



**HAL**  
open science

## Le Front populaire dans le département de l'Isère (1934-1938)

Jocelyn Rozand

► **To cite this version:**

Jocelyn Rozand. Le Front populaire dans le département de l'Isère (1934-1938). Histoire. 2023. dumas-04547366

**HAL Id: dumas-04547366**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04547366>**

Submitted on 15 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Jocelyn ROZAND

## Le Front populaire dans le département de l'Isère (1934-1938)

### Volume I



*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire

Parcours : Cultures, politique et échanges internationaux

*Sous la direction de M. Olivier FORLIN*

**Année universitaire 2022-2023**





Jocelyn ROZAND

Le Front populaire dans le département de l'Isère (1934-1938)

Volume I

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire

Parcours : Cultures, politique et échanges internationaux

*Sous la direction de M. Olivier FORLIN*

**Année universitaire 2022-2023**

## Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné Jocelyn ROZAND déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Saint-Martin-d'Hères

Le : 8 juin 2023

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JR' with a stylized flourish underneath.

## Remerciements

Que seul mon nom soit mentionné sur la première page de cette étude sur le Front populaire ne rend pas hommage à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à ce que cette recherche aboutisse à ce long mémoire.

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Olivier Forlin, mon directeur de mémoire pour avoir accepté de diriger mon mémoire de Master 1. Il a toujours su prêter une oreille attentive à mes besoins et demandes et s'est toujours montré disponible. De plus, ces conseils méthodologiques ont été précieux afin de mener à bout ce travail.

Dans le domaine académique, je remercie également le second enseignant-chercheur d'histoire contemporaine de ce parcours de master, Monsieur Sylvain Venayre. Les cours qu'il a donnés au second semestre m'ont permis d'approfondir la méthodologie de l'écriture du mémoire ainsi que certains questionnements. Je remercie également, Monsieur Jean Vigreux, professeur à l'université de Bourgogne, pour avoir eu la gentillesse de répondre à ma sollicitation et pour ses conseils bibliographiques.

Un mot également, pour les bénévoles de l'Institut d'Histoire sociale de la C.G.T. iséroise qui ont eu la gentillesse de m'accueillir dans leurs locaux lors de la journée du patrimoine de septembre 2022 et pour la documentation qu'ils ont mis à ma disposition.

De la même façon, je remercie le personnel des Archives départementales de l'Isère qui ont toujours été d'une grande bienveillance afin de m'aiguiller dans mes recherches ou lors de problèmes sporadiques avec la documentation.

Enfin, je tiens à remercier tout mon entourage pour m'avoir accompagné durant ces dix mois de recherche. Ce sont avant tout mes camarades de master qu'ils soient en histoire médiévale, moderne ou contemporaine avec qui j'ai eu le plaisir de travailler tous les jours à la bibliothèque. Sans eux, les journées auraient été longues et leurs sourires égayaient des journées fastidieuses devant un ordinateur. De plus, ils ont été d'une grande aide méthodologique à travers leurs questionnements et leurs expériences. Pour finir, je remercie ma famille, mes amis (ceux qui ne sont pas étudiants en histoire) et l'ensemble de mon entourage de m'avoir aidé, et surtout d'avoir supporté mes longues tirades sur Joseph Vallier ou Paul Mistral.

## Sommaire

|   |            |
|---|------------|
| <b><i>Partie 1 - La naissance du Front populaire</i></b> _____  | <b>30</b>  |
| Chapitre 1 – Le département de l'Isère en 1934 _____  | 31         |
| Chapitre 2 – 1934, les prémices du Front populaire _____  | 71         |
| Chapitre 3 – Front populaire ou Front ouvrier ? De l'affrontement à l'union _____   | 112        |
| <b><i>Partie 2 - La vie du Front populaire</i></b> _____  | <b>156</b> |
| Chapitre 4 – Les élections législatives d'avril-mai 1936 en Isère _____   | 157        |
| Chapitre 5 – Les grèves de juin-juillet 1936 _____  | 191        |
| Chapitre 6 – « La France a une autre mine et un autre air » (Léon Blum) : Une tentative de saisir l'impact des réalisations du Front populaire sur un département _____ | 224        |
| <b><i>Partie 3 - L'agonie du Front populaire</i></b> _____  | <b>271</b> |
| Chapitre 7 – Crises internationales et impact local _____   | 272        |
| Chapitre 8 – L'agonie politique : de l'union à l'affrontement _____   | 310        |
| Chapitre 9 – Marasme économique et conflits sociaux _____   | 354        |

## Sigles et abréviations

**A.D.** Alliance démocratique

**A.D.I.** Archives départementales de l'Isère

**A.M.G.** Archives municipales de Grenoble

**A.P.A.F.** Association des producteurs des Alpes françaises

**A.R.A.C.** Association républicaine des anciens combattants

**C.A.P.** Commission administrative permanente

**C.A.** Commission administrative (de l'U.D. C.G.T)

**C.E.** Commission exécutive (de la F.S.I.)

**C.G.P.F.** Confédération générale de la production française puis Confédération générale du patronat française (à partir d'août 1936)

**C.F.T.C.** Confédération française des travailleurs chrétiens

**C.G.T.** Confédération générale du travail

**C.G.T.S.R.** Confédération générale du travail syndicaliste-révolutionnaire

**C.G.T.U.** Confédération générale du travail unitaire

**C.L.A.J.** Comité laïque des auberges de jeunesse

**C.N.N.** Comité confédéral national (de la C.G.T.)

**C.N.P.** Confédération nationale paysanne

**C.N.T.** (France) Conférence nationale du Travail (P.P.F.)

**C.N.T.** (Espagne) Conférence nationale du Travail (Anarchistes)

**C.V.I.A.** Comité de vigilance des intellectuels antifascistes

**F.O.P.** Fédération ouvrière et paysanne des anciens combattants

**F.R.** Fédération républicaine

**F.S.G.T.** Fédération sportive et gymnique du Travail

**F.S.I.** Fédération socialiste de l'Isère

**F.U.E.** Fédération unitaire de l'enseignement

**I.C.** Internationale communiste

**I.F.O.P.** Institut français d'opinion publique

**J.C.** Jeunesses communistes

**J.O.C.** Jeunesse ouvrière chrétienne

**J.S.** Jeunesses socialistes

**J.R.** Jeune république

**L.D.A.C.** Ligue dauphinoise d'action catholique

**L.D.H.** Ligue des droits de l'Homme

**K.P.D.** *Kommunistische Partei deutschlands* (Parti communiste allemand)

**N.S.D.A.P.** Nationalsozialistische deutsche arbeiterpartei (Parti national-socialiste des travailleurs allemands ou parti nazi)

**N.U.P.E.S.** Nouvelle union populaire écologique et sociale

**O.N.I.B.** Office national interprofessionnel du blé



**P.A.P.F.** Parti agraire et paysans français  
**P.C.F** ou **P.C.** Parti communiste français  
**P.D.P.** Parti démocrate populaire  
**P.P.F.** Parti populaire française  
**P.S.F.** Parti social français  
**P.U.A.** Pacte d'unité d'action  
**R.U.** Région unitaire  
**S.F.I.O.** ou **P.S.** Section française de l'Internationale ouvrière ou Parti socialiste  
**S.P.D.** *Sozialdemokratische Partei deutschlands* (Parti social-démocrate allemand)  
**S.P.F.** Syndicats professionnels français  
**S.N.I.** Syndicat national des instituteurs  
**T.O.D.** tramway ouest Dauphiné  
**U.D.** Union départementale (de la C.G.T.)

**L.F.A.J.** Ligue française des auberges de jeunesse  
**U.F.O.L.E.P.** Union française des œuvres laïques d'éducation physique  
**U.L.** Union locale (de la C.G.T.)  
**U.M.A.C.** Union des mutilés de guerre et anciens combattants  
**U.N.C.** Union nationale des combattants  
**U.N.S.A.** Union nationale des syndicats agricoles  
**U.R.S.S.** Union des républiques socialistes et soviétiques  
**U.S.R.** Union socialiste et républicaine  
**V.F.D.** Voie ferrée du Dauphiné  
**V.P.T.** puis **T.V.P.T.** Vacances pour tous puis Tourisme et vacances pour tous

## Introduction

*On peut tenir pour audacieuse et même téméraire la tentative d'une recherche historique sur un événement dont la portée et les conséquences sont loin d'avoir été analysées trente après. On peut juger imprudente la tentative de tracer le bilan d'évènements quasi récents sur lesquels manquent de précieux documents d'archives. Et c'est sans doute pour ces raisons que le travail présenté ici demeure à bien des égards très incomplet<sup>1</sup>.*

Ce sont par ces mots prudents que Pierre Saccoman commence son mémoire de D.E.S., en 1966-1967, sur le Front populaire à Grenoble de 1934 à 1936. Trente ans séparent l'étudiant isérois d'un objet d'étude, dont le souvenir reste vif et les témoins se comptent par millions. Son travail s'inscrit dans une première période d'étude historique du Front populaire marquée par l'entrecroisement entre de premiers travaux et par son usage politique, notamment par le puissant Parti communiste français de la Libération<sup>2</sup>. Ce poids politique et syndical des « masses populaires », le contexte de sortie de guerre, l'hégémonie intellectuelle du marxisme, l'influence des sciences sociales sur la prédominante Ecole des Annales amènent à s'intéresser « aux masses qui font l'histoire »<sup>3</sup>.

### ***Historiographie du Front populaire***

Le Front populaire constitue dès lors un objet d'étude dont les premiers écrits sont le fait d'acteurs qui prennent la plume pour en faire le récit. En 1952, Jacques Danos et Marcel Gibelin publient *Juin 1936*, première monographie du Front populaire. Puis Georges Lefranc, ancien militant de la S.F.I.O. et du mouvement syndical dans les années 1930, emboîte le pas en 1965 avec son *Histoire du Front populaire*. Cependant, le passif de ces historiens marque un défaut d'objectivité dans leurs analyses. Comme le dit Serge Wolikow parlant de Georges Lefranc, il reste souvent prisonnier de ses engagements de l'époque<sup>4</sup>. Leur questionnement s'axe autour de l'action des masses lors du mouvement de grève : la France de juin 1936 traversait-elle une crise révolutionnaire ? Ces premiers travaux à la forte teinte militante

---

<sup>1</sup> Pierre SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, Mémoire de DES., Grenoble, 1967, p. 4.

<sup>2</sup> Serge WOLIKOW, « Enjeux et mémoires », in VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Editions sociales., Paris, 2006, p. 361-368, p. 361-362.

<sup>3</sup> Guy LEMARCHAND, « Marxisme et histoire en France depuis la Deuxième Guerre mondiale (Partie I) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 120, 2013, p. 171-180.

<sup>4</sup> Serge WOLIKOW, « Le Front populaire : quel événement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire », in : VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Editions sociales., Paris, 2006, p. 11-28, p. 13.

amènent à répondre par l'affirmative et marquent l'historiographie pendant deux décennies<sup>5</sup>. Comme le dit Frédéric Monier, les historiens restent jusque dans les années 1970 « prisonniers » de cette question qu'ils n'avaient finalement pas posée, héritage des premiers travaux militants<sup>6</sup>.

Cependant, s'adjoignent à ceux-ci de premiers travaux d'historiens, détachés de cette expérience d'acteurs à l'image du colloque de la Fondation nationale des sciences politiques de 1966 sur « Léon Blum, chef de gouvernement ». Il marque en quelque sorte un entre-deux de l'historiographie. Il fait intervenir des universitaires et acteurs de l'époque, à l'image de la communication de Pierre Mendès-France, député élu en 1936 et membre du second cabinet de Léon Blum. Sur le plan historique, le questionnement s'axe autour de la politique de gouvernement : méthode, objectifs, etc. à une échelle française, mais centré sur le lieu de pouvoir, Paris. Cependant, de premiers tâtonnements permettent de renouveler l'historiographie. L'approche analytique des grèves par Antoine Prost marque les débuts d'une révision de la thèse révolutionnaire, tout en coexistant avec la position « orthodoxe » d'Ernest Labrousse en conclusion de ce colloque :

*Juin 36 n'est évidemment pas 89 ; ni même février 48. Et d'ailleurs aucun des partis du Front populaire ne songeait à « faire la révolution ». Mais à vrai dire les états-majors n'y songeaient pas davantage à la veille de 89 et de 48. Sans parler de 1830 ! La vérité, c'est que les apparences, la dimension et la répétition des événements avaient quelque chose de solennel. C'est que la forme théâtrale de la victoire et la totalité de la victoire avaient une résonance révolutionnaire. L'atmosphère avait un petit goût de la révolution<sup>7</sup>.*

A cet événement académique, s'ajoutent les quatre numéros trimestriels de la revue *Mouvement social* de cette même année 1966, dédiés en grande partie au sujet du Front populaire. Parmi les articles, on remarque un nouveau questionnement : la variation de l'échelle d'analyse. Ginette Lemarchand dans le numéro 55 d'avril-juin traite de juin 1936 à Caen, constituant l'une des premières études régionales du Front populaire<sup>8</sup>.

Les années 1970-1980 marquent une seconde période dans l'historiographie du Front populaire. Dans le champs politique, il cesse d'être une référence de premier ordre et s'affaiblit, en parallèle de la puissance du P.C.F. qui décline peu à peu<sup>9</sup>. Sur le plan de la recherche historique, les militants laissent place aux universitaires, et les objets de recherche se

---

<sup>5</sup> Stéphane SIROT, « La vague de grève du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles, *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 51-62, p. 56.

<sup>6</sup> MONIER FREDERIC, *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, 2011, p. 45-46.

<sup>7</sup> Pierre RENOUVIN et René REMOND (DIR.), *Léon Blum chef de gouvernement: 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 415.

<sup>8</sup> Ginette LEMARCHAND, « Juin 1936 à Caen », *Le mouvement social*, 55, 1966.

<sup>9</sup> S. WOLIKOW, « Enjeux et mémoires », art. cit, p. 362.

multiplient. Du côté de l'histoire politique, les études s'intéressent au rôle du Parti communiste au sein du Front populaire. Avec l'accès à de premières archives du mouvement communiste français, les travaux permettent de renouveler l'approche des historiens du P.C.F. des décennies précédentes lui attribuant toutes les réussites et tous les échecs aux partenaires de la majorité de gauche<sup>10</sup>. Du côté de l'histoire sociale, l'attention se porte sur le mouvement gréviste en renouvelant la grille d'analyse, les historiens se détachant de l'héritage des militants. Ces recherches s'inscrivent dans la continuité de celles entreprises sur le mouvement ouvrier et aboutissent à des études sur des aspects sociétaux du Front populaire, comme des biographies de militants, des monographies d'usines, de grèves ou de localités comme celles sur la banlieue rouge parisienne au plus près des masses<sup>11</sup>. Le colloque de 1986 « La France en mouvement » permet d'en faire le bilan<sup>12</sup>.

Il est intéressant de noter que le jeu d'échelle devient une composante importante de cette deuxième période de l'historiographie. En effet, les travaux sur le P.C.F. mettent en parallèle sa stratégie nationale et les évolutions de l'Internationale communiste (I.C.). Mouvement internationaliste, le communisme français ne peut se comprendre sans prendre en compte l'orientation de la direction de l'I.C. et ses changements de positions. La « bolchévisation » du parti de Marcel Cachin dans les années 1920 marque une étape vers l'assujettissement complet de la section française<sup>13</sup>. En outre, le revirement de l' I.C. après l'arrivée au pouvoir d'Hitler et la liquidation du P.C. allemand, provoque le rapprochement avec les démocraties occidentales et la mise en place du modèle de Front populaire, ce qui fait dire à Jacques Julliard : « Le Front populaire n'a pas été décidé à Paris mais à Moscou »<sup>14</sup>. Dès lors, l'échelon international est non-négligeable pour bien comprendre la structuration du Front populaire et son évolution. A une échelle régionale ou locale, les travaux monographiques se multiplient. A ce titre, le colloque organisé en 1976 par la Fondation nationale des sciences politiques : « Edouard Daladier, chef de gouvernement », suite de celui de 1966, est éloquent de cette prise en compte. Dans la partie sur la politique économique et sociale, aux thématiques

---

<sup>10</sup> S. WOLIKOW, « Le Front populaire : quel évènement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire », art. cit, p. 13.

<sup>11</sup> S. WOLIKOW, « Enjeux et mémoires », art. cit, p. 366.

<sup>12</sup> S. WOLIKOW, « Le Front populaire : quel évènement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire », art. cit, p. 13.

<sup>13</sup> Jacques JULLIARD, *Les gauches françaises: histoire, politique et imaginaire, 1762-2012*, Paris, Flammarion, 2012, p. 470.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 483.

nationales s'ajoutent des déclinaisons locales avec les travaux de Marcel Gillet sur le Nord, Antoine Olivesi sur Marseille, Albert Silbert sur l'Auvergne et Pierre Guillen sur l'Isère<sup>15</sup>.

Une des difficultés conséquentes de ces deux premières étapes historiographiques du Front populaire relève de l'accès aux sources. Dans la citation du début d'introduction, Pierre Saccoman met en avant ce manque de : « précieux documents ». Moins de trente années séparant la naissance de l'archive du chercheur ne permettent pas toujours sa consultation. Les délais de communication de certaines sources sont parfois longs, comme la documentation relative à la sécurité publique inaccessible avant cinquante ans. Or, les rapports de police, par la surveillance politique et syndicale, constituent des pièces importantes pour les études sur le Front populaire. En outre, d'autres sont parfois inaccessibles comme celles du P.C.F. et les fameuses « Archives de Moscou ». Il s'agit d'une documentation spoliée par les Allemands sous l'Occupation et récupérée par l'U.R.S.S. en 1945, dont les contenus sont relatifs à des personnalités comme Léon Blum ou Jules Moch et à des organisations comme la S.F.I.O., la C.G.T. ou la L.D.H.<sup>16</sup>. Les années 1990 marquent une nouvelle période dans l'historiographie avec l'ouverture d'archives nouvelles. Les délais de certains dossiers sont désormais dépassés, avec la fin de la Guerre froide, les « archives de Moscou » sont restituées et celles du P.C.F. mises à la disposition des chercheurs<sup>17</sup>.

L'accès à cette documentation nouvelle permet de préciser et corriger les travaux antérieurs. Antoine Prost, en 2002, dans le 200<sup>ème</sup> numéro de la revue *Mouvement social* revient sur son analyse des grèves de juin 1936, qu'il avait faite trente-six années auparavant lors du colloque sur Léon Blum dans l'article : « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées »<sup>18</sup>. Toutefois, les questionnements ne se renouvellent pas fondamentalement, comme le relève Serge Wolikow dans les actes du colloque international de 2006 « Expériences et inscriptions du Front populaire – Militants, territoires et mémoires ». Il met en avant ces nouvelles archives, l'essor de publications mais : « pourtant force est de constater que la lecture historique du Front populaire dans son ensemble n'a pas suscité de réflexion spécifique ni même critique »<sup>19</sup>. Depuis 1966, tous les dix ans, les ouvrages et colloques fleurissent dans le cadre d'un cycle mémoriel anniversaire de 1936.

---

<sup>15</sup> Janine BOURDIN et René REMOND (DIR.), *Édouard Daladier chef de gouvernement: avril 1938-septembre 1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

<sup>16</sup> « Nouveaux regards sur le Front populaire », *L'Histoire*, 08/04/2016.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Antoine PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées: L'histoire sociale en mouvement », *Mouvement social*, 200, 2002, p. 33-54.

<sup>19</sup> S. WOLIKOW, « Le Front populaire : quel évènement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire », art. cit, p. 16.

Le XXI<sup>e</sup> siècle sonne-t-il comme une quatrième période historiographique d'approfondissement plutôt que de renouvellement ? Le Colloque « Les deux France du Front populaire »<sup>20</sup> apparaît comme le prolongement et le développement de questions antérieures sur les « forces adversaires » dont parlaient déjà René Rémond et Janine Bourdin lors du colloque de 1966. Gilles Richard et Gilles Morin insistent sur cette « deuxième France » celle de la droite, longtemps occultée par des études centrées sur la gauche, qui reprend pied à l'automne 1936 avec les nouveaux P.S.F. et P.P.F. issus des ligues dissoutes, celles des classes moyennes, des organisations adverses comme l'U.N.S.A. et le patronat. Celui de 2016 sur le « Front populaire et le cinéma français » apparaît quant à lui comme le prolongement de la thèse de Pascal Ory sur les politiques culturelles gouvernementales dont une partie est dédiée au secteur cinématographique<sup>21</sup> et les travaux de Geneviève Guillaume-Grimaud sur le contenu filmographique<sup>22</sup>.

Cependant, le Front populaire apparaît toujours comme un enjeu actuel pour la recherche universitaire et pour la société française contemporaine. Serge Wolikow parle d'une histoire du Front populaire qui aurait cessé d'être un enjeu et qui serait passé du côté de scientificité<sup>23</sup>. Or, il apparaît qu'il reste un des mythes mobilisateurs dans l'imaginaire de la gauche française. En mai 2022, à l'occasion du renouvellement de l'Assemblée nationale, la Nouvelle union populaire écologique et sociale (N.U.P.E.S) scelle l'union des principaux partis de gauche, divisés depuis près de deux décennies lors des scrutins législatifs. Cette union de la gauche française de 2022 est soumise à des analogies antérieures de la part de l'opinion, des médias ou même de ses dirigeants.

Parmi celles-ci, ni la gauche plurielle de 1997 ni le Programme commun de 1972 ne reviennent avec insistance. Derrière le leader de la N.U.P.E.S., Jean-Luc Mélenchon, on ne décèle pas une ombre mitterrlandienne ou jospinienne mais on perçoit une ombre blumiste. En effet, la comparaison entre cette coalition et le Front populaire revient avec insistance. Le secrétaire du Parti communiste, Fabien Roussel déclare au début du mois : « Le Front populaire, c'est de grandes avancées sociales. On est aujourd'hui à un tournant aussi historique que

---

<sup>20</sup> MORIN Gilles et RICHARD Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, 413 p.

<sup>21</sup> Pascal ORY, *La belle illusion: culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, p. 417-475.

<sup>22</sup> Geneviève GUILLAUME-GRIMAUD, *Le cinéma du Front populaire*, Paris, Lherminier, 1986.

<sup>23</sup> S. WOLIKOW, « Enjeux et mémoires », art. cit, p. 361.

celui »<sup>24</sup>. La presse compare les deux programmes<sup>25</sup>, les deux contextes historiques, etc. Les symboles se mêlent. Au « V » Churchillien<sup>26</sup> s'ajoute le « poings levé »<sup>27</sup> des années 1930 visibles sur les photos de l'entrée des députés de la France insoumise à l'Assemblée nationale<sup>28</sup>. Malgré la défaite électorale, la référence reste courante dans le vocabulaire des dirigeants de la gauche. Lors de la « Marche contre la vie chère » le 16 octobre, Jean-Luc Mélenchon, leader de la N.U.P.E.S. déclare : « Nous dessinons un nouveau Front populaire »<sup>29</sup>. Quelques mois plus tard, Fabien Roussel, fraîchement réélu à la tête du P.C.F appelle à construire : « un nouveau Front populaire »<sup>30</sup>. Ainsi, il reste une référence forte pour la gauche française. De plus, nous pouvons supposer qu'il l'est pour la société française. Serge Wolikow s'étonne qu'au temps où chaque moment histoire majeure de l'histoire sociale et politique française ait son lieu de mémoire, le Front populaire n'en ait pas<sup>31</sup>. Or, l'utilisation du Front populaire par la gauche actuelle semble dépasser son rôle mobilisateur intrinsèque. Étudié en classe de troisième dans la partie sur les régimes politiques de l'entre-deux-guerres, les futurs citoyens font l'apprentissage de son histoire. Dès lors, l'analogie entre la N.U.P.E.S. et le Front populaire mobilise bien plus qu'une comparaison avec la gauche plurielle ou le programme commun, moins vivace dans les mémoires.

Cette question des mémoires du Front populaire reste peu étudiée, et ce que nous proposons reste de l'ordre de l'hypothèse. Serge Wolikow dans sa contribution « Enjeux et mémoires » au colloque de 2006 invite le lecteur à : « s'impliquer sous une forme ou une autre, dans ce chantier de la mémoire du Front populaire, cela ne pourrait que conforter la recherche historique dans ce domaine »<sup>32</sup>. Elle constitue l'un des nouveaux thèmes du renouvellement historiographique sur ce sujet, lors de ces dernières années. A l'occasion de l'exposition « 1936, nouvelles images, nouveaux regards sur le Front populaire » au Musée d'Histoire vivante de

---

<sup>24</sup> « Vrai ou Fake : le Front populaire et la Nouvelle Union populaire sont-ils comparables ? », *Franceinfo*, 12/05/2022 .

<sup>25</sup> « Peut-on comparer le programme de la Nouvelle Union populaire (N.U.P.E.S.) avec celui du Front Populaire ? », *France Culture*, 01/06/2022.

<sup>26</sup> « Législatives 2022. Voici la triple signification du « V », symbole de l'union de la gauche », *Ouest-France.fr*, 07/05/2022 .

<sup>27</sup> Gilles VERGNON, « Le “poing levé”, du rite soldatique au rite de masse. Jalons pour l'histoire d'un rite politique », *Le Mouvement Social*, 212-3, 2005, p. 77-91.

<sup>28</sup> « Les députés Insoumis à l'Assemblée nationale : une «photo de famille» historique », *leparisien.fr*, 21/06/2022.

<sup>29</sup> Alexis DELAFONTAINE, *Jean-Luc Mélenchon mène la révolte : l'acte 1 d'un «nouveau front populaire» ?*, <https://www.europe1.fr/politique/jean-luc-melenchon-mene-la-revolte-lacte-1-dun-nouveau-front-populaire-4141241>, consulté le 9 juin 2023.

<sup>30</sup> Le Point MAGAZINE, *Reconduit à la tête du PCF, Roussel appelle à construire « un nouveau Front populaire »*, [https://www.lepoint.fr/politique/reconduit-a-la-tete-du-pcf-roussel-appelle-a-constuire-un-nouveau-front-populaire-10-04-2023-2515642\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/reconduit-a-la-tete-du-pcf-roussel-appelle-a-constuire-un-nouveau-front-populaire-10-04-2023-2515642_20.php), consulté le 9 juin 2023.

<sup>31</sup> S. WOLIKOW, « Enjeux et mémoires », art. cit, p. 366.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 363.

Montreuil pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de 1936, les trois commissaires scientifiques reviennent sur l'actualité historiographique du Front populaire pour le journal *L'Histoire*<sup>33</sup>. Ils mettent en avant l'accès aux nouvelles sources que nous avons précédemment citées et parle de questionnements nouveaux sur les jeux d'échelle, les circulations, les femmes et les sociétés coloniales pour renouveler l'historiographie du sujet. Ils parlent de trois « points aveugles » ou « angles morts » de la recherche jusqu' à ce jour : la question coloniale, les femmes et le stalinisme avec les procès de Moscou. Ainsi, si l'on ajoute les questionnements soulevés par Gilles Richard et Gilles sur les « forces adverses » dans une logique de « bloc contre bloc », cette nouvelle période de l'historiographie se concentre sur des groupes sociaux occultés jusqu'alors. A ce titre, l'ouvrage de Jean Vigreux, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle* publié en 2016 apparaît comme l'exemple le plus éloquent de ce renouveau historiographique. Toutes les échelles sont prises en compte pour : « analyser cette expérience originale dans des contextes emboîtés » depuis les exemples régionaux – comme la Côte-d'Or – jusqu'à l'échelle internationale, notamment avec les procès de Moscou. Les deux autres « angles morts » de la recherche sont, eux aussi, mis en lumière. Il montre les espoirs de la gente féminine avec la nomination de trois femmes ministres, la « citoyenneté sociale » avec la possibilité d'élire et d'être élues délégués d'ateliers. Mais ce sont surtout les occasions manquées : le suffrage féminin n'est toujours pas à l'ordre du jour, les inégalités salariales persistent. Pour les sociétés coloniales, il en est de même. L'espoir se métamorphose en désillusion d'Hanoï jusqu'à l'Algérie de Ferhat Abbas.

### ***Historiographie iséroise du Front populaire : le paradoxe***

Si nous en venons à notre deuxième axe historiographique, celui de l'histoire locale et plus précisément, l'histoire du Front populaire dans le département de l'Isère. Comme nous l'avons vu, les études locales du Front populaire ont débuté dans les années 1960, avec l'exemple de Ginette Lemarchand pour la ville de Caen. Ces recherches prennent souvent cadre dans le cycle de commémorations décennales de la victoire de 1936 ou par appétence et centres d'intérêts personnels des chercheurs, étudiants ou bien même érudits. Ainsi, de nombreux travaux ont été réalisés depuis cette époque. On en compte à des échelles départementales, comme la thèse de Jean-Paul Sénéchal sur le Finistère<sup>34</sup> ou le travail de Fabien Conord sur

---

<sup>33</sup> « Nouveaux regards sur le Front populaire », *L'Histoire*, 08/04/2016.

<sup>34</sup> Jean-Paul SENECHAL, « Finistère du Front Populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs », Université de Bretagne occidentale - Brest, 2015.



l'Allier<sup>35</sup>. D'autres se sont fait dans le cadre de municipalité comme Pierre Saccoman pour Grenoble. Enfin, des études ont concerné un échelonnement ne suivant pas de contours administratifs comme l'Aquitaine<sup>36</sup>, l'Auvergne<sup>37</sup> ou l'Est<sup>38</sup> lors du colloque « les deux France du Front populaire. Dans toutes ces études, le but est de mettre en avant les caractéristiques locales d'un territoire, les variations régionales<sup>39</sup>. Il peut s'agir de mettre en avant des singularités comme l'absence de grève à l'été 1936 ou bien la résistance de la droite dans l'est de la France. Mais, il peut s'agir aussi d'apporter un éclairage local sur le mouvement national, à une échelle plus proche de les individus<sup>40</sup>.

En Isère, l'état de la recherche sur le Front populaire est paradoxal. Il est à la fois étudié et ne l'est pas. Les ouvrages généraux sur l'histoire du département l'aborde de manière succincte sans entrer dans l'exhaustivité à l'image de Pierre Barral et de son œuvre magistrale sur le département sous la III<sup>ème</sup> République. En tant qu'objet d'étude propre, aucun travail de recherche n'a été mené. Il n'est présent que dans l'intitulé de deux mémoires. Celui de Pierre Saccoman, qui présente le travail le plus abouti sur le sujet mais qui ne prend cadre que la ville de Grenoble. En outre, comme il l'explique lui-même, cette étude est lacunaire, faute d'archives accessibles. Le deuxième est celui de Jean-Michel Genoulaz sur la montée du Front populaire, vue à travers *Le Petit Dauphinois*<sup>41</sup>, l'un des titres de la presse régionale. Or, là encore, il ne s'agit pas de traiter du Front populaire dans le département puisque le journal traite l'information locale et nationale. De plus, l'étude est beaucoup plus restreinte.

Cependant, un certain nombre d'études ont été menées sur des thématiques intrinsèquement liées au Front populaire dans le cadre départemental isérois et dans des bornes chronologiques proches, au cours des décennies 1970-1980, donc pendant la deuxième période de l'historiographie générale. Parmi les travaux universitaires déposés aux Archives départementales de l'Isère – Série 2J – nous en avons répertorié trente-quatre (soixante pour

---

<sup>35</sup> Fabien Conord. « Genèse et développement du Front populaire dans l'Allier. Stratégies partisans et pratiques militantes ». L'OURS. Hors-série Recherche socialiste, 2006.

<sup>36</sup> Bernard LACHAISE, « L'Aquitaine, foyer de résistance radicale et de l'Union socialiste et républicaine ? », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 291-300.

<sup>37</sup> Mathias BERNARD, « L'Auvergne, entre Varenne et Laval », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 301-310.

<sup>38</sup> François ROTH, « L'Est, un bastion conservateur ? », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 311-324.

<sup>39</sup> Gilles MORIN et Gilles RICHARD (DIR.), *Les deux France du Front populaire: chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 8.

<sup>40</sup> Alain CROIX et Didier GUYVARC'H, *Guide de l'histoire locale: faisons notre histoire !*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 30.

<sup>41</sup> Jean-Michel GENOULAZ, « La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936 » T.E.R., Grenoble, Grenoble, 1970.

l'entre-deux-guerres), ce qui nous a permis de réaliser le graphique de l'annexe 1. Premièrement, ce sont des travaux de recherche concernant l'histoire politique iséroise. Par exemple, sur les partis politiques. Patrice Terrone<sup>42</sup> et Jean-William Dereyomez<sup>43</sup> se sont intéressés au socialisme isérois et Bernard Duraud<sup>44</sup> et Robert Depres<sup>45</sup> aux communistes. De l'autre côté du spectre, Bernard Machu a réalisé une vaste étude sur la droite et l'extrême-droite dans le département de 1934 à 1940. Pierre Guillen, dans le cadre du colloque « Edouard Daladier, chef de gouvernement » a traité de la vie politique et sociale dans le département, donc sur un laps de temps plus court mais s'incluant dans la période du Front populaire<sup>46</sup>. Deuxièmement, des travaux ont été entrepris sur l'histoire sociale et économique. Cela peut traiter de l'histoire syndicale de la C.G.T., comme ceux de Sylvie Meinier<sup>47</sup> dans le cadre grenoblois ou celle d'Emile Costaz<sup>48</sup> sur l'ensemble du département. Cela peut être de l'histoire événementiel comme les travaux de Noëlle Verlhac sur la grève des mineurs de La Mure en 1936<sup>49</sup> ou prendre un caractère monographique avec le travail de Brigitte Ragache et Mireille Perrin-Vattoux sur le patronat grenoblois de 1919 à 1936<sup>50</sup>.

Troisièmement, il ne faut pas négliger les travaux monographiques et biographiques. Parmi les premiers, citons l'œuvre dirigée par Vital Chomel sur l'histoire de Grenoble<sup>51</sup> ou celles de plus petites municipalités comme Morette<sup>52</sup> près de Tullins ou La Mure<sup>53</sup>. Pour les seconds, les ouvrages ne se concentrent que peu sur les années 1930, puisqu'il s'agit dans leur globalité de biographies de résistants au cours de la Seconde Guerre mondiale. Par exemple, Eugène Chavant, avant de devenir chef civil du Maquis du Vercors est adjoint puis maire de

---

<sup>42</sup> Patrice TERRONE, « La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1976.

<sup>43</sup> Jean-William DEREYMEZ, « Leur avant-guerre. Jeunesses socialistes en Isère (1938-1940) », *Revue historique*, 666-2, 2013, p. 375-399.

<sup>44</sup> Bernard DURAUD, « Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936 » T.E.R., l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1977.

<sup>45</sup> Robert DEPRES, « De Munich à Vichy : le parti communiste français dans l'Isère en 1938, 1939 et 1940 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1974.

<sup>46</sup> Pierre GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », in *REMOND René et BOURDIN Janine, Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 169-180.

<sup>47</sup> Sylvie MEINIER, « Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939 » Mémoire de maîtrise, Université de Grenoble, Grenoble, 1987.

<sup>48</sup> Emile COSTAZ, « La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1972.

<sup>49</sup> Noëlle VERLHAC, « La grève des mineurs de la Mure, 1936 » T.E.R., Grenoble, Grenoble, 1971.

<sup>50</sup> Mireille PERRIN-VATTOUX MIREILLE et Brigitte REGACHE, « Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936 » T.E.R., Université de Grenoble, Grenoble, 1971.

<sup>51</sup> Vital CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, Privat., Toulouse, 1976.

<sup>52</sup> Joseph GARAVEL, *Les Paysans de Morette: un siècle de vie rurale dans une commune du Dauphiné*, Paris, Armand Colin, 1948.

<sup>53</sup> Jean GARNIER, *La Mure et les Murois*, La Mure, J. Garnier, 1988.

Saint-Martin-d'Hères dans les années 1930<sup>54</sup> ou Gaston Valois avant d'être une victime de la « Saint-Barthélemy grenobloise » est maire de Tullins<sup>55</sup>.

### ***Définition de l'objet de recherche : le Front populaire***

Ainsi, le Front populaire apparaît comme un objet d'étude avant tout politique et social mais aux faces multiples<sup>56</sup>. Il est une coalition regroupant toutes les organisations politiques de la gauche française, qu'elles soient des partis politiques, des syndicats ou des associations. Cette idée prend forme après les événements parisiens du 6 février 1934<sup>57</sup> et le terme « Front populaire » est pour la première fois utilisé par Marcel Cachin et Maurice Thorez dans *L'Humanité* le 9 octobre 1934 : « Front populaire, pour le paix, la paix, la liberté »<sup>58</sup>. L'expression désigne alors la volonté des dirigeants communistes d'élargir l'alliance les deux partis socialiste et communiste, aux classes moyennes représentées par le Parti radical. Cette idée se concrétise le 14 juillet 1935 à Paris avec une grande manifestation du Rassemblement populaire regroupant le Parti radical-socialiste, la S.F.I.O., le P.C.F., la C.G.T., la L.D.H. et plusieurs dizaines d'autres<sup>59</sup>.

Pour les élections législatives du printemps 1936, ces organisations s'unissent autour d'un programme commun sous le triptyque « Pain, paix, liberté » s'inscrivant dans une double lutte. Lutte contre la crise économique qui sévit dans le monde depuis 1929 et lutte contre le fascisme intérieur et international. La victoire d'avril-mai marque le début d'une expérience politique originale dans l'histoire de France pour plusieurs raisons. Pour la première fois de son histoire – hors Union sacrée – la S.F.I.O. participe au gouvernement qui plus est, un gouvernement à direction socialiste mené par Léon Blum. Ensuite, il s'agit du premier gouvernement soutenu par le Parti communiste. Enfin, dernier marqueur, les lois sociales. La lutte contre la crise économique s'inscrit dans une tentative de relance par la consommation que l'on peut qualifier de proche du keynésianisme dans le cadre d'un capitalisme encadré. Le gouvernement prend alors des mesures sociales qui feront dates : augmentation des salaires, baisse de la durée du temps de travail, généralisation de deux semaines de congés payés.

Le Front populaire apparaît aussi comme un mouvement social sans précédent. Après la victoire électorale, plusieurs centaines de milliers d'ouvriers se mettent en grève et occupent leurs usines. A la mi-juin, ce sont plus de 12 000 usines qui sont touchées dont 9 000 occupées

---

<sup>54</sup> Gilles VERGNON, *Eugène Chavant, Du « poilu » au chef de maquis*, Département de l'Isère., 2014.

<sup>55</sup> Gilles EMPRIN, *Gaston Valois, La République à en mourir*, Département de l'Isère., 2013.

<sup>56</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire: l'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, p. 151.

<sup>57</sup> Serge BERSTEIN, *La France des années 30*, Armand Collin., Paris, 1988, p. 84.

<sup>58</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire, op. cit.*, p. 50.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 61.

et plus de 2.5 millions de grévistes de la petite entreprise de quartier aux usines Renault de Boulogne-Billancourt<sup>60</sup>. Ce sont les « grèves de la joie »<sup>61</sup> dont l'expression est répandue par Simone Weil. Les cours d'usines se transforment en bal, l'établi en table de jeux de cartes, etc. La fin est heureuse pour les ouvriers, c'est le temps des victoires lors des accords avec la direction des entreprises, ils bénéficient des avancées sociales des Accords Matignon et de l'effervescence législative de l'été 1936. La C.G.T. se métamorphose en une organisation de masse, multipliant ses effectifs par quatre en un an<sup>62</sup>.

Le Front populaire est aussi une dynamique culturelle nouvelle. Le gouvernement se veut novateur : un sous-secrétariat d'Etat à l'organisation des sports et des loisirs est créé et confié au socialiste Léo Lagrange<sup>63</sup>. Il met en place les « billets de congés populaires » pour que les ouvriers puissent bénéficier de réduction dans les transports pour prendre leurs nouveaux congés payés. C'est aussi la création des « trains-Lagrange » vers la mer l'été, vers la montagne l'hiver. Les vacances entament une première étape vers la démocratisation. Les initiatives privées viennent s'ajouter aux efforts publics. Les Auberges de jeunesse, création antérieure, prennent leur essor partout en France<sup>64</sup>.

Enfin, le Front populaire est aussi une longue agonie de plus de deux années faites de défis multiples. Ce sont des défis internes<sup>65</sup>. Le climat social marqué par la continuation des occupations et des grèves couplé à un climat économique délétère provoquent de vives inquiétudes chez les classes moyennes et leur reclassement politique à partir de l'automne 1937. Les « forces contraires » reprennent pied à l'automne. Le patronat se réorganise dans une nouvelle C.G.P.F. combative face à la classe ouvrière et la C.G.T. A droite, les ligues dissoutes se métamorphosent en partis politiques : le Parti social français et le Parti populaire français. Après la défaite de mai 1936, la « France anti-Front populaire » se redresse et profite des difficultés du gouvernement. Enfin, ce sont aussi des défis internationaux avec la montée des tensions dans le monde<sup>66</sup>. L'Abyssinie du Négus est annexée par l'Italie mussolinienne en mai 1936 après un an de conflit. Sanctionné par la S.D.N., le Duce se rapproche alors de l'Allemagne hitlérienne à partir de 1937 pour former l'axe Rome-Berlin. De l'autre côté du Rhin, le Führer enclenche le réarmement du Reich à partir de 1935, puis sa politique

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 111-113.

<sup>61</sup> Cité par S. BERSTEIN, *La France des années 30*, *op. cit.*

<sup>62</sup> Antoine PROST, *La C.G.T. à l'époque du front populaire 1934-1939 : essai de description numérique*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 37-39.

<sup>63</sup> P. ORY, *La belle illusion*, *op. cit.*, p. 751.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 881.

<sup>65</sup> G. MORIN et G. RICHARD (DIR.), *Les deux France du Front populaire*, *op. cit.*

<sup>66</sup> Jean-Baptiste DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, 12e édition., Malakoff, Armand Colin, 2017.

expansionniste avec l'Anschluss en mars 1938 et l'annexion des Sudètes tchécoslovaques après la signature des Accords de Munich. Enfin, outre Pyrénées, le *Frente popular* espagnol est confronté à un *pronunciamiento* militaire dirigé par Franco et aidé par les régimes totalitaires à partir de l'été 1936. Face à ces problématiques et des positions internes à la majorité de plus en plus divergences, la coalition ne peut résister. Le Front populaire se disloque.

### ***Le cadre départemental : définition et justifications***

Cette étude du Front populaire, nous allons la mener dans un cadre géographique départemental, celui de l'Isère. Créé lors de la Révolution française, il est issu de l'ancienne province du Dauphiné divisée en trois unités administratives distinctes : la Drôme, les Hautes-Alpes et l'Isère. Nous le verrons dans notre premier chapitre qui fera office de contexte, afin d'étayer plus longuement nos propos qu'il est un « non-sens géographique » divisé entre des plaines rhodaniennes au nord et le début des Alpes au sud. Dès lors, pourquoi prendre ce cadre pour réaliser notre recherche ? A cela, nous pouvons nous justifier par trois éléments. Premièrement, le département constitue une unité administrative organisée autour d'une préfecture, à Grenoble. Cette organisation a le bénéfice de nous fournir des fonds d'archives nécessaires à notre étude, puisque les services d'archives départementales sont organisés sous la Révolution française en 1796.

Deuxièmement, comme le montre Pierre Barral, après un siècle et demi d'existence, le département constitue une unité politique<sup>67</sup>. Il est la circonscription d'élection des sénateurs, désignés par les délégués des communes, des élus du Conseil général et des conseils d'arrondissement ainsi que par les députés. Ces derniers, élus dans les huit circonscriptions du département portent le nom de « député de l'Isère » et non de « député de la Tour-du-Pin I », symbole de leur appartenance au territoire global. De plus, les conseillers généraux, élus dans les quarante-cinq cantons participent à ce sentiment d'appartenance. Les organisations qu'elles soient des partis politiques, des syndicats ou des associations se sont adaptées à cette structuration administrative. Les fédérations s'inscrivent souvent dans le cadre départemental, c'est le cas du Parti radical, de la S.F.I.O., des démocrates populaires, de la C.G.T., de la C.F.D.T. ou de la Ligue des Droits de l'Homme (L.D.H.). Seuls diffèrent le P.C.F., la C.G.T.U. et les syndicats agricoles qui s'inscrivent dans un cadre régional, comme l'Union du sud-est, syndicat agricole rattaché à l'U.N.S.A. englobant la région des Alpes.

---

<sup>67</sup> Pierre BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, Thèse de doctorat lettre., Paris, 1962, p. 7-9.

Troisièmement, un certain nombre d'évènements ont illustré la vie du département depuis sa création et participé à la création d'une culture commune. Ce sont des événements politiques, comme l'Assemblée de Vizille, prémices de la Révolution ou la rencontre de Laffrey lors du retour de Napoléon de son premier exil. Mais, aussi des épisodes religieux, comme l'apparition de la Vierge à proximité du village de la Salette en septembre 1848 et le pèlerinage qui se met alors en place ou l'Affaire des Chartreux lors des politiques anticléricales d'Emile Combes au début du XXe siècle. Derniers exemples, cela peut être aussi des innovations, comme la Houille Blanche d'Aristide Bergès mise à l'honneur dans une exposition internationale en 1925 à Grenoble ou la création des allocations familiales en octobre 1916 par le directeur de l'usine Joya, Emile Romanet.

Cependant, comme l'affirme Pierre Barral, la personnalité du département isérois n'est pas trop originale et se veut représentative de la moyenne française. En outre, ce cadre ne doit pas cloisonner géographiquement notre réflexion et notre étude, et il ne faut nécessairement prendre en compte des échelles plus larges – régionale, nationale et même internationale – et plus réduite tel qu'un canton ou une commune. En effet, toute histoire locale est micro-histoire. Mais, en même temps, toute l'histoire locale est une histoire totale. Ainsi, il ne faut pas les opposer, c'est un enrichissement synallagmatique, entre l'histoire générale qui irrigue en permanence la recherche locale et cette dernière qui permet d'ancrer les grands mouvements du passé dans la réalité des hommes et des territoires, tout en évitant des généralisations trop hâtives<sup>68</sup>.

### ***Bornes chronologiques : 6 février 1934 et 30 novembre 1938.***

En termes de limites chronologiques. Le travail dans un cadre géographique réduit, discordant des études nationales du Front populaire nous a questionné sur une spécificité chronologique de notre objet. Cependant, il apparaît que nous n'en avons pas trouvé de nature à choisir des bornes spécifiquement iséroises. Ainsi, comme point de départ, nous prendrons les événements parisiens du 6 février 1934, retenus dans l'historiographie comme l'acte de naissance du Front populaire. Les manifestations de la droite et de l'extrême-droite et l'affrontement avec les forces de l'ordre engendrent le début d'un rassemblement unitaire de la gauche française, dont le premier acte est la manifestation du 12 février à Paris et dans les régions.

Dans l'historiographie nationale du Front populaire, le point final n'est pas le même pour tous les historiens, nous en comptons trois. Premièrement, la formation du gouvernement

---

<sup>68</sup> A. CROIX et D. GUYVARC'H, *Guide de l'histoire locale*, op. cit., p. 30.

Daladier en avril 1938. Antoine Prost voit dans ce nouveau cabinet, la fin du Front populaire sur le plan parlementaire. La droite entre au gouvernement avec des personnalités comme Paul Reynaud, Georges Mandel ou Auguste Champetier de Ribes alors que les socialistes le quittent. La cohésion de la majorité est, elle aussi, remise en cause. Aux votes « bloc contre bloc » succèdent une diversité de positions individuelles<sup>69</sup>. Deuxièmement, la crise de Munich. Les Accords qui en découlent, signés le 30 septembre par Daladier, Hitler, Chamberlain et Mussolini provoquent la division de l'opinion entre Munichois et Antimunichois. Au sein de la majorité de gauche, les communistes font campagne contre le chef du Gouvernement et refusent la ratification des Accords de Munich. Le 12 octobre, les radicaux refusent de siéger avec les délégués du P.C.F. au sein du comité de Rassemblement populaire. C'est la rupture politique sur une question internationale<sup>70</sup>. Enfin, nous en comptons un troisième : la grève du 30 novembre. Après la publication des décrets-lois de Paul Reynaud, instituant des dérogations plus larges à la semaine de 40 heures le 14 novembre, l'épreuve de force est engagée entre le Gouvernement et la C.G.T. soutenue par la S.F.I.O et le P.C.F. Le 30 novembre, une grève de 24 heures est organisée contre les plans financiers du Gouvernement d'Edouard Daladier. Or, ce conflit social oppose des deux côtés, des membres du Front populaire puisque le cabinet est à direction radicale. Dès lors, comme le souligne Serge Berstein, l'échec de la grève accomplit l'irréparable. Le mouvement ouvrier appuyé par les forces de gauche est brisé par les radicaux à la tête d'une coalition de la droite et du patronat<sup>71</sup>. Une lutte sociale met fin au Front populaire.

Quelle borne choisir ? Il apparaît que le Front populaire agonise lentement de l'été 1936 jusqu'en novembre 1938. Georges Lefranc sur la question de la « non-intervention » en Espagne parle dès juillet-août 1936 d'une rupture dans la cohésion morale du Front populaire<sup>72</sup>. Cette agonie se caractérise par des positions antagonistes sur des questions de politiques internationales, de politiques économique-financières (la dévaluation, le contrôle des changes), etc. Cela aboutit à deux années de déclin progressif et d'une mort lente. La formation du Cabinet Daladier ne nous semble pas significative pour clore notre étude, ni les Accords de Munich.

---

<sup>69</sup> Antoine PROST, « L'éclatement du Front populaire. Analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés, juin 1936-juin 1939 », in REMOND René et BOURDIN Janine, *Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 25-44.

<sup>70</sup> Emmanuel DEBONO, « Le Front populaire et le militantisme antiraciste : l'exemple de la Ligue internationale contre l'antisémitisme », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 223-232, p. 379.

<sup>71</sup> Serge BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, Presse de la Fondation nationales des sciences politiques., Paris, 1982, p. 563-564.

<sup>72</sup> Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République: 1875-1940*, Paris, Payot, 1963, p. 337.

Nous prendrons donc la grève du 30 novembre suivie en Isère et qui met aux prises le monde ouvrier et le gouvernement.

### ***Méthodes de travail***

Notre ambition est donc de nous inscrire dans ce jeu d'échelle mis en avant par Jean Vigreux dans son ouvrage, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle* et penser cette expérience originale qu'est le Front populaire dans une série de contextes emboîtés dont le cadre géographique principal est le département de l'Isère. Nous voulons chercher à savoir si son déroulement est similaire au niveau national, s'il y a des singularités ou non, etc. Pour se faire, nous suivons la neuvième leçon d'Antoine Prost dans son ouvrage, *Douze leçons sur l'histoire* : le modèle sociologique initié par Emile Durkheim en sociologie au début du XXe siècle<sup>73</sup>. Il s'agit d'appliquer une méthode comparative semblable aux sciences dites dures afin de montrer des divergences ou des similarités. Faire l'histoire du Front populaire en Isère sans prendre en compte les échelles nationales, internationales ou même plus locales n'aurait pas de sens. Car, comme l'explique Antoine Prost : « Pour être légitime, la monographie doit intégrer une phase comparative. C'est-à-dire renoncer à être une monographie »<sup>74</sup>. Ce procédé est suivi par Jean Vigreux dans son ouvrage. Parlant du cas des élections législatives de 1936 en Côte-d'Or, il montre que l'éclairage local montre les rivalités et les fractures au sein de la gauche gommées à l'échelle nationale et masquées par la dynamique de victoire.

Méthodiquement, il nous faut parfois, comme le dit Pierre Bourdieu « prendre les concepts avec des pincettes historiques »<sup>75</sup>. Ce ne sont pas des écarts de définitions entre notre époque et les années 1930 qui sont les plus dangereux mais les connotations<sup>76</sup>. Ainsi, le terme « communiste » doit être étudié avec attention. Pour le Parti radical, il n'a plus la même signification entre juin 1936 et novembre 1938. Dès lors, son utilisation dans la presse, par exemple, doit être scrupuleusement appelée à une certaine vigilance. Cette remarque amène la suivante, il nous faut tout autant prendre en compte les représentations collectives de l'époque afin de ne pas faire contre-sens<sup>77</sup>.

Enfin, terminons par une dernière vigilance méthodologique. Evénement éminemment politique, le Front populaire est un objet d'étude qui comporte des risques de subjectivité historique partisane. Comme nous le disions précédemment, la première période

---

<sup>73</sup> Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Édition augmentée., Paris, Éditions Points, 2014, p. 197.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Cité par *Ibid.*, p. 141.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 280.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 64.



historiographique est marquée par ces « historiens-militants », que ce soit le partisan socialiste Georges Lefranc ou l'opposant Alfred Sauvy, qui critique durement la politique économique de Blum dans son tome II de *L'Histoire économique de la France entre les deux guerres*<sup>78</sup>. Dans les recherches entreprises sur la gauche iséroise par des étudiants lors de T.E.R., on constate des faits similaires, notamment chez Bernard Duraud<sup>79</sup>. Le choix d'un sujet comme le Front populaire dans le cadre de mémoires ou de thèses relève de parcours personnels, de choix de vie, d'appétences particulières ou d'engagements. Jean-Paul Sénéchal dans sa thèse sur le Finistère termine son introduction par mettre en lumière sa position de chercheur<sup>80</sup>. Ainsi, l'historien n'est jamais totalement partial, car : « l'histoire est une pratique sociale tout autant que scientifique et l'histoire que font les historiens, comme leur théorie de l'histoire dépend de la place qu'ils occupent dans de double ensemble social et professionnel »<sup>81</sup>. Cependant, nous serons vigilant à conserver une impartialité à la fois morale et intellectuelle dans le cadre de notre recherche<sup>82</sup>.

### *Des sources locales*

Mener une recherche dans le cadre d'un département nous oblige à l'utilisation de sources locales. Nous utiliserons en majeure partie les fonds disponibles aux Archives départementales de l'Isère (A.D.I.). Parmi ceux-ci, nous avons mobilisé la série M « Administration générale et économie » contenant une documentation abondante et précieuse pour notre étude. Nous y trouvons les résultats électoraux de différents scrutins, la propagande des campagnes électorales collectée par les forces de l'ordre, les fonds de la sûreté générale sur la surveillance politique comme ceux liés au Parti communiste français (77 M), aux syndicats (167 M 5 et 8). Notons que la correspondance préfectorale est aussi précieuse. Après les événements du 6 février, le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut communique des directives aux préfets de France demandant chaque mois un rapport mensuel « concernant les affaires politiques, sociales et économiques » des différents départements<sup>83</sup>. Afin de dresser ce rapport, les commissaires de police de Grenoble et de Voiron et les sous-préfets de Vienne et la Tour-du-Pin sont mis à contribution et rédigent à leur tour des rapports mensuels sur la situation de leurs circonscriptions administratives. Ainsi, nous avons une documentation précise des

---

<sup>78</sup> Alfred SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres (1931-1939). Tome II. De Pierre ALVAL à Paul Reynaud.*, Fayard., Paris, 627.

<sup>79</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit.

<sup>80</sup> J.-P. SENECHAL, *Finistère du Front Populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, op. cit., p. 58.

<sup>81</sup> A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 160.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>83</sup> ADI. 52 M 89. Directives du ministère de l'Intérieur, 19 mars 1934.

réunions organisées, tracts distribués, affiches apposées de 1934 à 1939, conséquentes en termes de volume.

Toujours aux archives départementales de l'Isère, nous avons utilisé la Série J d'archives privées d'acteurs ou d'institutions utiles à notre recherche. Ce sont, par exemple, les fonds de Justin Arnol (37 J 39), secrétaire fédéral de Fédération socialiste de l'Isère (F.S.I.) lors de la période du Front populaire ou Alix Berthet (37 J 1), militant socialiste et secrétaire de la section iséroise du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) à la fin de notre période d'étude.

De manière sporadique, afin de chercher des renseignements précis sur une situation, sur un groupe de personnes, etc., nous avons utilisé les Archives municipales de Grenoble (AM.G.). Dans tous ces cas de figure, nous nous sommes reportés à la série 1 D relative aux registres des délibérations des conseils municipaux de la ville. En tant que chef-lieu du département, Grenoble a une place particulière, que nous ne devons négliger sans pour autant occulter les autres communes.

Enfin, la dernière grande partie de notre corpus de sources est constitué par la presse régionale. Le département compte de nombreux journaux à des échelles de diffusions diverses. Parmi la presse quotidienne régionale, elle en compte trois principaux, *La République du sud-est*, *La Dépêche dauphinoise* et *Le Petit dauphinois*. Puis, viennent toute une série d'hebdomadaires locaux, dont la diffusion ne dépasse pas le canton, comme *Le Journal de Bourgoin*. De plus, on trouve une presse politique, avec par exemple *Le Travailleur alpin* pour le P.C. des Alpes ou *Le Démocrate des Alpes* pour la fédération du Parti démocrate populaire de l'Isère. Dans le cadre de nos recherches de Master, par manque de temps face à une masse de sources colossale, nous avons décidé d'en choisir quatre.

Premièrement, parmi les titres régionaux quotidiens, nous avons dépouillé *La République du sud-est* et *La Dépêche dauphinoise*. Le premier est un journal fondé en 1901, intitulé au départ *République de l'Isère* puis transformé en *République du sud-est* en 1934. Dirigée par Léon Poncet depuis 1905, la ligne éditoriale est conservatrice, proche des milieux catholique et de la droite du département. En 1939, son tirage approche les 20 000 exemplaires quotidiens<sup>84</sup>. Nous l'avons choisi pour sa ligne politique qui nous permet d'observer les critiques à l'égard du Front populaire et l'actualité des « forces adverses » que sont par exemple, le patronat et les partis de droite. De l'autre côté de l'échiquier politique, nous avons sélectionné *La Dépêche dauphinoise*. De ligne radical-socialiste et proche de la S.F.I.O., elle est fondée en 1903 après que *Le Petit dauphinois*, journal anciennement radical, a pris la défense des

---

<sup>84</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 343.

Chartreux. Son directeur est le radical Alphonse Bouchet et les principaux actionnaires les parlementaires et caciques de la Fédération radicale, Joseph Vallier, Léon Perrier et Joseph Paganon<sup>85</sup>. Nous l'avons choisi, là encore, pour sa ligne politique de gauche, étant le seul quotidien de cet hémisphère politique.

Pourquoi n'avons-nous pas choisi *Le Petit dauphinois* ? Il s'agit du journal le plus ancien, fondé en 1885 par Joseph Baragnon puis racheté par Joseph Besson en 1895. Au départ, il adopte une ligne radical-socialiste, puis après avoir pris la défense des Chartreux, se déplace vers le centre-droit. Mais, il se veut avant tout un journal d'information<sup>86</sup>. En 1939, il est le premier quotidien de la région avec un tirage à 120 000 exemplaires journaliers<sup>87</sup>. Alors, pourquoi n'a-t-il pas été dépouillé ? Nous ne l'avons pas fait pour trois raisons. Premièrement, parce qu'il est avant tout un journal d'information. Certes, sa ligne politique est favorable à l'Union nationale. Mais, nous avons préféré sélectionner un journal s'opposant fermement au Front populaire, *La République du sud-est*. Deuxièmement, notre étude a bénéficié du travail de Jean-Michel Genoulaz sur la montée du Front populaire vue par *Le Petit Dauphinois*, qui nous permet indirectement de travailler sur lui de 1934 à 1936. Troisièmement, nous avons manqué de temps et nous aurions aimé étudier ce journal, cela constitue une première limite de notre travail.

Enfin, parmi les hebdomadaires, nous avons sélectionné les titres des fédérations communiste des Alpes et socialiste de l'Isère, respectivement *Le Travailleur alpin* et *Le Droit du Peuple*. Le premier est fondé en octobre 1928 en remplacement du *Travailleur de l'Isère et des deux Savoie*, puis sera lui remplacé par *La Voix du Peuple* en octobre 1938. Ainsi, sa diffusion s'arrête avant la fin de notre période d'étude. Le second est ancien, il est créé en 1897, au même moment que la Fédération iséroise du Parti ouvrier français de Jules Guesde<sup>88</sup>. Dans les deux cas, la diffusion est beaucoup plus réduite, et se compte chaque semaine à quelques milliers de lecteurs tout au plus. L'intérêt de ces deux journaux réside dans deux choses. Premièrement, il permet de donner l'opinion socialiste sur des événements locaux, puisqu'il s'agit d'une presse partisane. Deuxièmement, ils sont le miroir de la vie des fédérations communiste et socialiste, deux partis du Front populaire.

Le dépouillement de ces quatre titres n'a pas été fait intégralement, car le travail aurait été beaucoup trop long pour un mémoire de Master d'une seule année. Nous avons donc procédé

---

<sup>85</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit., p. 2.

<sup>86</sup> J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*, op. cit., p. 2.

<sup>87</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit., p. 2.

<sup>88</sup> *Ibid.*

de la manière suivante. A la lumière de nos lectures bibliographiques et des archives que nous avons précédemment citées, nous avons établi une frise chronologique d'événements internationaux, nationaux et locaux. Enfin, à partir de celles-ci, nous avons consulté les numéros des journaux qui leurs étaient liés, et parfois quelques numéros antérieurs ou postérieurs. Nous savons que cette méthode est contestable, mais contraint, nous ne pouvions faire mieux. Ainsi, c'est la seconde limite de nos recherches.

Pour terminer cette partie sur les sources, nous regrettons vivement de ne pas avoir pu dépouiller toutes celles que nous voulions, essentiellement par manque de temps. En outre, nous pouvons déplorer que les sources soient parfois lacunaires ou même manquantes, comme c'est le cas de certains numéros du *Droit du Peuple* ou du *Travailleur alpin*. Enfin, nous pouvons regretter les aléas des temps qui n'a pas permis de conserver certaines archives, comme celles du Parti communiste des Alpes détruites ou saisies au moment du Pacte germano-soviétique d'après le témoignage de Paul Billat<sup>89</sup> ou celles du syndicat des mineurs de La Mure<sup>90</sup>.

### ***Une bibliographie à l'image du Front populaire...***

Notre recherche s'inscrit donc à la croisée de deux axes : le Front populaire et le département de l'Isère. Dans les deux cas, nous avons mobilisé une bibliographie abondante. Pour le premier, nous avons utilisé des ouvrages de plusieurs thématiques. Premièrement, s'inscrivant dans la lignée historiographique nationale, nous avons utilisé les œuvres les plus emblématiques des diverses périodes. Cela peut être les actes de colloque de « Léon Blum, chef de gouvernement » et « Edouard Daladier, chef de gouvernement », la thèse de Pascal Ory sur les politiques culturelles ou l'ouvrage de Jean Vigreux. Deuxièmement, les ouvrages généraux ou spécifiques qu'ils soient de l'ordre de l'histoire politique, sociale et économique ont été mobilisés à divers moments. Troisièmement, nous avons utilisé des ouvrages sur l'histoire des organisations de gauche et des syndicats. Par exemple, ceux de Serge Bernstein pour le Parti radical, Georges Lefranc pour le socialisme et celui de Serge Wolikow, Roger Martelli, Jean Vigreux pour le communisme publié en 2020 pour les cent ans du P.C.F et Antoine Prost pour la C.G.T.

Cependant, riche du renouvellement historiographique de ces dernière années, notamment via l'acte de colloque « Les deux France du Front populaire » nous n'avons pas négligé une bibliographie liée aux « forces adverses » comme les appelait René Rémond. Nous avons mobilisé des auteurs comme Jean-Marie Delbreil et sa thèse sur la démocratie-chrétienne

---

<sup>89</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 7.

<sup>90</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936*, op. cit, p. 4.

de l'entre-deux-guerres, François Audiguier sur l'Alliance Démocratique, Michel Branciard pour la C.F.T.C. ou le récent ouvrage de Gilles Richard sur l'Histoire des droites en France. En outre, les « angles morts » ne sont pas mis de côté en utilisant le courant de l'histoire des femmes et du genre, notamment avec les recherches de Morgan Poggioli sur les femmes au sein de la C.G.T. et leur place dans le monde du travail ou pendant les grèves de juin 1936.

Enfin, le Front populaire étant un mouvement aux multiples faces, des ouvrages issus d'historiographies diverses ont été utilisés, tels que l'histoire de la presse, du tourisme, de l'éducation, de l'agriculture ou bien traitant des relations internationales, dans ce jeu de contextes emboîtés. Pour cette dernière, nous avons mobilisé le premier tome de l'œuvre de Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales*. Ainsi, que divers ouvrages plus spécialisés, comme celui de François-Georges Dreyfus sur le III<sup>e</sup> Reich, Serge Berstein et Pierre Milza sur le fascisme, Guy Hermet pour la guerre d'Espagne ou Nicolas Werth sur l'Union soviétique.

Pour le département de l'Isère, la bibliographie est tout aussi conséquente et plurielle, nous l'avons déjà étayé dans la partie historiographique. Parmi les ouvrages les plus précieux, nous comptons celui de Pierre Barral sur l'histoire politique et sociale du département de l'Isère sous la troisième république. Ensuite, nous avons mobilisé des travaux dans des thématiques plus précises, tel que tous ceux sur les fédérations de partis politiques, les syndicats, etc. Comme sur le plan national, nous n'avons ni négligé la droite, ni la C.F.T.C., ni même le patronat. Enfin, nous avons aussi utilisé des ouvrages au sujet très précis, traitant d'un événement ou d'une personne.

### ***Problématique et plan***

Notre ambition est donc de nous placer au sein de ces deux courants historiographiques, fort des renouvellements qu'ils ont subis, et de réaliser cette histoire du Front populaire dans le département de l'Isère. Nous articulerons notre réflexion autour de cette question : Comment le Front populaire s'est-il déroulé dans le département de l'Isère ? A-t-il été singulier ? A-t-il, au contraire, suivi la lignée nationale ? Qui en sont les acteurs ? Qui en sont les opposants ?

Afin de répondre à cette problématique, nous diviserons notre développement en trois temps distincts. Tout d'abord, nous traiterons de la naissance du Front populaire. Nous commencerons par revenir sur la situation politique, sociale et économique du département en 1934. Puis, nous verrons le début du rassemblement populaire, avec ses difficultés spécifiques iséroises. Ensuite, nous verrons la vie du Front populaire. Dans cette partie, nous aborderons les élections législatives d'avril-mai 1936, puis la vague de grève qui suit. De plus, nous

tenterons d'aborder les impacts des politiques du Front populaire sur le département. Enfin, nous terminons par parler de l'agonie du Front populaire. Nous verrons l'impact des crises internationales sur la population et les forces politiques, la détérioration des relations entre partis du Front populaire puis la crise sociale.



## **Partie 1**

-

### **La naissance du Front populaire**



## Chapitre 1 – Le département de l’Isère en 1934

A l’image d’une vie humaine, un mouvement politique, qu’il soit un parti ou une coalition, naît, vit et meurt. Dans une première partie, nous débiterons donc par étudier la naissance du Front populaire dans le département de l’Isère entre février 1934 et mars 1936. La première date marque l’événement national qui marque sa naissance : le 6 février parisien et les manifestations de la droite et de l’extrême devant le Palais Bourbon. La seconde, quant à elle, est le début de la campagne électorale pour les élections législatives. Celle-ci marque l’un des deux grands moments du Front populaire : la victoire électorale. Il s’agit donc de l’entrée dans l’apogée du mouvement et la fin d’une période de montée en puissance. Ainsi, nous allons revenir sur cette naissance du mouvement.

Dans un premier temps, nous allons revenir sur le département en 1934, ce chapitre constitue le contexte de notre étude et nous permettra de mieux cerner le territoire. Ensuite, nous traiterons de l’année 1934 depuis le 6 février jusqu’à l’aube des élections municipales de 1935 avec les journées de lutte commune de la gauche, de manifestations, de contre-manifestations, du fort sentiment unitaire syndical entre C.G.T. et C.G.T. Mais aussi les difficultés, les réticences de la S.F.I.O. à l’égard du P.C.F, l’anti-collectivisme du radicalisme isérois. Enfin, nous terminerons par aborder l’année 1935 et les défis multiples : les élections municipales de 1935, contre-pied total de l’évolution nationale avec des radicaux anti-collectivistes alliés à la droite, la réunification syndicale et la formation du Rassemblement populaire dans le département.

Avant de débiter par le cœur de notre sujet, il nous faut revenir sur les caractéristiques du milieu dans lequel le Front populaire naît, c’est-à-dire, le département en 1934. Nous allons donc dresser le portrait de ce territoire, qu’il soit démographique, politique ou social afin de mieux comprendre ses structures.

## I. L'Isère : aspects généraux et humains du département d'entre-deux-guerres

### A. *Un territoire entre Rhône et Alpes en mutation : aspects géographiques et démographiques*

#### 1. *Un « non-sens géographique » (Raoul Blanchard) : un département mi-alpin, mi-rhodanien*

Avant de traiter du monde politique et du monde du travail, il nous faut revenir sur le département en tant que territoire, c'est-à-dire une partie de la surface terrestre bornée par des frontières définies sur laquelle vit un groupe d'humains, ici, la population iséroise. Il s'agira dans cette partie de chapitre de revenir sur les aspects généraux du département à la fois géographiques, démographiques et culturels pour cerner au mieux le département. Celui-ci par ses 823 600 hectares arrive en huitième position par sa superficie<sup>1</sup>. Sa formation remonte à la Révolution française, où la province du Dauphiné, rattachée à la monarchie française en 1349 par son transport du dernier Dauphin Humbert II à Charles V, est divisée en trois départements : la Drôme, les Hautes-Alpes et l'Isère. Ce dernier se retrouve voisin des anciennes parties de la province, de l'Ardèche, de l'Ain et du Rhône, mais jusqu'au rattachement des territoires savoyards à la France, c'est un département frontalier avec la monarchie sarde. Ce n'est qu'après le traité de Turin et les plébiscites de 1860 que l'Isère perd ce statut de « marches » territoriales avec un Etat. Les deux villes iséroises et savoyardes de Pont-de-Beauvoisin, séparées par la rivière le Guiers sont dès lors toutes deux françaises.

Le territoire du nouveau département, dont Grenoble est le chef-lieu, est assez disparate, ce qui fait dire à Raoul Blanchard qu'il est un « non-sens géographique », mi-alpin, mi-rhodanien<sup>2</sup>, entre les deux arrondissements de la Tour-du-Pin et de Vienne au nord, et ceux de Grenoble et Saint-Marcellin (il fusionne en 1926 avec celui de Grenoble et sa sous-préfecture est supprimée) au sud. Ce dernier est marqué par son relief. On y trouve des monts et des massifs aux altitudes élevées, comme l'Oisans, Belledonne, le Vercors ou la Chartreuse et des vallées comme le Grésivaudan, la Romanche, le Drac ou celle qui a donné le nom au département. Au nord, dans les arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin, les paysages sont l'exact inverse. A partir des cantons de la Côte-Saint-André, du Grand-Lemps et jusqu'à Pont-de-Beauvoisin naissent les plaines rhodaniennes qui s'étendent jusqu'à Lyon et le Rhône. Notons qu'en 1934, plusieurs communes rattachées au Rhône postérieurement dans les années 1960

---

<sup>1</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 27.

<sup>2</sup> *Ibid.*

sont iséroises comme Décines-Charpieu ou Saint-Priest. Cette question du rattachement du nord au département voisin est un débat de longue date. En 1852, les limites entre les deux entités administratives françaises sont modifiées et Lyon, ville limitrophe de l'Isère ne l'est plus avec l'incorporation au Rhône de Bron, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne et la Guillotière. A la sortie de la Première guerre mondiale, c'est la question du rattachement de la région Viennoise qui est posée au Conseil général<sup>3</sup>. Joseph Brenier, conseiller du canton de Vienne-nord et maire de la ville défend l'émancipation de la ville aux origines romaines dont l'économie est orientée vers le département voisin et se veut avant tout rhodanienne. Un duel oratoire l'oppose alors au conseiller général de Saint-Jean-de-Bournay (canton de l'arrondissement de Vienne, limitrophe de Saint-Marcellin) défendant le caractère dauphinois de ce territoire.

En termes de population, en 1931, le département compte 584 017 habitants, soit 1.4% d'une population française de 41.6 millions de personnes<sup>4</sup>. Sur l'ensemble du territoire, l'évolution est positive, on observe une augmentation de sa population au XIXe siècle et début XXe. Cependant, cette courbe ascendante n'est pas le fait de la transition démographique française, puisque le département arrive à la troisième place de la plus forte chute du taux de natalité<sup>5</sup>. Son solde positif est le fait de migrations françaises et internationales. Par exemple, entre 1921 et 1931, on compte une plus-value de 58 495 habitants, avec un déficit naturel de 3 718 naissances<sup>6</sup>. A l'intérieur du département, on trouve de fortes disparités démographiques, entre des zones fortement peuplées comme les agglomérations de Grenoble et de Vienne et des territoires montagnards comme dans l'Oisans ou le Vercors.

## 2. *Le monde des campagnes : exode rural et modernisation*

Les zones rurales qu'elles soient en plaines ou en montagnes subissent, comme dans la France entière, l'exode de leurs populations vers les villes. Ainsi, Pierre Barral a étudié ce dépeuplement rural sous la Troisième république. En près de quatre-vingt-cinq ans, il y a une perte de 40% des populations villageoises et une division par deux dans les secteurs montagnards. En chiffre, de 1911 à 1936, nous passons de 271 976 à 225 358 habitants<sup>7</sup>. Le

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>4</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>5</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 42.

nombre d'exploitation agricole diminue de 33% de 1872 à 1936 avec concentration de la propriété entre les mains de petits cultivateurs-propriétaires<sup>8</sup>.

En outre, les campagnes se métamorphosent et se modernisent dans les quatre premières décennies du XXe siècle. Des caractéristiques ne changent pas telle qu'une pratique religieuse supérieure aux zones urbaines, comme dans les cantons de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le Grand-Lemps, Virieu et la Côte-Saint-André<sup>9</sup>. Mais, elles s'ouvrent aussi à des pratiques et des habitudes nouvelles venant des villes ou d'autres régions. Par exemple, la consommation et les pratiques culturelles changent. Le café remplace la soupe du matin, la viande de boucherie le porc du saloir, les pâtes de l'épicerie la pogne<sup>10</sup>. Dans le village de Morette, on s'habille maintenant comme en ville et le quart des maisons possèdent un poste radio<sup>11</sup>. Avec l'essor du tourisme, les zones de montagne voient dans ce flux nouveau un profit certain. Dès lors, les campagnes s'ouvrent à cette nouvelle pratique et deviennent guide ou louent des chambres, comme c'est le cas dans le Haut-Dauphiné<sup>12</sup>.

Pendant l'entre-deux-guerres, un effort important est mis dans la modernisation des campagnes par l'Etat et le Conseil général de l'Isère. Au niveau gouvernemental, cette période est marquée par l'action d'Henri Queuille, ministre de l'agriculture dans quatorze gouvernements – soit un total de huit années – depuis celui d'Alexandre Millerand en 1920 jusqu'à celui d'Edouard Daladier de 1938 à 1940. Son entreprise suit trois missions : moderniser l'agriculture, maintenir les ruraux en abaissant la pénibilité du travail et électrifier les campagnes. Pour cette dernière, ce sont 600 millions de francs qui sont investis depuis 1920. En 1919, seules 7 500 communes (20%) ont accès à l'électricité, en 1949, ce sont 37 000 soit 98%<sup>13</sup>. En Isère, pays de la houille blanche, les taux d'électrification sont supérieurs à la moyenne nationale. En 1914, 35% des communes en sont équipées, en 1927 71% (48% au niveau national) et en 1932 92%<sup>14</sup>. Le plus gros handicap reste la dispersion de l'habitat, notamment des les zones de reliefs où l'arrivée de la « fée électricité » nécessite plus de moyens. Le Conseil général prend part à l'effort. L'office agricole départemental répartit 3.3 millions

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 536.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>11</sup> Joseph GARAVEL, « Les Paysans de Morette: un siècle de vie rurale dans une commune du Dauphiné », Armand Colin, Paris, 1948, p. 92-94.

<sup>12</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>13</sup> Isabelle BOUSSARD, « Les idées du parti radical en matière de politique agricole sous les IIIe et IVe républiques », in Serge BERTSEIN et Marcel Ruby (dir.), *Un siècle de radicalisme*, Presse universitaire du Septentrion., Villeneuve-d'Ascq, 2004, p. 229-254, p. 246-247.

<sup>14</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 117.

pour la modernisation de l'outillage agricole et les pratiques de cultivation. Cependant, la mécanisation se révèle lente et imparfaite. En 1929, on compte 2 931 batteuses, 30 400 faucheuses, 5 400 moissonneuses, 396 tracteurs, 645 semoirs mécaniques, 25 machines à traire pour 32 116 propriétés agricoles en 1929<sup>15</sup>. En outre, dans les territoires en coteaux ou pente sévère, l'utilisation des machines n'est pas toujours possible. Les pratiques traditionnelles de production persistent comme le : « traitement contre mauvaises herbes avec appareils à dos, moissons à la faux, liages à la main, etc... autant de travaux longs et pénibles, nécessitant une main-d'œuvre importante et augmentation autant le prix de revient de cette culture »<sup>16</sup>

### 3. *Un monde urbain en expansion*

Si l'exode rural vide les campagnes, il accroît la population des villes. Ainsi, en 1931, la population urbaine française devient supérieure à celle des campagnes avec 51.2%<sup>17</sup>. Ce chiffre est le résultat d'un long processus qui prend corps aux XIXe et XXe siècle en France, comme en Isère. Ainsi, en 1851, 35% de la population iséroise réside en ville, en 1936 le chiffre dépasse les 60%<sup>18</sup>. L'évolution du chef-lieu est éloquent de ce renforcement des masses urbaines. A la fin de la Deuxième république, Grenoble compte 31 341 habitants. En 1872, on en dénombre un tiers de plus. Puis, en 1911, elle approche du double, avoisinant les 80 000. Enfin, en 1936, on compte 95 806 grenoblois, soit un triplement de la population en quatre-vingt ans. Sa part dans le département passe de 5 à 16%<sup>19</sup>. Cet essor des zones urbaines, comme partout en France, est dû à l'industrialisation et à la demande d'une main-d'œuvre importante. Ainsi, on voit augmenter la part des masses populaires. Au début de la période de l'Empire libéral, on compte 40 000 ouvriers dans le département, à la fin du siècle, on en trouve 66 000. L'acmé est atteinte en 1931 avec un chiffre supérieur à 120 000. La crise économique le réduit en 1936 à 100 000<sup>20</sup>.

Le développement d'industries participe au développement des autres villes du département. Par exemple, Vienne compte en 1936 25 438 habitants<sup>21</sup> et se hisse au deuxième rang. Le tissu urbain du département est dominé par ces deux villes et leurs agglomérations. L'essor de Grenoble et de Vienne participe à celui des zones proches. Leur accroissement pose

---

<sup>15</sup> ADI. 132 M 26. Rapport sur la fixation du prix du blé de l'année agricole 1937-1938. Annexe du procès-verbal du 23 juillet 1937.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>18</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 48.

un problème de logements et une limitation des zones de constructions et du foncier. Ainsi, les industriels comme les ouvriers se reportent vers des zones proches pour s'établir. Par exemple, la commune de Fontaine où des ateliers de l'entreprise Merlin-Gerin sont établis dans les années 1920 passe de 3 461 à 4 200 habitants durant l'entre-deux-guerres<sup>22</sup>. Il en est de même à Saint-Martin-D'Hères où la population double de 2 508 à 5 633<sup>23</sup>. Enfin, il y a aussi tout une série de centres industriels secondaires, avec des populations plus réduites. Cela peut être des bourgs traditionnels, chefs-lieux de cantons, qui ont tiré bénéfice de l'installation d'industries comme la papeterie à Moirans, Domène, Rives<sup>24</sup>, Bourgoin et ses 12 414 habitants<sup>25</sup> ou les mines avec le bassin houiller de La Mure et ses 7 287 habitants<sup>26</sup> dont 4 400 pour la commune centre<sup>27</sup>. Mais, cela peut aussi être des zones nouvelles, comme par exemple, Pontcharra dans le canton de Goncelin, dont la population dépasse largement celle du chef-lieu, et où sont implantées des usines métallurgiques et des papeteries.

## ***B. Culture et débats : une société marquée par les legs du passé***

### *1. L'université de Grenoble*

Cet essor industriel, l'Isère le doit aussi à ses novateurs, et notamment à Aristide Bergès, père de la « Houille blanche »<sup>28</sup>. Cette hydroélectricité a de nombreuses conséquences sur la vie du département. Et parmi celles-ci, on retrouve le développement de l'université de Grenoble, dont le nombre d'étudiants comme de professeurs ne cesse d'augmenter sous la IIIe République<sup>29</sup>. Ainsi, l'Institut électrotechnique de la Houille blanche est créée en 1901, avant d'être rejoint en 1924 par l'institut juridique de la Houille blanche. Ces deux structures sont dirigées pendant l'entre-deux-guerres par Louis Barbillon puis René Gosse pour la première et André Pépy pour la seconde.

Une autre caractéristique commune de ces trois hommes est l'engagement au sein de la cité, que l'on peut globaliser à l'ensemble du monde universitaire isérois<sup>30</sup>. En effet, beaucoup

---

<sup>22</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit., p. 9.

<sup>23</sup> G. VERGNON, *Eugène Chavant, Du « poilu » au chef de maquis*, op. cit., p. 18.

<sup>24</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 47.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>27</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », *Revue de géographie alpine*, 3, 1940, p. 249-346, ici p. 250.

<sup>28</sup> André LOUIS, *Aristide Bergès une vie d'innovateur: de la papeterie à la houille blanche*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, p. 189-193.

<sup>29</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 297.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 296-297.

de ces intellectuels ont un engagement politique. Barbillion est le dirigeant de l'Alliance démocratique iséroise et Pepy, l'un des militants du P.D.P. Quant à René Gosse, il est élu conseiller municipal socialiste de Grenoble en 1929 et 1935 et compte parmi les caciques de la Fédération socialiste de l'Isère. On trouve aussi des personnalités comme Jacques Chevalier, doyen de la faculté de lettre fervent catholique de droite et Léon Perrier, zoologue et sénateur radical et président du conseil général durant la période d'entre-deux-guerres<sup>31</sup>. La politique n'est pas le seul engagement, et les associations en sont un autre. Par exemple, Edmond Esmonin, professeur d'histoire de l'art de l'université dirige la fédération départementale de la Ligue des Droits de l'Homme et ses 4 183 membres en 1933<sup>32</sup>. Notons aussi la présence du président national de la Ligue de l'enseignement à partir de 1934, l'ancien sénateur socialiste viennois, Joseph Brenier<sup>33</sup>.

## 2. *L'héritage révolutionnaire : le mythe de Vizille*

Parmi les grands legs du passé, on compte dans le département, un fort héritage de la Révolution française au travers d'un événement vizillois de 1788. Les édits de mai, réformes en force de la justice mettant en vacances les Parlements provinciaux remplacés par des cours de justice, provoquent le vif mécontentement de celui de Grenoble et de son personnel. Ainsi, le 7 juin, alors que les parlementaires quittent la ville sur injonction du duc de Clermont-Tonnerre, une émeute éclate, c'est la fameuse « journée des tuiles ». Le mythe veut que les habitants en aient jeté sur les troupes royales, depuis les toits des bâtiments. Face à cela, le gouverneur général du Dauphiné recule et ordonne aux parlementaires de rester dans la ville et tenter de calmer la colère de la population. Sous l'action de Jean-Joseph Mounier et d'Antoine Barnave, une délibération des trois ordres grenoblois inscrit l'opposition dauphinoise à l'ensemble de la révolte des Parlements de province et convoque les Etats provinciaux<sup>34</sup>.

S'ils ne sont pas un succès par manque d'adhésion populaire, voir une certaine hostilité, ils se tiennent au château de Vizille et émettent une délibération marquante, le 21 juillet, sous l'influence de Jean-Joseph Mounier et Antoine Barnave :

*Nous nous faisons gloire d'être Français... Les Trois Ordres du Dauphiné ne sépareront pas leur cause de celles des autres provinces et... en soutenant leurs droites particuliers, ils n'abandonneront pas ceux de la Nation. Toutes les provinces ont des chartes qui les affranchissent des impôts arbitraires et, quand elles n'en auraient pas, elles ne devraient pas moins être exemptes... Ni le temps ni lieu ne*

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 316.

<sup>34</sup> Bernard BLIGNY, *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, Privat, 1973, p. 326-329.

*peuvent légitimer le despotisme ; les droits des hommes dérivent de la nature seule et sont indépendants de leurs conventions*<sup>35</sup>.

Dès lors, ces deux journées marquent l'idée d'un Dauphiné instigateur de la Révolution française, comme le souligne Pierre Barral :

*« Vizille, berceau de la Révolution », aucune image peut-être n'est plus populaire en Dauphiné*<sup>36</sup>.

Les prédispositions révolutionnaires du Dauphiné font par la suite débat. A la thèse de l'autonomie des communautés montagnardes libres depuis tout temps de Jules Michelet s'oppose celle de la puissante bourgeoisie industrielle dauphinoise de Jean Jaurès. Depuis le XIXe siècle, l'historiographie s'est penchée sur cette question mais que les événements dauphinois aient suscité la querelle entre ces deux grands hommes est significative.

Pendant la succession des régimes politiques que connaît la France au XIXe siècle, le « mythe de Vizille »<sup>37</sup> se maintient avec un fort courant démocratique, comme l'affirme Pierre Barral en parlant d'un appel qui résonne pendant cent cinquante ans. Ainsi, le centenaire de la Révolution en 1889 prend une grande importance dans la partie de l'ancienne province. En juillet 1888, Sadi Carnot, président de la République est reçu à Grenoble, Vizille et Romans. Nous verrons plus tard dans notre développement que ce mythe reste une référence pour la gauche dont le communisme, lors de son tournant national, va s'emparer.

### 3. La « Cicatrice » (Pierre Barral) : le leg des Chartreux

Le grand débat de la société iséroise au début du XXe siècle est celui des Chartreux, cet ordre religieux créé au Moyen-Âge par Saint-Bruno et dont la maison-mère se trouve dans le massif éponyme. Il faut dire que la question religieuse ne manque pas de polémiques et d'affaires dès le début de la IIIe République. En 1872, des pèlerins de la Salette<sup>38</sup> accusés d'avoir crié « Vive Henri V » sont hués à leur passage à Grenoble<sup>39</sup>. En 1886, une affaire fait grand bruit dans l'ensemble du pays. L'administration ordonne la fermeture de la chapelle d'une usine de Châteauvillain à proximité de Bourgoin et pour se faire les forces de l'ordre sont envoyées. Cette intervention fait un mort et un blessé (le prêtre). La presse française s'en fait l'écho et le Gouvernement est interpellé à ce sujet. Mis à part ces spécificités, les grands débats

---

<sup>35</sup> Cité par P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 382.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 382-383.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 405.

<sup>38</sup> Le 19 septembre 1846, deux enfants auraient vu une apparition de la Vierge dans cette commune iséroise. Un pèlerinage est organisé dans la décennie suivante, et plusieurs milliers de fidèles s'y rendent durant l'été chaque année. Pour plus d'informations : *Ibid.*, p. 254.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 480.



religieux nationaux s’immiscent dans le département. Par exemple, les lois scolaires de Jules Ferry qui rendent l’école gratuite, obligatoire mais surtout laïque.

Cependant, la grande affaire est celle des Chartreux. En 1901, le président du conseil des ministres, Pierre Waldeck-Rousseau fait adopter une loi durcissant le contrôle gouvernemental sur les congrégations<sup>40</sup>. Ces dernières doivent alors demander une autorisation. Monseigneur Fava, évêque de Grenoble entre en contact avec le président du conseil et obtient les assurances nécessaires : une demande d’autorisation est déposée et le rapport du préfet y est favorable<sup>41</sup>. Or, Emile Combes remplaçant le président du conseil précédent à l’été 1902 applique cette loi avec rudesse, là où son prédécesseur était plus souple. Il ignore les assurances et positionne contre l’autorisation. Au sein de la société iséroise, la question est omniprésente, comme le souligne Pierre Barral : « A table, on a parlé des Chartreux, c’était du reste dans tout le Dauphiné la conversation la plus habituelle à ce moment ». Le débat est clivant : on est pour ou l’on est contre les Chartreux. Ceux-ci reçoivent des soutiens multiples parmi les croyants, les touristes ou en raison de leur apport économique. *Le Petit dauphinois*, d’orientation radicale jusqu’alors, prend leur défense et s’oppose à son camp le 5 novembre 1902<sup>42</sup>. La séance de la Chambre des députés du 26 mars 1903 est particulièrement agitée entre le député modéré Pichat et Emile Combe. A l’issue du débat, l’autorisation est rejetée par 338 voix (dont les 6 députés radicaux de l’Isère) contre 221 (dont les 2 députés modérés). Le 29 avril 1903, les Chartreux sont expulsés *manu militari* par les forces de l’ordre et vont trouver exil en Italie<sup>43</sup>.

Cependant, ce sujet ne cesse pas pour autant. Parlant des Chartreux, Pierre Barral utilise le terme de « La cicatrice »<sup>44</sup>, car elle continue à animer les débats de la société iséroise et surtout le monde politique. A la fin des années 1920, la presse conservatrice lance la campagne « La Chartreuse aux Chartreux » et des tentatives de démarche sont faites auprès de Poincaré en 1927, Tardieu en 1931 et Doumergue en 1934 pour leur retour. Mais, rien n’aboutit car les gouvernements craignent l’influence de Léon Perrier au Sénat comme dans le département<sup>45</sup>. Au sein de la politique iséroise, la question provoque des remous à deux moments. Dans une interview donnée à Léon Delage pour *L’écho de Paris* le 18 août 1931, le député socialiste, Jean-Louis Chastanet se dit favorable au retour de l’ordre monastique : « Si donc au Parlement

---

<sup>40</sup> Sarah A. CURTIS, « Persécution et résistance (1901-1904) », in *L’Enseignement au temps des congrégations : Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2019, p. 207-239.

<sup>41</sup> P. BARRAL, *Le département de l’Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 415.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 341.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 416.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 421.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 422.

était posée la question du retour des congrégations, je voterais pour, ainsi que plusieurs de mes collègues socialistes » La publication de l'article et sa reprise dans la presse locale conservatrice provoque un scandale et l'exclusion du parlementaire de la S.F.I.O<sup>46</sup>. Une affaire similaire met en cause Joseph Serlin, sénateur radical à l'été 1934 et provoque une : « vive émotion au sein du Parti radical »<sup>47</sup> après la publication d'articles le disant favorable au retour des Chartreux. Même trois décennies après, la cicatrice reste visible.

### *C. Une société ouverte sur le monde : réseaux de transports et diaspora étrangère*

#### *Une importante diaspora étrangère*

Après leur expulsion, les Chartreux se déplacent de l'autre côté des Alpes pour trouver refuge à Pignerol. Ils font, dès lors, le chemin inverse de l'immigration italienne iséroise. De manière globale, on trouve en effet une importante population étrangère. En 1931, 7.1% de la population française est de nationalité étrangère<sup>48</sup>. Avec la crise économique, cette part se réduit à 5.2%<sup>49</sup> en 1936, soit environ 2.2 millions de personnes<sup>50</sup> et reste tout de même importante. Dans le département, on compte en 1930, 70 680 immigrés<sup>51</sup>, soit 11% de la population, le classant dixième des départements français. Le quart de ces effectifs se concentrent à Grenoble avec environs 18 000 personnes<sup>52</sup>(20% des habitants de la commune) et de manière générale, dans les agglomérations industrielles comme Voiron Saint-Marcellin, La tour-du-Pin ou Vienne<sup>53</sup>. Dans des communes comme Susville, Frogès ou Décines-Charpieu, leur nombre est même supérieur à celui des habitants français<sup>54</sup>. Pour les industriels, ils constituent une main-d'œuvre peu qualifiée, utile dans les usines aux tâches répétitives, peu chères<sup>55</sup> et facilement licenciables afin : « d'amortir les fluctuations économiques »<sup>56</sup>.

Dans ces villes, la diaspora la plus importante est celles des Italiens. En 1931, ils représentent 37 605 personnes, soit plus de la majorité. Cette immigration est économique et

---

<sup>46</sup> Bernard MACHU, « La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940 » T.E.R., Université de Grenoble, Grenoble, 1972, p. 70.

<sup>47</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 20 août 1934.

<sup>48</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 22.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 6.

<sup>51</sup> Voir le tableau 2 de l'annexe 2 « Les structures économiques iséroises »

<sup>52</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 8.

<sup>53</sup> Chantal MASSON, « Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble II, Grenoble, 1983, p. 42.

<sup>54</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 75.

<sup>55</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit, p. 91. C'est le cas à l'usine Brun du quartier de la Croix-Rouge par exemple.

<sup>56</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », art. cit, p. 301.

débute dès le XIXe siècle. La péninsule italienne connaît à ce moment-ci une croissance démographique dynamique mais ses structures agraires traditionnelles ne lui permettent pas d'en absorber l'accroissement<sup>57</sup>. Ainsi, partir est pour la population un moyen d'échapper à la pauvreté et à l'insuffisance des ressources. L'exode italien s'organise dès lors vers des pays comme les Etats-Unis ou la France. De plus, la proximité géographique de l'Isère avec la frontière italienne en fait une destination importante. Ces deux éléments expliquent la présence de cette diaspora forte en effectifs. Chaque nationalité possède sa spécialisation économique. Pour les Italiens, il s'agit du secteur du bâtiment où ils représentent 62% de la main-d'œuvre<sup>58</sup>. En outre, avec l'arrivée au pouvoir de Benito Mussolini et du fascisme en Italie à l'octobre 1922, cette diaspora est renforcée par une immigration politique certes moins importante, mais qu'il ne faut pas négliger. On note par exemple, la présence d'Oreste Donati<sup>59</sup>, antifasciste italien installé à Grenoble depuis 1932. Ainsi, des journaux de gauche écrits en Italien paraissent. Par exemple « Giustizia e Libertà » du Mouvement éponyme<sup>60</sup> ou même des journaux édités spécialement pour ce public par le P.C.F. comme « Gruppi di lingua italiana del P.C.F. »<sup>61</sup>.

Les autres nationalités possèdent, elles aussi, leurs secteurs assignés pour une part avoisinant les 31% de main-d'œuvre iséroise en 1926. Pour les Arméniens, il s'agit du cuir et pour les Polonais, les mines<sup>62</sup>. Le bassin houiller de La Mure est un lieu de concentration des diasporas étrangères. Sur 1972 mineurs en 1935, on trouve 75% de Français et 24% d'Italiens et Polonais (respectivement 14 et 10%)<sup>63</sup>. Dans le canton, la part approche les 16% avec des communes comme Susville ou le chef-lieu où les taux sont plus élevés. Ainsi, dans cette dernière commune, tout un microcosme polonais s'est formé avec des cafés et même un instituteur de cette langue<sup>64</sup>. Cette présence a parfois entraîné des élans de xénophobie comme en 1901 à l'égard des travailleurs italiens<sup>65</sup>.

---

<sup>57</sup> Bertrand BLANCHETON et Jérôme SCARABELLO, « L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914 », *Cahier du GREThA*, 13, 2010.

<sup>58</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 213.

<sup>59</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>60</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>61</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>62</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>63</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>64</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », *art. cit.*, p. 333.

<sup>65</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 211.

## 2. Le tourisme, grande cause régionale

Parmi la fréquentation étrangère au département, nous ne trouvons pas que des immigrants, mais aussi une part de touristes. Ce secteur possède une histoire ancienne dans le département et se révèle être un enjeu, il est la grande cause régionale. Ses origines remontent au XIXe siècle avec les établissements d'Uriage et d'Allevard<sup>66</sup>. Ces deux centres se structurent dans les années 1820-1830 avant de prendre leur essor dans les décennies suivantes, et constituent la première étape d'un tourisme thermal. La deuxième étape est celle de l'alpinisme dans le dernier quart du XIXe siècle. Le journaliste anglais William Brockedon en avait été le précurseur avec ses excursions dans l'Oisans, et la publication des ouvrages « Passes of the Alps » et « Journal of excursions in the Alps » dans les années 1830<sup>67</sup>. Cette pratique se développe avec des créations comme le ski club français en 1874, un corps de guide de montagne dans l'Oisans<sup>68</sup> ou l'introduction du ski dans les Alpes par Henri Duhamel en 1879<sup>69</sup>. En outre, le pèlerinage de la Salette cité précédemment amène un large public français et international chaque été, entraînant la construction d'un premier hôtel en 1865<sup>70</sup>.

Face à ces mouvements nouveaux, le tout premier syndicat d'initiative de France est créé à Grenoble en 1889 afin d'organiser et promouvoir le tourisme dans le territoire avec comme président fondateur Joseph Jullien-Février une : « petite, mais ardent, phalange de Grenoblois avisés »<sup>71</sup>. A partir du début du XXe siècle, la troisième étape du tourisme débute, celle des séjours en montagne. Ceux-ci sont favorisés par un certain nombre d'éléments. Tout d'abord, il y a l'organisation des transports. La construction de routes carrossable permet l'accès à certaines zones de montagnes, par exemple le Touring club de Franc participe à la construction de routes de corniches au-dessus de la vallée de la Romanche<sup>72</sup>. De plus, la construction de voies de tramways et de voies ferrées permet plus facilement d'arriver soit à Grenoble, soit dans les stations. Par exemple, un tramway est construit à destination de Villard-de-Lans, remplacé ensuite par un service de bus<sup>73</sup>. Enfin, dernier élément, l'essor de l'automobile<sup>74</sup>. Ensuite, il y a l'hôtellerie avec le développement de lieux d'accueil. A

---

<sup>66</sup> Jean-Marie ROY, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », *Revue de Géographie Alpine*, 41-2, 1953, p. 327-348, ici p. 331.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 332.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 544.

<sup>69</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 318.

<sup>70</sup> J.-M. ROY, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », *art. cit.*, p. 532.

<sup>71</sup> ADI. 41 J 2. Discours anonyme sur la fondation du syndicat d'initiative de Grenoble.

<sup>72</sup> André RAUCH, *Vacances en France: de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette Littératures, 2001, p. 87.

<sup>73</sup> J.-M. ROY, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », *art. cit.*, p. 547.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 341.

Grenoble, le nombre d'hôtel passe de 3 en 1887 à 45 en 1927<sup>75</sup> et un essor similaire touche Villard-de-Lans, station accueillant touristes et enfants fragiles. Le cas de cette commune est éloquent de l'essor du tourisme, puisque le maire prend un arrêté en 1926 afin d'expulser les tuberculeux pour ne pas stopper les flux touristiques<sup>76</sup>. Enfin, il y a l'organisation du tourisme à proprement dit. Par exemple, l'un des premiers services organisé est celui des « cars alpins » en 1894 pour faire découvrir la région<sup>77</sup> ou des sentiers sont créés dans les différents massifs<sup>78</sup>. Mais, ce qui est le plus éloquent est la réalisation du téléphérique de la Bastille à Grenoble, inauguré en septembre 1934 avec pour sa première année de fonctionnement 189 568 voyages<sup>79</sup>. En 1926, le chiffre d'affaire des hôtels isérois est estimé à 40 millions de francs pour 1.2 millions de nuitées<sup>80</sup>.

On comprend dès lors pourquoi le tourisme est un enjeu central pour la société iséroise. Les journaux de quelques lignes politiques qu'ils soient en sont des promoteurs. Par exemple, à l'automne 1935, *La Dépêche dauphinoise* mène une enquête sur le tourisme estival année et interviewe les présidents des syndicats d'initiatives locaux, comme le docteur Langenieux d'Alleverd<sup>81</sup>. Mais, c'est surtout pour le monde politique qu'il constitue un enjeu important. Parmi les présidents de syndicat d'initiative, on trouve beaucoup d'élus ou de personnalités politiques. Par exemple, le président du syndicat d'initiative de Valbonnais est M. Mathieu, maire et conseiller général du canton<sup>82</sup> ou Paul Michoud, dirigeant de celui de la ville de Grenoble<sup>83</sup>, est un ancien conseiller municipal de la majorité de droite de Nestor Cornier, mis en échec par Paul Mistral et Joseph Vallier en 1919.

## II. Le monde politique isérois de l'entre-deux-guerres

### A. Les gauches dans la politique locale

#### 1. Le Parti radical et la S.F.I.O. : organisations et essor de deux partis dominateurs

Non seulement la gauche, mais l'ensemble de l'échiquier politique isérois est dominé par le Parti républicain, radical et radical-socialiste (que nous appellerons communément « Parti

---

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 544.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>77</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 170.

<sup>78</sup> J.-M. ROY, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », *art. cit.*, p. 338.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 547.

<sup>80</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 168-169.

<sup>81</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 novembre 1935.

<sup>82</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 décembre 1935.

<sup>83</sup> Il comptait parmi les membres du bureau fondateur en 1889.

radical ») et la Section française de l'Internationale ouvrière, le Parti socialiste. Ce sont deux partis de gauche aux traits distincts. Le Parti radical est le plus ancien parti politique français, créé en 1901 et le mouvement politique principal de la IIIe République. Il est omniprésent pendant les quarante premières années du XXe siècle tant au Parlement, au Gouvernement que dans les affaires locales. C'est un parti de classes moyennes, son électorat comme ses cadres en sont issus en grande partie. Il refuse donc la lutte des classes et voit dans les Français avant tout des citoyens. Il est classé à gauche par héritage et par culture, à une période où le clivage entre les deux hémisphères politiques se fait sur la question de la religion et de la laïcité<sup>84</sup>. C'est un trait commun qu'il partage avec la S.F.I.O., le parti socialiste unifié par Jules Guesde et Jean Jaurès créé en 1905. A l'inverse du mouvement précédent, c'est un parti de lutte des classes, qui se veut révolutionnaire afin de transformer la société capitaliste en régime socialiste en abolissant la propriété privée. A un moment où les questions religieuses et de laïcité au début du XXe siècle sont prépondérantes, la collaboration entre les deux partis se fait jour, avec par exemple, le « Bloc des gauches » d'Emile Combes.

Dans le département, ces deux mouvements politiques prennent leur essor à la fin du XIXe siècle. Le premier comité radical est créé en 1896 à Grenoble pour les élections municipales qui voient un maire de cette coloration être élu, Félix Poulat puis Stéphane Jay après le décès de ce dernier en 1897. La structuration départementale des radicaux est assez lente. En 1902 ils sont électoralement forts avec six députés sur huit circonscriptions mais ils ne sont pas organisés. Il faut attendre l'entrée sur la scène politique d'une nouvelle génération de jeunes pour qu'un mouvement soit impulsé. En avril 1904, un congrès réunit 23 comités locaux. Mais, ce n'est qu'en 1912 après des revers électoraux que la fédération départementale s'organise<sup>85</sup>. Après la pause de la guerre, celle-ci ne renaît qu'en juin 1921 sous l'impulsion des sénateurs Léon Perrier et Joseph Vallier, qui la préside jusqu'à son décès en août 1935. Ses effectifs sont complexes à estimer. En 1928, il y aurait 2 325 adhérents mais comme l'écrit le secrétaire fédéral : « trop de comités ne sont que des clubs »<sup>86</sup>. L'organisation reste assez lâche, et les élus ont une certaine autonomie qui en fait plus un amoncellement d'individualités qu'un mouvement discipliné. Electoralement, le Parti reste influent avec toujours au moins deux

---

<sup>84</sup> Serge BERSTEIN, « La nature du radicalisme dans la France de l'entre-deux-guerres », in Serge BERTSEIN et Marcel Ruby (dir.), *Un siècle de radicalisme*, Presse universitaire du Septentrion., Villeneuve-d'Ascq, 2004, p. 99-111, p. 105.

<sup>85</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 333.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 334.

députés et une bonne partie si ce n'est l'ensemble des sénateurs du département. En outre, il domine par ses élus locaux, maires et conseillers généraux dont le nombre est le plus important.

L'essor du socialisme débute en Isère dans la dernière décennie du XIXe siècle sous l'impulsion de François Dognin. En février 1897, une fédération départementale du Parti ouvrier français est créé et l'année suivante, le tout premier député socialiste est élu en la personne d'Alexandre Zévaès dans la circonscription de Grenoble II. Les premiers conseillers généraux suivent avec l'élection de Mistral à Grenoble et Morel à Vienne en 1901<sup>87</sup>. Ce progrès à l'aube du XXe siècle effraie les milieux de droite mais aussi dans une certaine dimension des hommes du radicalisme, partagé entre la crainte de la révolution sociale et l'attachement à la solidarité républicaine<sup>88</sup>. Ainsi, aux élections municipales de 1900 à Grenoble et Vienne<sup>89</sup>, une liste de concentration républicaine se forme alliant radicaux et modérés contre les socialistes, et remporte un succès dans les deux villes. Deux ans plus tard, le même homme est battu aux législatives par Pichat appuyé par le *Petit Dauphinois* (encore radical à ce moment) et par les ambiguïtés du désistement du radical Joseph Vallier<sup>90</sup>.

Après la scission de Zévaès et la structuration de la S.F.I.O. dans le département, la fédération prend son essor. En 1907, les socialistes viennois menés par Joseph Brenier, restés indépendant jusqu'alors, la rejoignent<sup>91</sup>. En 1911, on compte 94 sections pour un total de 1 437 adhérents<sup>92</sup>. Après la guerre, la scission de Tours ampute le mouvement d'une partie de ses adhérents, avec 1 100 cotisants en 1921. Cependant, son essor reprend pour atteindre 2 000 membres en 1925 et 2 400 en 1934 soit la quinzième fédération de France<sup>93</sup>. En termes électoraux, l'essor est tout aussi important. La S.F.I.O. s'implante localement. Elle conquiert des sièges de conseil généraux et des municipalités, comme Vienne ou La Mure<sup>94</sup>. Aux élections législatives, le parti fait des scores de plus en plus importants. Entre 1910, il obtient 20% des voix et trois députés. Puis, quatre ans plus tard, avec un pourcentage similaire, ce sont cinq députés sur les huit circonscriptions. Comme l'indique Pierre Barral, ces victoires sont dues en grande partie à l'appui radical, avec la discipline républicaine au second tour. Une relation synallagmatique qui permet aux deux partis en 1914 de prendre les huit sièges isérois.

---

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 428.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 530.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 340.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 330-331.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 428.

<sup>93</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>94</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 433.

## 2. *Les collaborations socialo-radicales : l'union des gauches dans les affaires locales*

La collaboration entre les deux partis de gauche est antérieure à la Première Guerre mondiale et cette union prend ses origines dans la fraternité maçonnique. La crise municipale grenobloise de 1900 provoque des troubles internes dans la loge de l'Alliance écossaise, où l'attitude anti-collectiviste du maire Stéphane Jay scandalise les jeunes radicaux qui considèrent les socialistes comme un parti d'avant-garde et souhaitent s'entendre avec eux. Dès lors, ces hommes comme Joseph Vallier et Léon Perrier créent une nouvelle loge, L'Avenir où évoluent des personnalités du radicalisme, comme du socialisme en la personne du docteur Léon Martin<sup>95</sup>. Elle compte en 1935, 182 membres dont les plus ardents défenseurs du Cartel des gauches nationales ou locales. Ailleurs en Isère, d'autres loges sont implantées, comme Concorde et Espérance à Vienne, dont l'un de ses membres, Joseph Brenier, atteint la plus haute dignité en présidant le Grand orient de 1926 à 1927. Cet homme avec Léon Perrier compte parmi les plus ardents défenseurs de l'union entre les deux partis où la fraternité maçonnique permet de faciliter les relations politiques. Ce liant se fait sur des questions religieuses, par une même attitude anticléricale, là où les questions économiques sont plus complexes et ne sont pas abordées dans les loges, comme le souligne Joseph Brenier<sup>96</sup>. Le contexte d'avant-guerre, où le thème religieux est prépondérant permet un rapprochement entre les partis. Ainsi, Vital Chomel affirme que ces relations fraternelles mettant en contact les militants des deux partis à faciliter la mise en place du Cartel des gauches local<sup>97</sup>. En outre, la notice biographique de Paul Faure, le secrétaire général de la S.F.I.O., insiste sur son absence de participation à la franc-maçonnerie et dans la gouvernance locale (municipalités, conseil général) comme éléments d'hostilité à la participation ministérielle et donc la collaboration avec les radicaux<sup>98</sup>. La discipline républicaine des deux partis est éloquente, et si la droite ne l'avait pas emporté dès le premier tour, grâce à l'aide de Zévaès, aux élections municipales grenobloises de 1912, la fusion entre les listes socialistes et radicales auraient été probable au second tour<sup>99</sup>.

Cette entente atteint son acmé après la guerre de 1914-1918 sur le plan local. Elle est le fait principal de deux hommes, unis par une profonde amitié, le socialiste Paul Mistral et le radical Léon Perrier<sup>100</sup>. La collaboration de leurs partis leur permet un partage amiable des

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 281.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>97</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble, op. cit.*, p. 79.

<sup>98</sup> Justinien RAYMOND, « FAURE Paul », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022, p.

<sup>99</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique, op. cit.*, p. 475.

<sup>100</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble, op. cit.*, p. 367.



fonctions dans le département : pour le premier, la mairie de Grenoble, pour le second la présidence du Conseil général<sup>101</sup>. Dans les deux cas, la conquête de ces institutions ne peut se faire sans l'un ou l'autre, qui forment ensuite une majorité politique que nous pouvons qualifier de « Cartel des gauches » car composée des socialistes et des radicaux, comme pour le Cartel au niveau national. Cependant, à la différence de l'échelle française, les deux participent à l'exercice du pouvoir. A Grenoble, nous avons donc une municipalité de Cartel des gauches à direction socialiste et au Conseil général à direction radicale.

La conquête de la mairie de la capitale des Alpes se déroule en décembre 1919. Après le premier tour, la liste radicale menée par Joseph Vallier décide de fusionner avec les socialistes, après des négociations avec Paul Mistral et Paul Michoud pour la droite<sup>102</sup>. C'est le début d'une collaboration qui dure pendant plus d'une dizaine d'années, où aux élections municipales de 1925 et 1929, cette même majorité triomphe à deux reprises. La cohésion grenobloise n'est remis en cause qu'avec le décès de Paul Mistral en août 1932, marquant la fin d'une époque dans la ville et dans le département et laissant une minorité radical plus réticente à admettre l'autorité du nouveau maire, Léon Martin<sup>103</sup>. Au Conseil général, l'alliance fait tomber de sa présidence, un éminent modéré isérois, en la personne d'Antoine Dubost, ministre de la justice du gouvernement de Jean Casimir-Perier, président du Sénat depuis 1906 et du Conseil général depuis 1893, il est détrôné par Léon Perrier en 1920.

Ailleurs dans le département, radicaux et socialistes collaborent au sein de municipalités à direction socialiste ou radicale. Par exemple, Joseph Brenier conquiert la mairie de Vienne en 1906 à la tête d'une liste socialo-radical<sup>104</sup>. En outre, ce dernier a besoin des radicaux pour conserver sa mairie. Lorsque le modéré Sannejean forme une liste de concentration républicaine en 1919, il l'emporte. En 1925, les socialistes reviennent à la direction de la mairie et jusqu'à la guerre sous l'égide de Lucien Hussel. 1929 avec l'aide des radicaux, dont son premier adjoint, Léon Tournier est l'un des dirigeants. Pour terminer, nous pouvons en citer quelques unes supplémentaires pour appuyer la force de cette collaboration comme Vinay avec le maire radical Jullin<sup>105</sup>, Voiron (même si le climat politique local est spécial, où avant d'être socialiste ou radical, on est « ravatiste » du nom du maire Jules Ravat<sup>106</sup>) ou La-Tour-du-Pin<sup>107</sup>. Ainsi, en

---

<sup>101</sup> B. BLIGNY, *Histoire du Dauphiné*, *op. cit.*, p. 395.

<sup>102</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 476.

<sup>103</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, *op. cit.*, p. 353.

<sup>104</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 530.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 497.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 494.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 514. Avant l'exclusion de Jean-Louis Chastanet de la S.F.I.O. en 1931.

1929 la préfecture et les deux sous-préfectures sont contrôlées par des majorités unissant radicaux et socialistes.

### 3. *Le Parti communiste en Isère : un parti isolé et sectaire*

Au sein de la gauche iséroise, le Parti communiste ne prend qu'une place réduite entre 1920 et 1934. Pendant la Première Guerre mondiale, les socialistes isérois se démarquent de la ligne nationale. Le député Jean-Pierre Raffin-Dugens participe à la Conférence de Kienthal en avril 1916 et dès l'année précédente, les dirigeants de la fédération entrent dans la minorité favorable à une paix juste et sans annexion<sup>108</sup>. Après la Révolution d'octobre en Russie et la fin de la guerre, l'année 1920 amène la question de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale. Lors du congrès fédéral préparatoire avant le congrès national, les 4/5<sup>ème</sup> des adhérents isérois se prononcent pour cette adhésion (84 mandats) contre une minorité pour la motion Longuet (21)<sup>109</sup>. A Tours, la scission est prononcée, malgré la tentative de Paul Mistral de maintenir l'unité. Sa motion rejetant le télégramme Zinoviev est battue par 3 247 mandats contre 1 328<sup>110</sup>. Dans le département, Dognin, Raffin-Dugens et les maires de La Mure et Vizille rejoignent le P.C.F. avec une grande partie des militants de la base pour atteindre 1 200 cotisants en 1921<sup>111</sup>. Le P.C. des Alpes – Les régions de Vienne et Bourgoin sont rattachées à la région lyonnaise – suit alors l'évolution nationale du Parti et les trois temps du communisme français<sup>112</sup>.

Il y a tout d'abord, le temps du Front unique à la base afin de « plumer la volaille socialiste » entre 1921 et 1923. Dès cette période, en Isère, le parti perd sa dynamique initiale face à la S.F.I.O. qui lui inflige plusieurs coups sérieux. Le maire de La Mure, Marius Ricard retourne à la « Vieille maison »<sup>113</sup>, la municipalité de Vizille mal gérée voit des élections partielles donner la majorité aux socialistes<sup>114</sup> et Raffin-Dugens est mis en échec par Léon Martin aux élections cantonales de 1922. Le deuxième temps de la « bolchévisation » du P.C.F. de 1923 à 1928 n'améliore pas la situation iséroise. Cette phase, orchestrée par Zinoviev, marque le début d'une prise de contrôle total du parti par l'Internationale communiste (I.C.). Celle-ci va engager son ouvrierisation<sup>115</sup> et la purge des personnalités hétérodoxes ou

---

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 370-371.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 436.

<sup>110</sup> Roger MARTELLI, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, *Le parti rouge: une histoire du PCF, 1920-2020*, Malakoff, Armand Colin, 2020, p. 28.

<sup>111</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 437.

<sup>112</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>113</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 461.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 484.

<sup>115</sup> R. MARTELLI, J. VIGREUX et S. WOLIKOW, *Le parti rouge*, *op. cit.*, p. 36-37.

indépendantes à l'image de Ludovic-Oscar Frossard, obligé de démissionner après la mise en place l'incompatibilité avec la franc-maçonnerie<sup>116</sup>. Ainsi, en 1925, Jean-Pierre Raffin-Dugens est exclu et remplacé par un militant envoyé par la direction parisienne, Rybroeck qui aura le même sort que son prédécesseur en 1928 avec l'arrivée de François Campiglia<sup>117</sup>.

Enfin, la dernière phase vient totalement isoler le P.C. des autres partis de gauche et participe à la chute de son corps militant, c'est la période de lutte « classe contre classe » engagée 1928. Au début de l'année, une vague d'exclusions fait tomber les rangs à une centaine à Grenoble et moins de 500 dans le département, jusqu'à atteindre les 300 militants en Isère en 1934<sup>118</sup>. De plus, l'implantation locale est extrêmement réduite. En 1935, seules sept cellules d'entreprises sont recensés par Bernard Duraud et entre 14 et 30 section locales<sup>119</sup>. Parmi elles, l'équipe de La Mure, animée par des jeunes comme Suppo, Turrel, Mauberret reconstruite à partir de 1930 fait exception par son dynamisme<sup>120</sup>. Electoralement, le Parti n'a d'élus ni dans des conseils municipaux, ni au Conseil général et encore moins de parlementaires. La stratégie de « classe contre classe » entraîne le refus de toute compromission avec les partis bourgeois, même la S.F.I.O. et entraîne le maintien au second tour. Cette méthode, portée par l'I.C., engendre plusieurs conséquences. Premièrement, elle fait perdre des candidats socialistes. Ensuite, elle isole le Parti, cible de l'ensemble du monde politique. Au Conseil général, Léon Perier parle des communistes comme : « D'éléments de violence et de désordre qui vont chercher à l'étranger et leurs inspirations et leurs moyens de troubler le calme et la sérénité du pays »<sup>121</sup>. Une déclaration qui rejoint le fameux « Le communisme voilà l'ennemi » d'Albert Sarraut le 22 avril 1927<sup>122</sup>. Enfin, les militants par leurs attitudes et certaines prises de position peuvent tomber sous le coup de la justice, à l'instar de la vague d'arrestation orchestrée par André Tardieu en 1929<sup>123</sup> ou localement les condamnations de Paul Billat et François Campiglia. En 1934, le P.C. des Alpes est donc un parti isolé et affaibli.

---

<sup>116</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, *op. cit.*, p. 469-470.

<sup>117</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 327.

<sup>118</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>120</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 443.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> R. MARTELLI, J. VIGREUX et S. WOLIKOW, *Le parti rouge*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 45.

## ***B. Bloc national, Cartel des gauches et union nationale : la Gauche iséroise à l'épreuve de la politique nationale (1919-1934)***

### *1. De l'échec à l'entente : les forces de gauche du Bloc national au Cartel des gauches (1919-1926)*

Pour mieux comprendre le monde politique de l'entre-deux-guerres, il nous faut replacer l'Isère dans la politique nationale. Tout d'abord, la période allant du Bloc national à l'Union nationale marque le retour en force de la gauche iséroise. Les élections législatives de 1919 sont un revers pour les radicaux comme pour les socialistes. La loi du 12 juillet instaure un nouveau système électoral complexe. Le scrutin par circonscription est remplacé par un scrutin de liste à l'échelle départementale alliant des méthodes de représentation proportionnelle et majoritaire. En Isère, quatre listes se présentent aux suffrages des électeurs. La Droite est unie en une seule, dont la composition n'est pas aussi large que celle d'Alexandre Millerand dans la Seine, allant des radicaux jusqu'à Maurice Barrès<sup>124</sup>. Elle regroupe des notables conservateurs, comme Victor Blanchet, maire de Rives<sup>125</sup>. A gauche, les socialistes présentent une liste homogène, suivant fidèlement la motion Bracke du congrès d'avril 1919<sup>126</sup> et les radicaux en font de même. Une liste socialiste indépendante d'Alexandre Zévaès vient clore la compétition. Le 16 novembre, comme à l'échelle nationale, c'est le Bloc national qui triomphe. Quatre membres de la liste de la droite sont élus et siègent au groupe Union République démocratique (le groupe de la Fédération républicaine, le plus important en nombre de députés d'une ligne conservatrice), deux pour les socialistes et deux pour les radicaux. Cette défaite est due à la division de la gauche, car si l'on additionne les voix obtenues par les deux listes, elles dépassent largement celles de la droite, mais elles sont majoritaires. Avec le mode de scrutin de 1919, une liste socialo-radical aurait obtenu tous les sièges.

Cependant, l'entente entre radicaux et socialistes prend forme le mois suivant avec les élections municipales grenobloises et la conquête de la mairie par Paul Mistral. Dès lors, les élections sénatoriales de janvier 1920 voient une liste radicale affronter la droite. Antonin Dubost, sénateur sortant et président de l'assemblée du Palais du Luxembourg est réélu, mais ce sont trois radicaux qui l'accompagnent en les personnes de Gustave Rivet, Léon Perrier et Joseph Vallier, deuxième adjoint de Mistral. Ce dernier a été élu au troisième tour dans un duel avec le radical indépendant Louis Buyat, où l'absence des voix socialistes ne lui aurait pas

---

<sup>124</sup> Gilles RICHARD, *Histoire des droites en France: de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 153.

<sup>125</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 495.

<sup>126</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 221.

permis de gagner. En janvier 1924, les élections sénatoriales voient une gauche serrer les rangs et présenter une liste unique « D'union des gauches » avec les trois sénateurs radicaux sortant Rajon<sup>127</sup>, Perrier Vallier et l'ancien député-maire de Vienne, le socialiste Joseph Brenier. Ils sont tous élus dès le premier tour, face aux modérés et communistes.

Cette première victoire est annonciatrice de celles des élections législatives de 1924 dans le département et de l'arrivée au pouvoir d'Edouard Herriot et d'une majorité de Cartel des gauches. Le renouvellement de la Chambre des députés se déroule dans un contexte différent que le précédent. La Droite se retrouve affaiblie par cinq années marquées par le début de l'occupation de la Ruhr en 1923 et par l'impopularité des mesures du ministre des finances, Charles de Lasteyrie<sup>128</sup>. Sur le plan national, la gauche serre les rangs. Le congrès de Marseille de la S.F.I.O. laisse les fédérations libre du choix entre listes homogènes ou de Cartel avec les radicaux<sup>129</sup>, appelé « L'alliance d'une minute », le temps de déposer le bulletin dans l'urne<sup>130</sup>. En Isère, socialistes et radicaux forment une liste commune. Sur les sept membres, trois appartiennent au P.S., Paul Mistral, Jean-Louis Chastanet et Séraphin Buisset, trois au Parti radical, Joseph Paganon, Georges Dorly et Claude Ollier. S'ajoute à eux, le républicain-socialiste Edouard Bovier-Lapierre. Face à la liste de droite, la liste radicale indépendante et la liste communiste, le Cartel remporte une large victoire, dépassant les 50% des votants et obtient l'ensemble des sept sièges.

L'Isère fournit donc tous ses députés au Cartel des gauches. Mais, elle donne aussi deux ministres. Ainsi, Edouard Bovier-Lapierre devient ministre des pensions pendant dans le premier gouvernement d'Edouard Herriot<sup>131</sup>. Puis, Léon Perrier est nommé ministre des colonies successivement d'octobre 1925 jusqu'en juillet 1926 dans les cabinets de Painlevé et Briand. Les deux hommes, notamment le dernier, vivent donc les remous des deux années de Cartel. En effet, la S.F.I.O. rejette la participation au pouvoir – en Isère, la participation est rejetée par les militants malgré les efforts de Joseph Brenier<sup>132</sup> – et ne soutient que très précairement les ministères radicaux<sup>133</sup>. Ces chutes de cabinet interviennent sur une question

---

<sup>127</sup> Il est élu en 1921 après le décès d'Antonin Dubost. Les quatre sénateurs sont radicaux dès lors.

<sup>128</sup> Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN, *Nouvelle histoire de la France contemporaine t. 12. Victoire et frustrations, 1914-1929.*, [Nouvelle édition avec bibliographie mise à jour], Paris, Éditions Points, 1990, vol. 12, p. 223-230.

<sup>129</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 262.

<sup>130</sup> Jacques KERGOAT, *Le Parti socialiste, de la Commune à nos jours*, Le Sycomore., Paris, 1983, p. 116.

<sup>131</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 347.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 438.

<sup>133</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, *op. cit.*, p. 463.

clivante entre les deux éléments de la majorité : la politique financière<sup>134</sup>. En effet, le point de convergence entre socialisme et radicalisme se fait sur le domaine religieux, par un anticléricalisme partagé. Le programme du Cartel prévoit ainsi de rappeler l'ambassade au Vatican et de mettre fin au Concordat en Alsace-Lorraine. Cependant, ce sont les questions économique-financières qui sont prépondérantes dans le pays, et qui voient les deux partis se séparer entre l'orthodoxie financière du radicalisme et le marxisme socialiste<sup>135</sup>. En juillet 1926, face à la situation critique, Raymond Poincaré forme un gouvernement d'Union nationale avec les radicaux, mettant fin à cet épisode des années 1920.

## 2. *L'épreuve de l'Union nationale : Léon Perrier, la question de la participation et les élections (1926-1932)*

Changement de majorité ne signifie pas forcément changement de ministres. Ainsi, Léon Perrier conserve le portefeuille des colonies dans le cabinet de l'ancien président de la République, et le conserve jusqu'en octobre 1928. Et, en même temps, il continue d'être le leader d'une majorité socialo-radical dans le département, en tant que président du Conseil général. On constate donc une asymétrie politique du sénateur entre l'échelle locale et nationale. Cette attitude lui vaut quelques remarques aigres de Lucien Hussel<sup>136</sup>, mais il demeure fidèle à ses différentes alliances, ne devant quitter le pouvoir qu'après le congrès d'Angers où les manœuvres de Daladier et Caillaux entraînent le passage des radicaux dans l'opposition<sup>137</sup>.

Les élections législatives de 1928 marquent le retour au scrutin par arrondissement avec la division du département en huit circonscriptions. Elles ne marquent pas un tournant majeur dans la vie politique iséroise. La droite, absente depuis 1924, fait son retour avec l'élection de trois radicaux indépendants : Louis Buyat, Albert Perrin et Ennemond Payen. Ce dernier doit sa victoire à la nouvelle stratégie de « classe contre classe » du P.C.F. Le maintien du communiste au second tour entraîne l'échec de Lucien Hussel face à lui, à quelques voix près, comme c'est le cas de 22 autres socialistes en France tel que Jean-Baptiste Lebas ou Georges Monnet<sup>138</sup>. Dans le reste du département, Joseph Paganon est le seul radical élu, avec quatre députés socialiste, Mistral, Ravanat, Chastanet et Buisset.

---

<sup>134</sup> J.-J. BECKER et S. BERSTEIN, *Nouvelle histoire de la France contemporaine t. 12. Victoire et frustrations, 1914-1929.*, op. cit, p. 242-266.

<sup>135</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 69.

<sup>136</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 443.

<sup>137</sup> G. RICHARD, *Histoire des droites en France*, op. cit, p. 165.

<sup>138</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 275.

Une question constante ne cesse d'animer les rangs socialistes durant l'entre-deux-guerres : la participation ministérielle. Les deux piliers du Parti, Léon Blum et Paul Faure s'y opposent par défense de l'orthodoxie doctrinale du parti<sup>139</sup>, refusant la participation à tous gouvernements bourgeois<sup>140</sup>. En 1924, la formule du soutien sans participation est adoptée faisant coexister une théorie restée révolutionnaire et une pratique réformiste, qui selon les mots de Georges Lefranc donne l'image d'un parti : « envouté par le parlementarisme »<sup>141</sup>. Cependant, les effectifs « participationnistes » ne cessent de croître, notamment au sein d'un groupe parlementaire favorable dès 1926. Ce sont les militants qui s'y opposent sous l'influence du centre de l'aile gauche du Parti réunis dans le courant « Bataille socialiste »<sup>142</sup>. En 1929, la participation perd de peu avec 1 590 mandats contre 1 451<sup>143</sup> après l'offre d'Edouard Daladier. La victoire des gauches en 1932 va une nouvelle fois lancer le débat.

### 3. *Le second cartel des gauches (1932-1934) : la disparition de Paul Mistral et la fragilisation de l'alliance*

Les élections législatives de 1932 voient le retour de la gauche au pouvoir, après six années de gouvernements d'Union nationale puis de droite. Dans le département, malgré la continuité de la tactique du P.C.F., quatre députés socialistes – Lucien Hussenl l'emporte cette fois-ci et rejoint Ravanat, Mistral et Buisset – sont élus avec trois radicaux, Claude Ollier, Joseph Paganon – qui est ministre à plusieurs reprises entre 1932 et 1934<sup>144</sup> – et Albert Perrin qui a rejoint les rangs valoisien<sup>145</sup>. Seul Jean-Louis Chastanet, exclu du P.S., résiste à la vague. La victoire relance le débat sur la participation au sein de la S.F.I.O. Réunis à Paris, le congrès socialiste pose pour la première fois ses conditions, acceptant le principe d'entrée dans un gouvernement. Celles-ci sont réunies dans les « Cahiers de Huyghens ». Fruits d'une synthèse de Léon Blum, entre une aile droite favorable à la participation, et une aile gauche qui fait en sorte de l'éviter, les conditions sont inacceptables pour les radicaux<sup>146</sup>. Dès lors, c'est le retour du « jeu de massacre »<sup>147</sup> pour les ministères radicaux chutant faute du soutien des bulletins

---

<sup>139</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit., p. 475.

<sup>140</sup> Frank GEORGI, « Au carrefour des gauches de la S.F.I.O. : la première «Bataille socialiste» (1927-1935) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 38-1, 1991, p. 141-153.

<sup>141</sup> Cité par Jean-Paul BRUNET, *Histoire du socialisme en France*, PUF., Paris, 1993, p. 58.

<sup>142</sup> F. GEORGI, « Au carrefour des gauches de la S.F.I.O. », art. cit.

<sup>143</sup> J. KERGOAT, *Le Parti socialiste, de la Commune à nos jours*, op. cit., p. 117.

<sup>144</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 347.

<sup>145</sup> Serge Berstein utilise cet adjectif pour parler des radicaux, car leur siège est rue de Valois à Paris. Pour étendre notre lexique, nous en ferons de même.

<sup>146</sup> J. KERGOAT, *Le Parti socialiste, de la Commune à nos jours*, op. cit., p. 118-119.

<sup>147</sup> L'expression est de Daladier et est rapportée par le *Petit Dauphinois* du 5 novembre 1933. J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*, op. cit.

socialistes. Cependant, les parlementaires, favorables à la participation, n'hésitent pas à aller à l'encontre de la discipline du Parti. Par exemple, le 26 mai 1933, 102 des députés du P.S. votent la loi rectificative du budget<sup>148</sup> portée par Edouard Daladier contre la position de la direction de la S.F.I.O. Parmi eux, on retrouve les trois parlementaires isérois<sup>149</sup>. Au congrès de La Mutualité les 14-17 juillet 1933, les parlementaires sont blâmés pour leur vote et le débat s'engage sur la question de la participation entre la direction du Parti et la ligne favorable de Marcel Déat et Adrien Marquet, appelés « Néosocialistes »<sup>150</sup> car promouvant une méthode et une doctrine renouvelées. Cette dernière est finalement exclue du parti en août 1933, entraînant une nouvelle scission et le départ d'une dizaine de parlementaires et plusieurs milliers de militants<sup>151</sup>. En Isère, aucun départ ne semble avoir été acté. Une aile droite participationniste existe, avec 23 mandats favorables à la motion Renaudel du congrès de juillet<sup>152</sup>. George Lefranc parle, par exemple d'un Lucien Hussel « attentiste »<sup>153</sup> devant le débat des « néos ». Comme l'explique Edouard Lynch, seuls les députés assurés du soutien de leur fédération franchissent le pas<sup>154</sup>. Or, la F.S.I. a une ligne assez à gauche et n'aurait ni soutenu, ni suivi.

La Fédération, à l'été 1932, est secouée par un événement funeste. Paul Mistral, député-maire de Grenoble et l'un des initiateurs du socialisme dans le département meurt le 17 août<sup>155</sup>. Au sein de la Capitale des Alpes, sa disparition engendre la fin d'une époque où il avait su être respecté de tous, même de ses adversaires<sup>156</sup>. Son successeur, le docteur Léon Martin, ne possède pas les mêmes qualités, ce « don du rassemblement des bonnes volontés » que prête Lucienne Gosse au maire décédé<sup>157</sup>. Dès lors, la minorité radicale accepte avec plus de mal le nouvel édile. Lors du vote pour élire le nouveau dirigeant de la mairie, seuls 24 voix vont à Martin, contre 10 au radical Paul Cocat<sup>158</sup>. Le siège de député de Grenoble II vacant, une élection partielle est organisée qui met aux prises Léon Martin, Antonin Brocard un radical indépendant, le radical Barbe et le communiste Campiglia. Si le socialiste arrive en tête et que le radical se désiste. Le report de voix du Parti d'Herriot vers Brocard, additionné au maintien

---

<sup>148</sup> *Journal officiel de la République française. Débats de la Chambre des députés. 27 mai 1933.*

<sup>149</sup> Après le décès de Paul Mistral en 1932, le siège de député est gagné à un radical indépendant.

<sup>150</sup> Le terme est une création de Marceau Pivert. F. GEORGI, « Au carrefour des gauches de la S.F.I.O. », art. cit.

<sup>151</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 301.

<sup>152</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 438.

<sup>153</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 308.

<sup>154</sup> Edouard LYNCH, *Moissons rouges: les socialistes français et la société paysanne durant l'entre-deux-guerres 1918-1940*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002, p. 392.

<sup>155</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 353.

<sup>156</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 477.

<sup>157</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 350.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 359-360.



du candidat du mouvement de Thorez fait que Léon Martin perd à une cinquantaine de voix près<sup>159</sup>. Cette défaite vient renforcer la fragilité d'un maire contesté.

Enfin, un dernier évènement vient encore fragiliser cette union des gauches isérois avec les élections sénatoriales d'octobre 1932. Comme en 1924, une liste d'union est présentée groupant les radicaux Léon Perrier, Joseph Vallier, Robert Belmont et le socialiste Brenier<sup>160</sup>, recevant l'aval de la fédération radicale<sup>161</sup>. Or, la C.A.P. de la S.F.I.O. condamne les listes de Cartel au premier tour, et une liste homogène est présentée face à celle de Cartel par la F.S.I.<sup>162</sup>. En outre, les radicaux viennois, se sentant délaissés, car la tradition veuille qu'il y ait un sénateur par arrondissement et déjà en 1924 Brenier avait été choisi, soutiennent la candidature dissidente de Joseph Serlin, conseiller général de la Verpillière, maire de Crachier et ancien secrétaire général de la mairie de Lyon<sup>163</sup>. La droite, quant à elle, ne présente aucun candidat. Celle-ci semble profiter de la division des gauches, pour soutenir les radicaux, puisque le nombre des délégués votants est élevé. Ainsi, Joseph Brenier fragilisé par la liquidation judiciaire de son entreprise quelques mois plus tôt<sup>164</sup>, soutenu uniquement par les socialistes viennois<sup>165</sup>, attaqué par la droite, est battu, comme les socialistes de la liste homogène. Serlin, Vallier, Belmont et Perrier sont élus ou réélus sénateurs de l'Isère.

### **C. Les forces adverses : droite et extrême-droite iséroises**

#### *1. Le Parti démocrate populaire : un mouvement en essor*

Pour terminer cette partie sur le monde politique isérois, il nous faut parler des forces averses, c'est-à-dire, la droite et l'extrême-droite. Au sein de ce côté de l'échiquier politique, les démocrates populaires occupent une place importante en Isère. Il constitue le seul parti organisé de la droite avant 1936<sup>166</sup>. Comme le dit Jean-François Sirinelli, le classement à droite de cette formation ne va pas de soi<sup>167</sup>. L'extrême-droite ne retient pas ses coups contre ceux qu'elle appelle les « rouges chrétiens »<sup>168</sup>. C'est la conjecture politique lors de sa création qui l'ancre de ce côté de de l'hémisphère politique, c'est-à-dire, le Cartel des gauches et son anticléricalisme. La fédération iséroise s'organise un an après la fondation du Parti, le 6

---

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 368.

<sup>160</sup> ADI. 17 M 29. Tract de la liste d'union des gauches.

<sup>161</sup> ADI. 17 M 29. *Petit dauphinois*, 30 aout 1932.

<sup>162</sup> ADI. 17 M 29. Profession de foi de la liste S.F.I.O.

<sup>163</sup> ADI. 17 M 29. Article de journal non daté traitant de la réunion du 7 septembre 1932 des radicaux viennois.

<sup>164</sup> ADI. 17 M 29. Déclaration de candidature de Robert Belmont.

<sup>165</sup> ADI. 17 M 29. Appel des sections et élus de l'arrondissement de Vienne de la S.F.I.O.

<sup>166</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit., p. 39.

<sup>167</sup> Jean-François SIRINELLI, *Histoire des droites en France 1. Politique*, Paris, Gallimard, 2006, p. 353.

<sup>168</sup> Jean-Claude DELBREIL, *Centrisme et Démocratie-chrétienne en France: le Parti démocrate populaire des origines au MRP, 1919-1944*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, p. 294.

décembre 1925 par Descos Ducolombier, un membre de la Ruche populaire de Saint-Bruno – une organisation issue du christianisme social fondée par Emile Romanet au début du XXe siècle – avec des personnalités d’horizon divers. Par exemple, Marcel Perrot, fondateur du syndicat des employés chrétiens.

Sous l’impulsion de ce petit cercle restreint, les rangs vont s’étoffer, passant de 150 à 2 000 membres à la fin années 1920 avec une clientèle de classes moyennes urbaines et rurales<sup>169</sup>. La fédération crée son mensuel *Le Démocrate des Alpes* en octobre 1928<sup>170</sup> et, un peu plus tôt dans l’année, présente son premier candidat aux élections législatives, Marcel Baconnier dans la circonscription de Saint-Marcellin. S’il est battu par Séraphin Buisset, il fait un bon score et termine en tête au premier tour. Nous en savons très peu sur ses résultats aux scrutins locaux, mais le P.D.P. est le seul à avoir battu Paul Mistral entre 1919 et 1932. En effet, Marcel Perrot le vainc dans le canton de Grenoble-est en 1931, et devient ainsi le premier conseiller général démocrate populaire du département<sup>171</sup>. Fort de ce résultat, il défie le député sortant aux élections législatives de l’année suivante. Il termine troisième au premier tour avec un peu plus de 5 000 mais Emile Romanet, second, se désiste en sa faveur. Malgré tout, il est battu avec plus de 3 000 voix de retard. Une certaine revanche est prise quelques mois plus tard, puisque le P.D.P. soutient la candidature d’Antonin Brocard, vainqueur de Léon Martin.

## 2. *La Fédération républicaine*

Plus à droite que le P.D.P., on trouve dans le département, la Fédération républicaine. Le parti est bien plus un amoncellement de personnalités qu’un mouvement organisé. Elle ne cherche pas à avoir des adhérents, comme le montre une déclaration du Marquis de Moustier, député du Doubs : « Ce qu’il nous faut, ce sont des électeurs mais pas des militants, point du tout. Il n’y a rien de plus em... que les militants »<sup>172</sup>. La fédération iséroise est présidée par l’avocat Maurice Givord, aidé par un vice-président, le grenoblois Emile Romanet, et d’un secrétaire, Eugène Recoura conseiller général de Domène<sup>173</sup>. Elle ne possède pas de caractéristiques différentes de la direction nationale, présidée depuis 1925 par Louis Marin. Mais, elle diverge sur un point, la doctrine socio-économique de Romanet distincte du corporatisme national<sup>174</sup>. Electoralement, mis à part le succès de la liste dauphinoise du Bloc

---

<sup>169</sup> Marie-Christine LECONTE et Anne PILLET, « Le parti démocrate populaire dans l’Isère, 1925-1944 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1973, p. 36.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>171</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 370.

<sup>172</sup> Janine BOURDIN et René REMOND (DIR.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 345.

<sup>173</sup> B. MACHU, *La droite et l’extrême-droite dans le département de l’Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 40.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 45. Nous verrons la doctrine de Romanet dans la partie suivante sur le monde du travail.

national en 1919, elle n'a pas de députés. Bernard Machu résume en une phrase ce qu'est le parti en Isère : « c'est tout ce que le département rassemble de notables conservateurs, catholiques, ralliés au régime par intérêt plus que par conviction avant tout défenseurs de l'ordre social et des valeurs traditionnelles »<sup>175</sup>.

### 3. *La droite inorganisée : Jean-Louis Chastanet et Louis Buyat*

En 1934, La droite inorganisée est représentée par deux figures. Premièrement, Jean-Louis Chastanet, dont nous avons parlé brièvement précédemment. Il est exclu de la S.F.I.O. en 1931 après sa prise de position en faveur des Chartreux. Dès lors, il prend une attitude hostile à l'égard de la gauche, et devient un collaborateur de *La République du sud-est*<sup>176</sup>. S'il conserve ses mandats de conseiller général et de maire de la Tour-du-Pin, il se présente sous l'étiquette « socialiste indépendant » à sa succession dans la première circonscription de la Tour-du-Pin. Face à lui, la droite ne place pas de candidat, et il est réélu au second tour face au radical Jean Ginet. La deuxième personnalité est un notable très implanté dans la région de Vienne, Louis Buyat. Il est le fils d'Etienne Buyat, député républicain de 1876 à 1887. D'abord élu maire de Chaponnay et conseiller général d'Heyrieux en 1900, il succède à son père à la Chambre des députés en 1902 et s'inscrit au groupe radical<sup>177</sup>. Cependant, la concurrence socialiste dans son arrondissement entraîne son reclassement à droite à partir de 1910. Durant l'entre-deux-guerres, son parcours électoral n'est pas linéaire. Début 1920, il est battu de peu aux sénatoriales et le scrutin départemental ne lui permet pas d'être élu en 1924, où il obtient certes le meilleur score de sa liste, son implantation est trop locale pour avoir assez de suffrages. Il retrouve son siège en 1928 avec le changement de mode de scrutin en battant le candidat socialiste dans la deuxième circonscription de Vienne. Dans la première, un « buyetiste » Ennemond Payen est lui aussi élu, grâce au maintien communiste. En 1932, ils sont tous deux mis en échec, le premier par le maire de Péage-de-Roussillon, le radical Claude Ollier et le second Lucien Hussel.

### 4. *Les Ligues et l'extrême-droite*

Enfin, il reste à aborder la droite de la droite et la nébuleuse de Ligues qui fleurissent en France durant l'entre-deux-guerres<sup>178</sup>. De manière générale, elles n'ont que très peu d'adhérents ou sont inexistantes. Tout d'abord, face à l'arrivée du Cartel des gauches et son programme anticlérical, l'évêque de Grenoble, Monseigneur Caillot fonde la Ligue dauphinoise d'action

---

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 66-68.

<sup>178</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 32.

catholique (L.D.A.C.) pour défendre les droits des catholiques<sup>179</sup>. Cette création s'inscrit dans la lignée de la Fédération nationale catholique du général de Castelnau<sup>180</sup> et prend un certain essor, puisqu'en 1930, elle compte un peu moins de 40 000 adhérents et plus de 700 comités. L'Action française de Charles Maurras est implantée en Isère depuis 1909<sup>181</sup>. Elle a peu d'effectifs et compense cette faiblesse numérique par propagande intense<sup>182</sup>. Parmi ses sections, celles qui ont la plus grande activité est celle de Voiron, dirigée par Michel Latoud<sup>183</sup>.

Les Ligues de l'entre-deux-guerres sont numériquement très limitées en Isère. Les Jeunesses patriotes possèdent une fédération présidée par l'industriel Albert Raymond, mais déploie peu d'activités<sup>184</sup>. Le Front paysan unissant les comités de défense paysanne de Dorgères, le P.A.P.F. de Fleurant Agricola et l'Union nationale des syndicats agricoles (U.N.S.A.) ne parvient pas à s'implanter dans le département. Une réunion est organisée avec Dorgères en avril 1935, mais ne rencontre pas de succès<sup>185</sup>. Le Préfet explique ce mauvais terreau isérois de l'agrarisme politique par la prépondérance de la petite culture et de la polyculture qui amortissent l'impact de la crise économique<sup>186</sup>. De plus, Robert Paxton dans son ouvrage sur le Dorgérisme a montré que l'implantation du Front paysan n'avait que peu réussi au sud de la Loire<sup>187</sup>. Enfin, les Croix-de-feu du colonel La Rocque début 1934 sont absentes du département et leur développement ne débute qu'en février de cette même année dans la région de Bourgoin. Cependant, à l'inverse des organisations précédentes, le mouvement va connaître un certain succès par la suite et rapidement se consolider<sup>188</sup>.

### **III. Le monde du travail dans l'Isère en 1934 : industries, ouvriers et paysans**

#### ***A. Le monde économique de l'Isère : l'usine et les champs face à la crise de 1929***

##### *1. La structuration du tissu industriel*

Pour terminer ce chapitre introductif, nous allons nous intéresser au monde du travail dans le département en 1934. Tout d'abord, l'Isère possède un tissu industriel ancien, hérité du

---

<sup>179</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 265.

<sup>180</sup> M.-C. LÉCONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944*, op. cit, p. 22.

<sup>181</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 404.

<sup>182</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 105.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>185</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 22 décembre 1934.

<sup>186</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 avril 1935.

<sup>187</sup> Robert PAXTON, *Le temps des chemises vertes: révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 198.

<sup>188</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 118-121.

XIXe siècle ou aux origines encore plus lointaines. C'est le cas notamment pour le textile viennois, remontant à l'Empire romain. Auguste choisit cette cité aux bords du Rhône comme un entrepôt pour le commerce du lin et du chanvre. Puis, elle devient une manufacture impériale pour le tissu au IVe siècle<sup>189</sup>. Cette tradition textile s'est perpétuée tout au long des siècles pour arriver dans les années 1920 à une trentaine d'entreprises<sup>190</sup>, comme les Etablissements Réunis, plus grosse entreprise avec un millier d'employés. Au total, le secteur concentre 7 000 ouvriers. De plus, le tissu économique du nord de l'Isère est étroitement lié à cette filière. Par exemple, les usines Diederich de Bourgoin sont spécialisées dans la fabrication de métier à tisser<sup>191</sup>.

L'histoire de l'exploitation de la houille en matheysine prend ses racines dans l'époque moderne avant que son essor prenne au XIXe siècle avec l'industrialisation et les besoins en charbon. Les premières concessions sont accordées sous l'Empire, avant que la compagnie des mines de la Mure ne soit créée en 1856. Sous la IIIème République, la construction de la ligne de chemin entre le chef-lieu du plateau et Saint-Georges-de-Commiers achevée en 1888 permet un transport moins coûteux et plus rapide du charbon vers la vallée de l'Isère où le transbordement peut s'effectuer vers des lignes desservant le sud-est et le reste de la France<sup>192</sup>. La production passe alors de 130 000 tonnes en 1883 à 400 000 en 1929<sup>193</sup>, soit 7% de la production anthracite française<sup>194</sup>. Le développement d'une telle production dans un lieu inadéquat par ses conditions de peuplement, dans une région montagneuse à l'accès difficile et loin de gros centres de consommation, en fait une entreprise remarquable<sup>195</sup>.

Dans le tissu industriel isérois, Grenoble possède une place centrale par la concentration de grandes industries et par son histoire. Parmi les activités de la ville, la ganterie est l'une des plus anciennes. L'action novatrice de Xavier Jouvin dans les années 1830 et le libre-échange de l'Empire libéral permet son essor vers une clientèle riche et internationale. Au début du XXe siècle, la filière est dominée par les maisons Perrin, Vallier et Reynier<sup>196</sup>. L'alimentaire est dominé par deux entreprises : Lustucru fondée par Louis Cartier-Million en 1860 et les biscuiteries Brun. Cette dernière prend un essor considérable durant l'entre-deux-guerres,

---

<sup>189</sup> Pierre CLEMENT et Nelly XYDIAS, *Vienne sur le Rhône: la ville et les habitants situations et attitudes sociologie d'une cité française*, Paris, Armand Colin, 1955, p. 50.

<sup>190</sup> B. BLIGNY, *Histoire du Dauphiné*, op. cit., p. 385.

<sup>191</sup> TCHOBOIAN, « Les ouvriers viennois en 1936 » D.E.S., Grenoble, Grenoble, 1961, p. 9.

<sup>192</sup> Jean-Marie ROY, « Tourisme et circulation dans le Dauphiné alpestre », *Revue de Géographie Alpine*, 41-3, 1953, p. 515-551, ici p. 518.

<sup>193</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 152.

<sup>194</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », art. cit., p. 328.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>196</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit., p. 17-18.

devenant la première biscuiterie de France en 1925<sup>197</sup>. En 1929, la filière concentre 3 000 ouvriers dans l'agglomération<sup>198</sup>. Dans l'appareillage et la métallurgie, nous retrouvons cette dualité avec deux grandes entreprises, l'une ancienne et l'autre récente. La première est l'entreprise Neyret-Beylier fondée au XIXe siècle par Casimir Brenier. En 1917, sous l'impulsion du ministre de l'armement Louis Loucheur, elle fusionne avec la genevoise Picard-Pictet<sup>199</sup>, dont les deux noms seront assemblés après la Seconde Guerre mondiale pour former les ateliers Neypric de la Croix-Rouge à Saint-Martin-d'Hères. La deuxième est la création de deux ingénieurs, Paul-Louis Merlin et Gaston Gerin au début de la décennie 1920 et dont l'essor est rapide, passant de 50 employés initialement à plus de 1 200 en 1930<sup>200</sup>. Les deux créateurs donnent leur nom à cette industrie, l'entreprise Merlin-Gerin. Dans le textile, la situation est similaire avec l'usine Valisère fondée par le gantier Valérien Perrin en 1913, d'abord spécialisé dans la fabrication de gants lavables puis dans la lingerie, et la Viscose, créée en 1927, maillon de la compagnie industrielle lyonnaise spécialisée dans les textiles artificielles et synthétique. Enfin, citons deux dernières industries plus isolées, la boutonnerie de la famille Raymond et l'usine F.I.T. créée en 1920 spécialisée dans les produits en caoutchouc<sup>201</sup>.

Des centres industriels plus secondaires existent dans l'Isère, notamment la région voironnaise, troisième derrière Vienne et Grenoble avec une forte implantation d'entreprises textiles<sup>202</sup>. La houille blanche de Bergès mettant en avant le potentiel hydraulique dans les industries permet aux vallées du Grésivaudan à l'est et de la Romanche au sud d'accueillir des industries spécialisées dans la Papeterie (Aristide Bergès était lui-même papetier), l'électrochimie et l'électrométallurgie à Jarrie, Pont-de-Claix, Brignoud ou Livet-et-Gavet<sup>203</sup>. Enfin, le nord du département subit l'attraction de l'agglomération lyonnaise, notamment avec les usines Berliet de Vénissieux dont une partie de la main-d'œuvre vient du secteur de Décines et Saint-Priest<sup>204</sup>. Au total, ce sont approximativement 100 000 ouvriers qui se concentrent dans l'industrie du département, dont la répartition est indiquée dans le tableau 1 de l'annexe 2.

---

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>200</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 209.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>202</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 491.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 209.

## 2. Une économie rurale de petits propriétaires-paysans

Malgré l'exode des campagnes, les exploitants gardent une place prépondérante au sein du monde rural. En 1936, 41% de la population rurale est exploitante<sup>205</sup>. Ces derniers sont en grande majorité de petits exploitants propriétaires de leurs lopins. En effet, le métayage et l'emploi d'ouvriers agricoles sont faibles, 92.5% des exploitations sont en faire-valoir direct en 1929 (69% en France)<sup>206</sup> et l'emploi d'une main-d'œuvre salariée se fait essentiellement dans le nord du département, dans les grandes exploitations<sup>207</sup>. L'enquête agricole de 1929 recense 62 116 propriétés agricoles représentant 608 604 hectares dont la taille est inférieure pour une immense majorité à 10 hectares comme le montre le tableau 3 de l'annexe 2. Cette division de la production agricole en de multiples propriétés est le résultat d'un affaiblissement régulier de la grande propriété et d'un accroissement rapide de la petite sous la Troisième République. Ce premier groupe possesseur de 12% du sol en 1820-1840 se retrouve réduit à 9% en 1936<sup>208</sup>.

Cette caractéristique d'un petit paysans-propriétaire est due dans le sud du département, là où ils se concentrent, au relief. L'exploitation en pente rend le travail plus difficile et ne permet donc ni un travail sur de grosses parcelles, ni l'emploi d'une main-d'œuvre salariée qui rendrait la production très coûteuse<sup>209</sup>. C'est donc la famille qui vient suppléer, puisque les 62 325 chefs d'exploitations recensés sont aidés par 51 292 hommes et 74 724 femmes. Dans le département, la polyculture domine avec une exploitation en transition de la culture de subsistance à la vente avec l'augmentation du volume des récoltes. Par exemple, de 12 quintaux à l'hectare pour le blé dans les années 1870 à un peu plus de 15 dans la décennie 1930, restant plus faible que la moyenne nationale due aux caractéristiques physiques de la production (pentes, faible outillage mécanique, etc.)<sup>210</sup>. En outre, le changement de consommation du monde rural que nous évoquions précédemment, est un élément qui explique cette transition. Cependant, trois cultures dominent dans des régions distincts : le tabac dans la vallée du Grésivaudan, le maraîchage à proximité de Lyon, et le blé ailleurs<sup>211</sup>. Ainsi, l'Isère est en quelque sorte la matérialisation de l'idéal rural du radicalisme, un petit paysan dont la possession de la terre avec un petit patrimoine le rend maître de son instrument de travail<sup>212</sup>.

---

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 98-99.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>209</sup> ADI. 132 M 64. Rapport sur la fixation du prix du blé de l'année agricole 1937-1938

<sup>210</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 118.

<sup>211</sup> B. BLIGNY, *Histoire du Dauphiné*, *op. cit.*, p. 384.

<sup>212</sup> I. BOUSSARD, « Les idées du parti radical en matière de politique agricole sous les IIIe et IVe républiques », *art. cit.*, p. 230.

Enfin, on note la présence de plusieurs syndicats agricoles. En 1929, on compte 52% d'exploitants syndiqués. Bien qu'il ne s'agisse avant tout d'une adhésion par intérêt (facilité achat et produit et vente de la production)<sup>213</sup>. Le département est dominé par l'Union du sud-est et ses 310 syndicats comptant 29 100 membres<sup>214</sup>. Cette organisation est conservatrice, présidée par le Lyonnais Félix Garcin, propriétaire du *Nouvelliste*, journal de la droite rhodanienne. De plus, il est affilié à l'Union nationale des syndicats agricoles<sup>215</sup>, résolument conservatrice<sup>216</sup>. La seconde organisation est la Fédération départementale des syndicats avec 102 syndicats et 5 240 adhérents. Celle-ci se veut neutre, mais est influencée par le radicalisme après la Première guerre mondiale<sup>217</sup>, tout en restant en dehors de la fédération nationale Mutualité coopération agricole d'Henri Queuille<sup>218</sup>. Enfin, venons à une dernière organisation professionnelle qu'est la Confédération nationale paysanne, liée à la S.F..I.O. depuis sa création en février 1933. On observe durant notre période d'étude, la montée en puissance de la C.N.P. en Isère, avec l'action de son secrétaire, Joseph Bordel, car comme le remarque l'historien Edouard Lynch : « A la fin de 1935, la géographie de la C.N.P. rejoint celle de l'implantation du socialisme rural » Ainsi, la fédération apparaît parmi les plus dynamiques avec ses 556 adhérents lors du congrès national du 15 juin 1938, soit l'une des cinq avec plus de 400 adhérents, sur un total de 15 000<sup>219</sup>.

### 3. La crise de 1929 : un département impacté mais préservé de la force de la crise

La crise de 1929 qui éclate aux Etats-Unis avec le « jeudi noir » du 24 octobre, début du Krach boursier de New-York, n'atteint pas la France immédiatement, ce qui fait dire au Président du conseil André Tardieu, qu'elle est un : « ilot de prospérité dans un monde en crise »<sup>220</sup>. La structure économique française par ses petites entreprises et le peu d'investissements étrangers la préserve pendant quelques mois de ses conséquences, mais l'impact n'est que différé et atteint finalement l'hexagone au début des années 1930<sup>221</sup>.

---

<sup>213</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 143.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Marcel RUBY, *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, p. 250.

<sup>217</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 137.

<sup>218</sup> M. RUBY, *Un siècle de radicalisme*, op. cit, p. 250.

<sup>219</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, op. cit, p. 400.

<sup>220</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 31.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 39-42.



L'évolution départementale suit la conjoncture nationale, et la crise frappe l'Isère à partir de 1931. La Banque régionale Charpenay, qui accordait des prêts aux entreprises est mise en liquidation judiciaire et l'ensemble de l'industrie plonge dans une forte baisse de la production<sup>222</sup>. Les plus touchées sont celles spécialisées dans le luxe et l'export : la soierie de la région de Bourgoin et la ganterie grenobloise<sup>223</sup>. Cette dernière dont 80% de la production est destinée à l'exportation est déjà affaiblie dans les années 1920 par la concurrence de l'Europe de l'est sur les marchés mondiaux, notamment les gants bons marché tchécoslovaque et autrichien<sup>224</sup>. Ainsi que le protectionnisme américain avec l'adoption des *Fordney-McCumber Tariff* en 1922<sup>225</sup>. Le cumul de ces deux éléments, sur un marché américain prépondérant dans la ganterie grenobloise, affaiblit ce secteur. Pour le deuxième, la crise porte un coup sérieux, le sous-préfet de la Tour-de-Pin parle en 1938 des « heures brillantes d'autrefois »<sup>226</sup>. Le textile de la région de Vienne compte parmi les plus touchés par cette crise, affectée par la baisse de la 50% du prix de laine sur le marché international. Une série de baisse des tarifs et le chômage partiel frappent les ouvriers du secteur. Par exemple, la baisse de 6.85% des tarifs en avril 1931 équivaut à une baisse de 20% pour des ouvriers effectuant 40 heures hebdomadaire, et 35% pour 20 heures<sup>227</sup>. Une nouvelle baisse de tarifs en 1932 provoque une grève de 52 jours au printemps, début 1932, la même situation avec une baisse de 35% provoque la même réaction des ouvrières textiles de région voironnaise<sup>228</sup>.

L'acmé de la crise est atteinte en 1931 dans le département où le chômage est au plus haut. Ce sont 7 516 chômeurs complets et 29 083 partiels qui sont recensés soit presque 40% des ouvriers isérois de cette époque, septième rang national<sup>229</sup>. A cette époque, dans le textile viennois, sur 7 000 ouvriers, 418 sont inscrits au fond de chômage de la ville (chômage total) et 4 000 sont en chômage partiel, soit 75% des effectifs<sup>230</sup>. La situation s'améliore ensuite, avec un trente-deuxième rang. Mais, le chômage partiel et les baisses de tarifs persistent. De manière

---

<sup>222</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 174.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 160-162.

<sup>224</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit, p. 72.

<sup>225</sup> *The Fordney-McCumber Tariff of 1922*, <https://eh.net/encyclopedia/the-fordney-mccumber-tariff-of-1922/>, consulté le 28 mai 2023.

<sup>226</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 30 avril 1938.

<sup>227</sup> Pierre SAUVAN, « Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines » Mémoire, Grenoble, Grenoble, p. 8-10.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 37-44.

<sup>229</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 235.

<sup>230</sup> P. SAUVAN, *Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines*, op. cit, p. 10.

globale, la crise n'épargne aucun domaine, que ce soit l'agriculture (les prix des denrées agricoles, notamment le blé s'effondre et des intermédiaires de la filière entre producteurs et consommateurs en profitent pour spéculer<sup>231</sup>) ou les autres industries du département.

Malgré tout, l'Isère semble épargnée de la force de la crise. Cela tient à trois éléments structurels<sup>232</sup>. Premièrement, la polyculture qui permet une plus grande résilience que dans les régions spécialisées, et une petite culture tournée vers l'autoconsommation<sup>233</sup>. Deuxièmement, le caractère mixte des industries. Pierre Barral a montré dans son ouvrage l'importance des « ouvriers-paysans » dont les huit heures journalières adoptées en 1920 permet la « double journée », une : « Journée agricole pour la subsistance, une journée industrielle pour l'argent liquide »<sup>234</sup>. Cette spécificité est caractéristique de plusieurs secteurs industriels. Par exemple, c'est le cas des salariés de la soierie où avec la crise leur possibilité d'existence est diminuée mais non supprimée<sup>235</sup>. Troisièmement, la forte présence des étrangers permet « d'amortir les fluctuations économiques »<sup>236</sup> comme nous le soulignons précédemment. Ainsi, ils sont les premières victimes de la crise. Dans le bassin houiller murois, les effectifs diminuent de 2 596 à 1 972 entre 1930 et 1935<sup>237</sup>.

## **B. Le patronat isérois**

### *1. Un patronat organisée : l'A.P.A.F*

Le patronat de ce tissu industriel isérois s'organise autour de deux structures. Il y a tout d'abord, les Chambres de commerce, celle de Vienne et de celle de Grenoble créé en 1864<sup>238</sup>. Présidée par l'industriel de la vallée de la Romanche, Charles Keller de 1931 à 1940, elle a pour mission d'exprimer l'opinion et les aspirations des milieux d'affaires. Ainsi, les motions et vœux votés traduisent les sentiments du patronat départemental. Par exemple, ce dernier est satisfait du retour au pouvoir de la droite avec la formation du gouvernement d'Union nationale de Gaston Doumergue, en février 1934 :

*La Chambre de commerce de Grenoble considérant l'effort de redressement entreprise par M. le président Doumergue, confiante dans la sagesse et la fermeté du Gouvernement pour réaliser cette œuvre de salut national. Déclarer être prête à*

<sup>231</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, op. cit, p. 286.

<sup>232</sup> P. SAUVAN, *Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines*, op. cit, p. 1.

<sup>233</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet de l'Isère, 22 décembre 1934.

<sup>234</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 103.

<sup>235</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 30 avril 1938.

<sup>236</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 10.

<sup>237</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936*, op. cit, p. 15.

<sup>238</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 162.

*donner au Gouvernement de M. le président Doumergue son entière collaboration pour cette œuvre*<sup>239</sup>.

A cette structure héritée du XIXe siècle, s'ajoute une création récente : l'Association des Producteurs des Alpes Françaises (A.P.A.F.), en quelque sorte, le syndicat patronal régional<sup>240</sup>. Elle est issue du comité régional des Alpes françaises, création de l'Association nationale de l'expansion économique formé le 7 juin 1918, transformée en l'A.P.A.F. le 24 septembre 1920 sous l'impulsion de l'industriel Aimé Bouchayer. Sa mission est de : « Surveiller et diriger les actions parlementaires et gouvernementales dans toutes leurs manifestations économiques, législatives et sociales » ainsi que de coordonner les forces économiques de la région<sup>241</sup>. En effet, celles-ci ne sont pas organisées localement. Seul le patronat viennois fait exception dans une région où l'agitation ouvrière est forte, un « patronat de combat » qui s'est organisé dans le textile sous la IIIe République<sup>242</sup>. L'A.P.A.F. permet donc de donner un cadre de discussion et d'élaboration d'une politique régionale commune. Ainsi, fin 1927, une commission d'arbitrage économique est créée pour fixer un salaire moyen tous les trois mois, décider collégialement des augmentations ou réductions de tarif et donc éviter un concurrence trop rude<sup>243</sup>.

## 2. *Un paternalisme patronal ancien et organisé*

Dans le département, ce patronat met en place un paternalisme dont l'histoire remonte au XIXe siècle. Les prémices se font jour précocement dans certains établissements. Ainsi, une caisse de secours patronal est créé aux mines de La Mure dès 1842<sup>244</sup> et le supplément familiale est institué aux Etablissements Klein de Vizille en 1884<sup>245</sup>. La compagnie muroise a sans doute la politique sociale la plus aboutie. Elle construit des cités ouvrières où 31% de la main-d'œuvre résident dans les années 1930, cinq tonnes de charbon sont accordées par ouvrier chaque année pour sa consommation personnel, une caisse de secours mutuel, une coopérative de consommation, une caisse autonome de retraite et une banque de prêt pour l'accès au logement sont instituées<sup>246</sup>. Cette politique sociale prend corps dans la figure d'Emile Romanet,

---

<sup>239</sup> ADI. 139 M 61. Délibération de la chambre de commerce de Grenoble, 18 avril 1934.

<sup>240</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit, p. 107-110.

<sup>241</sup> B. BLIGNY, *Histoire du Dauphiné*, op. cit, p. 379.

<sup>242</sup> P. CLEMENT et N. XYDIAS, *Vienne sur le Rhône*, op. cit, p. 86-87.

<sup>243</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit, p. 116.

<sup>244</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 238.

<sup>245</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit, p. 121.

<sup>246</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », art. cit, p. 303-304.

dessinateur industriel puis directeur de l'entreprise Joya. Convainquant le propriétaire de l'usine, il met en place au début du XXe siècle toute une série de mesures à destination du personnel, comme la création d'un conseil d'usine en octobre 1906 ou la participation aux bénéfices<sup>247</sup> par la : « Répartition équitable des résultats de la production, entre capital, direction et travail »<sup>248</sup>. Ainsi, dans cette entreprise, 79% des bénéfices sont divisés par parts égales entre le conseil d'administration, les actions et les ouvriers<sup>249</sup>. C'est lui qui par une lettre du 26 octobre 1916 institue les Allocations familiales qui vont se généraliser pendant l'entre-deux-guerres et dont le mythe fait de cet homme, le créateur<sup>250</sup>.

L'organisation du patronat dans l'A.P.A.F. permet de généraliser ce paternalisme à l'ensemble des entreprises. Ainsi, la caisse de compensation des allocations familiales des Alpes françaises est établie le 29 avril 1918 sur demande d'Emile Romanet, la deuxième de France. Lors de la généralisation des allocations familiales par la loi du 11 mars 1932, le réseau est déjà en place et permet un fonctionnement optimal dès le départ<sup>251</sup>. Le patronat régional est systématiquement opposé à toutes les innovations législatives du Gouvernement, non par une opposition sur le fond, mais voyant dans les mesures coercitives une ingérence de la chose publique dans l'organisation de l'entreprise touchant « leurs ouvriers »<sup>252</sup>. Par exemple, l'institution des assurances sociales obligatoires avec la loi du 5 avril 1929 provoque de vives protestations, alors que des systèmes plus poussés existent dans des entreprises comme chez Bouchayer ou Neyret où des complémentaires retraites obligatoires ont été instituées pour suppléer aux insuffisances de la loi de 1910.

### 3. *Les mutations de l'entre-deux-guerres*

Comme partout en France, l'entre-deux-guerres marque des mutations au sein des industries, notamment avec la généralisation de l'organisation scientifique du travail, sous l'influence d'Henri le Chatelier, traducteur des écrits de Taylor, et inspecteur des usines d'armements d'Albert Thomas pendant la Première Guerre mondiale<sup>253</sup>. Ainsi, la production des usines iséroises augmente pendant cette période. L'usine Valisère créée par les gantiers Perrin en 1913 atteint son maximum de bénéfice, pendant la crise, en 1935 avec 2.8 millions de

---

<sup>247</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, *op. cit.*, p. 125-126.

<sup>248</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 324.

<sup>249</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, *op. cit.*, p. 140.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>253</sup> G. RICHARD, *Histoire des droites en France*, *op. cit.*, p. 188.

Francs. Dans l'alimentation, les tonnages augmentent spectaculairement. Lustucru qui s'oriente vers les pâtes alimentaires en 1921 double sa production entre 1920 et 1940, passant de 20 à 40. Chez Brun, elle est multipliée par 8<sup>254</sup>.

Enfin, les méthodes de production changent. Le boutonier Raymond, grâce à la polyvalence de son appareillage industriel adapte sa production au marché de consommation, tout comme Valisère qui, après l'échec des gants lavables, se tourne vers la lingerie féminine<sup>255</sup>. Les méthodes de rationalisation du travail se généralisent. Aux mines de La Mure, avec un même nombre d'ouvriers, la production passe de 250 à 344 000 tonnes entre 1920 et 1925<sup>256</sup>. Celles-ci semblent plus utilisées dans les industries, créées pendant la période d'entre-deux-guerres, comme chez F.I.T., La Viscose ou Merlin-Gerin. Dans cette dernière entreprise, le salaire au rendement est institué dès l'ouverture de l'usine en 1920 et la « Méthode Bedau » de chronométrage inaugurée en avril 1932. Elle permet alors de meilleurs rendements avec une diminution du personnel de 1 200 à 715 ouvriers de 1930 à 1935, sous le poids de la crise<sup>257</sup>.

### **C. Les syndicats ouvriers : C.G.T., C.G.T.U. et C.F.T.C.**

#### *1. Les origines anciennes du syndicalisme : de l'anarchisme viennois à la C.G.T. (1870-1914)*

Face à ce patronat, les syndicats se constituent sous la III<sup>e</sup> République, sans atteindre dans le département, une puissance exceptionnelle<sup>258</sup>. En Isère, le mouvement syndical prend ses racines dans l'ancienneté du mouvement ouvrier viennois. A plusieurs reprises, la ville se distingue par son effervescence sociale en 1819 et 1834, par des grèves durant le Second Empire après leur autorisation en 1864 mais surtout par la puissante cellule de l'Internationale qui s'y trouve à la fin du dernier régime bonapartiste<sup>259</sup>. Dans les deux décennies suivantes, l'anarchisme reste puissant dans la cité rhodanienne avec par exemple la grève de cinq mois dans le textile en 1879<sup>260</sup>. Le développement syndical ne prend véritablement son essor qu'avec la création des Bourse au Travail de Grenoble (1893), Vienne (1896) et Voiron (1898) qui

---

<sup>254</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, *op. cit.*, p. 89-92.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 82-88.

<sup>256</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », *art. cit.*, p. 298.

<sup>257</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, *op. cit.*, p. 97-100.

<sup>258</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 527.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 216.

permettent de les réunir<sup>261</sup>. La première rassemble alors 23 syndicats<sup>262</sup>. Le syndicalisme reste peu organisé et sans liaison entre les centres grenoblois, viennois et voironnais. Des grèves éclatent dans la décennie 1900, dont l'acmé est atteinte en 1906, notamment à Grenoble. Mais, l'échec du mouvement et les débordements ne provoquent pas une flambée syndicale. Ainsi, une Union Départementale de la C.G.T. n'est fondée qu'en 1913, groupant tous les groupes isérois mais dont l'influence et le nombre de militants sont limités<sup>263</sup>.

## 2. *L'après-guerre : C.G.T. et C.G.T.U., deux sœurs ennemies (1919-1934)*

Le mouvement syndical de l'entre-deux-guerres n'a peu de spécificité avant 1934 et suit le mouvement national, avec les mêmes phases d'actions<sup>264</sup>. Après les grèves de 1919-1920, le mouvement ouvrier se scinde en deux confédérations désormais rivales, la C.G.T et la C.G.T.U. L'U.D. iséroise dominée par la minorité révolutionnaire nationale, hostile à Léon Jouhaux, fait le choix de la deuxième en décembre 1920 avec des dirigeants comme Richetta<sup>265</sup>, les syndicats les plus combattifs et une grande partie des adhérents<sup>266</sup>. L'Union départementale cégétiste se reconstitue en 1923 sous l'impulsion du socialiste Mazenod et va peu à peu se reconstruire. En 1925, elle compte 1 150 cotisant et devient majoritaire sur le syndicat communiste en 1928<sup>267</sup> en perte de vitesse. 1928 marque pour ce dernier le début des « années noires » de la C.G.T.U. sur le plan local. La confédération suit les mêmes phases que le P.C.F., auquel elle est intimement liée même subordonnée à partir de cette période où le contrôle se fait plus coercitif. Les relations entre les deux sœurs C.G.T. dépendent des villes en Isère. A Vienne, elles sont délétères. Les dirigeants s'opposent les uns aux autres, notamment dans le textile. La grève du printemps 1932 ne voit aucune coordination entre les deux centrales<sup>268</sup>. A Voiron, elles sont inexistantes, faute d'une présence de la C.G.T. et de la seule existence de syndicats unitaires. Il n'y a que Grenoble où les relations sont correctes entre les deux centrales ayant chacune ses secteurs forts<sup>269</sup>. En 1935, Pierre Barral estime le nombre de cégétistes menés par leur

---

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>262</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, *op. cit.*, p. 327.

<sup>263</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 220-221.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>265</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, *op. cit.*, p. 12-13.

<sup>266</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>267</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, *op. cit.*, p. 13-14.

<sup>268</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 37-40.

secrétaire, le typographe Marcel Satre, à environ 4 000 et les unitaires de Georges Sandra à 1 500<sup>270</sup>.

### 3. *Le syndicalisme chrétien en Isère*

Le syndicalisme isérois ne compte pas que la C.G.T. et sa consœur unitaire, il y a aussi un syndicalisme chrétien moins fort mais tout aussi présent, divisé en une branche masculine et féminine. Cette dernière la première à se structurer lors des grèves voironnaises de 1906. Après la lutte printanière, les syndicats libres féminins sont fondés le 6 juin. En 1910, une union fédérale est créée regroupant 2 181 adhérentes<sup>271</sup>. Leur acmé est atteinte au congrès de Bourgoin de 1925 avec 54 syndicats présidés par Eugénie Cottin. Ses missions sont multiples. Il s'agit de défendre des ouvrières face au patronat, de faire aboutir des revendications et d'aider ses adhérentes dans leur vie quotidienne avec un réseau d'assurance sociale, c'est un combat avant tout social et non professionnel<sup>272</sup>. Sa principale victoire au cours de cette période est l'instauration de la « semaine anglaise » (cinq jours de travail et deux de repos) dans 72 des 120 usines de tissage de la région voironnaise.

La branche masculine prend son essor dans la décennie suivante. Marcel Perrot créé l'union départementale des syndicats chrétiens de l'Isère en 1911, puis le syndicat des employés de commerce et de l'industrie deux ans plus tard<sup>273</sup>. Les organisations féminines et masculines adhèrent à la C.F.T.C. l'année suivant sa création à Paris, lors du congrès du 1<sup>er</sup> novembre 1919<sup>274</sup>, en rejoignant l'Union du sud-est du lyonnais Maurice Guerin en 1920<sup>275</sup>. Cependant, la division sexuelle persiste entre les deux organisations, jusqu'en novembre 1936, moment de leur fusion dans une seule U.D.<sup>276</sup>. Nous n'avons pas de chiffres pour les effectifs masculins. Nous savons que les secteurs les plus forts sont celui des employés et de la métallurgie dans le département<sup>277</sup>. En outre, la structure reste assez lâche jusqu'en 1925, année de la création du secrétariat permanent<sup>278</sup>. Hommes comme femmes ont des relations très houleuses avec les

---

<sup>270</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 223.

<sup>271</sup> Jean BRON, *Histoire ouvrière: la C.F.D.T. dans l'Isère*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984, p. 29.

<sup>272</sup> Martine RATTO et Andrée GAUTIER, « Les syndicats féminins libres de l'Isère 1906-1936 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 3, 1996.

<sup>273</sup> J. BRON, *Histoire ouvrière*, op. cit, p. 37.

<sup>274</sup> Michel BRANCIARD, *Histoire de la CFDT : soixante-dix ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990, p. 18-19.

<sup>275</sup> J. BRON, *Histoire ouvrière*, op. cit, p. 29.

<sup>276</sup> M. RATTO et A. GAUTIER, « Les syndicats féminins libres de l'Isère 1906-1936 », art. cit.

<sup>277</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 226.

<sup>278</sup> Adjectif donné aux membres des Jeunesses ouvrières chrétiennes (J.O.C.)

deux C.G.T. Par exemple, les femmes du textile pendant les grèves viennoises de 1919 doivent passer chaque matin pour entrer dans l'usine, sous une haie de cégétistes<sup>279</sup>. Il est vrai que les syndicats chrétiens sont très réticents à l'action directe et préfèrent la négociation. Cependant, cela ne les empêche de se joindre à la lutte, notamment en 1925, où ils mènent avec la C.G.T. et la C.G.T.U. une grève du secteur bancaire à Grenoble<sup>280</sup>.

Pour conclure ce chapitre, nous venons de voir les caractéristiques du territoire isérois. C'est un département moyen, « non-sens géographique » entre plaines rhodaniennes et monts alpins peuplés par un demi-million d'habitants. Ce sont des campagnes peuplées de petits propriétaires cultivant des terres d'une façon peu moderne, dans des situations géographiques parfois difficiles. Ce sont des zones urbaines en plein essor démographique où se concentrent industries anciennes et ouvriers. Politiquement, c'est un territoire de gauche dominé par la S.F.I.O. et le Parti radical collaborant au sein de multiples municipalités et du Conseil général. Le Parti communiste est isolé au sein de cette gauche par son sectarisme et la droite, si elle progresse, reste minoritaire. Enfin, dans le monde du travail, nous sommes revenus sur la structuration de l'économie iséroise entre industries anciennes comme le textile viennois ou l'anthracite muroise et polycultures rurales. La crise économique de 1929 touche l'Isère, mais du fait de ses structures économique-sociales apparaît moins touché que d'autres zones françaises.

---

<sup>279</sup> M. BRANCIARD, *Histoire de la CFDT [Texte imprimé]*, op. cit, p. 17.

<sup>280</sup> J. BRON, *Histoire ouvrière*, op. cit, p. 37.



## Chapitre 2 – 1934, les prémices du Front populaire

Dans ce deuxième chapitre, nous allons plonger au cœur de notre sujet et étudier la naissance du mouvement, depuis les conséquences du 6 février 1934 et l'union spontanée de la gauche dans les manifestations antifascistes jusqu'à l'acte de naissance du terme « Front populaire », utilisé par Marcel Cachin et Maurice Thorez le 9 octobre à l'occasion des élections cantonales. Dans le département, cette année marque les premières luttes communes dans des manifestations et des contre-manifestations des organisations de gauche. Sur le plan syndical, le sentiment unitaire entre les deux confédérations prend une ampleur importante et singulière. Les syndicats unitaires groupant C.G.T. et C.G.T.U. fleurissent provoquant de vives tensions entre l'union départementale de Marcel Satre et la direction nationale de Léon Jouhaux. A l'inverse, sur le plan politique, les réticences sont multiples. La S.F.I.O. iséroise reste prudente dans ses rapports avec le P.C. et le radicalisme isérois prend un tournant anti-collectiviste.

### I. L'unité dans l'action : la lutte antifasciste dans les rues iséroises, ferment d'unité des gauches

#### A. Février 1934 : une réponse unitaire, un premier « rassemblement populaire »

##### 1. Répondre à la droite : la manifestation syndicale du 7 février

Le 6 février 1934 au soir, alors qu'Edouard Daladier, nouveau président du conseil des ministres se présente au Palais Bourbon pour recevoir la confiance, divers groupements se donnent rendez-vous autour de la Chambre des députés pour protester contre le limogeage du Préfet de police de Paris, Jean Chiappe<sup>1</sup>. Sur la place de la Concorde où se concentrent des groupes d'extrême-droite, les heurts entre les forces de l'ordre et les manifestants sont sanglants et le bilan lourd : 15 morts et 1 435 blessés. Le lendemain, conséquence immédiate, le Cabinet Daladier, bien qu'ayant reçu l'investiture par 360 voix contre 220 est démissionnaire. La crise politique atteint alors son acmé, la majorité de gauche est renversée avec la formation du Gouvernement Doumergue, marquant le retour de l'Union nationale<sup>2</sup>.

La presse iséroise annonce les tragiques événements parisiens le lendemain. *Le Petit Dauphinois* titre :

*Tandis qu'un véritable vent d'émeute souffle sur Paris, le Cabinet Daladier se présente devant le Parlement. Des échauffourées sanglantes à différents points de*

---

<sup>1</sup> Serge BERSTEIN, *La France des années 30*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 84.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 90-91.

*Paris : communistes, camelots du roi, jeunesses patriotiques, anciens combattants y prennent part*<sup>3</sup>.

Cependant, les échos ne sont pas audibles que dans la presse régionale. Le 7 février au matin, une centaine d'étudiants de droite et d'extrême droite<sup>4</sup> de l'université de Grenoble organisent une grève : « En signe de protestation pour les manifestants tués ou blessés à Paris dans la soirée d'hier »<sup>5</sup>. Et : « En signe de deuil »<sup>6</sup>. Le cortège est composé de 100 à 150 personnes, d'où s'élèvent des cris hostiles au Gouvernement du député radical du Vaucluse : « Démission, Daladier assassin ! »<sup>7</sup> Il est marqué par quelques incidents, sans que la situation ne dégénère.

Mais, la droite n'est pas la seule à organiser une manifestation dans les rues de Grenoble ce jour-là. La *Dépêche dauphinoise* du 7 février indique dans l'article : « Appel de la C.G.T. Isère »<sup>8</sup> que le syndicat donne rendez-vous à 18h à la Bourse au travail à : « tous les militants républicains » afin de prendre connaissance des ordres nationaux. A cet horaire, le commissaire de police de Grenoble nous indique alors :

*Les syndicats confédérés et communistes, drapeaux rouges en tête, se sont formés en colonne pour manifester dans les rues de la ville.*

Selon les forces de l'ordre, ce sont 1 200 personnes qui défilent dans la ville en chantant l'*Internationale* et en criant « Chiappe en prison ! » ; « A bas le fascisme ! ». La *Dépêche dauphinoise* du lendemain glorifie cette action unitaire inopinée dans un article intitulé : « A Grenoble, une impressionnante manifestation contre les menaces du fascisme »<sup>9</sup> :

*Un cortège réunissant toutes les tendances, la C.G.T., la C.G.T.U., les partis politiques de gauche défila par la ville, drapeaux rouges en tête, chantant l'International.*

Le quotidien donne le chiffre de 2000-2500 manifestants, sensiblement plus élevé que celui de la police. Cependant, une chose est certaine, nous observons les deux centrales ouvrières, adversaires depuis la scission et la phase « classe contre classe », défiler ensemble dans les rues de Grenoble. Un « évènement exceptionnel en France » selon les mots de Vital Chomel<sup>10</sup> dans un temps où les gauches se divisent et adoptent des comportements sensiblement différents.

---

<sup>3</sup> *Petit Dauphinois*, 7 février 1934.

<sup>4</sup> Messieurs Chomel et Duraud dans leurs travaux respectifs indiquent que ce sont des Camelots du roi. Pierre Saccoman parle d'étudiants de droite. V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 372. et B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 78. Ainsi que : P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 54.

<sup>5</sup> ADI. 52 M 83. Rapport de police de Grenoble, 7 février 1934.

<sup>6</sup> *République du sud-est*, 8 février 1934.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Dépêche dauphinoise*, 7 février 1934.

<sup>9</sup> *Dépêche dauphinoise*, 8 février 1934.

<sup>10</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 372.

## 2. Préparer une réponse unitaire : l'élaboration de la manifestation du 12 février

En effet, dans les jours suivants, les radicaux entrent dans le Gouvernement d'Union nationale formé par Gaston Doumergue, et siègent désormais auprès d'homme de droite comme André Tardieu. Ils sont alors sous le feu des critiques des socialistes et communistes, tous aussi désunis. En effet, ce dernier, persévère dans sa tactique de « classe contre classe » et organise une manifestation à Paris le 9 février « contre les fusilleurs Daladier et Frot ». Le bilan est encore lourd : six morts et plusieurs centaines de blessés<sup>11</sup>. Quant à elle, la C.G.T. prévoit une grève générale pour le 12 février<sup>12</sup>

En Isère, la première conséquence du 6 février 1934, outre la manifestation d'unité du 7 février, est l'annonce dans la *Dépêche dauphinoise* du 9 février de la formation dans la nuit à Vizille et Grenoble d'un : « Comité de vigilance, formé sous l'égide de la C.G.T., avec le concours de tous les citoyens épris de liberté ». Celui-ci publie, dans ce même numéro, une lettre ouverte au Président de la République<sup>13</sup> dans lequel il explique les raisons de sa création et ses buts parmi lesquels, notamment : « La légalité républicaine sera défendue par tous les moyens – même les armes à la main... ». Ce Comité figure parmi les premiers créés en France. Par exemple, le comité de Romans-sur-Isère voit le jour le 7 février et celui de Valence le 12. François Walter, l'un des initiateurs du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (C.V.I.A.) dit dans l'article « Où sommes-nous » publié dans *Europe* du 15 mars 1934 que Vizille et Grenoble ont donné l'exemple des comités de vigilance<sup>14</sup>. Cependant, suivant ce que dit Raphaël Spina dans sa biographie d'Yves Farge, rédacteur à *La Dépêche* et probable auteur du texte à Albert Lebrun, ce comité n'est qu'un : « pur coup de bluff ». Mais, cette publicité et les adresses de solidarités qui lui sont faites, le rendent concret par la suite<sup>15</sup>. Ainsi, le comité de Vizille n'est créé que lors d'une manifestation antifasciste le 11 février<sup>16</sup>.

Cette manifestation vizilloise marque l'unité entre le Parti communiste et le Parti socialiste de la ville puisqu'elle réunit leurs militants dont leurs secrétaires locaux, Félix pour le P.C.F. et Millet conseiller municipal pour la S.F.I.O. Satre, secrétaire régional de la C.G.T. félicite alors : « L'unité prolétarienne réalisée à Vizille »<sup>17</sup>. En outre, les réunions communes

---

<sup>11</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 122-123.

<sup>12</sup> *Dépêche dauphinoise*, 8 février 1934.

<sup>13</sup> Voir annexe 8 « Lettre du comité de vigilance de Grenoble et Vizille au Président de la République »

<sup>14</sup> Gilles VERGNON, « Processus de politisation et mobilisations politiques », in VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Editions sociales., Paris, 2006, p. 29-42, p. 32.

<sup>15</sup> Raphaël SPINA, *Yves Farge, Entre résistance et pacifisme*, Département de l'Isère., 2017, p. 18.

<sup>16</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 février 1934.

<sup>17</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 février 1934.

aux deux formations politiques se développent, alors que les années précédentes – outre cas rares – l’hostilité voire la haine était un adjectif qui qualifiait leur relation. Par exemple, la tournée de l’ancien bagnard de Cayenne et militant du Secours rouge international Paul Roussenq<sup>18</sup> dans le département, au début du mois de février, accompagné de Georges Sandra, voit les socialistes et communistes voironnais venir assister à son meeting<sup>19</sup>. Michalon, président de la fédération départementale de la Libre-pensée et militant du Parti de Blum y prend même la parole. Du côté syndical, nous trouvons des faits similaires :

*Jeudi soir<sup>20</sup>, tous les syndicats appartenant aux deux unions syndicales confédérés et unitaires se sont réunis à la Bourse au Travail et ont décidé en accord avec leurs centrales d’appliquer la grève générale pour le lundi 12 février. Tous les travailleurs de Grenoble ont ainsi réalisé leur front unique pour écraser le fascisme et faire triompher toutes les revendications<sup>21</sup>.*

Cet appel des deux centrales unitaire et confédéré est éloquent de l’action des gauches afin de préparer la journée nationale du lundi 12 février. En effet, la C.G.T. lance un appel à la grève générale et à manifester dans les rues avec les autres organisations de gauche, suite aux événements parisiens du 6 février. Au niveau national, les désaccords se maintiennent, et à Paris, plusieurs manifestations sont organisées, une par les communistes et ses organisations satellites et une par les socialistes, les cégétistes, etc. A Grenoble, une seule et unique manifestation est organisée à l’appel de l’ensemble des organisations de la gauche iséroise. Ainsi, après le communiqué dans lequel la C.G.T.U. annonce se joindre à la grève lancée par la C.G.T., on voit une effervescence d’autres appels à battre le pavé. *La Dépêche dauphinoise* s’en fait la plateforme dans son numéro du 11 février, veille de la manifestation<sup>22</sup>. On trouve les deux centrales syndicales précédemment cités, la S.F.I.O., le P.C.F., la Libre-Pensée, la section grenobloise de la Ligue des Droits de l’Homme, le Comité de vigilance d’Yve Farge, la F.O.P., la Libre-pensée, le S.R.I. ainsi que, chose remarquable, la Fédération radicale de l’Isère. Le 12 février au matin, une réunion de préparation du cortège grenoblois est organisée chez le sénateur radical Léon Perrier<sup>23</sup>.

---

<sup>18</sup> Daniel VIDAL, « ROUSSENQ Paul », in *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l’Atelier, 2020, p. Sa tournée nationale se fait sur le thème de ses vingt ans de bagne à Cayenne, et son voyage en URSS avec une délégation du Secours rouge international l’année précédente.

<sup>19</sup> ADI. 77 M 2. Rapport de police de Voiron, 10 février 1934.

<sup>20</sup> Le jeudi 9 février.

<sup>21</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 février 1934

<sup>22</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 février 1934.

<sup>23</sup> Lucienne GOSSE, *Chronique d’une vie française: René Gosse, 1883-1943*, Paris, Plon, 1962, p. 210.

### 3. *L'union dans la rue : le 12 février isérois, premier « rassemblement populaire »*

Le 12 février, les gauches défilent donc ensemble à divers points du département et la *Dépêche dauphinoise* peut fièrement titrer le lendemain, le message d'une pancarte d'un manifestant grenoblois : « Le Dauphiné a répondu « non » au fascisme menaçant<sup>24</sup> ». A Voiron, la grève est générale et à 15h, un meeting réunit l'U.L. de la C.G.T.U. avec Charreton, Billat et Jean Bret et des S.F.I.O. comme Michalon et Chazenneaud de la F.O.P.<sup>25</sup>. D'autres manifestations ont lieu à Vienne, Vizille et La Motte d'Aveillan<sup>26</sup>. Mais, le cortège le plus important défile dans la Capitale des Alpes<sup>27</sup>. A Grenoble, ce sont plus de 30 000 manifestants selon *La Dépêche* qui marchent dans les rues de la ville le 12 février<sup>28</sup>. Le cortège est silencieux ; des pancartes apparaissent avec des inscriptions « A bas le fascisme ! », « Le fascisme ne passera pas ! ». *La République du sud-est*, pestant contre la grève générale qui n'a pas permis l'impression de son numéro du lundi, nous précise l'ensemble des organisations présentes<sup>29</sup> : Parti radical-socialiste, Parti socialiste, Parti communiste, « Ligue dite des droits de l'homme et du citoyen », comité de front unique, comité de vigilance, Syndicat national des instituteurs, Fédération ouvrière paysanne, Libre-pensée, CGT, CGT, jeunes instituteurs, etc. L'Union fédération des étudiants, une association estudiantine de gauche était elle aussi présente<sup>30</sup>. Parmi celles-ci, le journal épingle le comportement des radicaux :

*Tandis qu'à Paris M. Herriot le président du Parti collabore à l'Union nationale, à Grenoble, les dirigeants de la fédération radicale MM. Léon Perrier et Joseph Vallier se trainent lamentablement derrière les drapeaux rouges.*

Cette participation du Parti central de la III<sup>ème</sup> République dans la manifestation grenobloise est quelque chose qu'il faut souligner. Car, si à Paris, les cortèges communistes et socialistes ont convergé en un seul, les radicaux n'étaient présents dans aucune manifestation<sup>31</sup>. Nous assistons donc dans l'Isère à un premier « rassemblement populaire » pour le 12 février 1934, puisque non seulement, les cortèges regroupent les trois principaux partis politiques du futur Front populaire, mais ils regroupent aussi les deux centrales syndicales et d'autres organisations qui rejoindront, elles aussi le mouvement en 1935. Les historiens ont bien remarqué ce fait quand

---

<sup>24</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 février 1934.

<sup>25</sup> *Travailleur alpin*, 17 février 1934.

<sup>26</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit, p. 130.

<sup>27</sup> Voir annexe 9 « Le 12 février 1934 à Grenoble »

<sup>28</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 février 1934. Antoine Prost estime le nombre à 22 000, cité par E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 90.

<sup>29</sup> *République du sud-est*, 13 février 1934.

<sup>30</sup> ADI. 52 M 83. Rapport de police de Grenoble, 12 février 1934.

<sup>31</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 123.

Chantal Masson parle dans le département d'une : « attitude originale grâce à la rapidité de la riposte unitaire »<sup>32</sup> ou que Bernard Machu dise que : « le Rassemblement populaire y germe là plus tôt qu'ailleurs »<sup>33</sup>. Car, ce sont bien dans ces cortèges de 250 000 manifestants dans 85 départements que l'élan unitaire est donné<sup>34</sup>.

Cette unité des forces de gauche iséroise se fait sous le signe d'un antifascisme fort et rassembleur. Le lexique utilisé par la presse est éloquent. Le titre de la *Dépêche* du 13 février nous le montre, mais les journaux communistes et socialistes ne sont pas en reste. Le *Droit du Peuple* affiche en première page : « Pour défendre les libertés publiques, Grenoble et le Dauphiné ont répondu en masse à la provocation fasciste »<sup>35</sup> et le *Travailleur alpin* : « Le prolétariat écrasera le fascisme »<sup>36</sup>. Bernard Bligny souligne que ce : « thème de l'antifascisme soulève un écho profond »<sup>37</sup> et que cet élan unitaire de février 1934 : « consista en un puissant regroupement « antifasciste » »<sup>38</sup>

## **B. « L'antifascisme » : trait d'union et d'action**

### *1. Quel antifascisme ?*

Dans notre propos précédent, il est bon de remarquer que Bernard Bligny utilise la notion d'antifascisme avec précaution, en la mettant entre guillemets. En effet, il nous faut préciser quelle est la substance de cet « antifascisme », car il s'agit d'un terme « protéiforme »<sup>39</sup> sur lequel de nombreux travaux historiques ont été effectués<sup>40</sup>. Le mot « Fascisme » apparaît de manière fréquente, voire quotidienne dans la presse de gauche du département après les événements de février 1934. Il caractérise plusieurs choses.

Tout d'abord, il est l'adjectif marqueur des deux régimes hitlérien et mussolinien. Les travaux de Chantal Masson sont éloquents sur ce sujet et nous nous y reportons. Les dictatures du Führer et du Duce sont mises sur un même plan, l'Allemagne imitant son voisin méditerranéen<sup>41</sup>. Pour le *Droit du peuple*, ce sont des régimes qui sont caractérisés comme des

---

<sup>32</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit., p. 129.

<sup>33</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit., p. 104.

<sup>34</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 40.

<sup>35</sup> *Droit du peuple*, 17-18 février 1934.

<sup>36</sup> *Travailleur alpin*, 17 février 1934.

<sup>37</sup> B. BLIGNY, *Histoire du Dauphiné*, op. cit., p. 395.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 444.

<sup>39</sup> Gilles VERGNON, « L'antifascisme, un trait d'union entre les gauches », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 359-368, p. 367.

<sup>40</sup> Le chapitre de Gilles Vergnon, que nous avons cité précédemment est un bon résumé de ces approches.

<sup>41</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit., p. 117.

héritiers des Etats autoritaires français du XIXe siècle, sans aucun approfondissement<sup>42</sup>. Pour le *Travail alpin*, fidèle à son idéologie, le fascisme est la façade de la réaction défensive de la bourgeoisie<sup>43</sup>, situation intermédiaire entre démocratie et dictature du prolétariat dans le processus évolutionniste de l'histoire<sup>44</sup>. Dans les deux cas, un mot nouveau est utilisé afin de caractériser ni une conceptualisation, ni une idée nouvelle.

Sur le plan national et local, il est utilisé afin de désigner l'ensemble des ennemis de la gauche et de la classe ouvrière. Suivant la conception de l'I.C., à partir de 1923, le terme fasciste désigne l'ensemble de la droite européenne. Ainsi, une caricature du *Droit du Peuple* compare Philippe Henriot, député de la Fédération républicaine à Mussolini et Hitler<sup>45</sup>. En outre, dans la tactique « de classe contre classe » le Parti socialiste est considéré comme un « social traître », amenant le régime fasciste. La position de Félix Brun dans un meeting à Bourgoin le 13 mars 1934 est révélatrice de cette grille de lecture ultragauchiste du P.C., critiquant : « la bourgeoisie de gauche laquelle prépare la venue du fascisme comme en Allemagne la social-démocratie a préparé l'arrivée d'Hitler »<sup>46</sup>. Ainsi, *La République du sud-est* est qualifiée de : « République fasciste »<sup>47</sup> ou de « journal du fascisme régional »<sup>48</sup> ou encore le 6 février 1934 est caractérisé par le socialiste Justin Arnol comme les assises sanglantes du fascisme<sup>49</sup>. En outre, l'analogie entre capitalisme et fascisme est fréquente, éloquente d'un antifascisme de tradition marxiste<sup>50</sup>. On le retrouve dans un meeting unissant confédérés et unitaires le 1<sup>er</sup> mai 1934 où les dirigeants appellent : « A la continuité de ce front unique de tous les travailleurs dans les luttes futures pour abattre le fascisme et le capitalisme »<sup>51</sup>.

Ainsi, l'antifascisme des gauches iséroises peut se définir par ce que Jean Plumyène et Lasierra caractérisent comme un « fascisme antifasciste », modèle de mobilisation de la gauche contre un fascisme imaginaire<sup>52</sup> ou parce que Gilles Vergnon appelle un « mythe mobilisateur »<sup>53</sup>. La définition est ainsi évasive, mais permet de lier les partis marxistes en leur donnant un ennemi commun. Cet antifascisme s'affirme par un répertoire d'actions et de rites

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 105-106.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>45</sup> Voir le dessin de l'Annexe 11 : « Le 10 juin 1934 à Grenoble »

<sup>46</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 19 mars 1934.

<sup>47</sup> *Droit du Peuple*, 22-23 décembre 1934.

<sup>48</sup> *Dépêche dauphinoise*, 15 février 1934.

<sup>49</sup> *Droit du Peuple*, 10-11 février 1934.

<sup>50</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit, p. 494.

<sup>51</sup> *Droit du Peuple*, 5-6 mai 1934.

<sup>52</sup> G. VERGNON, « L'antifascisme, un trait d'union entre les gauches », art. cit, p. 360.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 361.

collectifs multiples<sup>54</sup>. Il s'agit d'un registre de discours comme il apparaît dans la presse et dans les meetings. Mais, toute une gestuelle et une façon de faire lors des manifestations, une « expression corporelle de l'antifascisme »<sup>55</sup>, comme le souligne Philippe Burin : « Aux bras tendus répondent les poings levés »<sup>56</sup>. Des photographies montrent à divers moments la diffusion du geste du poing levé, importé d'Allemagne avec les deux hommes au centre d'image<sup>57</sup>. A cela s'ajoutent des chants, comme la *Carmagnole* et l'*Internationale*. En conclusion, un ensemble d'éléments qui permettent de différencier le « nous » des « Autres », ici « antifascistes » et « fascistes » afin de solidariser d'éléments hétérogènes jusqu'alors (communistes et socialistes) face à un ennemi commun. Cette consolidation se fait par des éléments communs (gestes, chant, etc.) dans des rituels de masse lors des meetings ou cortèges. Dès lors, chaque manifestation participe au renforcement d'une culture commune<sup>58</sup>.

## 2. Une droite en effervescence : un espace public disputé

Dans les semaines qui suivent la mobilisation du 12 février, la droite cherche à occuper l'espace public. Cela se fait de plusieurs manières. Tout d'abord, il s'agit de perturber les éléments de gauche, comme les perturbations que subissent les cours publics du mercredi soir d'Edmond Esmonin, professeur d'histoire, en février et en mars 1934. Le premier incident se produit le 16 février où beaucoup d'étudiants peuplent anormalement les bancs de l'amphithéâtre et marquent dès le départ leur volonté de troubler le cours afin de : « Protester contre la participation de ce professeur au cortège organisé par les partis de gauche et d'extrême-gauche le 12 février »<sup>59</sup>. Il a, en effet, participé au cortège ce jour-ci en tant que membre du Parti radical-socialiste et président de la fédération départementale de la Ligue des droits de l'homme de l'Isère<sup>60</sup>. Lorsque de dernier pénètre dans l'amphithéâtre, un des participants hurle : « les professeurs rouges en Russie ! » Le cours est reporté.

Un nouvel incident se produit trois semaines plus tard. Tout un dispositif est mis en place, caché derrière le poêle de l'amphithéâtre, afin de faire dérouler une banderole sur laquelle il est inscrit : « Esmonin, tu ne parleras pas, vive la France ! »<sup>61</sup>. Cependant, le dispositif échoue, seule une fumée épaisse et une odeur de soufre due à l'explosion de pétards

---

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> Philippe BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du front populaire », *Vingtième siècle (Paris. 1984)*, 11, 1986, p. 5-20.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Voir la photographie N°2 de l'annexe 11 ; la photographie de l'annexe 32 ; la photographie N°1 de l'annexe 51.

<sup>58</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 232.

<sup>59</sup> ADI. 52 M 83 Rapport de Police de Grenoble, 16 février 1934.

<sup>60</sup> Jacques GIRAULT, « ESMONIN Edmond », in *ESMONIN Jean, Edmond*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2021.

<sup>61</sup> ADI. 52 M 83. Rapport de Police de Grenoble, 16 mars 1934.



prévus dans le dispositif envahissent la salle. Le cour est une nouvelle fois reporté, et *La République du sud-est* peut se réjouir de cette action dans un article intitulé : « M. Esmonin n'a pas parlé à l'amphithéâtre de la rue du lycée »<sup>62</sup> :

*M. Esmonin continue... La leçon qu'il a reçu des étudiants patriotiques, au lendemain de son inqualifiable attitude, lors de la manifestation révolutionnaire du 12 février ne lui a pas suffi*

Le journal semble bien connaître le dispositif et son fonctionnement. Si la police n'a pas trouvé les coupables de ce forfait, elle mentionne des : « éléments de l'Action française »<sup>63</sup>

Les actions politiques des droites se multiplient dans le département. Les Croix-de-feu, dont l'essor débute à partir de février dans le nord de l'Isère, poursuivent une action intense dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin où les rapports du sous-préfet ne manquent pas l'occasion de le rappeler : « L'autrement plus importante est la propagande des extrémistes de droite<sup>64</sup>. A Grenoble, un comité de Front national se crée par les Jeunesses patriotes mi-mars, comme le notifie un rapport du Préfet<sup>65</sup>. Celui-ci mentionne par la même occasion la propagande intensive des droites. Nous avons comptabilisé l'ensemble des collages d'affiches répertoriés par les rapports de police des trois arrondissements de l'Isère, et nous avons obtenu le graphique de l'annexe 10 « Propagande de la droite iséroise en 1934 ». On observe que la propagande s'intensifie au cours du premier semestre de 1934, avant de retomber lors de la deuxième partie de l'année. Les droites ont axé leur communication sur l'affaire Stavisky et le 6 février afin de les récupérer politique à leur avantage, comme le prouve les 6 affiches collées la même nuit à Grenoble dont l'une d'elle titre : « Ce sont des Anciens Combattants sans armes qui criaient : « A bas les voleurs ! Vive la France » que le Cartel a fait tuer le 6 février 1934. A cela s'ajoutent de nombreuses réunions et meetings.

### 3. *Actions et réactions des gauches : les contre-manifestations antifascistes*

Ces réunions des droites iséroises sont l'occasion pour socialistes et communistes d'agir ensemble et de réaliser leur unité d'action. Si les meetings des gauches sont nombreux au cours des six premiers mois de 1934<sup>66</sup>, les contre-manifestations le sont aussi en Isère, mais dans la France entière. Elles sont un moyen de s'opposer aux « fascistes » et d'occuper l'espace public. Ainsi, au niveau national, les heurts de rues atteignent leur acmé en février-juillet 1934<sup>67</sup>. Par

---

<sup>62</sup> *République du sud-est*, 9 mars 1934.

<sup>63</sup> ADI. 52 M 83. Rapport de Police de Grenoble, 24 février 1934.

<sup>64</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 27 avril 1934.

<sup>65</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 24 mars 1934

<sup>66</sup> Sauf le Parti radical qui n'organise aucun meeting. Mais, par exemple, Gaston Bergery, sur invitation de la SFIO de l'Isère vient à Beaurepaire le 1<sup>er</sup> juillet.

<sup>67</sup> G. VERGNON, « L'antifascisme, un trait d'union entre les gauches », art. cit, p. 365.

exemple, une contre-manifestation est organisée à Aurillac lors d'une réunion de Jean Ybarnégary où s'affrontent Jeunesses patriotes et antifascistes<sup>68</sup>. Le département de l'Isère n'est pas exempt. Nous en avons comptabilisé sept planifiés et/ou appliqués. Trois sont organisées contre des réunions de l'Action française. Par exemple, le 24 juin, l'assemblée générale de l'Action Française du sud-est à lieu à Pont-de-Beauvoisin. Ce sont 350 ligueurs qui arrivent : « tous munis d'une grosse canne noire uniforme »<sup>69</sup>. Une contre-manifestation éclate :

*Les communistes au nombre d'une centaine se tenaient aux abords du théâtre maintenus par les gendarmes. Ils sifflèrent, poussèrent des cris, chantaient l'Internationale à plusieurs reprises*

Une autre est projetée contre les Croix-de-feu à Bourgoin par le Front commun où le communiste Alessandri envisage tous les moyens pour s'opposer à cette manifestation : « Alessandri a demandé, à cet effet des gars forts, armés, pour s'opposer, même par la violence, à la conférences des Croix-de-feu, quitte à leur casser la gueule »<sup>70</sup>. Une autre est planifiée contre l'Amicale des sous-officiers dont le congrès se déroule à La Mure fin juin, mais qui, suite au déploiement des forces de l'ordre ne peut avoir lieu<sup>71</sup>. Enfin, deux sont organisées contre la Fédération républicaine, l'une à Vienne avec les députés Michel Parès et Georges Bonnefous le 16 juin et une à Grenoble le 10 juin avec Philippe Henriot. Mais, la première est annulée suite aux débordements de la seconde<sup>72</sup>.

### **C. « Prolétaires de Grenoble, en garde ! » : Le 10 juin, la gauche contre Philippe Henriot**

#### *1. La venue de Philippe Henriot : préparer l'action face à la « réaction »*

La réunion du 10 juin avec Henriot comme orateur n'est pas la première qui devait être organisée avec ce même député. En effet, une première conférence, littéraire celle-ci, est planifiée le 30 avril dans un cinéma de Grenoble. Mais, sur les conseils du commissaire de police, la location est annulée, par peur d'une contre-manifestation et de possibles débordements, la date retenue pouvant être comprise comme une provocation, veille du 1<sup>er</sup> mai<sup>73</sup>. Lors d'une réunion à la mi-mai, la Fédération républicaine de Grenoble décide d'organiser une réunion avec ce même orateur, totalement consciente qu'une contre-manifestation sera organisée puisqu'elle :

---

<sup>68</sup> M. BERNARD, « L'Auvergne, entre Varenne et Laval », art. cit, p. 302.

<sup>69</sup> ADI. 85 M 89. Rapport de Police de Pont-de-Beauvoisin, 25 juin 1934.

<sup>70</sup> ADI. 52 M 89. Lettre du maire de Bourgoin au Préfet concernant la réunion du Front commun du 6 juillet 1934.

<sup>71</sup> *Travailleur alpin*, 23 juin 1934.

<sup>72</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet au ministre de l'intérieur, 18 juin 1934.

<sup>73</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de police de Grenoble, 26 avril 1934.

*fera appel aux adhérents du « Front national » du département afin d'assurer la liberté de parole et de faire face à la réaction qui ne manquera pas de se produire des groupements de gauche<sup>74</sup>.*

Lorsque l'information est connue par les groupes de gauche, probablement fin mai<sup>75</sup>, celles-ci s'organisent afin de s'opposer à une réunion et surtout à la mobilisation d'un service d'ordre qu'elles considèrent comme inacceptable, comme l'explique Marcel Satre dans une lettre à Léon Martin, demandant l'annulation de la conférence :

*Nous ne contestons à M. Philippe Henriot et à M. De Lasteryrie le droit de venir faire une conférence privée [...] mais ce que nous ne pouvons tolérer, c'est la mobilisation des troupes de choc des Jeunesses patriotes et Croix-de-feu de Lyon, qui seront amenés par des camions et armés<sup>76</sup>*

Un premier article du Travailleur Alpin du 2 juin appelle à la contre-manifestation, avec le titre : « Travailleur en garde ! » Puis, tout s'accélère après la publication d'un communiqué de presse dans la *République du sud-est* du 6 juin sur la conférence Henriot. Partis socialiste et communiste s'organisent afin de mobiliser leurs troupes le 10 juin au matin : « Les dirigeants des deux parties qui paraissent décidés à vouloir s'affronter font secrètement appel à toutes les organisations »<sup>77</sup>. Des tracts sont distribués aux abords des usines et des affiches sont collées sur les murs de Grenoble. Leurs titres sont éloquentes : « Aucun fasciste ne doit parler à Grenoble ! »<sup>78</sup> ; « Travailleurs antifascistes alerte ! »<sup>79</sup> et ils sont signés par la S.F.I.O., le P.C.F. et les organisations qui leurs sont liées : Secours rouge international, Libre-Pensée, Amis de l'U.R.S.S., Jeunesses communistes et socialistes, Travailleurs sans Dieu, C.G.T. et C.G.T.U. Une circulaire est adressée au groupe de défense de la section socialiste de Grenoble convoquant les troupes le 10 juin au matin<sup>80</sup>. La veille le commissaire de possible fait le bilan des jours précédents, envisageant anxieusement le lendemain :

*les réactions que l'annonce de cette conférence a provoquées au sein des partis de gauche et extrême-gauche ne se sont pas atténuées et leurs dirigeants ont fait une active propagande en vue de la concentration d'une masse importante de contre-manifestants dans le but de faire échec à la réunion Herriot. De leur côté, les organisateurs de la conférence ont pris des positions dans le but d'en assurer le succès et il est impossible de prévoir, actuellement, quels événements pourront éventuellement se produire<sup>81</sup>*

---

<sup>74</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de police de Grenoble, 14 mai 1934.

<sup>75</sup> C'est à ce moment que les rapports de police mentionnent une première agitation. Notamment celui du 2 juin. ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 2 juin 1934.

<sup>76</sup> ADI. 55 M 5. Lettre de Marcel Satre à Léon Martin, maire de Grenoble, 2 juin 1934.

<sup>77</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 7 juin 1934.

<sup>78</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de police de Grenoble, 6 juin 1934.

<sup>79</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 8 juin 1934.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> 52 M 89. Rapport de Police de Grenoble, 9 juin 1934.

## 2. La journée du 10 juin : l'action contre Philippe Henriot

Le 10 juin au matin, l'autorité préfectorale mobilise un service d'ordre de 120 gardes-mobiles à cheval, 150 gardes-mobiles à pieds, 130 gendarmes à pieds et 60 agents de la police municipale, est déployé à proximité du lieu de la réunion au matin<sup>82</sup>. Un barrage de police est dressé à l'entrée de la réunion, séparant les 400 hommes du « Front national »<sup>83</sup> venue assurer la liberté de parole de la réunion et les contre-manifestants. Leur nombre est évalué à 3 000. Parmi eux se trouvent les figures locales des organisations ouvrières, Marcel Satre de la C.G.T., Justin Arnol de la S.F.I.O., Paul Billat et François Campiglia du P.C.F.<sup>84</sup>. Dans la salle se trouve l'Etat-major conservateur du sud-est, Emile Romanet, Maurice Givord les anciens députés Dugueyt et Gourin et le responsable de la F.R. du Rhône Victor Perret<sup>85</sup> que le public tente difficilement de rejoindre. A 9h45, une certaine effervescence éclate et les contre-manifestants tentent de forcer le cordon de sécurité. Les troupes chargent deux fois et refoulent les manifestants qui répondent par des jets de projectiles<sup>86</sup>. Ceux-ci commencent alors à monter des barricades sur la Place Saint-Bruno, 250 hommes de troupes sont appelés en renfort. Après la réunion, la sortie se fait sous les huées et quelques bagarres éclatent que le maire de Grenoble, Léon Martin, tente de contenir<sup>87</sup>. Les contre-manifestants finissent par se retirer au jardin de ville – en passant par le vice-consulat où des exactions continuent<sup>88</sup> – où des prises de paroles sont improvisées par les dirigeants des mouvements ouvriers. Ils y font l'apologie de l'unité d'action à la fois politique et syndicale, comme l'atteste le télégramme envoyé au journal *l'Humanité* par Paul Billat et François Campiglia :

*Au jardin de ville à la dislocation, les camarades Satre confédéré, Arnol socialiste, Maurice du comité antifasciste, Sandra unitaire prirent la parole pour souligner comment l'unité d'action a permis la belle riposte du prolétariat grenoblois contre le fascisme*<sup>89</sup>.

Le bilan de la journée fait état d'une quinzaine de blessés et de cinq arrestations. Mais, surtout ce 10 juin 1934 marque l'unité d'action entre les forces socialistes et communistes. Jean Vigreux parle de cette journée comme des : « barricades de l'unité »<sup>90</sup> et Bernard Machu met

---

<sup>82</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 10 juin 1934.

<sup>83</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 373.

<sup>84</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 juin 1934.

<sup>85</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 10 juin 1934.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 60.

<sup>88</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 10 juin 1934. Une automobile est dégradée par les manifestants.

<sup>89</sup> ADI. 55 M 5. Télégramme de Paul Billat et François Campiglia à *l'Humanité*.

<sup>90</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 49.

en avant la lourde responsabilité de Philippe Henriot dans l'unité d'action de la gauche grenobloise<sup>91</sup>.

### 3. *L'après 10 juin : le triomphe de l'occupation de la rue et utilisations politiques divergentes*

Le lendemain, les journaux locaux donnent leurs versions et publient des photographies de la journée<sup>92</sup> des faits et suivent leurs lignes éditoriales.. A la *République du sud-est* parlant de : « l'échec du guet-apens communo-socialo-maçonnique »<sup>93</sup> et des « fascistes rouges » s'oppose « l'agitateur fasciste Henriot » de *La Dépêche dauphinoise*. Chaque camp construit sa vision des faits et se rejette l'origine des violences. *Le Petit Dauphinois* tente de blanchir les cégétistes et socialistes de toute responsabilité dans les violences. A droite, on s'indigne et on vise les détracteurs venus jeter le désordre aux abords de la réunion. A Gauche, cet événement est l'occasion de resserrer les rangs en opposant aux contre-manifestants les organisateurs et les forces de l'ordre. Ainsi, aux « travailleurs socialistes qui se sont battus comme des lions avec leurs camarades communistes »<sup>94</sup>, s'opposent : « L'Etat-major mixte, préfecture-fascistes »<sup>95</sup>. Cette version est corroborée par les socialistes, notamment dans le meeting socialo-communiste du 22 juin où, le S.F.I.O. Jules Chabert dit que : « Henriot n'a pu parler que grâce à la protection des forces de police, mises par le Gouvernement à disposition des capitalistes »<sup>96</sup>. Par ailleurs, cette manifestation consacre, l'action commune en faveur de trois immigrés italiens, arrêtés le 10 juin en voie d'expulsion<sup>97</sup>. Cependant, les critiques entre le Parti de Blum et de Thorez ne sont pas mortes notamment à l'encontre de Léon Martin, mais nous le verrons plus tard.

La journée du 10 juin marque la conquête et l'occupation de la rue par les gauches iséroises. Bernard Machu parle alors d'une droite en : « position d'assiégés dans le département »<sup>98</sup>. La réunion prévue par la Fédération républicaine de Vienne est annulée, après que Lucien Hussel retire l'autorisation de la location de la salle des fêtes par peur de troubles similaires<sup>99</sup>. La Droite, si elle n'est pas mutique, organise des conférences privées. La mémoire de ceux que la gauche considère comme « fasciste » voit dans cette journée la consécration du

---

<sup>91</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 56.

<sup>92</sup> Voir annexe 11 « Le 10 juin 1934 à Grenoble »

<sup>93</sup> *République du sud-est*, 11 juin 1934.

<sup>94</sup> ADI. 55 M 5. Télégramme de Paul Billat et François Campiglia à l'*Humanité*.

<sup>95</sup> *Travailleur alpin*, 16 juin 1934.

<sup>96</sup> ADI. 55 M 5. Rapport de Police de Grenoble 23 juin 1934.

<sup>97</sup> ADI. 55 M 5. Ordre du jour du meeting du 5 juin + Lettre de Jules Chabert au Préfet du 23 juin 1934.

<sup>98</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 57.

<sup>99</sup> ADI. 55 M 5. Rapport du sous-préfet de Vienne, 15 juin 1934.

Front commun et l'occupation de l'espace public par celui-ci. En outre, le 10 juin est à plusieurs reprises réutilisé dans les campagnes électorales contre les socialistes et les communistes.

## **II. Un sentiment unitaire puissant : une poussée précoce des syndicats isérois vers la réunification**

### **A. L'unité d'action syndicale**

#### *1. Des actions communes antérieures*

Avant les événements du 6 février 1934, les syndicats isérois ont l'occasion de s'unir dans des actions communes. Tout d'abord, responsables de la C.G.T. et de la C.G.T.U. se côtoient lors des conférences d'Amsterdam et de Pleyel, première ébauche d'un dialogue des gauches<sup>100</sup>. Lors du congrès d'Amsterdam du 27 mars 1933, quatre délégués sont désignés pour la région des Alpes : Satre, secrétaire des syndicats confédérés, Sandra des unitaires, Chabert, conseiller municipal S.F.I.O. de Grenoble et un délégué de l'immigration italienne<sup>101</sup>. Il est éloquent de voir que ce sont les deux responsables départementaux qui sont envoyés à ce congrès, alors que pour le Parti socialiste, celui-ci est désavoué par la Fédération. Pour la réunion de Pleyel un mois plus tard, ce sont Bandieri, Fachinetti et Perrinetti (C.G.T.U.), Dufour (P.C.F), Faure (S.N.I.), David (ancien responsable de la C.G.T.U.) et Clerc (C.G.T.)<sup>102</sup> qui participent au congrès. Si la S.F.I.O. est absente, la C.G.T. est bien là.

Ensuite, l'unité d'action se concrétise lors de manifestations et meetings au cours de l'année 1933. Par exemple, le 1<sup>er</sup> mai voit les deux centrales confédérales s'unir dans un cortège commun<sup>103</sup>. Et, le 12 novembre, Georges Sandra prend la parole lors d'un meeting confédéré<sup>104</sup>. En outre, des contre-manifestations soudent la gauche contre la venue de deux personnalités. Premièrement, la venue de l'ancien ministre, Jean Hennessy en septembre provoque l'unité entre partis politiques marxistes et les deux centrales syndicales dans un seul et même cortège groupant Sandra, Chabert et Campiglia<sup>105</sup>. Deuxièmement, la conférence de l'écrivain et journaliste proche de l'Action française, René Benjamin voit les instituteurs du Syndicat national et du syndicat unitaire s'unir dans une contre-manifestation commune<sup>106</sup>.

---

<sup>100</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 19.

<sup>101</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 75.

<sup>102</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit, p. 120.

<sup>103</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 76.

<sup>104</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 83.

<sup>105</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 76.

<sup>106</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 73.

Cependant, ce ne sont que des actions sporadiques. L'attitude du congrès de la C.G.T. Isère est éloquente à ce sujet, lors de son congrès début février 1934. En effet, le vœu « Front unique » présenté par Fidelzait est repoussé à l'unanimité moins deux voix<sup>107</sup> (celle de l'instigateur et Marius Clerc<sup>108</sup>). Il faut attendre les mois suivants pour qu'un véritable élan unitaire s'empare du syndicalisme isérois.

## 2. Après le 12 février : l'enclin de la C.G.T. vers la C.G.T.U.

Après le 12 février, Georges Sandra, comme l'ensemble de la C.G.T.U. en France, reste sur la stratégie de classe contre classe, engagée depuis 1928. Ainsi, dans le *Travailleur alpin*, il continue de dénoncer le réformisme des confédérés et de ses militants : « Nous avons dénoncé la semaine dernière, la façon de procéder de Satre. Et nous continuons »<sup>109</sup> ou encore dans le journal de la semaine d'après : « La classe ouvrière commence à se débarrasser des formules réformistes, passives, développées à profusion depuis la guerre par les dirigeants et les élus des organisations de la C.G.T. et du P.S. ». La ligne unitaire reste celle de l'ennemi confédéré avec la volonté d'attirer ses militants, par l'unité d'action à la base : « plumer la volaille confédérée » comme les communistes veulent plumer la volaille socialiste<sup>110</sup>.

Cependant, la direction de l'U.D. des syndicats confédérés est animée dès le départ d'un puissant courant unitaire et elle se montre ouverte à l'unité d'action avec sa consœur<sup>111</sup>. Ainsi, ce mouvement est très précoce en Isère, à une date où au niveau national, aucun contact n'est pris<sup>112</sup>. Dans *Le Droit du Peuple* du 17-18 février, Marcel Satre souhaite prolonger la journée d'union dans une action continue :

*Des milliers d'honnêtes gens de toutes tendances, de conceptions diverses, syndicales ou politiques se sont tendues une main fraternelle, ont réalisé un front unique de tous les travailleurs, sont prêts à répondre présent à notre appel pour dire au fascisme : « Halte là ! » [...] La lutte antifasciste ne doit pas se cantonner dans des meetings. Nous avons failli perdre nos libertés par nos discours et nos ordre du jour. L'heure est aux actes.*

## 3. Meetings communs et actions revendicatives

Ces actes se concrétisent rapidement avec la lutte contre la politique de déflation engagée par le Gouvernement Doumergue en avril 1934. Afin de lutter contre la crise économique et rétablir l'équilibre du budget, l'exécutif s'emploie à réaliser des économies dans le

---

<sup>107</sup> *Droit du Peuple*, 3-4 février 1934.

<sup>108</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 38.

<sup>109</sup> *Travailleur alpin*, 17 février 1934.

<sup>110</sup> Le rapport de Police de Grenoble du 7 juin est éloquent à ce sujet, reproduisant une affiche de la C.G.T.U. appelant à : « l'unité d'action en masse aux syndicats unitaires »

<sup>111</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 23.

<sup>112</sup> Les premiers contacts entre les bureaux de la C.G.T. et de la C.G.T.U. ne sont engagés qu'en juin 1934.

fonctionnement de l'Etat, notamment par des prélèvements sur les salaires des fonctionnaires. Ainsi, une « vive émotion »<sup>113</sup> saisit les agents de l'Etat, et les syndicats s'en font les porte-paroles. Mais cela ne reste pas au niveau des protestations orales, de nombreuses manifestations sont organisées, réunissant la C.G.T. et la C.G.T.U. iséroises, notamment lors de la journée nationale de protestation du 15 avril. Ainsi, le Préfet indique que des réunions de fonctionnaires ont été organisées dans divers lieux du département contre la diminution de leur traitement et des retraites<sup>114</sup>. La plus importante se tient à Grenoble, où *La Dépêche dauphinoise* du 16 avril parle de : « plus de 2 000 manifestants » Parmi eux, Michel de la F.O.P., Marcel Satre et Machot de la C.G.T., Bonnefoy des syndicats autonomes et surtout Georges Sandra de la C.G.T.U. Ce dernier y prend la parole afin de défendre l'unité d'action : « Revenons à cette unité compacte, impressionnante du 12 février, et nous nous sentirons plus forts ; les victoires ne sont pas loin, les déceptions auront un terme ». Il n'est plus question de critiquer la direction des syndicats confédérés de manière intempestive, mais de s'unir face au gouvernement d'union nationale. Par ailleurs, les actions ne s'arrêtent pas à cette seule journée. Des réunions continuent à être organisées à Crémieu<sup>115</sup>, Bourgoin ou Vienne<sup>116</sup>, même si hors de Grenoble, l'action unitaire n'est pas aussi bien suivie.

Mais, fort de cette première lutte commune, Marcel Satre peut lancer dans *Le Droit du Peuple* du 21-22 avril un appel à s'unir de nouveau :

*Après les magnifiques meetings de protestation qui viennent de se tenir dans toute la France grande a été ma satisfaction de voir que dans beaucoup de villes, confédérés, unitaires et autonomes ont réalisé le Front commun de lutte contre les iniques décrets-lois votés par le gouvernement préfasciste d'Union nationale. L'Unité est en marche, rien ne l'arrêtera.*

Le 1<sup>er</sup> mai 1934 est ainsi l'occasion de mobiliser les troupes et de manifester ensemble, comme l'indique un rapport de police : « A l'approche du 1er mai la CGTU et la CGT qui ont, pour cette circonstance, réalisé le Front unique, ont fait une active propagande pour donner aux démonstrations de cette journée un caractère important »<sup>117</sup>. Le 29 avril, un meeting réunit les deux C.G.T. où se constitue leur Front unique<sup>118</sup> contre le fascisme et pour l'action revendicative, comme l'atteste l'ordre du jour de cette réunion : « Sandra, Satre et Cattaneo se déclarent d'accord pour mener en commun dans un front unique puissant une lutte énergique

---

<sup>113</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 9 avril 1934.

<sup>114</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 23 avril 1934.

<sup>115</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 27 avril 1934.

<sup>116</sup> 52 M 89. Rapport du sous-préfet de Vienne, 19 avril 1934.

<sup>117</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 28 avril 1934.

<sup>118</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 30 avril 1934.



contre le fascisme et contre l'offensive économique du capitalisme »<sup>119</sup>. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai, les syndicats grenoblois défilent ensemble dans les rues de la ville, de façon contraire aux directives de leurs instances nationales<sup>120</sup>. Un meeting commun est organisé où Marcel Satre, Georges Sandra et Bernadette Cattaneo prennent la parole tour à tour afin de défendre l'unité d'action contre deux ennemis communs : le fascisme et le capitalisme<sup>121</sup>.

## **B. Les syndicats uniques, ferments de la réunification**

### *1. Le groupe des jeunes instituteurs en Isère : une action décisive pour l'unité syndicale*

Le groupe des jeunes instituteurs est un groupement d'études fondé sous l'égide de la fédération unitaire de l'enseignement, groupant les jeunes professeurs des écoles des différents syndicats de l'enseignement français<sup>122</sup>. Il est donc une plateforme de contact entre les organisations syndicales après la scission, avec dès le départ le but de reconstituer l'unité. S'il prospère durant les années 1926-1929, le changement de ligne des organisations communistes provoque de graves difficultés les années suivantes. Ainsi, si la Fédération unitaire de l'enseignement refuse la soumission au P.C.F. et où cette frange garde le contrôle, le groupe national des jeunes passe sous celui de la Minorité opérationnelle révolutionnaire (M.O.R.) pro-P.C.F. De 1930 à 1934, une rapide décadence se produit. Seules quatre fédérations n'ont pas cette même majorité, le Cantal, la Vendée, le Lot et l'Isère.

Cette dernière est la plus dynamique de toute avec ses 556 membres en 1934, sur un total qui s'élevait au niveau national à 1 241 en 1932, soit le tiers des adhérents. Au niveau départemental, cela représente la moitié des effectifs du S.N.I.. Ainsi, reprenant la formule d'Emile Costaz : « Les jeunes avaient donc un poids énorme à l'intérieur du Syndicat national. C'est ainsi qu'ils ont pu jouer un rôle décisif pour rétablir l'unité d'action et créer le Syndicat unique. L'unité est en effet la principale préoccupation du groupe des jeunes. On peut même qu'elle est sa raison d'être »<sup>123</sup>. En effet, tous les membres, socialistes ou communistes comme Gabriel Boullu (représentant de la M.O.R.<sup>124</sup>) sont animés d'une forte volonté unitaire, à l'image de leur dirigeant Alix Berthet. Membre de l'aile gauche de la S.F.I.O., il exprime un certain mépris pour le réformisme de la C.G.T. tout comme pour la soumission de la C.G.T.U. permettant de ne prendre position pour aucun des syndicats. Fervent partisan de l'unité à tout

---

<sup>119</sup> Cité par E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 92.

<sup>120</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 373.

<sup>121</sup> *Droit du Peuple*, 5-6 mai 1934 ; *Dépêche dauphinoise*, 2 mai 1934 et *Travailleur alpin*, 5 mai 1934.

<sup>122</sup> Pour cette partie sur le groupe des jeunes, nous renvoyons au chapitre d'Emile Costaz sur ce sujet qui est plus que complet : E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 52-74.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>124</sup> Jacques GIRAULT, « BOULLU Gabriel », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020, p.

prix, peu importe les modalités, il critique sévèrement l'échec de la proposition d'unité d'action, rejetée par la S.N.I. national.

Ainsi, les manifestations communes du 12 février renforcent cette volonté unitaire chez les jeunes instituteurs qui ne veulent pas voir dans cet événement un acte isolé, mais le début d'autre chose, comme l'exprime Gabriel Boullu dans le journal fédéral, *La voix des jeunes* :

*Il nous faut conserver et rendre permanent le Front unique d'action qui fit notre force. C'est dans ce but que notre syndicat unitaire de l'enseignement vient d'adresser à la section du SN une proposition en vue de constituer un comité permanent*<sup>125</sup>

La voie est tracée. Boullu et Berthet, chacun membre d'un syndicat de l'enseignement se mettent à l'œuvre pour constituer un syndicat unique en Isère. Sous leur impulsion, c'est chose faite à la mi-juillet. Après de nombreuses réunions et une commission intersyndicale chargée d'élaborer ce projet, une assemblée générale groupe l'organisation unitaire et l'organisation confédérée le 13 juillet afin de fonder le syndicat unique<sup>126</sup>. Celui-ci ne signifie pas la disparition, ni la fusion du S.N.I. et de la F.U.E. de l'Isère. Ceux-ci continuent à vivre indépendamment l'un de l'autre, chaque militant conserve son affiliation, en cotisant à l'une des deux centrales<sup>127</sup>. Mais, un conseil syndical commun est créé regroupant, de manière proportionnelle à leurs effectifs, 15 membres du S.N.I. et 5 de la F.U.E<sup>128</sup>.

A titre de comparaison, au niveau national, la bonne entente ne règne pas entre les deux syndicats et il faut attendre l'élan de 1935 vers l'unité de la C.G.T. pour que le S.N.I. et la F.U.E fusionnent<sup>129</sup>. Dans le département voisin du Rhône, l'évolution suit la même voie que les centrales parisiennes, avec une fusion le 7 octobre 1935<sup>130</sup>. Ainsi, la création de ce syndicat unique en juillet 1934, animée d'un fort esprit unitaire est un fait remarquable en France et singularise le département de l'Isère.

## 2. *La multiplication des syndicats uniques à Grenoble*

Après la création du syndicat unique de l'enseignement, Gabriel Boullu en appelle à l'action à plus grande ampleur, dans *La voix des jeunes* de juillet 1934 : « Notre exemple doit être le petit cristal qui tombe dans un liquide sursaturé déterminant la cristallisation totale : la C.G.T. unique

---

<sup>125</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936, op. cit.*, p. 107.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>127</sup> *Dépêche dauphinoise*, 31 juillet 1934.

<sup>128</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936, op. cit.*, p. 108.

<sup>129</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *La France et les Français en 1938-1939, op. cit.*, p. 197.

<sup>130</sup> Roger MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres: idéologie et action syndicale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 220.

du syndicalisme »<sup>131</sup>. Lors de la deuxième partie de l'année 1934, les syndicats uniques se multiplient à Grenoble. Le tout premier est celui des cheminots :

*Les cheminots, au nombre d'une centaine, se sont réunis à Grenoble en vue de la fusion en un syndicat unique des syndicats unitaires et confédérés [...] Il en a été décidé ainsi pour les cheminots de la région et un bureau provisoire a été désigné*<sup>132</sup>.

Le rapport de police de la réunion révèle que ce bureau est composé de trois unitaires et trois confédérés, ainsi que sa tendance générale : « Ce nouveau syndicat unique a envoyé une délégation à la manifestation des cheminots à Oullins où il lui a été remis un drapeau offert par les « camarades russes », ce qui indique la tendance du nouveau syndicat »<sup>133</sup>. Puis, après celui des instituteurs, c'est l'effervescence sous l'impulsion des dirigeants syndicaux qui encouragent ces réalisations, à l'image de Georges Sandra :

*Partout où il y a un syndicat confédéré et un syndicat unitaire dans la même ville et dans la même industrie, constitution d'un syndicat unique [...] A Grenoble, les cheminots ont montré l'exemple, l'Enseignement a suivi puisque déjà les deux appareils syndicaux se sont mis d'accord*<sup>134</sup>

Des contacts sont pris dans les P.T.T. dès juillet<sup>135</sup> et un syndicat unique est mentionné par le *Droit du peuple* du 23 décembre. Les employés municipaux, comme les petits cheminots se prononcent pour l'unité lors de leurs assemblées générales d'août et de septembre<sup>136</sup>. Un syndicat unique des ouvriers métallurgistes est formé le 18 septembre lors d'une réunion à la Bourse au travail<sup>137</sup>, le premier syndicat unique de la métallurgie de France<sup>138</sup> puis c'est au tour du bâtiment le 28 septembre<sup>139</sup>. Le mois de novembre est prolifique : les gantiers forment leur syndicat le 21<sup>140</sup>, tout comme les employés du livre et des hôpitaux<sup>141</sup>. Le mouvement semble toucher tous les syndicats de Grenoble mais se concentre seulement sur le chef-lieu du département, comme l'indique le Préfet :

*Il semble qu'à Grenoble seulement, l'unité se soit réalisée sur une certaine échelle. Tous les syndicats grenoblois ont formé un syndicat unique ; mais il a été décidé que chaque syndicat conserverait son indépendance pour présenter des revendications s'il y avait lieu, et le syndicat unique n'interviendrait que s'il n'obtenait pas*

---

<sup>131</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936, op. cit.*, p. 108.

<sup>132</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 9 juillet 1934.

<sup>133</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 7 juillet 1934.

<sup>134</sup> *Travailleur alpin*, 14 juillet 1934.

<sup>135</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 42.

<sup>136</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936, op. cit.*, p. 112.

<sup>137</sup> *Travailleur alpin*, 22 septembre 1934.

<sup>138</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936, op. cit.*, p. 75.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>140</sup> *Droit du peuple*, 1-2 décembre 1934.

<sup>141</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936, op. cit.*, p. 82.

*satisfaction. En ce qui concerne l'arrondissement de Vienne, la fusion syndicale ne s'est manifestée que par les syndicats des employés du chemin de fer<sup>142</sup>.*

En dehors de Grenoble, seulement deux syndicats uniques sont mentionnés. Celui des cheminots viennois constitué le 23 novembre 1934<sup>143</sup> et celui des mineurs du bassin houiller de La Mure, créé le 29 décembre de la même année. Ailleurs, c'est le *statu quo* syndical.

### *3. Réalisations locales et tensions nationales : Marcel Satre contre la direction nationale de la C.G.T.*

Ces syndicats uniques, s'ils ne sont pas un fait exceptionnel, puisque fin août nous en comptons 166 en France<sup>144</sup>, sont révélateurs d'un sentiment d'unité puissant qui transcende les dirigeants des deux C.G.T. grenobloises. Outre les réalisations de syndicats uniques, les actions prônant l'unité syndicale dans une C.G.T. unique se multiplient. Marcel Satre dans l'article « L'unité syndicale est en marche » nous apprend que l'U.D. et la 7<sup>ème</sup> R.U. de la C.G.T.U. se sont mises d'accord sur trois points cruciaux vers l'unité syndicale : l'indépendance du syndicalisme, la démocratie syndicale et le respect de la discipline. Ainsi, les barrières qui ne seront levées au niveau national qu'au cours de 1935, le sont déjà dès l'été 1934. Dans les sphères syndicales parisiennes, les contacts sont pris entre C.G.T. et C.G.T.U. depuis juin. Le 8, les unitaires appellent les confédérés à l'action commune contre les décrets-lois, ce à quoi la C.G.T. répond qu'elle souhaite avant tout l'unité organique, et les discussions sur ce sujet sont acceptées par Benoît Frachon<sup>145</sup>. Cependant, après plusieurs entrevues, les pourparlers sont rompus faute d'accord sur l'existence de fractions au sein du syndicalisme<sup>146</sup>.

Or, les ardeurs unitaires iséroises de la C.G.T. se heurte à la direction nationale en pleine négociation avec la C.G.T.U. et où le sentiment unitaire est bien moins puissant :

*Dans le début de l'année 1935, l'U.D. C.G.T. et l'U.R. C.G.T.U. ont engagé des pourparlers en vue de réaliser l'unité syndicale dans le département. Ces divers pourparlers ont été l'objet de sévères critiques de la part des dirigeants de la confédération nationale hostile à la fusion. Cependant, le secrétaire de l'U.D. C.G.T., n'ayant tenu aucun compte de ces observations, un accord de principe a été réalisé sur le plan de la défense des revendications<sup>147</sup>.*

Ces tensions apparaissent dès la fin de l'année 1934 dans l'opposition entre Marcel Satre et le comité confédéral national (C.N.N.). Le 7 novembre, un meeting est organisé par les deux

---

<sup>142</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du préfet, 13 février 1935.

<sup>143</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Vienne, 12 décembre 1935.

<sup>144</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 47.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>146</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 104.

<sup>147</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 3 janvier 1936.

centrales syndicales pour parler de l'unité. Si Benoit Frachon, dirigeant national de la C.G.T.U. a répondu à l'invitation, l'absence de la C.G.T. nationale est critiquée :

*Satre de l'U.D. des syndicats confédérés après avoir déclaré qu'il regrettait l'absence à la tribune d'un représentant du comité central de la C.G.T., a fait connaître que l'unité d'action était en partie réalisée dans le département entre la C.G.T. et la C.G.T.U. et qu'il n'attendait plus que la motion d'ordre du comité central pour qu'elle soit complète<sup>148</sup>*

Si le rapport de police qui couvre le meeting indique la prise de parole de Satre, le rapport du Préfet du 12 novembre au ministre de l'intérieur mentionne : « A signaler qu'aucun orateur de la C.G.T. ne prit la parole »<sup>149</sup>. Il est intéressant de constater que les critiques que porte Satre contre la C.G.T. font que les rapports administratifs le classent comme un unitaire et non comme confédéré, avec son statut de secrétaire de l'U.D. Le 24 novembre, il publie dans *La Dépêche dauphinoise* avec Georges Sandra une tribune appelant à la réunification syndicale. En même temps, le dialogue devient plus âpre avec la C.N.N. L'ordre du jour de la réunion des Cartels publics critique férocement les positions nationales de la C.G.T. : « Nulles et non advenues sont les objections et les réserves de la C.G.T. contre la fusion immédiate [...] Les dirigeants n'ont qu'à se soumettre ou se démettre »<sup>150</sup>. Satre signe le document et l'envoie à l'organe de presse cégétiste *Le Peuple*. Raoul Lenoir, secrétaire administratif de la C.G.T. prend cela comme une provocation et répond à Satre. Le C.N.N. enjoint alors à Satre de revenir sur son erreur d'avoir signé l'ordre du jour. Or, il leur répond fin décembre : « Il faut bien se rendre compte que la base de notre confédération est bien mécontente de ses dirigeants et que le mécontentement est en recrudescence »<sup>151</sup>. Entre temps, Raoul Lenoir mandate le secrétaire adjoint de Léon Jouhaux, Robert Bothereau en Isère pour calmer les velléités unitaires de la fédération. Cependant, le mouvement ne se calme pas et le conflit dure. Alexis Bardin est mandaté par l'U.D. pour critiquer le plan C.G.T. lors du C.N.N. du 18-19 mars 1935<sup>152</sup>.

### ***C. Expliquer cette poussée unitaire : bonne entente syndicale et une C.G.T. très à gauche***

#### *1. Aspects géographiques: une hétérogénéité marquée par les relations syndicales antérieures*

A l'exception des mineurs de La Mure et des cheminots viennois, les syndicats uniques sont une spécificité grenobloise. Ailleurs dans le département, le sentiment et la poussée unitaire

---

<sup>148</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 8 novembre 1934.

<sup>149</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 12 novembre 1934.

<sup>150</sup> Cité par S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 49.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 18-19.

sont plus faibles et l'évolution syndicale suit la voie nationale vers la réunification<sup>153</sup>. Pourquoi cela ? Ceci s'explique par les relations qu'entretiennent les deux centrales syndicales dans les différentes villes du département. Ainsi, à Grenoble, l'entente est bonne car il n'y a jamais eu de conflits importants entre C.G.T. et C.G.T.U. Chacune possède ses secteurs de « chasse-gardée »<sup>154</sup>, et elles n'entrent donc pas en concurrence. Pour les confédérés ce sont les fonctionnaires, les gantiers et les typographes, et pour les unitaires, la métallurgie, le bâtiment et les cheminots. De la même façon, dans le bassin de La Mure, quelques frictions ont existé entre les syndicats où il ne peut y avoir de « chasse-gardée » mais les relations restent tout de même bonnes<sup>155</sup>. En outre, en termes d'effectifs, les rangs du syndicat de Léon Jouhaux sont assez denses pour ne pas être débordés par la centrale de Benoît Frachon, et celle-ci a tout à gagner dans ce pacte car numériquement faible dans la capitale des Alpes<sup>156</sup>. Enfin, l'originalité de Grenoble s'explique par la situation des deux syndicats. Emile Costaz l'a résumé en une phrase que nous reprenons : « Une C.G.T. présente, absente dans l'Isère, et une C.G.T.U. en déconfiture dans l'Isère sauf à Grenoble »<sup>157</sup>.

Hors de Grenoble, les relations syndicales sont mauvaises lorsque les deux centrales existent. Ainsi, à Voiron et Bourgoin, la C.G.T. est inexistante. Et si la C.G.T.U. possède une union locale dans ces deux villes, les effectifs y sont faibles. A Bourgoin, il n'y a que 65 membres pour une agglomération comptant environ 2 000 ouvriers<sup>158</sup>. De plus, à Voiron, le contexte politique local provoque une réelle défiance envers les dirigeants syndicaux, issus de la majorité municipale de Jules Ravat où se sont côtoyés postérieurement à la scission de Tours, socialistes et communistes<sup>159</sup>. Enfin, à Vienne, les relations sont catastrophiques depuis 1921 entre les deux confédérations. Les polémiques sont incessantes, les confédérés refusent toute unité d'action avec les unitaires, etc. Cela provoque leur décadence dont les effectifs en 1934 sont de 55 membres pour la C.G.T. et 89 pour la C.G.T.U.<sup>160</sup> Ainsi, cette poussée unitaire grenobloise s'explique par cette bonne entente entre les deux centrales qui n'existe pas dans l'ensemble du département.

---

<sup>153</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 102.

<sup>154</sup> Cette thèse est celle de Jean-Yves Rognat cité par S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 25.

<sup>155</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 35.

<sup>156</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 25.

<sup>157</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 51.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 25.

## 2. Les dirigeants cégétistes : profils, influences et parcours militants

La précocité unitaire dans l'Isère tient aussi à l'action des dirigeants d'une C.G.T très à gauche par rapport à d'autres fédérations ou au C.N.N. A ce titre, la personnalité du secrétaire de l'U.D., Marcel Satre est éloquente. Revenons sur le parcours de celui qui est considéré comme le grand responsable de l'unité syndicale dans le département, avec son homologue Georges Sandra<sup>161</sup>. Il est né le 30 novembre 1897 et travaille comme typographe à Grenoble<sup>162</sup>. Membre peu actif de la S.F.I.O., il succède au plus modéré Joannès Mazenod à la tête de l'Union départementale en 1932. Il semble avoir une certaine liberté, c'est un autodidacte qui n'est prisonnier du « sérail confédéré », sans amertume envers le Parti communiste<sup>163</sup> faisant de lui « l'enfant terrible du syndicalisme confédéré »<sup>164</sup>

L'année 1934 voit ses conceptions idéologiques osciller entre réformisme et révolution, pour finalement s'orienter vers la seconde voie<sup>165</sup>. C'est cette évolution qui permet le rapprochement avec la C.G.T.U. et nous avons étudié cette mutation révolutionnaire de Marcel Satre. Tout d'abord, nous avons précédemment dit que l'antifascisme est le liant de cette unité précoce. Mais, l'union entre les syndicats se fait sur la conception d'un antifascisme de tradition marxiste<sup>166</sup>. Si le P.C.F. et ses organisations satellites font sienne cette conception, il en est de même pour Marcel Satre : « Le fascisme est le dernier espoir de la société capitaliste qui voit sa structure s'écrouler »<sup>167</sup>. Ensuite, cette évolution de Satre est visible dans les articles qu'il publie dans *Le Droit du peuple* où son vocabulaire mute au cours de l'année 1934 vers des positions de plus en plus radicales<sup>168</sup>. On observe, par exemple, un changement de ton envers le Plan de la C.G.T. Dans le numéro du 17-18 mars 1934, il en fait l'apologie : « Ouvriers et paysans, nous devons être unis. Pour le plan constructif de la C.G.T ». L'U.D. va jusqu'à envoyer le Plan à la préfecture de l'Isère, et une délégation est reçue par le secrétaire général début novembre 1934<sup>169</sup>.

Or, la vision de Satre évolue vers sa dénonciation. Dès le 1<sup>er</sup> mai, son attitude va dans ce sens. *Le Travailleur alpin* du 5 mai parle de Satre, Sandra et Cattaneo déclarant : « La démocratie à la sauce radicale, le plan de rénovation économique à la manière de Jouhaux, la

---

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 76. Voir aussi le *Droit du Peuple*, 29-30 septembre 1934.

<sup>162</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 13 février 1935.

<sup>163</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 77.

<sup>164</sup> Pierre BROUÉ, « SATRE Marcel, Ernest », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2016.

<sup>165</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 39.

<sup>166</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit, p. 494.

<sup>167</sup> *Droit du peuple*, 17-18 février 1934.

<sup>168</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 110.

<sup>169</sup> ADI. 167 M 8. Lettre de l'U.D. C.G.T. du 3 novembre 1934.

collaboration de classes sont des illustrations dangereuses qui doivent être impitoyablement combattus ». S'il est probable que l'hebdomadaire communiste déforme quelque peu la réalité afin de la modeler dans son sens, les articles du chef isérois des confédérés vont pourtant dans ce sens. Dans un article du 7-8 juillet, les propos deviennent ambiguës : « Nous n'avons pas la prétention d'apporter un « plan ». Ce sont des mesures [...] que nous jugeons d'extrême urgence ». Dans *Le Droit du peuple* du 5 décembre il dit que : « Le plan de la C.G.T. n'est ni clair, ni complet »<sup>170</sup>. Enfin, dans celui du 9-10 février 1935, les choses sont claires :

*Nous ne sommes pas d'accord avec le « Plan de la CGT » car vouloir socialiser, nationaliser les grands moyens de production, de répartition et d'échanges, dans le cadre de l'Etat actuel, qui est l'image parfaite de la société, c'est vouloir redonner au régime lui-même, un répit, pour permettre au capitalisme de se ressaisir et de pouvoir ensuite frapper plus durement.*

Mis à part le plan cégétiste, les prises de position de Marcel Satre adoptent un vocabulaire révolutionnaire. Dans ce même article que nous venons de citer, il déclare :

*Pour la classe ouvrière, il n'y a qu'un seul salut : « Tout le pouvoir aux travailleurs » Pour assurer l'ordre dans la production, dans la répartition, par la socialisation des monopoles capitalistes, il faut la destruction de l'Etat bourgeois l'avènement d'un Etat socialiste.*

Outre l'apologie de l'unité syndicale pour unir la classe ouvrière contre le fascisme, une part importante de son discours se concentre sur la transformation de la société capitaliste vers l'Etat socialiste par des méthodes révolutionnaires. On retrouve cela dans la citation précédente, mais tout au cours de l'année 1934. Premier exemple, lors des préparatifs au 1<sup>er</sup> mai, il rappelle : « L'essence révolutionnaire de nos formations, dont le but est la transformation totale de la société actuelle »<sup>171</sup>. Dans le numéro suivant, il exhorte les lecteurs à la révolution : « Vous mettez fin au despotisme patronal par le contrôle ouvrier »<sup>172</sup>. Cette évolution gauchiste de Marcel Satre aboutit au conflit avec la ligne nationale de la C.G.T début 1935, durant lequel il publie ses articles dans le journal des trotskystes et bolchéviques-léninistes de la S.F.I.O. *La vérité*. Par exemple, dans le numéro du 20 janvier 1935 :

*Ce que nous voulons dans l'Isère, c'est un changement radical de l'orientation syndicale, pas de collaboration de classe, cette méthode est foutue. Nous voulons l'unification des forces ouvrières pour la conquête du pouvoir*<sup>173</sup>.

Cette collaboration est en, elle-même, révélatrice de cette évolution vers la gauche.

---

<sup>170</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 18-19.

<sup>171</sup> *Droit du Peuple*, 21-22 avril 1934.

<sup>172</sup> *Droit du Peuple*, 28-29 avril 1934.

<sup>173</sup> Cité par B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936, op. cit.*, p. 83.



Cependant, qu'est-ce qui a provoqué cette orientation révolutionnaire de Marcel Satre ? Plusieurs éléments entrent en compte. Tout d'abord, il s'agit de la présence de Léon Trotski en Isère. Il s'installe à Domène en mai 1934, et influence le secrétaire de l'U.D. C.G.T. par l'intermédiaire d'un jeune militant, Alexis Bardin. L'ancien compagnon de Lénine, en exil, convertit ce dernier, qui propage son idéologie dans les milieux cégétistes. Les historiens qui ont traité d'une manière ou d'une autre de l'histoire syndicale iséroise sont tous d'accord sur l'importance de l'influence indirecte de Trotski dans l'évolution de Satre. Cependant, cette influence du russe ne fait que solidifier la position radicale du secrétaire départemental, plus que lui faire prendre un virage gauchiste, qui a été pris antérieurement<sup>174</sup>. En effet, le début de son orientation révolutionnaire est antérieure à l'arrivée de Trotski dans le département. De plus, le temps de conversion d'Alexis Bardin prend quelques semaines, ce qui induit que l'influence sur Satre n'a commencé qu'au milieu de l'été 1934. Il faut donc chercher des éléments d'explications ailleurs.

Ceux-ci se trouvent dans l'entourage de Marcel Satre, au sein de la direction de U.D. de la C.G.T.<sup>175</sup>. Les dirigeants de celle-ci ont dans la majorité des cas, des profils très à gauche<sup>176</sup> tel qu'Alix Berthet, membre de l'aile gauche de la S.F.I.O. ou encore Marius Clerc et Jacques Fidelzait. Ces deux jardiniers de la municipalité de Grenoble possèdent des profils militants très intéressants, puisqu'ils sont membres de la C.G.T. et du Parti communiste<sup>177</sup>. Il s'agit d'une donnée non-négligeable, car dans la majorité des cas, les communistes sont affiliés à la C.G.T.U. Ce sont eux qui, lors du congrès de février 1934, ont proposé le vœu de « Front unique » repoussé à l'unanimité moins leurs deux voix. Une position par ailleurs critiquée par Jacques Fidelzait dans le *Travailleur alpin* du 10 février. Cette collaboration d'un cégétiste à l'organe communiste, pour critiquer sa centrale syndicale est tout aussi surprenante. De plus, Emile Costaz a mis en avant un autre élément déterminant dans cette inclinaison des dirigeants vers leurs homologues unitaire, leur âge<sup>178</sup>. En effet, ils sont dans la majorité nés entre 1895 et 1910. Par exemple, Barras et Lyaudet, secrétaires de la métallurgie grenobloise pour les deux centrales, sont tous deux nés en 1903. De fait, cette jeunesse implique de n'avoir pas connu la scission et d'avoir une amertume moindre envers leurs homologues. Ainsi, l'ensemble de ces

---

<sup>174</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 111. Cette thèse solide et argumentée, nous la faisons nôtre.

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 223.

<sup>177</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 26. Voir aussi ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 13 avril 1937.

<sup>178</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 49.

éléments permettent d'expliquer cette « orientation révolutionnaire »<sup>179</sup> de la C.G.T. en Isère et cette attitude avenante vers sa consœur unitaire, faisant du département l'un des pionniers de l'unité syndicale<sup>180</sup>.

### III. « Et maintenant ? » (Yves Farge) : quel lendemain politique au 12 février 1934 ?

#### A. Renouer le dialogue : socialistes et communistes du 12 février au Pacte d'unité d'action

##### 1. La persistance des tensions socialo-communistes

Si le 12 février socialistes et communistes défilent ensemble dans les rues iséroises, ce n'est qu'une éclipse dans leurs mauvaises relations. Dès la semaine suivante, *Le Travailleur alpin* recommence ses critiques habituelles<sup>181</sup> et prend l'offensive contre le maire :

*A Grenoble, malgré la résistance et le défaitisme du maire socialiste Martin et de son conseil municipal socialiste et radical, plus de 2 000 travailleurs répondent à l'appel des organisations ouvrières*<sup>182</sup>.

Le titre de cet article acerbe contre une gauche grenobloise défilant côte à côte est révélateur du maintien de la stratégie de « classe contre classe » et d'unité à la base du P.C.F. En effet, dans la presse ou dans les meetings, les militants Parti de Thorez ne retiennent pas leurs coups à l'encontre des dirigeants socialistes. Lors d'un meeting à Voiron le 24 mars, Joanny Berlioz membre du comité central :

*Critique vivement tous les partis politiques et s'en prend surtout au P.S. qu'il estime seul responsable de la division de la classe ouvrière [...] Faisant allusion au front commun antifasciste, Berlioz déclare que jamais le P.C. ne signera une alliance avec le P.S., car affirme-t-il, on ne peut allier l'eau avec le feu, ni le parti de la temporisation avec l'unique parti de la révolution, sinon ce serait la neutralisation de toute activité combative de la classe ouvrière*<sup>183</sup>.

Dans l'article intitulé « Sans blague » publié dans *Le Travailleur alpin* du 3 mars 1934, François Campiglia rejette toute collaboration avec la S.F.I.O. par intransigeance de classes et critique les socialistes qui sont : « Les complices de la bourgeoisie et favorisent ainsi l'avènement du fascisme ». On retrouve cet argumentaire dans toute la propagande du P.C. des Alpes, que ce soit dans leurs meetings<sup>184</sup>, leurs publications ou même en portant la contradiction dans des réunions de gauche, comme celle de la Ligue des Droits de l'homme à Bourgoin avec

---

<sup>179</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 83.

<sup>180</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit, p. 51.

<sup>181</sup> Dans le *Travailleur alpin* du 10 février, Billat dénonce la : « politique des « gauches » et avec eux le Parti socialiste S.F.I.O. qui sortant leur politique, prépare le lit du fascisme »

<sup>182</sup> *Travailleur alpin*, 17 février 1934.

<sup>183</sup> ADI. 77 M 2. Rapport du Préfet.

<sup>184</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 19 mars 1934. Félix Brun, vice-président de l'A.R.A.C. critique dans un meeting à Bourgoin la social-démocratie, principal responsable de l'avènement d'Hitler.

Emile Kahn début avril 1934<sup>185</sup>. Si le 10 juin est une lutte commune, *Le Travailleur alpin* profite de l'occasion pour essayer d'attirer les militants socialistes et critiquer les dirigeants. Léon Martin est critiqué pour l'implication de la police municipale pour maintenir l'ordre lors de la conférence d'Henriot alors qu'il n'était pas dessaisi de ses pouvoirs de police :

*Le Maire de Grenoble, fut-il d'étiquette socialiste, mettant sa police au service des fascistes contre les antifascistes [...] je divise les socialistes de l'Isère et de Grenoble en deux catégories : ceux de la base qui, le 10 juin luttèrent avec les communistes et sans parti contre le fascisme... et les chefs qui trahissent ou soutiennent les traîtres*<sup>186</sup>.

A chaque article du *Travailleur alpin*, répond un article *Droit du Peuple* pour se défendre et contre-attaquer. Justin Arnol dans l'édition du 24-25 février revient sur toutes les critiques faites à Léon Martin et prône l'unité organique de la classe ouvrière. En outre, la stratégie d'unité à la base est dénoncée à mainte reprise, comme par *Germinale* dans le numéro du 2-3 juin :

*A Grenoble, nous sommes pour l'unité ouvrière à la façon Doriot, il est vrai que les Arnol, Martin, Ravanat sont des fascistes et des traîtres. L'injure continue, le mensonge aussi. Pour souffler un peu, lorsque l'organe communiste s'arrête une semaine, il est remplacé par la République m'as-tu-vu. Ainsi le concert est ininterrompu*

Ces critiques incessantes amènent les rédacteurs du *Droit du Peuple* à mettre sur le même pied le *Travailleur alpin* et *La République du sud-est*, mais surtout après le 10 juin où les deux journaux attaquent Léon Martin :

*Evidemment, les arguments fournis contre les socialistes, pour être d'une égale mauvaise foi, diffèrent selon la clientèle. Il s'agit pour « M'as-tu-vu » de faire apparaître les socialistes comme des fauteurs de troubles ; pour « Maurice et consorts » de les signaler comme des traîtres à la classe ouvrière*<sup>187</sup>.

Les semaines qui suivent le 12 février et jusqu'à la fin juin 1934 ne sont qu'une suite incessante de polémiques entre la S.F.I.O. iséroise et le P.C.F. des Alpes. Les relations sont délétères entre les deux formations. Par exemple, lors d'une réunion du Parti communiste le 13 avril à la mairie de Décines, une controverse s'engage entre Auguste Charpenet conseiller général socialiste de Meyzieu et Georges Lévy. Le policier chargé de la surveillance de cette réunion conclut son rapport par les mots sur le Front commun socialo-communiste :

*L'accord ne peut se réaliser [...] Aucun accord n'est réalisé sur ce que les communistes appellent le Front unique*<sup>188</sup>.

---

<sup>185</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du sous-préfet de la Tour-di-Pin, 12 avril 1934.

<sup>186</sup> *Travailleur alpin*, 16 juin 1934.

<sup>187</sup> *Droit du Peuple* 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1934.

<sup>188</sup> ADI. 77 M 2. Rapport de police de Décines, 14 avril 1934.

2. *Justin Arnol face au rapprochement socialo-communiste : l'unité à cœur ou le Faurisme en tête ?*

L'été 1934 marque le rapprochement entre socialistes et communistes. Le congrès national d'Ivry des 23-26 juin entérine la nouvelle ligne du P.C.F. visant au rapprochement avec les dirigeants socialistes<sup>189</sup>. En Isère, quelques tâtonnements ont précédé, comme la participation de Paul Billat à un meeting à la Tour-du-Pin avec Arnol, Satre, Esmonin et André Philipp en avril<sup>190</sup>. Le P.C. des Alpes dans *Le Travailleur alpin* du 23 juin adresse un appel aux fédérations socialistes de l'Isère et des Hautes-Alpes. Le temps n'est plus à passer au-dessus des chefs, mais de dialoguer avec eux pour agir ensemble. Dans ce cas présent, il s'agit de propositions d'actions communes pour demander la libération du chef du K.P.D. Ernst Thälmann enfermé en Allemagne. Justin Arnol répond à cet appel une semaine plus tard dans l'hebdomadaire socialiste de l'Isère en demandant une collaboration loyale et l'arrêt des attaques contre les chefs socialistes. De plus, une note pour les sections locales les invite à « obtenir des garanties loyales » avant toute action avec le P.C.<sup>191</sup>.

La Fédération socialiste de l'Isère, à l'image de son secrétaire fédéral, reste extrêmement prudente à l'égard du Parti communiste et à ce changement de ligne soudain, comme l'exprime Justin Arnol dans *Le Droit du Peuple* du 21-22 juillet :

*En juillet 1934, les partis, socialistes et communistes, jettent des points par-dessus les abîmes de 14 années de scission, et, déjà signent leur entente. Les événements les plus heureux nous laissent parfois sceptiques. Pourquoi et comment ce changement radical s'est-il fait ? Quels sont les motifs et les mobiles qui ont incliné le communisme à la conciliation ? Doriot vient d'être exclu et l'on adopte sa tactique. On se regardait en frères ennemis, et l'on se tend la main. Hier l'apostrophe et les anathèmes ; aujourd'hui les propos amènes et les ententes. Pourquoi ? Comment ? Mais qu'importe ! L'essentiel est qu'au front national de la bourgeoisie, s'oppose, enthousiasme, décidé, le front prolétarien.*

Ces quelques phrases semblent montrer une certaine joie, mais elles sont tout aussi éloquentes d'un scepticisme à l'endroit du P.C.F. de la part de Justin Arnol. Pourtant, de nombreux éléments nous amènent à penser le contraire. Le premier est le sentiment unitaire au sein des C.G.T. que nous avons précédemment étudié. Deuxième, la ligne très à gauche de la F.S.I. Lors du congrès de février 1934, 33 mandats sont attribués à la motion Berthet-Bompard (Action socialiste, aile gauche), 64 à la motion Bataille socialiste et 10 à la motion Union socialiste<sup>192</sup>. De plus, Justin Arnol dans les articles qu'il publie dans *Le Droit du Peuple* ne cesse de réclamer

---

<sup>189</sup> R. MARTELLI, J. VIGREUX et S. WOLIKOW, *Le parti rouge*, op. cit., p. 54.

<sup>190</sup> ADI. 52 M 89. Tract « grand meeting » de la Tour-du-Pin.

<sup>191</sup> *Droit du Peuple*, 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1934.

<sup>192</sup> *Droit du Peuple*, 10-11 février 1934.

l'unité organique. En outre, sa jeunesse et celle de l'équipe dirigeante arrivant sur la scène politique iséroise peuvent nous laisser supposer une attitude plus conciliante à l'égard du P.C.F. comme le suggère Pierre Barral<sup>193</sup>. Cependant, c'est bien la prudence qui marque l'attitude de Justin Arnol et de la F.S.I.. Plusieurs choses nous le font penser.

Tout d'abord, les relations entre la S.F.I.O. et le P.C.F. ne sont pas aussi bonnes que celles entre la C.G.T. et la C.G.T.U. Les critiques sont intempestives entre les deux partis, et les défaites d'Hussel en 1928 et Martin en 1932 restent en mémoire. En outre, toutes les actions unitaires avant la signature du Pacte d'unité d'action et juin 1934 – outre le 10 juin – sont désavouées, comme le comité antifasciste de Saint-Martin d'Hères unissant les militants des deux partis en avril<sup>194</sup>. Une question reste encore plus vague : Pourquoi Justin Arnol, membre du groupe des jeunes instituteurs, beau-frère d'Alix Berthet<sup>195</sup> leader de cette organisation est si réticent à l'unité d'action avec le P.C.F. ? Il faut chercher la réponse dans les tendances internes à la S.F.I.O. Justin Arnol fait partie de la tendance Bataille socialiste qui groupe au début de l'année 1934 deux courants distincts : l'aile gauche de la S.F.I.O. de Jean Zyromski et Marceau Pivert et le centre du parti du secrétaire général Paul Faure et son adjoint Jean-Baptiste Séverac<sup>196</sup>. Si au départ, ces deux courants s'opposent, le courant rénovateur de Renaudel et Déat et le participationnisme du groupe parlementaire vont les rapprocher, car toutes deux y sont hostiles. Ainsi, dans la lutte contre les « néos », la Bataille socialiste groupe les opposants à Marcel Déat et Adrien Marquet.

Or, après la scission de 1933, ce qui unissait l'appareil du parti et l'aile gauche disparaît. De plus, l'initiative d'unité d'action proposée dès le 6 février 1934 par la fédération de la Seine de Pivert et Zyromski dérange Faure et Séverac qui quittent la Bataille<sup>197</sup> par la vieille méfiance à l'égard du « Bolchevisme »<sup>198</sup>. Le secrétaire général de la S.F.I.O. présent lors du congrès de Tours, l'un des reconstruc-teurs du Parti après la scission, a développé un certain anticommunisme<sup>199</sup>. Ainsi, s'il ne s'oppose pas ouvertement au rapprochement avec le P.C.F., il n'en reste pas moins méfiant<sup>200</sup>. Il semble que cette séparation entre les courants internes de la Bataille socialiste ait impacté la F.S.I. où cette mouvance est majoritaire au congrès de

---

<sup>193</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 374.

<sup>194</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, *op. cit.*, p. 80.

<sup>195</sup> Pierre BROUË, « ARNOL Justin, Clément, Célestin », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021.

<sup>196</sup> F. GEORGI, « Au carrefour des gauches de la S.F.I.O. », art. cit.

<sup>197</sup> Jacques KERGOAT, *Histoire du Parti socialiste*, Paris, Éditions la Découverte, 1997, p. 30.

<sup>198</sup> F. GEORGI, « Au carrefour des gauches de la S.F.I.O. », art. cit.

<sup>199</sup> J. RAYMOND, « FAURE Paul, Émile », *op. cit.*

<sup>200</sup> Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français: notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1960.

février : « Le parti SFIO qui donne actuellement l'impression d'être divisée »<sup>201</sup>. De plus, Justin Arnol apparaît très lié à Paul Faure<sup>202</sup>. Ainsi, il suit donc une ligne similaire au secrétaire général et c'est donc la raison pour laquelle il soit si méfiant envers le Parti communiste, alors que son âge – il n'a pas connu la scission en tant que militant – et son investissement dans le groupe des jeunes instituteurs, nous pousse dans la direction imposée. Ses vellétés d'unité organique apparaissent alors comme un « épouvantail politique », comme l'explique Patrice Terrone. Sachant celle-ci irréalisable dans l'immédiat, cela permet à Justin Arnol de reléguer l'unité d'action à un échelon secondaire des préoccupations<sup>203</sup>. Son article « Perspective » dans le dernier numéro du *Droit du peuple* de 1934 est représentatif : « Avec Paul Faure, tout le Parti socialisme demande l'unité organique immédiate. Elle sera faite demain, si le P.C.F. le veut »<sup>204</sup>. Sachant l'animosité fauriste à l'égard des communistes, cette phrase est lourde de sens. Il semble donc que Justin Arnol ait bien plus le Faurisme au cœur, que l'unité organique en tête.

### 3. *La prudente concrétisation du Pacte d'unité d'action*

Après le changement de ligne de la conférence d'Ivry, approuvé par l'I.C. le 3 juillet<sup>205</sup>, la direction de la S.F.I.O. et du P.C.F. signent le Pacte d'unité d'action (P.U.A.) le 27 juillet. Ce pacte scelle l'entente entre socialistes et communistes sur le plan national, mais aussi au niveau local. Ainsi, lors du mois d'août, le mouvement se fait sentir en Isère : « Quant aux organisations de gauche, elles procèdent à un regroupement de leurs forces et poursuivent la réalisation du Front unique, en vue de combattre le fascisme »<sup>206</sup>. Il faut pourtant attendre le mois de septembre pour que le P.U.A. se concrétise en Isère, par la première réunion du comité de coordination entre la commission exécutive (C.E.) de la F.S.I. et le bureau du P.C. des Alpes. Elle a lieu le 9 septembre et jette les bases de cette nouvelle organisation socialo-communiste<sup>207</sup>. Ces premières assises jettent les bases des premières actions communes dirigées uniquement contre « le fascisme et la guerre »<sup>208</sup>. A la suite de cette réunion, des meetings sont organisés à Vinay le 9 septembre avec Campiglia et Arnol<sup>209</sup>, Vienne le 22 septembre avec Argence,

---

<sup>201</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 24 mars 1934.

<sup>202</sup> P. BROUE, « ARNOL Justin », *op. cit.*

<sup>203</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>204</sup> *Droit du Peuple*, 29-30 décembre 1934.

<sup>205</sup> R. MARTELLI, J. VIGREUX et S. WOLIKOW, *Le parti rouge*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>206</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 6 août 1934.

<sup>207</sup> *Droit du Peuple*, 29-30 septembre 1934.

<sup>208</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>209</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Vinay, 6 septembre 1934.

Boullu, Brun et Arnol<sup>210</sup>, à Voiron le même jour<sup>211</sup> et le 23 au Parc Paul Mistral à Grenoble avec Sandra, Satre, Campiglia, Marc Sangnier et Modigliani du Parti socialiste italien<sup>212</sup>. Les élections cantonales d'octobre sont aussi l'occasion de faire des réunions communes, comme par exemple la participation de Sandra et Machot à des meetings à Brignoud et Lancey le 13 octobre, pour la candidature du socialiste Narcisse Colomb dans le canton de Domène<sup>213</sup>.

Néanmoins, les dirigeants socialistes conservent toujours une certaine prudence à l'égard du Parti communiste. Comme le dit Patrice Terrone, l'unité d'action n'est pas complète et la F.S.I. refuse la prise de contact des deux organisations au niveau local. Ainsi, lors de la réunion de la C.E. du P.S. de l'Isère, Marcel secrétaire de la section de Grenoble indique qu'une lettre du rayon communiste de la ville lui a été adressée. Si le contenu n'est pas abordé dans ce bref compte rendu. Les lignes qui suivent sont un rappel à l'ordre qui l'éclaire :

*Arnol et Moulin rappellent que le comité départemental de coordination a seul la décision de l'organisation en commun, de meetings contre le fascisme et la guerre<sup>214</sup>.*

Ces rappels deviennent récurrents dans *Le Droit du Peuple* et dans les réunions de la C.E., face aux propositions des rayons et du bureau régional communistes d'action et de développement de comité de coordination locaux durant les débuts de l'année 1935. Cependant, la F.S.I. reste sur ses positions, ce qui provoque des polémiques entre les deux partis via leurs journaux respectifs. Par exemple, la lettre du rayon communiste dont nous parlions précédemment est publiée dans *Le Travailleur alpin* du 22 décembre. Dans le *Droit du Peuple* de la semaine suivante, la F.S.I. la publie et la commente : « Nous regrettons cette reprise de polémiques que le pacte d'Unité d'action avait aboli »<sup>215</sup>. Il est adjoint à cette publication, la missive de Marcel en réponse à Campiglia concernant le refus de la création du comité de coordination local demandé par le rayon du P.C. Ce maintien de l'unité d'action au niveau départemental, permet à Justin Arnol de garder le contrôle sur le mouvement et d'éviter tout débordement, ou actions trop poussées vers la base. Sa liaison idéologique avec le Faurisme nous le fait penser, tout comme Pierre Broué l'affirme : « Il tint à maintenir l'unité d'action de juillet 1934 au strict niveau des organes dirigeants des partis, et à le considérer comme toujours révisable »<sup>216</sup>.

---

<sup>210</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 106.

<sup>211</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Voiron, 20 septembre 1934.

<sup>212</sup> *Travailleur alpin*, 22 septembre 1934.

<sup>213</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 octobre 1934.

<sup>214</sup> ADI. 37 J 39. Réunion de la CE S.F.I.O. du 16 décembre 1934.

<sup>215</sup> *Droit du Peuple*, 29-30 décembre 1934.

<sup>216</sup> P. BROUÉ, « ARNOL Justin », op. cit.

## **B. Le Parti radical : entre union nationale et union des gauches**

### *1. Un parti en perte de repaires : la crise du radicalisme post-6 février 1934*

Le 6 février est un bouleversement pour le Parti radical. Serge Berstein parle d'une certaine conception de la république parlementaire nourrie des valeurs du radicalisme traditionnel morte ce jour<sup>217</sup>. Cette date marque la fin de l'agonie du second Cartel des gauches et ses six gouvernements en deux ans, et le retour à l'Union nationale. Le Parti radical est alors isolé et cible de l'ensemble du monde politique français. Il s'agit alors : « d'atteindre le radicalisme tout entier et de se partager ses dépouilles lors des élections futures »<sup>218</sup> La Droite l'attaque sur le thème de la corruption liée à l'Affaire Stavisky, la gauche le traite de « parti de capitularde » après la démission de Daladier le 7 février 1934<sup>219</sup>. En Isère, *La République du sud-est* se fait la voix de cette critique de droite. Les deux anciens alliés du Cartel se renvoient la responsabilité de l'échec. Les socialistes critiquent autant : « les chefs radicaux, au pouvoir depuis mai 1932, [qui] ont la lourde responsabilité de la situation politique actuelle<sup>220</sup> » que leur participation à l'Union nationale, au moment de leur congrès fédéral en avril :

*Embarrassés : ils évitent de se prononcer et glissent dans le sentier dérobé [...] Voilà le vice de l'ordre du jour : quelques formules explosives, cachant une adhésion sans gloire à la perfide tromperie du gouvernement de l'émeute<sup>221</sup>.*

En outre, la signature du Pacte d'unité d'action isole d'autant plus le Parti radical, annihilant la possibilité d'un nouveau Cartel<sup>222</sup>. Les radicaux se retrouvent alors au milieu de deux blocs antagonistes, le Front commun socialo-communiste et la Droite. Si Joseph Vallier et Léon Perrier manifestent avec les autres partis de gauche à Grenoble le 12 février, et qu'ils engagent la fédération à le faire, cette entente ne dure pas et les antagonismes se font jour :

*Certaines fédérations arrondissement du Parti radical, rendant responsables les socialistes de la situation actuelle, paraissent disposées à rompre toute entente avec ce parti, s'il ne prenait pas du moins l'engagement de donner sa collaboration absolue sur un programme national minimum<sup>223</sup>*

L'ordre du jour du congrès d'avril 1934 est révélateur de la montée de ces antagonismes :

Se déclare prêt à intervenir vigoureusement et en toutes circonstances contre toutes les manœuvres anti républicaines et à organiser contre le agitateurs et les campagnes tendancieuses le front unique des forces républicaines et ouvrières

---

<sup>217</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 291.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> *Droit du Peuple*, 24-25 mars 1934.

<sup>221</sup> *Droit du Peuple*, 14-15 avril 1934.

<sup>222</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 335.

<sup>223</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 26 mars 1934.



Elle porte la responsabilité des émeutes sur la droite. Mais, dans un même temps, elle donne la responsabilité politique de l'échec de la majorité de 1932 à la S.F.I.O.

A ce titre, en Isère, comme en France, les élections partielles sont éloquentes de cette prise en tenaille du radicalisme entre deux camps antagonistes qui le tiraille et le met face à ses contradictions idéologiques. Sur le plan national, c'est la législative partielle de Mantes. Gaston Bergery en signe de protestation contre les conséquences politiques du 6 février et se représente pour demander au corps électoral d'approuver son attitude<sup>224</sup>. Soutenu par les fédérations de Seine-et-Oise de la S.F.I.O., il se trouve au second tour face au candidat de l'Union nationale, Roger Sarret, soutenu par le secrétaire général du Parti radical Albert Milhaud<sup>225</sup>. Si Bergery ne retrouve pas son siège, Milhaud démissionne de son poste, mis en minorité par le comité exécutif du Parti radical. Cette situation montre les ambiguïtés du radicalisme au lendemain du 6 février, et nous trouvons une situation similaire en Isère, avec la cantonale partielle de Saint-Symphorien d'Ozon. Elle oppose le socialiste Moulin au radical Gaillard au début du mois de mars. Ce dernier prend dès le début de la campagne, une position hostile à l'Union des gauches et obtient le soutien de la droite, comme le suggère *Le Droit du peuple* : « Ce qui n'est pas moral, c'est l'attitude du citoyen Gaillard. Il se laissa baptiser par le sieur Buyat – nouveau pape de l'Union nationale »<sup>226</sup>. *La République du sud-est* corrobore ce positionnement par son attitude à l'égard du radical :

*Le courage civique de M. Gaillard met en échec la politique du sénateur Léon Perrier, ainsi que la fameuse discipline des loges maçonniques. C'est la première fissure dans le bloc, et sans doute, les événements consommeront ils rapidement la brisure définitive d'une politique qui, pour la deuxième fois en 6 ans s'effondre dans le désastre*<sup>227</sup>.

Dans cet affrontement, le radical allié à la droite triomphe du socialiste.

## 2. Un parti divisé : la montée de deux antagonismes, le « clan Belmont » contre le « clan Perrier »

Une autre conséquence du retour à l'Union nationale est la division de la Fédération radicale de l'Isère en deux clans antagonistes. Au niveau national, les parlementaires radicaux isérois soutiennent tous le Ministère Doumergue<sup>228</sup>. Mais, les congrès fédéraux montrent des divergences. Dès le congrès d'avril, *La République du sud-est* parle de ces divisions internes :

---

<sup>224</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français, op. cit.*

<sup>225</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939), op. cit.*, p. 305.

<sup>226</sup> *Droit du Peuple*, 24-25 mars 1934.

<sup>227</sup> *République du sud-est*, 15 février 1934.

<sup>228</sup> *Journal officiel de la République française*, 16 février 1934.

« Si nous sommes bien renseignés, deux tendances se sont manifestées »<sup>229</sup>. Cependant, c'est le congrès de la Tour-du-Pin du 23 septembre qui met le plus en lumière ce clivage. Le Rapport du Préfet au ministre de l'intérieur nous parle de deux tendances<sup>230</sup> :

1. Celle des partisans de l'Union nationale, de la Trêve des partis et de la lutte contre le Front commun (comité de Grenoble)
2. La tendance cartelliste

Chacune de ses tendances rassemble des personnalités de premier rang. La première regroupe la majorité du comité de Grenoble animé par Auguste Bouvreuil, l'ordre du jour de son assemblée générale quelques jours auparavant, est éloquent de son ardeur politique en faveur de l'union nationale et contre le Front commun socialo-communiste<sup>231</sup>. Nous trouvons aussi les radicaux de Meyzieu<sup>232</sup>, le maire de Tullins Gaston Valois, Trombetta de Décines, Mignot et Bloch de Vienne<sup>233</sup>. Ainsi, que les sénateurs Robert Belmont<sup>234</sup> et Joseph Vallier. Ce dernier, président de la fédération départementale, dans la réunion du 25 septembre, dénonce l'attitude du Parti socialiste dans la chute des ministères radicaux<sup>235</sup>.

Nous supposons que cette attitude pour l'union nationale groupe ces hommes plus sur le plan partisan que politique. Leur point commun est qu'ils viennent pour la plupart de zones géographiques où la S.F.I.O. est forte et implantée et où les radicaux sont des collaborateurs minoritaires dans des municipalités à direction socialiste. Par exemple, Lucien Hussel à Vienne ou Léon Martin à Grenoble. En outre, cette situation induit le fait que les socialistes sont des concurrents et des adversaires de premier plan. C'est ce qu'explique Gilles Emprin pour caractériser Gaston Valois : « Plus proche de la S.F.I.O. que de la droite idéologiquement mais sur le plan partisan, et surtout localement, les socialistes sont des concurrents et adversaires »<sup>236</sup>. C'est ce qui explique son long duel avec le socialiste Mignot, est les critiques récurrentes du *Droit du Peuple*<sup>237</sup>. Il en est de même pour Robert Belmont qui bien que sénateur de la liste d'Union des gauches en 1932, a un certain passif avec les militants locaux du Parti Blum à Bourgoin, puisqu'il est battu par Faroud en 1925 aux élections cantonales<sup>238</sup>.

---

<sup>229</sup> *La République du sud-est*, 10 avril 1934.

<sup>230</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 29 septembre 1934.

<sup>231</sup> Voir annexe 12 « Ordre du jour de l'assemblée générale des radicaux de Grenoble »

<sup>232</sup> *Droit du peuple*, 8-9 septembre 1934.

<sup>233</sup> *République du sud-est*, 25 septembre 1934.

<sup>234</sup> ADI. 10 M 34. Rapport du maire de Crémieux, 9 octobre 1934. Profession de foi de Robert Belmont.

<sup>235</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 27 septembre 1934.

<sup>236</sup> G. EMPRIN, *Gaston Valois, La République à en mourir*, op. cit., p. 31.

<sup>237</sup> *Droit du Peuple*, 5-6 mai 1934 : « La position du citoyen docteur Valois » ; *Droit du Peuple*, 19-20 mai : « Pardon citoyen docteur Valois »

<sup>238</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 513.

La seconde tendance regroupe deux élus radicaux qui mettent en avant leur doctrine pro-Cartel et front commun. Tout d'abord, le sénateur et président du conseil général, Léon Perrier. Et le second, Marcel Dumas, le maire d'Allevard<sup>239</sup>. Ces deux personnalités ont en commun d'avoir de bonnes relations avec la S.F.I.O. et d'être favorables à l'Union des gauches, même élargie au Parti communiste. En outre, au sein de leurs collectivités respectives, leurs majorités politiques sont composées d'un groupe radical conséquent, et numériquement plus important que celui des socialistes. Lors des élections sénatoriales de 1932, parmi les six délégués de la commune d'Allevard, quatre sont catégorisés radicaux, un S.F.I.O et un « socialiste plutôt sympathisant »<sup>240</sup>. On retrouve la même configuration au sein du conseil général.

Certains membres éminents sont ambiguës, ou ne prennent pas clairement position. Joseph Paganon, ministre du Cartel ne prend pas la parole au congrès de septembre, et il défend la trêve tout autant que Perrier au niveau national<sup>241</sup>. Les parlementaires Joseph Serlin, Albert Perrin et Claude Ollier sont mutiques, et n'ont pas pris clairement position entre les deux courants. Cependant, l'absence d'unité idéologique<sup>242</sup>, et ces deux antagonismes au sein de la Fédération provoquent des tensions. Ainsi, lors de la réunion du 25 septembre au Café des milles colonnes pour décider de l'attitude du Parti au second tour, la proposition de Perrier que : « le candidat du Parti devrait se désister en faveur du candidat de front commun » est accueillie par : « de nombreux cris de « hou-hou » »<sup>243</sup>. A cette date, la majorité de la Fédération prend position en faveur de l'Union nationale, à l'aube des élections cantonales<sup>244</sup>.

### ***C. Front commun contre Union nationale : les élections cantonales d'octobre 1934***

#### *1. Une élection très politique : le crash test électoral de l'Union nationale*

Les élections cantonales d'octobre revêtent une certaine importance politique, car elles sont la première consultation électorale depuis le changement de majorité gouvernementale :

*C'est la première consultation générale depuis la constitution du ministère actuel. En fait, le pays a l'occasion de dire s'il approuve ou non la politique du gouvernement de M. Doumergue et la Trêve de partis*<sup>245</sup>.

A ce choix politique « Pour ou contre le Gouvernement d'Union nationale » s'ajoute son opposé : « Pour ou contre le Front commun » unissant les socialistes et les communistes. Ce

---

<sup>239</sup> République du sud-est, 25 septembre 1934.

<sup>240</sup> ADI. 17 M 29. Fiche de renseignements, délégués sénatoriaux de l'arrondissement de Grenoble.

<sup>241</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 8 octobre 1934.

<sup>242</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble, op. cit.*, p. 368.

<sup>243</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 27 septembre 1934.

<sup>244</sup> *Ibid.*

<sup>245</sup> *Petit Dauphinois, 5 octobre 1934.* Cité par J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936, op. cit.*, p. 55.

contexte politique national affecte le climat politique isérois, car dans toutes les professions de foi, les candidats prennent position. Par exemple, pour le siège du canton de Grenoble-Nord au conseil d'arrondissement, le socialiste Félix Jallifier se prononce : « Contre le gouvernement soi-disant d'union nationale »<sup>246</sup>. Alors que le démocrate populaire, Paul Cambier se réclame de Gaston Doumergue et souhaite : « Faire échec au Front commun socialo-communiste »<sup>247</sup>. En outre, le monde politique se bipolarise en deux camps diamétralement opposés, dont la ligne de partage divise le Parti radical. En effet, si la Fédération iséroise a pris position en faveur de l'union nationale, cela n'empêche pas des radicaux de ne pas être partisan de Doumergue : « Nous entendons par Front commun : les socialistes S.F.I.O., les communistes, les radicaux de la tendance du sénateur extrémiste Perrier »<sup>248</sup>. Parmi ceux-ci, nous trouvons par exemple Daniel Cleyet-Sicaud dans le canton de Virieu<sup>249</sup> ou Charles Lacombe dans celui de Saint-Jean de Bournay qualifié de candidat : « sous l'égide du Front commun »<sup>250</sup>. S'ajoute à ces radicaux, et au sénateur Perrier, la *Dépêche dauphinoise*<sup>251</sup>. L'autre camp regroupe les partis de la droite iséroise comme le P.D.P. et la Fédération républicaine<sup>252</sup>, Jean-Louis Chastanet,<sup>253</sup> Louis Buyat, les radicaux favorables à l'Union nationale, le *Petit dauphinois*<sup>254</sup> et *La République du sud-est*.

Outre ce sentiment favorable à l'égard de Gaston Doumergue, ce bloc est uni par un puissant anti-collectivisme et antimarxisme. Si l'on regarde de près leurs professions de foi, c'est ce qui transparait. La profession de foi de Gaston Barbier à Beaurepaire est signée par un « comité antimarxiste » et le radical Alphonse Audinos à Grenoble-Sud fait campagne : « sur un programme anti-collectiviste, opposé au Front commun »<sup>255</sup>. Ainsi, c'est une spécificité que l'on trouve dans le département de l'Isère, si la S.F.I.O. et la droite tire à boulets rouges sur le Parti radical au niveau national<sup>256</sup>, la droite iséroise ne combat que la ligne cartelliste. Au contraire, la droite n'oppose pas de candidats aux radicaux favorables à l'union nationale, et les appuie<sup>257</sup>, à l'image de *La République du sud-est* qui appelle à voter pour eux :

<sup>246</sup> ADI. 52 M 329. Profession de foi de Félix Jallifier.

<sup>247</sup> ADI. 52 M 329. Profession de foi de Paul Cambier.

<sup>248</sup> *République du sud-est*, 7 octobre 1934.

<sup>249</sup> *République du sud-est*, 28 août 1934.

<sup>250</sup> *République du sud-est*, 1<sup>er</sup> octobre 1934.

<sup>251</sup> ADI. 10 M 34. Rapport de police de Grenoble, 10 M 34. Même si jusqu'au second tour, le journal est conciliant à l'égard des radicaux pro-union nationale.

<sup>252</sup> *République du sud-est*, 1<sup>er</sup> octobre 1934 : Gilibert et Gaillat, les deux conseillers d'arrondissement U.R.D. sortants du canton de Saint-Marcellin se prononcent pour l'Union nationale.

<sup>253</sup> ADI. 10 M 34. Profession de foi de Jean-Louis Chastanet dans le canton de la Tour-du-Pin.

<sup>254</sup> J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*, op. cit., p. 59.

<sup>255</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit., p. 66.

<sup>256</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 336.

<sup>257</sup> M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944*, op. cit., p. 118.

*Votez avec discipline et dès le premier tour, sans s'attarder aux nuances, contre tous les candidats du Front commun, c'est-à-dire contre le désordre, contre la ruine, contre la guerre civile, prélude de la guerre étrangère. Nous entendons par Front commun : les socialistes S.F.I.O., les communistes, les radicaux de la tendance du sénateur extrémiste Perrier, tendance nettement désavouée par le comité radical de Grenoble et par la fédération de l'Isère au congrès de la Tour-du-Pin. Le président Doumergue vous a convoqué pour aujourd'hui. Citoyens, tous aux urnes contre le Front commun !<sup>258</sup>.*

## 2. Une campagne âpre et disputée : Alphonse Audinos contre Léon Martin dans le canton Grenoble-sud

Ces tensions entre radicaux et socialistes se cristallisent dans le canton de Grenoble-sud où le conseiller général sortant et maire de Grenoble, Léon Martin affronte le communiste François Campiglia et surtout Alphonse Audinos, radical-socialiste favorable à l'union nationale investi par le comité de Grenoble<sup>259</sup>. La droite suivant sa stratégie, ne lui oppose aucun candidat et *La République du sud-est* le patronne :

*On sait que le Parti démocrate populaire et le lily-pucien de la République fasciste des curés de l'Isère n'ont pas hésité à assurer leur concession au radical-franc-maçon Audinos qui a accepté d'être le candidat de la réaction dans le canton sud<sup>260</sup>*

Ainsi, il peut compter sur l'appui de son électorat dès le premier tour. Le soir du 7 octobre, Alphonse Audinos arrive en tête dans le canton avec 3 370 voix, ainsi qu'à Grenoble avec 2 929 suffrages. Léon Martin, devant dans toutes les autres communes, arrive deuxième dans la ville où il est maire avec 2 778 voix et 3 354 sur le canton. François Campiglia, loin derrière se désiste au second tour en faveur du socialiste<sup>261</sup>.

La semaine qui sépare le premier du second tour voit alors une campagne âpre se dérouler dans le canton. Ainsi, la propagande est abondante. Dans chaque camp, on s'active pour soutenir son candidat. Le P.C. des Alpes appose une affiche appelant à battre la réaction. Dans son tract pour le second tour, Léon Martin cherche à extrémiser Audinos, et fait le rapprochement entre la situation qu'il vit et celle de l'élection législative de 1902 :

*Une concentration réactionnaire d'envergure maintenant établie au grand jour, analogue à celle qui, il y a 30 années, fît élire le candidat des Chartreux contre un socialiste, permet à la réaction de triompher avec insolence<sup>262</sup>.*

*Le Petit Dauphinois*, de ligne radicale à l'époque, avait pris position pour le modéré François Pichat contre le socialiste Alexandre Zévaès. Joseph Vallier, candidat radical s'était retiré au second tour, tout en restant très évasif dans ses consignes. Pichat l'avait alors emporté contre

---

<sup>258</sup> *République du sud-est*, 7 octobre 1934.

<sup>259</sup> ADI. 52 M 239. *Petit Dauphinois*, 30 août 1934.

<sup>260</sup> *Travailleur alpin*, 22 septembre 1934.

<sup>261</sup> *Dépêche dauphinoise*, 8 octobre 1934.

<sup>262</sup> ADI. 52 M 329. Tract de Léon Martin pour le second tour.

Zévaès grâce aux voix radicales. Dans le contexte politique agité de l'époque, le député modéré avait pris la défense des Chartreux à la Chambre face à Emile Combes et le Bloc des gauches<sup>263</sup>. En rappelant cela, Léon Martin joue sur l'anticléricalisme commun aux électeurs socialistes et radicaux. Il rappelle cette culture politique commune et cherche à élargir son électorat vers le centre-gauche, ayant d'or et déjà le soutien communiste. *La Dépêche dauphinoise*, journal radical-socialiste prend le parti de Léon Martin<sup>264</sup> et son journaliste Henri Recoïn signe de nombreux articles en sa faveur contre Audinos :

*Le peuple aujourd'hui saura faire face. Il votera contre tous les candidats de droite et d'extrême-droite. Il votera aussi contre les candidats qui sous une étiquette républicaine cherchent à duper les électeurs. Ils sont faciles à démasquer. Soutenus, comme dans le canton sud de Grenoble par les ligues et les organes de la réaction, ils sont incontestablement des hommes au service de la réaction*<sup>265</sup>

Dans l'autre camp, *La République du sud-est* continue sa propagande:

*Il faut voter pour le radical gouvernemental Audinos devenu, par la force des évènements, le seul candidat de l'ordre, le candidat de la tendance Doumergue. Nous le répétons quand on nettoie la maison, on ne regarde pas la couleur du balai, et quand l'incendie menace, on ne se chamaille sur la coupe de l'uniforme du sauveteur*<sup>266</sup>

L'aile droite du Parti radical fait paraître un journal, *L'Appel républicain*<sup>267</sup> le 12 octobre pour soutenir Audinos dans son duel face à Martin. Le discours y est âpre. Dans l'article « Trahison », l'attitude de la *Dépêche* – dans le même temps celle de Paganon – est vivement critiquée<sup>268</sup>. Dans le camp de l'union nationale, la stratégie est la même que l'autre camp, il s'agit d'extrémiser l'adversaire afin d'engranger les votes aux limites entre les deux blocs, déterminant dans un scrutin bipolaire. Ici, la propagande s'emploie à « Bolchéviser » Léon Martin, ayant reçu le soutien du P.C.F. On parle alors de : « dictature rouge du maire de Grenoble »<sup>269</sup>. Les évènements du 10 juin sont utilisés contre le socialiste : « Martin fait matraquer les passants, félicite les émeutiers » alors que la police municipale avait aidé au maintien de l'ordre et qu'il était lui-même intervenu pour faire cesser les bagarres. Personne ne retient ses coups contre les adversaires, dont certains étaient autrefois des amis.

---

<sup>263</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 415.

<sup>264</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 octobre 1934. Article en troisième page : « Mise au point »

<sup>265</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 octobre 1934.

<sup>266</sup> *République du sud-est*, 14 octobre 1934.

<sup>267</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 11 octobre 1934.

<sup>268</sup> Voir annexe 13 : « « Trahison » un article du journal anti-collectiviste des radicaux de Grenoble, *L'Appel républicain*. »

<sup>269</sup> ADI. 52 M 329. Rapport du Préfet 13 octobre 1934, Affiche « Martin est battu »

### 3. *Quel bilan pour les cantonales d'octobre 1934 en Isère ?*

Au soir du dimanche 7 octobre, les résultats du premier tour ne sont pas un bouleversement politique dans l'Isère<sup>270</sup>. Le Parti radical reste le premier parti du département en cumulant un total de 40 180 voix pour le conseil d'arrondissement et le conseil général. Derrière, la S.F.I.O. progresse de 5 778 voix par rapport à 1928<sup>271</sup> et voit son score atteindre 27 633 voix. Les candidats étiquetés U.R.D. viennent clore le podium avec un total de 18 417 dont les 2/3 ont été obtenu au conseil d'arrondissement considéré comme plus favorable pour la droite. Au premier tour, dix-sept conseillers généraux et quatorze conseillers d'arrondissement sont élus. Dans la plupart des cas, ce sont les sortants qui sont réélus, seul le républicain-socialiste Didier dans le canton du Touvet est battu par le radical Emile Gonnon. En termes d'étiquette, treize radicaux sont élus au conseil général, et sept au conseil d'arrondissement. Deux socialistes au conseil général – Jules Ravat et Yves Pagneux – et Magnat dans le canton de La Mure pour le conseil d'arrondissement. Pour la droite, deux au Conseil général, et trois au conseil d'arrondissement. Nous comptabilisons trois sans étiquette.

Il ne reste que six ballotages au conseil général, et trois au conseil d'arrondissement. Suivant le Pacte d'Unité d'action, l'ensemble des candidats communistes se désiste pour les candidats socialistes. C'est le cas de Paul Billat à Sassenage qui se désiste pour Picq ou Campiglia à Grenoble pour Martin. Pour ce qui est de la discipline républicaine entre le Parti radical et le Parti socialiste, elle fonctionne dans le canton de Saint-Marcellin pour l'élection au conseil d'arrondissement. La F.S.I. désiste ses candidats pour les radicaux, Chatain et Carrier, arrivés second, derrière les conseillers sortants U.R.D.<sup>272</sup> Dans le sens inverse, les radicaux de Mens désistent leur candidat et appellent à voter pour le socialiste Louis Fribourg dans son duel avec le démocrate populaire Jules Hyvrard<sup>273</sup>. Même si le comportement de certains dirigeants radicaux semble trouble à l'égard du candidat P.D.P.<sup>274</sup> A l'inverse, dans les cantons de Sassenage et de Grenoble-Sud, radicaux et socialistes s'affrontent en les personnes de Léon Martin contre Alphonse Audinos, et Gustave Ponson contre Ferdinand Picq. Dans les trois ballottages restants, les socialistes affrontent la droite seule à Domène et Corps, et deux candidats de droite à Meyzieu .

---

<sup>270</sup> Voir annexe 14 « Bilan des élections cantonales d'octobre 1934 »

<sup>271</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938, op. cit.*, p. 44.

<sup>272</sup> *Droit du Peuple*, 13-14 octobre 1934.

<sup>273</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 octobre 1934.

<sup>274</sup> *Droit du Peuple*, 20-21 octobre 1934. Arnol accuse Belmont et Serlin d'être venus apporter leur soutien à Hyvrard.

Le soir du 14 octobre, les résultats sont les suivants<sup>275</sup>. Léon Martin bat Alphonse Audinos par 95 voix d'avance. Cependant, le maire de Grenoble est mis en minorité dans sa ville, où le radical obtient 3 605 voix contre 3 588. Il ne doit sa victoire qu'aux autres communes du canton. Toujours pour la S.F.I.O., Charpenet et Palin conservent leur deux sièges à Meyzieu et Vienne-Nord. Cependant, elle perd le canton de Mens, qui passe à un P.D.P.. La droite maintient son assise à Corps et Domène, où Eugène Recoura est réélu. Cependant, elle perd ses deux sièges au conseil d'arrondissement de Saint-Marcellin, conquis par les radicaux. Ces derniers conservent le canton de Sassenage avec la réélection de Gustave Ponson.

Si l'on fait le bilan général de ces élections cantonales. Au conseil général, un siège est perdu par la S.F.I.O et un par le Parti républicain-socialiste, gagnés par un radical et un démocrate populaire (les cantons de Mens et du Touvet). Au conseil d'arrondissement, trois sont perdus par les socialistes, deux par les U.R.D gagnés pour quatre d'entre eux par les radicaux et un par radical indépendant<sup>276</sup>. On observe donc une certaine stabilité dans la représentation politique, avec un maintien du Parti radical et même une conquête. Au niveau national, c'est l'exact opposé, ce qui fait l'originalité de ces élections en Isère. Le scrutin voit un affaiblissement du Parti d'Herriot qui perd 17 sièges<sup>277</sup> et voit le Front commun progresser, avec un gain de 10 sièges pour le P.C.F de 18 à 28 et 14 pour la S.F.I.O. de 105 à 119<sup>278</sup>. De la même façon, dans le département, la S.F.I.O. perd plusieurs sièges et le communiste n'en gagne aucun. Ainsi, la ligne d'union nationale de la fédération n'est pas remise en cause après le scrutin. Les relations socialo-radicales se détériorent d'autant plus, comme le montre un article d'Arnol :

*Les élections cantonales marquent une orientation nouvelle des luttes politiques dans le département. Le socialisme devra combattre, demain, non seulement la réaction avouée, mais le radicalisme défaillant<sup>279</sup>.*

Alors que sur le plan national, les cantonales ont porté un coup à l'influence radicale, et l'ont amené à se tourner vers le Front populaire, l'originalité du département se manifeste dans le fait que les élections cantonales ont renforcé la position des radicaux<sup>280</sup>.

Ce chapitre sur l'année 1934 a donc montré une certaine originalité du département de l'Isère. Le 12 février rassemble toutes les organisations du Front populaire à Grenoble, de la C.G.T.U jusqu'aux radicaux Vallier et Perrier. Les premières luttes communes se font au nom

---

<sup>275</sup> *Dépêche dauphinoise*, 15 octobre 1934. Le journal a publié l'ensemble des résultats de la veille.

<sup>276</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 15 octobre 1934.

<sup>277</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 336.

<sup>278</sup> R. MARTELLI, J. VIGREUX et S. WOLIKOW, *Le parti rouge*, op. cit, p. 55.

<sup>279</sup> *Droit du Peuple*, 20-21 octobre 1934.

<sup>280</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit, p. 45.



d'un antifascisme commun et prennent corps dans des contre-manifestations comme celle du 10 juin lors de la venue de Philippe Henriot. Sur le plan syndical, le sentiment unitaire puissant au sein de la C.G.T. entraîne un mouvement unitaire avec la C.G.T.U. précoce et s'oppose à la ligne nationale cégétiste. Enfin, du côté des partis politiques, la F.S.I. reste prudente dans ses relations avec le P.C.F., animée d'un faurisme puissant. Le Parti radical, quant à lui, apparaît divisé entre une aile gauche favorable au Front commun et une puissante aile droite anti-collectiviste.

## **Chapitre 3 – Front populaire ou Front ouvrier ? De l’affrontement à l’union**

Ce troisième chapitre vient clore cette partie sur la naissance du Front populaire dans le département. Après 1934, l’année 1935 apparaît comme singulière, marquée par la singularité du scrutin municipal. Rassembleur des partis de gauche au niveau national se concrétisant par la manifestation du 14 juillet, il divise profondément la gauche iséroise. L’anti-collectivisme des radicaux leur fait franchir un « Rubicon politique » : l’alliance avec les partis de droite dans des listes communes. A contre-pied, les syndicats retrouvent une évolution nationale et se dirigent vers la réunification en même temps qu’ils participent au comité de Rassemblement populaire départemental. Cependant, peut-on parler d’un Front populaire isérois ? Les radicaux, forts de leurs victoires aux municipales, refusent d’y entrer, au grand dam de son aile gauche. Seuls participent la S.F.I.O., le P.C.F. et les deux C.G.T. Alors, est-ce un Front populaire ou un Front ouvrier ?

### **I. L’épreuve des élections municipales de 1935 : désunion des gauches et concentration républicaine**

#### ***A. La voie anti-collectiviste radicale : la rupture de l’union des gauches départementales***

##### *1. Une rupture programmée*

Après les élections cantonales d’octobre 1934, ce sont les élections municipales de 1935 qui voient les gauches se désunir. Après une collaboration municipale de quinze années à Grenoble, et dans d’autres villes du département, Joseph Vallier annonce fin avril 1935, la fin de l’alliance dans la Capitale des Alpes et la formation d’une liste de concentration républicaine contre Léon Martin. Cette rupture n’est pas une décision prise dans les derniers jours avant le scrutin, mais elle est maturée pendant plusieurs mois. En effet, début janvier 1935, la minorité radicale est approchée par Joannès Ravanat afin de former une liste d’union dès le premier tour. Mais, Paul Cocat donne une réponse négative malgré la promesse d’une augmentation du nombre de sièges<sup>1</sup>. La ligne politique du comité de Grenoble d’union national ainsi que celle de la S.F.I.O. paraissent hétérogènes, puisque la C.A.P. autorise ses fédérations à établir des listes avec d’autres formations seulement avec : « Le Parti communiste, et avec les partis ou citoyens n’ayant pas appartenu à l’Union nationale ou l’ayant publiquement renié »<sup>2</sup>. Dans

---

<sup>1</sup> ADI. 16 M 352. Rapport de Police de Grenoble, 12 janvier 1935.

<sup>2</sup> ADI. 37 J 39. Ordre du jour de la commission exécutive de la F.S.I. du 17 février 1935.

leur congrès du 22 janvier, les radicaux de Grenoble maintiennent leur attitude, comme l'indique *La République du sud-est* : « On sait que les radicaux grenoblois ont décidé de ne pas continuer à souscrire à une formation de Cartel pour les élections municipales prochaines »<sup>3</sup>.

Lors de cette assemblée générale, les deux « clans » se retrouvent. Léon Perrier et Alphonse Bouchet, directeur de *La Dépêche dauphinoise* prônent l'entente avec les socialistes. Mais, la ligne défendue par Joseph Vallier – indépendance du Parti, défense de la Trêve, et formation d'une liste de 24 radicaux et « 12 républicains » - remporte la majorité<sup>4</sup>. Paul Cocat est alors chargé de former la liste. Alors que fin avril, la fameuse liste n'a pas encore été publiquement dévoilée, la presse ne se voile pas la face sur sa composition, surtout *Le Droit du Peuple* qui se prépare à faire face à la liste menée par les radicaux à Grenoble :

*Nul n'ignore que la grande opération électorale qui se prépare de longue date dans les coulisses consiste à réunir sur une même liste des « républicains » nuance Romanet-Perrot et des « républicains » nuance Cocat-Vallier*<sup>5</sup>

## 2. Le rapprochement des radicaux avec les modérés : vers la concentration républicaine

Ce détachement des socialistes et des radicaux et le rapprochement de ces derniers avec les modérés suit une stratégie à la fois locale et nationale. Tout d'abord, sur le plan français, il s'agit de la « stratégie centriste » de Pierre-Etienne Flandin. Elle consiste à détacher le Parti d'Herriot de la S.F.I.O. (majorité de Cartel) et constituer une majorité de concentration républicaine, c'est-à-dire, groupant le centre-gauche (les radicaux) et le centre-droit (Alliance démocratique, radicaux indépendants, démocrates populaires, etc.)<sup>6</sup>. Flandin poursuit cette ligne depuis de nombreuses années, car, dès 1929 et le congrès de Dijon de l'A.D., il s'oppose au nom de l'aile gauche pro-concentration républicaine, à l'aile droite de Paul Reynaud et André Tardieu<sup>7</sup>. Succédant à Anthony Rattier à la tête de l'A.D., et après le retour d'une majorité d'Union nationale en février 1934, le terrain est propice pour Pierre-Etienne Flandin afin de mettre en action sa ligne. En octobre 1934, lors du congrès d'Arras, il : « se félicite des relations qui nouent de plus en plus entre le Parti radical et l'alliance démocratique »<sup>8</sup>. Cette déclaration entraîne la chute du ministère Doumergue le 8 novembre, Edouard Herriot et les radicaux voyant en celle-ci l'opportunité de faire tomber le cabinet sans laisser de vide politique. Ainsi, Flandin qu'Henri De Kérillis surnomme « le traître d'Arras » dans *l'Echo de Paris* forme un

<sup>3</sup> *République du sud-est*, 24 janvier 1935.

<sup>4</sup> ADI. 16 M 352. Rapport de Police de Grenoble, 23 janvier 1935 ; *Dépêche dauphinoise*, 24 janvier 1934.

<sup>5</sup> *Droit du Peuple*, 20-21 avril 1935.

<sup>6</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *La France et les Français en 1938-1939*, op. cit., p. 330.

<sup>7</sup> François AUDIGIER, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937: Ou l'anachronisme en politique », *Vingtième siècle* (Paris. 1984), 47, 1995, p. 147-157, ici p. 152.

<sup>8</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 342.

cabinet. Il propose alors de prolonger l'alliance gouvernementale avec les radicaux lors des municipales de 1935 et reçoit l'appui de Jean Mistler, Lucien Lamoureux et Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur qui s'emploie avec tous les moyens de sa fonction à cette formule<sup>9</sup>.

Sur le plan local, le Parti démocrate populaire cherche tout autant que le chef de l'A.D., à dissocier les radicaux et les socialistes dans l'Isère. Il aspire à une position politique médiane, cherchant à s'extraire d'un duel bipolaire droite-gauche, bloc contre bloc<sup>10</sup>. En 1934-1935, leurs efforts s'intensifient. Marcel Perrot dans *Le Démocrate des Alpes* de juillet 1934 parle des militants du Parti d'Herriot : « Républicains et démocrates par essence, ils ne peuvent plus rien avoir de commun avec les partisans de la dictature du prolétariat des soviets »<sup>11</sup>. Ils n'hésitent pas à soutenir les radicaux pro-union nationale lors des cantonales d'octobre. Et, André Pépy déclare dans le *Petit Dauphinois* de début mars 1935 : « Soyons prêt à la collaboration avec tous les partis républicains anti-collectivistes »<sup>12</sup>. C'est un appel à la collaboration avec le comité de Grenoble. De nombreux contacts sont établis entre les dirigeants des deux partis par l'intermédiaire de leur profession. En effet, il semble que l'alliance municipale entre la droite et les radicaux soit née dans les couloirs du palais de justice. La liste des bâtonniers du Barreau de Grenoble au XXe siècle nous montre que des personnalités radicales et conservatrices évoluent côte à côte, comme Maurice Givord de la Fédération républicaine, Paul Cocat et Joseph Vallier du Parti radical<sup>13</sup>. De plus, nous savons que des contacts sont pris entre Henri-Louis Grimaud (P.D.P.), Marius Rey (U.R.D.), Paul Cocat et Joseph Vallier, tous les quatre avocats au sein du Palais de justice. *La Dépêche dauphinoise* du 27 avril, par ailleurs s'en étonne : « Il y en a des avocats sur cette liste ! »<sup>14</sup>. En outre, il y a une certaine porosité entre ce comité et les milieux de droite. Joseph Perrin, ancien candidat « républicain de gauche »<sup>15</sup> dans le canton de Domène en octobre 1934 le rejoint début 1935<sup>16</sup>. Auguste Bouvreuil est encore plus éloquent. Nous savons qu'il est le correspondant du *Progrès de Lyon*<sup>17</sup> de tendance union nationale avec l'arrivée au pouvoir de Doumergue<sup>18</sup>. Mais, *Le Droit du Peuple* indique qu'il est

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> J.-C. DELBREIL, *Centrisme et Démocratie-chrétienne en France, op. cit.*, p. 288. ; M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944, op. cit.*, p. 87.

<sup>11</sup> Cité par M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944, op. cit.*, p. 101.

<sup>12</sup> *Petit Dauphinois*, 4 mars 1935. Cité par P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936), op. cit.*, p. 51.

<sup>13</sup> Paul (dir.) DREYFUS, *Grenoble et ses avocats d'hier à aujourd'hui*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002. Liste des bâtonniers en annexe de cet ouvrage.

<sup>14</sup> *Dépêche dauphinoise*, 27 avril 1935.

<sup>15</sup> Etiquette donnée à certains membres de l'Alliance démocratique ou proche de ce courant de centre-droit.

<sup>16</sup> *Droit du Peuple*, 22-23 janvier 1938. Lettre de Joseph Perrin publiée dans ce numéro.

<sup>17</sup> ADI. 54 M 34. Invitation à la revue des troupes le 14 juillet 1936 Place Verdun à Grenoble. Bouvreuil est mentionné comme correspondant du *Progrès de Lyon*.

<sup>18</sup> R. MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres, op. cit.*, p. 196.

aussi le correspondant du *Temps* et du *Matin*, deux quotidiens nationaux conservateurs<sup>19</sup>. L'excellente connaissance de la situation politique à l'intérieur du comité radical de Grenoble, par *Le Temps* semble corroborer cette affirmation<sup>20</sup>. De plus, *La République du sud-est* n'hésite pas à utiliser les informations du *Progrès de Lyon* dans ses éditos<sup>21</sup>. Ainsi, le Préfet télégraphie au ministère de l'intérieur le 19 avril :

*Actuellement Concentration en vue des élections municipales a été réalisée à Grenoble entre le parti radical et l'Alliance démocratique*<sup>22</sup>

3. « *Il faut préciser la vérité, dénonciation du cartel* » : Joseph Vallier officialise la rupture de l'union des gauches

La rupture du Cartel en Isère est officialisée par une lettre de Joseph Vallier publiée dans *Le Petit Dauphinois* du 24 avril<sup>23</sup>. Pierre Saccoman parle d'elle comme de la « Bombe Vallier »<sup>24</sup> car elle vient exposer les motifs du divorce entre radicaux et socialistes à Grenoble, et justifier la nouvelle orientation iséroise. Tout d'abord, cette rupture est politique et n'est pas administrative<sup>25</sup>. En effet, la gestion et les réalisations de la municipalité lors de ces quinze dernières années ne sont pas critiquées. Il s'agit avant tout de politique générale. Vallier critique l'attitude nationale de la S.F.I.O. lors des deux dernières années, qui a fait tomber six gouvernements radicaux au Parlement, et, selon lui, provoqué la crise du 6 février 1934. En outre, le sénateur met en avant la prédominance des questions économiques et financières : « Jamais, comme aujourd'hui, l'économie n'a dominé la politique ».

Or, ce sont sur ces questions que les partis de Blum et Herriot se divisent. Les échecs des deux Cartel sont dus à la différence de vision économique-financière entre les deux alliés, où le radicalisme reste sur une orthodoxie traditionnelle, plus proche de la droite, provoquant la chute de leurs ministères sous les coups des suffrages socialistes<sup>26</sup>. Donc, en faisant primer les questions économiques et financières dans l'orientation politique des radicaux de Grenoble, Joseph Vallier instaure une frontière entre son parti et celui de Léon Martin, et le rapproche de la droite. Le clivage religieux et républicain qui avait dressé une barrière entre le radicalisme et sa droite, et bâtit des ponts sur sa gauche n'est plus<sup>27</sup>, et comme le dit Pierre Barral : « Les vieux thèmes républicains et laïcs n'ont plus cours, c'est un période de lutte de classes, et il faut

<sup>19</sup> *Droit du Peuple*, 20-21 avril 1935.

<sup>20</sup> *Le Temps*, 23 janvier 1935 ; *République du sud-est*, 24 janvier 1935.

<sup>21</sup> *République du sud-est*, 19 mars 1935.

<sup>22</sup> ADI. 16 M 352. Télégramme officiel du Préfet au ministère de l'intérieur (Bureau politique)

<sup>23</sup> Voir annexe 15 « Lettre de Joseph Vallier publiée dans *Le Petit dauphinois* du 24 avril 1935 »

<sup>24</sup> P. SACCOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit., p. 71.

<sup>25</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit., p. 243.

<sup>26</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 69.

<sup>27</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit., p. 480.

choisir. On pourrait dire qu'il faut choisir entre le thème du prolétariat et celui des Chartreux »<sup>28</sup>. Et, c'est sur l'anti-collectivisme que l'union avec les partis de la droite se fait, facteur liant de la coalition de concentration républicaine<sup>29</sup>. Le nom du journal que va émettre la liste est éloquent : « L'Alerte ! Journal du Parti radical et radical-socialiste et des républicains anti-collectiviste »<sup>30</sup> Il faut dire que cette crainte de la révolution sociale n'est pas nouvelle, et que celle-ci a permis le rapprochement entre les radicaux et la droite lors des élections municipales de 1900<sup>31</sup>. Après sa victoire aux élections législatives de 1898, le socialiste Alexandre Zévaès part à la conquête de Grenoble, tenue par le radical Stéphane Jay. Celui-ci forme alors une liste de concentration républicaine, incluant quelques modérés pour barrer la route à Zévaès. Le scrutin fût remporté par cette alliance inédite, à ce moment, dans l'histoire grenobloise<sup>32</sup>.

D'autres facteurs, absents de la lettre, entrent en compte dans la rupture de l'Union des gauches à Grenoble. Vital Chomel a avancé différents arguments. Tout d'abord, le profil sociologique de la minorité radicale au sein du conseil municipal. L'essentiel du groupe est composé de notables bourgeois qui restent en place de 1919 à 1929, et dont les nouveaux arrivants ne font que le durcir<sup>33</sup>. En outre, le maintien des mêmes personnalités radicales induit un vieillissement qu'il ne faut pas sous-estimer. Ensuite, la composition du groupe socialiste, à l'inverse, est beaucoup plus mouvante. Il est amputé par l'attraction du P.C.F., des décès et la personnalité du maire devient l'élément de cohésion du groupe. Or, le décès de Paul Mistral en août 1932 change la donne<sup>34</sup>. Léon Martin n'a ni la même personnalité<sup>35</sup>, ni le parcours politique de son prédécesseur. Dès son élection à la tête de la municipalité, la minorité radicale exprime ses réticences en votant pour Paul Cocat, et non pour lui<sup>36</sup>. En outre, Martin est affaibli à plusieurs reprises politiquement, par sa défaite en novembre 1932 face à Brocard, puis par sa mise en minorité par Alphonse Audinos. Ainsi, l'alliance avec les partis de droite est pour les

---

<sup>28</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 374.

<sup>29</sup> M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944*, op. cit, p. 120. ; V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 360.

<sup>30</sup> ADI. 53 M 20. Numéro 1 de *L'Alerte*.

<sup>31</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 439.

<sup>32</sup> Christiane MARIE, *Grenoble, évolution du comportement politique d'une ville en expansion*, Armand Collin., Grenoble, 1966, p. 36.

<sup>33</sup> V. CHOMEL, *Histoire de Grenoble*, op. cit, p. 351.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 353.

<sup>35</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 478.

<sup>36</sup> AMG. 1 D 91. Séance du 29 septembre 1932.

radicaux, l'occasion d'être le groupe majoritaire et de faire occuper par l'un des leurs, le fauteuil de maire. La tactique se veut donc politique et électoraliste.

Car, la liste que vient défendre Vallier n'est pas radicale homogène mais est une alliance de concentration républicaine : « Avec la présence – nous n'avons pas à le cacher – de quelques républicains indépendants ». Dans le premier numéro de *L'Alerte*, les électeurs découvrent la composition de la liste de concentration républicaine grenobloise<sup>37</sup>. Joseph Vallier, qui écrit la tribune de la liste, parle de : « 24 radicaux et de 12 républicains indépendants ». mais est-ce une le cas ? On trouve huit conseillers radicaux sortants : Bois, Hermitte, Gautier, Perrin, Rome, Cocat, Bouvreuil et Vallier. S'ajoutent à eux, Olagnier, président du comité radical des trois cantons de Grenoble, et André Martin, secrétaire du comité. Dans l'article « Notre liste », Vallier parle des radicaux : « Gaillard, Jullian, Sorrel, Audinos, Dumont, Chanut, Perrin » Mais, il reste très évasif sur l'identité de l'ensemble de ces 24 radicaux et sur les 12 républicains indépendants. *Le Droit du Peuple* du 27-28 avril analyse à son tour la composition :

*La liste de la coalition immorale a vu le jour ; avec prudence elle s'est bien gardée d'épingler au regard de chaque candidat l'étiquette correspondante. Nous réparons cette émission. 6 URD (parti Romanet) plus 6 alliances démocratiques, plus 4 démocrates populaires, plus 7 indépendants de droite, plus 15 radicaux félons, cela fait exactement 36 réactionnaires.*

Elle revient ensuite sur l'étiquette de chaque candidat. Si ces précisions du journal socialiste, sont précieuses, il nous faut faire un travail d'historien et confronter ce pointage avec d'autres sources afin de déterminer si les radicaux sont bel et bien en minorité au sein de la municipalité. Cela impliquerait qu'ils seraient dépendant de la Droite, si la liste était élue intégralement.

Le tableau de l'annexe 16 « composition de la liste de concentration républicaine grenobloise » nous permet de donner les résultats suivants : 15 membres de la liste sont des radicaux-socialistes, 3 sont U.R.D., 2 A.D., 5 P.D.P., 5 peuvent être considérés comme de centre-droit (Radical-socialiste, alliance démocratique ou radical indépendant) et 5 ne peuvent être déterminés (par contradiction ou faute de sources supplémentaires). Les radicaux semblent donc majoritaires. De plus, lors des sénatoriales, les délégués sont désignés proportionnellement aux forces présentes. En janvier 1938, on trouve 14 radicaux, 5 démocrates-populaires, 3 U.R.D., 1 S.F.I.O. et 1 Radical indépendant<sup>38</sup>. Dès lors, nous pouvons dire que la présence radicale est forte sur la liste de concentration. Cependant, les partis de droite comme l'A.D. et la .F.R étant des formations politiques désorganisées, il faut prendre ces résultats avec précautions. De plus, certains éléments « modérés » ont pu entrer au parti radical,

---

<sup>37</sup> ADI. 52 M 20. Numéro 1 de *L'Alerte*.

<sup>38</sup> ADI. 17 M 39. Nuances politiques élection sénatoriale partielle 1938. Conseil municipal de Grenoble.

comme Joseph Perrin ancien républicain de gauche, ce qui peut troubler notre analyse. Enfin, cette liste bien que Joseph Vallier s'en fait l'avocat n'en est pas la tête, mais c'est Paul Cocat. Cet avocat, président de la fédération d'arrondissement de Grenoble du Parti radical, est aussi ancien deuxième adjoint de Paul Mistral en 1925<sup>39</sup>. Très estimé de l'ancien édile socialiste<sup>40</sup>, il affronte, en 1935, ses anciens amis de la S.F.I.O.

## ***B. Une campagne agitée : des élections municipales hautement politiques***

### *1. Anti-collectiviste contre antifasciste : la bipolarisation sous le prisme socio-économique*

Si les élections cantonales d'octobre 1934 ont déjà marqué l'affirmation d'un nouveau clivage économique-social, les élections municipales de 1935 parachèvent l'installation de cette bipolarisation politique entre anti-collectiviste et antifasciste. Nous le disions précédemment, ce qui unit la liste de concentration républicaine de Grenoble, et dans d'autres villes du département, c'est une peur sociale à l'encontre de la S.F.I.O. et du P.C.F. et donc un antimarxisme notable. L'ancien clivage religieux et clérical n'est plus. En effet, la conversion de la Droite à l'idée républicaine fait perdre un point de ralliement entre les gauches<sup>41</sup>. De plus, la question anticléricale n'est plus au centre des préoccupations de l'opinion publique, ni de la sphère politique. L'échec du Cartel des gauches de 1924-1926 est éloquent de l'anachronisme de la question religieuse au sein d'une société française d'entre-deux-guerres où celle-ci n'est plus un point de clivage. Au contraire, les questions financières, avec le « Mur d'argent » en 1926, puis la crise de 1929 prends cette place au centre de l'attention de l'opinion et dans la sphère politique. La position d'orthodoxie financière du radicalisme entraîne son reclassement vers la droite, du fait de l'incompatibilité sur ces questions avec la S.F.I.O.

En outre, cette année 1935 qui voit l'émergence du Front populaire marque le début d'un mouvement centrifuge vers une bipolarisation du monde politique entre deux blocs où aucune position intermédiaire n'est acceptable, entre un anticommunisme soudant les opposants au Front populaire et un antifascisme ceux au « Front national »<sup>42</sup>. L'ensemble du monde politique isérois doit alors prendre position. Les blocs d'octobre 1934 se reforment et personne ne retient ses coups. Par exemple, *La République du sud-est* prend position le 27 avril :

*Sans doute la liste constituée autour de la fraction radicale du conseil sortant n'est pas faite pour satisfaire toutes nos aspirations et, en des temps moins sérieux, elle*

---

<sup>39</sup> AMG. 1 D 84.

<sup>40</sup> AMG. 1 D 78.

<sup>41</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit, p. 480.

<sup>42</sup> J.-F. SIRINELLI, *Histoire des droites en France 1. Politique*, op. cit, p. 315. Le terme « Front national » comprend tous les opposants au Front populaire : les partis de droite, et les radicaux antimarxistes.



*aurait appelée des réserves. Mais l'heure n'est point aux discussions byzantines. En l'état actuel, aucun républicain ne saurait obéir à des préoccupations autres que celles de faire échec aux partisans de la dictature qui suivent le docteur Martin. Des citoyens venus d'horizons éloignés s'entendent pour barrer la route à une coalition socialo-communiste en se réclamant, sur le terrain local, de la politique suivie par le Gouvernement de trêve. Cela nous suffit et dicte à chacun son devoir. Entre un radical dont nous n'acceptons pas toutes les conceptions et un maire qui encourage ses amis à assommer dans la rue nos amis qui entendent jouir de la liberté de réunion, aucune hésitation n'est permise. Le 10 juin 1934 dicte notre attitude.*

Le bloc anti-collectiviste regroupe alors l'ensemble des partis de droite, les radicaux antimarxistes, *Le Petit Dauphinois*<sup>43</sup> et le quotidien conservateur, soutien de la liste Cocat. De l'autre côté, nous trouvons le Parti communiste, la S.F.I.O., des radicaux « antifascistes » - A Grenoble au premier tour, une liste P.C.F et une liste composée de socialistes et radicaux de gauche sont présentes – et leur organe de presse *La Dépêche dauphinoise* qui pour la deuxième fois en quelques mois, s'oppose au Parti dont elle est le porte-parole habituel. Elle rappelait sa position le jour même de la publication de la lettre de Vallier :

*Nos colonnes sont ouvertes à toutes les listes municipales radicales ou socialistes qui, sans compromissions avec la droite, sans combinaison avec les hommes qui ont toujours combattu la laïcité et la République, entendent défendre avec courtoisie le programme de leurs partis respectifs*<sup>44</sup>.

## 2. Une tactique suivie ? Géographie électorale des élections municipales 1935

Cette tactique de la concentration républicaine adoptée par les radicaux à Grenoble est-elle suivie dans les autres villes du département ? Quelles forces s'opposent dans les autres municipalités ?<sup>45</sup> Tout d'abord, dans les deux sous-préfectures de l'Isère, que sont Vienne et la Tour-du-Pin, nous trouvons deux situations opposées. A Vienne, une liste de concentration républicaine menée par Mignot, président de la fédération d'arrondissement du Parti radical<sup>46</sup> s'oppose à la liste de Lucien Hussel groupant socialistes et radicaux comme le premier adjoint radical, Léon Tournier, qui se solidarise avec le maire sortant<sup>47</sup>. A la Tour-du-Pin, la situation est différente, puisque radicaux et socialistes ont un ennemi commun : le maire sortant Jean-Louis Chastanet. Ses adversaires ne font pas la même erreur qu'en 1934 en partant divisés, mais font liste commune contre lui<sup>48</sup>.

---

<sup>43</sup> J.-M. GÉNOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936, op. cit.*, p. 70.

<sup>44</sup> *Dépêche dauphinoise*, 24 octobre 1935.

<sup>45</sup> Voir annexe 17 « Les listes de concentration républicaine dans l'Isère »

<sup>46</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique, op. cit.*, p. 532.

<sup>47</sup> *République du sud-est*, 28 avril 1935 ; *Dépêche dauphinoise* 8 avril 1935

<sup>48</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique, op. cit.*, p. 514.

Ensuite, regardons la situation dans d'autres villes importantes du département. A Voiron, le microcosme local reste ce qu'il est : la liste du maire socialiste sortant regroupe 5 S.F.I.O. et 22 indépendants « ravatistes » où les radicaux sont absorbés<sup>49</sup>. Elle s'oppose à une liste communiste menée par Gaston Charreton, et une liste des commerçants<sup>50</sup>. Ailleurs, *La République du sud-est* nous indique que : « la formule adoptée à Grenoble est également appliquée dans les centres importants de l'Isère tels que Tullins, Renage, La Verpillière, etc. »<sup>51</sup>. En effet, à Tullins, où les relations n'ont jamais été au beau fixe entre les anciens alliés du Cartel, Gaston Valois soutenu par les démocrates populaires s'oppose au socialiste Claude Mignot soutenu par les communistes<sup>52</sup>. A Moirans, la situation est similaire où l'ancien maire radical Séraphin Chorot s'allie avec le groupe de P.D.P. pour reprendre la mairie perdue en 1929<sup>53</sup>. A Voreppe, le maire sortant radical, Joseph Sarret mène une liste de concentration républicaine ayant les faveurs de *La République du sud-est* face aux socialistes<sup>54</sup>. A Saint-Marcellin, Georges Dorly mène une liste « radicale d'entente républicaine » et s'oppose à une liste radicale-socialiste menée par Victor Carrier et une liste S.F.I.O.<sup>55</sup>. A Valbonnais et à Vinay, les conseillers généraux Mathieu et Jolivot en font de même<sup>56</sup>. Enfin, à Bourgoin, Robert Belmont est appuyé par les modérés face à une liste socialo-radical d'Adolphe Emery et la liste communiste d'Hector Boussey<sup>57</sup>.

Ces quelques exemples nous montrent donc que ce qu'Arnol appelle : « L'expérience Vallier »<sup>58</sup> est assez suivie dans l'Isère. L'adoption de la formule de concentration républicaine reste cependant liée à la situation locale, avant les enjeux de politique générale. A Tullins et à Moirans, que nous avons précédemment évoqué, l'appui des démocrates populaires permet aux radicaux d'affermir leurs positions dans une circonscription dominée par la S.F.I.O. Cependant, le contexte local est parfois différent comme dans le village de Viriville, où l'union des gauches est de mise pour conserver la mairie face à des conservateurs menés par le conseiller général du canton de Roybon Joseph Vermorel<sup>59</sup> ou à la Tour-du-Pin.

---

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 494.

<sup>50</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 22 mai 1935.

<sup>51</sup> *République du sud-est*, 27 avril 1935.

<sup>52</sup> *Droit du Peuple*, 4-5 mai 1935 : « Il a beaucoup brûlé de cierge, ce brave docteur depuis 3 ans »

<sup>53</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 496.

<sup>54</sup> *République du sud-est*, 20 mai 1935 : « M. Sarret. a donné des preuves d'administration intègre, consciencieux et impartial. Sa réélection est une juste récompense de son dévouement désintéressé aux affaires communales. »

<sup>55</sup> *Droit du Peuple*, 18-19 mai 1935.

<sup>56</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 mai 1935.

<sup>57</sup> *République du sud-est*, 6 mai 1935.

<sup>58</sup> *Droit du Peuple*, 18-19 mai 1935.

<sup>59</sup> *République du sud-est*, 6 et 13 mai 1935.

### 3. Radicaux contre radicaux : ring électoral, ring médiatique d'un affrontement fratricide

En outre, la stratégie de la concentration républicaine provoque un schisme au sein du Parti radical, et ses membres s'opposent sur des listes différentes entre partisans de l'union des gauches dans des coalitions de Cartel, et partisans de la Trêve dans des listes de concentration républicaine. C'est le cas à Grenoble, où une partie du comité dénonce l'attitude de Joseph Vallier de : « se livrer pieds et poings liés aux pires ennemis de la démocratie »<sup>60</sup>. Ainsi, des radicaux rejoignent la liste d'Union des gauches de Léon Martin : le professeur Henri Blet, Henri Guillaume ou Jacques Sulpice. Ces derniers n'hésitent pas à prendre la parole dans les journaux pour dénoncer l'attitude du président de la Fédération, comme Guillaume qui lui adresse une lettre ouverte dans la *Dépêche dauphinoise* du 28 avril. Ou encore dans les réunions publiques, comme à celle au café Fugier le 25 avril<sup>61</sup>. Nous trouvons la même situation à Vienne, où les adjoints et les conseillers municipaux radicaux se solidarisent de Lucien Hussel, et rejoignent sa liste face à celle de concentration de Mignot<sup>62</sup>. Ou encore à Saint-Marcellin, où tous deux radicaux, le maire-conseiller général Georges Dorly et le conseiller d'arrondissement Victor Carrier, élu en octobre dernier grâce à la discipline républicaine, s'affrontent<sup>63</sup>.

Cependant, l'affrontement n'est pas seulement électoral, mais il est aussi médiatique. Radicaux de Cartel et radicaux de concentration républicaine s'affrontent à travers journaux interposés. Et ce choc prend une certaine ampleur puisqu'il oppose les parlementaires radicaux de l'Isère. Le *Petit dauphinois* du 1<sup>er</sup> mai publie un « Appel des sénateurs radicaux » signé par Robert Belmont, Joseph Serlin et Joseph Vallier dans laquelle les deux premiers viennent apporter leur soutien au président de la Fédération radicale : « Pour libérer notre fier Dauphiné de la domination socialo-communiste »<sup>64</sup>. Deux jours plus tard, à l'initiative certaine de Léon Perrier, un « Appel de treize parlementaires du sud-est » en faveur de l'Union des gauches est publié dans la *Dépêche dauphinoise*<sup>65</sup>. Parmi les signataires, on remarque Léon Perrier sénateur, Joseph Paganon et Claude Ollier députés de l'Isère. L'opposition se fait au grand jour entre deux conceptions du radicalisme, mais cela va même plus loin. Le lendemain, les trois sénateurs précédents font publier dans *Le Petit Dauphinois* leur réponse à cette tribune :

*Le manifeste signé par treize parlementaires du Sud-Est dont dix étrangers au département, sur 200 représentants radicaux-socialistes de la région, n'est qu'une*

---

<sup>60</sup> *Dépêche dauphinoise*, 27 avril 1935.

<sup>61</sup> ADI. 16 M 352. Rapport de police de Grenoble du 25 avril 1935

<sup>62</sup> *République du sud-est*, 8 avril 1935 : « Les radicaux de Vienne dénoncent le Cartel »

<sup>63</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 mai 1935.

<sup>64</sup> Voir annexe 19 « Un appel des sénateurs Vallier, Serlin et Belmont dans *Le Petit dauphinois* du 1<sup>er</sup> mai 1935 »

<sup>65</sup> Voir annexe 18 « Tribune pour l'union des gauches »

*tentative de division dans un but électoral. Il ne recevra que mépris de l'unanimité des militants radicaux dauphinois.*

Les critiques sont acerbes entre les deux ailes du Parti. Dans *L'Alerte*<sup>66</sup>, journal de la liste de Paul Cocat, les attaques sont directes contre les partisans de l'union des gauches. Auguste Bouvreuil est présenté comme : « la terreur du sénateur Perrier qui sursaute quand il le voit », le soutien aux Gouvernements d'union nationale des parlementaires isérois sont dénoncés, tout comme la participation de Perrier au Cabinet Poincaré : « Quand M. Léon Perrier était ministre de l'union nationale dans le cabinet Poincaré et collaborait notamment avec M. Tardieu, il trouvait sans doute cela très « Cartel des gauches » ? »

Dans l'autre camp, l'attitude est similaire. *La Dépêche dauphinoise* fait feu de tout bois contre les trois sénateurs de l'Isère et l'alliance avec les partis de droite. A ce moment, le nom d'un nouveau collaborateur apparaît dans ses pages, un certain Jacques Bonhomme. Il est clair qu'il s'agit d'un pseudonyme renvoyant à la Grande jacquerie du Moyen-Age, et nous pensons que derrière celui-ci se cache Léon Perrier. En effet, Jacques Bonhomme est très informé du fonctionnement du Parti radical<sup>67</sup>, de la vie du comité de Grenoble et un détail nous interpelle. Dans l'un de ses articles, il nous dit en parlant du 12 février 1934 :

*Ce jour-là, tous les républicains sans distinction de partis, s'étaient rassemblés [...] unis tous dans une simple formule : « Pour la République, contre le fascisme. » Vous y étiez M ? Vallier, j'y étais aussi, à vos côtés*<sup>68</sup>.

Or, ce jour-ci, Léon Perrier et Joseph Vallier, représentant la fédération radicale, étaient côte à côte dans la manifestation grenobloise. L'ensemble de ces éléments nous laissent donc penser que le partisan ardent du Cartel est ce mystérieux Jacques Bonhomme. Ces élections municipales marquent donc nettement une division au sein du Parti radical.

### ***C. La fracture des municipales : La gauche divisée, des radicaux victorieux***

#### *1. Cocat conquiert Grenoble, Vienne résiste, le Cartel détrône Chastanet : bilan d'élections disputées*

Le fait éminent de ces élections municipales 1935 est la victoire de la liste de concentration républicaine à Grenoble. Au premier tour, celle-ci arrive d'or et déjà en tête avec une moyenne de 7 390 voix contre 6 361 pour la liste Martin et 1 214 pour la liste communiste de Campiglia<sup>69</sup>. Mais malgré le désistement de cette dernière, ce sont bien les radicaux et la droite qui triomphent au second tour. Sur les 36 sièges, 32 vont à celle-ci et l'ancienne majorité

---

<sup>66</sup> ADI. 53 M 20. *L'Alerte ! Journal du Parti radical-socialiste et des républicains anti-collectivistes.*

<sup>67</sup> *Dépêche dauphinoise*, 10 mai 1935.

<sup>68</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 mai 1935.

<sup>69</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 71.

conserve 4 sièges : Léon Martin, Joannès Ravanat, René Gosse et Blachon. Après quinze années d'union des gauches, Paul Cocat est élu maire de Grenoble lors de la séance du conseil municipal du 19 mai 1935<sup>70</sup>. Les radicaux sont les grands bénéficiaires de cette victoire puisqu'ils occupent trois des cinq postes d'adjoints en les personnes de Joseph Vallier, Emile Hermitte et Aimé Bois. Les deux autres sont attribuées à Marius Rey (U.R.D.) et au démocrate populaire Henri Nicollet. A l'inverse, dans les deux sous-préfectures, les situations sont autres. A Vienne, la liste de Lucien Hussel triomphe dès le premier tour sur la liste de concentration républicaine de Mignot. L'ensemble de la liste est élue<sup>71</sup>. A la Tour-du-Pin, la liste d'Union des gauches détrône Jean-Louis Chastanet de son fauteuil de maire. Celui-ci n'est même pas élu au conseil municipal<sup>72</sup>.

D'une manière générale, là où les maires radicaux sortants ont formé une liste de concentration républicaine, ils triomphent au premier tour. Ainsi, Robert Belmont acquiert une nette majorité dès le 5 mai à Bourgoin avec 19 élus sur 23 possibles. Il en est de même à Voreppe avec 8 sur 11 ou à Saint-Marcellin avec 17 élus au premier tour sur un total de 23. Une seule défaite est à compter, celle de François Jolivot conseiller général et maire de Vinay où 11 membres de la liste d'union des gauches sont élus dès le premier contre 2 pour sa liste, avec 5 sièges restant en ballottage<sup>73</sup>. A l'inverse, le second tour, avec les désistements et les fusions de liste, voit la gauche réagir face aux listes de radicaux et de modérés. Ainsi, l'essentiel des ballotages sont remportés par des socialistes, des communistes ou des radicaux de tendance « cartelliste ». A Voreppe, les trois sièges restants sont remportés par des socialistes, comme à Tullins où ce sont les quatre sièges qui reviennent au socialiste. A Bourgoin, ce sont 4 socialistes et 1 membre de la liste de Belmont qui entrent au conseil municipal. A Saint-Marcellin, 3 membres de la liste de fusion entre les radicaux et les socialistes sont élus contre un seul de la liste de Georges Dorly. Seule Moirans fait figure d'exception, avec la victoire de la liste de concentration républicaine de Séraphin Chorot sur celle d'Union des gauches<sup>74</sup>.

En termes d'élus<sup>75</sup>. Le P.C. fait élire son premier maire isérois en la personne d'Henri Suppo à Susville<sup>76</sup>. De plus, plusieurs des ses militants sont élus dans des communes comme

---

<sup>70</sup> AMG. 1 D 94. Séance du conseil municipal du 19 mai 1935.

<sup>71</sup> *Droit du Peuple*, 11-12 mai 1935.

<sup>72</sup> *République du sud-est*, 13 mai 1935.

<sup>73</sup> *République du sud-est*, 6 mai 1935 ; *Dépêche dauphinoise*, 6 mai 1935. L'ensemble des résultats du premier tour y sont publiés.

<sup>74</sup> *République du sud-est*, 13 mai 1935 ; *Dépêche dauphinoise*, 13 mai 1935. L'ensemble des résultats du second tour y sont publiés.

<sup>75</sup> Voir annexe 20 « Evolution du nombre de maires par nuances politiques de 1929 à 1935 »

<sup>76</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 461.

Saint-Martin-D'hères, Dolomieu ou Proveyzieux<sup>77</sup>. La S.F.I.O., malgré le revers de Grenoble conquiert 8 municipalités, passant de 32 à 40 municipalités à direction socialiste, comme par exemple Pontcharra<sup>78</sup>. Les radicaux en perdent 14 et leur nombre chute de 326 à 312 dont 84 sur 128 dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin<sup>79</sup>. Quant à la droite, globalement, elle perd du terrain puisqu'elle enregistre une perte de 14 municipalités. Cependant, le centre-droit est plus dynamique. Les radicaux indépendant, les démocrates populaires<sup>80</sup> et les républicains de gauche en gagnent 8 alors que pour l'U.R.D. et les conservateurs, il s'agit d'une perte de 26.

Les résultats des élections municipales dans le département semblent dès lors s'inscrire à contre-courant du scrutin au niveau national. En effet, celles-ci sont marquées par un net progrès et une forte poussée des partis de gauche. La S.F.I.O. prend la tête de 168 municipalités de plus de 5 000 habitants, juste derrière les radicaux et leurs 222 conseils municipaux<sup>81</sup>. Le P.C.F. affermit ses positions et conquiert de nouvelles municipalités à l'image de Susville, pour en compter 297 au total<sup>82</sup>. La S.F.I.O. et le P.C.F. progressent en Isère, mais la perte de Grenoble masque cette évolution, qui n'est qu'un phénomène tout à fait local. En outre, au niveau national, la tentative électorale de concentration républicaine apparaît comme un échec complet, en dépit de quelques succès locaux<sup>83</sup>. Par exemple, les réélections de Paul Marchandeu à Reims allié à l'A.D., ou celle de René Pécherot à Valence<sup>84</sup>. Alors que dans l'Isère, il y a un certain succès de cette tactique. La grande majorité des maires à la tête de liste d'union avec les modérés sont réélus. Et la conquête de Grenoble apparaît comme le triomphe principal. Ainsi, alors que le Front populaire se prépare peu à peu avec des premières unions comme à Saint-Etienne où le radical Louis Soulié mène une liste unissant radicaux, socialistes et communistes<sup>85</sup> ou dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris où Paul Rivet se voit décerner le titre de « premier élu du Front populaire »<sup>86</sup>, l'Isère se singularise par la désunion des gauches.

---

<sup>77</sup> *Travailleur alpin*, 18 mai 1935.

<sup>78</sup> *Droit du Peuple*, 11-12 mai 1935.

<sup>79</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 22 mai 1935.

<sup>80</sup> J.-C. DELBREIL, *Centrisme et Démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 287. Il parle de « succès dans l'Isère » ; Le *Démocrate des Alpes de juin 1935* indique le nombre de 124 élus P.D.P. dans 57 municipalités. Cité par M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>81</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, *op. cit.*, p. 350.

<sup>82</sup> R. MARTELLI, J. VIGREUX et S. WOLIKOW, *Le parti rouge*, *op. cit.*, p. 57.

<sup>83</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, *op. cit.*, p. 350.

<sup>84</sup> ADI. 53 M 20. *L'Alerte* met en avant le succès de la liste de concentration de Pécherot au premier tour.

<sup>85</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>86</sup> Georges LEFRANC, *Histoire du Front populaire (1934-1938)*, Paris, Payot, 1974, p. 72.

## 2. Une gauche fracturée : un radicalisme en crise, des relations délétères

Ces élections municipales laissent derrière elles, une gauche fracturée. Il y a tout d'abord la fracture entre les radicaux et la gauche. La couverture médiatique des trois journaux de gauche de l'élection de Paul Cocat à la tête de la municipalité de Grenoble est éloquente de cette ambiance délétère. *Le travailleur alpin* du 25 mai déclare : « L'avocat réactionnaire équilibré et vertueux Cocat décroche la timbale » ; *La Dépêche* quant à elle, se veut moins satirique :

*Une nouvelle municipalité a pris possession de ses fonctions hier à l'hôtel de ville de Grenoble. Pendant que dans la France entière, on fêtait l'union des gauches [...] Après seize années de municipalité républicaine, Monsieur Paul Cocat a été élu hier maire de Grenoble*<sup>87</sup>

De l'autre côté du spectre politique, on se félicite de la : « dictature S.F.I.O. dont les Grenoblois venaient de se libérer »<sup>88</sup>. Nous trouvons aussi des tensions entre les partis socialistes et communistes. En effet, le P.C. des Alpes reproche l'attitude de Léon Martin qui a refusé les mains tendues afin de faire liste commune pour le premier et le second tour<sup>89</sup> et à qui il donne l'entière responsabilité de la perte de Grenoble : « Cette dure leçon de Grenoble doit éclairer nos camarades socialistes sur la grave erreur commise par le refus des propositions d'unité d'action »<sup>90</sup>.

Enfin, le Parti radical de Grenoble est proche de l'implosion et de la scission, puisque lors de l'Assemblée générale de juin, il est question de l'exclusion de plusieurs membres<sup>91</sup> : Bozon-Vialle, Guillaume et Hamion candidats de la liste d'Union des gauches, ainsi que d'Edmond Esmonin et Alphonse Bouchet qui ont pris position pour la liste de Léon Martin. Cette réunion est l'occasion des règlements de compte puisque Paul Cocat doit s'expliquer :

*M. Cocat maire de Grenoble et président de la fédération d'arrondissement de Grenoble a déclaré qu'il prenait l'entière responsabilité des événements qui se sont déroulés au cours des élections municipales, tant en ce qui concerne la constitution de la liste que la propagande, et qu'il se ralliait à la décision de la C.E. au sujet des radiations*

Si aucune exclusion n'est prononcée lors de cette assemblée générale, l'atmosphère est plus que délétère au sein des radicaux, et entre les partis de gauche isérois alors que sur le plan national, l'été 1935 marque la naissance du Rassemblement populaire.

---

<sup>87</sup> *Dépêche dauphinoise*, 20 mai 1935.

<sup>88</sup> *République du sud-est*, 20 mai 1935.

<sup>89</sup> *Travailleur alpin*, 4 mai 1935.

<sup>90</sup> *Travailleur alpin*, 18 mai 1935.

<sup>91</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 24 juin 1935.

## II. A Contre-pied des partis politiques : lutte commune et réunification syndicale

### A. Continuer l'action unitaire et s'inscrire dans le Front populaire

#### 1. L'action continue : meetings et actions unitaires début 1935

Si la désunion règne entre les partis lors de la première moitié de l'année 1935, c'est au contraire l'harmonie qui règne entre la C.G.T. et la C.G.T.U. Après l'effervescence des syndicats uniques, une première grève unitaire se produit début 1935 dans le secteur du livre. Lors d'une réunion le 31 décembre 1934 où se trouvent les dirigeants des deux syndicats<sup>92</sup>, une grève est votée par le syndicat unique afin de maintenir les salaires à 42 francs par jour, les patrons souhaitant les amputer de 2 francs<sup>93</sup>. Ainsi, le 2 janvier la première grève unissant C.G.T. et C.G.T.U. débute à Grenoble. Celle-ci dure jusqu'au 26 janvier, avec une reprise du travail le 28<sup>94</sup>. Si nous ne connaissons pas l'aboutissement de celle-ci, Sandra l'utilise pour faire l'éloge de l'action unitaire quelques jours avant le 1<sup>er</sup> mai<sup>95</sup>.

La grève n'est pas la seule action commune des deux syndicats, elle se concrétise par de multiples meetings communs. Le dépouillement des rapports de police nous éclaire à ce sujet, puisque sur le premier semestre nous avons comptabilisé une seule réunion de la C.G.T. seule, en juin 1935, pour quatre réunions communes<sup>96</sup>. Elles sont l'occasion pour les dirigeants isérois de faire l'apologie de l'unité syndicale, comme lors du meeting afin de célébrer la Commune de Paris, le 19 mars 1935 avec le professeur Emery de Lyon et Paul Vaillant-Couturier : « Le magnifique meeting Emery, Vaillant-couturier a scellé inébranlablement l'unité syndicale dans l'Isère »<sup>97</sup>. La ligne de l'U.D. confédérée reste toujours très à gauche. Par exemple, Ferrier du syndicat des employés municipaux C.G.T. est mandaté par les confédérés et les unitaires pour un voyage en U.R.S.S. en mai 1935. Puis, lors de son retour, il se fait apologiste du pays des Soviets dans *Le Travailleur alpin*<sup>98</sup> ou dans des réunions avec les Amis de l'URSS<sup>99</sup>. La direction iséroise continue de s'opposer à la C.N.N. En effet, lors d'une réunion du syndicat unique de la métallurgie, Barras fait un compte rendu du congrès fédéral de mars est dit que : « Grenoble est le seul partisan des syndicats uniques »<sup>100</sup>. Les critiques contre le C.N.N. ne

---

<sup>92</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 janvier 1935.

<sup>93</sup> *Travailleur alpin*, 12 janvier 1935.

<sup>94</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 23 février 1935.

<sup>95</sup> *Travailleur alpin*, 20 avril 1935.

<sup>96</sup> ADI. 52 M 90. Et ADI. 167 M 8.

<sup>97</sup> *Travailleur alpin*, 30 mars 1935.

<sup>98</sup> *Travailleur alpin*, 25 mai 1935.

<sup>99</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de Police de Grenoble, 22 octobre 1935.

<sup>100</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 113.



faiblissent pas puisque l'exécutif de l'U.D. Isère regrette amèrement qu'aucun orateur n'ait été mandaté lors de la commémoration du 12 février organisé le 15 février 1935 à Grenoble :

*La C.A. de l'UD de l'Isère estime que non seulement la CGT aurait dû répondre favorablement aux organisations qui avaient été à ses côtés le 12 février mais [...]elle se devait de convier tous ses adhérents à assister à la manifestation de la République<sup>101</sup>.*

Cependant, il est à noter un certain dynamisme dans les centrales syndicales en cette année 1935 avec la création de syndicats comme celui des garçons-coiffeurs, des chauffeurs de taxi, etc. Ainsi qu'une augmentation des effectifs dans les domaines surtout dominés par les unitaires comme le bâtiment, les cheminots ou la métallurgie<sup>102</sup>.

## 2. La lutte contre les « décrets-lois de misère »

En juillet 1935, les syndicats mènent le combat contre le Gouvernement Laval et ses « décrets-lois de misère »<sup>103</sup>. Succédant à l'éphémère Gouvernement Bouisson, le nouveau président du conseil, Pierre Laval obtient du Parlement le 8 juin la possibilité de prendre par décret jusqu'au 31 octobre : « toutes dispositions ayant force de loi pour lutter contre la spéculation et défendre le franc »<sup>104</sup>. Le 16 juillet, une série de vingt-neuf décrets-lois sont publiés au *Journal officiel* engageant ce que Jacques Rueff, conseiller à la présidence du conseil, appelle dans ses mémoires une « déflation sauvage »<sup>105</sup>. La mesure la plus importante consiste en une réduction de 10% de toutes les dépenses publiques, incluant une baisse des salaires des fonctionnaires et, chose qui n'avait pas été faite jusqu'ici, des pension des anciens combattants.

Si les décrets-lois de Gaston Doumergue en avril 1934 avait déjà provoqué une certaine agitation dans les milieux syndicaux isérois, ceux de Pierre Laval provoquent mouvement d'ampleur : « L'application des nouveaux décrets-lois a provoqué une certaine effervescence dans les milieux intéressés »<sup>106</sup>. La lutte unie la C.G.T. et la C.G.T.U. qui forment, lors d'une réunion le 28 juillet, un : « Cartel départemental unique contre les décrets-lois de misère du Gouvernement Laval »<sup>107</sup>. Satre en devient le secrétaire général et toute une série de meetings est organisée dans le département contre la politique de déflation de Laval jusqu'à la fin de

---

<sup>101</sup> *Dépêche dauphinoise*, 16 mars 1935.

<sup>102</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit., p. 117-118.

<sup>103</sup> Gilles RICHARD, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 51-72, p. 210.

<sup>104</sup> Michel MARGAIRAZ, « L'impossible déflation (1934-1935) », in *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion 1932-1952. Volume I*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013, p. 65-98.

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 23 juillet 1935.

<sup>107</sup> *Travailleur alpin*, 10 août 1935.

l'année 1935. Dès le 20 juillet, une manifestation se tient à Grenoble au Parc Paul Mistral avec Machot, Ferrier et Georges Sandra où : Contre les décrets de misère. A Grenoble 2 000 petits fonctionnaires et anciens-combattants protestent »<sup>108</sup>. Ce mouvement voit même s'unir aux syndicats, des associations d'anciens combattants, comme l'A.R.A.C. proche du P.C.F. et l'U.M.A.C. plus neutre politiquement, et l'organisation la plus importante du département. Un poème de M. Demer, de la section de Grenoble, publié dans *Le Travailleur alpin*, revisite satiriquement une fable de Jean de la Fontaine : « La cigale amputée et la fourmi cossue »<sup>109</sup>. Dans tous les ordres du jour, dans toutes les réunions, on voit paraître aux côtés de la volonté d'unité syndicale, les protestations contre les décrets-lois au cours de l'été. Cela participe d'autant plus à rapprocher les deux syndicats. En effet, la bipolarisation « Pour l'unité syndicale » et « Contre les décrets-lois »<sup>110</sup> permet de créer un ennemi commun. Tout cela dans un moment, où les forces de gauche se regroupent, et le Front populaire émerge :

*Dans les milieux intéressés, on caresse l'espoir que les décrets-lois les concernant ne seront pas ratifiés après la rentrée du Parlement et qu'un ministère de nuance Front populaire remplacera le gouvernement actuel*<sup>111</sup>.

### 3. Marcel Satre s'en va : vers une voie modérée Front populaire

A l'été 1935, C.G.T. et C.G.T.U. rejoignent le mouvement du Rassemblement populaire avec les partis et organisations de gauche au niveau national. Or, cette union se fait sur une ligne modérée et réformiste qui entre en contradiction avec l'évolution très à gauche de l'U.D. C.G.T. et de son animateur Marcel Satre<sup>112</sup>. L'influence de Trotski se fait plus puissante un an après son arrivée à Domène et maintient le leader de la C.G.T. dans une voie extrémiste et durcie. En outre, lors d'une réunion le 23 juin de la C.G.T., Alexis Bardin fidèle de l'exilé russe se montre intransigeant contre tout rapprochement avec le Parti d'Edouard Herriot, comme le note le commissaire de police chargé de la surveillance :

*Il se déclare partisan de la lutte des classes et de l'unité d'action, il termine en critiquant l'attitude des chefs radicaux qui se rapprochent de la bourgeoisie et dont les prolétaires doivent s'éloigner*

L'orientation de la C.G.T. se trouve alors en inadéquation avec la ligne que prend non seulement la confédération au niveau national, mais avec celles de la C.G.T.U. et du P.C.F. vers le

---

<sup>108</sup> *Travailleur alpin*, 27 juillet 1935.

<sup>109</sup> *Travailleur alpin*, 16 novembre 1935.

<sup>110</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 2 septembre 1935. Lors du congrès annuel des petits cheminots de 1935, deux ordres du jour sont votés : un « Pour l'unité syndicale », un « Contre les décrets-lois »

<sup>111</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 août 1935.

<sup>112</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit. : « L'orientation gauchiste de la direction de l'U.D. C.G.T. tourne en fait le dos à l'orientation modérée, réformiste et électoraliste qui va inspirer le Rassemblement populaire et dont le P.C. vient de se faire l'infatigable animateur »

Rassemblement populaire. Malgré tout, l'U.D. sera parmi les premières organisations à rejoindre le comité départemental du Rassemblement populaire en Isère<sup>113</sup>. Cependant, malade et affaibli, le grand partisan de la réunification et réalisateur des syndicats uniques, Marcel Satre quitte la tête de l'U.D. en septembre. Il est remplacé par Albert Bouzanquet, plus modéré au sein de la C.G.T. et plus réservé vis-à-vis de son homologue unitaire<sup>114</sup>. Emile Costaz note qu'il n'est pas favorable à la réunification et qu'il essaie de la freiner<sup>115</sup>. Cependant, en ce début d'automne 1935, la voie vers la C.G.T. unique au niveau nationale est ouverte.

## **B. La voie de la réunification**

### *1. L'accord national : C.G.T. et C.G.T.U. sur la voie de la réunification*

En effet, à partir de l'été 1935, toutes les barrières sont levées entre les directions nationales de la C.G.T. et de la C.G.T.U. pour ouvrir les négociations vers la réunification. Marcel Gitton annonce le 6 juin dans *L'Humanité* la renonciation aux fractions dans le mouvement syndical<sup>116</sup>. Il s'agit du point d'achoppement qui avait clôt les premiers contacts de fin 1934 et début 1935. Le dialogue est ainsi repris et va vite. Le 24 juillet, l'accord est réalisé sur l'indépendance syndicale, suivant la Charte d'Amiens<sup>117</sup>. Fin septembre, les congrès nationaux des deux confédérations fixent la procédure de fusion pour aboutir à un congrès unique, à Toulouse, début mars 1936. Marcel Satre dans *Le Droit du Peuple* du 21-22 septembre revient sur tout le chemin parcouru depuis février 1934, sur cette action unitaire préceuse :

*Dans l'Isère, nous avons été les pionniers de l'unité syndicale car, dès le lendemain du 12 février 1934, après la magnifique grève qui a dépassé toutes les espérances, les barrières de la scission étaient abolies [...] C'est donc dans la lutte revendicative, dans l'unité d'action, face aux dangers que s'est préparée l'unité organique dans l'Isère, et c'est pourquoi les militants confédérés de ce département ne comprendraient pas que la C.G.T. nous considère comme des indisciplinés, quand sur le plan local nous avons été les promoteurs de l'unité et prouvé par une expérience de plusieurs mois que lorsqu'il existe de part et d'autre un désir de compréhension loyale et sincère, l'unité syndicale sans vainqueurs ni vaincus est réalisable*

Côte à côte, dirigeants de la C.G.T. et de la C.G.T.U. organisent le 16 octobre un meeting : « dans le but de faire connaître les résultats du congrès qui s'est tenu à Paris pour la réalisation

---

<sup>113</sup> Nous le verrons dans la partie suivante.

<sup>114</sup> Pierre BROUE et Claude PENNETIER, « SANDRA Georges », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2010.

<sup>115</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit., p. 117.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>117</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 73.

de l'unité syndicale »<sup>118</sup>. Un communiqué commun est publié dans *Le Travailleur alpin* du 12 octobre, titré « L'union syndicale et réalisée ».

## 2. *La réunification des syndicats*

La réunification en une C.G.T. unique sur le plan national se fait en trois temps. Tout d'abord, les multiples syndicats locaux par branches professionnelles fusionnent dans des réunions organisées à l'automne 1935. Dans le département, et non plus seulement à Grenoble, ces réunions se multiplient. Le commissaire de police de Voiron note que : « Les différents syndicats adhérents à la Bourse au travail ont tenu de nombreuses et fréquentes réunions tendant surtout à la réalisation de l'unité syndicale »<sup>119</sup>. Dans cette ville, la fusion est assez facile, car la C.G.T. est absente : les six syndicats de la ville sont unitaires<sup>120</sup>. Dans la Capitale des Alpes, pour la métallurgie, le congrès de fusion a lieu le 29 novembre où un nouveau bureau est élu : Lyaudet secrétaire (Ex-C.G.T.U.), Exclanguin secrétaire adjoint (ex-C.G.T.), Redevet trésorier, (ex-Unitaire) et Barras trésorier adjoint (ancien secrétaire C.G.T. à Grenoble). L'unité syndicale de l'enseignement se concrétise définitivement le 7 novembre, après l'action déterminante des instituteurs et leur syndicat unique né en juillet 1934.

A Vienne, où un syndicat unique seul a été constitué en 1934, le processus de fusion suit son cours, comme l'indique un rapport du commissaire de police sur les différents syndicats viennois : « La fusion est en principe réalisée, mais n'a pas été concrétisée par la constitution d'un bureau unique. Cette opération sera effectuée au début de 1935 »<sup>121</sup>. Comme nous le disions précédemment, les relations entre unitaires et confédérés n'ont jamais été bonnes. C'est sans doute pour cette raison que le processus prend plus de temps, et que le commissaire note pour le secteur du bâtiment que : « Jusqu'ici pas de pourparlers en vue de la fusion »<sup>122</sup>. Si nous n'avons pas de rapport sur la situation précise dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, nous savons que le processus de fusion prend plus de temps, puisque dans son rapport au ministre de l'intérieur sur l'unité syndicale, le Préfet indique que : « Les nouveaux syndicats unifiés, à part quelques-uns à Vienne et celui de Bourgoin-Jallieu, ne doivent désigner les Membres de leurs bureaux que dans les mois qui vont suivre »<sup>123</sup>. Cependant, nous n'avons pas d'informations sur les difficultés rencontrés à Bourgoin, faute de sources.

---

<sup>118</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 22 octobre 1935.

<sup>119</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 décembre 1935.

<sup>120</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Voiron, 16 décembre 1935.

<sup>121</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de Police de Vienne, 12 décembre 1935.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 8 février 1936. Dans ce carton d'archives, nous avons trouvé les rapports de police de Grenoble, Voiron et Vienne sur l'unité syndicale, mais celui de Bourgoin est absent.

### 3. *Le congrès de réunification de décembre 1935 : portrait de la C.G.T. iséroise réunifiée*

Le deuxième temps de la réunification syndicale est l'organisation d'un congrès départemental scellant la fusion entre l'union départementale confédérée et la région unitaire. Celui entre l'U.D. de l'Isère et de la 7<sup>ème</sup> région a lieu le 22 décembre 1935 à Grenoble. *Le Travailleur alpin* du 28 décembre revient sur son déroulement. Il réunit 59 syndicats – 35 confédérés et 24 unitaires – représentés par 76 délégués. La partie la plus importante de cet évènement est l'examen et le vote des statuts élaborés par une commission mixte locale de représentants des deux syndicats. En effet, la C.G.T. est une organisation fédérale qui laisse une grande autonomie à ses fédérations, notamment dans son fonctionnement. Ainsi, des dispositions qui ne sont pas en place au niveau confédéral peuvent se trouver dans certaine union départementale, donnant une singularité à celle-ci. Tout d'abord, ce sont les questions d'organisation qui arrivent au centre de débats « qui furent souvent animés ». Par 64 voix contre 36, il est admis que les deux secrétaires – le secrétaire et le secrétaire adjoint du département – « puissent avec la même autorité représenter l'Union en toute occasion et en tous lieux ». Ensuite, par 65 voix contre 35 le cadre régional est rejeté au profit du département, organisation des ex-confédérés. Enfin, par 64 voix contre 25 et 5 abstentions :

*Le congrès considère qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la fonction d'un élu de la classe ouvrière, militant politique et militant syndicaliste, défendant les revendications de celle-ci au Parlement.*

Cette disposition est intéressante, car au congrès de Toulouse de début mars 1936 où les ex-confédérés sont majoritaires, c'est au contraire le non-cumul de fonctions politiques et syndicales qui est adopté pour le bureau confédéral<sup>124</sup>. L'inclusion de cette motion dans les statuts de la nouvelle fédération de l'Isère est éloquent de la coloration de sa majorité. , car ce sont seulement dans celles où les communistes (ex-unitaires) sont majoritaires que cette disposition est prise<sup>125</sup>. Or, les effectifs isérois des deux confédérations donnent l'avantage aux ex-confédérés.

Comment expliquer cette anomalie ? Nous pouvons supposer que cela réside dans le sentiment unitaire extrêmement fort au sein de l'U.D. couplé à sa ligne très à gauche. Si Marcel Satre n'avait pas quitté ses fonctions pour cause de maladie, il aurait pris la tête de la fédération réunifiée, mais la coloration ex-confédérée n'aurait duré qu'un temps et la « colonisation communiste », mouvement général dans les mois qui suivent, aurait donné aux ex-unitaires la majorité. Quant à Albert Bouzanquet, remplaçant de Satre, il est arrivé trop récemment pour la

---

<sup>124</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit, p. 135-136.

<sup>125</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit.

diriger. C'est donc l'ex-dirigeant de la 7<sup>ème</sup> région unitaire, deuxième pionnier de l'unité, Georges Sandra qui devient le secrétaire départemental de l'U.D. réunifiée. Au sein du bureau départemental, il est secondé par Bouzanquet nommé secrétaire adjoint, Coing-Roy (ex-confédéré), trésorier, Clerc (ex-confédéré), trésorier adjoint et Martin (ex-unitaire), archiviste. En apparence, les ex-confédérés semblent numériquement majoritaires. Cependant, il ne faut pas oublier que Marius Clerc est membre du P.C.F. Ainsi, L'Isère est donc l'un des sept départements dirigés dès le départ par les ex-unitaires<sup>126</sup>.

Grâce au rapport du Préfet du 8 février 1936<sup>127</sup>, nous avons les détails des effectifs de chaque syndicat et la « coloration » de leurs dirigeants, ce qui permet de nous éclairer sur cette assise unitaire<sup>128</sup>. Les ex-confédérés conservent la tête de la majorité des branches du secteur tertiaire, d'un « syndicalisme de service » comme les P.T.T. et l'enseignement. A l'inverse, les ex-unitaires dirigent les syndicats du secteur secondaire comme la métallurgie, les mines ou le textile, où ils étaient initialement forts. Sur l'ensemble des syndicats comptabilisés, 18 sont dirigés par un exécutif ex-confédéré (Les syndicats viennois qui n'ont pas fusionnés sont compris dans le chiffre), 16 par les ex-unitaires, et 1 seul avec un état-major mixte. En termes d'effectifs, c'est assez équilibré, puisque sur un total de 9 332 adhérents, 4 494 sont dirigés par des ex-unitaires et 4 638 par des ex-confédérés. A l'échelle nationale, le déséquilibre est beaucoup plus fort, du moins avant juin 1936. Nous venons donc de donner le portrait de cette C.G.T. réunifiée iséroise. La dernière étape de la réunification est nationale, avec le congrès de Toulouse du 2 au 5 mars 1936 qui clôt un processus de plusieurs mois, vers la C.G.T. unique. L'événement est tel que *Le Petit Dauphinois* du 3 mars qui n'avait presque jamais abordé le mouvement syndical titre : « Une date dans l'histoire du syndicalisme français : le congrès d'unité de la vieille CGT s'est ouvert hier à Toulouse »<sup>129</sup>.

### ***C. La première lutte de la C.G.T. réunifiée : la grève du bassin minier de La Mure***

#### *1. Un conflit en développement mais une U.D. en instance de réunification*

Le congrès de Toulouse n'a pas encore eu lieu, et l'Union départementale est tout récemment réunifiée, que la C.G.T. iséroise fait face à son premier conflit social dans le bassin houiller de La Mure. Et, si l'unité a été concrétisée dans l'action début 1934 entre les deux centrales syndicales, il en est de même pour la réunification début 1936 avec cette première

---

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>127</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 8 février 1936.

<sup>128</sup> Voir annexe 21 « Composition de la C.G.T. réunifiée iséroise »

<sup>129</sup> Cité par J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936, op. cit.*, p. 115.

lutte de la C.G.T. réunifiée. Ce conflit dans le sud de l'Isère est en développement depuis plusieurs semaines lorsqu'éclate la grève en janvier 1936. Depuis plusieurs années, la production de la compagnie des mines de La Mure est impactée par la baisse de la consommation de charbon du aux effets de la crise de 1929 en France<sup>130</sup>. Si les salaires des mineurs restent constants, le chômage partiel se développe. Début octobre 1935, six jours par mois sont chômés. Ainsi la direction annonce le 28 octobre une baisse générale des salaires de 8% (de 6 à 10% selon le niveau de salaire) dans l'objectif de passer à seulement 4 jours chaque mois, soit un par semaine<sup>131</sup>. Une assemblée générale des ouvriers-mineurs le 2 novembre riposte par le vote d'une grève perlée et fait appel aux élus de la région. Après des réunions et l'action d'édiles comme Marius Ricard, maire de La Mure ou Joannès Ravanat, un arbitrage préfectoral est rendu le 30 novembre. Satisfaction est donnée aux ouvriers qui demandaient une baisse moins forte des salaires (une diminution de 6% en moyenne) et plusieurs avantages matériels<sup>132</sup>. Cependant, fort de ce succès, l'action revendicative ne cesse pas. Lors d'une réunion le 22 décembre, une grève des bras croisés est votée<sup>133</sup>. A l'aube de 1936, le conflit n'est pas apaisé.

Du côté syndical, le syndicat unique des mineurs a agi, et a été l'un des principaux interlocuteurs dans les négociations avec les élus locaux et la direction de la compagnie. Mais, sur le plan départemental, les deux directions de la C.G.T. et de la C.G.T.U. sont prises dans les modalités de leurs réunifications. Ainsi, les conflits sont mis en arrière-plan. Le licenciement d'une quarantaine d'ouvriers de l'entreprise Neyret-Beylier début octobre 1935 provoque peu de remous. Ainsi, *Le Travailleur alpin* dénonce dès le 5 octobre cette « manœuvre patronale » : « Pour maintenir, sinon accroître leurs bénéfices : Neyret-Beylier « réorganisent » : ils licencient 40 ouvriers ». Le 4 octobre, un meeting de soutien est organisé à Saint-Martin d'Hères avec les syndicats<sup>134</sup>. Georges Sandra critique alors « une brimade politique et syndicale » à l'encontre des licenciés dont fait parti le premier adjoint socialiste de Saint-Martin d'Hères, Eugène Chavant<sup>135</sup>. Cependant, c'est la seule action réalisée par les syndicats, montrant une certaine passivité, alors que les deux C.G.T. sont en instance de fusion.

---

<sup>130</sup> P. SAUVAN, *Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines*, op. cit, p. 46.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 55-56.

<sup>133</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936*, op. cit, p. 12.

<sup>134</sup> ADI.167 M 5. Rapport de Police de Grenoble, 5 octobre 1935.

<sup>135</sup> G. VERGNON, *Eugène Chavant, Du « poilu » au chef de maquis*, op. cit, p. 18.

## 2. La grève et la lutte syndicale

Cependant, début 1936, l'U.D. est réunifiée et la grogne des mineurs ne s'est pas calmée. Dès le début janvier, la compagnie se prépare à l'épreuve de force en organisant le déstockage des réserves de charbon à Saint-Georges-de-Commiers<sup>136</sup>. L'après-midi du 9 janvier, l'administrateur délégué de la compagnie fait la promesse devant les élus du canton de 23 jours de travail minimum pour les six prochains mois, une chose qu'il avait refusée le matin même aux délégués syndicaux des mineurs<sup>137</sup>. Un référendum est organisé le 12 janvier afin de valider cet accord. 92% des mineurs (1 726 personnes) participent à ce scrutin qui voit 1 529 d'entre eux (88.5%) le refuser, contre 190 (11.5%)<sup>138</sup>. Le mardi 14 janvier, la grève débute dans le bassin, le premier combat de la C.G.T. réunifiée. La mine n'est pas occupée par refus des deux protagonistes. La compagnie, afin d'éviter les incidents<sup>139</sup> et les grévistes par risques d'insalubrité. A l'inverse, ils proposent leurs services pour l'entretien du matériel<sup>140</sup>. Le 20 janvier, une première tentative de conciliation échoue par justice de paix. Et, la procédure étant facultative, la compagnie refuse une nouvelle réunion d'arbitrage<sup>141</sup>. Le 29 janvier, une délégation des mineurs est reçue par Camille Chautemps au ministère des travaux publics afin d'exposer la situation et pour avoir l'appui des pouvoirs publics<sup>142</sup>.

L'action se prolonge en février 1936. En ce début de mois, la situation devient de plus en plus intenable d'un côté comme de l'autre. Les stocks de la compagnie lui permette de tenir économiquement jusqu'à fin février, et les mineurs qui n'ont pas touché de salaires pleins depuis les mois d'octobre-novembre souffrent de cette perte d'argent<sup>143</sup>. En outre, plusieurs incidents naissent entre grévistes et non-grévistes<sup>144</sup>. Le dénouement intervient le 19 février, où après des négociations au ministère des travaux publics, un accord est ratifié par la délégation des mineurs et la délégation patronale. La diminution des salaires est ramenée entre 3 et 4%, sans aucune sanction contre les grévistes. Soumis au referendum le 21 février, 1 338 se

---

<sup>136</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936, op. cit.*, p. 17.

<sup>137</sup> L'ingénieur Drouard interprète cette acceptation devant les élus, refusée face aux syndicats, comme le *casus belli* de la grève. *Ibid.*, p. 23.

<sup>138</sup> P. SAUVAN, *Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines, op. cit.*, p. 59.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>140</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936, op. cit.*, p. 25.

<sup>141</sup> Etienne GOUT, Pierre JUVIGNY et Michel MOUSEL, « La politique sociale du Front populaire », in REMOND René et RENOUVIN Pierre (dire.), *Léon Blum chef de gouvernement*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 241-276, p. 242.

<sup>142</sup> P. SAUVAN, *Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines, op. cit.*, p. 60.

<sup>143</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936, op. cit.*, p. 39-32.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 35.



prononcent pour celui-ci contre 250. Ainsi, la grève est terminée et le travail reprend après 39 jours de grève<sup>145</sup>.

### 3. Une première lutte du Front populaire ? Solidarité et mémoire d'une grève

Pendant ce conflit, les grévistes reçoivent l'aide des organisations de la gauche iséroise. Un mouvement de solidarité se met en place afin que les mineurs puissent tenir face à la compagnie. Celle-ci est d'abord locale, puisque la population du plateau Matheysin soutient ce mouvement, à l'image du témoignage d'un agriculteur de Villard-Saint-Christophe au *Petit dauphinois* : « les paysans et les mineurs, ce sont les deux doigts les plus proches d'une main. Qu'on en blesse un et c'est toute la main qui souffre »<sup>146</sup>. En outre, les mineurs peuvent aussi compter sur les élus locaux, comme le conseiller général-maire socialiste de La Mure Marius Ricard ou le maire communiste de Susville – lui-même mineur – Henri Suppo. Cependant, le mouvement de solidarité est bien plus large géographiquement, et c'est tout un département qui se passionne pour un conflit couvert par la presse locale.

*La Dépêche dauphinoise* qui envoie Yves Farge comme reporter<sup>147</sup> prend clairement position. Elle ouvre une première liste de souscription le 16 janvier afin de récolter des fonds pour alimenter la caisse de grève. Parmi les donateurs, on remarque des organisations comme 200 Francs venant du syndicat du Livre de Grenoble, des militants socialistes, comme M. Odru de Lancey, des isérois comme Mme Favre ou encore M. Gauthier ou même des anonymes qui ne dévoilent pas leurs identités<sup>148</sup>. Au total, le quotidien ouvre 47 listes de souscriptions<sup>149</sup>. *Le Droit du peuple* s'engage lui-aussi auprès des grévistes : « Dans ce journal des travailleurs, nous voulons soutenir l'effort revendicatif des ouvriers de la mine »<sup>150</sup>. Sa souscription récolte 8 250 francs<sup>151</sup>.

En outre, la gauche s'organise pour aider les mineurs. Un comité d'aide aux mineurs de Grenoble regroupant la C.G.T, le C.V.I.A., la L.D.H., le comité des femmes contre la guerre et le fascisme, le Secours rouge international, la Libre-pensée, la Jeune république, la S.F.I.O. et le P.C.F est créé fin janvier<sup>152</sup>. Et lors d'une réunion du comité isérois de Rassemblement populaire, le compte rendu insiste sur : « le rôle de toutes les organisations du Rassemblement

---

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>146</sup> *Petit dauphinois*, 8 janvier 1936. Cité par *Ibid.*, p. 21.

<sup>147</sup> Yves Farge réalise des portraits de syndicalistes et de réunion. Voir annexe 23 « La grève des mineurs de La Mure en images »

<sup>148</sup> *Dépêche dauphinoise*, 19 janvier 1936. Les exemples sont issus de la deuxième liste de souscription publiée dans ce numéro.

<sup>149</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 mars 1936.

<sup>150</sup> *Droit du Peuple*, 18-19 janvier 1936.

<sup>151</sup> *Droit du Peuple*, 29 février-1<sup>er</sup> février 1936.

<sup>152</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure*, 1936, *op. cit.*, p. 36.

populaire est de soutenir efficacement les mineurs de La Mure »<sup>153</sup>. De plus, elles organisent des meetings de soutien dans l'ensemble du département. Le 27 janvier, un meeting rassemble 5 000 personnes à La Mure<sup>154</sup>. Le 15 février, loin des lieux de la grève, à la Tour-du-Pin, une quête à la fin d'un meeting organisé par la S.F.I.O. et le P.C.F. est faite pour les mineurs<sup>155</sup>. Il en est de même lors d'une réunion communiste à Bourgoin avec Renaud Jean et Pierre Semard<sup>156</sup>. A Saint-Martin d'Hères, ce sont 1 800 francs qui sont récoltés après une conférence du Front populaire<sup>157</sup>. Le comité radical de Grenoble prend même place dans ce mouvement de solidarité des organisations de gauche. Lors de l'assemblée générale du 20 janvier, Auguste Bouvreuil donne lecture d'une lettre de François Campiglia ayant pour :

*Objet de demander aux radicaux de bien vouloir envoyer des délégués à une réunion qui aura lieu mercredi La Table ronde et où seront envisagés des moyens de venir en aide aux mineurs de La Mure en grève*<sup>158</sup>

Le président du comité et Gaillard sont désignés pour assister à celle-ci. Et, lors de cette réunion, un don de 200 francs est fait par le comité, ainsi que 204 francs donnés individuellement. Ainsi, la victoire n'est pas seulement celle des mineurs, mais de tout un ensemble qui a lutté avec eux :

*Bravo les mineurs ! Vous avez lutté, nous vous avons soutenu. Les syndicats, les partis politiques, les journaux républicains, les travailleurs anonymes et jusqu'aux enfants des écoles ont fait de votre combat leur propre cause*<sup>159</sup>.

Cette grève, par le mouvement de solidarité aux mineurs, implique donc non seulement l'ensemble des organisations de gauche mais toute la société iséroise.

De fait, par cette ampleur du mouvement et par l'année de déroulement, ce conflit a pris une connotation particulière dans la mémoire des acteurs. Ainsi, les mineurs voient dans cette grève, un acte précurseur du grand mouvement de juin 1936. Louis Mauberret, ancien délégué des mineurs à l'époque déclare dans un interview le 17 février 1979 : « La Mure a, en quelque sorte, donné l'exemple plusieurs mois à l'avance »<sup>160</sup>. Il en est de même pour Henri Suppo, maire de Susville : « C'est un conflit local dont, en fait, ils ont perçu la répercussion nationale ; nous avons été les précurseurs du mouvement de grève de juin 1936 sans en avoir réellement conscience »<sup>161</sup>. Cette mémoire a marqué l'historiographie, puisque Bernard Duraud dans son

---

<sup>153</sup> *Droit du Peuple*, 1-2 février 1936.

<sup>154</sup> Voir la photographie de l'annexe 22 « La grève des mineurs de La Mure en images »

<sup>155</sup> *Travailleur alpin*, 22 février 1936.

<sup>156</sup> ADI. 77 M 3. Rapport du Préfet, 28 janvier 1936.

<sup>157</sup> *Droit du Peuple*, 8-9 février 1936.

<sup>158</sup> *Dépêche dauphinoise*, 21 janvier 1936.

<sup>159</sup> *Droit du peuple*, 29 février-1<sup>er</sup> mars 1936.

<sup>160</sup> UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE GRENOBLE, *Aspects sociologiques du travail en Matheysine*, Lieu de publication inconnu, éditeur inconnu, 1980, p. 53.

<sup>161</sup> N. VERLHAC, *La grève des mineurs de la Mure, 1936*, op. cit, p. 39.

mémoire sur le P.C. isérois parle de la grève comme annonciatrice du grand mouvement de juin<sup>162</sup>. Cependant, on peut objecter que c'est une vision téléologique, construite après coup afin de que cette lutte s'agrège au sein d'un mouvement plus large et qui largement marqué les esprits. Il faut, comme le dit Antoine Prost, s'affranchir de la tutelle du souvenir<sup>163</sup>. Cette grève n'est pas annonciatrice du mouvement de juin, qui par ailleurs, se caractérise par l'occupation des lieux de production, et par un certain aspect festif, ce qui n'est pas le cas ici. Cependant, nous pouvons voir quelques ressemblances notamment le mouvement de solidarité de toute la gauche et la société iséroise, comme le remarque Paul Billat : « Cette idée du Front populaire, elle s'est matérialisée à l'occasion de la grève des mineurs de La Mure, dans le magnifique mouvement de solidarité »<sup>164</sup>. Cet aspect sera d'autant plus exacerbé, en Isère, comme en France, quelques mois plus tard.

### III. Après les élections municipales, Front populaire ou Front ouvrier ?

#### A. Le 14 juillet et la création du comité de Rassemblement populaire dans l'Isère

##### 1. Après les municipales : stratégies politiques et lignes directrices

Les élections municipales marquent un réel tournant dans la vie politique iséroise, et entraînent des conséquences durables dans les relations entre partis de gauche. Les Partis socialiste et communiste, suivant les lignes nationales, vont vers le Front populaire au mois de juin 1935. Tout d'abord, lors du congrès du Grand-Lemps de la S.F.I.O., on observe que la majorité de la F.S.I. prend une nouvelle orientation. L'aigle gauche est affaiblie, et c'est la motion Faure-Séverac orientant le Parti vers le Front populaire qui remporte la majorité des mandats<sup>165</sup>. Emile Costaz parle alors de la : « Haute voltige d'Arnol : Fauriste en 1933, Pivertiste en 1934, Fauriste en 1935 »<sup>166</sup> mais, comme nous l'avons précédemment montré, il est clair que le secrétaire fédéral est toujours resté fidèle à Paul Faure. Cette orientation est alors la concrétisation du changement de ligne entre les tendances de la S.F.I.O. opérée après le 6 février 1934. Cela n'a pu être visible avant, faute de répartition des mandats lors d'un congrès national au sein de la Fédération. Un deuxième indicateur est cette volonté des partis marxistes d'élargir leur base électorale aux classes moyennes, en essayant de les décrocher du radicalisme. Ainsi, ils mettent en place une stratégie d'unité à la base orientée vers cette frange

---

<sup>162</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 91.

<sup>163</sup> A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit, p. 300.

<sup>164</sup> *Travailleur alpin*, 7 mars 1936.

<sup>165</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 34.

<sup>166</sup> E. COSTAZ, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*, op. cit, p. 96.

de l'électorat, de la même manière que faisait le P.C.F. avec le P.S. avant le changement de cap de juin 1934. En résumé, ils veulent : « plumer la volaille radicale » comme l'atteste *Le Droit du Peuple* :

*Il est exact que vaincre ou atténuer la crise, c'est écarter le péril fasciste. D'où la nécessité d'un programme de Front populaire capable de rassembler toutes les catégories sociales : ouvriers, commerçants, employés, cultivateurs, petits fonctionnaire*<sup>167</sup>.

Ou encore *Le Travailleur alpin*, ce qui traduit son changement radical de ligne politique :

*Il faut, en un mot, rallier au Front populaire, tous ceux qui ne veulent ni fascisme, ni guerre et apporter un remède à la détresse du peuple laborieux. Parmi les millions de travailleurs qui suivent le P.S. et le P.C., la tâche est aisée grâce à l'unité d'action répondant à leurs désirs. Mais il faut aussi grouper ceux qui suivent le Parti radical*<sup>168</sup>.

Cette stratégie est une conséquence de la collaboration impossible avec des dirigeants radicaux, alliés à la droite. Alors que sur le plan national, les rapprochements ont lieu entre les partis radical, socialiste et communiste dans le mouvement de Rassemblement populaire.

Dans la région, cela se concrétise par deux évènements. Tout d'abord, le comité de coordination socialo-communiste lance sa première action au nom du Front populaire :

*Le comité de coordination conformément à l'esprit qui anime les deux partis entend travailler au rassemblement d'un Front populaire, pour le pain, la paix, la liberté [...] Le comité départemental a décidé les actions suivantes à mener en commun : constituer du Front populaire à Brignoud pour défendre les intérêts des ouvriers, petits commerçants étant atterrés par la fermeture de l'usine de réparation des wagons.*<sup>169</sup>

Cependant, Joseph Paganon, devenu ministre de l'intérieur du Gouvernement Laval, parvient à un accord provisoire entre les ouvriers et les entreprises. Et, pour ne pas gêner, la S.F.I.O. décide de ne pas participer à la réunion, ce qui provoque un *imbroglio* entre elle et le P.C.F. L'autre évènement est d'une plus grande ampleur et se déroule en Savoie. Le 30 juin à Chambéry se tient un « Grand rassemblement régional antifasciste sous la présidence du professeur Paul Rivet, conseiller municipal de Paris, vainqueur du fasciste Lebecq »<sup>170</sup> A lui s'ajoute des orateurs de tous les partis de gauche : des radicaux comme Léon Perrier et Pierre Cot, des socialistes comme Jules Moch et René Gosse, le communiste Gabriel Péri, Albert Bayet de la L.D.H., Georges Hoog pour la Jeune République et André Pringollet pour le Parti socialiste de France. L'ampleur de l'évènement, les personnalités représentant tous les partis du Rassemblement populaire font de cet évènement le premier grand meeting du Front populaire

---

<sup>167</sup> *Droit du Peuple*, 29-30 juin 1935.

<sup>168</sup> *Travailleur alpin*, 8 juin 1935.

<sup>169</sup> *Droit du Peuple*, 22-23 juin 1935.

<sup>170</sup> *Dépêche dauphinoise*, 26 juin 1935.

dans les Alpes françaises. L'Isère participe à cette manifestation, par son « chef » le sénateur Léon Perrier, et le socialiste René Gosse. A ce titre, la section de Grenoble affrète des cars spéciaux afin de permettre à ses militants d'aller à Chambéry où : « Ce rassemblement consacrera la naissance du Front populaire »<sup>171</sup>.

## 2. *La manifestation du 14 juillet : l'absence de la fédération radicale*

Cependant, ce sont les manifestations du 14 juillet 1935 qui scellent l'union des organisations de gauche. Ce jour est, selon l'expression de Jacques Fauvet, le « baptême du Front populaire »<sup>172</sup>. Sur le plan national, le comité de Rassemblement populaire est créé le 17 juin, présidé par le dirigeant de la L.D.H. Victor Basch, afin d'organiser un grand rassemblement à Paris, le jour de la fête nationale<sup>173</sup>. Celui-ci rassemble les partis socialiste et communiste, les syndicats ouvriers et de multiples organisations. Le Parti radical, pourtant membres du Gouvernement Laval, décide de se joindre au mouvement lors de son conseil exécutif de début juillet. Même Edouard Herriot, réticent, laisse transparaître une certaine passivité<sup>174</sup>. Toutefois, les manifestations pour le 14 juillet ne se confinent pas à la sphère parisienne, et les directions des partis politiques appellent à ce qu'elles se tiennent dans toutes les villes de France. Lors d'un meeting unissant C.G.T.-C.G.T.U. fin juin :

*Sandra a repris la parole pour annoncer qu'une réunion préparatoire des délégués de la C.G.T. et C.G.T.U. aurait lieu en vue de s'entendre pour une grande manifestation à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet*<sup>175</sup>.

Les instructions de la C.A.P. de la S.F.I.O. sont publiés dans le *Droit du peuple* du 6-7 juillet. Les communistes s'activent dès la fin du mois de juin à cet effet. Paul Billat signe un article au titre éloquent « 14 Juillet pour la liberté et pour la paix »<sup>176</sup>. Le passage de la voiture de *L'Humanité* lors de l'étape du Tour de France à Grenoble est l'occasion de réitérer un : « Dernier appel au rassemblement de toutes les forces de gauche pour le 14 juillet »<sup>177</sup>.

Ainsi, le jour de la fête nationale, de nombreuses manifestations sont organisées dans tous le département. Le Préfet parle de rassemblement à Grenoble, Vienne, Voiron, Vizille et La Mure<sup>178</sup>. Mais, il ne s'agit que des plus importantes. *Le Droit du Peuple* du 20-21 juillet parle de manifestations à Saint-Martin-d'Hères, Saint-Jean de Bournay, Valbonnais, Domène,

---

<sup>171</sup> *Dépêche dauphinoise*, 29 juin 1935.

<sup>172</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 61.

<sup>173</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 317.

<sup>174</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 366.

<sup>175</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du Préfet, 29 juin 1935.

<sup>176</sup> *Travailleur alpin*, 30 juin 1935.

<sup>177</sup> ADI. 77 M 2. Rapport de police de Grenoble, 12 juillet 1935.

<sup>178</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du préfet, 23 juillet 1935.

Pontcharra, Beaurepaire, Fontaine, Veurey, Saint-Priest. A Saint-Marcellin, rendez-vous est donné par la section socialiste aux communistes et aux radicaux à 11h au Champs de Mars. A Saint-Martin-d'Hères et Saint-Egrève, une retraite au flambeau est organisée la veille, avant la manifestation du lendemain<sup>179</sup>. A Crémieu, une *Marseillaise de l'Union des gauches* est spécialement écrite et distribuée<sup>180</sup>. Ou encore, au village de Lumbin dans le canton du Touvet, une soirée du « Front populaire » est organisée au café Tranchant<sup>181</sup>. Ce sont quelques exemples de cette effervescence du 14 juillet dans le département.

La manifestation la plus importante reste celle de Grenoble, dans les jours qui suivent, tous les journaux en font le compte rendu. Le *Droit du peuple* parle de : « l'inoubliable manifestation de Grenoble » Chacun donne un chiffre différent, pour *La Dépêche*, il y a 10 000 manifestants, 6 000 pour *Le travailleur alpin*, 3 000 pour *La République du sud-est*<sup>182</sup>. Dans le cortège, les références à la culture socialiste sont multiples : des manifestants portent le drapeau rouge, des effigies de Karl Marx, Louis Michel ou Auguste Blanqui, on chante *L'Internationale* et *La Carmagnole*. A cela s'ajoute une omniprésence de références à la Révolution française. Aux figures de l'histoire ouvrière précédentes s'ajoutent Danton et Robespierre. Au-devant, une bannière porte l'inscription : « La liberté ou la mort », au drapeau rouge s'ajoute le drapeau tricolore<sup>183</sup>, à *l'Internationale*, la *Marseillaise*. Une Bastille miniature est même construite pour l'occasion : « Jonché sur une voiture, elle est surplombée de quelques pancartes indiquant les Bastilles restantes à démolir : haute finance, marchands de canon, trusts, cartel, banques, ligues fascistes » Le point de rassemblement est tout aussi éloquent, puisque le cortège se termine sous le monument des Trois ordres où le professeur Henri Blet prononce un discours teinté de références à 1789. A la fin de celui-ci, il donne lecture du serment du Rassemblement populaire, répété par la foule : « Bras tendus et poings fermés les milliers de manifestants répètent ; nous le jurons » Une scène immortalisée par un photographe, couvrant la manifestation<sup>184</sup>.

Ces manifestations iséroises rassemblent les militants et dirigeants des syndicats, du P.C.F., de la S.F.I.O. et des autres organisations, mais la fédération radicale ne s'y associe pas, dominée par sa ligne union nationale représentée par le comité de Grenoble<sup>185</sup>. A l'image du

---

<sup>179</sup> *Ibid.* ; Pierre ROLLAND, *Contribution à l'histoire de Saint-Martin-d'Hères*, p. 37.

<sup>180</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 23 juillet 1935.

<sup>181</sup> *Travailleur alpin*, 27 juillet 1935.

<sup>182</sup> Pour la manifestation grenobloise, nous utiliserons les sources suivantes : *Dépêche dauphinoise et République du sud-est du 15 juillet* ; *Droit du peuple du 20-21 juillet* ; *Travailleur alpin du 20 juillet 1935*.

<sup>183</sup> A Saint-Martin -d'Hères, il est intéressant de voir que l'on parle du : « drapeau tricolore de la Jeune république, des drapeaux rouges des organisations socialistes et communistes ». La conversion nationale du P.C.F est en cours à ce moment-ci...

<sup>184</sup> Voir la photographie N°1 de l'annexe 51 « Les défilés du Front populaire en photographies »

<sup>185</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 60.

radical Henri Blet, les participations sont individuelles et le fait de « radicaux de gauche » selon la formule employée par Lucienne Gosse<sup>186</sup>. Il s'agit par exemple de Léon Perrier qui se joint à Léon Martin, Joannès Ravanat et Paul Billat dans le cortège grenoblois, le député Claude Ollier à Vienne, ou le maire de Fontaine, Gustave Ponson.

### 3. *La création du comité départemental de Front populaire : un front ouvrier*

Organisé au départ uniquement pour la manifestation du 14 juillet, le comité national de Rassemblement populaire, comme ses homologues locaux, se pérennisent. En Isère, les premiers efforts sont faits dès le début du mois de juillet par la F.S.I. et le P.C. des Alpes :

*le comité départemental de coordination, après avoir formulé son accord sur la réalisation du Front populaire, décide de convoquer la fédération radicale et les organisations syndicales confédérées et unitaires, pour constituer le comité départemental de Front populaire. Le comité étudiera l'élargissement du comité aux organisations susceptibles de jouer un rôle dans la lutte engagée avec le Front populaire, et ainsi définitivement constitué, fixera son programme et son fonctionnement<sup>187</sup>.*

Cette réunion a lieu le vendredi 19 juillet<sup>188</sup>. Mais, la Fédération radicale refuse d'intégrer le comité et de rejoindre le mouvement de Rassemblement populaire.

Cette attitude hostile à l'égard du Front populaire marque une spécificité importante de l'Isère par rapport à l'ensemble du pays<sup>189</sup>, le Parti d'Herriot ayant non seulement manifesté à Paris avec les autres organisations mais rejoint le comité national. Serge Berstein explique que l'entrée des radicaux dans le Front populaire se justifie par quatre causes principales<sup>190</sup> :

- l'existence des Jeunes turcs favorables à l'Union des gauches, et rénovateur de la doctrine radicale, usée et anachronique face aux problèmes de la France moderne.
- le comportement de la droite très critique (L'exemple de Tardieu dans la commission sur l'affaire Stavisky) face à un P.C.F. au comportement plus conciliant
- l'impasse politique du radicalisme du fait de sa contradiction entre sa volonté politique d'être de gauche et sa vision économique proche du centre et de la droite. Ajoutée à l'échec électoral du Tiers-Parti aux élections municipales.

Or, aucun de ces éléments n'est constitutif de la vie politique du département.

La Fédération radicale iséroise est vieillissante, en perte de dynamisme, les éléments jeunes y sont peu nombreux. Et ceux-ci, à l'image du sénateur Robert Belmont, prennent fait et

---

<sup>186</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit., p. 254.

<sup>187</sup> *Droit du Peuple*, 13-14 juillet 1935.

<sup>188</sup> *Droit du Peuple*, 20-21 juillet 1935.

<sup>189</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit. ; B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit., p. 87.

<sup>190</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 128.

cause pour la concentration républicaine. Il n'y a aucun « Jeunes turcs » en Isère, l'aile gauche favorable au Front populaire, est composée de « vieux » militants dont l'attachement à l'alliance avec la gauche tient à la vieille solidarité au « Bloc » du début du XXe siècle. Le liant reste celui de l'anticléricalisme et de la République, devenu anachronique dans la France d'entre-deux-guerres où les questions socio-économiques et financières sont prépondérantes. Ainsi, aucun « rénovateur » n'apparaît au sein de cette fraction.

Ensuite, si la droite se trouve parfois critique avec le Parti d'Herriot, notamment *La République du sud-est*, elle n'en reste pas moins très conciliante. La stratégie de dissociation engagée par le P.D.P. implique une grande modération à l'égard des radicaux autant sur le plan médiatique qu'électoral. Ainsi, depuis les sénatoriales de 1932, la droite a voté, soutenu et collaboré avec les radicaux à plusieurs reprises. Face à cela, si le P.C. des Alpes suit la ligne nationale, ses marges de manœuvres se retrouvent réduites par le scrutin de mai 1935, où il est possible pour lui de ne pas critiquer l'orientation politique des radicaux.

Enfin, en Isère, il n'y a plus d'impasse politique au radicalisme. Les questions économique-financières sont devenues prépondérantes et c'est le caractère anti-collectiviste qui s'affirme au premier plan. De plus, le Tiers-Parti, comme nous le disions précédemment, n'est pas un échec en Isère, puisqu'il permet aux radicaux de conserver leur assise locale et de conquérir Grenoble. Faute de cette participation du Parti d'Herriot en Isère, nous pouvons considérer qu'en juillet 1935, nous avons bien plus un « Front ouvrier » plus qu'un « Front populaire » unissant les classes moyennes du radicalisme à la classe ouvrière<sup>191</sup>. Le comité est constitué fin juillet-début août par la S.F.I.O., la C.G.T., la C.G.T.U. et le P.C.F., l'ordre du jour du bureau provisoire est publié dans *Le Travailleur alpin* du 10 août :

*La coordination des forces antifascistes est un fait accompli dans l'Isère. Ces forces sont dès à présent à même de riposter à toute manifestation des ligues fascistes. Le Front populaire se propose de propager et de défendre toutes les revendications susceptibles de soulager la misère des travailleurs. Au Front populaire peuvent se rallier toutes les organisations et tous les hommes décidés à lutter pour le pain, pour la paix, et pour la liberté.*

Au niveau local, quelques comités de Rassemblement populaire se forment dans les mois suivant comme à Voiron en février 1936<sup>192</sup> après des tâtonnements<sup>193</sup> ou à Saint-Egrève, où le comité antifasciste créé en mai 1934 sert de bases à sa création<sup>194</sup>. Le tout premier meeting

---

<sup>191</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 88. L'expression « Front ouvrier » vient de Bernard Duraud pour caractériser cette situation. Nous la reprenons volontiers.

<sup>192</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 22 février 1936.

<sup>193</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 novembre 1935.

<sup>194</sup> *Travailleur alpin*, 2 juin 1934 pour la création du comité antifasciste. *Droit du Peuple*, 13-14 juillet 1935, pour le comité de Rassemblement populaire.



organisé par le comité départemental a lieu le 4 septembre contre la guerre en Abyssinie à Grenoble, il groupe Billat, Sandra, Satre, M. Michel de la F.O.P., Esmonin de la L.D.H., Mme Girard du comité des femmes contre la guerre et le fascisme, Yves Farge des intellectuels antifascistes et le socialiste Marceau Pivert<sup>195</sup>. La présence de ces personnalités nous renseigne sur l'étoffement du comité isérois avec l'entrée de nouvelles organisations à la fin de l'année 1935, comme le bureau provisoire en fait le constat : « D'autres organisations : L.D.H., Libre-pensée, etc. doivent rejoindre le nouvel organisme. Le comité départemental du Front populaire sera constitué ensuite »<sup>196</sup>.

Ainsi, l'une des premières semble être le comité de vigilance des intellectuels antifascistes de Grenoble. Il est probable que ce comité émane du fameux comité de vigilance cité par Yves Farge dans *La Dépêche dauphinoise* le 9 février, puisqu'il en est l'un des dirigeants au sein du *triumvirat* composé de lui-même en tant que socialiste, du radical Blet et le communiste Darves-Bornoz<sup>197</sup> (La composition est similaire au comité national réunissant le radical Alain, le socialiste Rivet et le communiste Langevin). En outre, au sein du comité départemental de Rassemblement populaire, Yves Farge joue un rôle important, puisqu'il en est le premier secrétaire, probablement désigné lors de la réunion de constitution<sup>198</sup>. Il s'agit de l'une des seules informations que nous possédons sur l'organisation interne de celui-ci, car les ordres du jour ou les comptes rendus sont très succincts, son personnel jamais dénommé. A titre d'exemple, Yves Farge signe les appels du comité avec le titre de « secrétaire départemental » mais ne donne son identité à aucun moment. Nous savons simplement que pour la S.F.I.O., il s'agit du bureau fédéral qui est délégué au sein du comité<sup>199</sup>. On peut supposer qu'il en est de même pour le P.C. des Alpes. Toutefois, nous connaissons toutes les organisations qui ont rejoint le comité. Dans un appel publié dans *La Dépêche dauphinoise* du 18 février 1936, trouve comme signataires : la L.D.H., le C.V.I.A., le comité antifasciste, la S.F.I.O., les Jeunesses socialistes, la Libre-Pensée, la Ligue des femmes pour la paix, l'U.F.E., la F.O.P., le P.C.F., Les jeunes communistes, le S.N.I., la C.G.T., les Anciens combattants pacifistes, et les officiers et sous-officiers républicains. Un autre appel publié dans *le Travailleur alpin* du 2 mai nous donne le nom d'autres organisations comme la Jeune République, Amsterdam Pleyel, le Secours rouge international, le comité des femmes contre la

---

<sup>195</sup> *Travailleur alpin*, 7 septembre 1935. Le titre de l'article est : « Un magnifique meeting du Front populaire »

<sup>196</sup> ADI. 37 J 39. Commission exécutive de la F.S.I. du 22 septembre 1935.

<sup>197</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 444.

<sup>198</sup> *Travailleur alpin*, 28 décembre 1935. Lettre de Paul Billat au secrétaire du comité isérois, Yves Farge.

<sup>199</sup> ADI. 37 J 39. Commission exécutive de la F.S.I. 1<sup>er</sup> décembre 1935.

guerre et le fascisme, l'U.F.O.L.E.P., la F.S.G.T. mais surtout le Parti radical, ralliant le Front populaire en Isère.

**B. L'après Joseph Vallier : quelle ligne politique pour les radicaux de l'Isère ?**

1. « Une tactique fertile en heureux résultat » : le maintien de la concentration républicaine

Pourtant, les radicaux ne se rallient pas au Front populaire à l'été 1935, mais au contraire, forts des succès de la concentration républicaine en Isère, ils persistent dans cette stratégie. Tout d'abord, cette tactique est de nouveau utilisée lors de l'élection cantonale partielle dans le canton de Vif en juillet, après la démission de Roger Martel. Elle met aux prises Charles Raffin-Caboisse, adjoint au maire socialiste du Pont-de-Claix, M. Blanc candidat de défense paysanne et le maire du Guâ et conseiller d'arrondissement radical André Battail. Ce dernier, dès le premier tour, engage sa campagne sur une ligne anti-collectiviste, soutenu par *La République du sud-est* et la droite<sup>200</sup>. Après le désistement de M. Blanc, le second tour voit un duel socialo-radical, où le soutien officiel de la fédération démocrate populaire vient d'autant plus donner une coloration concentration républicaine à ce dernier<sup>201</sup>. André Battail remporte le scrutin avec 891 voix contre 821 pour son adversaire. *La République du sud-est* exulte :

*M. André Battail, maire radical du Guâ qui s'était vivement déclaré l'adversaire du Front commun a été élu, réalisant sur son nom l'union de toutes les forces anti collectivistes. L'élection de Vif venant après les élections municipales de Grenoble prouvée que cette tactique est fertile en heureux résultats*<sup>202</sup>.

*Le Droit du Peuple* fait cette même constatation d'une manière plus fade :

*La fédération radicale, elle, n'a jamais été consultée sur le cas de Vif. L'appel inséré dans la « Grande presse neutre » fleure de la prose du « comité grenoblois » C'est une simple et fade réminiscence des élections municipales*<sup>203</sup>

Ainsi, la stratégie se veut encore victorieuse, ce qui n'induit aucune remise en question du Parti radical. Cette ligne, c'est le comité de Grenoble qui continue de s'en faire le chantre comme l'atteste l'assemblée générale de septembre 1935. *La Dépêche dauphinoise* qui en fait le compte rendu laisse un certain suspense sur son aboutissement mais il n'y a pas de surprise : « Est-ce la thèse d'entente républicaine ou celle du Front populaire qui l'emportera ? M. Perrin comme M. Paul Cocat est pour l'entente républicaine... beaucoup de voix adoptent la thèse de M.

---

<sup>200</sup> *Droit du Peuple*, 10-11 aout.

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> *République du sud-est*, 28 juillet 1935.

<sup>203</sup> *Droit du Peuple*, 10-11 aout 1935.

Perrin. Aucune voix ne s'affirme contre, mais il y a un certain nombre d'abstentions »<sup>204</sup>. L'ordre du jour adopté est marqué par une forte teinte de concentration républicaine<sup>205</sup> : les questions économique-financières sont prépondérantes, l'hostilité au Front populaire marquée, le soutien au Gouvernement Laval affirmé. Cette attitude se maintient les semaines qui suivent, puisque *La République du sud-est* publie le 17 octobre l'ordre du jour de la dernière réunion du comité grenoblois où il s'affirme contre l'alliance cartelliste et adresse sa confiance à Pierre Laval.

## 2. *La perte du chef de la fédération : quel successeur à Joseph Vallier ?*

Cependant, un événement va bouleverser la situation de la fédération radicale à la fin de l'été 1935. Le 26 août, *La Dépêche dauphinoise* annonce en deuxième page que : « Joseph Vallier, sénateur de l'Isère est mort ». L'un des piliers du radicalisme isérois disparaît après avoir marqué de son empreinte la vie politique du département. Son engagement politique prend naissance avec l'Affaire Dreyfus, rejoignant les radicaux de l'Isère encore inorganisés. Candidat à de multiples élections, élu conseiller général dans le canton de Pont-en-Royans depuis 1901, conseiller municipal de Grenoble, puis sénateur en 1920 jusqu'à son décès, il est l'un des caciques du Parti d'Herriot dans le département, dont il préside la fédération. C'est donc une page du radicalisme isérois qui se clôt avec la disparition de ce dernier. Mais, de manière plus récente, c'est l'aile droite du Parti qui se retrouve affaiblie avec sa mort, car, il est non seulement le premier adjoint de Paul Cocat, mais le chef de file de la frange favorable à la concentration républicaine. Ainsi, celle-ci se retrouve orpheline de son leader. De plus, un premier revers vient assombrir les succès de la tactique d'alliance avec la droite. Après l'élection d'André Battail au siège de conseiller général de Vif, il faut remplacer ce dernier à la place de conseiller d'arrondissement qu'il occupait. Lors de cette nouvelle élection partielle, le candidat démocrate populaire Meunier est battu par le socialiste Bardonnanche par 815 voix contre 501<sup>206</sup>. L'écart est beaucoup plus important que précédemment.

En outre, la mort de Vallier signifie l'élection d'un nouveau président pour la fédération radicale de l'Isère, et donc possiblement une nouvelle ligne politique. Se pose alors la question : quelle personnalité peut lui succéder dans les deux camps antagonistes de la fédération ? Les présidents de fédération sont bien souvent des parlementaires, ainsi en Isère, nous avons six candidats possibles. Le député Albert Perrin, qui n'a pas pris position localement lors élections

---

<sup>204</sup> *Dépêche dauphinoise*, 17 septembre 1935.

<sup>205</sup> Voir annexe 23 « Ordre du jour des radicaux de Grenoble »

<sup>206</sup> *Droit du Peuple*, 28-29 septembre 1935.

municipales 1935, d'un caractère indépendant, peu actif au sein de la fédération, n'est pas un candidat probable. Pour la ligne union nationale, nous avons trois parlementaires : Joseph Serlin, Robert Belmont et Joseph Paganon. Les deux premiers ne revêtent pas un profil adéquat. Le premier manque de combativité et le second d'expérience.

Cependant, le cas du député de Grenoble I est intéressant. Il a pris position pour l'union des gauches aux élections municipales, et a signé la tribune de Léon Perrier. Or, il est depuis début juin, le ministre de l'Intérieur du Gouvernement de Pierre Laval, et ses positions politiques sont ambiguës. Le fait qu'il soit à la tête d'un ministère régalien à haute importance, et son comportement vis-à-vis des Ligues montrent une certaine proximité avec Laval, puisqu'il est hostile à toute mesure à leur égard<sup>207</sup>. Ainsi, les commentaires d'Edouard Herriot à son égard, lors de plusieurs conseils des ministres, sont éloquentes :

*Le développement des ligues fascistes inquiète de plus en plus mes amis de gauche et je partage leur sentiment. J'interviens très vigoureusement contre les Croix-de-feu, dénonçant la tolérance dont on use en leur faveur et la sévérité que l'on témoigne aux hommes de gauche. Je suis en opposition en avec Paganon, je soupçonne les mystères du sérail<sup>208</sup>*

Ce positionnement lui vaut une série de critiques de l'ensemble de la gauche. Par exemple, *Le Travailleur alpin* le fait à de nombreuses reprises<sup>209</sup> et lui reproche de suivre cette proximité avec le Président du conseil : « Mais l'attitude de M. Paganon, ministre de l'intérieur, ne s'identifie-t-elle pas de beaucoup avec celle de M. Laval »<sup>210</sup>. Même à l'intérieur de son Parti, il est loin de faire l'unanimité, puisque son nom est hué par les militants au congrès de Wagram concernant son inaction à l'égard des Ligues<sup>211</sup>. A l'inverse, la droite est conciliante avec le ministre. Une motion de confiance lui est adressée par le conseil d'arrondissement de la Tour-du-Pin signée « y compris par MM. Sailler et Brutt, tous deux U.R.D. » comme le fait remarquer le sous-préfet<sup>212</sup>. En outre, en novembre a lieu l'élection sénatoriale partielle pour désigner le successeur de Joseph Vallier. Joseph Paganon est désigné comme candidat par la fédération. Sa profession de foi est marquée par sa stature de membre du Gouvernement d'union nationale. Il défend le : « respect de l'équilibre budgétaire, en effet, la destruction de cet équilibre

---

<sup>207</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 393.

<sup>208</sup> Edouard HERRIOT, *Jadis. Tome 2 : D'une guerre à l'autre 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p. 562. A propos du conseil des ministres du 21 juin 1935. Pierre Barral parle des notes d'Herriot à l'égard de Paganon, et en cite les pages. Nous avons pu les consulter grâce à ses indications.

<sup>209</sup> *Travailleur alpin*, 12 octobre 1935. Un exemple parmi d'autres.

<sup>210</sup> *Travailleur alpin*, 23 novembre 1935.

<sup>211</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 396.

<sup>212</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-Préfet de la Tour-du-Pin, 22 juillet 1935.

entraînerait la ruine de nos finances et la chute de notre monnaie »<sup>213</sup> Mais, surtout, elle est marquée par sa solidarité à l'égard de Pierre Laval :

*Pour la politique extérieure, j'ai soutenu de toutes mes forces Pierre Laval, président du conseil, ministre des affaires étrangères, qui veut protéger la paix de vos foyers. Nos doctrines politiques diffèrent parfois dans le détail, mais nous nous retrouvons toujours unis, surtout dans le trouble actuel de l'Europe et du monde, pour travailler à rendre la France forte et respectée*

Si la S.F.I.O. lui oppose son trésorier Paul Servoz-Gavin, hostile à Laval<sup>214</sup>, il est intéressant de noter que la droite n'en présente pas et que ses troupes votent pour lui. Le lendemain de l'élection du ministre de l'intérieur, *La République du sud-est* le félicite : « Par 981 voix contre 247 au candidat socialiste, les électeurs sénatoriaux de l'Isère ont approuvé la politique du Cabinet Laval »<sup>215</sup>. Cependant, Joseph Paganon ne montre aucune envie de prendre la tête de la fédération. Il semble qu'il n'y ait pas de candidat qui se distingue au sein de cette frange. En revanche, au sein de l'aile gauche, Léon Perrier, fort de son expérience politique nationale et locale, engage l'action contre la tendance union nationale et vers le Front populaire.

### 3. *Le congrès de Saint-Marcellin : premier pas et indécision*

Le premier choc entre les deux tendances antagonistes de la fédération radicale se déroule lors du congrès de Saint-Marcellin le 6 octobre. Plusieurs questions sont à son ordre du jour : désignation du candidat pour pourvoir au siège sénatorial vacant après le décès de Vallier, désigner d'un nouveau président fédéral, orientation politique et désignation des délégués pour le congrès national à Paris fin octobre. Sur la première, l'unanimité est réalisée sur le nom de Joseph Paganon, malgré une lettre de Justin Arnol invitant les radicaux à une candidature de Front populaire :

*Le citoyen Perrier fait observer que sans être hostile au Front populaire, bien au contraire, il lui apparaît cependant que dans les circonstances où va se présenter l'élection, le Parti radical doit présenter son candidat [...] C'est également l'avis du citoyen Cocat.*<sup>216</sup>

Sur l'élection du président de la fédération, aucune décision n'est prise et celle-ci est exercée par le bureau, dirigé provisoirement par le doyen d'âge, Cuchet<sup>217</sup>.

Cependant, c'est le débat d'orientation politique, lancé par Gaston Valois, déchaîne les passions. *La Dépêche* parle alors des « deux routes » : « Celle par laquelle le Parti radical se séparerait des autres partis de gauche, et celle de la vieille tradition républicaine qui ne connaît

---

<sup>213</sup> ADI. 17 M 34. Candidature de Joseph Paganon.

<sup>214</sup> ADI. 17 M 34. Candidature de Paul Servoz-Gavin.

<sup>215</sup> *République du sud-est*, 18 novembre 1935.

<sup>216</sup> *Dépêche dauphinoise*, 7 octobre 1935.

<sup>217</sup> *Ibid.*

pas d'ennemi à gauche.» Représentées toutes deux par une frange du Parti : « fraction extrémiste, dirigée par le sénateur Perrier » et « l'autre fraction dont les dirigeants sont les deux autres sénateurs de l'Isère MM. Belmont et Serlin et le maire de Grenoble, M. Cocat »<sup>218</sup>. Léon Perrier fait alors observer à l'auditoire qu'il n'y a pas eu de consultation des adhérents avant le congrès sur l'ordre du jour et demande à ce que ce débat soit repoussé. Il est appuyé par l'adjoint au maire de Vienne Philippon. En revanche, Paul Cocat appuie Gaston Valois pour que la discussion soit immédiate :

*Finalemment, on a voté à bulletin secret et la proposition Perrier demandant à surseoir à toute discussion politique fût approuvée par 59 voix contre 45. Aux résultats du scrutin, M. Olagnier, conseiller municipal de Grenoble se leva et déclara que ses amis du comité de Grenoble quittaient la salle des séances et refusaient de siéger*<sup>219</sup>.

Ce scrutin est révélateur de deux choses. Premièrement, il montre une réelle coupure au sein de la Fédération entre les deux tendances aux effectifs importants en termes de mandats. On pourrait croire que la réaction d'Olagnier est une exagération du journal conservateur, mais celle-ci est corroborée par *Le Droit du Peuple* du 12-13 octobre. Au contraire, le quotidien socialiste félicite le fait que : « la fédération radicale de l'Isère se refuse à suivre le comité de Grenoble ». Deuxième, il marque une victoire pour l'aile gauche du Parti radical, appuyée par un énergique Léon Perrier. Mais, comment expliquer que l'aile gauche soit majoritaire au congrès de Saint-Marcellin ? Tout d'abord, cela tient à la figure du Président du conseil général et à son vécu politique. Léon Perrier, comme nous le disions précédemment, est un vieux militant, qui a construit la Fédération avec Joseph Vallier. Il a pris sous son aile un certain nombre d'élus comme Gaston Valois<sup>220</sup>, et reste respecté pour son histoire. Ensuite, il peut compter sur le soutien de sections où la tendance Front populaire est majoritaire. Par exemple, celle de Vienne. Une autre question se pose : Pourquoi souhaitent-ils l'ajournement du débat politique ? Il semble que ce soit une stratégie. Le sénateur de l'Isère observe l'évolution de la situation sur le plan national, et le rapprochement du Parti radical avec le Front populaire sous l'impulsion d'Edouard Daladier, Jean Zay ou Pierre Cot. Ainsi, il est probable qu'il essaie de temporiser afin que le congrès national de Wagram fin octobre 1935 oriente le Parti vers le Front populaire. Cependant, aucune autre décision n'est prise, et la fédération ne rejoint pas le comité départemental de Rassemblement populaire. Le congrès se termine par la désignation des délégués pour Wagram. Pour tenir compte des deux tendances, cinq délégués sont attribués

---

<sup>218</sup> *République du sud-est, 8 octobre 1935.*

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> G. EMPRIN, *Gaston Valois, La République à en mourir, op. cit.*, p. 28.

à chacune d'elle : Emery, Joubert, Carrier, Dumas et Blanc pour l'aile gauche, Cattin, Dervieux, Dorly, Olagnier et Guerre pour l'aile droite<sup>221</sup>.

### ***C. La voie du ralliement : les radicaux isérois vers le Front populaire***

#### *1. Le congrès de Wagram et le ralliement national vers le Front populaire*

Du 24 au 27 octobre, le 36<sup>ème</sup> congrès radical se réunit salle Wagram à Paris. Dans les semaines le précédant, plusieurs figures du radicalisme prennent position pour l'adhésion au Front populaire comme Edouard Daladier ou Camille Chautemps, malgré un Edouard Herriot réservé mais qui n'entend pas s'opposer au mouvement<sup>222</sup>. Le rapport élaboré par César Campinchi se résume en une phrase : « Comment refuser une alliance qui se fait sur nos propres idées »<sup>223</sup> Puisque, toujours selon ses mots : « Les communistes sont maintenant bien plus radicaux que nous ne serons jamais communistes »<sup>224</sup>. Ainsi, la tactique du Front populaire est ratifiée par le congrès malgré un ordre du jour vague, prix de l'unanimité et d'une interprétation divergente de cette nouvelle alliance avec ses partenaires de gauche et extrême-gauche<sup>225</sup>. Dans les mois qui suivent, le Parti de la rue de Valois va s'orienter vers la voie du Rassemblement populaire. Le 18 décembre, Edouard Herriot démissionne de la présidence du Parti, remplacé par l'autre Edouard, Daladier, élu le 19 janvier. Celui-ci est alors beaucoup plus favorable à l'alliance avec les socialistes et les communistes que son prédécesseur. Ainsi, après une motion votée par le comité exécutif, les ministres radicaux dont Joseph Paganon démissionnent du Gouvernement le 22 janvier<sup>226</sup>. Pierre Laval, défait du soutien des radicaux, présente la démission de son cabinet. Albert Sarraut est chargé de former un ministère de transition avant l'affrontement électoral d'avril-mai 1936. En Isère, *Le Droit du Peuple* du 2-3 novembre félicite cette orientation nationale et interroge les militants isérois : « Le congrès du Parti radical se prononce pour le Front populaire. Qu'en pensent les réactionnaires de l'Isère ? ».

#### *2. Les mains-tendues socialo-communistes*

Pour en arriver au ralliement dans le département, socialistes et communistes adressent de nombreuses mains-tendues à la fédération radicale. Il n'est plus question de suivre une stratégie d'unité à la base mais bien de faire alliance avec les dirigeants du Parti d'Herriot. Cela

---

<sup>221</sup> *Dépêche dauphinoise*, 7 octobre 1935.

<sup>222</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 377.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>224</sup> Cité par M. RUBY, *Un siècle de radicalisme*, op. cit, p. 378.

<sup>225</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 378-379.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 412.

débuté après le défilé du 14 juillet, avec les élections dans le canton de Vif. Les deux partis marxistes tentent de dissocier la fédération du comité de Grenoble :

*La fédération radicale, elle, n'a jamais été consultée sur le cas de Vif. L'appel inséré dans la « Grande presse neutre » fleure de la prose du « comité grenoblois » C'est une simple et fade réminiscence des élections municipales [...] Nous sommes certains que cet appel a mécontenté les véritables radicaux qui, le 14 juillet défilèrent avec le Front commun, contre le fascisme<sup>227</sup>.*

La victoire du candidat socialiste au conseil d'arrondissement est une nouvelle adresse :

*Les travailleurs radicaux ont de la sorte notifié leur hostilité à la politique de misère et de préfascisme du Gouvernement Laval. Ils ont montré leur désaccord avec la politique générale que le comité radical Grenoblois s'efforce d'étendre dans le département [...] Les augures du Parti radical et certaines de la fédération de l'Isère en particulier feront bien de ne pas l'oublier<sup>228</sup>.*

Le comité de coordination socialo-communiste organise même un meeting « Front populaire » le 5 octobre à Saint-Marcellin, ville du congrès fédéral du Parti radical dans cette même ville<sup>229</sup>. Après le congrès de Wagram, l'action ne cesse pas. *Le Droit du Peuple* du 2-3 novembre, la correspondance entre Paul Billat et Alfred Jules-Jullien, secrétaire de la fédération du Rhône est publiée avec le commentaire : « N'est-ce pas qu'il était intéressant de faire connaître les nouvelles et excellentes dispositions de nos camarades communistes ? » Ce sont d'eux que viennent les appels les plus pressants aux radicaux. Le 28 décembre, une lettre de Paul Billat à Yves Farge, secrétaire départemental du Front populaire de l'Isère datée du 11 décembre est publiée<sup>230</sup>. Le secrétaire du P.C. des Alpes déplore l'absence des radicaux, ne permettant pas à toutes les forces républicaines antifascistes d'être regroupées. Il demande d'adresser une missive à la fédération pour que ce soit chose faite. Cette attitude conciliante se joute à une modération de plus en plus affirmée. Paul Billat, dans son article « œuvrons à la réconciliation du Peuple français » indique que :

*Nous communistes, savons et affirmons que la solution complète et définitive à la misère des masses est l'instauration de la république des Soviets en France [...] Mais nous voulons aussi présentement, alors que la majorité du Peuple n'est pas encore gagnée à l'idée de cette république soviétique française, tout faire pour apporter un soulagement immédiat et réel à ceux qui ont faim et froid<sup>231</sup>.*

Dans le numéro suivant, François Campiglia compose un article au titre révélateur « Les ennemis de la France » dans lequel il dit que : « L'amour de la patrie, la qualité de français de ces oiseaux-là s'arrêtent devant les intérêts du capital [...] Voilà où sont les ennemis de la

---

<sup>227</sup> *Droit du Peuple*, 10-11 août 1935.

<sup>228</sup> *Travailleur alpin*, 5 octobre 1935.

<sup>229</sup> *Droit du Peuple*, 28-29 septembre 1935.

<sup>230</sup> Voir annexe 24 « Lettre de Paul Billat à Yves Farge »

<sup>231</sup> *Travailleur alpin*, 21 décembre 1935.



France »<sup>232</sup>. Enfin, cette attitude va jusqu'à adresser une main-tendue aux démocrates populaires, dans un article où Paul Billat les félicite d'avoir exclu les Croix-de-feu de leurs rangs<sup>233</sup>. Cette position à leur égard peut s'envisager comme un nouvel appel aux radicaux, mais cette fois, ceux de l'aile droite proche du P.D.P. En s'adressant au Parti de centre-droit, et en leur tendant la main, cela montre la modération du P.C.F. et son attitude conciliatrice.

### 3. *La stratégie de Léon Perrier : le ralliement in extremis au Front populaire*

Cependant, à l'aube de la campagne électorale, les radicaux de l'Isère n'ont toujours pas rejoint le comité départemental, comme l'attestent les signataires de l'appel en faveur du meeting pour les mineurs de La Mure publié dans la *Dépêche dauphinoise* du 18 février. Le ralliement au mouvement des organisations de gauche se fait sous l'impulsion de Léon Perrier en plusieurs temps. Dans un premier temps, le sénateur de l'Isère se fait le chantre du ralliement dans les quatre congrès d'arrondissement : le 1<sup>er</sup> mars à Grenoble, le 8 à Vienne, le 15 à Saint-Marcellin et à la Tour-du-Pin<sup>234</sup>. A chacun d'eux, il dépose une motion prônant le ralliement au Front populaire avec partage des responsabilités gouvernementales et programme commun. *La République du sud-est* les appelle ordres du jour « rose pâle »<sup>235</sup>, car impliquant un ralliement sous conditions. Ainsi, l'ordre du jour du comité d'arrondissement de Saint-Marcellin :

*Approuve et s'engage à défendre le programme adopté par le congrès national d'octobre 1935, salle Wagram. Il déclare vouloir collaborer avec entente et discipline avec tous les Partis de gauche, mais sous la condition qu'un programme gouvernemental sera établi en commun, ce programme entraînant des obligations réciproques et assurant au pays par la participation au pouvoir, la solution des problèmes économiques et financiers, la sécurité du pays, la défense et le développement de la République. Il demande au bureau du comité exécutif de faire connaître d'urgence aux militants, et avant les élections, le programme commun établi par les partis de gauche et les engagements réciproques des partis*<sup>236</sup>.

Or, au niveau national, la S.F.I.O. a d'ores et déjà annoncé qu'elle participera au pouvoir en cas de victoire. De plus, le programme du Rassemblement populaire est signé le 10 janvier par les Partis radical, socialiste, communiste et les autres organisations avant d'être publié dans les

---

<sup>232</sup> *Travailleur alpin*, 28 décembre 1935.

<sup>233</sup> *Travailleur alpin*, 23 novembre 1935.

<sup>234</sup> *La Dépêche dauphinoise* du lendemain des congrès, comme les rapports de police mettent en avant l'action de Léon Perrier.

<sup>235</sup> *République du sud-est*, 23 mars 1936.

<sup>236</sup> *Dépêche dauphinoise*, 16 mars 1936. Le même ordre du jour est adopté au congrès de la Tour-du-Pin.

jours qui suivent. Les barrières sont donc levées, les doutes sur la réitération du modèle du Cartel des gauches écartée<sup>237</sup>.

Ainsi, il faut comprendre l'adoption des ordres du jour et le ralliement de certaines personnalités au Front populaire en prenant en compte de multiples échelles. A cet égard, le ralliement du sénateur Joseph Serlin lors du congrès de Vienne est éloquent. Deux raisons expliquent cette attitude. Premièrement, il se trouve dans une fédération d'arrondissement dominée par les tenants de l'union des gauches après la victoire aux municipales à Vienne. La preuve est donnée par l'échec du président sortant, Mignot à être reconduit, et c'est René Sautreaux, partisan du Front populaire qui le remplace<sup>238</sup>. Deuxièmement, le sénateur est l'ancien secrétaire général de la mairie de Lyon. Cela signifie une grande proximité avec Herriot, comme le remarquait deux ans auparavant *Le Droit du Peuple* : « M. Serlin [...] ancien secrétaire général de la mairie de Lyon, porte-coton habituel de M. Herriot n'a pas l'habitude de faire autre chose que la stricte volonté du maître »<sup>239</sup>. Or, Herriot qui s'est retiré de la présidence du Parti radical, est de moins en moins hostile au Front populaire, malgré les réserves qu'il garde à son égard. En outre, lors des congrès des exécutifs d'arrondissement favorables au Front populaire sont élus, comme René Sautreaux que nous venons d'évoquer. Ainsi, cela lui permet d'avoir des soutiens de poids au congrès fédéral. De plus, l'adoption des ordres du jour induit la désignation de candidats favorables au Front populaire, par exemple, Victor Carrier est acclamé à Saint-Marcellin après le refus de Louis Guyonnet et surtout celui de Gaston Valois, opposé au ralliement.

L'aile droite que ce dernier représente, ne désarme pas pour autant, et sa voix s'élève lors de deux congrès d'arrondissement, ceux de Saint-Marcellin et Grenoble. Il est étonnant qu'il n'y en ait pas dans celui de la Tour-du-Pin du sénateur Belmont. Nous pouvons supposer que trois éléments entrent en jeu dans cette situation. Tout d'abord, une majorité favorable au Front populaire semble se dégager d'après la nouvelle composition du bureau : Daniel Cleyet-Sicaud à la présidence, Emery ancien maire de Bourgoin à la vice-présidence<sup>240</sup>. Ensuite, les relations entre les gauches ne sont pas déléteres partout, la victoire du liste d'Union des gauches contre Chastanet aux élections municipales en est la preuve. Enfin, les radicaux font de bons résultats dans les deux circonscriptions, ce qui ne laisse pas envisager de désistements pour le

---

<sup>237</sup> Le refus de participation et l'absence d'un programme commun aurait été inacceptable pour les radicaux après les deux échec du Cartel des gauches. Ce sont les deux griefs qui reviennent le plus dans l'argumentation radicale, notamment dans la lettre de Joseph Vallier au moment des élections municipales.

<sup>238</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 mars 1936.

<sup>239</sup> *Dépêche dauphinoise*, 20-21 octobre 1934.

<sup>240</sup> *Dépêche dauphinoise*, 16 mars 1936.

second tour. Les attaques de l'aile droite tiennent en deux points : critique de la régularité du congrès, défense des thèses anti-Front populaire. Ainsi, à Saint-Marcellin, Gaston Valois : « apporte des critiques contre organisation du congrès »<sup>241</sup> puis il :

*fait un long exposé, combat la thèse du citoyen Léon Perrier. Les arguments qui ont été fournis contre celle-ci, notamment au congrès de Grenoble par les citoyens Bouvreuil et Joseph Perrin, sont présentés avec éloquence par le citoyen Valois.*

L'affrontement continue au congrès fédéral le 23 mars 1936<sup>242</sup>. Dès le début, Auguste Bouvreuil donne lecture d'une protestation contre l'organisation du congrès d'arrondissement de Grenoble – l'ordre du jour en faveur du Front populaire n'y a été adopté que par 55 voix contre 49<sup>243</sup> – et réédite les critiques de Valois à Saint-Marcellin : « La protestation apportée semble surtout pour but d'élever ultérieurement des doutes sur la régularité des congrès du parti afin peut-être de justifier des actes d'indiscipline ». Celle-ci est repoussée. Puis, vient le débat sur la tactique du Parti pour les élections législatives. Léon Perrier donne lecture du compte rendu du comité exécutif national du 18 mars. Il en conclut : « favorablement pour l'alliance automatique avec les partis de gauche mais il a été combattu assez fermement par le docteur Valois de Tullins qui n'entend pas obéir aussi passivement »<sup>244</sup>. Chaque camp vient apporter soutien à son orateur. Puis, une motion est déposée par Léon Perrier, René Sautreaux, Victor Carrier et Daniel Cleyet-Sicaud trois des quatre présidents d'arrondissements (Le dernier est Paul Cocat) approuvant la déclaration d'Edouard Daladier et le congrès de Wagram sans réserve, avec un programme commun des partis de gauche pour la solution aux problèmes économiques et financiers et pour la défense de la République<sup>245</sup>. *La République du sud-est* déplore cette attitude : « Ce fût alors le maquignonage habituel des congrès radicaux... On irait au Front populaire avec des « mais », des « si » et des « peut-être » ». Enfin, un dernier scrutin vient confirmer l'orientation de la Fédération radicale de l'Isère vers le Front populaire : l'élection du président de la fédération. Le journal conservateur déplore encore l'attitude de l'aile droite :

*Le courage n'est pas la vertu première des militants radicaux, nous sommes au regret de leur dire. Ils pouvaient présenter un candidat à la présidence, pour s'opposer à l'élection de M. Perrier contre laquelle tout le monde vitupère dans les couloirs. Ils ne le firent pas et M. Perrier fût élu sans opposition.*

Ainsi, la fédération radicale de l'Isère rallie *in extremis* le Front populaire<sup>246</sup>.

---

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> *Dépêche dauphinoise 23 mars 1936 ; République du sud-est 23 mars 1936.*

<sup>243</sup> *Republique du sud-est, 30 mars 1936.*

<sup>244</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de Police de Grenoble 23 mars 1936.

<sup>245</sup> ADI. 8 M 50. Rapport du Préfet, 23 mars 1936.

<sup>246</sup> *Dépêche dauphinoise, 23 mars 1936.*

Pour conclure ce chapitre et cette première partie, nous venons donc d'aborder la naissance du Front populaire. Nous avons mis en avant les caractéristiques du département sur le plan géographique, démographique, économique, politique et sociale afin de mieux comprendre le territoire dans lequel germe le Front populaire. Il s'agit d'un pays de gauche dominé par le socialisme et le radicalisme, formé par un tissu industriel ancien dans des agglomérations urbaines regroupant nombre d'ouvriers et des campagnes peuplées par de petits propriétaires. Dès février 1934, l'Isère se singularise par cette brièveté de l'union de la gauche, groupant toutes les organisations lors du 12 février grenoblois, du Parti radical à la C.G.T.U. par un liant antifasciste puissant. Parmi ces spécificités, nous en avons mis en lumière deux principales. Premièrement, la force du sentiment unitaire au sein des syndicats C.G.T. et de la C.G.T. qui se concrétise par des syndicats uniques dès l'été 1934. L'unité est ainsi beaucoup plus précoce que sur le plan national où le chemin de la réunification n'est pris qu'en septembre et concrétisé en mars 1936. Deuxièmement, l'attitude anti-collectiviste des radicaux constitue une seconde singularité. Les élections municipales sont en inadéquation totale avec l'échelle nationale, la concentration républicaine apparaît comme une stratégie payante, concrétisée dans la prise de Grenoble aux socialistes. Il faut des circonstances favorables et l'action énergique de Léon Perrier pour rallier à temps le Front populaire, à l'aube des élections législatives.



## **Partie 2**

-

### **La vie du Front populaire**

## Chapitre 4 – Les élections législatives d’avril-mai 1936 en Isère

Le Front populaire met donc plus de temps à naître dans le département de l’Isère, et il ne prend complètement forme qu’en mars 1936 avec le ralliement radical. Le Parti d’Herriot rejoint les autres organisations et scelle l’alliance entre la classe ouvrière et les classes moyennes. Il est donc temps pour nous, de nous intéresser à la vie du Front populaire dans le département après deux années de tâtonnements. Nous la verrons au-travers de deux événements. Premièrement, les élections législatives d’avril-mai 1936. Elle marque le succès de l’alliance des partis de gauche qui remportent la majorité absolue des sièges à la Chambre des députés avec plus de 380 députés élus sur 610. Nous reviendrons donc sur le scrutin dans le département, sur les candidats, la campagne électorale, la discipline et les particularités locales. Ces élections permettent donc l’arrivée au pouvoir d’un gouvernement à direction socialiste menée par le leader de la S.F.I.O. Léon Blum, première participation au pouvoir du P.S. français hors Union sacrée.

Les premières semaines d’exercice des responsabilités gouvernementales sont marquées par le second événement marquant du Front populaire : le vaste mouvement de grève de mai-juin 1936. C’est une effervescence qui marque la société française. Plusieurs centaines de milliers d’ouvriers occupent les usines où s’organisent des bals, des jeux, ce sont les « grèves de la joie » de la philosophe Simone Weil. C’est un temps de victoires ouvrières, les Accords Matignon accordent des augmentations de salaires, les lois sociales, les 40 heures hebdomadaires, les congés payés. Il nous faut donc revenir sur le mouvement en Isère.

Enfin, nous terminerons par une étude historique qui se veut expérimentale. Nous tenterons de saisir l’impact des politiques gouvernementales ou d’organisations du Front populaire sur la vie des Isérois et sur le département. Pour cela, nous avons choisi trois thématiques. Premièrement, la culture et l’éducation. Deuxièmement, l’impact des lois sociales sur le tourisme. Troisièmement, l’agriculture et la mise en place de l’Office du Blé.

### **I. Etat des forces à l’aube de l’affrontement : les deux Isère du Front populaire**

#### ***A. Les candidats du Front populaire***

##### *1. Profil sociologique : jeunesse communiste, bourgeoisie radicale et socialiste*

A l’aube des élections législatives, les partis politiques de gauche présentent leurs candidats pour le premier tour. En effet, l’accord de Rassemblement populaire prévoit le désistement au second tour mais chacun va à la bataille au premier tour avec ses candidats et

son programme. Ainsi, le P.C.F. et la S.F.I.O. présentent des candidats dans les huit circonscriptions de l'Isère. Pour le Parti radical, ce ne sont que cinq. Nous allons donc revenir sur le profil de ces candidats se présentant au suffrage des isérois<sup>1</sup>, de ces deux Isère du Front populaire en paraphrasant le titre de l'ouvrage de Gilles Richard et Gilles Morin, *Les deux France du Front populaire*, en commençant par leur profil sociologique.

En termes d'âge et de lieux de naissance, on remarque que les candidats du Parti communiste sont assez jeunes. Le candidat communiste moyen dans le département est né en 1896. Mais, cet âge moyen est alourdi par un candidat, François Durand dans la première circonscription de la Tour-du-Pin, né en 1871<sup>2</sup>. Pour six autres dont nous connaissons la date de naissance<sup>3</sup>. Deux d'entre eux sont nés dans les années 1890 et les quatre autres entre 1903 et 1909. Ainsi, Henri Suppo, le maire de Susville, candidat à Grenoble III, n'a que 27 ans<sup>4</sup>. Il est le candidat le plus jeune du département. A l'inverse, les candidats radicaux et socialistes ont une moyenne d'âge plus élevée. Pour les S.F.I.O., l'année de naissance moyenne se situe en 1883 et pour le Parti d'Herriot en 1884. Le candidat le plus jeune pour les premiers est Justin Arnol à Grenoble I âgé de 31 ans<sup>5</sup>, et pour les seconds Victor Carrier à Saint-Marcellin avec ses 37 ans<sup>6</sup>. Les autres sont nés dans les années 1880 exception faites de Buisset, Martin et Ollier dont la naissance remonte à la décennie précédente<sup>7</sup>. Cependant, un point commun unit les candidats de la gauche, dans l'immense majorité, ils sont tous originaires de l'Isère, sauf François Campiglia né à Arzew en Algérie, Paul Billat à Paris, et Léon Gendre<sup>8</sup>, François Deville et Emile Turrel<sup>9</sup> venant du Rhône.

En termes de sociologie professionnelle, le clivage reste le même entre, d'un côté les candidats communistes d'un profil ouvrier et des socialistes et des radicaux plus bourgeois. Ainsi, sur les huit militants du Parti de Thorez, nous trouvons cinq ouvriers, un cultivateur, un étudiant et un petit commerçant. Par exemple, Paul Billat explique dans sa présentation insérée dans *Le Travailleur alpin* du 21 mars 1936 qu'il est entré à l'usine à 12 ans. Cela induit la sortie du système scolaire au certificat d'étude primaire, sauf pour Maurice Bourgeois,

---

<sup>1</sup> Les photographies de certains candidats sont dans les annexes 3 à 6 selon leurs nuances politiques.

<sup>2</sup> *Travailleur alpin*, 4 avril 1936. Biographie de François Durand.

<sup>3</sup> Seule la date de naissance de François Deville dans la circonscription de Vienne II nous est inconnue.

<sup>4</sup> Pierre BROUE, « SUPPO Henri », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2010, p.

<sup>5</sup> P. BROUE, « ARNOL Justin », *op. cit.*

<sup>6</sup> Laurent CARDONNET et Dominique TANTIN, « CARRIER Victor », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021, p.

<sup>7</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français*, *op. cit.*

<sup>8</sup> ADI. 37 J 39. Commission exécutive de la F.S.I. du 8 mars 1936. Accueil de Léon Gendre venant de la fédération socialiste du Rhône.

<sup>9</sup> ADI. 8 M 49. Notices individuelles des candidats aux élections législatives. Ils sont tous deux adjoints au maire dans la municipalité communiste de Vénissieux.



étudiant en médecine à la faculté de Grenoble<sup>10</sup>. Pour les anciens alliés du Cartel des gauches, le profil est totalement différent. Tout d'abord, ils sont des professionnels du secteur tertiaire. Ensuite, six d'entre eux exercent des professions libérales, c'est-à-dire, une activité exercée par une seule personne et de manière indépendante sans contrôle d'une hiérarchie. La moitié exercent dans le secteur de santé, et l'autre moitié dans le secteur juridique. Par exemple, Albert Perrin est avocat<sup>11</sup> et Alfred Paget pharmacien<sup>12</sup>. Quatre autres sont chefs d'entreprise ou petits commerçants, à l'image de Jean Ginet hôtelier à Chabons<sup>13</sup>. Enfin, deux sont professeurs, Justin Arnol instituteur et Henri-Martin Barzun professeur à l'université de New-York<sup>14</sup>. Ces différents statuts professionnels impliquent un niveau d'étude supérieur aux classes de primaire. Ces professions nécessitent un diplôme universitaire et des études plus longues. Cela induit une situation plus aisée, les revenus de ces activités étant élevés, et donc un profil plus bourgeois économiquement avec une aura de notable au sein de la cité autour de certaines professions comme celle de médecin.

## 2. *Expériences politiques et mandats locaux*

En termes d'expériences politiques, le clivage entre les partis de l'ancien Cartel des gauches et le P.C.F. restent prépondérants, même si la proximité rhodanienne au nord permet de fournir des militants communistes avec une expérience électorale. Ainsi, sur vingt et un candidats de la gauche, les 2/3 ont déjà exercé ou exercent un mandat local (maire, conseiller municipal, conseiller général ou d'arrondissement). Chez les communistes, quatre de ses candidats sont des élus. François Deville et Emile Turrel sont adjoints au maire de Vénissieux, Henri Suppo est maire de Susville et François Durand conseiller municipal de Dolomieu. Aucun d'entre eux n'en cumule un autre, à l'inverse des socialistes et des radicaux. Sur les treize candidats de ces deux partis, quatre n'ont exercé et n'exercent aucun mandat, aucun n'en a qu'un seul, quatre en exercent deux, et cinq en cumulent trois. Ainsi, Victor Carrier est conseiller municipal de Saint-Marcellin et conseiller général de Pont-en-Royans, et Albert Perrin est maire de Curtin, conseiller général du canton de Morestel et député de la deuxième circonscription de la Tour-du-Pin. En outre, les communistes sont dans la majorité de jeunes élus comme Henri Suppo devenu maire en 1935, alors que socialistes et radicaux sont de vieux briscards de la politique et occupent leurs sièges depuis plusieurs décennies pour certains

---

<sup>10</sup> Pierre BROUE, « BOURGEOIS Maurice », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2008, p.

<sup>11</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit.

<sup>12</sup> Gilles MORIN, « PAGET Alfred », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2010, p.

<sup>13</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit.

<sup>14</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 juin 1935.

d'entre eux. L'exemple le plus éloquent est celui de Séraphin Buisset. Il est réélu sans discontinuité, député de la circonscription de Saint-Marcellin depuis 1914, conseil général du canton de Rives depuis 1909 et maire du chef-lieu cantonal depuis 1919<sup>15</sup>.

### 3. *L'adhésion au Front populaire*

Enfin, terminons par l'adhésion de ces candidats au Front populaire. Pour les candidats socialistes et communistes, l'adhésion est totale. Dans les professions de foi de Joannès Ravanat, Séraphin Buisset et Justin Arnol, on retrouve la même phrase mots pour mots :

*Je reste plus que jamais le défenseur indéfectible de toutes les libertés, c'est la raison pour laquelle j'adhère avec mon Parti au Front populaire*<sup>16</sup>.

Cependant, pour le Parti radical où le contrôle est moins coercitif sur les candidats, et donc l'indiscipline assez fréquente<sup>17</sup>, la question de l'adhésion au Front populaire se pose. Ainsi, nous nous sommes intéressés à leur degré d'adhésion. Nous avons deux moyens de le déterminer : étudier les précédents politiques des candidats et la façon dont la presse de droite parle d'eux. Comme nous le disions précédemment, les motions votées lors des congrès des fédérations d'arrondissement permettent de désigner des candidats favorables au Front populaire. A Saint-Marcellin, c'est Victor Carrier qui est acclamé après le refus de Gaston Valois et Louis Guyonnet. Ce jeune docteur, nous l'avons vu, est partisan de l'entente avec les socialistes lors de l'élection au conseil d'arrondissement du canton de Saint-Marcellin puis aux élections municipales dans cette ville en 1935, où il s'oppose au radical de concentration républicaine, Georges Dorly, allié à la S.F.I.O. *La République du sud-est* fait connaître : « qu'il se désisterait au second tour pour le candidat socialiste-S.F.I.O. et au besoin, pour le communiste »<sup>18</sup>. Il en est de même à Grenoble I, où Alphonse Bouchet est un fervent partisan de l'union des gauches. Directeur de *La Dépêche dauphinoise*, il a pris fait et cause contre les radicaux dans le canton de Grenoble-Sud en octobre 1934 et aux municipales. Il a même été menacé d'exclusion du comité de Grenoble en juin 1935.

Dans l'arrondissement de Vienne, la victoire des radicaux cartellistes en mai 1935 induit la désignation de candidats favorables au Front populaire. Lors du congrès d'arrondissement, ce sont le député sortant Claude Ollier et François Grammont qui sont désignés. Le premier est favorable au Cartel dans une circonscription où la droite est assez puissante. En mai 1935, il

---

<sup>15</sup> Justinien RAYMOND, « BUISSET Séraphin », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2015, p.

<sup>16</sup> ADI. 8 M 50. Profession de foi de Joannès Ravanat.

<sup>17</sup> Albert Perrin s'oppose au candidat désigné par la fédération dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Tour-du-Pin en 1928, et Joseph Serlin à la liste d'Union des gauches aux élections sénatoriales de 1932 par exemple.

<sup>18</sup> *République du sud-est*, 24 avril 1936.

signe la tribune de Léon Perrier. *La République du sud-est* est extrêmement tranchante avec lui :

*M. Ollier a été un député inexistant. Il échappe par sa nullité même à toute discussion. Du point de vue de la politique locale, il n'est qu'un jouet entre les mains du sénateur Perrier, agent de Moscou*<sup>19</sup>

En revanche, le second est réservé au moment du congrès, et ne souhaite pas donner de réponse définitive. En outre, son attitude lors des élections cantonales en octobre 1934 dans le canton de Meyzieu pose question, puisqu'il s'est maintenu face au socialiste sortant Auguste Charpenet et face à la droite. Au final, il ne maintient pas sa candidature et les radicaux de la première circonscription font le choix de soutenir Lucien Hussel dès le premier tour :

*Il est l'un de ceux qui, dans le Parti socialiste, s'est toujours montré prêt à collaborer avec le Parti radical. Il est l'un des plus ardents partisans du grand Rassemblement populaire dont, nous aussi, radicaux, nous nous déclarons de fermes partisans*<sup>20</sup>.

Dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, la situation est plus délicate. Dans la première circonscription, on trouve trois candidats potentiels<sup>21</sup>. Le premier est Claude Platel, maire de la Tour-du-Pin. Son mandat induit de bonne relation avec les socialistes, avec lesquels il a chassé Jean-Louis Chastanet du siège de maire. Le deuxième est Jean Bellen, conseiller général du Pont-de-Beauvoisin. A l'inverse, aux élections d'octobre 1934, il est un partisan de l'union nationale<sup>22</sup>. Le troisième est Jean Ginet, maire de Châbons, qui a déjà été candidat face à Chastanet en 1932 au second tour, le candidat radical du premier tour, comme le socialiste se désistant sur son nom. Ceci est révélateur d'une relation cordiale avec la S.F.I.O. En outre, il n'a pris position ni aux élections cantonales, ni aux élections municipales. C'est lui qui est désigné lors du congrès d'arrondissement, et la façon dont parle de lui la presse de droite ne fait point douter de son adhésion au Front populaire. *Le Petit dauphinois* parle de lui le 25 avril comme d'un : « radical d'abdication, déjà prisonnier du Front populaire »<sup>23</sup>. Quant à *La République du sud-est*, elle parle de lui comme ayant : « reçu l'investiture du Front populaire et de son agent principal le sénateur Perrier »<sup>24</sup>. La deuxième circonscription est le territoire de Robert Belmont, les relations entre les partis de gauche y sont délétères, et le député sortant Albert Perrin est assez indépendant. Ainsi, *Le Travailleur alpin* du 29 février parle de lui

---

<sup>19</sup> *République du sud-est*, 24 avril 1936.

<sup>20</sup> ADI. 8 M 50. Communiqué de presse du comité radical de la 1<sup>ère</sup> circonscription de Vienne.

<sup>21</sup> ADI. 8 M 49. Rapport du sous-Préfet de la Tour-du-Pin, 9 novembre 1935.

<sup>22</sup> ADI. 10 M 34. Profession de foi de Jean Bellen.

<sup>23</sup> J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*, op. cit., p. 129.

<sup>24</sup> *République du sud-est* 24 avril 1936.

comme : « le fasciste Perrin » et le sous-préfet prévoit que : « L' élu sortant M. Perrin sera sans doute combattu par l' alliance au second tour s' il y a lieu et ce n' est pas à envisager, des communistes et socialistes »<sup>25</sup>. Or, il semble qu' Albert Perrin ait adhéré au Front populaire, mais de manière assez timorée. Pierre Barral parle de lui comme d' un « radical tiède »<sup>26</sup>. Cela est mis en avant par une critique assez fine de *La République du sud-est*, qui traitant de sa circonscription parle d' un : « orateur malin, du genre caméléon »<sup>27</sup>. Cela peut sous-entendre son changement de couleur politique entre 1928 et 1932, passant du groupe des indépendants de gauche<sup>28</sup> au groupe radical-socialiste, comme son adhésion au Front populaire.

## **B. Les forces adverses : la droite face au Front populaire**

### *1. Les radicaux grenoblois contre le Front populaire*

Si lors du congrès fédéral du 22 mars, une majorité des radicaux isérois se sont prononcés pour rejoindre le Front populaire, il reste un îlot de résistance : le comité de Grenoble. En effet, si des personnalités comme Gaston Valois ou Robert Belmont, très réticents à rejoindre la coalition<sup>29</sup>, n' opposent que des protestations orales. Mais, le comité grenoblois n' en reste pas à ce niveau-ci et s' engage dans la lutte électorale au Front populaire en désignant un candidat dissident. Ainsi, nous pouvons définir le comité de Grenoble comme s' inscrivant dans le bloc de la droite, anti-Front populaire, car Bernard Machu donne comme définition de la droite : « tous les mouvements, groupes politiques, partis, secteurs de l' opinion qui dans le département de l' Isère, pour des raisons parfois différentes se sont opposés au Front populaire »<sup>30</sup>. La dissidence des radicaux de Grenoble débute après le congrès fédéral, n' acceptant pas la nouvelle orientation de la fédération. Lors de plusieurs réunions à la fin mars-début avril, le comité organise sa dissidence. Premièrement Paul Cocat en signe de protestation démissionne de la vice-présidence de la fédération<sup>31</sup>.

Deuxièmement, la candidature de Joseph Perrin, conseiller municipal grenoblois est maintenue<sup>32</sup> en dépit d' une opposition assumée avec la fédération :

---

<sup>25</sup> ADI. 8 M 50. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 20 février 1936.

<sup>26</sup> P. BARRAL, *Le département de l' Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 446.

<sup>27</sup> *République du sud-est*, 24 avril 1936.

<sup>28</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit.

<sup>29</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 76. Pierre Sacoman parle d' une intégration des radicaux anti-collectivistes au mouvement, mais ils sont plus réservés comme le sous-entend *le n°1 des Alpes libres* de Chastanet.

<sup>30</sup> B. MACHU, *La droite et l' extrême-droite dans le département de l' Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 2.

<sup>31</sup> *République du sud-est*, 30 mars 1936.

<sup>32</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble 5 mars ; Rapport de police du 7 mars 1936. La candidature Perrin est déclarée, puis retirée à plusieurs reprises. Lors du congrès du 22 mars, elle n' est pas ratifiée par le congrès.

*Il est prévu que le président de la fédération départementale portera cet acte d'indiscipline devant le Comité exécutif national, mais le groupe local estime que cela entraînerait des pourparlers et d'ici qu'une décision intervienne, les élections seront terminées. M. Perrin a l'espoir de recueillir à Grenoble une grande partie des voix du P.D.P.<sup>33</sup>*

Les voix recherchées par le candidat radical ne font pas de doutes sur son opposition au Front populaire. Cependant, elle se fait au nom du Parti d'Herriot<sup>34</sup>, et non sur celui d'un des partis de la droite traditionnelle. Cette dissidence se fait sur l'ordre du jour flou du congrès de Wagram d'octobre dernier<sup>35</sup>. En effet, l'expression de « Front populaire » n'y est pas utilisée, à l'inverse de « tous les républicains sincères et de bonne volonté ». Ce flou laisse une grande part d'interprétation, et permet de remettre en cause l'adhésion au Front populaire, comme le fait l'ancien secrétaire général Albert Milhaud au niveau national<sup>36</sup>. Ainsi, lorsque Paul Cocat lors d'une réunion le 7 avril : « appelle à l'union de tous les républicains »<sup>37</sup> Il se place intelligemment dans la ligne directrice du Parti radical adoptée quelques mois plus tôt. Au sein du comité de Grenoble, des militants tentent de s'opposer à cette dissidence : Hamion et Guillaume, deux anciens candidats de la liste de Léon Martin, Bergues et Breton, secrétaire et trésorier fédéraux<sup>38</sup> et Vicat. Mais, la ligne concentration républicaine est écrasante, puisque la candidature de Joseph Perrin est retenue à l'unanimité (85 voix) moins 5 suffrages<sup>39</sup> lors d'une réunion le 6 avril<sup>40</sup>.

Cependant, le conseiller municipal de Grenoble, réservé au début du mois d'avril, ne maintient pas sa candidature. *La Dépêche dauphinoise* du 9 avril publie la lettre qu'il adresse à Auguste Bouvreuil :

*Pour faire triompher la politique de concentration que nous estimons nécessaire à l'heure présente autour du programme radical, une campagne active et énergique était indispensable ; il est difficile de l'entreprendre sérieusement aujourd'hui<sup>41</sup>.*

Cependant, il faut chercher l'explication de ce désistement ailleurs. A plusieurs reprises, Joseph Perrin a déclaré vouloir rechercher les voix de centre-droit. Or, pour l'élection législative sur Grenoble II, il y a déjà un candidat de droite, Jean-Louis Chastanet. Et, celui-ci est soutenu par les partis de droite, dont font partie les homologues des radicaux au sein du conseil municipal :

---

<sup>33</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 31 mars 1936.

<sup>34</sup> *République du sud-est*, 7 avril 1936.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 378-379.

<sup>37</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de Police de Grenoble, 7 avril 1936.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 1<sup>er</sup> avril 1936. Lors de cette réunion, 38 voix contre 3 sont favorables au maintien de la candidature de Joseph Perrin.

<sup>40</sup> *Dépêche dauphinoise*, 7 avril 1936.

<sup>41</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 avril 1936.

*En outre, M. Perrin a fait connaître que si le nombre de voix recueillis au 1er tour était inférieur à celui de M. Chastanet, il retirerait purement et simplement sa candidature. Par contre, si le nombre de voix était supérieur, c'est M. Chastanet qui se désisterait en sa faveur [...] Au cours de la semaine dernière, une réunion de tous les conseillers municipaux de Grenoble appartenant à la majorité a été tenu au café des milles colonnes, les conseillers municipaux appartenant au Parti radical ont invité les collègues de la Fédération républicaine, de l'Alliance démocratique et des démocrates populaires, à préciser leur attitude au cours du 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Tour à tour, les représentants de ces différents partis ont déclaré qu'ils soutiendraient la candidature de M. Chastanet<sup>42</sup>.*

Ainsi, le candidat radical se retrouve pris entre deux feux : le candidat du Front populaire, Léon Martin et l'anti-Front populaire, Jean-Louis Chastanet qui ponctionnent l'électorat radical. La candidature radicale n'a dès lors que peu de chances d'arriver devant la droite ou la gauche dans un scrutin bipolaire. On peut voir cette situation électorale, différente de celle de 1935, comme l'élément majeur de la renonciation de Joseph Perrin. Cependant, le comité de Grenoble présente tout de même un candidat. Quelques jours après l'adhésion du Parti radical au programme du Front populaire le 16 avril<sup>43</sup>, *La République du sud-est* annonce : « Deuxième circonscription de Grenoble. M. Auguste Bouvreuil est candidat » précisant : « L'attitude des radicaux des trois cantons de Grenoble que nous avons plusieurs fois précisée et qui est avant tout anti-Front populaire, a eu, hier soir, à la date extrême pour le dépôt des candidatures, sa conséquence logique. »<sup>44</sup>. Cette orientation politique se confirme dans la profession de foi du candidat par les mots : « Nous repoussons le Front populaire »<sup>45</sup> En examinant cette dernière, on remarque toujours cette omniprésence du sentiment anti-collectiviste. Cette candidature est réprouvée par la Fédération radicale via un communiqué de presse dans *La Dépêche dauphinoise* du 21 avril aux côtés de deux autres des comités cantonaux de Voiron et Saint-Laurent-du-Pont désavouant Auguste Bouvreuil :

*La fédération radicale de l'Isère saisie de la protestation des sections cantonales de Voiron et de Saint-Laurent-du-Pont, déclare que la candidature du citoyen Bouvreuil est une candidature personnelle, celle-ci ayant été posée sans l'approbation du comité de la 2<sup>ème</sup> circonscription et l'investiture de la fédération départementale et de la C.E. national aient été sollicités et reçues. Elle ajoute que dans ces conditions, le citoyen Bouvreuil ne peut pas être et n'est pas candidat du Parti républicain, radical et radical-socialiste.*

Le comité de Grenoble répond à ce désaveu par la publication d'une affiche « Contre la dictature »<sup>46</sup> dans laquelle, il dénonce l'attitude de Léon Perrier et adresse un : « appel chaleureux à tous les Républicains de la 2<sup>ème</sup> circonscription pour réaliser sur le nom du citoyen

---

<sup>42</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 7 avril 1936.

<sup>43</sup> E. GOUT, P. JUVIGNY et M. MOUSEL, « La politique sociale du Front populaire », art. cit, p. 260.

<sup>44</sup> *République du sud-est*, 19 avril 1936.

<sup>45</sup> ADI. 8 M 49. Profession de foi d'Auguste Bouvreuil.

<sup>46</sup> Voir annexe 25 « Les radicaux grenoblois contre le Front populaire »

Bouvreuil, le « Front de l'honnêteté politique ». De fait, Auguste Bouvreuil ne peut pas prétendre à être candidat du Parti radical. C'est pour cette raison que nous ne l'avons pas comptabilisé dans notre partie précédente, parmi les candidats du Front populaire. Le comité de Grenoble s'inscrit dans l'opposition à l'alliance des gauches et dans le même camp, que les partis de la droite iséroise.

## 2. *La droite traditionnelle contre l'alliance des gauches*

Dans les autres circonscriptions de l'Isère, ce sont les partis de la droite traditionnelle qui s'opposent au Front populaire. De manière générale, ce sont des notables des campagnes ou des villes, avec une moyenne d'âge élevée proche de celles des socialistes et radicaux (53 ans). On peut voir une opposition géographique entre les démocrates populaires au sud, les conservateurs (Fédération républicain et agrariens) au nord, et des radicaux indépendants entre haut et bas Dauphiné. Dans les circonscriptions de Grenoble et de Saint-Marcellin, ce sont des démocrates populaires qui s'opposent aux candidats de gauche. A Grenoble I, l'ingénieur agronome Philippe Olmi affronte Justin Arnol, Paul Billat et Alphonse Bouchet. A Grenoble III, fort de sa victoire dans le canton de Mens en 1934, Jules Hyvrard candidate face au député sortant Joannès Ravanat et le maire de Susville Henri Suppo. Enfin, à Saint-Marcellin, l'agriculteur Marcel Baconnier, déjà candidat face à Séraphin Buisset en 1928, se retrouve de nouveau face à son ancien adversaire<sup>47</sup>. Dans le sud de l'Isère, seule la candidature de Jean-Louis Chastanet n'est pas démocrate populaire mais en reçoit le soutien.

A la limite entre les plaines rhodaniennes et les monts des Alpes, deux radicaux indépendants viennent s'opposer au Front populaire en les personnes de Louis Buyat et Antonin Brocard. Tous deux sont des hommes de centre-droit forts d'une expérience politique solide. Le premier s'inscrit dans la lignée de son père, ancien député, et possède une expérience parlementaire et locale ancienne avec un début de carrière politique au début du XXe siècle. Antonin Brocard possède une assise locale plus réduite, bien que né à Biol à proximité de la Tour-du-Pin<sup>48</sup>. Aviateur pendant la Première guerre mondiale, il devient chef du cabinet de Jacques-Louis Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique des cabinets Painlevé et Georges Clemenceau en 1917-1918. Après le conflit, il entreprend une carrière politique. Il est élu député sur la liste de la droite en 1924 dans la Seine, avant de battre Maurice Thorez en 1928 à Ivry. Mais, ce dernier obtenant sa revanche en 1932, il revient en Isère en 1932 après le

---

<sup>47</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 11 février 1936. Visite du président du P.D.P. Auguste Champetier de Ribes en Isère pour le congrès fédéral du département. Les candidats sont désignés à ce moment.

<sup>48</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit.

décès de Paul Mistral, où il est élu sur Grenoble II. Début 1936, il est candidat dans la première circonscription de la Tour-du-Pin, après un échange de circonscription entre lui et Chastanet<sup>49</sup>.

Dans les deux circonscriptions restantes, ce sont des conservateurs, plus à droite, qui candidatent contre le Front populaire. Début mars, une cinquantaine d'agriculteurs réunis à Vienne acclament Marcellin Gaivallet et Jean-Pierre Pavy. Ils ne sont : « Pas susceptibles d'avoir l'appui de la Fédération républicaine et ils seront uniquement les candidats de ce comité de défense paysanne, affilié au parti agraire »<sup>50</sup>. Le premier est un agriculteur, présent lors de la venue de Dorgères à Vienne en avril 1935. Le second est candidat sous l'étiquette groupement de défense économique, ouvrière et paysanne. En outre, il est conseiller municipal de Saint-Priest dans l'opposition au socialiste Théophile Argence<sup>51</sup>.

Outre les candidats, c'est l'ensemble des formations de droite du département qui s'oppose au Front populaire, que ce soit la presse, les Ligues ou les organisations religieuses. Ainsi, dans son journal, la Fédération républicaine de l'Isère déclare : « Le 28 avril, votez pour les candidats qui ont été violemment combattus par Léon Perrier, le P.S. et le P.C. »<sup>52</sup>. *La Croix-de-l'Isère* en fait de même dans son numéro du 26 avril : « Il faut voter et bien voter [...] Tu dois voter parce que de ton vote peut dépendre la paix religieuse ou la persécution religieuse. Tu as une obligation particulière de voter en cette année 1936 où tant d'intérêts patriotiques, sociaux et religieux sont en cause »<sup>53</sup>. Les Croix-de-feu prennent des positions similaires. Le commissaire de Décines rapporte que M. Cusin directeur de l'usine de soie artificielle de la ville et « membre des Croix-de-feu » fait distribuer des prospectus pour les législatives à l'intérieur des bâtiments<sup>54</sup>. En outre, le sous-préfet de la Tour-du-Pin rapporte leur tactique de voter pour le S.F.I.O. pour : « éliminer premier tour le candidat radical de Front populaire et de faire battre plus aisément, au 2<sup>nd</sup> tour, le candidat socialiste unifié »<sup>55</sup>. Ainsi, l'Isère anti-Front populaire s'organise et fait campagne pour battre l'alliance des gauches.

---

<sup>49</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 mars 1936.

<sup>50</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Vienne, 2 mars 1936.

<sup>51</sup> *République du sud-est*, 4 avril 1936.

<sup>52</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit., p. 61.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>54</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Décines, 7 mars 1936.

<sup>55</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 22 avril 1936.



## C. Une campagne agitée : l'exemple de Grenoble II

### 1. Chastanet contre Martin, Bouvreuil contre la fédération radicale : éléments d'une campagne sous tensions

Les élections législatives d'avril-mai 1936 sont un moment de ferveur politique dans la France entière entre Front populaire et « Front national ». Nous la retrouvons dans la deuxième circonscription de Grenoble, où, de plus, les candidatures présentes font de ce scrutin, un enjeu crucial et provoquent une campagne agitée. Le Préfet dit que : « les candidats de toutes nuances ont déployé une grande activité », que de nombreuses réunions ont été organisées, d'affiches collées, et de tracts distribués<sup>56</sup>. Tout d'abord, la candidature Bouvreuil cristallise les tensions entre les radicaux de Front populaire et les anti-collectivistes. Ainsi, sa victoire aurait une influence sur la politique interne au Parti radical, et de manière plus large, au sein du Front populaire isérois. Ainsi, Léon Perrier œuvre pour la candidature du socialiste, Léon Martin<sup>57</sup>.

Cette élection est pour ce dernier une double revanche. Premièrement, il s'agit d'une revanche sur les municipales de 1935. Deuxièmement, il s'agit d'une revanche sur novembre 1932. Mais, cette fois-ci, son adversaire n'est pas Antonin Brocard mais Jean-Louis Chastanet, député sortant de la Tour-du-Pin I, puisque ces derniers ont interverti leurs circonscriptions. Cet échange est compréhensible, car l'ancien maire de la Tour-du-Pin n'a aucune chance après sa défaite en mai 1935 face à la liste d'Union des gauches. Soutenu par les partis de droite, Chastanet est une vieille connaissance de Léon Martin. Tous deux ont participé à la reconstruction de la F.S.I dans les années 1920 et ont gravité dans l'orbite de Paul Mistral. Jean-Louis Chastanet a été son premier adjoint de 1919 à 1925<sup>58</sup> et Léon Martin en fût de même avant de prendre sa succession à la mairie. L'affrontement entre ces deux personnalités prend dès lors un tournant personnel. En outre, la candidature de l'ancien socialiste S.F.I.O. provoque des remous, dans une circonscription plus ouvrière où le P.C.F. est plus dynamique que dans les campagnes turripinoises et où ses militants s'opposent au « traître »<sup>59</sup>.

### 2. Réunion, meetings et cortèges : une campagne agitée

Auguste Bouvreuil, du fait de sa candidature tardive, ne fait aucun meeting, ni aucune réunion et borne son action à la distribution d'un tract et à quelques communiqués de presse publiés dans *Le Petit dauphinois* ou *La République du sud-est*. Léon Martin est plus dynamique.

---

<sup>56</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 avril 1936.

<sup>57</sup> ADI. 8 M 49. Rapport de police de Grenoble, 16 avril 1936.

<sup>58</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français, op. cit.*

<sup>59</sup> *Travailleur alpin*, 18 avril 1936.

Il débute sa campagne en février et organise une série de réunions dans des cafés, ou des meetings de plus grande importance, comme le 9 avril où Paul Faure, secrétaire général de la S.F.I.O. vient appuyer l'ancien maire de Grenoble<sup>60</sup>.

L'agitation provient des communistes et de leurs actions dans les réunions publiques de Jean-Louis Chastanet. Celui-ci organise des meetings avec les figures locales de la droite, comme l'industriel Magnin à Voiron, qui sont perturbés à plusieurs reprises par les militants du P.C.. Cela débute par une réunion à Saint-Martin-le-Vinoux où : « une centaine de communistes et socialistes révolutionnaires y étaient accourus de Grenoble, de Saint-Egrève et d'ailleurs. C'est dire que la réunion fût quelques peu mouvementée »<sup>61</sup>. Cependant, ce mouvement prend de l'ampleur au cours du mois d'avril lors de deux meetings. Le premier a lieu le 16 avril au gymnase municipal de Grenoble, où viennent 3 500 personnes<sup>62</sup>. Pendant tout son déroulé, Jean-Louis Chastanet est malmené par les communistes. Des cris l'interrompent, Campiglia vient jusqu'à lui succéder à la tribune pour le contredire, et à la fin du meeting, l'ancien maire de la Tour-du-Pin est même retenu sur scène par les militants chantant l'Internationale pendant que d'autres font une quête à la sortie. *Le Travailleur alpin* du 18 avril, indique que 358 Francs ont été récoltés dans l'article : « Soirée mémorable contre un traître » accompagné d'une caricature de celui qu'il appelle « le renégat ». *La République du sud-est* dénonce ce « sabotage communiste »<sup>63</sup> et « les agressions du Front populaire »<sup>64</sup> glorifiant l'attitude de Chastanet : « Malgré les menaces, les coups et les injures, ce dernier a tenu tête à la horde déchainée » Lors d'un meeting communiste, le lendemain à Voiron, le commissaire de police chargé de le surveiller indique dans son rapport que l'un des orateurs, M. Bonneau est enrôlé après l'action de la veille.<sup>65</sup> c'est au cours de celui-ci que François Campiglia annonce l'intention de : « renouveler la petite leçon » lors d'une réunion prochaine à Voiron. C'est chose faite le 23 avril. Les communistes reviennent, et il doit sa sortie à l'intervention de la police<sup>66</sup>. Après qu'il soit parti, les communistes débutent même une réunion dans la salle qu'ils occupent. La campagne électorale de Grenoble II est mouvementée.

---

<sup>60</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 10 avril 1936 ; *République du sud-est*, 10 avril 1936

<sup>61</sup> *République du sud-est*, 4 avril 1936.

<sup>62</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 16 avril 1936.

<sup>63</sup> *République du sud-est*, 18 avril 1936.

<sup>64</sup> *République du sud-est*, 16 avril 1936.

<sup>65</sup> ADI. 8 M 49. Rapport de police de Voiron, 17 avril 1936.

<sup>66</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Voiron, 24 avril 1936.

## II. Le premier tour et l'entre-deux-tours : l'effondrement radical, la percée socialiste et l'émergence communiste

### A. Aspects départementaux du scrutin : géographie départementale électorale

#### 1. Les votes par coalition

Le 26 mai, les Isérois de plus de 21 ans sont appelés aux urnes pour désigner leurs huit députés pour les quatre années à venir. La participation est assez importante. Numériquement, ce sont 131 139 hommes qui se déplacent au bureau de vote sur 161 214 inscrits<sup>67</sup>. Jamais avant 1936, autant d'Isérois ne se sont rendus pour un scrutin législatif au bureau de vote<sup>68</sup>. En 1919 et en 1923 nous avons un nombre d'inscrits assez similaires, mais le nombre de votants est moins important. En pourcentage, en 1936, nous atteignons 81.34% de participation. Il s'agit du troisième taux le plus élevé de l'entre-deux-guerres. La plus forte participation est en 1924 avec 81.39%. A l'inverse, la plus mauvaise est celle de 1919 avec 68.98%.

En termes de vote par coalition et clivage gauche-droite. La totalité de la gauche recueille 80 549 voix, soit 61.42%. En voix comme en pourcentage, ce côté de l'échiquier politique ne fait pas son meilleur score de l'entre-deux-guerres. En effet, les résultats sont inférieurs à ceux de 1928 et 1932 où elle atteint 80 593 (62.67%) et 84 356 voix (61.42%). Il n'y a donc pas une poussée de la gauche. Au contraire, les forces de droite progressent pour atteindre les niveaux atteints lors des scrutins de liste de 1919 et 1924. Ainsi, ils obtiennent sur le département 48 737 voix soit 37.16% alors qu'en 1932, le chiffre dépassait à peine 40 000 voix et 32% des participants au scrutin. La gauche, bien qu'unie dans le Front populaire, n'est donc pas dans une dynamique de poussée. Elle ne subit pas non plus une baisse importante, mais stagne autour des 80 000 voix qu'elle obtient depuis 1924. La poussée vient de la droite.

#### 2. Les suffrages par parti politique

Au sein de ces coalitions, les résultats sont hétérogènes. A gauche, le Parti communiste fait un assez bon résultat et parvient presque à doubler son nombre de voix par rapport à 1932. Cependant, le Parti de Thorez ne fait pas une percée historique<sup>69</sup>, comme c'est le cas au niveau national où il dépasse les radicaux avec 1 502 404 voix<sup>70</sup>. Ainsi, il fait mieux que tous les scrutins depuis 1924, mais il reste dans des chiffres proches de ce premier scrutin. En outre,

---

<sup>67</sup> Les chiffres que nous donnons sont issus du livre de Pierre Barral. A la fin de son ouvrage, les résultats de chaque scrutin de la III<sup>ème</sup> République sont indiqués. Il en est de même pour les annexes associées.

<sup>68</sup> Pour l'analyse départementale, voir annexe 26 « Vote par partis politiques de 1919 à 1936 »

<sup>69</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit., p. 44. Pierre Sacoman le remarque pour Grenoble, mais nous pouvons étendre cette donnée au département.

<sup>70</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 423.

aucun candidat communiste ne parvient à devancer un radical ou un socialiste avec une moyenne de 1 388 voix par circonscription<sup>71</sup>. La S.F.I.O., quant à elle, voit cinq de ses huit militants se placer en tête de leur circonscription. Parmi eux, Joannès Ravanat est élu dès le premier tour à Grenoble III. De plus, Henri Martin-Barzun à Vienne II se classe deuxième et peut affronter Louis Buyat au second tour, suivant la discipline du Front populaire. Ces situations sont éloquentes d'excellents résultats du Parti socialiste en Isère, comme au niveau national où il obtient 1 964 384 voix (16.40%)<sup>72</sup>. La S.F.I.O. est le premier parti de l'échiquier politique. Dans le département, la F.S.I. reprend ce titre qu'elle avait abandonné au Parti radical en 1932. Ainsi, le P.S. obtient 50 113 (38.21%), son meilleur score depuis son implantation fin XIXe siècle. A l'inverse de ses deux alliés, le Parti radical s'effondre électoralement et voit son score être divisé par deux par rapport à 1932, passant de 39 997 (31.97%) voix à 19 333 (14.74%). Le candidat moyen obtient 3 867 bulletins dans une circonscription<sup>73</sup>, dont le meilleur est Alphonse Bouchet avec 4 354 voix. La concurrence à gauche ne lui permet d'atteindre la première place que dans les deux circonscriptions de la Tour-du-Pin. Le Parti subit ainsi la même déroute qu'au niveau national, même si le score du département est moins mauvais puisqu'il perd 414 380 voix, avec 1 422 66 bulletins soit 11.88%<sup>74</sup>. Ailleurs, les radicaux se classent deuxième ou troisième, derrière le socialiste et/ou le candidat de la droite. Cet affaiblissement est symptomatique d'une bipolarisation politique où les tendances extrême de chaque camp progressent, et les modérées déclinent<sup>75</sup>.

De l'autre côté de l'échiquier politique, il est difficile de faire une analyse similaire pour plusieurs raisons. Tout d'abord, sur huit circonscriptions, nous trouvons six candidatures uniques de la droite. Dès lors, il n'est pas pertinent de comparer les résultats de chaque tendance tant les situations sont différentes. Ensuite, à l'inverse de la gauche, nous trouvons bien plus des personnalités isolés que militants d'un parti structuré. C'est le cas par exemple avec Jean-Louis Chastanet. Cependant, nous pouvons arriver à quelques observations. En moyenne sur une circonscription, ce sont les radicaux indépendants et les modérés qui font les meilleurs scores avec 8 569 et 5 027 bulletins. Les démocrates populaires, le seul parti organisé, n'arrivent qu'en dernière position avec 4 325 voix de moyenne sur trois circonscriptions<sup>76</sup>. Mais, ils sont dans des situations plus difficiles qu'ailleurs, avec des sortants socialistes ou

---

<sup>71</sup> Voir graphique 1 de l'annexe 28 « Suffrages moyens par circonscription de 1928 à 1936 ».

<sup>72</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 423.

<sup>73</sup> Voir graphique 1 de l'annexe 28 « Suffrages moyens par circonscription de 1928 à 1936 ».

<sup>74</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 423.

<sup>75</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 93. ; F. AUDIGIER, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 », art. cit, p. 154.

<sup>76</sup> Voir annexe 28 « Suffrages moyens par circonscription de 1928 à 1936 ».

radicaux bien implantés. En outre, il est intéressant de voir que le P.D.P. a pris position parmi l'un des deux blocs, celui de la droite et non dans une logique de Tiers-parti<sup>77</sup>. Cela reflète d'autant plus la bipolarisation de l'échiquier politique, sans position intermédiaire, et où l'isolement est un « suicide politique »<sup>78</sup>. Cependant, si au niveau national et au sein du bloc « Front populaire », comme nous le disions précédemment, les tendances extrêmes de chaque camp progressent, ce n'est pas visible dans le département.

## ***B. Victoires et défaites : une analyse approfondie circonscription par circonscription***

### *1. Grenoble I : le triomphe de l'agrarisme socialiste*

La circonscription de Grenoble I est celle du radical Joseph Paganon, un élu à l'aura nationale, plusieurs fois ministre du deuxième Cartel des gauches et de Laval en 1935. Son élection comme sénateur en novembre 1935 laisse la place vacante à un hypothétique remplaçant du Parti radical. Les conditions sont bonnes pour le candidat valoisien Alphonse Bouchet désigné début mars 1936, puisqu'en 1928 comme en 1932, Joseph Paganon a été élu les deux fois, dès le premier tour<sup>79</sup>. Pourtant, le 26 avril au soir, c'est le secrétaire de la F.S.I., Justin Arnol qui arrive en tête avec 6 668 voix, contre 4 354 pour le candidat radical, 3 231 pour le démocrate populaire et 750 pour le communiste Paul Billat. Comment l'expliquer ?

Tout d'abord, il nous faut mettre en perspective ces résultats. Depuis 1928, nous observons que les votes pour le P.C.F. et pour la droite sont restés similaires et qu'aucune variation importante ne s'est produite. A l'inverse, on observe que l'affaiblissement du vote radical va de pair avec la montée en puissance de la S.F.I.O. (En 1932, il n'y avait pas de candidat modéré, ce qui explique le score important de Paganon). Ainsi, l'explication réside en la personne de Justin Arnol et sur les mutations de l'opinion politique du Grésivaudan. Pierre Barral explique qu'un esprit agrarien se développe dans la vallée s'étendant de la Savoie à Grenoble, au début du XXe siècle, face à la montée de l'extrême-gauche<sup>80</sup>. Ce tempérament se fait même plus conscient après la Première Guerre mondiale<sup>81</sup>, mais qu'il reste sensiblement faible en 1936<sup>82</sup>. Il est vrai que les questions agricoles sont brûlantes dans la vallée, comme le

---

<sup>77</sup> J.-C. DELBREIL, *Centrisme et Démocratie-chrétienne en France*, op. cit, p. 312.

<sup>78</sup> F. AUDIGIER, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 », art. cit, p. 155.

<sup>79</sup> Voir graphique 1 de l'annexe 27 « Evolution des votes au premier tour circonscription par circonscription de 1928 à 1936 »

<sup>80</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 488.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 488.

montre la perquisition contre plusieurs bouilleurs de cru en novembre 1934 et la reconstitution du syndicat fort de plusieurs centaines de membres en quelques jours<sup>83</sup>.

Cependant, nous ne pensons pas que ce tempérament puisse être en inadéquation avec le vote socialiste. Au contraire, Justin Arnol apparaît, comme un socialiste agrarien, c'est-à-dire, particulièrement attaché aux questions agricoles à la défense de la ruralité. Par exemple, dans sa profession de foi, il met en avant son profil rural :

*Les circonstances de la vie, le mouvement des idées, font que le fils de modestes cultivateurs d'un village du Haut-Oisans, demande à ses compatriotes des villes et des champs, la possibilité de se consacrer à leur défense. Je ne suis pas de ceux qui s'arrachent péniblement à la vie sédentaire des cabinets et des bureaux pour solliciter des suffrages. Je suis né à la campagne, j'ai grandi parmi les humbles, je connais, pour les partager encore, les joies et les peines des travailleurs ruraux<sup>84</sup>.*

De plus, le secrétaire de la F.S.I. s'intéresse particulièrement à toutes les questions doctrinales du socialisme touchant au monde rural et à l'agriculture. Lors du congrès de Limoges de la S.F.I.O. consacré uniquement aux questions agricoles en septembre 1935, une circulaire est adressée aux fédérations pour qu'elles enquêtent sur la situation des campagnes de leurs départements<sup>85</sup>. Dans l'Isère, c'est Justin Arnol qui s'occupe du rapport préparatoire, résultat de la campagne d'enquêtes, et il est désigné comme délégué pour le congrès<sup>86</sup>. En outre, lors de celui-ci, il prend la parole à la tribune aux côtés de personnalités Georges Monnet, le spécialiste socialiste de l'agriculture, ce qui est un privilège<sup>87</sup>. Cela montre ainsi sa position « ascendante » au sein de la S.F.I.O. et spécifiquement sur les problématiques du monde rural. Rappelons, par ailleurs, que le Parti socialiste a rompu à cette époque, avec les thèses collectivistes sur cette question. Au contraire, il place au cœur de sa doctrine agraire : « la petite propriété exploitée par le paysans et sa famille »<sup>88</sup>. Dès lors, il n'y a aucune impossibilité d'envisager que le tempérament agrarien de la circonscription Grenoble I ait permis à Justin Arnol d'être en tête au premier tour, et de dépasser le candidat radical. Enfin, ce dernier est loin d'avoir l'aura de son prédécesseur, et son profil de directeur de *La Dépêche dauphinoise* en fait une personnalité moins rurale que l'instituteur Justin Arnol.

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>84</sup> ADI. 8 M 50. Profession de foi de Justin Arnol pour le premier tour des élections législatives.

<sup>85</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 306-307.

<sup>86</sup> ADI. 37 J 39. Le cahier faisant office de compte rendu est conservé dans le fond d'archives Justin Arnol

<sup>87</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 309.

<sup>88</sup> *Ibid.*

## 2. *Grenoble II : Front populaire contre Front national : Léon Martin contre Jean-Louis Chastanet*

Le résultat du scrutin de Grenoble II est révélateur d'une bipolarisation politique. Le radical Bouvreuil en est la victime principale<sup>89</sup>. Le président du comité radical de Grenoble n'obtient que 1 453 voix, soit 6%. Il n'est en tête nulle part, et ne parvient à passer la barre des 10% qu'à Quaix en Chartreuse et Saint-Julien de Ratz. L'échec de Bouvreuil et du tiers-parti est total. A l'inverse, le communiste François Campiglia obtient un score en nette progression par rapport aux deux scrutins de 1932. Il obtient 2 585 voix, soit 10.69% des voix exprimées, ce qui en fait le communiste le plus voté du département en nombre de bulletins. Les communes où il réussit le mieux se trouve dans le canton de Voiron où il fait son meilleur score (13.41%) et où le radical n'arrive même pas à la barre des 4%

Cependant, ces deux candidats sont loin derrière le duel qui s'annonce au soir du premier tour entre Jean-Louis Chastanet et Léon Martin. Ce dernier arrive en tête du scrutin le 26 mai avec 10 761 voix soit 44.43% des voix exprimées. En outre, l'ancien maire arrive devant à Grenoble où depuis deux scrutins, il n'était pas parvenu à le faire. Par exemple, dans la partie de la commune située dans le canton sud, il obtient la majorité absolue avec 51%. Face à lui, l'ancien socialiste Jean-Louis Chastanet reste au coude-à-coude avec 9 418 suffrages. Sur les quatre cantons ou partie de canton de la circonscription, il arrive en tête dans trois d'entre eux : Grenoble-Nord, Voiron et Saint-Laurent-du-Pont. Dans ce dernier, il arrive devant dans toutes les communes excepté le chef-lieu et passe la barre des 50%.

## 3. *Grenoble III, Saint-Marcellin, Vienne I, Tour-du-Pin II : le prime aux sortants*

Dans les circonscriptions de Grenoble III, Saint-Marcellin, Vienne I et la Tour-du-Pin II, ce sont les sortants qui arrivent en tête<sup>90</sup>. Parmi eux, Joannès Ravanat se distingue, puisqu'il est élu dès le premier tour. Il obtient 56% des suffrages exprimés contre 30.9% pour le démocrate populaire et 13% pour le communiste. Il n'est mis en minorité que dans deux cantons, où la droite passe la barre des 50%, mais même dans le canton de La Mure où le candidat communiste, maire de Susville fait son meilleur score (22.5%), le socialiste obtient tout de même la majorité absolue. Cette réélection au premier tour, il la doit à la « prime aux sortants » mais aussi à l'absence de candidat radical. Même si, en 1932, malgré la candidature de Roger Martel, il avait triomphé dès le premier vote. A Vienne I, Lucien Hussel obtient 8 975

---

<sup>89</sup> Voir graphique 2 de l'annexe « Evolution des votes au premier tour circonscription par circonscription de 1928 à 1936 »

<sup>90</sup> Voir graphiques 3, 4, 6 et 7 de l'annexe « Evolution des votes au premier tour circonscription par circonscription de 1928 à 1936 »

voix devant les candidatures des modérés dominées par Marcellin Gaivallet (7 135 suffrages) et le communiste Turrel (1 288). Le score du maire de Vienne est dû aux mêmes facteurs que pour Joannès Ravanat. Cependant, la droite parvient à retrouver les suffrages d'Ennemond Payen en 1932, puisque le score des trois candidats additionnés s'approchent des 8 000 voix (le radical indépendant avait obtenu 7 862 voix au premier tour). Et si Hussel tient une avance confortable d'un peu plus de mille voix, il tient cela du score à Vienne où les presque 7 000 électeurs représentent la moitié de la circonscription. Dans les zones plus rurales, Hussel est mis en difficultés contre une droite puissante. Dans le canton de Saint-Symphorien-D'Ozon, le député sortant arrive en tête de 200 voix dans la commune la plus peuplée – Saint-Priest municipalité socialiste – cependant, sur l'ensemble du canton, il est en retard de presque 700 suffrages.

Dans les circonscriptions de Saint-Marcellin et de la Tour-du-Pin II, si les députés sortant Séraphin Buisset et Albert Perrin arrivent en tête, ils perdent néanmoins des voix sur 1932. Ce dernier est mis en ballottage alors que précédemment il avait été élu dès le premier tour. En outre, si l'on additionne les résultats des deux candidats modérés, on obtient un score supérieur à celui du député sortant. Il en est de même pour le socialiste et le communiste. Par ailleurs, ce dernier obtient le plus fort pourcentage en Isère. Hector Boussey frôle les 20% et arrive en tête à Bourgoin et Jallieu. Dans le canton de ces deux villes qui représentent numériquement la moitié des électeurs, Albert Perrin est cinquième avec 15.7% des voix. Il ne doit son arrivée en tête qu'aux scores réalisés dans les cantons de Crémieu et Morestel où il obtient 37 et 49% des voix. Dans la circonscription de Saint-Marcellin, Séraphin Buisset fait, numériquement, son score le plus faible depuis 1914, avec 5 641 voix (35.5%) contre son rival démocrate populaire, Marcel Baconnier (33.85%), second par moins de 300 suffrages d'écart. Viennent ensuite le radical Victor Carrier (23.6%) et le communiste Maurice Bourgeois (7%). Le député sortant a déjà connu dans sa carrière des secondes positions. En 1928, le même adversaire, Marcel Baconnier le devançait de 500 voix au premier tour. Pour son élection en 1914, il avait plus de 2 000 voix d'écart avec le sortant, Robert Dubarle. Sur les sept cantons de la circonscription, trois mettent en tête le démocrate populaire, trois Séraphin Buisset à proximité de sa mairie, Rives (Ce sont les cantons de Rives, Vinay et Tullins). Enfin, le canton de Pont-en-Royans est remporté par Victor Carrier, dont il est le conseiller général.



#### 4. *La droite devant mais deux situations antagonistes : Tour-du-Pin I et Vienne II*

Pour finir, il nous reste les deux circonscriptions entre plaine du nord et monts du sud : Vienne II et la Tour-du-Pin I<sup>91</sup>. Ici, aucun candidat de gauche ne s'est placé en première position et c'est la droite qui est arrivée en tête avec Antonin Brocard et Louis Buyat. Pour le premier, il bénéficie d'une certaine façon de la « prime aux sortants » puisqu'il est le député de Grenoble II, sa notoriété comme tout député de l'Isère ne reste pas cloisonnée à sa circonscription. Malgré tout, il ne bénéficie pas du report des suffrages de Chastanet, et accuse un déficit de plus de deux milles voix. A l'inverse, la gauche est dans une forte dynamique. Jean Ginot se hisse derrière Brocard en maintenant les 4 000 voix radicales de 1932 et en augmentant légèrement son score. Derrière lui, les deux autres candidats du Front populaire, Alfred Paget pour la S.F.I.O. et Durand pour le P.C.F. améliorent nettement leurs positions. Le socialiste par plus mille voix et le communiste double son score de 1932. A gauche, les réserves de voix sont donc importantes avant le second tour.

A Vienne II, la situation est différente. Louis Buyat, comme en 1928 et 1932 devance largement ses adversaires avec plus de 7 000 voix. Son implantation locale et sa longue expérience politique expliquent cela. Il fait donc le plein des voix de la droite dès le premier tour et devance tous ses concurrents dans les cinq cantons de la circonscription ainsi que dans l'ensemble des municipalités exceptées douze (dont la moitié se situe dans le canton de Beaurepaire, siège du socialiste Yves Pagneux) . A gauche, le rapport de force a changé. Le député sortant, Claude Ollier, arrivé second en 1932 avec 5 000 voix, perd la moitié de son électorat pour atteindre 2 586 voix. Il n'arrive devant qu'à Roussillon et Péage-de-Roussillon. Il est dépassé par le socialiste Henri Martin-Barzun. Quant au communiste, il n'améliore que très faiblement les résultats de 1932. Pierre Barral explique que dans cette circonscription, le Front populaire inquiète les nombreux exploitants, et donc que les communes rurales ont voté pour le camp opposé<sup>92</sup>. Quand on regarde les résultats, on trouve en effet que la grande majorité a mis en tête Louis Buyat et que les zones plus urbaines comme Beaurepaire et Péage-de-Roussillon ont donné plus de suffrages au socialiste et au radical. Cependant, on observe aussi que des municipalités de taille importante comme Saint-Jean-de-Bourney ou la Côte-Saint-André voient Louis Buyat arrivé en tête. Nous ne pouvons faire que des hypothèses, mais il

---

<sup>91</sup> Voir graphiques 5 et 8 de l'annexe « Evolution des votes au premier tour circonscription par circonscription de 1928 à 1936 »

<sup>92</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 510.

semble qu'il y ait donc trois éléments à prendre en compte: l'implantation de Louis Buyat, une certaine hostilité des communes rurales, un électorat orienté plus à droite.

### **C. L'entre-deux-tours**

#### *1. Discipline républicaine, discipline de Rassemblement populaire*

L'entre-deux-tours débute par le choix de maintenir ou non les candidats d'un parti pour le second tour, car sous la III<sup>ème</sup> République, peu importe le score fait par un postulant au siège de député, il peut se maintenir au second tour. Ainsi, les communistes en 1928 et 1932 suivant la tactique de « classe contre classe » se maintenaient toujours. En outre, une personne absente du scrutin du premier tour peut aussi se présenter au second, ce fût le cas de Jean Ginet face à Jean-Louis Chastanet à la Tour-du-Pin I en 1932. Au niveau national, les dirigeants des trois principaux partis du Front populaire, Edouard Daladier, Maurice Thorez et Jean-Baptiste Séverac décident le 28 avril du désistement automatique des candidats de gauche pour le plus favorisés d'entre eux pour le second tour<sup>93</sup>. Cette discipline s'applique systématiquement dans 51 départements français, dont le département de l'Isère<sup>94</sup>. Réunis en congrès départemental le 27 avril, la fédération radicale décide le désistement de ses trois candidats arrivés seconds : Alphonse Bouchet, Victor Carrier et Claude Ollier. Une simple mise en garde est adressée à la F.S.I. et au P.C. des Alpes concernant la situation à la Tour-du-Pin II. A noter qu'Auguste Bouvreuil, lors d'une réunion du comité de Grenoble, le matin avant le congrès, retire purement et simplement sa candidature sans se désister ni pour Chastanet Jean-Louis ni pour Martin<sup>95</sup>. Au Parti communiste, les directives sont elles aussi appliquées. Paul Billat dans *Le Travailleur alpin* du 2 mai fixe l'attitude de son parti dans le département :

*Nous avons fixé nos désistements de façon à ce que les candidats radicaux et socialistes les plus favorisés, investis par leurs fédérations et ayant souscrit au programme du Front populaire, triomphent au scrutin de ballotage. Pas une seule voix communiste ne doit leur manquer, il faut mettre en déroute les hommes de la réaction et du fascisme.*

Ainsi, comme le souligne François Campiglia : « Les citoyens Buisset, Albert Perrin, Ginet, Hussel, Martin-Barzun, Léon Martin et Arnol deviennent candidats du Rassemblement populaire ». A son tour, la F.S.I. réunit sa commission exécutive le 27 avril. Comme ses alliés, elle suit la discipline la discipline républicaine et de Front populaire :

*Pour le deuxième tour, conformément aux décisions du congrès de Boulogne et aux engagements communs des partis ayant participé au Rassemblement populaire, la*

---

<sup>93</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 423.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>95</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 28 avril 1936.

*Commission exécutive fédérale : Désiste. Le camarade Paget en faveur du citoyen Ginet [...] 2. Le camarade Gendre en faveur du citoyen Perrin [...] Demande à tous d'appliquer avec discipline le mot d'ordre : Pour le pain, la paix, la liberté, voter et faites voter pour les candidats que le suffrage universel pour être les représentants du Front populaire*<sup>96</sup>.

Dans *Le Droit du Peuple* du 1<sup>er</sup> mai 1936, les socialistes publient les décisions prises par la commission exécutive, ainsi que la photographie des sept candidats du « Rassemblement populaire » au second tour. Cette semaine d'entre-deux-tours est l'occasion de serrer les rangs avec les candidats uniques, mais aussi par la publication d'appels au vote. C'est le cas du comité des femmes contre la guerre et le fascisme : « Si vous votez pour un candidat qui n'a pas signé le programme du Front populaire, vous aidez les hitlériens de chez nous à installer le fascisme en France. Mussolini, Hitler, le Japon viennent de nous montrer que le fascisme, c'est la guerre ». En outre, le comité départemental du Rassemblement populaire fait publier un appel à faire élire les 7 candidats radicaux ou socialiste dans *La Dépêche dauphinoise* du 29 avril :

*Le Bureau du Comité départemental du Front populaire de l'Isère, réuni le 28 avril. Se réjouit du succès du 1<sup>er</sup> tour, des candidats ayant accepté le programme du Rassemblement populaire. Prend acte des désistements qui se sont produits en vue du deuxième tour et félicite les partis politiques de Gauche de leur esprit de discipline, invite les électeurs à voter en masse pour les candidats du front populaire »*

Cet appel est signé par toutes les organisations siégeant en son sein : L.D.H., C.V.I.A., Mouvement Amsterdam-Pleyel, C.G.T., Parti radical, S.F.I.O., P.C.F., Jeune République, C.N.P., comité des femmes contre la guerre et le fascisme, S.R.I., U.F.O.L.E.P., F.S.G.T., Ancien combattants pacifistes, etc. Il est par ailleurs relayé dans le *Droit du Peuple* du 1<sup>er</sup> mai et *Le Travailleur alpin* du 2.

## 2. Bloc contre bloc : Front populaire contre « Front national »

Avec les désistements de la gauche, et des désistements à droite, on assiste dans six des sept circonscriptions à un duel entre le candidat du Front populaire et le candidat du « Front national », c'est-à-dire, le candidat de la droite qui sous cette appellation s'inscrit contre l'internationalisme des partis marxistes. Ainsi, les deux camps s'affrontent tout autant nationalement que localement lors de cet entre-deux-tours<sup>97</sup>. Chacun d'eux tente de serrer les rangs et de convaincre les électeurs de les suivre. La droite axe sa propagande sur deux éléments internationaux : L'Espagne et l'assujettissement à Moscou. Elle se sert de l'Espagne où une majorité de Front populaire est arrivée au pouvoir pour effrayer les électeurs. *Le Petit*

---

<sup>96</sup> ADI. 37 J 39. Commission exécutive fédérale du 27 avril 1936.

<sup>97</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 92.

*Dauphinoise* cherche à exploiter l'agitation qui en découle pour mettre en garde contre le danger d'une victoire similaire en France<sup>98</sup> et Jean-Louis Chastanet en fait de même dans ses tracts : « Comment se peut-il que les expériences de l'Espagne où les communistes et les socialistes se livrent aux pires excès n'aient pas convaincu un plus grand nombre de citoyens ? »<sup>99</sup>. Deuxièmement, ce même candidat dénonce le fait que son adversaire, Léon Martin soit devenu après le désistement de François Campiglia en sa faveur : « l'esclave du Parti de la violence et l'esclave des gens de Moscou » Un troisième élément de propagande, assez surprenant, est utilisé par les deux démocrates populaires de la circonscription de Grenoble I et Saint-Marcellin. Le 29 avril, *La République du sud-est* publie deux communiqués de presse de Philippe Olmi :

*Mes chers concitoyens, au soir du premier tour, j'ai offert à M. Bouchet toutes mes voix pour barrer la route à la révolution. Prisonnier d'alliances qui finissent de tuer le parti radical, il a refusé. La vague rouge ne passera pas. Contre la révolution, contre la faillite, contre la guerre. Les paysans dauphinois voteront républicain*

Et un second de Marcel Baconnier :

*En présence de la gravité de l'heure, j'ai envisagé dès lundi matin, avec mes amis, la possibilité de me retirer devant le candidat radical, bien qu'ayant 1610 voix d'avance. Il s'agit, en effet, avant tout de barrer la route à la révolution. Le désistement officiel en faveur du candidat SFIO du docteur Carrier me fait un devoir de me maintenir [...] Les républicains qui ont voté radical au premier tour, n'ont pas voulu, j'en suis sûr, voter pour Moscou. Je leur demande de faire bloc sur mon nom dimanche prochain.*

Comment faut-il interpréter cette offre des deux P.D.P. ? Nous pourrions y voir une offre sincère. Elle suivrait la une stratégie politique de concentration républicaine appliquée depuis 1934. Cependant, il est probable que ce ne soit pas le cas. En effet, les candidats Baconnier et Olmi connaissent les positions de leurs deux homologues radicaux. Victor Carrier et Alphonse Bouchet ne sont pas à la concentration républicaine et s'y sont opposés précédemment. Ainsi, il faut voir dans cette offre de désistement, un moyen d'élargir leur électorat. Les deux P.D.P. candidats uniques de la droite, ont fait le plein des voix de ce côté du spectre politique, mais ils ont besoin d'élargir leur assise pour espérer battre les socialistes. Et, les voix qu'ils peuvent gagner se trouvent au centre, chez les radicaux. La fin du communiqué de Marcel Baconnier est éloquent de cette stratégie, puisqu'il « diabolise » Séraphin Buisset, ayant reçu le soutien des communistes. Ainsi, on retrouve cet affrontement bloc contre bloc.

---

<sup>98</sup> J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936, op. cit.*, p. 124.

<sup>99</sup> ADI. 8 M 50. Tract de Jean-Louis Chastanet pour le second tour.

Cette lutte bipolaire est la plus voyante dans la circonscription de Grenoble II où la propagande de Jean-Louis Chastanet s'inscrit dans une dualité « Pour » ou « Contre ». Ainsi, dans ses tracts et affiches, il se présente seulement comme le « candidat anti-Front populaire »<sup>100</sup> contre « la dictature socialo-révolutionnaire ». Il ne parle pas de son programme mais se contente d'attaquer son adversaire. S'oppose à lui les affiches et tracts du « Docteur Martin candidat du Rassemblement populaire et de discipline républicaine »<sup>101</sup>. Ce bloc prend, lui, une attitude plus défensive, et moins offensive à l'égard de ses adversaires. Par exemple, les tracts de Léon Martin et de Justin Arnol pour le second tour sont avant tout un exposé du programme, joint aux décisions de désistements<sup>102</sup>. Il s'agit alors de rassembler les voix des candidats de gauche du premier tour en mobilisant des thèmes communs :

*Je fais appel à tous les travailleurs communistes, socialistes, rad-socialistes, à tous les républicains unis dans le Rassemblement populaire [...] Pas d'abstention ! Pour le Front populaire ! Pour la république démocratique, laïque et sociale !*<sup>103</sup>

Dans cette citation, la dernière expression est éloquent de cette stratégie, car chaque mot est destiné à un électorat particulier. L'évocation de la laïcité cherche à souder socialistes et radicaux, dénominateur commun de la discipline républicaine depuis le Bloc des gauches. Et la république démocratique et socialiste est un appel du pied à l'électorat marxiste. En outre, pour ce second tour, Léon Martin peut compter sur la solidarité des partis du Front populaire. Deux grands meetings sont organisés, l'un à Grenoble, l'autre à Voiron<sup>104</sup>, avec des personnalités locales et nationales, venues le soutenir. Le premier qui se déroule le 30 avril est le plus important<sup>105</sup>. Il réunit l'ensemble de l'Etat-major socialiste, radical et communiste du département et des personnalités plus en vue nationalement. Parmi eux, Léon Perrier et Pierre Cot, député de la Savoie, partisan de longue date du Front populaire, prennent la parole pour le Parti d'Herriot, et François Campiglia pour celui de Thorez. Ce meeting est l'occasion de resserrer les rangs, puisque le rapport de police mentionne une harmonie des discours :

*Chacun des orateurs s'est élevé contre les abus des oligarchies financières et a engagé l'assemblée et tous les partisans du Rassemblement populaire à soutenir la candidature du docteur Martin*<sup>106</sup>.

---

<sup>100</sup> Il se proclame avec ce titre sur ses affiches et tracts.

<sup>101</sup> ADI. 8 M 50. Affiche de Léon Martin pour le second tour.

<sup>102</sup> ADI. 8 M 50. Tracts de Léon Martin et de Justin Arnol pour le second tour.

<sup>103</sup> ADI. 8 M 49. Tract de Léon Martin pour le second tour.

<sup>104</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Voiron, 3 mai 1936.

<sup>105</sup> ADI. 8 M 50. Rapport de police de Grenoble, 1<sup>er</sup> mai 1936.

<sup>106</sup> *Ibid.*

### 3. *L'indiscipline de la Tour-du-Pin II : Hector Boussey contre Albert Perrin*

Cependant, il y a une ombre au tableau du respect de la discipline de Front populaire et de l'affrontement bipolaire : la deuxième circonscription de la Tour-du-Pin. Nous avons précédemment vu que les relations entre socialistes et communistes d'un côté et les radicaux de l'autre étaient assez tendues et délétères. Le désistement en faveur d'Albert Perrin pose question aux militants locaux des partis de Blum et Thorez dans la circonscription :

*La situation est encore confuse. M. Albert Perrin, député radical sortant, a reçu l'investiture du Front populaire. Mais, il y aurait du tirage de la part de ses concurrents qui tenaient le drapeau rouge au premier tour<sup>107</sup>.*

Pour le candidat P.C.F., deux éléments entrent en compte pour comprendre cette réticence. Premièrement, il y a l'historique des mauvaises relations avec les radicaux. Ce n'est pas spécialement la personnalité d'Albert Perrin qui est concernée, mais bien plus celle du sénateur-maire de Bourgoin, Robert Belmont, avec lequel Hector Boussey est en conflit permanent. Ensuite, il multiplie son nombre de voix par quatre, cela peut lui faire espérer un dénouement joyeux. Pour le candidat socialiste, cela suit une même logique. De plus, Léon Gendre n'est pas isérois, mais vient du Rhône voisin. Et, dans ce département, les relations sont plus que délétères entre les socialistes et les radicaux menés par Edouard Herriot. Il faut donc prendre en compte tous ces éléments pour comprendre les réticences aux désistements en faveur d'Albert Perrin. La F.S.I. et le P.C. des Alpes dans leurs journaux respectifs annoncent le désistement de Léon Gendre et Hector Boussey.

Mais, si le premier est effectif grâce à l'intervention personnelle de Joannès Ravanat<sup>108</sup>, le dernier maintient sa candidature au second tour, et constitue l'un des 59 cas d'indiscipline du Front populaire<sup>109</sup>. *Le Travailleur alpin* ne parle pas de cette candidature dissidente, que la direction du P.C. des Alpes ne soutient. En outre, à droite, pour des questions personnelles et divergences d'opinions<sup>110</sup>, le républicain de gauche comme le modéré se maintiennent. Ainsi, le second tour met en opposition quatre candidats où ailleurs dans le département, on observe des duels « Front populaire » contre « Front national ». De plus, lorsqu'on observe les résultats du premier tour, la situation est délicate pour Albert Perrin sur sa gauche. Le maintien des deux modérés permet de diviser les voix de droite. Mais, le désistement du socialisme permet au

---

<sup>107</sup> *République du sud-est*, 30 avril 1936.

<sup>108</sup> ADI. 8 M 50. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin non daté.

<sup>109</sup> Jean-Paul BRUNET, *Histoire du socialisme en France: de 1871 à nos jours*, 2e édition mise à jour., Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 65.

<sup>110</sup> ADI. 8 M 50. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin non daté.

communiste d'avoir une réserve de voix importante. Le score des deux partis marxistes est supérieur à celui du député sortant. *La République du sud-est* du 3 mai 1936 y voit un danger :

*Le Front populaire a été rompu par le maintien de la candidature communiste. Au dernier moment, la partie se joue donc entre le radical Perrin et le communiste Boussey. Dans ces conditions, le devoir des nationaux est de barrer la route aux communistes.*

C'est un appel explicite à voter pour Albert Perrin face à Hector Boussey. Ainsi, désigné candidat du Front populaire par les Etat-major des partis de gauche, le député sortant se retrouve face à un communiste, avec le soutien du journal conservateur. C'est donc une situation très surprenante, marquée par la fracture des gauches que la dynamique de premier tour à nationalement masquée<sup>111</sup>.

### III. Le second tour : les victoires du Front populaire

#### A. La victoire du Front populaire : aspects départementaux

##### 1. Une victoire en élus et en voix

Une semaine après le premier tour, le 3 mai, les électeurs de sept des huit circonscriptions de l'Isère sont appelés une dernière fois à désigner leurs députés. Ce sont 117 739 électeurs qui se déplacent, soit une participation de 82.12%, un taux supérieur à ceux de 1928 (69.07%) et 1932 (81.29%), le meilleur de l'entre-deux-guerres<sup>112</sup>. Comment expliquer que la participation soit supérieure à celle du premier tour ? Nous pouvons supposer que la bipolarisation de l'échiquier politique entraîne une participation accrue. De plus, la campagne électorale soutenue des deux côtés a pu inciter les citoyens à se déplacer. Enfin, le résultat de certains candidats au premier tour a pu encourager des électeurs à aller voter pour le second tour alors qu'il ne l'avait pas fait le 26 mai. Sur l'ensemble du département, la gauche cumule 68 132 voix pour ce deuxième scrutin de 1936 et remporte six des sept sièges en jeu. En moyenne, chaque candidat cumule 9 733 bulletins dans sa circonscription<sup>113</sup>. Le chiffre se révèle en légère baisse par rapport à 1932 (9 793) mais largement supérieur à 1928 (8 513). On observe une perte d'environ 12 000 voix sur le premier tour. Cela s'explique par le fait que Joannès Ravanat ait été élu à Grenoble III dès le 26 mai, mais pas uniquement.

En effet, de l'autre côté de l'échiquier politique, la droite se renforce. Elle perd moins de 400 voix à une semaine d'intervalle, avec une circonscription en moins et donc avec un déficit de 4 366 voix. Si l'on regarde les résultats commune par commune, on observe que ce

---

<sup>111</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 102.

<sup>112</sup> Voir annexe 26 « Votes par partis politique de 1919 à 1926 »

<sup>113</sup> Voir graphique 2 de l'annexe « Suffrages moyens par circonscription de 1928 à 1936 »

renforcement ne procède que peu par la conquête de nouvelles positions. Il y en a mais elles sont sporadiques, et elles interviennent là où elle avait frôlé la tête. Par exemple, aux Adrets, Philippe Olmi obtient 53 voix contre 37 pour Justin Arnol le 3 mai, mais au premier tour, il est à une voix de faire jeu égal avec le radical Alphonse Bouchet et ses 54 bulletins. Au contraire, l'unité de candidature de la gauche, lui fait perdre plus de communes et de cantons. Ce renforcement provient avant tout des municipalités dans lesquelles elle a fait de bon score au premier tour et où, une partie des voix radicales ou des abstentionnistes viennent s'ajouter. Par exemple, Marcel Baconnier arrive derrière Séraphin Buisset dans le canton de Saint-Marcellin alors qu'il y était premier le 26 mai. Il améliore ses positions dans toutes les communes et conserve les sept où il est arrivé premier, alors que si l'on additionne les voix socialistes, communistes et radicales au premier tour, il aurait dû être mis en difficulté. Par exemple, à Saint-Antoine-l'Abbaye, Baconnier obtient 133 voix, Buisset 79, Carrier 70 et Bourgeois 21. Le total de la gauche est donc de 170. Or, au second tour, avec une participation similaire (308 bulletins exprimés contre 303 la semaine d'avant), le démocrate populaire reste devant avec 163 voix contre 145. Le candidat de la droite a bénéficié probablement des voix d'abstentionnistes et radicales. La discipline républicaine n'a pas forcément fonctionné dans toutes les municipalités. Ainsi, à la Combe de Lancey, Bouchet arrive en tête au premier tour avec 56 voix contre 25 pour le P.D.P., 16 pour le socialiste et 1 pour le communiste. Alors qu'au second tour, c'est le candidat de droite qui devance le socialiste de 5 voix (53 contre 48).

## *2. Votes des campagnes et votes des villes : une différenciation ?*

Les zones rurales iséroises ont-elles rejeté le Front populaire ? Ont-elles, à l'inverse, voter plus à droite que les villes ? Pouvons-nous observer un clivage entre urbanité et ruralité dans le département ? Pour ce faire, nous avons analysé les résultats du premier tour, commune par commune en les classant selon un critère démographique selon le nombre d'électeurs inscrits (Voir annexe 29 « Partis ou nuances politiques arrivées en tête en fonction du nombre d'électeurs inscrits dans les communes iséroises »). Puis, nous avons observé quelle nuance arrive en tête dans chacune des municipalités. En regardant les données que nous avons obtenues, nous pouvons voir que sur les quatorze villes de plus de mille habitants de l'Isère, la S.F.I.O. est arrivée en tête dans une majorité des cas. Ainsi, le Parti de Blum est en tête à Grenoble, Vienne, Saint-Priest, etc. Un autre fait significatif est l'arrivée en tête du P.C.F. à Bourgoin et Jallieu, deux municipalités gouvernées par des radicaux anti-collectivistes. Ainsi, sur les villes de plus de mille habitants, les communistes font jeu égal avec le Parti d'Herriot et mieux que la droite, alors qu'ils ne parviennent en tête que dans cinq municipalités au total. En outre, les



grandes villes ont mis en tête des candidats avant tout de gauche, puisqu'une seule – la Tour-du-Pin – a donné une avance à la droite. Pour les communes de 500 à 1 000 habitants, nous pouvons faire les mêmes remarques que précédemment. Ces communes se situent dans les périphéries proches des grandes villes, comme Pont-de-Claix et Saint-Martin-d'Hères, ou sont des conquêtes socialistes comme Rives, Pont-de-Beauvoisin, Meyzieu etc. En outre, si l'on regarde la répartition géographique des treize autres, ce sont des centres urbains, soit chef-lieu d'un canton rural, soit avec une population de classes moyennes. Ce sont par exemple, La Côte-Saint-André, Saint-Jean-de-Bournay pour la première catégorie et Villard-de-Lans et La Tronche pour la seconde.

Ainsi, on observe dans les trois autres catégories que la droite arrive en tête beaucoup plus souvent. Elle dépasse la S.F.I.O pour les communes entre 101 et 250 électeurs, et fait presque jeu égal pour celles de 251 à 500. Ces données ne sont pas négligeables et montrent beaucoup plus de réticences de la part des campagnes à mettre le P.S. en tête ou les autres partis de gauche. Cependant, il faut nuancer la situation. Parmi ces communes qui mettent en tête le bloc anti-Front populaire, beaucoup sont situées sur la circonscription de Vienne II, c'est-à-dire, celle de Louis Buyat. L'électorat y est assez conservateur, mais surtout sa personnalité lui permet de faire des scores élevés. Ainsi, lors de sa défaite contre Claude Ollier en 1932, il était arrivé en tête au premier tour. En outre, la S.F.I.O. reste très implantée dans les communes rurales. Ceci est la conséquence de deux choses. Premièrement, le début de la conquête des campagnes par la F.S.I. Deuxièmement, une longue implantation des élus socialistes, appréciés pour leur serviabilité par les masses rurales, comme Joannès Ravanat ou Séraphin Buisset<sup>114</sup>. Par exemple, ce dernier arrive en tête à Izeron, Murinais et La Forteresse, des villages de campagne. De plus, cette dernière commune se situe dans le canton de Saint-Etienne de Saint-Geoires où la droite est forte<sup>115</sup>. Or, aux municipales, un groupe de socialistes minoritaires est élu au sein de la municipalité<sup>116</sup>, où cette fois-ci, le député S.F.I.O. sortant arrive en tête avec 37 voix contre 21 pour le radical, 21 pour la droite et 6 pour le communiste.

Enfin, si l'on compare le tableau du premier tour et celui du second, nous n'observons pas de nouvelles constatations. Au contraire, l'unité de candidature de la gauche permet au Front populaire d'arriver en tête dans autant de communes, sans la circonscription de Grenoble III. En outre, la droite accuse le déficit le plus important pour les municipalités de 100 à 250

---

<sup>114</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 506.

<sup>116</sup> *Droit du Peuple*, 11-12 mai 1936.

électeurs inscrits. Qui plus est, la plupart des communes où une majorité de droite se dessine au second tour, se trouvent à Vienne II où Louis Buyat remporte le ballottage. Ainsi, cette démonstration ne nous permet pas de déterminer un clivage entre un Front populaire urbain et une ruralité conservatrice et réticente. Dans d'autres territoires, on observe, au contraire, se dessiner ce clivage. Par exemple, dans son étude sur le Calvados, Jean Quellien démontre que le Front populaire est dans ce département est un phénomène avant tout urbain, et qu'on trouve une opposition fondamentale entre villes et campagnes. En Isère, les députés socialistes et radicaux du Front populaire sont élus tout autant par les villes que les campagnes<sup>117</sup>.

## ***B. Un scrutin clivant : les facteurs d'une victoire***

### *1. La discipline républicaine, facteur de victoires*

Le 3 mai 1936, les isérois envoient donc sept députés du Front populaire au Palais Bourbon. *La Dépêche dauphinoise* du 4 mai parle de « Grenoble en fête » après la victoire de Léon Martin sur Jean-Louis Chastanet : « La deuxième circonscription de Grenoble a pris sa revanche. Ni la débauche d'affiches, ni les papillons, ni les tracts, ni les bobards d'Espagne [...] n'ont pu avoir raison de cette magnifique volonté des travailleurs de la deuxième circonscription »<sup>118</sup>. Le néo-député fête sa victoire place Saint-André avec ses partenaires de coalition, François Campiglia et Léon Perrier. *Le Droit du Peuple* du 10 mai parle d'un triomphe du socialisme et du Front populaire tout en félicitant les deux radicaux élus aux côtés des cinq socialistes Justin Arnol, Léon Martin, Séraphin Buisset, Joannès Ravanat et Lucien Hussel : « Les succès des citoyens Ginet et Perrin consacrent un redressement politique dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin ». L'Isère envoie donc une majorité de députés Front populaire, ce qui contraste par exemple avec le Rhône, où la droite se maintient. En effet, ce sont deux communistes, quatre socialistes et trois radicaux qui font face à un républicain de gauche, deux fédérations républicaines, un U.R.D. et un indépendant<sup>119</sup>.

Cependant, nous avons vu que dans le département de l'Isère, la droite progresse en nombre de voix, mais qu'au final, elle perd un député, passant de deux à un seul, en la personne de Louis Buyat. Comment expliquer ce triomphe paradoxal d'une gauche qui remporte la presque totalité des sièges tout en perdant des voix au détriment de la droite ? L'élément d'explication est le même qu'au niveau français. Ce qui permet à la gauche d'être majoritaire dans le pays, c'est la discipline républicaine et de Rassemblement populaire et non une forte

---

<sup>117</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, op. cit, p. 329.

<sup>118</sup> *Travailleur alpin*, 9 mai 1936.

<sup>119</sup> R. MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres*, op. cit, p. 246.

poussée électorale<sup>120</sup>. Les gains totaux en nombre de voix sont très faibles par rapport à 1932 si l'on cumule les résultats des trois formations. Cependant, l'unité de candidature au second tour permet de cumuler un même nombre de voix sur un seul et même candidat là où les communistes se maintenaient précédemment. La même constatation peut être faite en Isère, où la gauche perd même des voix, mais gagne un siège. La victoire de Jean Ginet contre Antonin Brocard n'est due qu'au désistement du communiste François Durand et du socialiste Alfred Paget qui lui permette de dépasser le radical indépendant, en tête au premier tour : « M. Ginet a été élu très régulièrement grâce au respect stricte du pacte de Rassemblement populaire auquel il avait adhéré »<sup>121</sup>. De plus, si l'on observe circonscription par circonscription, arithmétiquement, socialistes comme radicaux ont besoin des voix des uns et des autres pour permettre à leurs candidats d'être élus. Par exemple, à Saint-Marcellin, Séraphin Buisset ne distance Marcel Baconnier que de trois cents voix et a besoin des voix de Victor Carrier et Maurice Bourgeois pour être sûr de l'emporter. Par ailleurs, ces victoires depuis 1914 n'ont été possible que par le désistement des candidats radicaux par deux fois (1914 et 1928), le socialiste arrive derrière la droite.

## 2. *Le cas de la Tour-du-Pin II : la victoire d'Albert Perrin*

Dans la deuxième circonscription de la Tour-du-Pin, les urnes livrent leur verdict le 3 mai 1936. Le député Albert Perrin est largement réélu par 5 973 contre le communiste Hector Boussey (2 523), le républicain de gauche François (1 950) et le modéré Douillet (1 928). Tout d'abord, on peut se demander : A qui le désistement du socialiste Léon Gendre et ses 2 216 voix a-t-il bénéficié ? Albert Perrin, comme Hector Boussey augmentent leur score. Pour le premier, il s'agit de plus de 2 000 voix, pour le second environs 500. Le contexte politique nous permet de dire que probablement les voix supplémentaires du communiste sont un report venant de Léon Gendre. Pour les plus de 1 500 restantes, nous pouvons légitimement douter qu'elles ne sont pas toutes aller sur la candidature radicale, mais une partie seulement. L'autre s'est sans doute réfugié dans l'abstention.

L'augmentation du nombre de suffrages d'Albert Perrin tient sans doute au report des voix modérées sur son nom. Plusieurs éléments permettent de faire cette hypothèse. Tout d'abord, le score important du communiste, adjoint au désistement socialiste laisse planer la menace d'une victoire d'Hector Boussey. Ainsi, face à cela, l'électorat modéré peut placer ses suffrages plus facilement sur la personne d'Albert Perrin, ancien radical indépendant, qui

---

<sup>120</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30, op. cit.*, p. 136.

<sup>121</sup> ADI. 8 M 50. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin non daté.

constitue un rempart. La perte de deux cents voix des deux candidats de la droite peut s'expliquer comme ceci. De plus, il est probable que le score du S.F.I.O. et du P.C.F. ait produit un électrochoc chez les abstentionnistes de tendance modérée ou anti-collectiviste. On observe que la participation est similaire au premier tour (56 électeurs de moins ne se sont pas déplacés). Or, si nous supposons qu'une partie des suffrages socialistes vont dans l'abstention, alors cela signifie que plus d'électeurs d'obédience modérée participent. Enfin, dernier élément, nous avons précédemment dit que *La République du sud-est* a explicitement appelé à voter pour Albert Perrin face à la menace d'Hector Boussey. Cette prise de position a sans doute dû amplifier la migration des voix modérées vers le radical et à faire voter les abstentionnistes. Ainsi, le député sortant bénéficie des voix socialistes et modérées.

En termes de géographie électorale, la victoire d'Albert Perrin tient aux deux cantons de Morestel et de Crémieux, où il cumule respectivement 58% et 70% des suffrages exprimés et où ses adversaires ne font guère mieux que 17%. A l'inverse, dans celui de Bourgoin, il n'arrive que troisième avec 25% des voix, derrière Hector Boussey (28%) et Louis Douillet (30%). En outre, à Bourgoin et dans sa périphérie immédiate, le communiste fait ses plus gros scores, avec 30% dans le chef-lieu, 42% à Jallieu et 36% à Ruy. Ce scrutin amplifie d'autant plus les relations délétères entre les socialistes et les communistes et les radicaux de la circonscription. La section du P.C.F. de Bourgoin publie l'article « Une leçon d'un scrutin » dans *Le Travailleur alpin* du 16 mai :

*A Bourgoin, à Jallieu, et dans tout le canton les travailleurs ont montré qu'ils n'acceptaient pas les évolutions trop faciles, ni la dictature à la manière du sénateur Belmont. Le fait que Perrin n'ait obtenu à Bourgoin que 300 voix sur 1400 électeurs prouve le mécontentement de la masse laborieuse. Il prouve aussi que la politique du conseiller général, sénateur-maire de Bourgoin Belmont a été condamnée et que ce dernier a été désavoué. En termes directes, ceci signifie que M. le maire Belmont ayant par son attitude et sa politique contrecarrée l'expression véritable du Front populaire, n'a plus la confiance de la population bergusienne. Auquel cas il n'est plus qualifié pour diriger la municipalité. M. Belmont il nous reste plus qu'à partir*

Il en est de même pour les socialistes bergusiens qui se défendent d'avoir désisté leur candidat dans *Le Droit du Peuple* du 16-17 mai. Ce retrait de candidature laisse tout de même de l'amertume, comme le montre la phrase d'un compte de rendu du congrès de circonscription à Bourgoin le 7 mars 1937 : « Fillet fait remarquer que lors des dernières élections, on avait pris l'engagement de ne pas désister pour Perrin et que malgré tout on l'a fait. De pareils incidents ne sauraient pas se reproduire »<sup>122</sup>.

---

<sup>122</sup> ADI. 37 J 39. Compte rendu du congrès de Bourgoin le 7 mars 1937.

### 3. *La revanche de Louis Buyat*

Parmi cette vague d'élus du Front populaire, un seul député fait exception, Louis Buyat qui retrouve son siège de la deuxième circonscription de Vienne. Sa victoire s'explique par sa personnalité et l'étiquette de son adversaire. Louis Buyat est une figure locale implantée solidement et il possède une grande expérience politique. Face à lui, son adversaire socialiste, Henri Martin-Barzun est l'exact opposé. Il est un candidat qui n'a pas d'implantation locale et qui est totalement hors sol puisqu'il est professeur à l'université de New-York. En outre, il n'est pas le premier choix pour la candidature socialiste, puisqu'il devait s'agir d'Yves Pagneux, conseiller général et maire de Beaurepaire. Mais, à cause de dissensions au sein de son conseil municipal, il n'a pu être candidat<sup>123</sup>. Ajoutons qu'Henri Martin-Barzun n'a aucune expérience politique, et n'a jamais été élu auparavant. Enfin, son étiquette S.F.I.O. limite sa réserve de voix pour le second tour.

Sur cette circonscription, les victoires et les défaites se jouent à quelques centaines de voix près. Louis Buyat est battu en 1932 par moins de 200 voix d'écart. Dès lors, la trajectoire politique de ce dernier lui permet d'élargir son électorat facilement pour récupérer les voix nécessaires, puisqu'il a débuté à gauche, au Parti radical, pour s'orienter plus à droite ensuite, vers les radicaux indépendants. Il peut donc emmagasiner des voix chez les abstentionnistes et au centre, ce qu'un socialiste peut faire plus difficilement. Ainsi, en 1928, le socialiste Revol est battu par 1 000 voix d'écart alors que lorsque c'est un radical qui est au second tour, comme Claude Ollier en 1932, la bataille est plus rude pour Buyat. Si la discipline républicaine semble fonctionner au deuxième tour, puisqu'Henri-Martin Barzun obtient un score similaire à celui de la gauche le 26 mai avec 7 511 voix, Louis Buyat le devance de 397 suffrages et est élu député. Le seul qui n'appartient pas au Front populaire en Isère.

### **C. *Après la victoire : des conséquences sur la vie politique iséroise***

#### *1. Siéger au Palais Bourbon*

Le député de Vienne II s'inscrit donc dans l'opposition au gouvernement de Front populaire que construit Léon Blum au mois de mai 1936. Ainsi, il rejoint le groupe de l'alliance des républicains et de gauche et des radicaux indépendants présidé par Léon Baréty, fort de 43 membres. Parmi eux, Louis Buyat côtoie des personnalités de centre-droit comme Pierre-Etienne Flandin et des membres de l'aile gauche de l'Alliance démocratique, plus proche des

---

<sup>123</sup> ADI. 8 M 50. Rapport du sous-préfet de Vienne, 17 février 1936.

radicaux que de la droite<sup>124</sup>. Les députés du Front populaire isérois se divisent en deux groupes. Jean Ginet et Albert Perrin rejoignent tous deux les rangs radicaux-socialistes. Ils figurent parmi les 115 membres du groupe dont la présidence est remportée par le Corse César Campinchi, favorable au Front populaire face à Georges Bonnet, plus réticent<sup>125</sup>. Quant aux cinq socialistes, ils rejoignent les rangs de la première force politique de la Chambre des députés avec 146 sièges. Parmi eux, Justin Arnol et Léon Martin font partis des 72 nouveaux députés et Hussel, Buisset et Ravanat des 74 anciens<sup>126</sup>.

## 2. *L'opinion iséroise face à la victoire du Front populaire*

La victoire de la gauche unie dans le Front populaire ne provoque pas en France comme en Isère, que des éclats de joie comme c'est le cas dans la presse de gauche régionale ou pour la victoire de Léon Martin place Saint-André. Jean-François Sirinelli parle d'un mouvement de peur sociale collective tel que la France n'en a pas connu depuis la Commune de 1871<sup>127</sup>. Elle est d'abord celle des dirigeants d'entreprise ou des épargnants qui craignent cette arrivée au pouvoir d'un gouvernement à direction socialiste pour la première fois de l'histoire de France et la mise en application du programme du Rassemblement populaire. Vingt jours après le second tour, le sous-préfet de Vienne écrit dans son rapport mensuel :

*Une certaine anxiété règne encore parmi certains industriels de notre région qui se demandent ce que va faire le prochain gouvernement sur le plan économique et financier. L'application du programme de Rassemblement populaire, en ce qui touche plus particulièrement la semaine de 40 heures, leur cause quelques inquiétude. Je suis informé que quelques industriels se préoccupant d'ores et déjà de la mise en vigueur de la semaine de 40 heures<sup>128</sup>.*

Un rapport de police de Grenoble mentionne l'inquiétude des fortunes et des petits épargnant qui se concrétisent par le retrait de leur argent des banques et caisses d'épargne<sup>129</sup>. Cependant, ce ne sont que des réactions spontanées qui ne durent pas. Dans son rapport au ministère de l'intérieur du 23 mai, le Préfet se veut rassurant :

*Les esprits tendus par la campagne électorale retrouvent une attitude d'expectative et suivent avec intérêt les entretiens de M. Léon Blum [...] Les retraits inaccoutumés des fonds déposés dans les caisses d'épargnes qui se sont manifestés après les élections se sont quelque peu ralentis<sup>130</sup>.*

---

<sup>124</sup> G. RICHARD, *Histoire des droites en France*, op. cit, p. 233.

<sup>125</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 448.

<sup>126</sup> Gilles MORIN, « Génération Front populaire ? Renouveau et caractéristiques du personnel socialiste au temps du Front populaire », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 91-106, p. 92-93.

<sup>127</sup> J.-F. SIRINELLI, *Histoire des droites en France 1. Politique*, op. cit, p. 317.

<sup>128</sup> ADI. 52 M 90, Rapport de sous-préfet de Vienne, 3 mai 1936.

<sup>129</sup> ADI. 52 M 90, Rapport de police de Grenoble, 23 mai 1936.

<sup>130</sup> ADI. 52 M 90, Rapport du préfet, 23 mai 1936.

Il semble qu'après cette intense campagne électorale, les esprits reprennent peu à peu leur état normal et attendent le dénouement de la situation. *Le Petit Dauphinois*, le grand quotidien régional, très rétif face au Front populaire ne rejette pas l'expérience que va mener Léon Blum et au contraire veut « juger à l'œuvre ». Dans l'éditorial du 5 mai 1936, la rédaction définit sa ligne de conduite du journal entre un soutien possible et des mises en garde :

*Si l'extrême-gauche n'oublie pas qu'elle n'a pas été élue sur sa doctrine, mais sur un programme considérablement édulcoré, un sang nouveau peut être infusé au régime [...] mais hardiesse ne signifie pas révolution [...] Nous voulons croire que c'est sans arrière-pensée que le Front populaire a inscrit en tête de son programme le maintien et la défense des libertés qui sont si chères à nos cœurs et si nécessaires à l'épanouissement du régime français. Nous voulons penser aussi que comme celle de 1792, la gauche d'aujourd'hui est animée de l'esprit patriotique qui barra à Valmy la route aux envahisseurs étrangers*<sup>131</sup>.

A l'inverse, toute une partie de l'opinion favorable au Front populaire se félicite de cette victoire, à l'image de Léon Perrier qui dans son discours inaugural de la session du Conseil général de mai 1936 célèbre la victoire et termine son allocution par : « Pain, paix, liberté »<sup>132</sup>.

### 3. Les conséquences du scrutin à Grenoble : « Démission ! A bas Bouvreuil et Cocat ! »

La séance conseil municipal de Grenoble du 29 mai 1936 ne se déroule pas dans les mêmes conditions que celle du Conseil général. La victoire de Léon Martin au second tour est analysée par les socialistes et les communistes comme un désaveu de la stratégie politique des élections municipales de 1935 et il pointe du doigt la majorité de Paul Cocat : « Après le scrutin du 3 mai, Les électeurs grenoblois exigent la démission de la municipalité Cocat : « une escroquerie des suffrages »<sup>133</sup>. Le nouveau député de Grenoble II signe même un article au titre éloquent : « La parole est à M. Cocat » dans *Le Droit du Peuple* du 9-10 mai 1936 où il critique le maire dont : « M. Bouvreuil adjoint délégué au conseil municipal, éminence grise du maire n'obtient qu'un nombre de voix infime ». Après cette campagne de presse, la séance du conseil municipal du 29 mai se déroule dans la tumulte. En effet, lorsque les conseillers municipaux de l'opposition entrent dans la salle, ils sont :

*Accueillis par une salve d'acclamations. Bien entendu, ils sont applaudis par les Grenoblois venus à la séance publique et non par le conseil municipal. Le public venu en foule crie : « Démission ! Démission ! » Quatre pancartes résumant les*

---

<sup>131</sup> Cité par J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936, op. cit.*, p. 138.

<sup>132</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 mai 1936.

<sup>133</sup> *Travailleur alpin*, 9 mai 1936.

*péripéties de la dernière campagne électorale et tirant les leçons du chiffre ridicule de voix obtenues par M. Bouvreuil dominant la foule*<sup>134</sup>.

Face à cela, le maire de Grenoble est obligé de suspendre la séance, et de faire évacuer les bancs du public par la police municipale, avant de rendre le conseil municipal à huit clos. Dans les jours qui suivent, chaque camp défend sa version dans la presse. *La République du sud-est* dénonce les « bandes mobilisés du Front populaire » qui « ont vainement tenté hier soir, d'empêcher la réunion du Conseil municipal de Grenoble et ont été expulsés par la police » Un scénario préparé par l'opposition socialiste selon le quotidien conservateur. A gauche, on parle de la défaite de la : « coalition radicalo-réactionnaire »<sup>135</sup> le 3 mai et *Le Travailleur alpin* revient avec un certain lyrisme sur cet incident :

*Vendredi soir, grand branle-bas à la séance publique du conseil municipal. Une représentation gratuite fut offerte à l'équipe Cocat-Pépy, sur ce que pouvait valoir la volonté populaire. La Municipalité Arc-en-ciel a senti les premiers effets de l'orage. Vivant sur ses lauriers de l'escroquerie politique de mai 1935, elle croyait dur comme fer que les électeurs grenoblois accepteraient avec résignation la vile besogne accomplies lors des élections dernières*<sup>136</sup>.

Pour conclure, ce chapitre sur les élections législatives. Nous avons noté un certain nombre de singularités et de similarités entre le scrutin dans le département et l'échelle nationale. En termes de singularité, les radicaux grenoblois maintiennent leurs réserves et s'affirment comme des adversaires du Front populaire. La candidature d'Auguste Bouvreuil est anti-collectiviste et cherche à mobiliser les voix du centre-droit. Les deux tours ne sont pas marqués par une poussée de la gauche. Au contraire, elle perd des voix sur les élections précédentes, surtout au second tour. A l'inverse, la droite se renforce et parvient à gagner des voix au second tour avec une circonscription en moins. Si cette dernière fait ses meilleurs scores dans les zones de campagne, nous n'observons pas un clivage net entre urbanité et ruralité. Dès lors, l'élection de sept députés partisans du Front populaire sur huit en Isère n'est possible que par la discipline et l'unité de candidature au second tour.

---

<sup>134</sup> *Dépêche dauphinoise*, 30 avril 1936.

<sup>135</sup> *Droit du Peuple*, 6-7 juin 1936.

<sup>136</sup> *Travailleur alpin*, 6 juin 1936.



## Chapitre 5 – Les grèves de juin-juillet 1936

Dans les semaines qui suivent la victoire de la gauche, des grèves éclatent un peu partout en France, suivant des modalités particulières : l'occupation des lieux de travail avec un caractère festif. Les ouvriers font la « grève sur le tas » et refusent d'évacuer les usines. Ils organisent alors la vie à l'intérieur, la surveillance du matériel, l'occupation du temps avec des bals et des jeux. D'abord restreintes à quelques lieux de crispations après le licenciement d'ouvriers, grévistes le 1<sup>er</sup> mai, le mouvement se généralise lors de plusieurs phases au mois de mai jusqu'à atteindre l'acmé au mois de juin. A ce moment, ce sont plusieurs centaines de milliers de grévistes qui occupent leurs usines. Mouvement d'ampleur qui ne se réduit pas à des événements parisiens, les grèves touchent le département de l'Isère. Dans ce chapitre, nous allons donc étudier le mouvement. Nous allons voir son déroulement, analyser ses singularités, ses acteurs, etc.

### I. Des grèves tardives mais massives : l'effervescence ouvrière de juin-juillet 1936

#### A. L'amorce du mouvement dans le département

##### 1. Le mouvement national dans la presse iséroise : des journaux facteurs d'un mimétisme gréviste ?

Le mouvement qui s'enclenche, après la victoire du Front populaire aux élections législatives, la presse régionale s'en fait écho. Ainsi, *La Dépêche dauphinoise* du 14 mai annonce que : « La grève de l'usine d'avions du Havre est terminée » dans un article de quatre lignes, en bas à gauche, de la deuxième page. Or, il s'agit de l'amorce du grand mouvement de grève que va connaître la France lors du printemps et de l'été 1936. En effet, cette usine est la toute première où se déclenche une grève avec occupation le 11 mai, après le licenciement d'ouvriers, grévistes le 1<sup>er</sup> mai<sup>1</sup>. Elle fait partie des trois centres de grèves avec occupation, avec les usines de Latécoère à Toulouse le 13 mai et Bloch à Courbevoie le 14<sup>2</sup>. La France entre dans le premier des « trois temps de la grève » définis par Antoine Prost<sup>3</sup>, qui s'étend tout le long du mois de mai. Il s'agit de grèves restreintes à l'aéronautique, avec occupation et cahiers de

---

<sup>1</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 111.

<sup>2</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 141.

<sup>3</sup> Antoine PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », in REMOND René et RENOUVIN Pierre (dir.), *Léon Blum chef de gouvernement*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 69-108, p. 70.

revendications, après des sanctions prises par le patronat contre des grévistes du 1<sup>er</sup> mai. En Isère, il n'y a aucune effervescence. Un meeting des travailleurs du bâtiment réunis 250 personnes le 20 mai, où l'ordre du jour comporte la rédaction d'un cahier de revendication<sup>4</sup>. Dans les rangs ouvriers, on reste dans l'expectative :

*Les militants ouvriers attendent du Gouvernement la réalisation de leurs revendications, mais la masse ouvrière fonde de tels espoirs de réalisation immédiate qu'il est à redouter des excès de mécontentement si les améliorations attendues ne viennent pas immédiatement. Il serait prudent semble-t-il, que les dirigeants du mouvement syndical et la presse qui s'y intéresse recommande un peu de patience<sup>5</sup>.*

Cependant, ces quelques lignes du commissaire de police soulignent une certaine impatience.

Le deuxième temps de la grève retient beaucoup plus l'attention de la presse iséroise par sa massivité<sup>6</sup>. Il s'agit de l'extension des grèves à la métallurgie, notamment en région parisienne, avant l'extension à d'autres régions françaises dans les jours qui suivent. *La Dépêche dauphinoise* et *La République du sud-est* rendent compte de ce développement à partir de la fin mai. Si la première adopte un ton assez neutre dans ses titres comme le 4 juin : « A travers toute la France des mouvements de grève se déclenchent identiques à ceux de la région parisienne », le quotidien conservateur se veut plus alarmant et voit dans celui-ci le début de la « soviétisation » de la France. Il titre le 30 mai « La grève révolutionnaire dans la région parisienne. Plus de 80 000 ouvriers avaient cessé le travail hier ». Puis, le 2 juin : « Les soviets partout ! Les grèves révolutionnaires ont pris une extension considérable. Dans la région parisienne de nombreuses usines sont occupées ». Et, le 6 juin : « La vague révolutionnaire. Le mouvement de grève s'est encore développé dans la région parisienne ». Cette réaction de la part de ce journal est loin d'être surprenante. Cependant, le fait de traiter de ces événements permet non seulement d'informer les lecteurs de l'actualité française, mais aussi d'inspirer leurs revendications et ainsi provoquer un mimétisme gréviste. C'est ce à quoi appelle François Campiglia dans son article « A Paris ça bouge ! » du *Travailleur alpin* du 6 juin :

*Tous les ouvriers des différentes corporations subissant dans la région la dictature insolente du patronat sauront tirer les enseignements utiles des victoires remportées par les camarades de la région parisienne pour s'assurer aussi le changement qu'ils désirent.*

Ainsi, il est probable que *La République du sud-est* qui redoute l'extension du mouvement comme l'ensemble des journaux régionaux soient l'un des acteurs dans la naissance de l'effervescence ouvrière en Isère.

---

<sup>4</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 22 mai 1936.

<sup>5</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 23 mai 1936.

<sup>6</sup> A. PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », art. cit, p. 70.

## 2. *Le début de l'agitation après les Accords Matignon*

Dans les premiers jours de juin, la rédaction de cahiers de revendications est engagée dans les Bourses au travail de Vienne et Grenoble. *La Dépêche dauphinoise* nous dit que : « Le mouvement de revendication de la classe ouvrière ne pouvait laisser insensibles les syndicats de Grenoble »<sup>7</sup> et annonce que la métallurgie est en train de rédiger leurs propositions, avant qu'elles ne soient adressées, par exemple, aux directions de Merlin-Gerin et Neyret-Beylier. Dans le nord du département, ce sont les ouvriers du textile qui œuvrent à la rédaction des cahiers de revendication à partir du 8 juin. Ils demandent alors une révélation du point d'indice des salaires de 20 points, les 40 heures sans diminution de salaire, les contrats collectifs, les congés payés et la suppression des heures supplémentaires<sup>8</sup>. Ces revendications formulées par le textile se retrouvent en partie dans les Accords Matignon signés entre le patronat, le Gouvernement et la C.G.T. dans les locaux de la Présidence du conseil dans la nuit du 7-8 juin 1936. Ceux-ci prévoient une augmentation des salaires de 7 à 15%, l'instauration des conventions collectives, la reconnaissance du droit syndical et l'élection de délégués du personnel<sup>9</sup>. *La Dépêche dauphinoise* titre le 8 juin : « Sous l'énergique impulsion de Léon Blum un accord général a mis fin à toutes les grèves ».

Lors de son assemblée générale régulière le 6 juin, l'Association des producteurs des Alpes françaises (A.P.A.F.) a déjà demandé :

*à ses adhérents d'examiner dans le plus large esprit de conciliation les revendications qui pourront leur être présentées par leur personnel, mais à condition que dans cette présentation, la légalité soit respectée, comme l'a indiqué le gouvernement lui-même dans ses communications officielles*<sup>10</sup>

Mais, la signature des Accords Matignon, avec les mesures qu'ils contiennent, entraînent la convocation d'une assemblée générale extraordinaire le 8 juin à Grenoble. Son communiqué est publié dans *La République du sud-est* le lendemain sous le titre « L'A.P.A.F. approuve l'accord signé entre le Gouvernement et les organisations patronales et ouvrières » :

*Dans le but de haute conciliation sociale, a décidé : de donner son adhésion aux principes contenus dans les dispositions de l'accord dont il s'agit « sous réserve en ce qui concerne les salaires du engagement résultant de contrats collectifs actuellement en vigueur »*

En outre, elle adresse une note à tous ses adhérents : un modèle-type d'acceptation des Accords de Matignon à afficher dans l'entreprise :

---

<sup>7</sup> *Dépêche dauphinoise*, 5 juin 1936.

<sup>8</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit., p. 28.

<sup>9</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 143.

<sup>10</sup> *République du sud-est*, 10 juin 1936.

*La direction porte à la connaissance des ouvriers de l'usine que la société ..... a décidé de se conformer aux principes des accords intervenus entre les délégations patronales, ouvrières et le gouvernement à Paris, le 7 juin. En conséquence, les augmentations de salaire qui en résulteront prendront date de toutes façons à partir du 7 juin<sup>11</sup>.*

L'acceptation des Accords Matignon révèle un patronat résigné aux concessions, face à une généralisation du mouvement qui n'a pas encore atteint les Alpes françaises. En les faisant et en agissant rapidement par la diffusion d'une note-modèle, il entend circonscrire le mouvement avant qu'il ne prenne naissance et ainsi éviter les grèves avec occupations d'usines. Car, comme le relève Jean Vigreux : « L'accord sert aussi de levier aux grévistes en province au début de l'été pour obtenir du patronat local la signature des mêmes droits »<sup>12</sup>. C'est ce qui se produit au mois de juin en Isère. Si Lucienne Gosse dans la biographie de René Gosse parle de « grèves symboliques »<sup>13</sup> de solidarité au mouvement national, Patrice Terrone, dans son travail sur la S.F.I.O. iséroise, met avant la thèse de Jean Vigreux en parlant de l'attente des Accords Matignon, et donc d'une sécurité pour entamer leur action revendicative<sup>14</sup>. Il semble que la seconde position soit plus proche de la réalité, puisque le mouvement gréviste qui s'engage dans les jours suivants, s'inscrit dans des revendications pour obtenir les mêmes concessions. Car, si le 9 juin, Yves Farge met en avant le calme de l'Isère :

*Soulignons enfin que si sur bien des points du territoire des mouvements de grève spontanées et non préparées ont paru surprendre les organisations syndicales, il n'en a pas été de même à Grenoble et dans notre département*

Dès le lendemain, le premier débrayage a lieu.

### *3. Merlin-Gerin débraye le 10 juin : la première grève avec occupation du département de l'Isère*

La toute première grève avec a lieu aux usines Merlin-Gerin de l'agglomération grenobloise<sup>15</sup>. Le mercredi 10 juin à 15h, les délégués sont élus par les ouvriers pour entamer les négociations avec la direction sur le cahier de revendications. Si toutes sont acceptées, un seul, un point achoppement persiste : le salaire minimal, inexistant, car le travail n'étant qu'à la pièce. A 18h, à l'unanimité la grève sur le tas est décidée : « Ils demeurent donc dans l'usine organisant avec promptitude des piquets de surveillance, des rondes qui toute la nuit veillèrent sur le bon ordre des ateliers ». Ils sont ravitaillés par leurs familles prévenues par les ouvrières

---

<sup>11</sup> Cette note est publiée dans *La République du sud-est* et *La Dépêche dauphinoise* du 11 juin 1936.

<sup>12</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 113.

<sup>13</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit, p. 257-258.

<sup>14</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit, p. 58.

<sup>15</sup> Le déroulé des faits suivants est celui publié par *La Dépêche dauphinoise* du 11 juin 1936.

de Merlin-Gerin, seuls les hommes étant restés<sup>16</sup>. Cela concerne les 350 ouvriers des ateliers rue Monestier de Clermont, les 30 des locaux du Chemin des Buttes et les 80 des ateliers de Fontaine. Pendant ce temps, les négociations continuent entre la direction de l'entreprise et les délégués ouvriers. Georges Sandra arrive sur les lieux vers 20h et prend part aux discussions. Puis, le Préfet Susini souhaitant un règlement rapide du conflit fait chercher Paul-Louis Merlin au début de la nuit pour qu'elles continuent. Celles-ci se déroulent toute la soirée, et finissent par être reportées au lendemain, à 2h du matin. Le lendemain, les journaux diffusent la nouvelle de cette première occupation : « Le « débrayage » aux usines Merlin-Gerin » pour *La Dépêche dauphinoise* ou « Grenoble n'aura pas échappé au mouvement gréviste qui se développe dans la France entière » pour *La République du sud-est*.

Cependant, la journée du 11 juin marque la fin du conflit. Un accord est trouvé entre la délégation ouvrière et la direction à 18h, avant qu'il soit signé à 1h30 dans le cabinet du Préfet, après quelques turpitudes concernant les dessinateurs industriels<sup>17</sup>. *La Dépêche dauphinoise* et *La République du sud-est* du 12 juin publient intégralement l'accord signé dans la nuit : Aucune sanction pour fait de grève, préavis de congés-payés en fonction du temps passé dans l'entreprise, suppression des amendes, casse-croûte toléré dans l'atelier, base minimale de salaire établie par catégories, paiement des heures de grève, suppression de la retenue de 10%, augmentation des salaires de 12% en moyenne, bus pour le transport des ouvriers quatre fois par jours. Le travail reprend le 12 juin à 9h. En outre, le travail à la pièce est supprimé pour le service d'entretien et d'outillage avec un salaire minimum de 6.5 francs de l'heure<sup>18</sup>.

Dès lors, une question se pose : Pourquoi les ouvriers de Merlin-Gerin sont-ils les premiers à débrayer dans la région ? Il semble que cette grève s'inscrive dans la triple temporalité développée par Antoine Prost<sup>19</sup>, prédominante chez tous les historiens<sup>20</sup>. Tout d'abord, sur le temps court, la victoire du Front populaire entraîne l'impatience d'application du programme et l'espérance des ouvriers. Ensuite, sur le temps médian, il faut prendre en compte la crise de 1929 et les difficultés qu'elle génère sur le monde ouvrier. L'entreprise Merlin-Gerin n'en est pas épargnée. A partir de 1930, on voit que son chiffre d'affaire jusqu'à là ascendant enclenche une chute jusqu'en 1934 de 13.5 millions de francs par an à un plus peu

---

<sup>16</sup> *République du sud-est*, 11 juin 1936.

<sup>17</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 juin 1936.

<sup>18</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 juin 1936.

<sup>19</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>20</sup> Thierry HOHL, « Du réformisme aux blumistes : socialistes au temps du Front populaire », in VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Editions sociales., Paris, 2006, p. 43-52, p. 47.

plus de 11 millions<sup>21</sup>. Ainsi, il est probable que la retenue de 10% sur les salaires supprimée par l'accord en constitue une réponse afin de baisser les coûts de fonctionnement. En outre, lors d'une réunion dans un café début janvier 1935, on apprend que la gratification de fin d'année a été supprimée après une démarche ouvrière visant à supprimer les heures supplémentaires. Enfin, sur le temps long de l'entre-deux-guerres, la taylorisation des méthodes de production entre tout autant en compte. L'entreprise Merlin-Gerin apparaît comme le secteur isérois où la rationalisation du travail est la plus poussée. Le travail s'y fait à la pièce, donc c'est un salaire au rendement. De plus, cette jeune industrie grenobloise pousse au plus loin les méthodes scientifiques d'organisation du travail. Ainsi, en avril 1932, l'usine applique la « méthode Bedaux » du franco-américain Charles Bedaux. Celle-ci suivant la tradition du *scientific management* de Frederick Taylor compte parmi les plus appliquées<sup>22</sup>. Elle permet à l'entreprise de réduire son personnel de 30% et d'obtenir de meilleurs rendements. Ainsi, la prise en compte de ces trois éléments permet d'expliquer le débrayage pionnier des usines Merlin-Gerin.

## **B. Les temps des grèves**

### *1. Un mouvement qui fait tache d'huile : l'expansion des zones urbanisées vers les industries moyennes et rurales*

La grève avec occupation d'usine chez Merlin-Gerin enclenche un mouvement plus massif dans le département de l'Isère, au moment où la France entre dans la troisième période de la vague<sup>23</sup>. Il s'agit de l'acmé du mouvement avec 12 142 grèves d'entreprises, dont 8 941 occupées et deux millions de grévistes selon le ministère du Travail<sup>24</sup>. La couverture médiatique de la grève de Merlin-Gerin, associée à la publication de l'accord dans son intégralité n'a pu qu'encourager les revendications ouvrières et donc l'action afin d'obtenir les mêmes acquis<sup>25</sup>. En Isère, cette période n'est que la naissance du mouvement à deux points distincts : les agglomérations de Grenoble et de Vienne<sup>26</sup>. Le sous-préfet de Vienne explique dans son rapport mensuel que le mouvement débute seulement après les Accords Matignon :

*Soudain, le mouvement gréviste atteint notre arrondissement et toucha toutes les usines de textile, celles des produits chimiques, les fabriques de chaussures,*

---

<sup>21</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, op. cit., p. 98.

<sup>22</sup> Yves LEVANT et Olivier DE LA VILLARMOIS, « Charles Eugène Bedaux », in *Les grands auteurs en contrôle de gestion*, Caen, EMS Editions, 2021, vol.2e édition, p. 155-172.

<sup>23</sup> A. PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », art. cit., p. 70.

<sup>24</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 113.

<sup>25</sup> Même *La République du sud-est* a publié l'accord. Par la suite, elle en publie une grande partie.

<sup>26</sup> Pour cette partie, voir annexe 30 « Chronologie des grèves en Isère ».

*certaines usines métallurgiques, et enfin le bâtiment. Les ateliers de ces établissements et les chantiers furent occupés*<sup>27</sup>.

Si l'on regarde la liste des industries citées, ainsi que celles des deux agglomérations, on remarque des caractéristiques communes. Tout d'abord, ce sont des industries concentrées dans la proximité des deux grandes villes du département. Si le sous-préfet parle de l'arrondissement, les usines des secteurs textile, chimie, chaussures et métallurgie se situent aux abords de Vienne. Seules les usines Rhône-Poulenc de Péage-de-Roussillon en sont éloignées. Cependant, une seconde caractéristique est l'importance des industries touchées par la première vague de grève iséroise. Ce sont de grandes entreprises qui réunissent une masse importante d'ouvriers, par exemple, F.I.T. à Grenoble en groupe 400 sur ses différents sites grenoblois. Troisième caractéristique, le débrayage suit les trois temps (court, médian, long) de la grève entre victoire électorale, crise économique et taylorisation. En outre, les impacts de la crise de 1929 sont particulièrement importants dans le textile viennois, où le chômage partiel n'a cessé de croître au cours des années 1930 et de précipiter une baisse importante du revenu ouvrier<sup>28</sup>. Ainsi, au cours de la période du 10 au 17 juin, les grèves se concentrent dans ces deux agglomérations.

Puis, à partir de la mi-juin et jusqu'aux environs du 25-26, les grèves s'étendent aux centres industriels secondaires, comme le souligne *La République du sud-est* :

*A Grenoble, il ne reste plus que des conflits secondaires. Par contre, à travers tout le département, on note une recrudescence des grèves : à Voiron et Moirans, les papeteries sont gagnées par le mouvement*<sup>29</sup>

Ainsi, les premiers débrayages ont lieu le 16-17 juin à Tullins, le 17-18 à Voiron et Brignoud, le 19-20 à Domène, Pont-de-Chéruy, Saint-Marcellin, Saint-Laurent-du-Pont et les 23-26 juin à Pontcharra et Pont-de-Beauvoisin. L'amplitude maximale est atteinte aux environs du 20 juin en nombre de conflits et de grévistes. Ainsi, *La République du sud-est* s'exclame :

*On apprenait en effet que toute la corporation du bâtiment se mettait en grève. Voilà 4 000 grévistes nouveaux ! S'ajoutant à ceux de Valisère, de la mégisserie et de la teinturerie, cela fait à Grenoble au moins 8 000 grévistes. C'est hélas ! Beaucoup trop !*<sup>30</sup>.

Il peut s'agir d'ouvriers de mêmes entreprises qui se joignent au mouvement enclenché par l'un des sites. Par exemple, à Tullins, l'usine Valisère est lock-outée le 16 juin après que la grève se soit déclarée à Grenoble le 15. Cela peut être les entreprises d'un même secteur de l'économie. Ainsi, les ouvriers de la cimenterie de la Porte-de-France à Grenoble entrent en grève le 19 juin

---

<sup>27</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juin 1936.

<sup>28</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>29</sup> *République du sud-est*, 27 juin 1936.

<sup>30</sup> *République du sud-est*, 18 juin 1936.

avant d'être rejoints le lendemain par ceux des cimenteries Vicat, de l'entreprise située au Genevrey-de-Vif et de Saint-Laurent-du-Pont. De plus, cela peut aussi être les salariés d'une entreprise qui rejoignent le mouvement par mimétisme<sup>31</sup>, comme la Manufacture des poils à Saint-Marcellin le 19 juin. Enfin, cela peut aussi venir d'un tiers, comme une réunion des organisations du Front populaire à Entre-deux-Guiers le 16 juin pour expliquer les Accords Matignon, avant le débrayage des papeteries le 26 juin<sup>32</sup>. En outre, comme le montre cette citation du journal conservateur, les conflits ne faiblissent ni dans l'agglomération grenobloise, ni dans l'agglomération viennoise. Dans cette dernière, par exemple, 2 000 ouvriers sont toujours en grève fin juin dans la chaussure et le bâtiment<sup>33</sup> sur les 5 000 totaux du 12 juin<sup>34</sup>.

Enfin, une troisième vague se distingue en Isère. Celle-ci se caractérise par une extension du mouvement gréviste aux zones industrielles périphériques, c'est-à-dire, où les usines sont peu nombreuses et la masse ouvrière moins importante, à proximité ou dans des zones rurales. Par exemple, les employés de l'usine Micoud à Saint-Vérand dans le canton de Saint-Marcellin entrent en grève le 4 juillet, ou ceux de l'usine Paul Basillat à Cognin-les-Gorges dans le canton de Vinay le 8 juillet<sup>35</sup>. Si le mouvement s'étend, il ne faiblit pas pour autant dans les autres zones. En effet, les grèves persistent à Vienne et Grenoble, comme celle des garçons-coiffeurs enclenchée le 1<sup>er</sup> juillet à Grenoble, que rejoignent ceux de Vienne le 11 avant que les accords soient signés les 15 et 17 juillet. A Saint-Marcellin, les grèves atteignent leur acmé au début du mois de juillet<sup>36</sup>. Le mouvement ne commence à faiblir qu'à la mi-juillet, pour s'apaiser à la fin du mois d'août, comme le dit le Préfet : « la première phase du mouvement revendicatif ouvrier est pour ainsi dire terminée »<sup>37</sup>.

## 2. La durée : une question syndicale

A présent, il nous faut maintenant nous concentrer sur la durée des grèves, car nous remarquons des différences importantes. En effet, le premier temps des grèves en Isère entre le 10 et 17 juin, les grèves sont très courtes, et ne durent que d'un à deux jours, si ce n'est parfois que quelques heures comme chez Bouchayer et Viallet à Grenoble. Yves Farge, le reporter de la *Dépêche dauphinoise* donne dans le numéro du 15 juin une explication sur cette brièveté :

---

<sup>31</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, op. cit, p. 83.

<sup>32</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, N°6, 2006, p. 7.

<sup>33</sup> *République du sud-est*, 27 juin 1936.

<sup>34</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit, p. 29.

<sup>35</sup> *République du sud-est*, 17 juillet 1936.

<sup>36</sup> *Dépêche dauphinoise*, 2 juillet 1936.

<sup>37</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet de l'Isère, 24 août 1936.



*Lorsque le syndicat était déjà constitué et vivait, il était facile de conseiller l'attente ; lorsqu'il prenait son essor au sein d'une corporation inorganisée, on avait de la peine à la canaliser car les rouages syndicaux ne fonctionnaient pas encore<sup>38</sup>.*

Anne Dalmasso et Claude Luzy dans leur article sur les grèves de 1936 en Isère font le même constat, et corrélient brièveté des conflits avec la présence d'un syndicat et le taux de syndicalisation<sup>39</sup>. Sylvie Meinier dans son étude sur les syndicats ouvriers grenobloise en arrive aux mêmes conclusions<sup>40</sup>. En comparant les exemples de Merlin-Gerin et Neyret-Beylier avec ceux de la Viscose et de Valsière, nous ne pouvons qu'en faire de même et rejoindre cette analyse. Ainsi, le conflit des deux premières entreprises du secteur de la métallurgie se règle en deux jours. A Grenoble, le syndicat des métaux dirigé par Robert Lyaudet est assez puissant, il concentre 597 adhérents, soit l'un des plus importants avec celui des fonctionnaires<sup>41</sup>. A l'inverse, dans les deux autres industries textiles, les syndicats sont des créations récentes. La section de Valsière s'organise le 11 juin<sup>42</sup> mais aucun syndicat du textile grenobloise n'existe au sein de l'Union locale<sup>43</sup>. Seule une cellule communiste existe à la Viscose<sup>44</sup>. De plus, les grèves y sont plus longues, elles durent 6 jours dans les deux cas et sont émaillées de négociations longues et laborieuses où les pourparlers sont rompus à plusieurs reprises<sup>45</sup>. Yves Farge donne une analyse qui rejoint cette thèse, dans *La Dépêche dauphinoise* du 14 juin :

*Dans bien des cas ce qui a provoqué une cessation du travail, ce furent avant tout les difficultés matérielles rencontrées pour l'élaboration des accords<sup>46</sup>.*

Les difficultés matérielles peuvent être l'absence d'un syndicat à même de collaborer avec la direction.

Cette thèse est applicable à l'ensemble du département lors des deux autres phases des grèves, où parfois les conflits ne durent que quelques heures, comme pour les photographes grenoblois le 11 juillet où il ne dure que de 2 heures, mais certains se prolongent parfois sur plusieurs semaines. Pierre Barral dit dans sa thèse sur le département que la grève la plus longue a été la Viscose avec ses 6 jours d'occupation de l'usine<sup>47</sup>. Or, on trouve des conflits bien plus

---

<sup>38</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 73.

<sup>39</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 3.

<sup>40</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 81.

<sup>41</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 8 février 1936.

<sup>42</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 juin 1936.

<sup>43</sup> *Ibid.* Le syndicat qui s'en rapproche le plus est celui des ouvriers tailleurs et couturières et ses 30 adhérents...

<sup>44</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936, op. cit.*, p. 18.

<sup>45</sup> Voir les numéros de *La Dépêche dauphinoise* du 16 au 22 pour la situation de Valsière, du 19 au 25 pour La Viscose.

<sup>46</sup> Cité par S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 69.

<sup>47</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique, op. cit.*, p. 224.

longs. C'est le cas notamment dans les centres industriels secondaires où les syndicats sont plus absents que dans les trois centres importants de Voiron, Grenoble et Vienne. Ainsi, les ouvriers de la cimenterie occupent leurs usines de Grenoble, Saint-Egrève, Sassenage, Voreppe, Saint-Laurent-du-Pont, Genevrey-de-Vif du 20 juin au 2 juillet, où un accord est trouvé entre les délégués de la profession et la délégation patronale. Après le lock-out des patrons, les dépendances des usines Richard et Charrel du Grand-Lemps sont occupées par les ouvriers pendant plus d'un mois, du 20 juin au 22 juillet pour la première, du 20 juin au 25 juillet pour la seconde. Si l'on regarde de manière globale, les grèves de la troisième phase fin juin-juillet 1936 sont plus longues que celles de début juin.

### ***C. Grève avec occupation : un moyen d'occuper l'espace public***

#### *1. Le respect de la propriété privée et une occupation non-révolutionnaire*

Dans toute la France, cette vague de grèves du printemps 1936 marque les esprits autant par son intensité que par sa modalité : l'occupation des locaux des entreprises par les ouvriers. Celle-ci est aussi appelée « la grève sur le tas » car les employés la déclenchent alors qu'ils sont dans l'enceinte de l'usine et refusent d'en sortir. Cependant, ce n'est pas une méthode nouvelle. Déjà en 1855, les ouvriers-tailleurs de Paris pratiquaient la « grève des bras croisés » et refusaient le travail dans l'atelier<sup>48</sup>. De plus, dans les décennies 1920-1930, elle se banalise en Europe, comme en Italie lors du *Biennio rosso*<sup>49</sup>. C'est donc une redécouverte de cette modalité d'action en France, comme on le voit dans l'article de François Campiglia :

*Dans Paris et la région parisienne, ça bouge. Bien plus, il y a de l'effervescence, on agit. Les métallos, rompant avec la tradition de la grève extérieure, ont changé de tactique. C'est l'arrêt de travail avec la garde auprès des machines [...] Il faut savoir saisir son terrain pour vaincre. C'est ce qu'on fait les métallos parisiens et ils ont eu raison*<sup>50</sup>

*La Dépêche dauphinoise* du 29 juin qui s'étonne encore du « caractère de nouveauté des grèves sur le tas ». Ce qui marque les esprits en revanche, c'est la mise en pratique massive. Dès la naissance du mouvement chez Merlin-Gerin les ouvriers occupent les locaux de l'usine à 18h le 10 juin, avant de les évacuer à 00h30 le 12<sup>51</sup>. D'après l'étude de la presse régionale, nous pouvons dire que l'occupation du lieu de travail est généralisée. Cela prend des formes différentes selon le secteur d'activité. Lorsqu'il s'agit d'une usine, alors les ouvriers restent en son sein :

---

<sup>48</sup> S. SIROT, « La vague de grève du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », art. cit, p. 60.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> *Travailleur alpin, 6 juin 1936.*

<sup>51</sup> *Dépêche dauphinoise, 13 juin 1936.*

*Les quartiers des Portes-de-Lyon avec ses usines en grève offrent un spectacle de désolation qu'accroît encore le spectacle du drapeau rouge qui flotte au fait des principales usines. A l'intérieur des établissements, on continue la grève des bras croisés en jouant aux cartes ou en dansant au son de l'accordéon ou du phonographe*<sup>52</sup>

Le commissaire de police de Voiron dans son rapport mensuel de juillet parle de : « nombreuses occupations d'usines »<sup>53</sup>. Si le lieu de travail est un chantier, comme dans le bâtiment, alors on l'occupe à Grenoble, Vienne ou Saint-Marcellin. Enfin, même les chômeurs sans emploi ni lieu de travail s'insèrent dans le mouvement. A Grenoble, ils occupent le fond de chômage de la municipalité le 27 juin, puis le 23-24 juillet pour obtenir la réintégration de vieux travailleurs, l'exonération des régies municipales et la promesse d'une demande de crédit pour le réajustement de l'allocation<sup>54</sup>.

Comme le soulève Frédéric Monier, les historiens français, jusque dans les années 1970, sont restés axés sur une seule question : La France de juin 1936 traversait-elle une crise révolutionnaire ?<sup>55</sup>. Une partie de l'historiographie a vu dans ces occupations d'usines une signification révolutionnaire par la remise en cause de la propriété privée<sup>56</sup>. Or, il s'agit d'historiens avec une forte teinte militante comme Jacques Danos et Marcel Gibelin avec leur ouvrage *Juin 36*<sup>57</sup>, Daniel Guérin et *Front populaire : révolution manquée*<sup>58</sup> ou encore Jacques Kergoat<sup>59</sup>. De plus, leur thèse est fondée sur des exemples restreints, surinterprétés et avec une analyse restée rivée sur le temps court<sup>60</sup>. Depuis, l'historiographie s'est renouvelée avec de nouveaux travaux, comme ceux d'Antoine Prost sur les grèves du printemps 1936, et il est désormais admis que ces grèves n'ont aucune visée révolutionnaire. Notre étude des grèves en Isère lors des mois de juin-juillet ne peut que renforcer cette dernière conception, puisque les arguments développés par Antoine Prost rejoignent la situation dans le département.

Tout d'abord, il n'y a aucune volonté de la part des ouvriers d'abolir le patronat, il s'agit d'une « parenthèse » et non du début d'une révolution. Il n'y a pas d'attitude violente à l'égard du patron, et lorsque l'accord est signé, les locaux sont évacués<sup>61</sup>. L'exemple de Merlin-Gerin est éloquent. Ensuite, les revendications sont limitées au cadre de l'entreprise, et non à

---

<sup>52</sup> *République du sud-est, 13 juin 1936*. L'article concerne les grèves de la région viennoise.

<sup>53</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 juillet 1936.

<sup>54</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 14.

<sup>55</sup> MONIER FREDERIC, *Le Front populaire*, op. cit, p. 45-46.

<sup>56</sup> S. SIROT, « La vague de grève du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », art. cit, p. 58.

<sup>57</sup> Danos JACQUES et Gibelin MARCEL, *Juin 36*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1952.

<sup>58</sup> Daniel GUERIN, *Front populaire révolution manquée: témoignage militant*, Paris, F. Maspero, 1976.

<sup>59</sup> Kergoat JACQUES, *La France du Front populaire*, Paris, la Découverte, 2006.

<sup>60</sup> S. SIROT, « La vague de grève du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », art. cit, p. 60.

<sup>61</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

l'ensemble de la société<sup>62</sup>. La publication des revendications ouvrières dans *La Dépêche dauphinoise* corrobore cela. En outre, le matériel est entretenu avec soin par une « responsabilité ouvrière qui refuse tout sabotage »<sup>63</sup>. Dans toutes les usines et entreprises occupées dans le département, les ouvriers veillent au « bon ordre »<sup>64</sup>. Ce terme apparaît à de nombreuses reprises dans la presse pour décrire les mesures drastiques prises par les ouvriers afin d'éviter la détérioration des machines et des matériaux. Chez F.I.T., les ouvriers assurent des « opérations de nettoyage » et lorsque des :

*Camions se présentèrent devant les grilles de l'usine avec un chargement de 16 tonnes de caoutchouc. Pour ne pas mettre en péril la matière première, les ouvriers s'employèrent aussitôt à la décharger*<sup>65</sup>.

A la Viscose, où le travail se fait avec des acides : « certaines machines risquant d'être détériorés en cas d'arrêt, les ouvriers ont décidé d'en assurer le fonctionnement »<sup>66</sup>. Aux papeteries de Brignoud, bien que l'usine ait débrayé le 19 juin : « la section de la Clanamaide a fonctionné jusqu'au mardi 23 pour liquider la fabrication en cours et supprimer tout risque d'accident »<sup>67</sup>. De plus, l'occupation permet de suspendre totalement la production ce qui en fait une tactique efficace<sup>68</sup>. Léon Jouhaux en parle lors de sa visite à Vienne fin septembre 1936. Il s'agit : « empêcher les « jaunes » de travailler, mais il n'a jamais été dans l'intention des grévistes de soviétiser ou d'exproprier »<sup>69</sup> Enfin, comme le dit Antoine Prost : « L'occupation est l'équivalent, pour le conflit social, de la manifestation pour le débat politique »<sup>70</sup>. Tout comme la manifestation est une affirmation symbolique plus forte que les revendications politiques, l'occupation en est de même pour les revendications ouvrières. Ainsi, les cahiers de revendications sont présentés après le déclenchement de la grève sur le tas, comme l'indique le sous-préfet de Vienne dans son rapport mensuel<sup>71</sup>.

Pour terminer, on retrouve cette vision révolutionnaire des grèves dans *La République du sud-est*, reflétant l'opinion de la droite et du patronat. Si elle rend compte du déroulement des conflits sociaux lors des mois de juin-juillet, elle les aborde l'actualité suivant sa ligne politique. Ainsi le 15 juin, on trouve dans ses colonnes : « Il semble bien, et nous l'avons écrit dès le début qu'il ne s'agisse pas d'un mouvement d'ensemble avec des revendications

---

<sup>62</sup> A. PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », art. cit, p. 79-80.

<sup>63</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 127.

<sup>64</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 juin 1936.

<sup>65</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 juin 1936.

<sup>66</sup> *Dépêche dauphinoise*, 19 juin 1936.

<sup>67</sup> *Dépêche dauphinoise*, 29 juin 1936.

<sup>68</sup> A. PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », art. cit, p. 81.

<sup>69</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du sous-préfet de Vienne, 1<sup>er</sup> octobre 1936.

<sup>70</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>71</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juin 1936.

générales, mais tout au contraire, de mouvements fractionnés amenant l'institution de véritables soviets d'usine » ou encore le 17 juin : « Mais au fait, existe-t-il un droit de propriété ? ». On observe même des nuances entre les différents collaborateurs de l'organe conservateur. En analysant les comptes rendus du mouvement à Vienne et à Grenoble, on remarque que le journaliste du nord de l'Isère est beaucoup plus hostile, réactionnaire et pessimiste que celui de la capitale des Alpes : « Les quartiers des Portes-de-Lyon avec ses usines en grève offre un spectacle de désolation qu'accroît encore le spectacle du drapeau rouge qui flotte au fait des principales usines »<sup>72</sup> Alors que dans le même numéro, le journaliste grenoblois adopte un ton plus neutre, voire une certaine curiosité à l'égard du conflit aux usines F.I.T. Il s'attarde notamment sur l'aspect solidaire lorsque : « les habitants du quartier ont apporté une centaine de repas »

2. *Une « grève de la joie » (Simone Weil) sous le signe du Front populaire : le microcosme des usines sous l'occupation ouvrière*

Occuper l'usine signifie vivre dans les locaux, chose nouvelle là où les ouvriers travaillent sous la surveillance de contre-maîtres et patrons. Ainsi, toute une société s'organise, avec ses règles, ses passe-temps, ses rôles. Chaque occupation d'usine donne naissance à un microcosme ouvrier particulier qu'Henri Noguères appelle « Une petite République »<sup>73</sup>. Comme nous venons de le voir, des règles strictes sont imposées par la direction ouvrière afin d'éviter toute détérioration, tout accident et tout incident. Ainsi, chez Merlin-Gerin, des équipes de rondes sont organisées afin de veiller au respect du matériel et à toute intrusion<sup>74</sup>. Ou aux Papeteries d'Entre-deux-Guiers où la grève est votée le 26 juin :

*Une réunion eut lieu avec le personnel et décision fut prise de remettre en route une partie des machines pour écouler piles et cuves pâtes en garantissant ainsi toute détérioration de matière première*<sup>75</sup>

Visuellement, on retrouve des symboles du Front populaire marqueurs de grèves se déroulant sous son égide, comme aux usines F.I.T. : « Aujourd'hui un drapeau tricolore sera placé tout à côté de l'emblème révolutionnaire pour bien marquer que les grèves se déroulent sous le signe du Front populaire »<sup>76</sup>. Auditivement, on peut entendre de la musique ou encore le bruit d'un jeu de boule. Car, il faut aussi tuer le temps à l'intérieur de l'usine. Habituellement,

---

<sup>72</sup> *République du sud-est*, 13 juin 1936.

<sup>73</sup> Henri NOGUERES, *La vie quotidienne en France au temps du Front populaire: 1935-1938*, Paris, Hachette, 1977, p. 126.

<sup>74</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 juin 1936.

<sup>75</sup> *Dépêche dauphinoise*, 27 juin 1936.

<sup>76</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 juin 1936.

les ouvriers n'y chôment pas. Pendant l'occupation, c'est le silence, l'ennui, il faut s'occuper à l'usine<sup>77</sup>. Alors, les ouvriers organisent des activités, des jeux, des bals, Simone Weil, spectatrice du mouvement, parle des « grèves de la joie » afin de décrire ce climat d'allégresse<sup>78</sup>. Antoine Prost perçoit dans cette « grève-fête collective » un aspect fugitif, l'abolition du temps de l'usine, du travail et du bruit des machines<sup>79</sup>. En Isère, on retrouve tous ces éléments festifs. Le journaliste de *La Dépêche dauphinoise* Robert Robin publie dans l'édition du 29 juin un reportage au cœur des usines de la vallée du Grésivaudan. A Brignoud, aux ateliers de Wagon : « Dimanche une fanfare vient donner une aubade, on joue aux boules, aux cartes, aux dominos. ». Aux papeteries de Lancey : « Lorsque vous voyez un cercle, c'est un chanteur bénévole qui « en pousse une » tout le répertoire y passe : chansons espagnols, italiennes, entraînant marches françaises ou diverses histoires ». A la Viscose : « le personnel organise des jeux de société et les jazz entraînent les couples dans une atmosphère de gaieté et d'entrain »<sup>80</sup>. L'atmosphère inspire même les ouvriers, puisque : « un nouveau jeu a été créé par un camarade espagnol »<sup>81</sup>. De manière générale, nous retrouvons un triptyque d'activités composé du jeu de carte, du sport boule (probablement la boule lyonnaise plutôt que la pétanque) et de la musique et son bal. Cependant, ce microcosme est hermétique, les sorties sont souvent interdites et les entrées tout autant. Or, les ouvriers ne peuvent vivre en autarcie, ils ont besoin d'un ravitaillement alimentaire. Dès lors, la solidarité va s'engager pour leur permettre de tenir.

## **II. Une grève rassemblant la société iséroise : solidarité et lutte commune**

### **A. Un conflit rassemblant ouvriers et habitants**

#### *1. La solidarité du quartier environnant et de la société iséroise envers les ouvriers*

Ces grèves de juin-juillet 1936 ne sont pas le fait que du monde ouvrier ou des travailleurs, c'est un mouvement d'une ampleur considérable qui ne pouvait manquer d'affecter directement ou indirectement la vie de l'ensemble de la population française comme le dit Henri Noguères<sup>82</sup>. Il s'agit d'un moment de lutte commune et de solidarité qui unit toutes les composantes de la société française : les habitants du quartier d'une usine, les femmes, les étrangers, etc. Le département de l'Isère ne fait pas exception. C'est d'abord une solidarité de

---

<sup>77</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>78</sup> Cité par S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 141.

<sup>79</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>80</sup> *Dépêche dauphinoise*, 22 juin 1936.

<sup>81</sup> *Dépêche dauphinoise*, 3 juillet 1936.

<sup>82</sup> H. NOGUERES, *La vie quotidienne en France au temps du Front populaire*, op. cit., p. 125.

quartier et familiale. Cette solidarité est d'abord le fait du quartier environnant et de la famille. C'est un soutien moral :

*L'opinion générale est que les revendications des ouvriers se rapportent à l'augmentation de salaires sont pleinement justifiées ; que ce mouvement qui marque le réveil de la classe ouvrière résulte des années de souffrance que celle-ci a supporté ces deux dernières années, à la suite du chômage et des salaires de famine auxquels beaucoup de patrons trop égoïstes l'avaient soumis*<sup>83</sup>.

Mais, il ne se borne pas qu'à des mots, et on passe à l'action. Pour les riverains, la famille, les commerçants, l'action solidaire prend plusieurs formes de soutien matériel. Premièrement, ils peuvent apporter des denrées afin que les ouvriers, coupés du monde dans leur microcosme industriel, puissent se nourrir. Ainsi, chez F.I.T., *La République du sud-est* du 13 juin nous apprend qu'à l'usine du quartier de La Capuche ; « les habitants du quartier ont apporté une centaine de repas » et le lendemain dans *La Dépêche dauphinoise*, un communiqué de presse des ouvriers est inséré dans lequel ils : « remercient fraternellement les commerçants, et particulièrement ceux de la Capuche de leur geste de solidarité envers nos camarades ». Leurs noms sont cités, et l'article se termine par une phrase que l'on retrouve communément à cette période : « Pour le droit à la vie ! ». A Brignoud, le comité de grève remercie M. Mercier cafetier pour le don de 15 litres de vin et M. Thomassone fabricant de limonade pour avoir offert une caisse de bières, de limonades et 4 francs<sup>84</sup>.

Le soutien peut aussi être financier, avec des collectes afin de soutenir les grévistes. Ainsi, le 27 juin, 350 sont collectés par la population de Lancey pour les ouvriers de la papeterie<sup>85</sup>. Chose surprenante, à Brignoud, le dimanche 25 juin, le curé autorise à ce qu'une quête soit faite pour les grévistes à la sortie de la messe où 22.5 francs sont récoltés<sup>86</sup>. Enfin, le soutien prend des formes plus diverses. Par exemple, le Cercle Peuple et Culture du C.V.I.A de Grenoble lance un appel aux volontaires pour distraire les ouvriers :

*La grève des usines F.I.T. pouvant se prolonger, le Cercle Peuple et culture lance un appel à ses amis pour que des distractions soient organisées dans l'usine. Que les musiciens, les danseurs, les chanteurs viennent aujourd'hui faire en sorte que les ouvriers puissent passer un joyeux dimanche*<sup>87</sup>.

Une autre forme originale d'aide est celle des cafetiers lors de la grève des garçons-coiffeurs. Les salons de coiffure ne sont pas occupés par leurs employés, mais c'est la méthode du « salon

---

<sup>83</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne 22 juin 1936.

<sup>84</sup> *Dépêche dauphinoise*, 26 juin 1936.

<sup>85</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 juin 1936.

<sup>86</sup> *Dépêche dauphinoise*, 26 juin 1936.

<sup>87</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 juin 1936.

volant » qui est retenu<sup>88</sup>. Cela consiste à faire des cafés, avec l'accord des cabaretiers, des salons de coiffures improvisés où les clients peuvent se faire couper les cheveux par les grévistes. Pendant les deux semaines de lutte, *La Dépêche dauphinoise* publie plusieurs fois la liste des cafés collaborateurs, comme le 8 juillet où l'on en trouve une vingtaine.

### 2. Une solidarité synallagmatique des grévistes envers la population iséroise

Cependant, cette solidarité des habitants avec les grévistes est aussi synallagmatique. S'ils agissent pour les ouvriers en lutte, eux aussi agissent pour la population. Dans cette situation, il s'agit pour les grévistes de ne pas entraîner de complication à la vie quotidienne de la population, notamment en termes de besoins vitaux. Par exemple, le comité de grève dans le secteur du pétrole insère un communiqué dans la presse régionale :

*Comité de grève informe la population que le ravitaillement des boulangeries, docteurs et similaires, hospices et hôpitaux sera assuré par la maison Barbier qui, seule, a accepté les revendications présentées par les ouvriers du syndicat du pétrole<sup>89</sup>.*

Il en est de même lors de la grève des camionneurs où un délégué de la C.G.T. obtient que les denrées périssables puissent partir de Grenoble<sup>90</sup>. Enfin, cette solidarité des grévistes prend forme aussi autour de la construction de colonies de vacances du Conseil général. Ainsi, le comité de grève des scieurs grenobloise autorise les ouvriers de la maison Barret à reprendre le travail pour : « achever les travaux des colonies de vacances d'Autrans dans un but humanitaire »<sup>91</sup>. Les plâtriers du Dauphiné, en grève depuis le 27 juin en font de même. Comme le comité de grève isérois des cimenteries, d'abord réticent à la livraison par peur de démobiliser<sup>92</sup>, accepte finalement la livraison de ciment au camp de Revel durant la grève<sup>93</sup>.

### 3. Un bloc ouvrier : une solidarité ouvrière entre usines et entre professions

La solidarité intervient entre les industries et les professions afin de soutenir celles qui sont en lutte au moment où d'autres remportent la victoire. Cela se concrétise de différentes façons. Par exemple, les employés de la S.A.C.E.R. offrent 114 francs ainsi que des chocolats aux ouvrières de Valisère<sup>94</sup>. Les boutonnières en font de même, et réunissent 465,55 francs pour

---

<sup>88</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, N°6, 2006, p. ici p. 6.

<sup>89</sup> *Dépêche dauphinoise et République du sud-est du 21 juin 1936.*

<sup>90</sup> *Dépêche dauphinoise, 20 juin 1936.*

<sup>91</sup> *Dépêche dauphinoise, 23 juin 1936.*

<sup>92</sup> *Dépêche dauphinoise, 2 juillet 1936.*

<sup>93</sup> *Dépêche dauphinoise, 5 juillet 1936.*

<sup>94</sup> *Dépêche dauphinoise, 21 juin 1936.*



qu'elles puissent continuer la lutte<sup>95</sup>. Ou encore, les charbonniers offrent 50 francs au comité de grève de la Viscose et 50 au comité de Valisère<sup>96</sup>. La solidarité est parfois indirecte et se fait via le délégué syndical de l'U.D., qui, par son rôle est amené à travailler aux côtés des ouvriers de différentes filières. Ainsi, les employés de la cartonnerie Nicollet, après 6 jours de grève, obtiennent un accord avec la direction par l'intermédiaire du négociateur de la C.G.T. Martial Roux. Pour le remercier, le comité de grève lui offre la somme de 50 francs, qu'il reverse pour moitié aux ouvriers de Prosper David et à ceux des cimenteries Vicat de la porte de France<sup>97</sup>. Parfois, la solidarité s'organise entre diverses professions d'une même entreprise. Ainsi, chez Merlin-Gerin si l'accord est trouvé à 18h pour les ouvriers, la grève continue pour soutenir les dessinateurs industriels qui ont présenté leurs cahiers de revendications le matin même<sup>98</sup>. L'usine n'est évacuée qu'à minuit, lorsqu'un accord complet est signé à la préfecture.

## ***B. Les femmes dans la grève : l'épouse, la gréviste et le maintien des inégalités***

### *1. Une femme actrice secondaire des conflits*

La grande vague de grève de l'année 1936 est le fait de tous les travailleurs, cela implique donc les travailleuses. En effet, les femmes participent activement à ce mouvement sous des formes directes ou indirectes. Tout d'abord, elles sont des actrices occultées par l'action directe des hommes. Il s'agit de la figure de l'épouse ou de la femme au foyer qui ravitaille<sup>99</sup> alors que les hommes, eux, tiennent le piquet de grève. C'est le cas chez Merlin-Gerin : « Alertées par les ouvrières, les familles des grévistes se mirent en devoir de les ravitailler et ce fut rue du Monestier de Clermont une procession ininterrompue de femmes et d'enfants portant victuailles et couvertures »<sup>100</sup>. On peut retrouver cette figure de la femme au foyer, notamment sur l'affiche « La semaine de 40 heures libérera les foyer ouvriers » de la C.G.T. En effet, le mari est en bleu de travail, part au travail, alors que la femme reste au foyer.

Le fait que ce soit les ouvrières qui préviennent les familles chez Merlin-Gerin est éloquent de cette division sexuelle des rôles lors de la grève. En effet, les syndicats sont très réticents à laisser les femmes dans les usines occupées la nuit par principes moraux. La presse de droite et d'extrême-droite dénonce cette porosité entre les deux sexes. Morgan Poggioli dans son article donne l'exemple du film *Grèves d'occupation* tourné par des militants cégétistes aux

---

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> *Dépêche dauphinoise, 24 juin 1936.*

<sup>98</sup> *Dépêche dauphinoise, 12 juin 1936.*

<sup>99</sup> Morgan POGGIOLI, « Les femmes en grève pendant le Front populaire ».

<sup>100</sup> *République du sud-est, 11 juin 1936.*

usines Renault de Billancourt. Il y est dit que : « le problème des couchages est rapidement résolue par les hommes, qui seuls, occuperont les usines pendant la nuit »<sup>101</sup>. On trouve une situation similaire aux usines Valisère, où le travail du textile n'occupe que des ouvriers et celui des bureaux un public mixte :

*Les grévistes ont été ravitaillés par leurs familles, et la direction, soucieuse du respect de la morale, a pris de judicieuses dispositions pour que le personnel masculin couche au rez-de-chaussée et le personnel féminin dans les étages*<sup>102</sup>.

## 2. La gréviste et la syndicaliste, actrices des grèves

Cette mixité des occupants de l'usine Valisère met en lumière des travailleuses iséroises actives dans le mouvement. Elles aussi sont grévistes et s'engagent dans le mouvement syndical. A ce titre, dans notre travail, nous n'avons pas trouvé d'implication des syndicats libres féminins, pourtant bien implantés dans le département, dans les grèves de juin-juillet 1936. Ce fait est surprenant. Cependant, ils sont puissants dans le secteur textile où les accords sont signés nationalement au début du mois de juillet 1936. Ainsi, il n'y a pas d'interlocuteurs locaux avec le patronat. Mais, nous n'avons tout de même pas de traces d'implication des syndicats libres féminins. Il faut dire que notre étude est limitée par nos sources qui sont lacunaires et peu précises. Par exemple, le vocable utilisé par la presse ne permet pas toujours de distinguer la participation de femmes et donc, il est difficile de faire lumière sur l'un « point aveugle » dans l'historiographie du Front populaire<sup>103</sup>. En outre, nous n'avons pas de chiffres pour la participation féminine aux grèves, ni pour leur syndicalisation au sein de la C.G.T. car il n'y a pas de différenciation sexuelle entre les adhérents à l'inverse des syndicats chrétiens<sup>104</sup>

Cependant, nous avons pu trouver des données qui nous permettent de dire que les Iséroises sont grévistes. Tout d'abord, on observe des grèves dans des usines où les ouvrières sont majoritaires ou en forte minorité, comme dans les papeteries de Domène, à la Viscose ou à Valisère. *La Dépêche dauphinoise* parle : « d'ouvriers et ouvrières » chez Valisère dans le numéro du 21 juin et un peu plus bas sur la page « D'ouvriers carrossiers » ou de « garçons-limonadiers ». En outre, l'expression « Ouvriers et ouvrières » revient souvent dans les pages du journal. Ensuite, nous trouvons aussi le nom de femmes participant au conflit. Par exemple :

*Une délégation d'ouvriers et ouvrières de Valisère a rendu visite à leurs camarades grévistes [de la Viscose]. Cette délégation, conduite par Louise Métras, reçut de la*

<sup>101</sup> M. POGGIOLI, « Les femmes en grève pendant le Front populaire », *op. cit.*

<sup>102</sup> *République du sud-est*, 25 juin 1936.

<sup>103</sup> Éric LAFON, Pascal GUILLOT et Jean VIGREUX, « 1936. Nouvelles images, nouveaux regards sur le Front populaire », *Cahiers d'histoire*, 132, 2016, p. 185-191. La question féminine est l'un des trois « points noirs » de l'historiographie avec les Procès de Moscou et la question coloniale.

<sup>104</sup> Morgan POGGIOLI, « À travail égal salaire égal » ? : *la CGT et les femmes au temps du Front populaire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 35.

*part des grévistes l'expression de leur gratitude. La camarade Louise, en quelques mots, sut exprimer que les femmes de France étaient capables de s'organiser et de vouloir*<sup>105</sup>.

Il semble que Louise Métras, soit la cheffe de la section communiste de l'usine, puis la secrétaire de la section syndicale, puisque on trouve une certaine Louise Beau à sa tête début 1938<sup>106</sup>. Entre autres, les femmes prennent part à la création de nouveaux syndicats. Le syndicat de l'usine Guerry-Duperay à Vinay possède une direction mixte et presque paritaire. Georges Durand est secrétaire, Pauline Sylvestre secrétaire adjointe, Robert Billet trésorier, Rose Canon trésorière adjointe, Raoul Perrin est archiviste, et Jean Domanges, Germaine Chemin, Ernest Giroud et Charlotte Veyret sont délégués<sup>107</sup>. Cependant, il est une exception puisque les femmes restent minoritaires dans la direction des syndicats. Lors de la réunification, nous en avons comptabilisé trois seulement, Raymonde Berthaud trésorière du syndicat des hôpitaux civils de Grenoble<sup>108</sup>, et Jeanne Bret et Rachelle Rosset secrétaire et trésorière du syndicat textile de Voiron<sup>109</sup>. Ce sont les hommes qui négocient les accords, et les femmes ne sont pas invitées à la table des négociations. Ainsi, aux papeteries de Domène : « là, les ouvrières ont la majorité », ce sont Bouzanquet et Boulogne qui prennent part aux discussions. Les femmes ne sont donc pas passives mais occupent les usines. Néanmoins, comme le fait remarquer Morgan Poggioli pour le niveau national, elles sont écartées de la direction des grèves, des négociations et les accords signés maintiennent l'inégalité salariales entre les deux sexes<sup>110</sup>.

### *3. Le maintien des inégalités entre sexes au travail*

Léon Blum en nommant trois femmes sous-secrétaires d'Etat déclare qu'il s'agit : « d'un premier pas pour l'égalité des sexes ». Ce à quoi Louise Weiss, dans une phrase restée célèbre, rétorque que : « trois hirondelles ne font pas le printemps ». En termes politiques, le Front populaire est un rendez-vous manqué pour les femmes, puisque la question du droit de vote ne se pose pas. Dans le monde du travail, les lois sociales de juin 1936 leur accorde la citoyenneté sociale. Elles votent pour les délégués d'entreprises et sont éligibles<sup>111</sup>. Cependant, il s'agit de la seule avancée vers l'égalité des sexes dans ce domaine au temps du Front populaire, où les inégalités salariales persistent<sup>112</sup>. En effet, on observe dans les textes d'accord

---

<sup>105</sup> *Dépêche dauphinoise*, 20 juin 1936.

<sup>106</sup> *Travailleur alpin*, 14 janvier 1938. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'un mariage avec Gaston Beau dit Cadet, secrétaire du rayon communiste de Grenoble à cette époque.

<sup>107</sup> *Travailleur alpin*, 27 juin 1936.

<sup>108</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 3 janvier 1936.

<sup>109</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Voiron, 15 décembre 1935.

<sup>110</sup> M. POGGIOLI, « *À travail égal salaire égal* » ?, *op. cit.*, p. 102.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 63. Pour aller plus loin, voir ce chapitre « L'Accord Matignon et le droit des femmes »

publiés dans la presse régionale qu'elles obtiennent des augmentations plus forte que les hommes. Mais, cela suit la logique des Accords Matignon, prévoyant des augmentations plus sensibles pour les bas salaires. Le salaire féminin reste toujours inférieur au masculin<sup>113</sup>.

### **C. Les étrangers dans la grève : un moment d'union dans la « tour de Babel » iséroise**

Un mouvement dont l'ampleur est considérable touche à toutes les stratifications de la société française, et parmi elles, se trouvent les étrangers. En France, en 1931, on en compte 3 millions, soit 7% de la population totale<sup>114</sup>. L'Isère compte parmi les départements où ils sont les plus nombreux, avec 70 680 immigrés en 1930, soit le dixième rangs national<sup>115</sup>. Ce sont des hommes, des femmes, des familles mais aussi des travailleurs. Bornés à une réserve politique pour ne pas déplaire au patronat et aux autorités et éviter les sanctions administratives, ils ne prennent part que peu aux conflits sociaux, ou aux luttes politiques. En Isère, après le 10 juin, trois Italiens sont expulsés pour leur participation à la contre-manifestation. Cependant, en 1936, les étrangers participent à cette conséquente vague de grèves. Déjà au début de l'année, lors du conflit des mines de La Mure, les travailleurs polonais, italiens et espagnols font grève avec les Français. Dans le microcosme des occupations d'usines, les ouvriers immigrés prennent donc place. Ainsi, à la Viscose : « malgré la diversité de leurs nationalités, ils luttent d'accord et luttèrent jusqu'au bout »<sup>116</sup>. Lorsque la direction et la délégation ouvrière trouvent un point d'entente, cette dernière doit se montrer polyglotte pour l'expliquer :

*Après une réunion où des discours furent prononcés par les délégués de la C.G.T. en espagnol, polonais, hongrois, russe, allemand, italien, arménien et français pour une minorité (Car la Viscose est une petite tour de Babel)<sup>117</sup>.*

Aux papeteries de Lancey, chacun donne du sien pour occuper le temps :

*Lorsque vous voyez un cercle, c'est un chanteur bénévole qui « en pousse une » tout le répertoire y passe : chansons espagnoles, italiennes, entraînant marches françaises ou diverses histoires.*

Ainsi, cette situation de lutte commune marque une rupture avec les rapports antérieurs qu'ils ont pu entretenir. Ainsi, aux mines de La Mure, l'année 1901 est marquée par un important mouvement de xénophobie italienne<sup>118</sup>. En outre, le contexte des années 1930 n'est pas propice

---

<sup>113</sup> Voir tableau 1 de l'annexe 32 « Les Iséroises dans la grève »

<sup>114</sup> Ralph SCHOR, *Le Front populaire et les étrangers | Musée de l'histoire de l'immigration*, <https://www.histoire-immigration.fr/integration-et-xenophobie/le-front-populaire-et-les-etrangers>, consulté le 17 mai 2023.

<sup>115</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 74.

<sup>116</sup> *Travailleur alpin*, 27 juin 1936.

<sup>117</sup> *République du sud-est*, 25 juin 1936.

<sup>118</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 211.

à une situation apaisée. La situation économique délétère due aux conséquences de la crise de 1929 provoque des rivalités entre nationaux et étrangers sur le marché du travail, provoquant des crispations entre les deux groupes<sup>119</sup>. Le commissaire de police de Voiron parle d'un développement de la xénophobie au sein de la population de la ville, en lien avec le marasme économique<sup>120</sup>. A l'université de Grenoble, le 30 janvier 1935, des étudiants font grève pour « protester contre les privilèges exorbitants accordés aux étudiants étrangers »<sup>121</sup>. En outre, les immigrés sont la cible des politiques gouvernementales de lutte contre la crise. Par exemple, la loi du 11 août 1932 permet de limiter la main-d'œuvre étrangère dans les entreprises. Ils sont aussi les cibles de la direction des entreprises touchées par la crise, qui, pour diminuer la masse salariale, les licencient en priorité. Ainsi, cette situation de lutte commune rapproche Français et étrangers dans cette « Tour de Babel » iséroise.

#### ***D. Les syndicats chrétiens : entre lutte fraternelle et guerre syndicale***

##### *1. Serrer les rangs syndicaux : C.F.T.C. et C.G.T. en lutte commune*

Pour terminer, ce mouvement de grève amène les deux principaux syndicats au niveau national, C.F.T.C. et C.G.T. à travailler ensemble dans certains secteurs de l'économie. Les deux centrales syndicales n'appellent pas de leurs vœux ce vaste mouvement, mais tentent ensuite de le canaliser et de trouver des issues par les négociations avec le patronat et les directions des entreprises. Ainsi, la C.G.T. est l'un des signataires des Accords Matignon. Cependant, la C.F.T.C. n'est pas conviée aux locaux de la Présidence du Conseil et n'est pas envisagée comme un partenaire par le Gouvernement, ce qui vaut des critiques venant des députés démocrates populaires<sup>122</sup>. La direction nationale, si elle se solidarise avec revendications des grévistes lors de son congrès fin mai 1936, voit dans les occupations un problème conséquent et n'autorise la participation aux comités de grève, aux cahiers de revendications, aux délégations et à la signature de conventions collectives le 4 juin<sup>123</sup>. A Vienne, le correspondant de *La République du sud-est* rend compte de cette participation : « Les syndicats chrétiens se sont joints au mouvement »<sup>124</sup>

Bien moins important en termes d'effectifs et d'influences, la C.F.T.C. est amenée à travailler avec la C.G.T. dans quelques secteurs clés, comme dans celui des employés. Ainsi,

---

<sup>119</sup> R. SCHOR, « Le Front populaire et les étrangers | Musée de l'histoire de l'immigration », *op. cit.*

<sup>120</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 20 mars 1935.

<sup>121</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>122</sup> M. BRANCIARD, *Histoire de la CFDT [Texte imprimé]*, *op. cit.*, p. 52-54.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>124</sup> *République du sud-est*, 13 juin 1936.

en Isère, C.G.T. et C.F.T.C. travaillent ensemble dans les négociations dans plusieurs secteurs de services. Nous savons qu'un cartel intersyndical se forme pour l'imprimerie<sup>125</sup>, les hôpitaux civils où un cahier de revendications commun est rédigé<sup>126</sup>, les employés de quincailleries, les banques et les grands magasins. Dans la plupart des cas, les deux interlocuteurs principaux sont Roger Darves-Bornoz, professeur à Champollion pour la C.G.T. et Buisson secrétaire de l'U.D. C.F.T.C. Le lock-out des grands magasins le 17 juin entraîne cette collaboration entre les deux centrales syndicales. Dès le lendemain, *La Dépêche dauphinoise* annonce la tenue d'une assemblée générale des employés à la Bourse au travail pour élaborer le cahier de revendication : « Les employés de ces deux magasins sont réunis à la Bourse au travail avec le concours des dirigeants des deux organisations syndicales d'employés C.G.T. et C.F.T.C. »<sup>127</sup>. L'accord est signé par Roger Darves-Bornoz avec les directions le 5 juillet : « en accord avec le syndicat chrétien »<sup>128</sup>. Dans le secteur bancaire, l'entente est d'ores et déjà bonne, puisque en 1925, C.F.T.C., C.G.T. et C.G.T.U. déclenchent une grève commune dans ce secteur à Grenoble<sup>129</sup>. Ainsi, un communiqué de presse commun est publié le 30 juin dans *La Dépêche dauphinoise* après une réunion avec Darves-Bornoz et Buisson :

*Les Employés de banque de Grenoble, réunis à la Bourse au travail lundi 29 juin avec le concours des dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.T.C. protestent contre leur assimilation en 2<sup>ème</sup> classe alors qu'à Grenoble, ville de tourisme, le coût de la vie est suffisamment élevé pour justifier l'assimilation des employés à la classe exceptionnelle. En conséquence, chargent les deux syndicats d'employés de banque de la C.G.T. et de la C.F.T.C. de demander immédiatement cette mise en classe exceptionnelle par l'intermédiaire de leurs fédérations d'employés de la C.G.T. et de la C.F.T.C., les deux seules admises à signer à Paris les accords de la banque. En attendant satisfaction, rappellent aux employés qu'ils doivent à partir du 1<sup>er</sup> juin, se conformer aux accord de Paris applicables aux banques de province soit pour Grenoble le paiement sur les bases de la catégorie A, 2<sup>ème</sup> classe.*

Cette vague de grève voit donc des syndicats adversaires s'unir dans les négociations.

## 2. Le maintien des tensions entre centrales syndicales

Cependant, cette entente dans des secteurs clés comme celui des employés où la C.F.T.C. est assez puissante ne doit pas occulter le maintien de tensions entre les deux syndicats. Au niveau national, la C.F.T.C. n'est pas vue comme un partenaire social dont l'exclusivité est donnée par le gouvernement à la C.G.T. Au niveau local, les tensions persistent entre militants. Ainsi, le 25 juin la C.F.T.C. publie un communiqué contre la pression cégétistes sur l'un de ses

---

<sup>125</sup> *République du sud-est*, 24 juin 1936.

<sup>126</sup> *République du sud-est*, 4 juillet 1936.

<sup>127</sup> *Dépêche dauphinoise*, 18 juin ; *République du sud-est* 18 juin 1936

<sup>128</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 juillet 1936.

<sup>129</sup> J. BRON, *Histoire ouvrière*, op. cit, p. 37.

adhérents à Voiron, renvoyé de son travail par leur faute<sup>130</sup>. Un événement plus important se déroule en août aux usines Rhône-Poulenc de Péage-de-Roussillon<sup>131</sup>. Du 6 au 11 août, une centaine de cégétistes attendent aux heures de sortie quatre ouvriers du syndicat chrétien. Ceux-ci sont raccompagnés à leur domicile par ce cortège, où sur le chemin, on leur présente des cartes pour adhérer à la confédération de Jouhaux, on les invective et on les menace. Il faut l'intervention du maire Claude Ollier et de deux gendarmes pour que cela cesse. Or, l'un des militants de la C.F.T.C porte plainte pour avoir reçu un coup de poing dans le dos d'un certain Louis Lafond, auditionné par la suite à la gendarmerie. Celui-ci déclare alors :

*Nous avons effé, mes camarades et moi, accompagnés les nommés Dugauquier, Blanc, Marmey et Villand parce qu'ils ne voulaient pas adhérer à la C.G.T., qui, elle seule, et non le syndicat chrétien a pu faire aboutir les revendications ouvrières et obtenir les avantages actuels, dont ils profitent*

Ces paroles comme cet incident sont révélatrices de tensions persistantes dans un monde ouvrier en effervescence au printemps et à l'été 1936, et où les syndicats jouent d'autant plus un rôle important.

### **III. La C.G.T. face à la vague de grève : élément de négociation et essor de l'organisation**

#### **A. Revendications, négociations et accords : les ressorts des victoires ouvrières**

##### *1. Les revendications ouvrières*

La voie vers un accord entre le patronat et les ouvriers suit des modalités habituelles avec le triptyque : revendication, négociation, accord. La C.G.T. y joue un rôle crucial car elle est un intermédiaire qualifié pour canaliser le mouvement de grève et négocier avec le patronat. Tout d'abord, il nous faut analyser les revendications des ouvriers isérois. Certes, chaque usine possède ses revendications propres, mais certaines reviennent avec insistance. Premièrement, le monde ouvrier demande des augmentations de salaires, qui fluctuent selon le sexe et le niveau de salaire antérieur et la qualification. Par exemple, les revendications des dessinateurs de Merlin-Gerin sont les suivantes : 15% d'augmentation pour les salaires inférieurs à 1 000 francs, 10% pour ceux entre 1 000 et 1 500 et 5% pour les plus de 1 500 francs<sup>132</sup>. Cependant, lorsqu'on regarde les revendications ouvrières, on observe que les taux demandés sont souvent au-dessus de ceux prévus dans l'accord parisien. Ainsi, chez F.I.T., les ouvriers demandent 20%

---

<sup>130</sup> République du sud-est, 25 juin 1936.

<sup>131</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du sous-préfet de Vienne, 26 août 1936.

<sup>132</sup> Dépêche dauphinoise, 12 juin 1936.

supplémentaires sur l'ensemble des salaires<sup>133</sup>. Dans le bâtiment viennois, face à des propositions patronales alignées sur Matignon, le syndicat formule une proposition de de 50 à 60% d'augmentation<sup>134</sup>. A l'usine de tissage Magnillat de Chatte dans le canton de Saint-Marcellin, les ouvrières demandent une augmentation de 40%<sup>135</sup>.

De manière générale, l'acceptation par l'A.P.A.F. des Accords Matignon le 8 juin permet aux ouvriers de demander l'insertion des clauses parisiennes dans les accords locaux (la reconnaissance du droit syndical par exemple) mais on trouve des revendications spécifiques. Dans les grandes industries comme celles de l'agglomération grenobloise, certaines sont destinées à améliorer les conditions de travail. Cela passe notamment par l'aménagement des méthodes de travail. Les ouvriers demandent la suppression de deux choses. Premièrement, la suppression du travail à la pièce et la création d'un salaire minimal. Chez Valisère ou dans la cimenterie, cela constitue un point d'achoppement pendant les négociations, le patronat refusant une mesure absente des Accords Matignon<sup>136</sup>. Deuxièmement, la suppression des systèmes scientifiques d'organisation du travail. Ainsi, à la Viscose et à Merlin-Gerin les ouvriers demandent la suppression du système Bedaux<sup>137</sup> et à la D.S.N. celle du système Rowan<sup>138</sup>. Dans les deux cas, ce sont des méthodes de rationalisation de la production basée sur un taux régulier de production en termes de temps ou de quantité. Lorsque le travailleur accomplit la tâche en moins de temps ou produit plus que ce taux, il reçoit une prime calculée sur son efficience. Plus il produit vite et beaucoup, plus la prime croît. Ces systèmes ont deux conséquences sur la vie ouvrière. Tout d'abord, une situation économique précaire du travailleur sans revenu stable. Ensuite, des effets délétères sur la santé des ouvriers, comme le dénonçait la C.G.T.U. dans une affiche de 1929<sup>139</sup>, entraînant des accidents de travail. En outre, l'amélioration des conditions de travail passe aussi par l'amélioration de la salubrité des locaux. A l'occasion des grèves de juin 1936, l'association Médecine et Travail mène des enquêtes sanitaires dans les industries du pays et dénoncent les conditions d'hygiène délétères de certaines d'entre elles<sup>140</sup>. Ainsi, les cahiers de revendications sont l'occasion de demander des efforts aux patronats. Par exemple, les travailleuses de : « l'enfer de la Viscose »<sup>141</sup> plaident pour des critères d'hygiène et de

---

<sup>133</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 juin 1936.

<sup>134</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit, p. 50.

<sup>135</sup> *République du sud-est*, 24 juin 1936.

<sup>136</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 juin 1936.

<sup>137</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 juin et 19 juin 1936.

<sup>138</sup> *Dépêche dauphinoise*, 17 juin 1936.

<sup>139</sup> Morgan POGGIOLI, « Une affiche originale : quand un syndicat dénonce les accidents du travail », *Images du travail, travail des images*, 12, 2022.

<sup>140</sup> Stéphane BUZZI, Jean-Claude DEVINCK et Paul-André ROSENTAL, « L'avènement de la médecine du travail (1919-1939) », in , Paris, La Découverte, 2006, p. 24-40.

<sup>141</sup> *Travailleur alpin*, 27 juin 1936.



sécurité plus poussés. Le travail du textile s'y fait avec des bains d'acides, où leur contact et les vapeurs qui s'en dégagent affectent la santé des ouvrières, comme le montre l'interview d'une personne y travaillant dans *Le Travailleur alpin* du 24 septembre 1937 :

*Bien qu'un système d'aspirateur de gaz soit installé, les ouvriers travaillant 8 heures consécutives sur les métiers en absorbent les émanations. Les maux d'yeux sont extrêmement fréquents, causés par les bains d'acide, qui occasionnent aussi la « dermatose » des mains qui rendent le malade incapable de se servir de ses mains, leurs doigts enflent et leurs ongles énormes font peine à voir.*

Par ailleurs, si de nouvelles maladies sont classées dans les maladies professionnelles – comme le tétanos professionnel classé par le décret du 12 juillet 1936 – l'interviewé déplore que la dermatose ne le soit pas.

## 2. *Négociations : intermédiaires, acteurs et modalités*

Après le temps des revendications vient celui des négociations entre la direction et les ouvriers. Celle-ci peut se faire dans des contextes différents. Bien souvent, comme le dit Antoine Prost dans son article sur les grèves de 1936 revisitées, l'occupation précède le dépôt du cahier de revendications, car, dès lors, le patronat y est tout de suite plus attentif<sup>142</sup>. Mais, les négociations peuvent se dérouler sans qu'une grève n'éclate avant le début des pourparlers. Par exemple, à la fabrique de chaussures Bata, la grève éclate après plusieurs jours de négociations et elle ne dure que 2 heures<sup>143</sup>. On peut supposer que cette action est décisive dans la victoire ouvrière qui en suit, et agit comme un moyen de pression suffisant. Il est possible qu'il n'y ait aucun arrêt de travail, et que les négociations se passent sans débrayage, ni occupation des locaux. C'est le cas pour l'usine Neyret-Beylier de la Croix-Rouge à Saint-Martin-d'Hères, *La République du sud-est* profite de cette occasion pour critiquer les occupations d'usine et la C.G.T :

*Dans cette importante industrie, le travail n'a pas été, une seconde, interrompu. Les délégués patronaux et ouvriers ont délibéré en toute cordialité et l'accord a été signé sans aucune immixtion d'un délégué de syndicat des métaux. Ceci vaut d'être retenu car cela prouve que sans agitation et surtout sans « occupation », les ouvriers des grands ateliers de la Croix-Rouge ont obtenu satisfaction. Et cela est tout à l'honneur du personnel et de la direction<sup>144</sup>*

Cependant, ce que ne dit pas le quotidien conservateur, c'est que les ouvriers des usines grenobloises ont débrayé les 11 et 12 juin, et que la direction ne souhaitant pas un nouveau conflit, est dans les meilleures dispositions pour répondre aux revendications. Face aux occupations, les patrons possèdent deux méthodes pour éviter que les ouvriers ne restent dans

---

<sup>142</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>143</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 juin 1936.

<sup>144</sup> *République du sud-est*, 14 juin 1936.

les lieux de travail. Ils peuvent lock-outer leur personnel, c'est-à-dire, fermer ou interdire l'accès aux locaux de l'entreprise. C'est le cas pour les usines Richard et Charrel du Grand-Lemps. Ils peuvent aussi mettre les employés en congés payés, soit pour éviter l'occupation, c'est ce que fait la direction des grands magasins, soit lorsque les négociations sont longues et qu'il faut du temps pour trouver un accord<sup>145</sup>. C'est la solution retenue par les directions des trois usines de tissage de Vizille le 6 juillet pour mettre au point l'accord de Paris dans le textile<sup>146</sup>. Il en est de même pour le textile viennois où les congés payés sont avancés au 20 juillet sur proposition de Lucien Hussel<sup>147</sup>.

La présence du député de la deuxième circonscription de Vienne dans les négociations du textile montre l'implication des élus comme des acteurs, car elles peuvent faire intervenir un certain nombre de personnes aux statuts différents. Les Accords de Matignon créent les délégués ouvriers, élus par et parmi eux pour les représenter auprès de la direction. Or, les négociations mettent donc deux camps antagonistes, dont le but principal est de pousser le plus loin possible leurs revendications. Cela produit des situations de conflits et de blocages. Une procédure de conciliation par juge de paix existe depuis la loi votée en 1892 mais elle n'est pas obligatoire<sup>148</sup>. Par exemple, elle est repoussée par la direction des mines de La Mure en janvier 1936. De plus, la loi sur les conventions collectives votée le 20 juin n'a pas produit d'avancées dans le domaine de l'arbitrage. Ainsi, délégués ouvriers et patronat font appel à des intermédiaires. Les premiers sont souvent des novices du secteur syndical et des négociations d'entreprises, comme le dit Yves Farge, il faut : « apprendre même aux niveaux des adhérents les éléments essentiels du syndicalisme ». Ainsi, ils font appel aux délégués de la C.G.T. dans le processus de négociations. Par exemple, Georges Sandra le secrétaire de l'U.D. intervient à Valisère, Martial Roux à la cartonnerie Nicolet et dans le ciment<sup>149</sup>, Albert Bouzanquet aux papeteries de la vallée du Grésivaudan<sup>150</sup>.

La C.G.T. constitue donc un intermédiaire important, cependant, elle vient en aide aux délégués ouvriers dans les conflits. Or, deux autres acteurs, avec une certaine « neutralité » interviennent comme intermédiaire, ce sont les élus et le personnel administratif. Parmi les premiers, on trouve les maires. Louis Guyonnet maire et conseiller général Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs tente une conciliation dans le conflit des usines de chaussures d'Izeaux le 4

---

<sup>145</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

<sup>146</sup> *Dépêche dauphinoise*, 7 juillet 1936.

<sup>147</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit., p. 32-35.

<sup>148</sup> E. GOUT, P. JUVIGNY et M. MOUSEL, « La politique sociale du Front populaire », art. cit., p. 241-242.

<sup>149</sup> *Dépêche dauphinoise*, 24 juin 1936.

<sup>150</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 juillet 1936.

juillet<sup>151</sup>. François Sailer, maire du Grand-Lemps, intervient afin qu'un accord soit trouvé aux usines Charrel après un mois de lock-out<sup>152</sup>, et Paul Cocat est médiateur dans le conflit des cinéma à Grenoble<sup>153</sup>. Lucien Hussel met fin au conflit des Etablissements Pellet en faisant en sorte que le ministère de la Défense nationale passe une importante commande de chaussures<sup>154</sup>. Parmi le personnel administratif, celui la préfecture et du Conseil général intervient comme médiateur. Le Préfet veille à ce que les conflits se terminent au plus vite. Chez Merlin-Gerin, il fait revenir Paul-Louis Merlin le 10 juin à 23h30 pour que les négociations se poursuivent, et les accords trouvés le lendemain sont signés dans son cabinet<sup>155</sup>. Le dénouement du conflit du textile à Vienne se termine par un arbitrage favorable aux ouvriers de l'ingénieur en chef du Conseil général, M. Simon<sup>156</sup>. Ainsi, les négociations mettent au tour de la table tous ces acteurs. Par exemple, une réunion à Bourgoin réunit les maires de Bourgoin et Jallieu, le sous-préfet de la Tour-du-Pin, Albert Bouzanquet et 25 patrons pour parler de l'application des Accords Matignon<sup>157</sup>.

### 3. Les termes de la victoire : augmentation de salaire, congés et autres gains ouvriers

Comme le dit Maurice Thorez le 14 juin : « Il faut savoir terminer une grève »<sup>158</sup> Ainsi, à l'issue de ces négociations, c'est le retour à la vie normale de l'usine. Cependant, les accords, constituent des victoires ouvrières, comme le souligne *Le Travailleur alpin* du 27 juin : « Ouvrières et ouvriers remportent de nombreuses victoires agissant avec méthodes et énergies » face à un patronat régional sans liaison et sans entente face au mouvement<sup>159</sup>. En termes de salaires, si l'on regarde les taux d'augmentation, ils sont globalement supérieurs à ceux prévus dans les Accords Matignon. Ainsi, aux confiseries du Drac, les accords prévoient une hausse de 25 à 32% des salaires<sup>160</sup>, chez Brun de 12 à 33%<sup>161</sup>, à l'Electrochimie de Jarrie de 17 à 58%<sup>162</sup>, aux Papeteries de la vallée du Grésivaudan de de 25 à 50%<sup>163</sup>. Du côté des méthodes de travail, les systèmes Rowan et Bedeaux sont supprimés à Valisère, Merlin-Gerin

---

<sup>151</sup> *Dépêche dauphinoise*, 5 juillet 1936.

<sup>152</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 5.

<sup>153</sup> *République du sud-est*, 28 juin 1936.

<sup>154</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit, p. 57.

<sup>155</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 juin et 13 juin 1936.

<sup>156</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit, p. 32-35.

<sup>157</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 juin 1936.

<sup>158</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 334.

<sup>159</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 164.

<sup>160</sup> *Dépêche dauphinoise*, 19 juin 1936.

<sup>161</sup> *Dépêche dauphinoise*, 20 juin 1936.

<sup>162</sup> *Dépêche dauphinoise*, 17 juin 1936.

<sup>163</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 juillet 1936.

et D.S.N. Lorsque le travail à la pièce se maintient, il est majoré. Par exemple, chez les boutonniers, le salaire des femmes à la pièce augmente de 25%<sup>164</sup>. On trouve la même situation pour les heures supplémentaires, elles ne sont pas supprimées, mais majorées. L'accord pour les charbonniers grenoblois et pour Picard-Pictet prévoit une majoration de 25 à 50%<sup>165</sup>.

Parmi les nouvelles dispositions, on trouve les congés payés. Ceux-ci ne sont pas prévus dans les Accords de Matignon, mais la loi est votée par le Parlement entre le 11 et le 17 juin avant d'être promulguée le 20 juin. Pour une partie des ouvriers isérois, ce n'est pas une nouveauté, puisque par exemple les cheminots des réseaux V.F.D. et T.O.D. disposent déjà de congés payés<sup>166</sup>, tout comme les ouvriers-gantiers de l'entreprise Vallier<sup>167</sup>. Mais, pour d'autres, ils sont inclus dans les accords, comme pour les chauffeurs de l'entreprise Tesoud qui obtiennent 15 jours de congés payés<sup>168</sup>. Il en est de même pour la loi sur les 40 heures hebdomadaires et celle sur les conventions collectives. Ainsi, après le refus de la direction de F.I.T. de discuter de convention collective avant le vote de la loi<sup>169</sup>, ce sont les gantiers dont : « Le contrat signé [...] est le premier contrat collectif signé à Grenoble en application de la loi votée vendredi par le Sénat et comprend en particulier la semaine de 40 »<sup>170</sup>. Elle prend en compte l'ensemble des ouvriers isérois. Mais, dans certains cas, l'accord peut dépasser ce cadre, comme pour le textile. En effet, l'accord est négocié et signé au ministère du Travail le 3 juillet s'appliquant au le sud-est de la France<sup>171</sup>. Par la suite d'autres professions en obtiennent : les coiffeurs le 17 juillet<sup>172</sup>, et les boulangers viennois le 24 juillet par exemple<sup>173</sup>. Au total dans le département de l'Isère, ce sont 508 accords qui sont signés impliquant 90 000 salariés au 15 août<sup>174</sup>.

---

<sup>164</sup> *Dépêche dauphinoise*, 21 juin 1936.

<sup>165</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 juin et 18 juin 1936.

<sup>166</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 2 août 1935. Ils disposent de 15 jours de congés. Au P.L.M., ce sont 21 jours.

<sup>167</sup> M. PERRIN-VATTOUX MIREILLE et B. REGACHE, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*, *op. cit.*, p. 117. Ils disposent de 8 jours de congés-payés depuis 1926.

<sup>168</sup> *Dépêche dauphinoise*, 19 juin 1936.

<sup>169</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 juin 1936.

<sup>170</sup> *Dépêche dauphinoise*, 21 juin 1936.

<sup>171</sup> *Dépêche dauphinoise*, 4 juillet 1936.

<sup>172</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>174</sup> P. SACOMAN, *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*, *op. cit.*, p. 84.

## **B. La C.G.T. face au mouvement de grève**

### *1. L'afflux à la Bourse au travail : un mouvement non-maîtrisé*

Le mouvement de grève ne trouve pas son origine dans les syndicats cégétistes, mais il s'agit au contraire d'un mouvement spontané des masses<sup>175</sup>. Cette vague de grève surprend la direction de la C.G.T., comme le dit Georges Lefranc : « On n'a ni prévu, ni souhaité le mouvement. Il serait contraire aux principes les plus élémentaires de la structuration syndicale de les désavouer. Puisque les masses se sont mises en mouvement, il faut les suivre pour, peu à peu, en reprendre la tête. C'est toujours ainsi que les militants responsables procèdent vis-à-vis des mouvements nés en dehors d'eux »<sup>176</sup>. Dès lors, il s'agit pour les syndicats confédérés de prendre la tête du mouvement et de ne pas se laisser déborder d'en prendre la direction, c'est ce que Sabine Erbes-Seguin appelle le « modèle spontanée-syndical »<sup>177</sup>. A Grenoble, les syndicats sont débordés par la masse de travailleurs qui viennent à la Bourse au travail pour être conseillés par l'U.D. et pour rédiger leurs cahiers de revendications. Ainsi, *La Dépêche dauphinoise* et *La République du sud-est* annoncent que plus de cinquante réunions ont lieu dans les locaux grenoblois. Les ouvriers du bâtiment sont si nombreux que leur assemblée générale se déroule au vieux gymnase. Le lendemain, le mouvement ne faiblit pas alors que les occupations d'usines se multiplient et qu'il faut dès lors pour les délégués de l'U.D., assurer la gestion des flux à la Bourse au travail et les négociations avec le patronat où les grèves se déclenchent. *La Dépêche dauphinoise* du 12 juin parle d'une « embouteillage pour la rédaction des contrats avec le nombre restreint de militants ». L'affluence est telle que le Cercle peuple et culture publie un appel à aider la C.G.T. :

*Le Cercle peuple et culture fait savoir à ses adhérents qu'il est nécessaire qu'ils se mettent, dans la mesure du possible, à la disposition de l'Union départementale des syndicats de l'Isère. Que ceux qui disposent d'une machine à écrire se rendent à la Bourse du Travail avec leur outil ; que ceux qui possèdent une automobile la mettent à la disposition de l'U.D. et des délégations ouvrières qui tous les jours sillonnent la ville et la banlieue. L'union des intellectuels et ouvriers doit s'affirmer, au moment où les militants syndicalistes sont écrasés de besogne.*

Le cercle suspend même ses activités pendant le mois de juin pour mettre l'ensemble des locaux à la disposition des ouvriers afin qu'ils puissent tenir les nombreuses réunions de rédaction de cahiers de revendications<sup>178</sup>

---

<sup>175</sup> Antoine PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », in REMOND René et RENOUVIN Pierre (dire.), *Léon Blum chef de gouvernement*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 69-108, p. 78.

<sup>176</sup> G. LEFRANC, *Histoire du Front populaire (1934-1938)*, op. cit, p. 145.

<sup>177</sup> S. SIROT, « La vague de grève du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », art. cit, p. 59.

<sup>178</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 23 juin 1936.

## 2. La canalisation du mouvement dans les ressorts syndicaux

Face à cela, le bureau et les délégués des syndicats de l'U.D. s'attèlent à canaliser un mouvement massif et difficilement contrôlable, comme l'explique le sous-préfet de Vienne :

*Les délégués des syndicats qui prirent en main les revendications professionnelles n'ont pas toujours paru avoir la direction de leurs troupes. Ils ont été souvent menés, dans notre arrondissement comme ailleurs, par les délégués ouvriers et ont été contraints de les suivre pour sauvegarder leur propre prestige. Certains industriels qui ont eu à constater le cas m'ont laissé entendre que les cellules communistes avaient fonctionné à l'intérieur des usines et avaient joué un rôle prépondérant. Dans cet ordre d'idée, j'ai eu l'occasion de me rendre compte que les délégués de la C.G.T. se sont montrés le plus souvent habiles et plus conciliants avec les patrons que les délégués ouvriers, ce qui rendit les négociations très laborieuses et retarda la reprise du travail<sup>179</sup>.*

En effet, les nouveaux délégués d'ateliers n'ont pas toujours une culture syndicale et ne sont pas stratège dans les négociations avec le patronat<sup>180</sup>. Dans l'atmosphère d'effervescence sociale, cela les pousse souvent à l'intransigeance. Ainsi, les syndicats deviennent le dernier espoir des patrons<sup>181</sup> et l'interlocuteur privilégié des autorités dans les négociations dans l'objectif d'un retour à la « vie normale dans les entreprises »<sup>182</sup>. L'U.D. envoie ses dirigeants dans les quatre coins du département. Georges Sandra s'attèle au conflit chez Merlin-Gerin, Valisère, dans le bâtiment grenoblois, F.I.T., les garçons de cafés avec Roger Darves-Bornoz. Ce dernier s'occupe dans le même temps des accords dans le livre, la banque et les employés des grands magasins en tant qu'interlocuteur de la C.F.T.C. Le délégué adjoint, Albert Bouzanquet est tout aussi pris, il assure les accords chez Diederichs à Bourgoin<sup>183</sup>, puis ceux des papeteries papeterie du Grésivaudan à la fin du mois de juin. Les troupes du P.C.F., souvent syndiquées, se mettent aussi en action. Paul Billat, le secrétaire régional est l'interlocuteur des conflits dans l'alimentaire, Gaston Charreton pour le textile voironnais, Robert Lyaudet pour la métallurgie, Henri Vizioz pour la chimie, Charles Dufour pour la charpenterie, etc.<sup>184</sup>. Le mouvement de grève met ainsi en valeur des militants cégétistes moins connus, comme Jean Girard délégué C.G.T. pour les chantiers de la colonie de vacances d'Autrans ou Martial Roux pour la cartonnerie et les transports<sup>185</sup>.

---

<sup>179</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juin 1936.

<sup>180</sup> Antoine PROST, « Le climat social », in REMOND René et BOURDIN Janine, *Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 99-111, p. 102.

<sup>181</sup> A. PROST, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », art. cit, p. 74.

<sup>182</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 82.

<sup>183</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 juin 1936.

<sup>184</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 93.

<sup>185</sup> *Travailleur alpin*, 27 juin 1936.

Ce dernier secteur de l'économie est, par ailleurs, le seul où la C.G.T. est mise en difficultés, comme l'indique *Le Travailleur alpin* du 27 juin : « L'U.D., débordée, n'ayant pas gardé un contact assez serré avec le comité de grève, il s'est produit des incidents ». Le mouvement de grève est émaillé de quelques complications<sup>186</sup>. Les plus graves interviennent lors du conflit des garçons-cafés grenoblois le 22 juin<sup>187</sup>. Certains patrons ne respectent pas les accords signés quelques jours auparavant, et une partie des employés est licenciée. Une grève de solidarité éclate et les dirigeants des débits les remplacent par des « nationaux » comme au café Excelsior et au Bar Louis. Des bagarres éclatent entre nouveaux et anciens employés. *La République du sud-est* du 23 juin titre un article : « Journée et nuit de bagarres à Grenoble. La grève subitement déclarée des garçons de café déclenche de violents incidents place Victor-Hugo et rue Thiers » *Le Droit du peuple* du 27-28 juin publie quant à lui, la liste des débits de boisson mis à l'index. Mais, dans l'ensemble, la C.G.T. parvient à contenir le mouvement et à en prendre la tête.

### **C. Vers la « ruée syndicale » : essor et création des syndicats cégétistes**

#### *1. Le renforcement des effectifs*

En prenant la tête du mouvement « d'explosion sociale »<sup>188</sup>, la C.G.T. s'en trouve bénéficiaire puisque ses effectifs se renforcent tout au long du mois de juin et de juillet. Selon l'expression employée par Léon Jouhaux au C.N.N. du 16 juin 1936, c'est le début de la « ruée syndicale »<sup>189</sup>. C'est-à-dire, un afflux d'adhérents dans les syndicats confédérés. Au niveau national, entre le 15 juin et le 15 mai, les effectifs passent de moins d'1 million d'adhérents à 2.5 millions<sup>190</sup>. En Isère, dès le 12 juin alors que les usines commencent leurs débrayages et les masses affluent vers les locaux de la C.G.T. : « des centaines d'adhésions furent reçues au bureau des syndicats »<sup>191</sup>. Le mouvement est difficilement quantifiable à l'été 1936, et nous ne pouvons obtenir une donnée d'ensemble pour l'U.D. Pour juin-juillet 1936, nous n'avons que des indications sporadiques d'une croissance importante sans nul doute. Ainsi, le 14 juillet, Hector Boussey annonce que les effectifs de l'union locale de Bourgoin atteignent 3 500 personnes<sup>192</sup>, alors qu'au début de l'année, les rapports de l'administration n'en comptaient que

---

<sup>186</sup> *République du sud-est*, 12 juillet 1936. Des grévistes rançonnent des automobilistes au Péage-de-Vizille par exemple.

<sup>187</sup> *Dépêche dauphinoise et République du sud-est*, 23 juin 1936.

<sup>188</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 127.

<sup>189</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit., p. 37.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 38-39.

<sup>191</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 juin 1936.

<sup>192</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit., p. 12.

65<sup>193</sup>. Cela représente les 3/10<sup>ème</sup> des adhérents de l'U.D. début février. Aux papeteries de Lancey, le 19 juin, le syndicat compte 493 membres. Quatre jours plus tard, il atteint le nombre de 731, jusqu'à plus de 1 000 en octobre<sup>194</sup>. Le renforcement des effectifs est plus fort dans les néo-syndicats. Sans que les préexistants en soient dépourvus avec la création de sections dans des filières départementales. Ainsi, les gantiers voreppins ne constituent pas leur syndicat, mais rejoignent la fédération iséroise de la ganterie.<sup>195</sup>

En outre, la C.G.T. n'est pas la seule bénéficiaire du mouvement, puisque la C.F.T.C. renforce aussi ses effectifs avec un afflux d'adhérents similaires, quantitativement moins important<sup>196</sup>. Au niveau national, le syndicat chrétien voit ses effectifs multipliés par 2.7 en 1937<sup>197</sup>. Le signe de ce renforcement des syndicats lors de cette « lame de fond marquant durablement la société française » est leur prise en compte accrue au sein de la société. Par exemple, le 11 juillet *La République du sud-est* inaugure sa nouvelle « page du travail »<sup>198</sup> dans le but de rendre compte de l'actualité sociale de la région. Quant à *La Dépêche dauphinoise*, elle inaugure le 19 août sa rubrique : « C.G.T. La vie syndicale de la région » :

*En ouvrant cette rubrique « C.G.T. » la dépêche n'entendait pas seulement s'employer une nouvelle fois à mettre à disposition de la classe ouvrière de notre région une rubrique complète, où elle serait chez elle, mais encore fournir aux salariés de toutes les corporations les renseignements utiles au bon fonctionnement des lois sociales en vigueur*

Le but est le même que celui du journal conservateur. La rédaction s'emploie à expliquer le fonctionnement des nouvelles sociales pour que les ouvriers ne soient pas spoilés de leurs nouveaux droits. Par exemple, lors du premier numéro, le compte rendu d'un jugement au Prud'hommes d'Amiens est publié sur le droit aux congés payés.

## 2. La création de nouveaux syndicats

Outre ce renforcement des effectifs de syndicats existant avant juin 1936, ce sont plusieurs dizaines d'autres qui se créent. La presse quotidienne annonce presque chaque jour lors des deux premiers mois de l'été 1936, la création de nouveaux. A l'inverse du mouvement gréviste, on ne trouve pas de chronologie particulière dans le développement syndical. Ainsi, il s'en crée dans le même temps dans les zones à forte concentration industrielle et dans les

---

<sup>193</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 8 février 1936.

<sup>194</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 11.

<sup>195</sup> *Dépêche dauphinoise*, 29 juin 1936.

<sup>196</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 226.

<sup>197</sup> M. BRANCIARD, *Histoire de la CFDT [Texte imprimé]*, op. cit, p. 55.

<sup>198</sup> Voir annexe 31 « Lancement de la page du travail de *La République du sud-est* ».



périphéries. Ainsi, à Valisère le syndicat est créé le 11 juin avec l'aide du délégué de la C.G.T. Bandieri, alors que le syndicat de l'usine Guerry-Duperay de Vinay est créé le 16 juin comptant dès le départ 150 membres<sup>199</sup> et 25 maçons de la Côte-Saint-André forme leur section le 22 juin<sup>200</sup>. *La Dépêche dauphinoise* du 18 juin annonce la constitution de nombreux syndicats à Voiron alors que le mouvement de grève prend naissance dans la ville.

En outre, ces néo-syndicats se créent dans l'ensemble des professions. La filière industrielle est celle qui connaît une dynamique importante car syndicalisme de « flambées collectives »<sup>201</sup>. Mais, il serait réducteur de ne parler que d'une croissance du secteur secondaire. Ainsi, le syndicat général de l'alimentation se forme le 17 juin, celui des mécaniciens-dentistes le 22 au même moment que le syndicats des voyageurs C.G.T. comptant 400 membres<sup>202</sup>. Le 17 juin, les ouvreuses de cinéma constituent le leur à Grenoble<sup>203</sup>. Enfin, remarquons que l'accroissement des effectifs est particulièrement important dans ces syndicats prenant naissance en juin 1936. Le syndicat des 3 papeteries de Domène compte dès sa formation 350 adhérents, celui des usines de papier du Drac compte dès le 13 juin, jour de sa création, 117 membres sur les 150 ouvriers de l'entreprise<sup>204</sup>.

Pour conclure, nous avons donc vu dans ce chapitre que les grèves dans le département de l'Isère sont plus tardives qu'au niveau national. Il semble que le mimétisme suive une logique de double échelle grâce à la presse régionale. Il est d'abord une imitation des grèves nationales avec la couverture de la flambée d'occupation d'usines de la région parisienne. Puis, une imitation locale où le compte rendu des grèves iséroises et la publication des accords ne font qu'accélérer le mouvement après le débrayage des ouvriers de Merlin-Gerin. La vague de grève iséroise se passe en trois temps, suivant un mouvement en tâche d'huile des centres industriels vers les périphéries rurales. Elles sont souvent des occupations d'usines, sans remise en cause de la propriété privée. De plus, elles sont un mouvement de solidarité qui englobe la société, du voisin de quartier en passant par les femmes et les étrangers. Enfin, elles sont un mouvement né des masses, mais dont la direction revient par la suite aux syndicats qui en profitent pour se développer.

---

<sup>199</sup> « 1936 en Isère : Le Front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 12.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>201</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit, p. 80.

<sup>202</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 12.

<sup>203</sup> *République du sud-est, 18 juin 1936*.

<sup>204</sup> *Dépêche dauphinoise, 14 juin 1936*.

## **Chapitre 6 – « La France a une autre mine et un autre air » (Léon Blum) : Une tentative de saisir l’impact des réalisations du Front populaire sur un département**

L’arrivée au pouvoir du Gouvernement Blum entraîne la mise en place des réformes et réalisations prévues dans le programme du Rassemblement populaire<sup>1</sup>. Ainsi, à l’été, le Gouvernement dépose de nombreux projets de loi afin de donner corps aux mesures élaborées par les organisations de gauche. L’importante cadence imposée au Parlement par Léon Blum permet le vote rapide d’une législation qui fait date : la semaine de 40 heures, les congés payés et les conventions collectives en juin, la réforme de la Banque de France et la prolongation de la scolarité en juillet<sup>2</sup>, l’Office Nationale Interprofessionnel du Blé (ONIB) en août<sup>3</sup>. Cette abondante mise en application des mesures entraîne des bouleversements profonds sur la vie des Françaises et des Français comme le souligne Léon Blum :

*Il est revenu un espoir, un goût du travail, un goût de la vie. La France a une autre mine et un autre air. Le sang court dans un corps rajeuni, tout fait sentir qu’en France, la condition humaine s’est relevée.*<sup>4</sup>

Ainsi, dans ce chapitre, nous allons tenter de saisir l’impact des réalisations du Front populaire dans le Département de l’Isère au travers trois thèmes particuliers. Tout d’abord, nous étudierons la culture et l’éducation dans le département au travers l’élaboration d’une œuvre originale, le Cercle « Peuple et Culture » des intellectuels antifascistes de Grenoble, ainsi que l’action de Jean Zay, rue de Grenelle. Ensuite, nous traiterons de l’impact de l’Office Interprofessionnel National du Blé (ONIB), la principale réalisation du Gouvernement Blum à destination du monde rural. Enfin, nous terminerons par aborder l’impact du « Temps libéré » par la législation sociale à travers le tourisme en Isère et des Isérois.

---

<sup>1</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 149.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> La loi est votée par la Chambre le 4 juillet 1936, mais le Sénat ne l’adopte que le 14 août après un long et fastidieux débat. Nous y reviendrons dans ce chapitre.

<sup>4</sup>Cité par S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 148.

## I. Culture, intellectuels et éducation sous le signe du Front populaire en Isère

### A. Une réalisation originale : le Cercle Peuple et culture des intellectuels antifascistes de Grenoble

#### 1. Le Cercle Peuple et culture : des intellectuels au service du monde ouvrier

Le Front populaire ne se limite pas à être un mouvement politique et social mais il s'inscrit dans une dynamique multiple qui propose d'abolir les barrières culturelles liées à l'alinéation sociale<sup>5</sup>. Dans cette partie, nous allons nous intéresser à la dimension culturelle, dont le Cercle Peuple et Culture est une réalisation originale. Son action éducative et culturelle à destination du monde ouvrier s'inscrit dans la continuité de deux organisations fondées précédemment par les militants communistes. Premièrement, le Cercle mentalité nouvelle créé en 1929 par un dénommé Buisson, comité d'études marxistes reposant sur deux piliers éducatif<sup>6</sup> : la traduction du mouvement ouvrier français à la classe ouvrière et l'enseignement du marxisme et du Léninisme<sup>7</sup>. La seconde est l'Université populaire de Bourgoin, fondée par le professeur de collège Alessandri, en 1934, association d'éducation ouvrière<sup>8</sup>.

Le Cercle Peuple et culture est, quant à lui, une structure qui s'inscrit dans le mouvement du Front populaire au cours de l'année 1935 à travers un jeu d'échelles diverses. Il est tout d'abord, une création du C.V.I.A. de Grenoble, probable continuité du comité de vigilance de Grenoble et Vizille de février 1934. La première activité que nous avons trouvé de lui est rapportée par *La République du sud-est* du 19 mars 1935 qui parle de : « L'étrange activité d'un comité « d'intellectuels » dans la Capitale des Alpes, dont un manifeste a semble-t-il, été récemment publié. Ce comité réunissant le communiste Roger Darves-Bornoz, le radical Henri Blet et le socialiste Yves Farge fonde le Cercle peuple et culture, probablement mi-décembre 1935<sup>9</sup>, où les premières actions sont citées par la presse. Cependant, dès le mois de juin 1935, le projet est en voie de maturation, puisque *Le Travailleur alpin* fait appel à ses pour lecteurs pour aider le C.V.I.A. à : « fonder à Grenoble, un centre culture, un cercle et une bibliothèque »<sup>10</sup>. C'est Yves Farge qui assure la présidence<sup>11</sup> de cette « contribution originale du front populaire »<sup>12</sup>. En quoi consiste-elle ?

---

<sup>5</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 151.

<sup>6</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 38.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>9</sup> *Travailleur alpin*, 28 décembre 1935. La conférence la plus ancienne est datée du 18 décembre 1935.

<sup>10</sup> *Travailleur alpin*, 8 juin 1935.

<sup>11</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 février 1936.

<sup>12</sup> L'expression est de B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 88.

Il s'agit d'un Cercle d'intellectuels au service des syndicats de la C.G.T. et de la classe ouvrière afin de démocratiser la culture via plusieurs actions. C'est pour cela que lors du congrès de l'U.L. de Grenoble du 13 mars 1938, le Cercle est qualifié de « l'une des premières réalisations de l'unité »<sup>13</sup>. Ainsi, les intellectuels antifascistes grenoblois s'inscrivent dans la ligne édictée par le C.V.I.A. d'une action au service des organisations ouvrières dès les prémices du Front populaire<sup>14</sup>. Ses actions prennent des formes multiples à l'intérieur de locaux prêtés par les syndicats, à la Bourse au Travail de Grenoble<sup>15</sup> : « la bibliothèque, les conférences, le journal parlé, les expositions de peintures, la chorale, telles sont les principales étapes de son activité »<sup>16</sup>. Elles sont gratuites pour les adhérents au Cercle, et sont toutes adaptées à un public qui n'est pas expert des thèmes que viennent exposer des orateurs, comme le souligne *La République du sud-est* lors de l'une des conférences du physicien Frédéric Joliot-Curie : « Le soir, conférence populaire, mais d'un autre ton [...] forcément beaucoup plus vulgarisatrice »<sup>17</sup>. En outre, le but n'est pas de faire assister passivement les masses ouvrières à des réunions avec un orateur, mais la forme adoptée est au contraire, celle de conférences brèves suivie d'un débat avec le public<sup>18</sup>. *La Dépêche dauphinoise* se montre satisfaite : « Nous avons enfin dans la capitale universitaire du Dauphiné, un centre de libre discussion et de conférence qui sortent des sentiers battus »<sup>19</sup>. Les intellectuels antifascistes inscrivent donc leur action beaucoup plus loin que le C.V.I.A. et proposent une tentative de démocratisation de la culture à destination de la classe ouvrière. Le Cercle Peuple et culture s'inscrit dès lors dans le mouvement d'un « militantisme culturel » parisien qui se concrétise dans l'inauguration de la Maison de la Culture de la Capitale le 12 mars 1935<sup>20</sup>. Elle organise des conférences, des discussions, des spectacles et essaime en province. La réalisation iséroise prend donc corps dans l'action initiée par le directeur de la structure parisienne, Louis Aragon de : « rendre la culture d'hier au peuple, et à créer avec le Peuple, la culture de demain »<sup>21</sup>

---

<sup>13</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 mars 1938.

<sup>14</sup> Nicole RACINE-FURLAUD, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939). Antifascisme et pacifisme », *Mouvement social*, 101, 1977, p. 87-113.

<sup>15</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du Préfet au ministre du Travail, 9 juin 1937.

<sup>16</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 mars 1938.

<sup>17</sup> *République du sud-est*, 31 mars 1936.

<sup>18</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 février 1936.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Prost ANTOINE, *Du changement dans l'école: les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 29.

<sup>21</sup> *Ibid.*

## 2. Des conférences aux thèmes variés

Ce romancier parisien donne de la voix à Grenoble et fait partie des nombreux conférenciers venus dans la Capitale des Alpes, discourir au Cercle Peuple et culture. Parmi ceux-ci, un certain nombre sont des résidents du département. Par exemple, Albert Bouzanquet intervenant sur la question du syndicalisme<sup>22</sup>. D'autres ont une aura nationale. Par exemple, Louis Aragon donne une conférence avec l'écrivain Jean Cassou sur les problèmes liés au : « destin de la culture »<sup>23</sup>. Jacques Kayser, l'un des dirigeants du Parti radical vient traiter le 13 juillet du sujet « Deux ans après le serment du 14 juillet »<sup>24</sup> ou encore la journaliste de *L'Humanité* Simone Terry sur son expérience de reporter dans de la guerre civile espagnole<sup>25</sup>.

L'un des conférenciers possède même une stature internationale. Il s'agit de Frédéric Joliot-Curie qui avec sa femme Irène, viennent de remporter le prix Nobel de chimie. Il donne une conférence le mardi 24 mars 1936 sur le thème de la mission du savant et du progrès de la science<sup>26</sup>, tout en parlant de ses recherches, dont la presse fait une abondante publicité :

*Le Cercle « Peuple et culture » est heureux de pouvoir annoncer dès aujourd'hui à tous les travailleurs, la venue à Grenoble le mardi 24 mars du célèbre savant titulaire avec sa femme, Mme Joliot-Curie, du Prix Nobel de Chimie.*

*Tous nos camarades voudront entendre l'illustre chimiste. Il faut que l'humanité sache ce qu'elle doit aux extraordinaires travaux entrepris depuis 40 ans par la famille Curie : d'abord la découverte du Radium, qui a permis la lutte efficace contre beaucoup de maladies cruelles ; ensuite, l'étude de cet étrange métal : le Radium, qui a révolutionné toutes les idées que l'on se faisait jusqu'alors sur la structure de la matière.*

*Nous reparlerons la semaine prochaine de cette conférence à laquelle tous les ouvriers curieux des sciences et des mystères de la Nature, se feront une joie d'assister<sup>27</sup>.*

La réputation de Frédéric Joliot-Curie lors de sa venue à Grenoble ne pique pas que la curiosité du monde ouvrier, et que l'influence du Cercle Peuple et culture dépasse ses catégories sociales. Pour preuve, *La République du sud-est* du 31 mars publie la lettre d'un spectateur<sup>28</sup>. Celle-ci est assez mordante à l'égard des idées politiques du scientifique – notamment sur la question de la défense nationale – et de l'assistance. Cependant, il est non seulement admiratif de la figure de Frédéric Joliot-Curie mais du contenu de la conférence : « Pour le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle fut merveilleuse ». Ainsi, cet article du quotidien conservateur montre une

---

<sup>22</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 22 avril 1937.

<sup>23</sup> *Travailleur alpin*, 22 février 1936.

<sup>24</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 juillet 1937.

<sup>25</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 avril 1937.

<sup>26</sup> *Dépêche dauphinoise*, 25 mars 1936.

<sup>27</sup> *Travailleur alpin*, 14 mars 1936.

<sup>28</sup> Voir annexe 33 « Frédéric Joliot-Curie au Cercle peuple et culture »

certaine admiration pour l'œuvre du Cercle Peuple et culture sur la forme et le contenu technique. Cependant, nous ne doutons pas qu'il faut tenir compte la figure éminente du prix Nobel de chimie de 1935.

Lors de ces conférences, les thèmes abordés sont multiples. Tout d'abord, il y a une grande place faite aux arts, comme celle du peintre Francis Jourdain sur l'art social<sup>29</sup>. La musique y prend une place importante :

*Le Cercle Peuple et Culture inaugurera vendredi 29 mai, une série de conférences musicales destinées à familiariser le public populaire, et surtout les travailleurs avec l'art musical dont l'enseignement est trop négligé, alors que la musique est l'art populaire par excellence<sup>30</sup>.*

Cette première séance se fait sur le sujet de l'imitation en musique avec le pianiste Edouard Henrard. Le 8 mai 1937, le compositeur Charles Koechlin traite de « La musique populaires d'autrefois »<sup>31</sup> ou encore Georges Pioch le 12 mars 1936 parle de Beethoven avec la participation du pianiste précédent et du violoniste Raoul Barthelay<sup>32</sup>. En outre, les thèmes abordés peuvent être plus légers. *Le Droit du Peuple* du 12-13 décembre annonce que la prochaine réunion se fait sous l'égide de : « L'humour au Cercle Peuple et culture » avec le caricaturiste Jean Eiffel du *Canard enchaîné* s'adonnant à des dessins improvisés pendant que le journaliste de *Vendredi* André Wurmser donne une conférence sur l'art de retourner sa veste.

Les interventions prennent parfois une couleur plus politique. Par exemple, le 21 janvier 1936, le socialiste André Philipp<sup>33</sup> vient traiter du « Christianisme et du socialisme » ou le 27 novembre 1937, et une réunion est organisée pour les vingt ans de l'Union soviétique<sup>34</sup>. Sur ses sujets, les discussions sont plus agitées. Ainsi, le samedi 23 janvier, Roger Darves-Bornoz propose une étude critique du livre d'André Gide, *Retour d'U.R.S.S.*, dont : « L'exploitation par la presse adverse de l'U.R.S.S. de ce livre, l'émotion qu'il a causée, la personnalité de l'écrivain rendent cette question d'une brûlante actualité. »<sup>35</sup>. De plus, dans leurs comptes rendus, les journaux n'hésitent pas à être incisifs à l'égard d'orateurs de mouvances politiques différentes. Ainsi, l'article du *Travailleur alpin* du 28 décembre 1935 sur la conférence de l'ancien communiste Georges Pioch n'hésite pas à être mordant à son égard :

*Laissons de côté les petites pointes, pas tout à fait inoffensives, contre l'U.R.S.S. et Lénine. Laissons Georges Pioch à son lointain idéal et rendons lui cette justice de nous avoir montré une fois de plus que, si la parure précède le vêtement et la*

---

<sup>29</sup> *Travailleur alpin*, 21 mai 1937.

<sup>30</sup> *Travailleur alpin*, 23 mai 1936.

<sup>31</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de Police de Grenoble, 21 mars 1936.

<sup>32</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 mars 1936.

<sup>33</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 20 janvier 1936.

<sup>34</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 21 décembre 1937.

<sup>35</sup> *Travailleur alpin*, 23 janvier 1937.

*condition de l'Humanité sa propre morale, le socialisme a précédé et pressenti le marxisme.*

Enfin, le Cercle Peuple et culture propose un journal parlé où divers orateurs reviennent sur l'actualité et les précédentes réunions. Ainsi, « l'étudiant communiste de service – probablement Maurice Bourgeois<sup>36</sup> – fait le compte rendu du tout premier dans le *Travailleur alpin* du 8 février 1936<sup>37</sup>. Les thèmes sont divers : la politique étrangère et la chute de Laval, la composition du ministère Sarraut, les sanctions contre l'Italie, le film *Bozambo*, le conflit des mines de La Mure etc. Lorsque vient la réunification syndicale, un débat s'engage sur l'incompatibilité de la direction d'un parti politique et un syndicat entre Bouzanquet d'une part et Darves-Bornoz et Bourgeois de l'autre. Cela montre que le Cercle est un lieu d'influence des divers courants de gauche et que des sujets peuvent être assez clivants. Le rédacteur du journal communiste termine son article par une phrase éloquent :

*Quant aux camarades communistes, si au cours d'un débat l'U.R.S.S. ou le Parti sont attaqués, qu'il ne se plaignent pas, s'ils sont absents.*

### 3. Cours et bibliothèques à destination du monde ouvrier

Pour terminer sur le Cercle Peuple et culture, il n'organise pas seulement des conférences. Mais, il met à disposition de la classe ouvrières d'autres ressources culturelles. Il permet le développement personnel des ouvriers. Par exemple, les différentes interventions sur l'art musical entraînent la création d'une « chorale populaire ». *Le Travailleur alpin* du 13 juin 1936 lance un appel à rejoindre les 80 personnes déjà inscrites. Les répétitions sont animées par le violoniste Raoul Barthelay et Madame Henrard qui apprennent aux choristes amateurs des chants à l'orientation politique marquée comme *L'Internationale* ou *Les Bateliers de la Volga*. Cette chorale syndicale donne sa première, un an après, sous la direction de César Geoffray, compositeur lyonnais et futur fondateur du mouvement de choral populaire *A cœur joie* après la Deuxième Guerre mondiale<sup>38</sup>. En outre, le Cercle, dans ses locaux de la Bourse au Travail, met à disposition une bibliothèque syndicale à ses adhérents où ils peuvent consulter les ouvrages sur place dans une salle de lecture ou bien les emprunter à leur domicile<sup>39</sup>.

Enfin, le Cercle Peuple et Culture s'inscrit parmi les centres confédéraux d'éducation ouvrière de la C.G.T. créés en 1932 pour former ses ouvriers<sup>40</sup>. Il s'agit de cours donnés dans

---

<sup>36</sup> Il est étudiant en médecine et il était présent lors de la réunion, comme le souligne le compte rendu.

<sup>37</sup> Voir annexe 34 « Le journal parlé de peuple et culture »

<sup>38</sup> *Travailleur alpin*, 4 juin 1937.

<sup>39</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du Préfet au ministre du Travail, 9 juin 1937.

<sup>40</sup> Morgan POGGIOLI, « Pratiques du syndicalisme », in VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Editions sociales., Paris, 2006, p. 103-116, p. 108-109.

un réseau d'écoles gérées par l'organisation cégétiste ou de leçons par correspondance à ses militants dans des domaines multiples, comme l'histoire de France, l'économie, etc. Ainsi, le collège de province de la C.G.T. est donc le fait des intellectuels antifascistes, comme l'annonce *Le Travailleur alpin* du 24 octobre 1936 :

*En liaison avec le centre confédération d'éducation ouvrière créé par la C.G.T., le Comité de Peuple et Culture a décidé d'organiser à Grenoble, des cours de documentation à l'usage des syndiqués. Nous prévoyons dès à présent trois sections.*

*Première section – 1<sup>er</sup> cours : Etude de l'Economie capitaliste ; 2<sup>ème</sup> cours : Histoire du mouvement ouvrier ; 3<sup>ème</sup> cours : Histoire du syndicalisme*

*2<sup>ème</sup> section – 1<sup>er</sup> cours : origines de la Révolution française ; 2<sup>ème</sup> cours : La Révolution française*

*3<sup>ème</sup> section – Histoire de l'Art : Histoire de l'Architecture des origines jusqu'à nos jours.*

*Il est bien entendu que d'autres cours pourront être organisés si des camarades le demandent.*

*Le programme de chaque section s'effectuera à raison d'une heure par semaine ; les cours pourront commencer dès le début de novembre si le nombre d'inscriptions est suffisant.*

*Le jour et l'heure de chaque cours seront fixés en accord avec les intéressés.*

*Les cours sont ouverts à tous les syndiqués munis de la carte de Peuple et Culture.*

*Les camarades peuvent s'inscrire, dès à présent, à la permanence de la bibliothèque du cercle, à la Bourse au travail, 2<sup>ème</sup> étage, salle 19, tous les soirs de 6h à 7h.*

Ainsi, le Cercle Peuple et culture se veut une contribution originale née dans le courant du Front populaire et qui s'inscrit dans son action culturelle émancipatrice de l'individu.

## ***B. L'impact des réformes éducatives du Front populaire***

### *1. La prolongation de la scolarité*

Dans le domaine de l'éducation, le programme du Rassemblement populaire promeut une mesure phare : la prolongation de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans. Pour mener cette politique à bien, Léon Blum choisit un membre de l'aile gauche Parti radical, l'orléanais Jean Zay âgé de seulement 31 ans. Juriste de formation, il n'est pas un expert de ces questions mais s'emploie à la tâche, et dès le 11 juin le projet de loi est déposé au bureau de la Chambre des députés<sup>41</sup>. Adoptée par le Parlement, la loi est promulguée le 9 août et entre en application à la rentrée d'octobre 1936. Le nouveau locataire de la rue de Grenelle opte pour une méthode nouvelle et participative dans l'élaboration du contenu de cette dernière année de scolarité obligatoire. Dans sa circulaire du 30 octobre, il ne prescrit pas un cadre précis d'application mais définit des objectifs généraux. Ainsi, il laisse une certaine liberté aux instituteurs et les invite à coconstruire le programme : « L'année scolaire 1936-1937 sera pour tous une année d'initiatives, de documentation. C'est au vu des difficultés à surmonter, des solutions apportées,

---

<sup>41</sup> Antoine PROST et Pascal ORY, *Jean Zay 1904-1944: le ministre assassiné*, Paris, Tallandier, 2015, p. 29-30.



des résultats obtenus que je pourrai établir les programmes »<sup>42</sup>. Le programme est ainsi défini le 23 mars 1938<sup>43</sup>.

Matériellement, l'application de la réforme pose un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, en termes d'effectifs d'instituteurs. Devant le conseil supérieur de l'éducation, Jean Zay estime les besoins à plus de 6 000 postes<sup>44</sup>, et à la rentrée d'octobre, seulement un peu plus de 2 000 sont créés<sup>45</sup>. En Isère, cela ne constitue pas le problème principal. En effet, la géographie du département, notamment les monts du sud, entraînent une démographie assez faible dans les écoles. En 1914, on trouve 21 écoles avec moins de cinq élèves, 68 avec moins de 10 et 311 avec moins de 20 sur un total approximatif de 1 300 établissements<sup>46</sup>. En outre les effectifs sont assez stables sur l'ensemble du département. En 1901, on décompte 62 662 élèves et 65 776 en 1938<sup>47</sup>. Dès lors, le problème réside dans les migrations, et l'exode urbain participe au renforcement de la densité dans les zones scolaires urbaines. Ainsi, le P.C. des Alpes, dans son programme pour les élections cantonales d'octobre 1937, plaide pour une révision de la carte scolaire afin de l'adapter à la prolongation de la scolarité<sup>48</sup>. En outre, il faut aussi que l'obligation soit respectée. Lors du congrès de la fédération des œuvres post-scolaires de l'Isère, M. Bravais, inspecteur primaire à la Tour-du-Pin traite de la question de la fréquentation scolaire<sup>49</sup>. Il pointe du doigt les difficultés du milieu rural où la distance entre le domicile et l'école et les travaux des champs entraînent des manquements. Pour pallier cela, la résolution adoptée par le congrès demande qu'un décret soit pris, reculant l'âge minimum du passage du Certificat d'étude primaire élémentaire (C.E.P.E.) de 11 à 13 ans. Car, si l'obligation scolaire est prolongée, l'âge de passage du C.E.P.E. reste le même, passable dès l'âge de 11 ans. Or, il marque pour une majorité d'élèves la fin de la période scolaire et le début de la vie active.

Le premier problème est celui des locaux, insuffisants ou non-conformes aux nouvelles normes d'hygiène définies par le ministre, comme le souligne le vœu émis par le conseiller général de Vizille lors de la session d'octobre 1937<sup>50</sup>. Le texte pointe du doigt trois choses. Premièrement, le nombre de projets en attente des subventions de l'Etat pour leurs travaux. Ensuite, la prolongation de la scolarité qui oblige à des agrandissements ou à la construction de

---

<sup>42</sup> Jean-François CONDETTE, « Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées (1937-1939) », *Histoire de l'éducation*, 129, 2011, p. 5-38, ici p. 35.

<sup>43</sup> A. PROST et P. ORY, *Jean Zay 1904-1944*, op. cit., p. 59.

<sup>44</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit., p. 697.

<sup>45</sup> A. PROST et P. ORY, *Jean Zay 1904-1944*, op. cit., p. 59.

<sup>46</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 290-291.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 291.

<sup>48</sup> ADI. 10 M 34. Programme du P.C.F. distribué lors d'une réunion de propagande le 8 octobre 1937.

<sup>49</sup> *Dépêche dauphinoise*, 14 mars 1936.

<sup>50</sup> Voir annexe 35 « Les contraintes matérielles de la prolongation de la scolarité »

nouveaux locaux et la circulaire du ministre du 24 août 1937 sur les nouvelles conditions de salubrité. La note de l'avis du Préfet donne le chiffre de 143 projets en instance de subvention pour l'année 1937, soit 10% des écoles. Jean Zay obtient d'importants crédits. De plus, il use du plan de grands travaux avec une partie portant sur les établissements scolaires pour construire ou rénover les infrastructures. Ainsi, sur le papier, entre juin 1936 et décembre 1938, 700 millions de francs sont investis<sup>51</sup>. Mais, dans les faits, les choses sont plus complexes et prennent plus de temps, comme le montre la note du Préfet.

## 2. *Les expérimentations et les apports de Jean Zay*

Sur le plan législatif, la prolongation de la scolarité est la seule loi votée par le Front populaire. Si le 7 mars 1937, le ministre de l'éducation nationale dépose son projet de loi sur l'école unique, celui-ci ne sera jamais discuté par le Parlement à cause de l'affaiblissement du Ministère et par son contenu politique clivant<sup>52</sup>. Jean Zay plutôt que de faire adopter cette réforme par décrets opte pour des expérimentations sur deux projets : la classe d'orientation et les activités dirigées (avant que ces derniers ne soient appliqués). La première consiste à regrouper des enfants venant de l'école élémentaire secondaire et de l'école primaire dans une seule et même classe sous la direction d'une équipe dirigeante composée d'enseignants de ces deux secteurs et du technique. Le nombre des élèves y est plus faible, 25 par classe et le suivi personnalisé avec rédaction d'une fiche d'orientation pour chaque élève afin de les aider dans leur orientation vers l'une des trois trajectoires possibles : classique, moderne ou technique<sup>53</sup>. Cette expérimentation est lancée dans 45 centres comprenant 172 classes de 4 à 180 élèves au total pour l'année scolaire 1936-1937, puis dans 36 (15 en moins et 6 nouveaux) l'année suivante<sup>54</sup>. Il semble que l'Isère n'ait pas été l'un des terrains de la classe d'orientation. Les ouvrages que nous avons consultés ne donnent pas le détail de ces centres. Jean-Yves Séguy dans son travail utilise des ressources des Archives départementales de l'Isère, mais pour un Etablissement primaire secondaire de Crest dans la Drôme, par ailleurs non retenu par le recteur<sup>55</sup>. Il ne s'agit ici que de tâtonnements, et un travail plus ample dans les archives de l'Académie de Grenoble pourrait apporter plus à cette étude.

---

<sup>51</sup> P. ORY, *La belle illusion*, *op. cit.*, p. 635.

<sup>52</sup> P. ANTOINE, *Du changement dans l'école*, *op. cit.*, p. 30.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 31-34. Nous avons expliqué brièvement cette expérimentation. Les détails sont rapportés par Antoine Prost dans l'ouvrage cité.

<sup>54</sup> A. PROST et P. ORY, *Jean Zay 1904-1944*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>55</sup> Seguy JEAN-YVES, *Des idées à la réforme: Jean Zay et l'expérience des classes d'orientation (1937-1939)*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2019, p. 228-229.

La deuxième expérimentation lancée par Jean Zay est celle d'une après-midi « d'activités dirigées » par semaine dans les écoles primaires. D'abord lancé dans trois départements lors de la première année du ministre rue de Grenelle, elle est étendue à 29 départements l'année scolaire 1937-1938<sup>56</sup>. En outre, par l'arrêté du 22 mai 1937, les loisirs dirigés sont institués dans tous les collèges et lycées, s'intégrant dans la politique de démocratisation de la culture et des loisirs du Front populaire<sup>57</sup>. Ce terme de « loisirs » fait vivement réagir l'opposition et les détracteurs de Jean Zay dont le ministre est rebaptisé du nom « récréation scolaire »<sup>58</sup>. Lui-même avoue dans ses mémoires que le mot avait été mal choisi<sup>59</sup>. *La République du sud-est* ne manque pas l'occasion de critiquer la politique de loisirs du ministre de l'éducation nationale avec les mêmes arguments. Ainsi, le 4 janvier 1938, à la fin des vacances de Noël, le journal publie une lettre anonyme d'un « paysans contribuable » :

*Les écoliers retrouvent sans enthousiasme livres et cahiers. Cependant, ils ont la partie belle maintenant : vacances et loisirs ne leur sont pas épargnés !... [...] Il faut bien un adoucissement à la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans. Cette innovation « des loisirs » peut avoir du bon pour la ville mais pour nos campagnes, c'est une mesure désastreuse, un véritable abus de pouvoir. De l'air, de l'exercice, des jeux, est-ce que nos enfants en manquent ? Ainsi obligatoirement, été comme hiver, nos écoliers devront perdre un temps précieux, se dissiper de plus en plus et, au nom des loisirs, se préparer à grossir le nombre des ignorants. Car, dans de telles conditions, les pères de famille, nous n'aurons que le droit de nous taire, de travailler un peu plus, de bien payer toujours, pour que nos grands enfants de 13 et 14 ans ne se casseront rien à l'ombre des loisirs.*

Jean Zay opte dès lors pour le terme « D'activités dirigées » plutôt que « Loisirs ».

Le contenu est multiple<sup>60</sup>, il s'agit de faire : « appel de cent manières à l'activité spontanée de l'élève »<sup>61</sup>. En Isère, nous en savons très peu sur ses activités. Notre bibliographie nous en apprend peu, et notre travail d'archive n'a pas été le plus poussé. Ainsi, nous savons que d'après le rapport du recteur de l'Ardèche pour l'Académie de Grenoble du 1<sup>er</sup> décembre 1938, sur 580 élèves des classes situées entre la 6<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> de Champollion à Grenoble, seuls 140 sont inscrits aux activités dirigées<sup>62</sup>. En outre, ce papier rapporte les difficultés rencontrées par les professeurs. Ils n'ont pas les compétences pour permettre une pluralité d'activités. Il est donc nécessaire de faire intervenir une tierce personne rémunérée, dont les ressources

---

<sup>56</sup> P. ANTOINE, *Du changement dans l'école*, op. cit, p. 37.

<sup>57</sup> J.-F. CONDETTE, « Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées (1937-1939) », art. cit.

<sup>58</sup> A. PROST et P. ORY, *Jean Zay 1904-1944*, op. cit, p. 66.

<sup>59</sup> Cité par J.-F. CONDETTE, « Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées (1937-1939) », art. cit.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> *Ibid.* Des élèves du lycée de Saint-Rambert d'Albon dans la Drôme, à proximité de la frontière iséroise, ont par exemple, visité les usines Berliet de Bron.

<sup>62</sup> Cité par *Ibid.*

budgétaires limitent l'appel. Ainsi, une étude approfondie permettrait d'en savoir plus, nous ne présentons ici que quelques tâtonnements.

### 3. *Des politiques plurielles au service de l'enfance : l'action de René Gosse et les colonies de vacances*

L'action de Jean Zay pendant les quatre années qu'il passe à la rue de Grenelle est ample. Si l'Isère bénéficie des réformes, elle a aussi fourni un collaborateur au ministre, en la personne du doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Grenoble, René Gosse. Ce dernier est l'assistant du sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, Jean Perrin dont le ministère de tutelle est l'éducation nationale<sup>63</sup>. Et si René Gosse participe activement à tous les projets de réformes concernant la recherche et le supérieur, il est tout aussi investi pour la transformation du système éducatif global. Ainsi, il participe aux réflexions sur les réformes démocratiques de l'enseignement<sup>64</sup> et propose même un projet daté du 28 novembre 1936<sup>65</sup>.

Enfin, cette action pour l'enfance n'est pas que le fait du ministère de la rue de Grenelle, mais c'est celle de l'ensemble du Gouvernement. Par exemple, le ministre de la santé publique Henri Sellier et la sous-secrétaire d'Etat Suzanne Lacore font adopter une nouvelle législation pour favoriser le développement des colonies de vacances, dont l'essor débute dans les années 1920<sup>66</sup>. Ainsi, la part de l'allocation-chômage pour l'envoi des enfants passe de 3.5 à 5.5 francs par jour avec une augmentation de 5 millions de Francs au budget. Des comités départementaux de surveillance sont créés pour faire respecter les règles d'hygiènes, et des subventions supplémentaires sont accordés aux conseils généraux<sup>67</sup>. Cela rejoint la politique du Conseil général isérois, avec l'inauguration de la colonie de vacances d'Autrans en juillet 1936<sup>68</sup>.

### C. *L'action pour la culture populaire : l'exemple du cinéma communiste*

Le secteur cinématographique, comme l'ensemble de la société française, est affecté par cette période du Front populaire. C'est un temps de réflexion dans ses rapports avec l'Etat qui n'est pas marqué par de profonds changements, mais par un « brassage d'idées »<sup>69</sup> pose les jalons d'évolutions après la Libération. En outre, le Front populaire possède son cinéma, c'est-à-dire, un style particulier né dans un contexte donné. C'est un cinéma profondément militant<sup>70</sup>,

---

<sup>63</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 315.

<sup>64</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit, p. 269.

<sup>65</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 962.

<sup>66</sup> A. RAUCH, *Vacances en France*, op. cit, p. 124.

<sup>67</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 764-765.

<sup>68</sup> *Travailleur alpin*, 25 juillet 1936.

<sup>69</sup> G. GUILLAUME-GRIMAUD, *Le cinéma du Front populaire*, op. cit, p. 157.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 61-67.

à l'image d'un homme : Jean Renoir. En décembre 1935, le Parti communiste française lui passe commande d'un film pour sa campagne électorale d'avril-mai 1936<sup>71</sup>. C'est ainsi que *La vie est à nous* inaugure le cinéma communiste avant que d'autres films ne poursuivent cette lignée les années suivantes, comme *La Marseillaise* ou *Le Temps des cerises* du même réalisateur. Or, ces productions ne passent pas par la voie de diffusion professionnelle car interdits de projection dans les salles de cinéma. Dès lors, ce sont les militants des sections du P.C.F. qui en organisent les projections. Ainsi, le 18 octobre 1936 *La vie est à nous* est projeté au cinéma le Majestic de Vizille<sup>72</sup>. Fin mars 1938 : « Les Grenoblois ont applaudi le film « La Marseillaise » qui rappelle les événements historiques de 1789 »<sup>73</sup>. En 1937, *Le Travailleur alpin* organise une tournée de projection du film *Temps des cerises* à partir du 14 novembre<sup>74</sup> : Tullins le 18 novembre ; Renage le 19, Pont-de-Claix le 20, La Mure le 22, Lancey le 27, Saint-Marcellin le 28<sup>75</sup>.

Deuxième caractéristique : ces films sont des œuvres populaires. Le Peuple est mis au centre des préoccupations et de l'œuvre cinématographique non seulement dans les films du P.C.F. mais dans l'ensemble du septième art français des années 1930<sup>76</sup>. Ainsi, dans *Toni* de Jean Renoir, le personnage principal est un ouvrier immigré italien interprété par Charles Blavette et dans *Le Crime de M. Lange*, les protagonistes ont un un groupe d'ouvriers typographes<sup>77</sup>. Les lois sociales et l'Accord Matignon permettent, avec le dégagement de temps libre et les augmentations de salaire, aux ouvriers d'aller plus facilement aux cinémas. Ainsi, le sous-préfet de Vienne remarque au mois de janvier 1937 que : « Les recettes des cinéma accusent une hausse sensible comparées à celles de l'année dernière à pareille époque »<sup>78</sup>. Dans certaines villes, l'action d'édiles socialistes permet sa diffusion, art populaire par excellence<sup>79</sup>. Ainsi, la Maison du Peuple de Saint-Priest est constituée d'un théâtre, d'une bibliothèque, de salles de réunions, et d'un « cinéma-éducateur pouvant accueillir 500 enfants »<sup>80</sup> Plus

---

<sup>71</sup> « « La Vie est à nous, Le Temps des cerises et autres films du Front populaire » », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 132, 2016, p. 199-203.

<sup>72</sup> *Travailleur alpin*, 10 octobre 1936.

<sup>73</sup> *Travailleur alpin*, 3 avril 1938.

<sup>74</sup> *Travailleur alpin*, 5 novembre 1937.

<sup>75</sup> *Travailleur alpin*, 19 novembre 1937.

<sup>76</sup> François ALBERA, « Laurent Creton, Michel Marie (dir.), Le Front populaire et le cinéma », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze. Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, 82, 2017, p. 190-195.

<sup>77</sup> G. GUILLAUME-GRIMAUD, *Le cinéma du Front populaire*, op. cit, p. 53-55.

<sup>78</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 janvier 1937.

<sup>79</sup> Fabrice MONTEBELLO, « Les deux peuples du cinéma : usages populaires du cinéma et images du public populaire », *Mouvements*, 27-28-3, 2003, p. 113-119.

<sup>80</sup> *Droit du Peuple*, 13-14 avril 1935 : « L'activité d'une municipalité socialiste. Le problème des loisirs »

largement, cette construction se veut une réponse à la problématique des loisirs, comme Théophile Argence, le maire S.F.I.O. de la ville le dit :

*le problème des loisirs se posent pour nous socialistes avec une acuité redoutable, non comme un problème d'avenir, mais comme un problème de l'heure présente dont la solution ne peut être différée [...] C'est le droit aux loisirs, c'est le droit à la paresse, comme disait Paul Lafargue, que les travailleurs doivent maintenant obtenir et il nous appartient de leur en fournir tous les moyens<sup>81</sup>*

L'un des premiers déplacements, du nouveau sous-secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs, Léo Lagrange, est à Saint-Priest, le 11 juillet 1936<sup>82</sup>.

## **II. Occuper le nouveau « temps libre » : une tentative de saisir l'impact de la législation sociale sur le tourisme en Isère et le tourisme des isérois**

### **A. Le tourisme en Isère : promotion du tourisme populaire et outils de mesures**

#### *1. Un monde politique attentif et réactif*

Le vote de la semaine de 40 heures et de 15 jours de congés payés en juin 1936 par la majorité du Front populaire dégage un temps libre nouveau pour l'ensemble de la classe ouvrière. Pour certains, ce n'est pas une innovation, puisqu'en 1929, selon le ministère du Travail, 876 entreprises accordent un congé à leurs employés<sup>83</sup>. Mais, pour l'autre part du monde ouvrier, c'est une nouveauté et l'occasion de premières vacances. De plus, les augmentations de salaires liées aux Accords de Matignon permettent d'engager des ressources supplémentaires pour profiter de cette avancée sociale.

Enfin, le Gouvernement du Front populaire se veut profondément novateur pour donner un contenu à ce nouveau temps libre. Un sous-secrétariat d'Etat à l'organisation des loisirs et des sports est créé, confié au socialiste Léo Lagrange. Il engage alors une action ambitieuse à destination des nouveaux bénéficiaires des congés payés car il faut les assister dans le choix de leurs vacances, les guider, voir les prendre en charge comme le dit Pascal Ory<sup>84</sup>. La mesure la plus emblématique est la création des billets de congés populaires. Cependant, Léo Lagrange est surtout incitatif par les moyens limités de cette nouvelle création (500 000 francs de budget en 1937), il s'agit de susciter, d'encourager, mais non d'imposer<sup>85</sup>.

Nous avons donc décidé de tenter d'évaluer l'impact de la politique sociale et de loisirs du Front populaire dans le département de l'Isère à travers le tourisme, c'est-à-dire, d'après la

---

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Droit du Peuple, 18-19 juillet 1936.*

<sup>83</sup> A. RAUCH, *Vacances en France, op. cit.*, p. 97.

<sup>84</sup> P. ORY, *La belle illusion, op. cit.*, p. 751.

<sup>85</sup> Marc BOYER, *Histoire du tourisme de masse*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 87-89.

définition qu'en donne le Dictionnaire Larousse, le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Nous allons essayer d'évaluer si l'action du Front populaire a eu un impact sur le tourisme dans le département. De plus, nous allons tenter d'appréhender l'impact sur les habitants du département, pour déterminer si l'action s'est concrétisée par des départs en vacances.

Le monde politique isérois est très attentif aux flux touristiques. Or, la législation sociale provoque des bouleversements sur lesquels ils réagissent. Le premier concerne la période où peuvent se prendre les congés payés. En effet, la loi du 20 juin 1936 prévoit une période limitée entre le 14 juillet et le 31 août. Lors de la session du Conseil général de novembre 1938, cinq élus déposent un vœu afin d'allonger cette période du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre<sup>86</sup>. Le texte met en avant l'encombrement des stations iséroises lors de cette période : « Une des conséquences d'une saison courte est de ne procurer aux bénéficiaires qu'un séjour effectué dans des conditions défectueuses en raison d'une affluence excessive ». Un préjudice tout aussi important pour le tissu économique puisque : « les entreprises touristiques ne peuvent amortir les frais généraux pendant une cinquantaine de jours d'exploitation intensive ». Ceci est révélateur d'une attention particulière. En outre, on remarque que cette préoccupation est transpartisane. Parmi les signataires, quatre sont issus de la minorité de droite – De Franclieu, Neyton, Villard et Vermorel – et l'un est un radical, Joseph Perrin.

Si la droite se veut « revancharde » face au Front populaire, les congés payés font exception et ne sont pas remis en question. Cependant, le tourisme des classes populaires est un problème pour la droite conservatrice. C'est l'invasion de la Côte d'Azur par les « congés payés » dans la presse, espace réservé jusqu'alors aux classes bourgeoises pouvant accéder aux vacances<sup>87</sup>. *Le Canard enchaîné* du 12 août 1936 dénonce ce comportement avec la caricature « Les salopards en vacances ». A l'inverse, en Isère, la Droite se trouve enclin à participer à l'essor de ce tourisme. Deux des signataires du vœu précédent sont intimement liés à la cause touristique. En effet, le premier, De Franclieu, est président du Syndicat d'initiative de Saint-Geoirs en Valdaine. Le 22 juillet 1936, il fait une causerie au Poste Alpes-Grenoble sur le tourisme dans son territoire dans laquelle il s'adresse à l'ensemble de la société :

*Vous tous, habitants des villes, qui venez de passer une année trépidante, dans l'enfer de vos magasins, de vos usines, de vos bureaux, qui vivez et suivez encore, hélas pour dans l'atmosphère fiévreuse de vos forums, il vous faut goûter dans un petit coin éloigné de toute agitation, loin de la foule elle-même qui peuple les villes*

---

<sup>86</sup> Voir annexe 36 « Le Conseil général et l'extension de la période de congés-payés »

<sup>87</sup> M. BOYER, *Histoire du tourisme de masse*, op. cit., p. 85-91.

*d'eaux ou les résidences achalandées, loin des routes aux fumées suffocantes, il vous fait dis-je, goûter au calme et au repos*<sup>88</sup>.

Le deuxième est Auguste Villard, conseiller général de Saint-Laurent du Pont. Il est maire de Saint-Pierre de Chartreuse, l'une des stations de sports d'hiver de la région et la seule de ce massif, qui obtient le droit de prélever une taxe de séjour en 1938. Ainsi, cela montre que le tourisme est une cause importante pour ce côté de l'échiquier politique.

La période du Front populaire marque, aussi, une politique volontariste de l'Etat dans l'équipement touristique. Dans le décret d'application du programme de grands travaux voté par le Parlement le 18 août 1936, une partie est consacré à ce domaine<sup>89</sup>. De plus, un décret du ministre des travaux publics du 16 décembre 1937 propose des subventions dans le goudronnage des routes touristiques<sup>90</sup>. Cette politique rejoint celles de communes et du Conseil général isérois, engagées avant l'arrivée au pouvoir du Gouvernement de Léon Blum.

Le cas le plus emblématique est celui de la route de La Morte. Le dimanche 5 septembre 1937, André Février, ministre du Travail, inaugure « l'équipement touristique de La Morte »<sup>91</sup>. Il s'agit d'un projet global de désenclavement de cette petite commune administrée. Il comporte la construction d'une route reliant le village à Saint-Barthélemy de Séchilienne. Ainsi que la mise en place de l'eau courante et de l'électricité. Cependant, cette édification ne consiste pas seulement à apporter aux habitants la modernité ou leur permettre de circuler plus facilement. Il y a la volonté de développer le tourisme dans un station comportant deux hôtels<sup>92</sup> et des équipements de sports d'hiver, notamment deux de remonte-pentes et même une école de ski<sup>93</sup>. Dès lors, son désenclavement permet son essor dès la saison hivernale 1937-1938. Le 15 janvier 1938, La Radio Alpes-Grenoble organise un radioreportage d'une heure au cœur de la station, pour l'inauguration de l'équipement hivernal, avec la participation de Paul Gignoux<sup>94</sup>, capitaine de l'équipe de France de ski au championnat du monde Chamonix de 1937 et inspecteur de l'Ecole nationale du ski<sup>95</sup>. Le lendemain, la presse fait l'apologie de cet évènement et de cette station : « Le Dauphiné est fier, et c'est à raison qu'il peut s'enorgueillir aujourd'hui de voir sa brillante constellation de stations touristiques et sportives s'illuminer d'une nouvelle étoile »<sup>96</sup>. Les conséquences de cette publicité par voie radiophonique et journalistique se font sentir les

---

<sup>88</sup> ADI. 41 J 4. Causerie de M. De Franclieu à la T.S.F. du 22 juillet 1936.

<sup>89</sup> P. ORY, *La belle illusion, op. cit*, p. 757.

<sup>90</sup> A. RAUCH, *Vacances en France, op. cit*, p. 87.

<sup>91</sup> *Dépêche dauphinoise*, 2 septembre 1937 ; *Droit du Peuple*, 11-12 septembre 1937. La photographie de l'inauguration se trouve dans l'annexe 37 « La Morte, une station en développement »

<sup>92</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du maire de La Morte, 14 février 1938.

<sup>93</sup> *République du sud-est*, 24 août 1938.

<sup>94</sup> *République du sud-est*, 16 janvier 1948.

<sup>95</sup> P. ORY, *La belle illusion, op. cit*, p. 741.

<sup>96</sup> *République du sud-est*, 16 janvier 1938.



week-ends suivant, comme l'atteste le maire de la commune, Paul Mistral : « A la suite d'un radioreportage organisé par le poste Alpes-Grenoble, chaque dimanche amène à La Morte 200 voitures particulières et 30 à 40 cars »<sup>97</sup>. Les infrastructures pour la réception sont dès lors insuffisantes. Il préconise de « Prévoir la construction à La Morte de nouveaux hôtels sans luxe mais confortables » car : « L'affluence du dimanche ne permet pas de recevoir convenablement les skieurs ». Le même constat est fait au Conseil général à la session de novembre 1938 où un vœu est déposé pour permettre de gérer les nouveaux flux vers le village :

*Considérant que la station touristique de La Morte est en plein développement, mais que les moyens de transport sont inexistantes et qu'il y aurait intérêt particulier à ce qu'un service de cars soit créé entre Grenoble et La Morte. Demandent à l'administration les moyens pour établir ce service.*<sup>98</sup>

Il entraîne par la suite, l'extension de services de cars spéciaux vers le village, comme il en existe, comme pour le Col de Porte ou Chamrousse<sup>99</sup>

Deux mois plutôt, *La République du sud-est* revient sur cette : « station unique de sports d'hiver et un central idéal de villégiature estivale : La Morte »<sup>100</sup>. L'article fait l'apologie de la station, entrée avec les nouvelles infrastructures dans la modernité et dans l'ère touristique : « Comme pour beaucoup d'autres hameaux des Alpes le ski a détruit le règne de l'hiver ». C'est une station d'été comme d'hiver « aux prix accessibles aux plus modestes budgets ».

## 2. La saison hivernale : les « trains-Lagrange » et un premier essor des sports d'hiver

La station de La Morte est caractéristique de l'émergence des stations de deuxième génération, moins mondaines ou familiales, plus enneigées et tournées vers le sport, lors de la période du Front populaire<sup>101</sup>. Les sports d'hiver et notamment le « ski populaire » est la dimension la plus personnalisée du sous-secrétariat de Léo Lagrange. Dès l'été 1936, il envoie une mission de prospection vers les petites stations familiales et vers les sites nouveaux et crée une commission technique pour l'aménagement, l'embellissement et l'extension des sports d'hiver<sup>102</sup>. Dans ce domaine, l'action principale du ministre réside dans la prolongation des billets de congés populaires dit « Billet-Lagrange » à l'automne 1937 jusqu'au 31 décembre et la mise en place des « trains de neige », homologues hivernaux de ceux mis en place vers la Côte d'Azur lors de la saison estivale<sup>103</sup>.

<sup>97</sup> ADI. 135 M 26. Rapport du maire de La Morte, 14 février 1938.

<sup>98</sup> ADI. 1 N 3/46. Vœu déposé par Ravanat, Mathieu et Fugier lors de la session de novembre 1938.

<sup>99</sup> J.-M. ROY, « Tourisme et circulation dans le Dauphiné alpestre », art. cit, p. 548.

<sup>100</sup> *République du sud-est*, 24 août 1938. L'article complet est en annexe : « La Morte, une station en développement »

<sup>101</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 742.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 740.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 741.

En Isère, le sous-secrétaire d'Etat compte un certain nombre de partenaires comme les Syndicats d'initiative<sup>104</sup>, mais il va trouver en *La Dépêche dauphinoise*, un promoteur du tourisme populaire. En effet, l'affluence de masses parisiennes vers les Alpes française aux alentours de Noël 1936 marquent le quotidien régional. Le 26 décembre, en première page, elle inscrit : « 50 000 voyageurs ont quitté Paris à destination des stations hivernales » avec un article consacré à cet afflux « Des armées de skieurs prennent d'assaut les Alpes dauphinoises et savoyardes ». Elle estime à 5 000 voyageurs débarqués en gare de Grenoble en deux jours dont 1 500 skieurs à Huez pour le jour de Noël et 1 500 au col de Porte<sup>105</sup>. Ce mouvement s'explique par la mise en place par le P.L.M. de 31 supplémentaires au départ de la Gare de Lyon à destination de la Savoie et du Dauphiné dans la soirée du 23 décembre<sup>106</sup>. Dans l'édition du lendemain, Yves Farge présente la « contribution à l'organisation des loisirs » du journal: « Pour l'organisation du tourisme populaire dans les Alpes ». Après l'effervescence de Noël 1936 : « Il nous faut maintenant organiser la réception des touristes populaires. Les bénéficiaires des congés payés doivent trouver dans nos Alpes des prix populaires, des forfaits englobant toutes les menus dépenses ». Un appel est lancé aux hôteliers pour qu'ils envoient à *La Dépêche* le nombre de places et le prix d'une journée de leurs établissements afin de les publier et de les transmettre aux comités des Auberges des Alpes et au sous-secrétariat d'Etat. Les deux seules conditions imposées sont huit jours de résidence minimum et l'arrivée des « Trains-Lagrange qu'après les fêtes ». Ainsi, le journal contribue triplement à l'expérience des loisirs du Front populaire. Premièrement, il permet un développement du tissu économique touristique, en promouvant l'offre. Deuxièmement, il est un collaborateur de premier plan pour le sous-secrétariat d'Etat et ses faibles moyens. Il permet de mettre en contact l'administration avec les réseaux locaux d'accueil et donc de faciliter le dialogue et l'action. Troisièmement, par ce contact avec l'Etat, il permet de : « Faciliter les vacances des travailleurs qui bénéficient pour la première fois des congés payés, organiser leurs loisirs »<sup>107</sup> donc, d'aiguiller la demande. La première liste est dévoilée le 29 décembre – mais ne cesse de s'étoffer<sup>108</sup> – avec un mot de la main de Léo Lagrange : « Alors on peut envoyer le premier train Lagrange à Grenoble, aux environs du 15 janvier ? »

Son arrivée est plus tardive. Elle se fait le 5 février 1937 :

---

<sup>104</sup> *République du sud-est, 14 mars 1937*. Lors de l'A.G. de la fédération des syndicats d'initiative du Dauphiné, un vœu est émis pour les « Stations sports d'hiver » afin d'en faciliter l'accès par le chemin de fer et pour des prix modérés à l'égard de la clientèle avec des trains 3<sup>ème</sup> classe couchette.

<sup>105</sup> Voir les photographies N°2 et N°3 de l'annexe 38 « Le tourisme populaire et les sports d'hiver »

<sup>106</sup> M. BOYER, *Histoire du tourisme de masse, op. cit.*, p. 93.

<sup>107</sup> *Dépêche dauphinoise, 31 décembre 1936*.

<sup>108</sup> Voir l'image N°1 de l'annexe 38 « Le tourisme populaire et les spots d'hiver »

*Le premier train Lagrange est arrivé hier matin à 7h, en gare de Grenoble. Il s'agissait, nous l'avons dit d'un essai : des prix spéciaux avaient été consentis pour le transport des touristes populaires qui bénéficièrent d'une réduction de 60%. Pour mettre au point le Tourisme populaire dans notre région<sup>109</sup>.*

*La Dépêche dauphinoise* qui inaugure son service de tourisme populaire quelques jours plus tôt envoie l'un de ses reporters pour couvrir l'évènement :

*Le « train échantillon » arrive. Et c'est alors la cohue joyeuse d'une foule de skieurs et de skieuses que ne rebutera ni la pluie, ni le vent. La répartition dans les cars se fait normalement, l'enthousiasme n'exclut pas la discipline [...] L'Alpes d'Huez, l'Alpes du Mont-de-Lans bénéficieront de ces premiers contingents.*

L'expérience semble concluante, puisqu'au moment des fêtes de 1937, l'effervescence se reproduit à l'identique. *L'Illustration* signale un vaste mouvement de départ de la Gare de Lyon le 23 décembre avec 50 trains express et 25 000 voyageurs en direction des Alpes<sup>110</sup>. *La Dépêche dauphinoise* du 24 décembre annonce que : « Les trains de neige ont amené dans les Alpes dauphinoises de nombreux usages des auberges de jeunesse » Léon Teveche, l'un des collaborateurs assure la couverture de cette journée du 23 : « c'est hier à 13h que débarqua le gros du contingent [...] Inscription bien en vue : « Auberge du col de Porte » ; « Auberge de la Grave » ; les cars attendaient » Dans cet article assez lyrique, il fait l'apologie de ces journées loin du travail et de cette expérience des Auberges de jeunesse :

*Ah les beaux jours que l'on va vivre loin de la grande ville, loin de l'air surchauffé des bureaux et des ateliers, loin des petits soucis quotidiens : « Dans le grand chalet perdu dans la neige, sous de hauts sapins » Et seul, dans le grand car vide, on redescend vers Grenoble qui scintille là-bas au fond d'un grand trou, se prenant malgré soi à regretter une jeunesse qui n'a pas connu les Auberges.*

### 3. La création d'un réseau d'auberges de jeunesse

Le mouvement des Auberges de jeunesse est antérieur au Front populaire. Il est né en Allemagne, où début 1933, on compte plus de 2 000 établissements avant qu'il ne s'exporte en France<sup>111</sup>. Dans les années 1930, deux organisations sont fondées. Tout d'abord, la Ligue française des Auberges de Jeunes (L.F.A.J.) en 1930. Puis, le Comité laïque des Auberges de jeunesse (C.L.A.J.) en 1933 sous l'impulsion de la Ligue de l'enseignement et du Syndicat national des instituteurs<sup>112</sup>. Ainsi, il existe, dans le département, des structures issues de ces associations avant 1936. Par exemple, une auberge est inaugurée par Marc Sangnier à Pont-de-Beauvoisin le 29 juillet 1935<sup>113</sup>. Cependant, Léo Lagrange que le C.L.A.J. appelle « Le premier

---

<sup>109</sup> *Dépêche dauphinoise*, 6 février 1937.

<sup>110</sup> A. RAUCH, *Vacances en France*, op. cit, p. 83.

<sup>111</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 777.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> *Dépêche dauphinoise*, 30 juillet 1935.

ministre des auberges de jeunesse de l'histoire de la République » dote le mouvement d'une organisation nationale et d'une mystique<sup>114</sup>. Le sous-secrétaire d'Etat participe activement à leur développement, dans le rôle d'un coordinateur et d'un incitateur plus que de mécène<sup>115</sup>. Ainsi, sur l'ensemble du territoire, elles se multiplient tant pour le C.L.A.J. que pour la L.F.A.J. Entre juin et décembre 1936, leur nombre passe de 250 à 400, pour atteindre en 1939 l'apogée historique du mouvement, avec environs 800 auberges<sup>116</sup>.

L'Isère ne reste pas isolée de cette augmentation d'ensemble. Pierre Barral dénombre 20 auberges de jeunesse en 1939<sup>117</sup>, dont au moins le quart est inauguré entre 1936 et 1938. Cette multiplication est le fait d'une section iséroise des auberges laïques jeunesse et de tourisme populaire présidée par M. Baconnier créée en octobre 1936<sup>118</sup>. Le 23 mai 1937, l'auberge de Saint-Joseph de Rivière, dans le massif de la Chartreuse, est inaugurée par le député Léon Martin et le chef de cabinet de Léon Lagrange, Arnol Bontemps à qui le nom est donné<sup>119</sup>. Le 13 juin, *La Dépêche dauphinoise* en liste douze, ne citant que celles des associations laïques – puisque celle de Pont-de-Beauvoisin ne l'est pas – et annonce l'inauguration de la treizième le 20 juin à Montchaffrey. Parmi celles-ci, celle du col de Porte est comptabilisée mais n'est inaugurée qu'au mois de septembre, où Yves Farge est envoyé pour couvrir cette « auberge modèle », adaptée à l'hiver, avec trois chalets : un dortoir pour les hommes, un pour les femmes, et une salle commune où les touristes sont reçus par M. et Mme. Villeton le père et la mère aubergiste<sup>120</sup>. L'année suivante, ce sont les Auberges laïques de Pont-de-Beauvoisin et de Pont-en-Royans qui sont créées grâce à l'aide des municipalités. Pour terminer, *La Dépêche dauphinoise* ne fait pas que couvrir les inaugurations, elle promeut aussi le réseau d'auberges de jeunesse, soutenant encore l'effort du sous-secrétaire d'Etat. Dans un article du 17 août 1937, elle explique le fonctionnement de ce qu'elle appelle « une petite république des jeunes » et propose cinq itinéraires de voyages : Grenoble-Marseille via massif central ; Marseille-Lac Léman via Alpes ; Grenoble-Paris ; Paris-Marseille via Châteaux de la Loire ; Toute la Provence des collines et de la mer.

---

<sup>114</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 778.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 779.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 881.

<sup>117</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 320.

<sup>118</sup> *Dépêche dauphinoise*, 25 octobre 1936.

<sup>119</sup> *Dépêche dauphinoise*, 24 mai 1937.

<sup>120</sup> *Dépêche dauphinoise*, 5 septembre 1937. L'image de l'auberge est disponible à la photographie N°1 de l'annexe 38 « Le tourisme populaire et les sports d'hiver »

#### 4. *Mesurer le mouvement touristique en Isère : données et tâtonnements*

Il y a donc une vraie impulsion donnée au tourisme dans le département par des acteurs divers, depuis Lagrange jusqu'à la presse. Mais, cette impulsion a-t-elle influencé le mouvement touristique ? Pour mesurer ce dernier, nous avons utilisé trois ressources documentaires.

Dans un premier temps, nous avons travaillé sur l'évolution des sommes récoltées chaque année par la taxe de séjour entre 1931 et 1939 à partir des archives du département de l'Isère, dossier 153 M 24, ce qui a donné le graphique 1 de l'annexe 41 : « Quelques données sur le mouvement touristique ». La taxe de séjour est un bon indicateur du mouvement touristique pour trois raisons. Premièrement, elle est payée chaque nuit passée dans des établissements adéquats (hôtels, pensions, etc.) divisés en plusieurs catégories selon leurs natures (la 1<sup>ère</sup> catégorie englobe les hôtels les plus chers et cela va decrescendo jusqu'aux auberges de jeunesse). Ainsi, cela ne concerne que les voyageurs. Deuxièmement, son taux dans les cinq stations étudiées reste le même tout au long de la période. Pour Allevard, Uriage, Villard-de-Lans et Saint-Pierre de Chartreuse le taux est celui des stations hydrominérales et climatiques déterminée nationalement<sup>121</sup>. A Grenoble, le taux est déterminé par la municipalité. Il reste le même tout au long de notre période d'étude avec les tarifs du 25 août 1929. Il n'est relevé qu'en novembre 1938, hors de notre période d'étude<sup>122</sup>. Troisièmement, la taxe de séjour à Grenoble et dans les autres stations ne comprend ni les indigents, ni les domestiques, ni les déplacements professionnels : « On peut donc en conclure que seul le mouvement touristique est fonction du rendement de la taxe de séjour »<sup>123</sup>.

Sur le graphique 1 de l'annexe 41, nous observons que les recettes générales dans le département stagnent au cours de la période 1931-1935. Au début de ce laps de temps, une chute s'est produite, puisque l'année 1930 correspond à des sommes importantes : « L'afflux des touristes est encore nettement inférieur à ce qu'il était en 1930 »<sup>124</sup>. La Chambre d'industrie touristique de Grenoble nomme les chiffres de 218 275 journées et la somme de 191 775,60 francs récoltés pour cette année-ci<sup>125</sup>, soit une somme qui n'est pas réatteinte avant 1938. Cette situation correspond à la dégradation de la conjoncture économique et la baisse du nombre de touristes étrangers<sup>126</sup>. Puis, à partir de 1936, on voit une augmentation des sommes perçues par

---

<sup>121</sup> ADI. 153 M 24.

<sup>122</sup> ADI. 153 M 24. Registre des délibérations du conseil municipal de Grenoble du 18 novembre 1938.

<sup>123</sup> ADI. 153 M 24. Rapport de la Chambre d'industrie touristique de Grenoble, 16 juillet 1934.

<sup>124</sup> ADI. 153 M 26. Rapport de la Chambre d'industrie touristique de Grenoble, 12 octobre 1937.

<sup>125</sup> ADI. 153 M 24. Rapport de la Chambre d'industrie touristique de Grenoble, 16 juillet 1934.

<sup>126</sup> *Ibid.*

la taxe de séjour jusqu'à atteindre un maximum avant 1938. Nous pouvons rapprocher cette amélioration de la conjoncture avec la mise en place de la politique sociale du Front populaire, ainsi que l'action volontariste pour le tourisme. L'action a donc porté ses fruits. Cependant, une des limites que nous atteignons avec la taxe de séjour est la fréquence de ses données. Nous ne possédons que la somme annuelle globale, et si nous avons des renseignements sur certains mois, ils ne sont que sporadiques et ne permettent pas d'être utilisés avec efficacité.

Nous pouvons compléter cette première analyse avec la documentation administrative. Tout d'abord, pour le mouvement général, nous avons quelques chiffres. La fréquentation touristique sur l'année 1937 augmente de 12% par rapport à 1936 et de 13% sur 1935<sup>127</sup>. Pour l'année 1938, ce sont 120 000 étrangers (+50% par rapport à 1937) et 450 000 français qui ont séjourné dans le département (+40%)<sup>128</sup>. Une donnée aurait pu nous être d'une grande aide, celle des statistiques des voyageurs descendus en gare de Grenoble et leurs classes de voyages. Or, demandées par le Préfet, le P.L.M. n'a pu les procurer, fautes d'études<sup>129</sup>. De plus, pour ce qui est des transports régionaux. Nous avons essayé d'exploiter les procès-verbaux des conseils d'administrations afin d'évaluer l'augmentation du flux de voyageurs au cours de certaines saisons. Or, la documentation se révèle trop complexe. De plus, le relèvement des tarifs opéré à plusieurs reprises ne permet pas de procéder à une étude comparative. Il nous faut donc aller dans le détail. Les directives du commissariat général au tourisme du 7 janvier 1938 sur l'affluence des touristes et des sportifs dans les stations d'hiver permet de nous renseigner sur les saisons touristiques pour quelques communes<sup>130</sup>.

Ainsi, les rapports des maires de Saint-Pierre-de-Chartreuse et de Vaulnaveys-le-Haut (ce dernier concerne Chamrousse) indiquent que la fréquentation se fait plus importante l'été, mais pointe du doigt un mouvement ascendant au cours de la saison hivernale<sup>131</sup>. A Villard-de-Lans, les deux saisons se valent en 1937, mais l'hiver, des pics d'affluences ne peuvent être absorbés faute d'infrastructures insuffisantes, au moment des fêtes de fin d'année et lors des vacances scolaires de février. Le rapport chiffre cette perte à environ 4 000 personnes et indique que : « Beaucoup de skieurs cependant ont pu trouver à se loger à Grenoble ils redescendaient tous les soirs »<sup>132</sup>. Cette similarité entre l'été et l'hiver est un fait nouveau,

---

<sup>127</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du Préfet au commissariat général au tourisme, 12 octobre 1937.

<sup>128</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du Préfet au commissaire général au tourisme, 4 novembre 1938.

<sup>129</sup> ADI. 153 M 26. Lettre du P.L.M. de Valence, 8 octobre 1937.

<sup>130</sup> ADI. 153 M 26. Directive du commissariat général au tourisme, 7 janvier 1938.

<sup>131</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse, 12 janvier 1938 ; Rapport du maire de Vaulnaveys-le-Haut, 6 janvier 1938.

<sup>132</sup> ADI. 53 M 26. Rapport du maire de Villard-de-Lans, 14 janvier 1938 ; Rapport du syndicat d'initiative de Villard-de-Lans, 11 janvier 1938.

comme le souligne un article de Virgile Barel dans *Le Travailleur alpin* : « Villard-de-Lans est maintenant connue comme station à la fois estivale et hivernale ». Au départ, station estivale destinée au tourisme climatique (notamment celui des enfants), elle est l'une des bénéficiaires des « trains d'hiver » et d'une clientèle plus hivernale avec le pic des fêtes de fin d'année. Enfin, pour la station de l'Alpe-d'Huez, c'est le manque de locaux d'hébergement qui marque le rapport<sup>133</sup> alors que le premier hôtel n'a été bâti qu'en 1933<sup>134</sup>. La station est alors en développement croissant, comme le montre le graphique 2 de l'annexe 41, sur le nombre de touristes transportés vers la station entre 1934 et 1939. Mais, elle n'a pas encore atteint son plein potentiel pour les sports d'hiver :

*Dimanche dernier, profitant d'une excellente neige poudreuse, un groupe de skieurs de Bourg-d'Oisans fait pour la première fois, la descente du signal d'Huez sur la vallée de l'Eau d'Olle [...] Beaucoup de sportifs seraient heureux de voir ces projets mis à exécution, il y a là des pistes magnifiques un enneigement long et parfait et peu de travail à produire pour obtenir des pistes qui comptent parmi les plus belles<sup>135</sup>*

D'une manière globale, nous n'assistons pas à une démocratisation des sports d'hiver, qui n'interviendra qu'après-guerre<sup>136</sup>. Mais, nous assistons tout de même à un réel essor, comme le montre les rapports précédents, ainsi qu'un communiqué de presse des évêques des Alpes « A propos des sports d'hiver ». Ce document résulte de : « L'énorme extension que prennent les sports, le tourisme ou les simples séjours dans les stations de montagne, créé aux évêques de la région des Alpes des devoirs particuliers de vigilance ». Il s'agit de plusieurs points de mise en garde à l'égard des touristes (sur le respect des coutumes locales, la tenue à la messe dans les stations, etc.) et des prêtres qui doivent garder le costume lorsqu'il font du tourisme.

En outre, le maire de Bourg-d'Oisans, chargé du rapport sur l'Alpe d'Huez indique que ce sont des hôtels de deuxième catégorie qu'il faudrait construire. Cela nous amène à une troisième interrogation : A quelles catégories sociales ces touristes appartiennent-ils ? Regrettons là encore, l'absence des statistiques du P.L.M. Cependant, nous possédons des rapports qui permettent de nous éclairer sur quelques communes. Ainsi, à Allevard, d'après le maire, 5% des touristes peuvent être classés comme « Luxe », 70% dans les « classes moyennes » et 25% dans la catégorie « congés-payés »<sup>137</sup>. A Uriage, ce sont 15%, 60% et 25%<sup>138</sup>. On retrouve des statistiques homogènes pour les deux stations thermales, dont la

---

<sup>133</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du maire de Bourg-d'Oisans, 17 janvier 1938.

<sup>134</sup> J.-M. ROY, « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre », art. cit, p. 345.

<sup>135</sup> *République du sud-est*, 3 mars 1938.

<sup>136</sup> H. NOGUERES, *La vie quotidienne en France au temps du Front populaire*, op. cit, p. 159.

<sup>137</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du maire d'Allevard, 7 octobre 1937.

<sup>138</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du maire de Saint-Martin-d'Uriage, 6 octobre 1937.

clientèle est avant tout là pour des raisons médicales et restent assez longtemps, environ 21 jours<sup>139</sup>. Cependant, la part de congés payés ne peut se réduire à des cures. Et par exemple, l'U.D. C.G.T. du Haut-Rhin organise des excursions en cars à partir de la gare de Mulhouse dont l'une des destinations est Uriage<sup>140</sup>.

A Villard-de-Lans, le maire indique peu de congés payés, mais beaucoup de classes moyennes sans donner de chiffres<sup>141</sup>. La visite de Virgile Barel dans le chef-lieu du canton à l'été 1937 nous permet d'expliquer cette situation<sup>142</sup>. Il explique que les prix pratiqués dans l'hôtellerie sont supérieurs à ceux de Grenoble à cause d'une demande importante. Ils sont donc prohibitifs pour des salaires bas. Mais, le rapport le plus intéressant reste celui de Grenoble, où il contient des statistiques pour les années 1935, 1936 et 1937. A l'aide de ces données, nous avons construit le graphique 3 de l'annexe 41.

Sous les termes « Autres milieux », il faut voir les bénéficiaires des congés-payés et tous ceux qu'on ne peut inclure dans les deux autres. Ainsi, on observe que la part de ceux-ci n'augmentent que peu. A l'inverse, le nombre de touristes catégorisés « Classes moyennes » et « Luxe » après une baisse en 1937, atteint une part importante de l'ensemble des flux.

Enfin, il nous reste une troisième documentation, il s'agit de tout ce que l'on ne peut classer et qui nous donne seulement quelques détails. Cela peut être la presse par exemple lorsque *La Dépêche dauphinoise* du 18 août 1936 qui indique que :

*les fêtes du 15 août ont donné un regain d'activité au tourisme dauphinois [...] Une rapide enquête auprès compagnie P.L.M. et des entrepreneurs d'autocars de Grenoble nous a amené à cette conclusion qu'il faut remonter jusqu'à 1932 pour retrouver pareille affluence de voyageurs, touristes et promeneurs [...] Diversité des numéros minéralogiques en circulation, multiplication nombre de trains, car « on estime à plus de 35 000 les personnes transportées dans toutes les directions*

Cette indication est par ailleurs corroborée par les observations du commissaire de police de Voiron : « Je vous signale enfin une certaine activité touristique qui s'est manifestée depuis le début du mois et il a été impossible à bien des voyageurs de pouvoir se loger à Voiron pour les fêtes du 15 août. Les commerçants sont donc plus satisfaits que ces derniers mois »<sup>143</sup>. Enfin, il y a tout ce qui concerne les lignes de bus. L'année 1938 marque l'acmé du nombre de cars d'excursion à Grenoble avec un parc de 80 véhicules<sup>144</sup>.

---

<sup>139</sup> ADI. 153 M 24. Rapport de la Chambre d'industrie touristique de Grenoble, 10 octobre 1938.

<sup>140</sup> Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs: 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995, p. 401.

<sup>141</sup> ADI. 153 M 26. Rapport du maire de Villard-de-Lans, 6 octobre 1937.

<sup>142</sup> *Travailleur alpin, 20 août 1937.*

<sup>143</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 août 1936.

<sup>144</sup> J.-M. ROY, « Tourisme et circulation dans le Dauphiné alpestre », art. cit, p. 457.



Pour conclure, cette partie sur la mesure du mouvement touristique. Nous avons vu que la fréquentation touristique augmente, comme l'atteste l'augmentation des recettes de la taxe de séjour. Il semble que la saison estivale reste la grande bénéficiaire de celui-ci. Même si, les sports d'hiver se démocratisent (les « trains de neige » et les pics de fréquentation à Villard-de-Lans) et attirent de plus en plus. Cependant, la part des classes populaires semble encore limitée. Les statistiques par catégories sociales de chaque station nous montre une part prépondérante des classes moyennes qui ont pu bénéficier des augmentations de salaires et donc profiter de la politique sociale du Front populaire. Notre étude possède des limites que nous ne pouvons dépasser. Nous avons ainsi effectué une tentative de saisir le mouvement touristique dans le département, il nous faut maintenant nous intéresser aux Isérois.

## ***B. Promouvoir le tourisme des Isérois et l'occupation des congés payés***

### *1. Une presse au service des congés payés : information, recommandation et organisation*

*La Dépêche dauphinoise* collabore activement à l'organisation du tourisme populaire avec les associations ou Léo Lagrange. Ce dernier salue l'action du quotidien :

*Il est agréable de féliciter la Dépêche dauphinoise du bel effort qu'elle fait en faveur du tourisme populaire. Si tous les intéressés veulent comprendre la valeur d'un tel effort, la saison des sports d'hiver 1936-1937 sera heureuse pour les Alpes françaises<sup>145</sup>.*

Mais, de manière plus globale, c'est toute la presse régionale qui promeut les congés payés et ses contenus possibles. Cela rejoint la mission du sous-secrétariat d'Etat d'assister dans le choix des vacances, de guider ces néo-vacanciers jusqu'à les prendre en charge<sup>146</sup>. Pour cela, les journaux publient une documentation à destination du lectorat. Car, si *La Dépêche dauphinoise* et *La République du sud-est* veulent développer le tourisme dans le département, leur influence restreinte à la partie du sud-est cherche en premier lieu à attirer les touristes de cette zone donc un tourisme local des Isérois. Ainsi, dans notre partie précédente, une grande part du tourisme en Isère est composée des locaux qui partent aux alentours de chez eux. Elle n'est pas évaluable faute de sources, mais le rapport du maire de La Morte de février 1938 précise, par exemple, que ce sont des « Grenoblois » qui ont pris d'assaut la station les dimanches. Pareillement, ce sont des skieurs de Bourg-d'Oisans qui dévalent les pentes du signal d'Huez<sup>147</sup>.

Dès lors, le premier levier d'actions de la presse consiste dans la publication d'informations. Premièrement, il y a une démarche pédagogique à l'endroit des nouvelles lois

---

<sup>145</sup> *Dépêche dauphinoise* ; 3 janvier 1937.

<sup>146</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 751.

<sup>147</sup> *République du sud-est*, 3 mars 1938.

sociales et des mesures du gouvernement du Front populaire. Ainsi, *Le Travailleur alpin* publie l'article « La loi sur les vacances est applicable » dans son édition du 11 juillet 1936 afin d'expliquer son contenu. Deux années plus tard, Maurice Lecoq, directeur adjoint de la caisse des congés payés de Grenoble donne une conférence le 2 mars 1938 dont la publicité est faite par la *République du sud-est*<sup>148</sup>. Dans la page du travail de l'édition du 4 mai de la même année, le quotidien conservateur au « coin des renseignements » traite des billets de congés populaires, de leur fonctionnement, des démarches à effectuer pour s'en procurer, les conditions à remplir, etc. Les journaux surtout pendant la période estivale produisent aussi un contenu sur l'organisation touristique. Ce sont, par exemple, des itinéraires de voyages. Par exemple, *La Dépêche dauphinoise* publie le 2 août 1937 : « De Grenoble au Léman, deux itinéraires pour les usagers des auberges de jeunesse »

Le deuxième levier est celui de la recommandation. Chaque été, *La République du sud-est* publie une liste des « Lieux de villégiatures. Hôtels, Pensions et Restaurants recommandés ». Ceci est antérieur à 1936, car nous les trouvons dans les pages du journal dès 1934<sup>149</sup>. Cependant avec les congés payés, la stratégie du quotidien s'affine et se tourne vers les nouveaux bénéficiaires. Dès août, elle est se dit favorable au tourisme populaire à travers l'hébergement des touristes chez l'habitant, prenant l'exemple de qui se fait déjà à Thodure : « Nos campagnes doivent trouver dans les vacances populaires une source de revenus plus appréciables, çà et là nous constatons que les habitants de nos villages dauphinoises s'organisent à cet effet. Des maisons, des appartements sont remis en état pour recevoir des citadins »<sup>150</sup> Puis, en janvier 1937, elle annonce que :

*Dans le but de favoriser le tourisme et de mettre à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, nous faisons un pressant appel aux hôteliers, directeurs de pension de famille ou de maisons d'enfants, organisés pour recevoir des pensionnaires à des prix ne dépassant pas les 25 francs par jour, afin qu'ils nous fournissent tous renseignements utiles concernant : la situation de leurs maisons, le plus ou moins confort que leur clients pourront trouver, le prix minimum suivant la durée de séjour. A l'inverse d'organisation similaires recrutant de préférence des clients à tendance socialiste ou communiste notre publicité sera réservée aux journaux d'ordre et aux syndicats libres ou chrétiens. Cela, pour conserver aux établissements que nous recommandons un recrutement homogène et familial*<sup>151</sup>.

Cette publication, fin janvier 1937, semble être une réponse à la liste des hôtels du « Tourisme populaire » de *La Dépêche dauphinoise* dont la parution commence au début du mois.

---

<sup>148</sup> *République du sud-est*, 9 mars 1938.

<sup>149</sup> Par exemple, *République du sud-est*, 16 mai 1934.

<sup>150</sup> *République du sud-est*, 28 août 1936.

<sup>151</sup> *République du sud-est*, 23 janvier 1937.

Le troisième levier est celui de la publicité. Celle-ci prend un essor lent mais continu tout au long du XIXe siècle dans la presse, même si elle reste « l'exilée » des dernières pages<sup>152</sup>. Cependant, les années 1930 marquent une évolution de l'insertion publicitaire avec une dissémination sur l'ensemble du numéro et avec une meilleure identification de la publicité<sup>153</sup>. Dès lors, l'avènement des congés payés engendre l'arrivée sur le marché du tourisme, du voyage et de toute l'économie du temps libre, d'un nouveau public de consommateurs. On voit donc apparaître des publicités liées aux congés dans les journaux<sup>154</sup>. *La Dépêche dauphinoise* et *La République du sud-est* ne font pas exception et en publient dans leurs colonnes. Cela peut être le fait d'un Etat voisin. Par exemple, l'office national autrichien du tourisme voit ses annonces « Vacances heureuses en Autriche »<sup>155</sup> ou « Ski en Autriche »<sup>156</sup> être publiées dans le journal conservateur. Mais, la publicité la plus commune reste celle des entreprises de transports et de voyages. Ainsi, les annonces des sociétés de transports comme le P.L.M. sont publiées afin de promouvoir les offres populaires. Par exemple, pour les « Jeux populaires alpins » au stade municipal de Grenoble fin août 1936, le journal d'Yves Farge met en avant l'offre de 50% de réduction sur les billets du P.L.M. pour s'y rendre depuis Valence, Gap, Chambéry, Lyon ou Saint-Rambert-d'Albon<sup>157</sup>. Les trois publicités pour le chemin de fer en annexes sont éloquentes. Enfin, on trouve aussi toute une imagerie des vacances dans la publicité, comme celles de Kodak dans *La Dépêche dauphinoise* avec l'utilisation de la photographie ou le vin Byrrh<sup>158</sup>

Enfin, le quatrième levier consiste en l'organisation et l'incitation au tourisme et aux voyages. *La République du sud-est*, avant 1936 propose déjà des voyages dans des pays européens, organisés par ses soins. Par exemple, au printemps 1935, les destinations sont l'Italie, la Yougoslavie, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne et l'Espagne du 14 au 24 avril à des prix allant de 700 à 2 300 francs<sup>159</sup>. Suivant les travaux effectués sur les ouvriers viennois, un homme célibataire, manœuvre dans le textile gagne début 1936 environs 513 francs<sup>160</sup>. Dès lors, les sommes demandées par *La République du sud-est* sont prohibitives et s'adressent aux classes sociales supérieures. Cependant, avec la généralisation des congés payés, le journal va

<sup>152</sup> Marc MARTIN, « La publicité », in Dominique KALFIA, Philippe REGNIER, Marie-Eve THERENTY et Alain VAILLANT (dir.), *La civilisation du journal*, Nouveau monde éditions., Paris, 2011, p. 1041-1048.

<sup>153</sup> Myriam TSIKOUNAS, « La publicité, une histoire, des pratiques », *Sociétés & Représentations*, 30-2, 2010, p. 195-209.

<sup>154</sup> H. NOGUERES, *La vie quotidienne en France au temps du Front populaire*, op. cit, p. 117.

<sup>155</sup> *Dépêche dauphinoise*, 20 juin 1937.

<sup>156</sup> *La République du sud-est*, 3 janvier 1938.

<sup>157</sup> *Dépêche dauphinoise*, 23 août 1936.

<sup>158</sup> Les cinq publicités sont dans insérées dans l'annexe 39 « La publicité du temps libre dans la presse ».

<sup>159</sup> *République du sud-est*, 31 mars 1935.

<sup>160</sup> TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*, op. cit, p. 16.

ajouter à son panel des séjours plus abordables. Par exemple, dans l'édition du 24 août 1938 : « Où irez-vous en vacances ? Ne cherchez plus ! Notre bureau de voyages vous offre ses merveilleux séjours à des prix inespérés » Trois voyages de sept jours chacun sont proposés à Hendaye, Dieppe et sur la Côte-d'Azur à des prix variant entre 300 et 400 francs, des sommes proches de ce que la section de « Tourisme et Vacances pour tous » de l'U.D. C.G.T. de l'Isère propose à ses adhérents<sup>161</sup>. Cependant, les séjours du quotidien conservateur restent adressés à une clientèle plus aisée. Ceci est mis en évidence avec les voyages à l'Exposition universelle, où à l'inverse du cas précédent, les sommes sont plus élevées que les prix d'associations ouvrières. Enfin, notons l'initiative du *Travailleur alpin* qui organise un concours d'abonnement de l'été à novembre 1937 dont la récompense est un voyage à l'Exposition universelle ou sur la Côte-d'Azur, une incitation à vendre et une invitation à voyager<sup>162</sup>.

## 2. Une presse au service des Alpes françaises : la promotion d'un tourisme local

*Le Travailleur alpin*, *Le Droit du peuple*, *La Dépêche dauphinoise* et *La République du sud-est* sont des journaux qui s'inscrivent sur un territoire défini, la région des Alpes françaises (Pour résumer, le Dauphiné et les deux Savoie). Ainsi, leur engagement pour la cause touristique s'inscrit dans une double dimension. Il s'agit de promouvoir le tourisme général auprès de leur lectorat régional. Et, il s'agit aussi de promouvoir un territoire, avec ses monuments, ses paysages, son histoire, etc. Or, la diffusion restreinte des journaux implique la promotion d'un tourisme local pour les habitants de la région. Alain Corbin explique que le temps d'un voyage est aussi un temps patriotique et politique. Il permet une rencontre physique entre l'individu et la nation, l'apprentissage de la variété de ses paysages et de son histoire matérialisée par ces monuments<sup>163</sup>. Au-delà de la Nation, en Isère, c'est l'identité dauphinoise qui est mise en avant dans une presse où ce sentiment d'appartenance régional est omniprésent. La nomenclature de la *Dépêche* ou du *Petit dauphinois* est éloquente. La presse s'emploie à mettre en valeur ce territoire, par des reportages, des monographies historiques, l'utilisation de la photographie, etc. Par exemple, *La République du sud-est* publie un article sur la Chartreuse « massif de paix et de joie »<sup>164</sup> ou *Le Travailleur alpin* toute une série d'articles intitulée « Dauphiné en 1788 » revenant sur l'histoire de la Révolution dans la région<sup>165</sup>.

---

<sup>161</sup> *Droit du Peuple*, 5-6 mars 1938 : 7 jours sur la Côte-d'Azur sont proposés à 500 francs.

<sup>162</sup> *Travailleur alpin*, 30 juillet 1937.

<sup>163</sup> A. CORBIN, *L'avènement des loisirs*, op. cit., p. 392.

<sup>164</sup> *République du sud-est*, 25 juin 1937.

<sup>165</sup> *Travailleur alpin*, 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1938. Nous reviendrons par la suite sur cette « conversion régionale » du P.C. des Alpes.

L'une des contributions les plus importantes est celle du journal communiste, par l'intermédiaire d'une série d'articles de Virgile Barrel<sup>166</sup>. Cet homme est député communiste de Nice et vraisemblablement l'un des pères du premier « Train-Lagrange » – lancé le 3 août 1936 depuis Paris vers la Côte-d'Azur – par son intervention à la Chambre du 9 juillet<sup>167</sup>. A l'été 1937, il se rend dans le département à l'occasion à la Fête du *Travailleur alpin* où il est le principal orateur du Parti, et profite de l'occasion pour découvrir la région et son activité touristique. Il publie alors trois articles sur « l'enquête que pendant quelques jours nous avons menée dans le Dauphiné » dans lesquels il rend compte de son périple et fait un panégyrique de la région dauphinoise et du tourisme populaire<sup>168</sup>. La simple évocation des titres nous éclaire sur ce caractère apologétique : « Les beautés de la région des Alpes-Grenoble au service de ceux qui produisent » ; « Le tourisme populaire, élément de prospérité de la région » et « Nos Alpes splendides. Qui donc n'aimerait parcourir le Dauphiné ? ». Les écrits sont très précis. Il donne le prix de la pension dans un hôtel à Uriage, le nom de certains établissements, etc. Dans son article du 20 août, c'est un tableau de deux parties du Vercors que nous avons. D'un côté, Villard-de-Lans et de l'autre le petit village de la Balme où l'on pourrait : « pêcher la truite, cueillir les framboises ou les fraises, ou monter à l'assaut des cimes boisées du Vercors ». Barrel n'hésite pas non plus, en comparant Grenoble à Nice, à émettre des suggestions pour que non seulement le tourisme populaire se développe mais que la région soit mise en valeur et que son économie s'en trouve améliorée. Ainsi, parlant de l'Hôtel de l'Adret fermé faute de clientèle huppée, il est paradoxal de le voir appeler à ce qu'une : « organisation ouvrière ou un capitaliste intelligent transforme cet immense vaisseau en maison d'accueil pour prolétaires de repos ».

Enfin, un média plus moderne est utilisé pour faire cette promotion de la région alpine, avec la station de radio Alpes-Grenoble. Créée en 1927, elle mêle à la fois le secteur privé par l'Association des amis de la radiodiffusion des Alpes et l'Etat, avec une aide matérielle de l'administration des P.T.T.<sup>169</sup>. Sa diffusion est restreinte, elle n'émet pas sur de longues distances, s'adressant donc à des possesseurs de T.S.F. dauphinois ou savoyards. La présence du secteur public ne permet pas la diffusion de publicités, interdite sur les radios publiques par le ministre Georges Mandel en 1935<sup>170</sup>. Dès lors, la promotion du tourisme passe par des « causeries » et des émissions qui lui sont dédiées avec l'aide des syndicats initiatives<sup>171</sup>. C'est

---

<sup>166</sup> Voir annexe 40 « Un député-touriste, Virgile Barrel dans l'Isère »

<sup>167</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit., p. 754.

<sup>168</sup> Voir annexe 40 « Un député-touriste, Virgile Barrel en Isère »

<sup>169</sup> Yves DE LA HAYE, « Les pionniers grenoblois de la radio régionale », *Le Monde*, 29/12/1980.

<sup>170</sup> M. TSIKOUNAS, « La publicité, une histoire, des pratiques », art. cit.

<sup>171</sup> Y. DE LA HAYE, « Les pionniers grenoblois de la radio régionale », art. cit.

dans le cadre de ces programmations que l'émission depuis La Morte est diffusée en janvier 1938. De plus, à l'été 1936, toute une série de causeries de présidents de syndicats d'initiatives communales ou cantonales sont programmées pour promouvoir leurs régions respectives. C'est ainsi que M. de Franclieu vient parler du tourisme en Valdaine le 24 juillet, un orateur du lac de Paladru ou un peu plus tard dans l'année que M. Charbonnel vient présenter l'histoire de la commune de la Côte-Saint-André<sup>172</sup>.

### 3. *L'action syndicale : « Vacances pour tous »*

Mais, presse papier et radiophonique ne sont pas les seules entités à agir pour le tourisme et les vacances des Isérois. Cinq organisations sont mises en avant dans *La Dépêche dauphinoise* du 27 juin : Les Amis de la nature, l'association touristique des cheminots, les auberges laïques de jeunesse, le bureau du tourisme de la C.G.T. et les Vacances pour tous du S.N.I. Nous ne les traiterons pas toutes, mais nous concentrerons l'action syndicale en faveur des congés payés dans le département, faits des deux dernières. Après les grèves du printemps-été 1936 et toutes leurs conséquences sur les syndicats, la C.G.T. se retrouve transformée. Avec les lois sociales, se met en place un syndicalisme de service, ce que Benoît Frachon appelle une « tâche nouvelle »<sup>173</sup>. Il s'agit du tourisme, des loisirs, tout ce qui touche à l'enrichissement personnel et éducatif des ouvriers. Ainsi, la C.G.T. lance son bureau du Tourisme en février 1937. Dans cette même logique, la confédération est devancée par le S.N.I. qui lance les « Vacances pour tous » (V.P.T.) à l'automne 1936<sup>174</sup>. Ces deux organismes finissent par fusionner aux mois de novembre-décembre 1937<sup>175</sup>.

Dans le département, avant l'organisme unique, chacune des deux organisations est indépendante en 1937. On trouve un « comité des loisirs » à l'U.D. et une section V.P.T. dont le correspondant est M. Boulogne, instituteur à Domène et le trésorier probable – il encaisse les cotisations – M. Loyer de Pinsot<sup>176</sup>. Dans les deux cas, ce ne sont que leurs adhérents qui peuvent profiter des offres et avantages. Pour le bureau du tourisme, ce sont les cotisants de la C.G.T. et pour V.P.T., une cotisation est demandée de 12.65 francs pour une carte individuelle et 15.65 francs pour une carte familiale<sup>177</sup>.

Leur première grande action s'engage à l'été 1937 pour l'Exposition universelle de Paris. Le « comité des loisirs » organise trois voyages dans la capitale à partir de la gare de

---

<sup>172</sup> ADI. 41 J 4. Toutes les allocutions ont été dactylographiées et sont conservées dans ce dossier.

<sup>173</sup> M. POGGIOLI, « Pratiques du syndicalisme », art. cit, p. 106.

<sup>174</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit, p. 757.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 761.

<sup>176</sup> *Dépêche dauphinoise*, 15 juillet 1937.

<sup>177</sup> *Ibid.*

Grenoble. Par exemple, un départ a lieu le 7 août pour quatre jours. Le séjour comprend l'hébergement, le repas, deux visites de l'exposition et une excursion à Versailles pour des prix de 258 francs pour le dortoir, 298 pour l'hôtel et 128 pour un voyage seul<sup>178</sup>. La section de V.P.T. est plus dynamique par une omniprésence au sein des colonnes de *La Dépêche dauphinoise*. Elle publie le 10 juillet « Renseignement sur les « Vacances pour tous » et les voyages « l'Exposition ». Dans cet article, tout le déroulement de l'organisation est expliquée : prévenir 15 jours avant le départ, établir un projet de séjour, adresser 50 francs à M. Boulogne, etc. Ensuite, la section s'occupe de constituer des voyages groupés afin d'obtenir des réductions, aux dates du 26 juillet, 2 août, 14 août, 22 août pour une semaine. S'ajoute ensuite trois autres le 28 août et le 3 et le 10 septembre<sup>179</sup> et un dernier le 17<sup>180</sup>. Au cours des deux mois, la publicité pour V.P.T. prend place dans quotidien et dans *Le Droit du Peuple*<sup>181</sup> afin d'expliquer ce qu'est cette organisation et inciter à aller à l'Exposition. La section du département n'hésite pas à publier des témoignages d'Isérois : « Un camarade de Pontcharra, actuellement à Paris, nous écrit : « Nous avons été très bien accueilli et les hôtels sont très confortables » » ou encore :

Michal instituteur à Chirens nous écrit : « Hôtel très propre et très confortable. Nos 25 camarades sont contents » M. Millie, papetier à Champ-sur-Drac : « Nos 27 camarades sont tous très contents de l'accueil chaleureux des camarades des VPT de Paris, de l'hôtel et du restaurant » M. Chaudet, métallo à Domène : « Tous très contents, organisations parfaite » 43 camarades partent le 7 août de Grenoble et des environs et les inscriptions affluent chaque jour pour les prochains départs<sup>182</sup>

Après la fusion donnant naissance à Tourisme et Vacances pour tous (T.V.P.T.), l'action continue en Isère. Les incitations aux voyages continuent, avec par exemple, une croisière en Afrique du Nord du 23 décembre au 2 janvier entre 990 et 1400 francs<sup>183</sup>. Cependant, à l'image de la première « croisière Lagrange » en Méditerranée en août 1937<sup>184</sup>, cela reste cher pour les prolétaires<sup>185</sup>. D'autres voyages en métropole restent plus accessibles comme ceux organisés sur la Côte-d'Azur<sup>186</sup> ou un séjour parisien aux fêtes de fin d'année de cette même année<sup>187</sup>.

---

<sup>178</sup> *Dépêche dauphinoise*, 20 juillet 1937.

<sup>179</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup> août 1937.

<sup>180</sup> *Dépêche dauphinoise*, 17 septembre 1937.

<sup>181</sup> *Droit du Peuple*, 31 juillet-1<sup>er</sup> août 1937. Voir l'image N°1 de l'annexe 42 « Les syndicats et le tourisme »

<sup>182</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup> août 1937.

<sup>183</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 novembre 1937.

<sup>184</sup> *Droit du Peuple*, 3-4 juillet 1937.

<sup>185</sup> P. ORY, *La belle illusion*, op. cit., p. 754.

<sup>186</sup> Voir image N°2 de l'annexe 42 « Les syndicats et le tourisme »

<sup>187</sup> *Droit du Peuple*, 19-20 novembre 1938. Le séjour coûte 655 franc pour une semaine.

#### 4. *Mesurer le mouvement des isérois : quelques données et tâtonnements*

Pareillement que pour notre partie sur le tourisme en Isère, la question de la mesure du mouvement se pose. Qu'en est-il dans les faits ? Chiffrer n'est pas chose facile. Nous n'avons pas l'équivalent de la taxe de séjour par exemple. De plus, notre corpus de sources ne nous permet pas d'avoir de chiffres précis par son manque de précision et son aspect lacunaire. Dès lors, notre documentation n'est plus faite que de témoignages sporadiques et d'apports de recherches d'autres historiens pour étayer notre étude.

Nous trouvons dans la presse et dans les rapports administratifs de nombreux témoignages que les Isérois sont partis de leur domicile. Le sous-préfet de Vienne rend compte d'un mouvement élevé de départs à la gare de Vienne à l'été 1936 :

*Les masses ouvrières, contrairement à l'habitude, ont pris des vacances. La gare de Vienne seule a enregistré un excédent de recettes qui s'élève pour le mois de juillet à plus de 38 000 Francs par rapport à ce même mois de 1935 et celui du mois d'août atteindra plus de 50 000 francs<sup>188</sup>.*

Les constatations sont les mêmes à Voiron : « La période des vacances a éloigné de notre ville un grand nombre d'habitants appartenant à toutes les classes de la société : plusieurs usines ont, en effet, fermé leurs portes pendant 15 jours »<sup>189</sup>. De plus, *Le Travailleur alpin* du 15 août publie l'article « Le congé payé du neveu de Sosthène », ce sont les mésaventures d'un ouvrier de chez « Pic-Pic » (l'usine Picard-Pictet de Grenoble) en vacances en Bretagne pour ses premiers congés payés. Cela peut nous laisser penser à un récit inspiré de faits réels. L'année d'après les rapports mensuels de l'administration ont les mêmes observations : « Beaucoup d'ouvriers ont quitté la ville pour aller ailleurs passer leurs congés [...] Les voironnais s'occupent surtout ce mois-ci de leurs vacances et de leurs excursions »<sup>190</sup>.

Pour autant, il faut faire abstraction de cette « légende rose »<sup>191</sup> du Front populaire et de ce mythe des premières vacances de 36<sup>192</sup>. Il n'y a pas de mouvement massif de départs ni en 1936 ni en 1937<sup>193</sup>. Dans l'histoire française des vacances, la loi sur les congés payés occupe bien plus une place symbolique qu'une mise en pratique<sup>194</sup>. Dès lors, ces quinze jours sont employés à d'autres fins. Par exemple, c'est un temps de repos au domicile. Cela peut aussi être l'occasion de gagner plus d'argent, en « travaillant au noir »<sup>195</sup>. On trouve ce cas de figure

---

<sup>188</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 août 1936.

<sup>189</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du commissaire de Voiron, 21 août 1936.

<sup>190</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Voiron, 21 août 1937.

<sup>191</sup> A. CORBIN, *L'avènement des loisirs*, op. cit, p. 394.

<sup>192</sup> M. BOYER, *Histoire du tourisme de masse*, op. cit, p. 87.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>194</sup> A. RAUCH, *Vacances en France*, op. cit, p. 97.

<sup>195</sup> A. CORBIN, *L'avènement des loisirs*, op. cit, p. 397.



aux mines de la Mure. Les congés y sont donnés en août<sup>196</sup>, et le 3 septembre, le syndicat fait insérer un communiqué dans *La Dépêche dauphinoise* dans lequel il pointe du doigt un : « acte de sabotage des lois sociales ». Car, des ouvriers profitent de leurs quinze jours pour se faire embaucher ailleurs. Enfin, ils sont aussi l'occasion de voyages sur de courts trajets<sup>197</sup>. C'est l'occasion pour des ouvriers aux origines rurales de retourner dans leurs campagnes d'origine pour retourner dans leurs familles<sup>198</sup>. D'après le travail de Vital Chomel, nous savons que 56% de la population grenobloise est née hors du département. Cependant, les sources sont manquantes, et cela nécessiterait un travail important de reconstituer tous ces flux, où des facteurs très différents ont pu motiver une personne.

### **III. L'office national interprofessionnel du Blé (O.N.I.B.) dans l'Isère : organisation et débats autour d'une mesure du Front populaire à destination du monde rural**

#### ***A. L'office du blé – principale réalisation du Front populaire à destination du monde rural***

##### *1. Une question politique majeure : l'engouement du monde politique isérois autour du blé et de l'agriculture*

La société iséroise est avant tout rurale malgré les bouleversements et l'exode qui ont pu affecter les campagnes au cours des dernières décennies. Ainsi, le monde politique ne peut être insensible aux problématiques qui lui sont liées, que ce soit l'administrateur local ou l'élu national. Leur action à destination des campagnes est souvent mise en valeur au moment des scrutins ou par voie de presse. Ceci est mis en avant les mouvements politiques classés à droite. Lors de la campagne électorale d'avril-mai 1936 dans la circonscription de Vienne II, le journal conservateur *La République du sud-est* accuse le socialiste Barzun, professeur à New-York, d'être l'agent de Roosevelt afin de faire importer le blé américain.

Cependant, tout le spectre politique est concerné. Pierre Barral parle au Conseil général d'un : « véritable groupe agrarien rassemblant des modérés et des radicaux »<sup>199</sup>. Ce tempérament du Parti radical s'observe à plusieurs reprises au cours de notre période. Par exemple, Robert Belmont parle dans sa profession de foi pour l'élection dans le canton de Crémieu en octobre 1934, de sa position prise à l'été 1933 sur la politique du blé : « L'expérience américaine m'avait démontré que l'on ne peut pas fixer artificiellement un prix

---

<sup>196</sup> C.-H. ANGELIER, « Le Bassin houiller de La Mure », art. cit, p. 321. Le graphique de cette page fait un comparatif entre la production mois par mois entre l'année 1930 et 1937. On remarque une production très faible au mois d'août sans raison particulière.

<sup>197</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 150.

<sup>198</sup> A. RAUCH, *Vacances en France*, op. cit, p. 96.

<sup>199</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 446.

et je n'ai pas voté les lois sur le blé. »<sup>200</sup> Autre exemple, au Palais Bourbon, le député radical Albert Perrin intervient à deux reprises en 1934 dans le débat sur la politique du blé. Ces deux prises de position montrent un intérêt particulier pour la question des céréales. Lors de sa première prise de parole, il présente un amendement pour exonérer de la taxe de 3 francs par quintal le blé d'autoconsommation des petits producteurs. Il est adopté, après négociation<sup>201</sup>. Lors de la seconde, il propose de modifier la loi afin de maintenir la prime de 11 francs pour le stockage de la totalité des blés dans les coopératives : « Au cours de la séance de l'après-midi, M. Albert Perrin a de nouveau pris la défense des petits cultivateurs, producteurs de blé »<sup>202</sup>.

Cependant, ce tempérament que l'on peut qualifier d'agrarien, c'est-à-dire, être attentif aux intérêts agricoles et les défendre va jusqu'aux partis marxistes. Patrice Terrone parle d'une F.S.I. qui : « n'apparaît pas seulement comme un parti du prolétariat, mais elle rassemble ouvrier et paysans »<sup>203</sup> En effet, si au début du XX<sup>e</sup> siècle, ses bastions électoraux sont les grandes villes, elle commence à mordre dans le monde rural avant 1914<sup>204</sup>. Dans son hebdomadaire, les socialistes cherchent à mettre en avant leurs propositions ou leurs actions en faveur de la paysannerie iséroise : « Lucien Hussel défend les agriculteurs de l'Isère à la Tribune de la Chambre »<sup>205</sup>. En outre, l'implication agricole et l'action de Justin Arnol, que nous avons précédemment étudiée, est un exemple supplémentaire.

Enfin, le Parti communiste n'est pas en reste, mais est plus discret. Par exemple, nous trouvons l'article du Travailleur Alpin : « Le problème de trop de blé. Les solutions à la mie de pain des gouvernements »<sup>206</sup> ou le meeting organisé le 13 septembre 1937 pour la Foire de Beaucroissant avec le député du Lot Jean Renaud<sup>207</sup>. Ainsi, le blé et les questions agricoles sont une question majeure dans le monde politique isérois.

## 2. *L'Office national interprofessionnel du blé : fonctionnement et but*

La mise en place de l'Office intervient dans un contexte de crise de surproduction où le prix du blé s'effondre et ne permet pas aux producteurs d'être rémunérés correctement. Les gouvernements depuis 1932 tentent la mise en place de mesures pour fixer un prix

---

<sup>200</sup> ADI. 10 M 34. Rapport du maire de Crémieu au Préfet de l'Isère du 9 octobre 1934.

<sup>201</sup> *Dépêche dauphinoise du 11 mars 1934.*

<sup>202</sup> *Dépêche dauphinoise du 15 décembre 1934.*

<sup>203</sup> Patrice TERRONE, « La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1976, p. 15.

<sup>204</sup> Le cas de Séraphin Buisset, député SFIO de la circonscription de Saint-Marcellin est éloquent. Celle-ci ne possède pas de centre industriel important, et les scores du Parlementaire élu depuis 1914, sont élevés dans les villages.

<sup>205</sup> *Droit du Peuple du 1-2 décembre 1934.*

<sup>206</sup> *Travailleur alpin du 5 mai 1934.*

<sup>207</sup> Rapport de Police de Rives du 11 septembre 1937.

rémunérateur, mais elles se montrent inefficaces. La loi du 10 juillet 1933 fixe le prix minimum de 115 francs pour un quintal<sup>208</sup>. Si ce palier est franchi et que le prix devient inférieur, cela provoque une intervention gouvernementale afin de désengorger le marché et de faire remonter les cours. Cependant, aucun pouvoir n'est donné à l'Etat afin de faire respecter le prix minimum et peser sur les spéculateurs. Le blé est bien souvent acheté aux producteurs au « cours de gangster » par des minotiers et intermédiaires peu scrupuleux à 80 francs le quintal<sup>209</sup>. Une situation qui provoque l'exaspération et la colère du monde rural.

La victoire du Front populaire fait naître une nouvelle orientation de la politique agricole française, marquée par le ministre de l'agriculture du Gouvernement Blum, Georges Monnet. Agriculteur de l'Aisne, il est la référence agricole du Parti socialiste depuis le départ de Compère-Morel dans le parti néosocialiste lors de la scission de 1933<sup>210</sup>. Le projet de loi sur l'Office du blé est présenté devant la Chambre des députés et adopté le 3 juillet. Fait rare dans notre étude, l'ensemble des députés de l'Isère – même le radical indépendant Louis Buyat – a voté le texte<sup>211</sup>. Puis, après plusieurs navettes parlementaires et un mois et demi de débat au Sénat, où le ministre se heurte à une majorité radicale moins conciliante et plus conservatrice, et à l'image d'Henri Queuille plus rétif afin : « d'éviter un dirigisme excessif » de l'Etat, l'Office du blé est voté le 14 août. Là encore, il y a unanimité parmi les sénateurs de l'Isère<sup>212</sup>.

Il est l'expression d'une politique neuve. Il s'agit d'une structure de régulation économique du prix du blé mettant autour de la table l'ensemble des acteurs de la filière : les consommateurs, les producteurs, les intermédiaires (les meuniers, négociants, etc.) et l'Etat. Chaque acteur a ses représentants siégeant au Conseil central de l'Office, pour un total de 51<sup>213</sup>. Il y a 30 représentants des producteurs, 11 désignés par l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture et 19 nommés par le ministre. On trouve 9 représentants des consommateurs : 3 de la fédération nationale des coopératives de consommation, 3 de la C.G.T., 1 de la C.F.T.C., 1 de la confédération nationale de l'artisanat français, 1 de la fédération nationale des familles nombreuses. Ensuite, s'ajoutent 9 représentants des industries utilisatrices : 3 pour la meunerie, 2 pour la boulangerie, 2 négociants en grain, 1 pour la semoulerie, 1 pour les pâtes alimentaires. Enfin, nous trouvons 4 représentants des ministères concernés par l'Office : l'Agriculture, les Finances, l'Intérieur et l'Economie nationale. Chaque année, ce conseil fixe le prix du quintal

---

<sup>208</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 286.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 299-300.

<sup>211</sup> *Journal officiel de la République française* du 4 juillet 1936.

<sup>212</sup> *Journal officiel de la République française* du 14 août 1936.

<sup>213</sup> Alain CHATRIOT, *La politique du blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres*, Comité pour l'histoire économique et Financière de la France., Paris, Belin, 2016.

de blé au mois de juillet-août, à la fin des moissons et gère l'échelonnement des livraisons aux transformateurs. Le mécanisme de détermination du prix est complexe<sup>214</sup>. Il nécessite un quorum de 4/5<sup>ème</sup> des membres du conseil et 3/4 des suffrages exprimés d'une assemblée aux intérêts divergents (Les consommateurs veulent le prix le plus bas possible, les producteurs le plus élevé). Ainsi, sa détermination est constituée de longs débats où la majorité requise n'est jamais atteinte, c'est le ministre qui finit par fixer le prix. Ce qui provoque l'indignation de certains milieux. A la différence des lois antérieures, l'Office du blé permet le respect du prix minimum par l'instauration des coopératives et des négociants accrédités par le conseil départemental des céréales comme organes de commercialisation du blé. Ainsi, intermédiaires obligatoires, les meuniers ne peuvent plus acheter le blé au « cours de gangster » directement aux producteurs. Dès 1936, le cours est placé à 141 francs le quintal de blé.<sup>215</sup>

## **B. Le comité départementales des céréales de l'Isère : composition, orientation, et débats**

### *1. Fonctionnement de l'organisation départementale*

Après le vote et la promulgation de la loi sur l'Office du blé au cours de l'été 1936, viennent les décrets d'applications. Parmi ceux-ci le décret du 7 septembre 1936 organise les missions du comité départemental des céréales :

*Chargé de répartir la vente des blés à la meunerie, d'émettre tous avis utiles sur les mesures intéressant la régularisation des cours et l'organisation de la production des céréales panifiables et de fournir à l'office interprofessionnel du blé toutes les indications qui lui sont nécessaires. Il participe, dans le cadre départemental à l'exécution et au contrôle des dispositions légales et réglementaires ainsi que des décisions prises par l'office national interprofessionnel du blé concernant les marchés de céréales.*<sup>216</sup>

Ainsi, dans la nouvelle organisation du marché, il a un rôle crucial. Il organise la vente via les coopératives, passage obligatoire dans le commerce entre producteurs et transformateurs et fait appliquer toutes les mesures prises par le Conseil central. Comme la nomenclature l'indique, il y a un conseil par département où les membres sont nommés par le Préfet par décret<sup>217</sup>, avec des moyens financiers permettant le recrutement de personnels et d'envisager des actions auprès

---

<sup>214</sup> Jean-Marcel JEANNENEY, « La politique économique de Léon Blum », in REMOND René et RENOUVIN Pierre (dir.), *Léon Blum chef de gouvernement*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 207-232, p. 216.

<sup>215</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 144.

<sup>216</sup> Cité par *La politique du blé - Chapitre IV. Une rupture politique - Institut de la gestion publique et du développement économique*, <https://books.openedition.org/igpde/4187?lang=fr>, consulté le 25 avril 2023.

<sup>217</sup> ADI. 132 M 26. Réunion du comité départemental des céréales de l'Isère du 29 janvier 1937.

des acteurs de la filière du blé. Cela peut être des actions publicitaires (pour la date limite de déclaration des récoltes) mais aussi coercitives (le non-respect des règles de commerce). Nous allons donc nous affaïrer à étudier le comité départemental isérois, car comme le dit Alain Chariot : « L'action du comité des céréales est dépendants des personnalités l'animent et de leurs convictions propres ; ces convictions étant liée au contexte immédiat, à l'environnement et à l'histoire politique et idéologique du département »<sup>218</sup> et « la présentation du travail des comités départementaux ne consiste pas seulement à faire varier l'échelle d'analyse mais aussi à tenter d'être au plus près de la gestion du marché »<sup>219</sup>.

En premier lieu, nous allons nous intéresser au fonctionnement de l'institution dans le commerce du blé. Tout d'abord, en ce qui concerne les coopératives. En Isère, nous en trouvons trois qui sont créées avant la loi sur l'Office du blé<sup>220</sup>. Elles sont organisées dans les années précédentes afin de stocker le blé et d'obtenir la prime de stockage afin de désaturer le marché et d'augmenter les prix. Elles sont le fait de trois hommes, M. Cote pour la coopérative de Vienne, M. Ramel pour celle de Grenoble et M. Joly pour celle de Bourgoin. Elles permettent alors de stocker plusieurs dizaines de quintaux de blé, avant même d'être mises à disposition par le comité départemental lors de l'année 1936-1937. En outre, le comité départemental peut aussi exercer un pouvoir coercitif, car il a pour mission de faire respecter la législation. De nombreux cas de conflits entre deux agriculteurs, ou entre un négociant et un agriculteur sont examinés mais il fait souvent preuve d'indulgence et met en garde. Nous n'avons trouvé qu'une seule sanction<sup>221</sup>. Elle intervient après la tournée de contrôle de l'inspecteur de l'O.N.I.B. en janvier 1938. Il visite plusieurs négociants et en signale une quinzaine en infraction avec la législation due à une comptabilité non-conforme. Le comité leur envoie une lettre, avec une circulaire sur les obligations à respecter et une lettre particulière à la quinzaine de négociants en infraction. Mais, aucune sanction n'est prise sauf contre un seul, M. Chiraussel, dont la comptabilité est inexistante. Il est suspendu 15 jours.

En second lieu, nous allons nous intéresser à son fonctionnement administratif. En termes financiers, le comité possède un budget de 61 170 lors de l'année 1937-1936<sup>222</sup>. Parmi ces recettes, la plus importante est la subvention ONIB de la moitié de la redevance de 0.15 franc par quintal de blé, l'autre moitié est versée au Comité central. Quant aux dépenses, elles

---

<sup>218</sup> *La politique du blé - Chapitre IV. Une rupture politique - Institut de la gestion publique et du développement économique*, <https://books.openedition.org/igpde/4187?lang=fr>, op. cit.

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> *Dépêche dauphinoise du 26 août 1937*. Interview d'Henri Roy, directeur des services agricoles de l'Isère.

<sup>221</sup> ADI. 132 M 26. Réunion du bureau permanent du 17 février 1938.

<sup>222</sup> ADI 132 M 26. Annexe détails des comptes administratifs de la séance du 17 février 1938.

sont équilibrés, elles sont de 56 170 francs, dont 600 francs de tracts et de publicité aux agriculteurs. Parmi celles-ci nous trouvons celles liées aux postes administratifs nécessaires au bon fonctionnement du comité. On en trouve quatre : un secrétaire administratif, deux secrétaires-dactylographes, et un employé intermittent<sup>223</sup>. Attardons nous sur la nomination du secrétaire administratif, Maurice Grand. Dans une lettre du 29 août 1936, le président du conseil départemental indique au Préfet que quinze candidatures ont été reçu pour ce poste et que quatre ont été retenu par le comité<sup>224</sup>. Nous trouvons :

- M. Bouvet, 60 ans, ancien minotier de Jarrie, sans emploi, habitant à La Tronche.
- M. Charles Rey, adjudant-chef en retraite.
- M. Maurice Grand, 30 ans, horticulteur à Tencin.
- M. Marc Sorrel, 25 ans, agent de bureau chez Picard-Pictet.

Dans cette missive, le président fait quelques commentaires sur le profil recherché par l'ensemble du conseil. De Charles Rey, il est dit : « Le bureau estime qu'il serait préférable de donner une situation à un jeune homme ne bénéficiant d'aucune retraite et d'aucune ressource »  
A la candidature de Maurice Grand, outre le fait qu'il n'habite pas à Grenoble, il est indiqué :

*Toutefois M. Grand dirige actuellement une exploitation. Le comité désire non pas un technicien mais un homme de bureau donnant tout son temps au comité départemental. Nous estimons que M. Grand peut nous rendre les plus grands services dans la surveillance des négociants et des coopératives comme contrôleur.*

Enfin, pour Marc Sorrel, habitant de Grenoble :

*M. Sorrel ayant toutes les qualités requises pour organiser le travail administratif du comité départemental du blé ; n'ayant aucune ressources personnelles, le comité départemental du blé vous prie de bien vouloir le désigne secrétaire administratif.*

Or, dans l'arrêté pris par le Préfet le 14 septembre 1936, c'est la candidature de Maurice Grand qui est retenue. Pourquoi le Préfet est-il aller outre les recommandations du comité ? Il faut chercher la réponse dans les recommandations d'hommes politiques. En effet, Léon Martin, député de Grenoble envoie une lettre au Préfet le 28 août afin de recommander Marc Sorrel : « Il est le fils de Sorrel, collaborateur de la Dépêche dauphinoise décédé récemment et très apprécié par Bouchet et Farge, je me permets de vous le recommander chaudement. »<sup>225</sup>. Le 14 septembre, jour de la nomination, une missive de la préfecture est adressée à Joseph Paganon :

---

<sup>223</sup> *Dépêche Dauphinoise du 3 juillet 1938.*

<sup>224</sup> ADI. 132 M 26. Lettre du Président du comité départemental du blé au Préfet du 29 août 1936.

<sup>225</sup> ADI. 139 M 61. Lettre de Léon Martin au Préfet du 28 août 1936.

*Vous avez bien voulu appeler mon attention sur M. Grand Maurice, de Tencin, que vous désiriez voir nommer Secrétaire administratif de l'Office départemental du blé à Grenoble. J'ai le plaisir de vous faire connaître que par arrêté en date de ce jour, j'ai nommé à ces fonctions M. Grand qui prendra possession de son poste demain 15 septembre. Je l'ai avisé.*<sup>226</sup>

Ainsi, juste dans la nomination du secrétaire administratif, nous voyons déjà les influences politiques se croisaient dans les cooptations. Car, Maurice Grand est le fils du directeur honoraire des services agricoles de Tencin<sup>227</sup> et surtout le président du syndicat des bouilleurs de cru de l'Isère<sup>228</sup>. Une organisation qui s'est particulièrement agitée les années précédentes après les perquisition contre les bouilleurs de cru de Tencin en novembre 1934. Ville de l'ancienne circonscription de Joseph Paganon où il conserve son influence, sa clientèle électorale dont les agriculteurs pour qui, il a toujours agi afin de s'assurer les faveurs<sup>229</sup>.

## 2. Composition du comité départemental des céréales de l'Isère

Les membres du comité sont nommés par un arrêté préfectoral, c'est donc en quelque sorte, une forme miniature du Comité central avec moins de pouvoirs et une dépendance importante à son homologue parisien. Le comité de l'Isère est composé de 26 membres<sup>230</sup> qui n'ont que très peu varié sur les deux saisons agricoles 1936-1937 et 1937-1938. Ainsi, seul un membre est remplacé en août 1937, et quatre sont ajoutés : un représentant de la C.N.P., un représentant de la fédération des planteurs de tabac, un représentant de la petite minoterie et un représentant des consommateurs<sup>231</sup>. Ces 26 membres sont nommés car ils entretiennent un rapport avec la filière blé. Mais, ils ont aussi leurs opinions qui ont forcément une influence sur le comité départemental. Aussi, la liste du Préfet ne nous donne que très peu d'informations sur les multiples individualités. Nous allons donc tenter de retracer leurs profils. Débutons par le président du comité : M. Tissot. Aucun document que nous avons consulté aux archives ne donne son prénom. Nous savons simplement qu'il est avocat et bâtonnier au Barreau de Grenoble. Il s'appelle Roger, est bâtonnier de 1935 à 1937<sup>232</sup>, maire de Saint-Jean D'Avelanne étiqueté Républicain de gauche<sup>233</sup> et il est l'un des animateurs de l'U.M.A.C. de l'Isère<sup>234</sup>.

---

<sup>226</sup> ADI. 139 M 61. Lettre du Préfet de l'Isère à Joseph Paganon du 14 septembre 1936.

<sup>227</sup> ADI. 139 M 61. Fiche de M. Grand.

<sup>228</sup> *République du Sud-est du 19 janvier 1936.*

<sup>229</sup> Par exemple, dans le Rapport du Préfet du 23 février 1935 (ADI. 52 M 90), il est mentionné que la colère des viticulteurs du Grésivaudan s'est atténuée après l'intervention de Paganon sur la distillation obligatoire

<sup>230</sup> Voir annexe 43 : « Le comité départemental des céréales de l'Isère 1937-1938. »

<sup>231</sup> ADI. 132 M 26. Lettre du Préfet à l'office national interprofessionnel du blé du 4 août 1937.

<sup>232</sup> P. (dir.) DREYFUS, *Grenoble et ses avocats d'hier à aujourd'hui*, op. cit. Voir annexes de cet ouvrage.

<sup>233</sup> ADI. 17 M 39. Document concernant les délégués sénatoriaux pour l'élection sénatoriale partielle de janvier 1938.

<sup>234</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 373-374.

Bâtonnier, cela signifie qu'il est reconnu par ses pairs et donc qu'il a connu l'alliance nouée entre les radicaux et la droite grenobloise aux élections municipales de 1935 nouée au sein du Palais de Justice. En outre, l'U.M.A.C. selon les historiens peut être classée à gauche<sup>235</sup> ou au centre-gauche<sup>236</sup>. De plus, la commune dont il est édile se trouve dans le canton de Pont-de-Beauvoisin, non loin de Bourgoin, ville de Robert Belmont. Ce dernier est par ailleurs délégué de l'U.M.A.C. de sa commune<sup>237</sup>. Il est donc certain que ces deux hommes aient une certaine proximité, et que Robert Tissot ait une sensibilité proche de la formule de la Concentration républicaine.

Ensuite, viennent les trois présidents des coopératives de stockage. Eugène Cote est agriculteur à Eyzin-Pinet et membre de la Chambre d'Agriculture de l'Isère (Elle est majoritairement conservatrice, présidée par Charles Genin<sup>238</sup>), maire de sa commune et conseiller général du canton de Vienne-Sud. Sa profession de foi à l'occasion des élections cantonales de 1934 est très claire sur ses convictions anti collectiviste, résumables en une phrase : « Le travail, la famille, l'épargne, les lois sociales »<sup>239</sup>. En ce qui concerne, Louis Joly de la coopérative de Bourgoin, son profil est analogue au précédent. Il est présent lors de la réunion du Front paysans près de Vienne avec Dorgères en avril 1935. *La République du sud-est* mentionne même qu'il prend alors la parole pour : « féliciter les agriculteurs pour ce réveil » En outre, lors de cette même réunion, plusieurs membres du comité départemental du blé sont présents : Eugène Cote, Saint-Olive et Gonnet. Enfin, le dernier est Gustave Ramel de Domène. Il est le président des syndicats agricoles de l'Isère, et en mai 1936, une violente polémique éclate entre lui et *Le Droit du peuple*. L'hebdomadaire socialiste l'accuse d'avoir mis en avant les réponses des candidats de la droite, à un questionnaire adressé à l'ensemble des candidats aux législatives dans le journal des syndicats agricoles, le *Réveil des cultivateurs*. Sa neutralité est alors remise en cause par deux articles de Ravanat et Léon Martin : « *Comment M. Ramel pratique la neutralité* »<sup>240</sup>.

---

<sup>235</sup> Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Christophe PROCHASSON, *Sortir de la Grande Guerre: le monde et l'après-1918*, Paris, Tallandier, 2008, p. 42.

<sup>236</sup> Serge BERTSEIN et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XXe siècle. Tome 1, 1900-1930.*, Paris, Éditions Complexe, 1991, p. 473.

<sup>237</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet concernant l'incident du banquet de l'UMAC à la Balme des Grottes début mai 1934.

<sup>238</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, *op. cit.*, p. 134.

<sup>239</sup> ADI. 10 M 34. Profession de foi d'Eugène Cote.

<sup>240</sup> *Droit du peuple du 16-17 mai et 30-31 mai 1936.*



Au sein de l'assemblée, nous trouvons d'autres éléments conservateurs. Tout d'abord, nous avons Pierre Saint-Olive<sup>241</sup>, secrétaire de la Chambre d'agriculture et maire de Farge étiqueté « Républicain U.R.D. »<sup>242</sup>, présent au meeting de Dorgères. Puis, nous trouvons Charles Debono et Louis Comte, tous deux vice-présidents de la Chambre d'agriculture en janvier 1936. Ainsi que Gabriel Abel maire de Balbins étiqueté U.R.D.<sup>243</sup> et conseiller général.

Cependant, il y a aussi un certain nombre d'éléments de gauche ou de centre-gauche au sein du comité départemental. Parmi ceux-ci, il y a Marius Clerc<sup>244</sup>, membre du P.C. que, cégétiste et secrétaire de l'U.L. de Grenoble en 1937. Ensuite, il y a le secrétaire fédéral de la C.N.P. et délégué cantonal de la SFIO de Morestel, Joseph Bordel<sup>245</sup>. Nous avons pu repérer un autre socialiste, Henri Poulat maire de Saint Jean de Vaulx<sup>246</sup>. Enfin, nous avons trouvé un radical-socialiste en la personne de Louis Gagneux, secrétaire général de la fédération des planteurs de tabac, conseiller municipal des Avenières<sup>247</sup>. Pour ce qui est des membres nommés restants, nous n'avons pas faute de sources, par manque de temps ou par notre documentation incomplète pû trouver plus informations. Cela concerne en grande partie les représentants des industries transformatrices, comme la minoterie ou la boulangerie et quelques agriculteurs, soit 11 personnes.

Si ces opinions divergentes n'empêchent pas que : « l'entente règne au sein de l'Office de l'Isère »<sup>248</sup>, un élément nous montre qu'il y a pu avoir des tensions. Il s'agit du renouvellement du bureau permanent le 29 octobre 1937. Roger Tissot est élu par 15 voix contre 1, sur 16 votants, président du comité. Quant aux vice-présidences, Joly, Bonhomme, Noel et Davin sont élus par 16, 14, 14 et 14 voix contre 2 voix pour Joseph Bordel et Louis Gagneux. Ainsi, professionnellement, on observe que le bureau permanent est composé de deux représentants des agriculteurs et deux des industries transformatrices. Aucun pour ceux des consommateurs<sup>249</sup>. D'un point de vue sensibilité politique, deux hommes de centre-droit font partie du bureau et deux hommes de gauche sont battus.

---

<sup>241</sup> La légion d'honneur lui est remise à lui et Eugène Cote le 18 janvier 1936. Cela permet d'obtenir des informations sur eux via l'article de *la République du sud-est* qui est consacré.

<sup>242</sup> ADI. 17 M 39. Document concernant les délégués sénatoriaux pour l'élection sénatoriale partielle de janvier 1938.

<sup>243</sup> ADI. 17 M 29. Document concernant les délégués sénatoriaux pour les élections sénatoriales d'octobre 1932.

<sup>244</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble du 13 avril 1937. Fiche de l'individu Marius Clerc.

<sup>245</sup> ADI. 37 J 39. Notes de Justin Arnol sur le congrès de la première circonscription de la Tour-du-Pin de la SFIO, le 7 mars 1937.

<sup>246</sup> ADI. 17 M 39. Document concernant les délégués sénatoriaux pour l'élection sénatoriale partielle de janvier 1938.

<sup>247</sup> *Ibid.*

<sup>248</sup> *Dépêche dauphinoise 3 juillet 1938*. Interview de Roger Tissot.

<sup>249</sup> Nous ne savons pas vraiment où classé Roger Tissot...

### C. *Débats et problématiques du monde face à l'office du blé*

#### 1. *Expliquer et promouvoir : l'action socialiste pour l'Office du blé*

Terminons notre partie sur l'office du blé en traitant des débats et des problématiques dans le département de l'Isère. Dans un premier temps, la F.S.I. cherche à le promouvoir et expliquer son fonctionnement. De manière générale, on observe que l'ensemble de la presse iséroise publie des articles afin d'expliquer le principe. Par exemple, *La République du sud-est* publie le texte de la loi le 21 août, avant de l'expliquer deux jours plus tard dans un article intitulé : « Le nouveau régime du blé ». Quotidien de la droite isérois, ce n'est pas de la critique politique dans cet article mais une simple explication du rôle des producteurs, négociants et coopératives<sup>250</sup>. L'hebdomadaire de la S.F.I.O. n'est pas en reste, et dans ces mêmes jours le député Léon Martin prend la plume pour défendre l'O.N.I.B. dans ses « propos de la semaine » :

*Dans un pays où la population rurale représente 40% de la population totale, et où la valeur et la production agricole est du même ordre que celle de la production d'industrielle, il n'est pas possible d'envisager un relèvement de notre économie nationale, sans relever le niveau d'existence, la capacité d'achat des millions de producteurs ruraux<sup>251</sup>.*

Cependant, la F.S.I. n'attend pas le vote définitif de la loi pour promouvoir l'action du P.S. à destination des masses rurales. Ainsi, lors du meeting en hommage à Jean Jaurès fin juillet à Grenoble, Justin Arnol profite de cette tribune pour glorifier les réalisations du Gouvernement et expliquer l'O.N.I.B.. Fin juin, Arnol publie une tribune : « Pour les travailleurs des champs » dans laquelle il énumère le programme du Rassemblement populaire vers les masses agricoles, démentant l'allégation de la droite : « On légifère uniquement pour les travailleurs des villes. Ce raisonnement est entaché d'erreurs et faussé par le dépit »<sup>252</sup>.

L'action des socialistes va jusqu'à interroger les syndicats agricoles de l'Isère sur le sujet de l'O.N.I.B. L'article : « Pour ou contre l'office du blé. Une lettre d'Arnol à M. Allemand secrétaire du « Réveil des cultivateurs » » est publié dans *Le Droit du Peuple* du 4-5 juillet 1936 . Si M. Allemand s'oppose à ce qu'il voit comme une mesure liberticide pour l'agriculture, des membres notables de l'agriculture iséroise se déclarent en sa faveur. Il s'agit par exemple du secrétaire de la Chambre d'agriculture, Pierre Saint-Olive, avec quelques objections<sup>253</sup> ou les trois présidents de coopérative de stockage Gustave Ramel, Eugène Cote et

---

<sup>250</sup> Le numéro du 23 août de *La Dépêche dauphinoise* explique aussi le fonctionnement de l'ONIB.

<sup>251</sup> *Droit du Peuple* du 22-23 août 1936.

<sup>252</sup> *Droit du peuple* 20-21 juillet 1936.

<sup>253</sup> *Petit Dauphinois* du 28 juin 1936.

Louis Joly. Nous avons vu qu'il s'agit d'éléments conservateurs du monde rural, pourtant ils ne semblent pas hostiles à l'Office du blé. Le titre de l'article du Droit du Peuple du 11-12 juillet 1936 est éloquent : « Pour ou contre l'Office du blé – M. Ramel président des syndicats agricoles accepte l'office ». Cependant, cette position de Gustave Ramel n'est pas surprenante. L'office met au centre de la filière blé les coopératives. Or, lors de la 34<sup>ème</sup> assemblée des syndicats agricoles de l'Isère, le 18 janvier 1936, il déclare :

*Si tous les agriculteurs de blé étaient membres de coopératives, le rôle de ces derniers seraient encore bien plus efficace car elles seraient maîtresses du marché et on aurait un contrôle sérieux de la production française. C'est donc dans cette voie que les agriculteurs doivent s'orienter et chercher le remède aux difficultés du moment*<sup>254</sup>.

Ainsi, l'O.N.I.B. n'entre pas en inadéquation avec sa vision politique de l'agriculture. Enfin, la F.S.I. utilise un dernier argument que l'on voit paraître dans la rubrique « Le coin de la terre » dédiée à la fédération iséroise de la C.N.P. : un agriculteur ministre de l'agriculture<sup>255</sup>. Georges Monnet est, en effet, agriculteur dans l'Aisne, avant devenir député en 1928. En outre, le ministre se fait pas qu'apparaître dans *Le Droit du peuple*, mais se déplace à trois reprises en Isère pour promouvoir sa politique, inaugurer des réalisations<sup>256</sup> et faire face aux critiques<sup>257</sup>.

## 2. Les critiques contre l'Office : budgétivore, fixation du prix et taxations

De manière générale, l'Office du blé est bien accueilli dans le monde rural<sup>258</sup>. Cependant, si comme le dit Justin Arnol dans son compte rendu du 36<sup>ème</sup> congrès des syndicats agricoles de l'Isère : « Aujourd'hui l'office du blé est accepté ; personne ne demande sa suppression »<sup>259</sup>. Il n'en reste pas moins critiqué sur plusieurs points et sur lesquels de nombreux opposants souhaitent une réforme. C'est le cas de Louis Buyat, « défenseur né des cultivateurs »<sup>260</sup>. Bien qu'il ait voté le texte le 3 juillet 1936 à la Chambre, il critique l'Office sur plusieurs points, entraînant un débat épistolaire avec Justin Arnol. Ce débat débute dans le contexte mouvementé du début 1937. Après la dévaluation de septembre 1936, l'opposition souhaite réviser le prix du blé et interpelle le Gouvernement sur ce sujet après que le Conseil

---

<sup>254</sup> République du sud-est du 19 janvier 1936.

<sup>255</sup> Droit du Peuple du 18-19 juillet 1936.

<sup>256</sup> Rapport du Sous-Préfet de Vienne du 23 décembre 1937 : venue de Georges Monnet le 5 décembre à Vienne.

<sup>257</sup> Petit Dauphinois du 29 août 1937.

<sup>258</sup> Edouard Lynch le montre dans son ouvrage en montrant que les opposants comme Dorgères mobilise désormais sur d'autres thèmes comme l'extension des allocations familiales à l'agriculture. E. LYNCH, *Moissons rouges*, op. cit, p. 355.

<sup>259</sup> Droit du Peuple du 29-30 janvier 1938.

<sup>260</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 66.

central de l'Office a refusé cette mesure<sup>261</sup>. C'est ainsi que le 6 mars, Louis Buyat attaque Monnet à la Chambre, avant qu'Arnol ne lui réponde : « M. Buyat a, en effet, voté pour l'office du blé. Voilà donc ceux que j'appelle des repentis qui mènent l'offensive contre l'office du blé après l'avoir institué »<sup>262</sup>.

Dans la correspondance échangée entre les deux députés après cette altercation – et publiée dans le *Droit du peuple* – le député de Vienne développe ses arguments. Tout d'abord, il critique l'aspect administratif, budgétivore et imposant l'augmentation du nombre de fonctionnaire vivant du travail paysan<sup>263</sup>. C'est ce qu'il sous-entend lorsqu'il déclare à Arnol : « En un mot, j'ai voté pour un office au service des agriculteurs et non au service des créatures du Front révolutionnaire »<sup>264</sup>. Son deuxième argument tient dans la méthode de fixation du prix. La méthode retenue est celle d'une majorité de  $\frac{3}{4}$  des votants afin qu'une catégorie ne puisse pas dicter sa loi aux autres, notamment les producteurs qui sont 31 sur 51 membres. Il faut donc que les représentants d'intérêts divergents trouvent un accord, ce qui n'arrive jamais. C'est donc le ministre qui fixe le prix du blé. Cette critique, accompagnée d'une volonté de réforme vers un vote à la majorité simple, n'est pas restreinte au député de Vienne mais s'élargit. Ainsi, le Sous-Préfet de Vienne parle en ces termes de l'O.N.I.B. :

*Le projet de loi portant la création d'un office du blé a fait l'objet de vifs commentaires parmi nos populations rurales, en ce qui a trait plus particulièrement à la fixation du prix du blé. Beaucoup de cultivateurs n'admettent que celui-ci soit déterminé par le Gouvernement, et voudraient que les propositions de prix soient faites exclusivement par les producteurs*<sup>265</sup>

Sur cette question, le groupe de la droite au Conseil général émet un vœu en ce sens lors de la séance du 5 novembre 1938 :

*La commission des objets divers dans sa majorité considère qu'avec la loi actuelle sur l'Office du blé et contrairement au bon sens, la majorité des « producteurs » au comité central n'a pas la possibilité de fixer le prix du blé, que cette majorité est tenue en échec par une minorité composée de meuniers, boulangers, représentants de l'administration et de consommateurs, dont les intérêts sont exactement opposés à ceux des producteurs. Que les taxes absolument abusives imposées aux producteurs pour la résorption des excédents ont profondément mécontenté les producteurs. Donne un avis favorable à ce vœu*<sup>266</sup>.

---

<sup>261</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, op. cit, p. 368.

<sup>262</sup> *Ibid.*

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>264</sup> *Droit du Peuple* du 27-28 mars 1937.

<sup>265</sup> ADI.52 M 90. Rapport du Sous-Préfet de Vienne du 24 août 1936.

<sup>266</sup> ADI. 1 N 3/46.

Ces taxes constituent la troisième critique de la droite iséroise contre l'Office du blé. En effet, le prix du blé contient l'ensemble des taxes permettant le fonctionnement de l'ONIB. Ainsi, pour obtenir la somme reçue par le producteur, il faut déduire les taxes normales et additionnelles. D'où cette critique qui revient plusieurs fois :

*La question de la fixation du prix du blé, de la manière dont elle avait été réglée à Paris, avait provoqué de façon unanime, des doléances dans les milieux producteurs. On ne paraissait pas incriminer en général le principe même de l'office du blé, mais le système de taxes qui a eu pour effet de réduire, dans de notables proportions le prix de base tel qu'il avait été arrêté par l'organisme chargé de ce soin<sup>267</sup>.*

La venue de Georges Monnet le 28 août 1937, pour l'inauguration des silos de la coopérative de Bourgoin est l'occasion d'un débat houleux entre le ministre et Louis Buyat durant le banquet.<sup>268</sup> La joute oratoire va jusqu'à la mise en cause en personnel lorsque le socialiste : « S'estime aussi qualifié pour parler d'agriculture que ceux qui en parle en étant avocat »<sup>269</sup>. La presse politique relate cet affrontement avec passion, prenant position pour l'un ou pour l'autre. Preuve, comme une autre de l'impact de l'O.N.I.B. dans les campagnes iséroises.

### *3. Des problématiques spécifiques : la verticalité des monts du sud de l'Isère*

Quelques problématiques spécifiques au département de l'Isère apparaissent. Comme nous le disions précédemment, l'O.N.I.B. est assez bien accueilli dans les campagnes. Le Sous-Préfet de la Tour-du-Pin, attentif à l'atmosphère rurale le mentionne à plusieurs reprises comme le 24 février 1937 : « Le monde rural est satisfait de la hausse des produits agricoles »<sup>270</sup>. En outre, d'un point de vue plus technique, la création du comité départemental permet de nous donner un panorama de l'agriculture iséroise au courant de notre période, et de montrer les spécificités de l'Isère.

Le premier point est la qualité de la farine. Il semble, en effet, que l'unanimité règne autour de sa bonne qualité due au blé isérois. Cela prend d'abord corps dans le vœu émis lors de la séance du 29 octobre 1937 pour la création d'une : « farine-type » Grenoble dans le département avec des critères précis et l'interdiction de la vente de produits aux critères inférieurs<sup>271</sup>. Puis, cela se concrétise par l'adoption d'une majoration « pour valeur

---

<sup>267</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 29 septembre 1938.

<sup>268</sup> Voir annexe 44 « Inauguration des silos de Bourgoin avec Georges Monnet »

<sup>269</sup> *Dépêche dauphinoise du 29 août 1937.*

<sup>270</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du Sous-Préfet de la Tour-du-Pin du 24 février 1937.

<sup>271</sup> ADI. 132 M 26. Réunion du 29 octobre 1937.

boulangère » de 5 francs par quintal<sup>272</sup>. Une décision qui entraîne un conflit avec le département du Rhône concernant le prix de vente de la farine iséroise avec cette majoration<sup>273</sup>

Le deuxième point est la prise en compte de la verticalité. En effet, le sud de l'Isère est constitué de montagnes où vivent une partie des petits agriculteurs-proprétaires dont l'activité est tournée vers l'autoconsommation. Ainsi, l'activité du comité départemental se penche sur les problématiques liées à ce mode de vie alpestre. Par exemple, l'approvisionnement en blé des populations ne pouvant s'autosuffire constitue le fil directeur de la réunion du bureau du 19 août. On y discute alors la liste des communes pouvant bénéficier de la circulaire du ministre permettant aux populations des régions de montagnes où il n'y a pas de culture, de s'approvisionner directement dans les coopératives ou chez les négociants. En outre, cette prise en compte de l'altitude impacte les décisions prises puisque lors de la proposition du prix du quintal pour l'année 1937-1938 :

*Il estime d'autre part, que ce prix de 185 francs valable dans les régions montagneuses et de petites cultures comme la nôtre, devrait être ramené à 175 francs pour les grosses régions productrices de blé.*<sup>274</sup>

M. Ramel défend à plusieurs reprises un prix du blé défini par département et non pas national :

*Les agriculteurs [...] ont tenu à bien marquer qu'il leur paraissait juste que leur travail fut payé au même prix à quelque région de la France qu'ils appartiennent. Pour arriver à cette rémunération uniforme, il faut sous une formule ou un autre, arriver à ce que les blés de différentes régions soient payés au producteur à des prix différents, puisqu'à superficie égale, à travail égal, ne correspond pas un rendement identique*<sup>275</sup>.

Une position qui prend tout son sens dans une région montagneuse, où la culture du blé se fait dans des pentes, sur de petites propriétés où les efforts sont décuplés.

Pour conclure, dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés à l'impact du Front populaire dans l'Isère en étudiant trois domaines : la culture et l'éducation, le tourisme et l'agriculture. Dans bien des cas, notre étude est lacunaire faute de sources, de précisions dans celles-ci mais aussi faute de temps pour approfondir certains détails. Dans le premier de ces thèmes, nous avons vu l'impact de la prolongation de la scolarité et les difficultés matérielles que cela a pu entraîner dans le département, cette contribution originale de Peuple et culture et la propagande cinématographique du P.C. des Alpes. Dans le secteur touristique, nous avons essayé de montrer l'impact des lois sociales et de la législation des loisirs du Gouvernement de Léon Blum sur la société et le territoire isérois. Ce qui est frappant, c'est l'action d'acteurs

---

<sup>272</sup> ADI. 132 M 26. Réunion du 23 décembre 1937.

<sup>273</sup> ADI. 132 M 26. Réunion du bureau permanent du 27 novembre 1938.

<sup>274</sup> ADI. 132 M 26. Rapport sur la fixation du prix du blé, annexe au P-V de la séance du 23 juillet 1937.

<sup>275</sup> *Ibid.*

multiples comme la presse – dont des titres d’une doxa divergente comme *La Dépêche* et *LA République* – et les associations en faveur de l’essor du tourisme dans le département. C’est un engagement qui cherche à ce que le tourisme populaire soit une réussite, que le tissu économique soit renforcé ou à promouvoir la région alpine. La fréquentation touristique semble plus importante à partir de 1936, et nous voyons l’essor de la saison hivernale avec l’arrivée des « trains de neiges ». Cependant, nous n’en sommes pas encore à la démocratisation des sports d’hiver d’après la Seconde Guerre mondiale. De plus, si des témoignages montrent le départ en vacances d’Isérois, il semble que le mouvement n’ait pas été massif, comme en France. Mais, faute de sources précises, cela reste une hypothèse. Enfin, nous avons terminé par étudier la réalisation de l’Office du blé, la grande loi du Front populaire à destination des campagnes. Nous avons vu la mise en place du comité départemental et les grands débats agricoles des temps de Georges Monnet.





## **Partie 3**

-

### **L'agonie du Front populaire**

## Chapitre 7 – Crises internationales et impact local

Après la naissance et la vie, vient la mort d'un mouvement politique. Pour le Front populaire, celle-ci intervient après une longue agonie de deux années sous le poids d'événements multiples, comme nous l'évoquions dans l'introduction. Ils sont à la fois politique et social, intérieur et extérieurs à la coalition, intérieur et extérieur à la politique française. C'est un contexte global où tous les éléments doivent être pris en compte pour comprendre la déliquescence du Front populaire.

Les gouvernements qui se succèdent font face à la montée des tensions internationales. Juillet 1936 marque le début de la guerre civile espagnole, un conflit de deux années entre les « républicains » du *Frente popular* et les « nationaux » menés par Franco après le *pronunciamiento* militaire marocain. Puis, c'est l'année 1938 et les crises hitlériennes en Europe centrale. Le Führer annexe d'abord l'Autriche en mars, puis les Accords de Munich marquent le début du démantèlement de la Tchécoslovaquie et les concessions des démocraties au dictateur pour sauver la paix. Face à cette situation, la coalition se déchire entre une gauche antifasciste et une gauche pacifiste.

Sur le plan intérieur, les difficultés sont légions. Les difficultés économiques et les lois sociales inquiètent des classes moyennes de plus en plus hostiles au Front populaire. Electorat du radicalisme, le Parti prend peu à peu ses distances avec ses partenaires de coalition pour défendre les intérêts de ses électeurs. L'opposition radicale s'enhardit et Daladier en prend la tête pour ne pas être dépassé par cette ligne interne. A droite, de nouveaux partis émergent, issus des liges dissoutes et les partis traditionnels reprennent pied à l'automne 1936. Les forces adverses prennent l'offensive.

Dans le monde du travail, le patronat après les concessions, suit une même ligne que la droite, il prend la contre-offensive face à un mouvement ouvrier qui conserve un caractère effervescent. La période est marquée par de nombreux conflits opposant C.G.T. et C.G.P.F. jusqu'au dernier affrontement le 30 novembre 1938.

## I. Les questions internationales en Isère : une place prépondérante

### A. La politique étrangère et les relations internationales : une préoccupation ancienne au sein de l'opinion iséroise

#### 1. Une question ancienne et omniprésente

La politique étrangère et les questions internationales ont toujours pris une place centrale dans la société iséroise. Outre la défaite de 1871 et l'idée de revanche, ce qui soulève le plus les débats au début de la III<sup>e</sup> République est l'expansion coloniale. De nombreuses controverses éclatent chez les conservateurs au moment de l'expédition tunisienne en 1881 puis celle organisée par Jules Ferry au Tonkin. Chez les républicains, l'expansion soulève tout autant le débat, comme l'indique le Préfet : « Les expéditions lointaines ne sont pas populaires et il serait assez périlleux de faire des élections sur une question de paix ou de guerre »<sup>1</sup>. Cependant, avec les succès militaires, l'opinion finit par se rallier, avec en parallèle la montée du nationalisme dans les années 1910. Ainsi, le départ des chasseurs alpins pour le Maroc en 1912 se fait dans l'enthousiasme de la population<sup>2</sup>.

A la fin de la guerre et après l'armistice, les questions internationales sont diverses. La Révolution russe d'octobre apparaît comme un thème de premier plan, soit qu'on la dénonce, soit qu'on le soutienne. Déjà en 1905, l'Empire de Nicolas II s'invite au débat du Conseil général où Paul Mistral, après l'alliance franco-russe, dénonce l'alliance avec le « tsarisme assassin et tortionnaire »<sup>3</sup>. A la Chambre, Paul Mistral prône d'abord l'aide aux bolchéviques, par tradition révolutionnaire française, puis sous la plume de Chastanet dans *Le Droit du Peuple*<sup>4</sup> critique l'intervention des Alliés aux côtés des « Blancs »<sup>5</sup>. Avec la question de l'adhésion de la III<sup>e</sup> Internationale, ces deux personnalités changent d'opinion face aux 21 conditions et restent à la « vieille maison ». Dès lors, le publiciste *Du Droit du Peuple* dénonce dans les colonnes du journal avec vigueur la : « dictature des soviets »<sup>6</sup>. Les questions européennes et coloniales restent à l'ordre du jour des années 1920. Un vœu favorable à l'occupation de la Ruhr décrétée par Poincaré le 11 janvier 1923 est approuvée de justesse au Conseil général par 17 voix contre 16 et 6 abstentions. Par ailleurs, elle est utilisée pour les

---

<sup>1</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 358-366.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 366.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 435-436.

<sup>5</sup> Nicolas WERTH, *Histoire de l'Union soviétique: de Lénine à Staline (1917-1953)*, 5<sup>e</sup> édition mise à jour., Paris, Presses universitaires de France/Humensis, 2017, p. 12-15.

<sup>6</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 437.

élections législatives de 1924 par la droite comme la gauche dans la campagne<sup>7</sup>. L'intervention française au côté de l'Espagne pendant la guerre du Rif de 1925 à 1927 face à l'insurrection d'Abdelkrim est dénoncée par le Parti communiste partout en France, à une période où le ministre des colonies n'est autre que Léon Perrier<sup>8</sup>. Outre les affrontements qu'ils soient militaires ou diplomatiques, le pacifisme s'affirme dans le département et si la droite ne voit pas une bonne chose dans le rapprochement franco-allemand avec le traité de Locarno, les efforts d'Aristide Briand sont salués par une grande partie de l'opinion iséroise dont le P.D.P.<sup>9</sup>.

## 2. *Une place centrale au cœur de la société des années 1930*

Les années 1930 ne manquent pas d'événements dans le monde pour faire réagir l'opinion iséroise. La presse en est le miroir puisque lorsqu'on dépouille les quotidiens régionaux, ils sont omniprésents dans ses premières pages. Il y a bien sûr des événements heureux, comme en mai 1934 où l'international s'invite dans la Capitale des Alpes. Le socialiste Léon Nicole, président du Gouvernement de Genève est reçu par Léon Martin. Une fête musicale est organisée au Parc Paul Mistral avec la « Lyre de Genève » et les « Yodleurs des Alpes »<sup>10</sup>. Cependant, ce sont surtout des événements violents dont la presse se fait écho. La répression de Dollfuss contre les socialistes autrichiens début 1934 est dénoncée par Justin Arnol<sup>11</sup>. L'assassinat du chancelier et la tentative avortée d'Anschluss par les nazis autrichiens fin juillet de cette même année ne laisse pas l'opinion insensible :

*Sur le plan international, les événements qui viennent de se produire dans la capitale autrichienne ont ému vivement la population qui les commente toutefois sans passion, et souhaite qu'ils n'entraînent pas de complications plus graves dans la situation actuelle de l'Europe<sup>12</sup>.*

Le rapprochement franco-soviétique entrepris dès 1932 puis intensifié par Louis Barthou ne semble pas avoir rencontré d'opposition dans l'opinion. Les rapports de police n'en parlent pas, les journaux tiennent leurs positions politiques. La droite regarde la signature du Pacte d'alliance franco-soviétique le 2 mai 1935 entre Laval et Potemkine avec circonspection, là où *Le Travailleur alpin* y suit la ligne stalinienne de reconnaissance de la défense nationale française dans son communiqué du 16 mai<sup>13</sup>. Les trois grands procès de Moscou entre août 1936 et mars 1938 dans le cadre de la « Grande terreur »<sup>14</sup> ne semblent pas impacter l'opinion

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 374.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 376.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>10</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 22 mai 1934.

<sup>11</sup> *Droit du Peuple*, 10-11 mars 1934.

<sup>12</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 28 juillet 1934.

<sup>13</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit., p. 180.

<sup>14</sup> N. WERTH, *Histoire de l'Union soviétique*, op. cit., p. 63-65.

iséroise, inquiète d'autres événements. En effet, ces « procès-spectacles » sont une pure mise en scène d'aveux ritualisés de crimes imaginaires qui stupéfient les opinions occidentales de l'époque<sup>15</sup>. Dans la presse régionale, on trouve des échos de ces procès staliniens. *La Dépêche dauphinoise* publie des articles sur le procès de Kamenev et Zinoviev fin août 1936. Il en est de même pour *La République du sud-est* avec les procès de mars 1938. Mais il ne s'agit que d'articles pour donner des renseignements sur la situation soviétique, et non d'un traitement médiatique sous un prisme politique. Ainsi, les titres même pour le journal conservateur sont très neutres : « Le grand procès de Moscou. Tchernov l'un des accusés « avoue qu'il suivait les ordres du service d'espionnage allemand »<sup>16</sup>. Par ailleurs, dans les deux cas, leurs sources sont l'Agence T.A.A.S., agence de presse de l'Etat soviétique<sup>17</sup>. Il n'y a que *Le Travailleur alpin* qui s'engage pleinement suivant la ligne soviétique et défendant les procès :

*Le châtimement exigé par le peuple a été appliqué aux traîtres de la patrie socialiste [...] Le procès de Moscou est terminé. 19 agents du fascisme international, Les trotskystes et droitiers ont été exécutés*<sup>18</sup>.

Le journal revient par ailleurs sur l'émotion de certains journaux occidentaux dans ces « procès-spectacles » défendant la justice soviétique : « Naturellement, la presse antisoviétique, en France est prête à les poser en victimes. Elle trouve leurs aveux trop faciles »<sup>19</sup>.

Enfin, les Isérois ont aussi les yeux rivés vers l'Orient où la seconde guerre sino-japonaise débute fin juillet 1937<sup>20</sup>. La presse informe son lectorat de l'avancée des choses, comme la prise de Pékin à la fin du mois<sup>21</sup>. Une conférence documentaire sur le conflit est même organisée par le Cercle Peuple et culture le 22 janvier<sup>22</sup>. *Le Travailleur alpin* dénonce les « fascistes japonais »<sup>23</sup>. Le P.C. des Alpes fait même apposer des affiches appelant au boycott des produits nippons au début de l'année 1938<sup>24</sup>. Mais, c'est surtout l'inquiétude de la population face aux tensions internationales que révèle la presse, car si le conflit est lointain, les guerres captent l'attention par peur d'un élargissement et de l'embrasement général :

*Au point de vue extérieur, les conflits de l'Espagne et de l'Extrême-Orient retiennent toujours l'attention du public qui commente les événements suivant les opinions, sans toutefois inspirer une inquiétude immédiate quant à leur répercussions*<sup>25</sup>.

<sup>15</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 192-193.

<sup>16</sup> *République du sud-est*, 4 mars 1938.

<sup>17</sup> *Dépêche dauphinoise*, 23 août 1936 ; *République du sud-est*, 4 mars 1938.

<sup>18</sup> *Travailleur alpin*, 18 mars 1938.

<sup>19</sup> *Travailleur alpin*, 30 janvier 1937.

<sup>20</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 336-337.

<sup>21</sup> *Dépêche dauphinoise*, 30 juillet 1937.

<sup>22</sup> *Dépêche dauphinoise*, 21 janvier 1938.

<sup>23</sup> *Travailleur alpin*, 13 août 1937.

<sup>24</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 19 février 1938.

<sup>25</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 22 janvier 1938.

## **B. L'Allemagne Hitlérienne dans l'opinion iséroise : de l'arrivée au pouvoir à la Rhénanie**

### *1. Les exactions intérieures*

L'arrivée au pouvoir d'Hitler puis l'instauration du régime nazi en Allemagne retient l'attention de la population iséroise, et d'abord la presse socialiste et communiste du département. Le pays voisin commence à retenir l'attention à partir de 1930. Cette année marque l'essor du parti nazi, N.S.D.A.P., qui fait une percée électorale passant de 2.6% des voix à 18.2<sup>26</sup> et l'affaiblissement du S.P.D. « part vieilli et sclérosé »<sup>27</sup>. *Le Droit du Peuple* est admiratif de la République de Weimar et de la social-démocratie allemande, il suit de près la politique du pays voisin. Entre 1930 et 1932, il appelle au soutien du chancelier Heinrich Brüning, dont le soutien du S.P.D. est nécessaire pour se maintenir au pouvoir<sup>28</sup>, face à la montée du nazisme<sup>29</sup>. Surtout, l'hebdomadaire socialiste prend parti pour Paul Von Hindenburg à l'élection présidentielle d'avril 1932 qui l'oppose au second tour à Adolf Hitler, et dont la réélection est un soulagement. Lorsqu'en juillet 1932, le N.S.D.A.P. devient le premier parti d'Allemagne avec 37% des voix et plus de 200 sièges<sup>30</sup>, un vent de pessimisme souffle sur *Le Droit du Peuple* : « La République allemande vient de subir un grave échec, tout laisse prévoir la restauration prochaine de l'ancien régime politique et social »<sup>31</sup>. *Le Travailleur alpin* suit lui, l'actualité du Parti communiste allemand, K.P.D., dirigé par Ernst Thälmann, le parti modèle de l'I.C., suivant de manière intransigeante la ligne du Kremlin<sup>32</sup>. Dès lors, ce qui retient le plus l'attention de l'hebdomadaire communiste est la répression antimarxiste, après l'incendie du Reichstag, le 28 février 1933, dont les communistes sont accusés. A cette date, les dirigeants du K.P.D. sont arrêtés. Comme Ernst Thälmann, ce sont plus d'une centaine de militants à travers tout le pays qui sont enfermés dans des camps de concentration. Sur un total de 33 articles publiés sur l'Allemagne Hitlérienne entre 1933 et 1936, *Le Travailleur alpin* en publie 16 l'année 1933, soit 37% du total de la période<sup>33</sup>.

Outre ces journaux, l'opinion iséroise s'intéresse aux événements intérieurs allemands où les exactions du nazisme effraient. Une étude plus ample aurait sans doute permis d'étoffer

---

<sup>26</sup> François-Georges DREYFUS, *Le Troisième Reich*, Paris, Éd. de Fallois, 1998, p. 97.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>29</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit, p. 99-102.

<sup>30</sup> F.-G. DREYFUS, *Le Troisième Reich*, op. cit, p. 106-107.

<sup>31</sup> *Droit du Peuple*, 14 août 1932. Cité par C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit, p. 102.

<sup>32</sup> F.-G. DREYFUS, *Le Troisième Reich*, op. cit, p. 104.

<sup>33</sup> C. MASSON, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*, op. cit, p. 88-89.

ce regard isérois outre-rhin, en analysant la presse de 1933 et en se concentrant plus amplement sur le traitement médiatique extérieur. Cependant, les rapports administratifs montrent, par exemple, que deux événements de l'été 1934 ont retenu l'attention de la population. Premièrement, la liquidation de la S.A. et ses chefs comme Ernst Röhm entre le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, que l'historiographie appelle « la nuit des longs couteaux »<sup>34</sup> :

*Les récents événements d'Allemagne retiennent maintenant l'attention. On désapprouve en général, la rigueur des mesures de répressions prises par le gouvernement Hitlérien*<sup>35</sup>.

Deuxièmement, la mort du président Hindenburg et le cumul de la fonction avec celle de chancelier par Adolf Hitler<sup>36</sup>, comme le montre un rapport de police de Grenoble : « Les événements d'Allemagne semblent avoir retenu beaucoup l'attention de la population »<sup>37</sup>.

## 2. Le plébiscite de la Sarre

L'attention de l'opinion publique se prolonge à l'hiver 1934-1935 avec le plébiscite de la Sarre. Le Traité de Versailles place cette région de l'Empire allemand sous mandat de la S.D.N. constituant une autonomie juridique et accorde à la France la propriété des mines et leurs exploitations. Ce mandat est institué pour une durée de quinze ans au terme de laquelle un plébiscite est organisé où trois choix se posent aux Sarrois : le rattachement à la France, le rattachement à l'Allemagne ou le *statu quo*. La S.D.N. prévoit le scrutin le 13 janvier 1935<sup>38</sup>. Dans ce territoire, l'ensemble des partis sont favorables au rattachement à l'Allemagne mais, là où 72% de la population est catholique, la persécution de l'Eglise par le régime nazi pose problème. Dans la campagne précédent le scrutin, gouvernement français et allemand adoptent des attitudes différentes. Hitler organise et finance la propagande pour le rattachement, en aidant les nazis sarrois.. A l'inverse, le gouvernement et la presse française se désintéressent d'un référendum perdu d'avance.

Dès lors, la question de la Sarre agite les esprits dès l'automne 1934, puisqu'un rapport de police mentionne : « la question de la Sarre [...] fait actuellement l'objet de conversation »<sup>39</sup>. Dans une réunion aux Avenières le 3 novembre, Paul Billat se prononce pour le *statu quo* contre l'hitlérisme et contre l'impérialisme français : « songeant à ravir à l'Allemagne, le riche bassin de la Sarre, pour les plus grands profits des De Wendel et autres requins capitalistes »<sup>40</sup>..

---

<sup>34</sup> F.-G. DREYFUS, *Le Troisième Reich*, op. cit, p. 157-159.

<sup>35</sup> ADI. 52 M 89. Rapport du Préfet, 9 juillet 1934.

<sup>36</sup> F.-G. DREYFUS, *Le Troisième Reich*, op. cit, p. 159-161.

<sup>37</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 11 août 1934.

<sup>38</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 173-175.

<sup>39</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 10 novembre 1934.

<sup>40</sup> *Travailleur alpin*, 10 novembre 1934.

En janvier, avant le vote, lors du congrès de la L.D.H. grenobloise, Edmond Esmonin se dit inquiet. Il voit dans le rattachement de la Sarre une victoire hitlérienne et craint que cela amène le Führer à de nouvelles revendications en Haute-Silésie, à Dantzig ou en Autriche<sup>41</sup>. Le résultat du scrutin n'est donc pas une surprise. Le 13 janvier 1935, sur 528 053 votants, 46 613 (8.8%) sont favorables au *statu quo*, 2 124 (0.4%) à la France et 477 119 (90.4%) se prononcent pour le rattachement à l'Allemagne. Dans son édition du lendemain, *La Dépêche dauphinoise* dénonce des : « pressions inqualifiables que les nazis se sont assurés une victoire, qui d'ores et déjà, paraît certain » Elle évoque des chiffres certes approximatifs : 70% pour le rattachement à l'Allemagne, 25% pour le *statu quo* et 5% pour la France. Deux chiffres peut-être intentionnellement gonflés. En Isère, l'opinion est soulagée par cette décision : « L'opinion publique a suivi avec attention le plébiscite sarrois et a enregistré avec satisfaction le règlement d'un problème qui avait provoqué à certaines heures de graves appréhensions »<sup>42</sup>. Le 27 janvier, le Conseil de la S.D.N. prononce le retour à l'Allemagne, effectif le 1<sup>er</sup> mars 1935.

### 3. *Le réarmement : d'un choc à l'autre (mars 1935-mars 1936)*

Le même mois du rattachement, un événement d'ampleur bouleverse les relations européennes. Prenant prétexte d'un livre blanc paru le 4 mars en Angleterre, signé par le premier ministre McDonald justifiant l'augmentation des crédits militaires par la menace allemande et de la loi française portant le service militaire à deux années, Hitler franchit un cap dans le réarmement de l'Allemagne<sup>43</sup>, toujours soumis aux clauses du traité de Versailles<sup>44</sup>. Le 16 mars, il promulgue une loi instituant le service militaire obligatoire, portant l'armée à 36 divisions et reconstituant une armée de l'air<sup>45</sup>. Ces décisions inquiètent l'opinion publique du département qui y voit les préludes d'un nouvel embrasement mondial :

*On n'a pas accueilli sans appréhension ce que l'on considère comme une menace pour la paix en Europe [...] Dans les diverses classes de la société, la situation extérieure est suivie avec beaucoup d'attention*<sup>46</sup>.

En réaction, les gouvernements français, anglais et italiens se bornent à des protestations. Les chefs de gouvernement et ministres des affaires étrangères de ces Etats se rencontrent lors de la conférence de Stresa du 11 au 14 avril 1935. Le texte qui en est issu réaffirme la fidélité de ces trois puissances au traité de Locarno, proteste contre la dénonciation unilatérale du Traité de

---

<sup>41</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 12 janvier 1935.

<sup>42</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 janvier 1935.

<sup>43</sup> Le 14 octobre 1933, Hitler quitte la conférence sur le désarmement ainsi que la S.D.N.

<sup>44</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit., p. 178.

<sup>45</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 190.

<sup>46</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 23 mars 1935.



Versailles par le *Führer*, et constitue un front uni contre l'Allemagne face à de futures tentatives similaires. Cependant, le texte est marqué par un certain nombre d'ambiguïtés et une absence de consensus<sup>47</sup>. Malgré tout, il rassure :

*Les résultats obtenus tant à Stresa qu'à Genève ont été très favorablement commentés et ont amené à une entre détente. Au pessimisme qui commençait à prendre corps à la suite du geste du Führer succède un vent d'optimisme et de confiance dans le règlement des affaires internationales<sup>48</sup>.*

Or, cela ne dure que quelque mois puisque l'accord naval anglo-allemand du 18 juin 1935 suscite de nouvelles inquiétudes : « L'Accord naval intervenu entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne a provoqué une certaine émotion de l'opinion publique qui a vu dans cet acte bilatéral une atteinte aux accords de Stresa » Ce traité autorise l'Allemagne à constituer une marine représentative de 35% de la flotte britannique et à posséder autant de sous-marins que la *Royal navy*. Il s'agit donc d'une modification du traité de Versailles qui limite la marine allemande et interdit les sous-marins<sup>49</sup>. En outre, il fragilise l'entente italo-franco-anglaise face à une Allemagne qui, par cet accord, est donc autorisée à réarmer.

Le palier suivant dans le processus hitlérien prend acte au mois de mars 1936, avec le remilitarisation de la Rhénanie. Le Traité de Versailles prévoit une démilitarisation de la rive droite du Rhin sur 50 kilomètres où ni les fortifications, ni les forces armées allemandes ne sont autorisées<sup>50</sup>. Deux événements provoquent le déclenchement de ce plan prévu du juin 1935. Premièrement, la ratification par la Chambre des députés du Pacte franco-soviétique le 27 février. Hitler essaie de la contrecarrer en accordant un interview à Bertrand de Jouvenel où il est fort conciliant avec la France<sup>51</sup>. Mais, il ne parait que le 28 dans *Paris-midi* provoquant son courroux. Deuxièmement, le conflit éthiopien montre la volonté de non-intervention britannique<sup>52</sup>. Le 7 mars, devant le Reichstag, Hitler annonce la remilitarisation de la zone rhénane<sup>53</sup>. Tous les rapports mensuels du mois de février-mars montrent une vive inquiétude au sein de la population. Celui du sous-préfet de Vienne dit que : « L'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne inquiète cependant de plus en plus leur esprit »<sup>54</sup> A Grenoble, il n'y a que peu d'engouement pour les élections car : « les esprits sont préoccupés par les évènements

---

<sup>47</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, *op. cit.*, p. 179.

<sup>48</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du préfet, 24 avril 1935.

<sup>49</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>51</sup> Hitler tente depuis la signature du pacte franco-soviétique de montrer son incompatibilité avec les accords de Locarno.

<sup>52</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, *op. cit.*, p. 188-189.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 190-191.

<sup>54</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 21 mars 1936.

extérieurs et qu'une certaine inquiétude règne dans le public »<sup>55</sup>. *Le Droit du Peuple* cherche à apaiser les esprits « L'opinion publique doit conserver son sang-froid ». *Le Travailleur alpin* condamne cette « provocation hitlérienne » et martèle : « le fascisme, c'est la guerre »<sup>56</sup>. Face à ce nouveau cap hitlérien, le gouvernement français adopte une : « attitude apparente de fermeté »<sup>57</sup>. Mais, chef du cabinet transitoire, Albert Sarraut, se borne seulement à des mots : « Nous ne sommes pas disposés à laisser Strasbourg sous le feu des canons ennemis »<sup>58</sup>. Anglais et Italiens perpétuent eux-aussi l'immobilisme des dernières années. Les inquiétudes restent vives dans les esprits pendant plusieurs mois : « On estime que la situation internationale est aussi critique qu'en 1914 et que la paix est constamment mise en péril par l'attitude belliqueuse de notre voisine de l'est »<sup>59</sup>. Le sous-préfet de Vienne dit au mois de septembre que le : « service de 2 ans en Allemagne n'a pas encore dissipé toute inquiétude »<sup>60</sup>.

### C. *L'Italie mussolinienne : la guerre d'Ethiopie dans l'opinion iséroise*

#### 1. Une « Italianité » omniprésente : éléments d'une attention soutenue vers l'Italie

La forte présence italienne dans le département rend la question de l'Italie mussolinienne cruciale. Dans la classe politique et dans la presse, le Duce et son régime sont clivants. Au sein de la droite, un sentiment italophile est omniprésent, allant de Louis Buyat qui parle de l'Italie comme de : « notre sœur latine »<sup>61</sup> jusqu' à la Fédération républicaine<sup>62</sup>, en passant par les deux journaux que sont *La République du sud-est* et le *Petit Dauphinois*. A gauche, c'est l'antifascisme qui prime chez les socialistes et les communistes. *Le Droit du Peuple*, très marqué par l'assassinat de Matteotti en 1924, célèbre chaque année sa disparition. Le P.C. des Alpes entreprend un certain nombre d'actions contre le régime. Ainsi, le 27 octobre 1934, une « contre-commémoration » de la Marche sur Rome est organisée avec des membres de la diaspora italienne<sup>63</sup>. Le vice-consulat d'Italie de Grenoble fait partie des victimes de ces actions antifascistes. Dans la nuit du 24 au 25 mai 1934, les inscriptions « Abbasso il fascio assassini »<sup>64</sup> avec une faucille et un marteau sont retrouvées sur les murs du bâtiment. D'après

<sup>55</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 23 mars 1936.

<sup>56</sup> *Travailleur alpin*, 14 mars 1936.

<sup>57</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 191.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 22 juillet 1936.

<sup>60</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 septembre 1936.

<sup>61</sup> BARBIER FREDERIC, BERGOUNIOUX ALAIN HISTORIEN, CHARLE CHRISTOPHE HISTORIEN, SIMON JEAN, et BECARUD JEAN, *Dictionnaire des parlementaires français: notices bioims sur les parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, la Documentation française, 1988.

<sup>62</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 47.

<sup>63</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 28 octobre 1934.

<sup>64</sup> « A bas la fascisme italien assassin »

l'enquête qui en résulte, ce serait le fait de Michel et Francesco De Palma, deux naturalisés italiens de la cellule communiste de Saint-Laurent-du-Pont<sup>65</sup>. En outre, le vice-consul se plaint, lors de la journée du 10 juin 1934, du comportement du cortège de contre-manifestants: « Après avoir jeté des cris hostiles à mon pays et à mon gouvernement, ils ont lancé des pierres en brisant la vitre d'une fenêtre »<sup>66</sup>. Le radicalisme s'inscrit dans cette gauche antifasciste. Cependant, la déclaration de Joseph Paganon au moment d'élection sénatoriale partielle de novembre 1935 montre des ambiguïtés :

*Pour la politique extérieure, j'ai soutenu de toutes mes forces Pierre Laval, président du conseil, ministre des affaires étrangères, qui veut protéger la paix de vos foyers. Nos doctrines politiques diffèrent parfois dans le détail, mais nous nous retrouvons toujours unis, surtout dans le trouble actuel de l'Europe et du monde, pour travailler à rendre la France forte et respectée*<sup>67</sup>.

Il faut sans doute voir dans cette déclaration, bien plus une solidarité ministérielle, qu'un engouement pour la politique d'un Pierre Laval, italophile<sup>68</sup>.

## 2. La guerre d'Ethiopie

Un évènement d'ampleur vient chambouler la politique de rapprochement menée par Laval depuis son arrivée au Quai d'Orsay en octobre 1934 : la guerre d'Ethiopie. Pensée depuis 1933, Mussolini prend prétexte de l'incident d'Ual-Ual en décembre 1934 entre des soldats italiens et abyssiniens pour mener à bien son plan. Toutes les médiations tentées par la S.D.N., par la Grande-Bretagne et la France sont un échec devant l'intransigeance du dictateur italien. La guerre débute en octobre 1935 avec l'entrée des troupes italiennes en Abyssinie<sup>69</sup>. Cependant, dès l'été, l'opinion iséroise a les yeux tournés sur ce conflit couvant : « Sur le plan international, l'opinion publique suit attentivement le différend italo-éthiopien par suite des complications qui pourraient entraîner un conflit armé entre ces 2 pays »<sup>70</sup>. Tout au long du conflit, les rapports administratifs mentionnent cet intérêt. L'opinion craint avant tout l'extension du conflit : « L'opinion suit avec anxiété les efforts déployés à Genève, en vue d'une solution pacifique du différend italo-éthiopien »<sup>71</sup>

Droite et gauche prennent fait et cause pour chaque camp. *Le Travailleur alpin* parle d'un fascisme italien agresseur :

---

<sup>65</sup> ADI. 52 M 89. Rapport de police de Grenoble, 26 mai 1934.

<sup>66</sup> ADI. 55 M 5. Lettre du vice-consul d'Italie au Préfet de l'Isère, 11 juin 1934.

<sup>67</sup> ADI. 17 M 34. Adresse de Joseph Paganon aux délégués sénatoriaux.

<sup>68</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 190.

<sup>69</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit., p. 181-188.

<sup>70</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 août 1935.

<sup>71</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 23 septembre 1935.

*Le fascisme, ce n'est pas seulement la barbarie à l'intérieur, c'est aussi la guerre à l'extérieur [...] Après le Japon fasciste dépeçant la Chine, après l'Allemagne hitlérienne réarmant et menaçant la paix en Europe, voici l'Italie fasciste décidée à porter la guerre en Afrique contre un peuple libre, l'Ethiopie, membre de la SDN<sup>72</sup>.*

Des meetings sont organisés d'abord pour défendre la paix puis pour soutenir la cause éthiopienne. Lors d'une réunion publique viennoise, un télégramme est envoyé à la S.D.N. :

*Le comité antifasciste de Vienne (Isère) représentant les organisations de gauche, réuni le 5 septembre, proteste contre les menaces de guerre Italo-éthiopienne, compte sur la S.D.N. pour éviter tout conflit armé<sup>73</sup>.*

Cependant, les dirigeants de ces organisations passent aussi à l'action. Par exemple, le comité des femmes contre la guerre et le fascisme appelle la population à envoyer des vivres et fournitures sanitaires pour les envoyer à la population éthiopienne dans un : « avion de la paix »<sup>74</sup>. *Le Travailleur alpin* ouvre plusieurs souscriptions « au secours des femmes et des enfants éthiopiens » dont la troisième permet de récolter 832 francs<sup>75</sup>.

En outre, le P.C. des Alpes s'adresse aux immigrés italiens isérois dans leur langue d'origine, comme le montre un tract qui fait appel aux : « ouvriers immigrés »<sup>76</sup>. Il parle du : « fascisme qui déshonore notre pays » dans une guerre de prédation capitaliste. Il raille la vision « civilisatrice » en comparant les « « barbares » éthiopiens à un « fascisme civilisateur », tuant des civils avec son équipement moderne. Surtout, il appelle les immigrés à ne pas suivre les appels gouvernementaux à s'engager dans l'armée italienne :

*L'heure est venue d'y voir clair, de diminuer et d'isoler tous les éléments parasites qui, à la solde du fascisme, et au service du consulat cherchent à engager des Ingénieurs et des ouvriers pour partir volontaires, en leur faisant croire que cette entreprise de brigandage apportera le bien être à la classe ouvrière italienne.*

Le journal tourne en dérision cet engagement des « volontaires » dans une caricature<sup>77</sup>.

La diaspora italienne iséroise fournit à l'armée italienne deux vagues de volontaires via le vice-consulat : une première le 10 octobre de dix personnes<sup>78</sup>, et une seconde en décembre de 15 hommes<sup>79</sup>. En outre, le Fascio local de Voiron organise une réunion dans le dernier mois de l'année pour recueillir bijoux, argent et titres pour y envoyer au consulat italien afin de financer la guerre<sup>80</sup>. Cet engagement de la diaspora italienne rejoint celui de la presse et des

---

<sup>72</sup> *Travailleur alpin*, 24 août 1935.

<sup>73</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 21 septembre 1935.

<sup>74</sup> *Travailleur alpin*, 23 novembre 1935.

<sup>75</sup> *Travailleur alpin*, 8 février 1936.

<sup>76</sup> Voir annexe 45 « Le P.C. des Alpes et la diaspora italienne »

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 22 octobre 1935.

<sup>79</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 décembre 1935.

<sup>80</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 décembre 1935.

organisations italophiles. Le journaliste du *Petit Dauphinois*, Jean Perquelin défend l'action italienne : « Le peuple italien et la race blanche se trouvent installés à nouveau dans leur supériorité et dans leur privilège »<sup>81</sup>. Au mois de mars, la cellule viennoise de l'Union nationale des combattants (U.N.C.), groupe d'anciens combattants d'extrême-droite, appose des affiches contre les sanctions économiques imposées par la S.D.N.<sup>82</sup>. L'engagement le plus italophile est sous doute celui de *La République du sud-est*. Avant le début du conflit, elle dénonce « L'attitude intransigeante et peu diplomatique de l'Ethiopie risque d'amener la guerre »<sup>83</sup>. Traitant d'un meeting du Front populaire en faveur de la paix au début du mois de septembre, elle dénonce les propos : « vides de sens entremêlés d'injures à l'égard de l'Italie et son chef »<sup>84</sup>. Tout au long du conflit, elle glorifie les victoires : « Le maréchal Badoglio a remporté une grande victoire au sud de Makallé »<sup>85</sup>. Enfin, à la fin du conflit, elle salue l'entrée des troupes italiennes dans Addis-Abeba, la capitale, puis l'annexion du pays à l'empire colonial italien<sup>86</sup> : « Les troupes italiennes sont entrées à Addis-Abeba. Rome célèbre sa victoire avec enthousiasme. L'Ethiopie est italienne a déclaré M. Mussolini »<sup>87</sup>. Cette annexion provoque localement, la démission de l'universitaire René Gosse de la présidence d'honneur du comité grenoblois France-Italie<sup>88</sup>. Et sur le plan national, le rappel de l'ambassadeur français à Rome, Charles de Chambrun par Léon Blum, lors de son arrivée au pouvoir, début juin 1936<sup>89</sup>.

## II. Le poison espagnol : actions et divisions politiques face à l'agonie du *Frente popular*

### A. L'Espagne dans l'opinion iséroise : de la victoire du *Frente popular* au soulèvement du Maroc espagnol

#### 1. La victoire du *Frente popular* : faits et usages politiques discordants

Rappelant Charles de Chambrun, Léon Blum coupe les ponts diplomatique avec le fascisme cisalpin, doctrine antagoniste de son gouvernement de Front populaire. De l'autre côté des Pyrénées, il trouve à son arrivée au pouvoir, un gouvernement similaire à celui qu'il vient

<sup>81</sup> *Petit dauphinois*, 8 octobre 1935. Cité par J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*, op. cit, p. 107.

<sup>82</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Vienne, 26 mars 1935. Pour les sanctions voir : J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 185.

<sup>83</sup> *République du sud-est*, 30 juillet 1935.

<sup>84</sup> *République du sud-est*, 5 septembre 1935.

<sup>85</sup> *République du sud-est*, 17 février 1936.

<sup>86</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 188.

<sup>87</sup> *République du sud-est*, 6 mai 1936.

<sup>88</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit, p. 263.

<sup>89</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 345.

de former, celui du *Frente popular* de la jeune république espagnole. Constitué le 20 octobre 1935 par l'alliance de la gauche républicaine, de l'union républicaine, des socialistes, des communistes et de divers groupements régionaux comme l'*Esquerra* catalane, cette coalition remporte les élections législatives du 16 février 1936, quelques mois avant son homologue français<sup>90</sup>. *Le Travailleur alpin* salue : « La grande victoire du Front populaire espagnol »<sup>91</sup> là où *La République du sud-est* s'alarme devant la victoire de la gauche et de l'extrême-gauche : « A la suite du succès des gauches, l'état d'alarme est proclamé dans tout le pays »<sup>92</sup>, tout comme *Le Petit dauphinois* : « L'Espagne rouge : les extrémistes fomentent des troubles et incendient des couvents et des églises »<sup>93</sup>. Majoritaire depuis 1933, la droite menée par Gil Robles est largement défaite en voix et en siège. Face à la victoire du *Frente popular* une « peur panique » saisit les milieux modérés et catholiques. En outre, le désordre s'installe dans les mois suivants dans une Espagne coupée en deux, entre le bloc de gauche et celui de la droite, où les affrontements ne sont plus électoraux. Violence et contre-violence s'exacerbent : les enlèvements, les assassinats, les grèves aux aspects révolutionnaires, les occupations de champs et d'usines, les incendies d'édifices religieux se développent.

La droite française cherche à exploiter l'agitation espagnole, durant la campagne électorale, pour montrer le danger d'une victoire du Front populaire en France et ainsi effrayer les électeurs. En Isère, *La République du sud-est* et le *Petit Dauphinois* mènent une intense campagne aux mois de mars et avril avec ce que l'on peut appeler « l'exemple espagnol ». Le premier quotidien dénonce : « la terreur rouge »<sup>94</sup> et le 26 avril, il publie une page entière dédiée à la situation de l'autre côté des Pyrénées : « Le Front commun à vos portes ». Il y décrit un *Frente popular* qui pille, brûle et surtout met en garde les électeurs :

*Français, voici ce qui vous attend avec le Front révolutionnaire dit « Populaire [...] si vous ne voulez pas voir notre pays à feu et à sang, si vous tenez à la paix, au pain, à la liberté, votez contre les candidats du drapeau rouge et de l'Internationale.*

Les candidats n'hésitent pas non plus à utiliser cet argument au sein de la propagande. Ainsi, Philippe Olmi fait appel au bon sens des campagnes : « Les paysans dauphinois ont réfléchi et ils savent bien que le triomphe du Front populaire serait chez nous le début du régale sanglant dont l'Espagne, depuis quelques semaines, donne le douloureux spectacle »<sup>95</sup>. La France,

<sup>90</sup> Guy HERMET, *La guerre d'Espagne*, [3e édition revue et Augmentée], Paris, Éditions Points, 2017, p. 70-80.

<sup>91</sup> *Travailleur alpin*, 22 février 1936.

<sup>92</sup> *République du sud-est*, 18 février 1936.

<sup>93</sup> J.-M. GENOULAZ, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*, op. cit., p. 123.

<sup>94</sup> *République du sud-est*, 23 avril 1936.

<sup>95</sup> *République du sud-est*, 3 mai 1936.

comme l'Isère, ne prend pas acte de ce que Campiglia appelle les « bobards d'Espagne »<sup>96</sup> et donne la victoire à la coalition de la gauche. France et Espagne sont donc gouvernées par des majorités idéologiquement similaires et des liens se tissent à l'image de Jean Cassou membre du cabinet de Jean Zay, envoyé en visite en Espagne auprès du nouveau président de la République, Manuel Azana dans le but d'affirmer l'alliance des Fronts populaires<sup>97</sup>.

## 2. *Le soulèvement du Maroc espagnol et les débuts de la guerre civile*

Cependant, le *Frente popular* se retrouve face à un *pronunciamiento* militaire organisé par plusieurs généraux depuis mars 1936, afin de prendre le pouvoir et d'en écarter les forces de gauche. L'assassinat du député monarchiste José Calvo Sotelo par la police gouvernementale accélère les événements<sup>98</sup>. Le 17 juillet, les troupes du Maroc espagnol se soulèvent contre le pouvoir en place, et dès le lendemain, la contagion s'étend en Espagne où les garnisons militaires de certaines villes comme Séville suivent le mouvement. Mais, le putsch échoue et une prise de pouvoir rapide est exclue dans les premiers jours. Les troupes s'organisent entre la partie de l'armée régulière restée fidèle à la République et les milices ouvrières mises en place par les organisations de gauche. C'est le début d'un conflit qui dure trois ans entre ceux que l'on commence à cette période de juillet 1936 à appeler les « nationaux » (les putschistes) et les « républicains ».

Tout au long des mois, la presse régionale se fait l'écho d'un sujet qui mobilise l'attention de l'opinion. Le 19 juillet, *La République du sud-est* titre : « L'armée espagnole du Maroc s'est révoltée » et elle met en garde : « Il faut regarder attentivement ce qui se passe chez nos voisins et surtout la marche qu'ont suivie les événements. C'est une leçon dont nous avons à faire notre profit ». Comme c'est le cas pour les élections législatives de février, droite et gauche prennent fait et cause pour l'un des camps. Le journal conservateur fait l'apologie du chef de la junte, Francisco Franco : « Salamanque a acclamé le général Franco annonçant la reconnaissance de son Gouvernement »<sup>99</sup>. Et, au contraire, elle met en avant les exactions du camp républicain : « La guerre d'Espagne. Le massacre des populations civiles » Elle parle ici du bombardement de Cabra par ce qu'elle appelle « l'aviation rouge », l'armée de l'air républicaine. Les journaux de gauche régionaux défendent eux le gouvernement légal face au : « vaste mouvement fasciste qui ensanglante aujourd'hui l'Espagne »<sup>100</sup> et pointent du doigt les

---

<sup>96</sup> *Travailleur alpin*, 9 mai 1936.

<sup>97</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 273-274.

<sup>98</sup> G. HERMET, *La guerre d'Espagne*, op. cit, p. 90-101.

<sup>99</sup> *République du sud-est*, 20 novembre 1936.

<sup>100</sup> *Droit du Peuple*, 15-16 août 1936.

atrocités comme : « l'horifiant bombardement de Guernica »<sup>101</sup>. Junte militaire et gouvernement républicain reçoivent l'aide de forces internationales. Les premiers reçoivent le soutien des régimes italiens et allemands, dont on comptabilise respectivement 20 000 et 40 000 hommes sur le sol ibérique début 1937. Les seconds sont soutenus par l'Union soviétique à partir d'octobre 1936 par l'envoi d'équipements, et pendant quelques jours par le gouvernement français de Front populaire, avant le début de la « non-intervention »<sup>102</sup>.

## ***B. Le verbe et l'action : agir pour l'Espagne républicaine***

### *1. Mobiliser l'opinion*

Pour soutenir les Républicains espagnols après la non-intervention française<sup>103</sup>, les dirigeants des organisations de gauche du département usent du verbe et agir pour apporter l'aide nécessaire à la population et à la victoire républicaine. La première mission consiste à mobiliser l'opinion. Ainsi, les premiers temps, le conflit est omniprésent dans les préoccupations de la population qui, comme pour la guerre italo-abyssinienne, redoute un élargissement du conflit<sup>104</sup>. Cependant, avec le prolongement des opérations, ce sentiment perd en intensité. Dès le mois d'octobre, le commissaire de police mentionne dans son rapport mensuel d'octobre : « Au point de vue extérieur, le public suit avec moins d'intérêt les événements d'Espagne, et la grande majorité croit maintenant à la victoire des rebelles »<sup>105</sup>. Dans les rapports suivants, la police, les sous-préfets ou le préfet font mention du conflit espagnol, seulement pour montrer le désintérêt croissant de la population. Il est mis de pair avec la seconde guerre sino-japonaise dont l'éloignement explique le peu d'engouement.

Les organisations de gauche agissent alors pour maintenir l'intérêt de la population iséroise dans la lutte républicaine espagnole et pour la mobiliser. Elles organisent alors des meetings dédiés à soutenir leur cause dans les premiers mois. Le 3 août un meeting du Rassemblement universel pour la paix est organisé au Parc Paul Mistral unissant les formations du Front populaire, ainsi que l'U.M.A.C. et les démocrates populaires<sup>106</sup>. Des organisations spécifiques se créent afin de soutenir la cause. Par exemple, 12 septembre 1936 a lieu le premier meeting du comité isérois d'aide aux victimes du fascisme espagnol<sup>107</sup> et le 24 avril 1937, une

---

<sup>101</sup> *Droit du Peuple, 15-16 mai 1937.*

<sup>102</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30, op. cit.*, p. 160.

<sup>103</sup> Nous reviendrons plus précisément le débat autour de la « non-intervention » dans le dernier point.

<sup>104</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 août 1936.

<sup>105</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 octobre 1936.

<sup>106</sup> *Dépêche dauphinoise, 3 août 1936.*

<sup>107</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 septembre 1936.



conférence est organisée par le comité d'entraide aux familles des miliciens espagnols<sup>108</sup>. Les immigrés ibériques du département s'investissent et se réunissent, comme par exemple le 20 octobre à Grenoble. Outre les ressortissants locaux, des personnalités venant de la république de l'autre côté des Pyrénées tiennent conférence dans le département. Par exemple, la journaliste Simone Terry anime une conférence du Cercle Peuple et culture le 16 avril sur le thème « Une femme en Espagne »<sup>109</sup>. A deux reprises, une catholique espagnole appelée « La Madricita » vient donner trois séries de meeting et faire appel à la générosité de la population. Par exemple, à l'automne 1937, avec le comité des femmes contre le fascisme et la guerre, elle se rend à Voiron<sup>110</sup> et Grenoble ou pour cette dernière, *La Dépêche dauphinoise* demande au public d'amener des produits pour les envoyer à la population espagnole<sup>111</sup>.

D'une manière générale, dans les réunions de la gauche iséroise, l'Espagne surgit d'une façon ou d'une autre. Cela peut être dans une prise de parole d'un des orateurs. Lors d'un meeting de la C.G.T. le 14 novembre 1937, les trois orateurs, Sandra, Favre et Saillant traitent de la situation de leur confédération puis en viennent à la situation internationale et la guerre de l'autre côté des Pyrénées<sup>112</sup>. Cela peut être par le visuel de la salle de réunion, nous avons trouvé deux exemples, où les rapports de police nous donnent des détails adéquats. Lors d'un meeting à Bourgoin, le 31 octobre 1936, le commissaire chargé de la surveillance parle d'une :

*Salle décorée d'un drapeau tricolore et de trois drapeaux rouges avec faucille et marteau. Trois bandes portaient les inscriptions suivantes : « Des avions pour l'Espagne qui lutte pour la liberté » ; « Unir, unir, unir » ; « Tout pour le Front populaire, tout par le Front populaire »<sup>113</sup>.*

Deux ans plus tard, alors que la C.G.T. lutte contre les décrets-lois de Paul Reynaud, elle n'oublie pas pour autant la guerre civile, puisque la tribune du meeting du syndicat à Grenoble est : « décorée de bannières syndicats et d'un drapeau espagnol »<sup>114</sup>. Cela peut aussi être une mention dans l'ordre du jour adopté lors d'une réunion. Celui de l'U.L. cégétiste de Vienne, par exemple : « 1200 ouvriers réunis à Vienne [...] assurent leurs camarades espagnols de leur fraternelle sollicitude »<sup>115</sup> ou lors de la commémoration annuelle en hommage à Jean Jaurès lors de laquelle, un télégramme est envoyé à l'ambassade d'Espagne : « 5 000 personnes

---

<sup>108</sup> ADI. 5 2M 91. Rapport de police de Grenoble, 22 mai 1937.

<sup>109</sup> *Dépêche dauphinoise*, 13 avril 1936.

<sup>110</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Voiron, 22 novembre 1937.

<sup>111</sup> *Dépêche dauphinoise*, 10 novembre 1937.

<sup>112</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 15 novembre 1937.

<sup>113</sup> ADI. 77 M 3. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 4 novembre 1936.

<sup>114</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Grenoble, 26 novembre 1938.

<sup>115</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du sous-préfet de Vienne, 5 février 1938.

rassemblées au Parc Paul Mistral de Grenoble adressent leur salut chaleureux au peuple d'Espagne et s'inclinent sur les victimes de la guerre civile provoquée par les fascistes »<sup>116</sup>.

## 2. *Agir localement*

L'éloignement des lieux de combat ne signifie pas l'inaction et des actions locales sont entreprises. La principale consiste dans des collectes d'argent. Le premier moyen est la souscription. Dans *Le Droit du Peuple* du 29-30 août 1936, Justin Arnol harangue ses camarades socialistes :

*Il faut que le gouvernement républicain triomphe. Dire que nous sommes avec le « Frente popular » d'enthousiasme ne suffit pas ; il ne s'agit pas là-bas d'une bataille électorale. Camarades socialistes, souscrivez !*

Le commissaire de police de Voiron dans son rapport mensuel parle d'une liste de souscription de la Libre-pensée et de la S.F.I.O. circulant en ville<sup>117</sup>. Un deuxième moyen consiste en l'organisation d'événements caritatifs. Par exemple, le comité d'aide aux orphelins espagnols organise un concert à Grenoble<sup>118</sup>. Enfin, des ouvriers de chez Brun offrent une partie de leur salaires début août de la même année<sup>119</sup>. La troisième voie utilisée pour recueillir de l'argent est la quête à la fin de réunion publique, comme celle organisée en faveur de l'Espagne dans un meeting de l'U.L. C.G.T. de Voiron le 26 novembre 1936<sup>120</sup>. L'action solidaire peut aussi être des collectes de matériels ou de denrées pour les civils. Ainsi, le comité départemental du Rassemblement populaire fonde le comité d'aide aux républicains espagnols le 8 août 1936, destiné à collecter des médicaments.

Quel bilan faire de ces campagnes pour la solidarité ? Dans le numéro du 25 septembre 1936, on apprend que le comité isérois a reçu plus de 40 000 francs et de nombreux dons, destinés à un bateau affrété à Marseille à destination de Barcelone. En outre, au 1<sup>er</sup> octobre, la somme dépasse les 100 000 francs<sup>121</sup>. Enfin, pour l'année 1937, la souscription du *Travailleur alpin* réunit 29 498.55 francs<sup>122</sup>. Ce sont des sommes importantes qui témoignent d'une vraie solidarité envers l'Espagne. Il reste une dernière action à traiter : l'accueil des enfants espagnols. Jean Vigreux parle d'environ 10 000 amenés en France afin de leur éviter les

---

<sup>116</sup> Cité par « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, N°6, 2006.

<sup>117</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 août 1936.

<sup>118</sup> ADI. 54 M 90. Rapport de police de Grenoble, 22 janvier 1937.

<sup>119</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 31.

<sup>120</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Voiron, 26 novembre 1936.

<sup>121</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 33.

<sup>122</sup> *Travailleur alpin*, 18 février 1938.

risques de la guerre<sup>123</sup>. Dans le département, au mois de février 1937, ce sont une cinquantaine d'enfants âgés entre 9 et 13 ans qui sont accueillis à Grenoble le 13 février, puis 53 le 20 février<sup>124</sup>.

### 3. *L'engagement pour l'Espagne : les Brigades internationales*

L'action la plus aboutie pour soutenir la République espagnole est l'enrôlement dans les Brigades internationales pour aller combattre. Si l'Union soviétique s'engage pour la cause républicaine, elle fournit avant tout des armes, avec l'arrivée des premiers tanks russes sur le front le 28 octobre 1936. Cependant, il n'y a qu'environ 2 000 soldats originaires du monde socialiste en Espagne au cours de la guerre civile. Pour preuve, la première brigade internationale arrivant à Madrid le 8 novembre n'est composée d'aucun ressortissant soviétique. A l'inverse, la France par sa proximité géographique fournit les effectifs les plus importants de combattants. Jean Vigreux estime que ce sont plus de 10 000 Français qui prennent les armes dans les « Brigades » dont le tiers est tué. Sur ce nombre, la moitié est originaire de la banlieue parisienne, et l'autre du Nord-Pas-de-Calais et du triangle Lyon-Saint-Etienne-Grenoble<sup>125</sup>.

En effet, des Isérois se sont engagés pour aller combattre en Espagne. Il faut les diviser en deux catégories distinctes. Premièrement, il y a les ressortissants espagnols du département, deuxième diasporas en effectifs. Ainsi, on observe à Grenoble un mouvement très précoce de départ. Le 24 août, un train part de la gare de la Capitale des Alpes à 23h50 en direction de Marseille avec à son bord 200 Espagnols de la région dauphinoise. Ils vont à Port-Bou : « se mettre à la disposition du *Frente popular*<sup>126</sup>. Le 20 décembre, un autre départ de volontaires part en gare de Grenoble uniquement composé d'Espagnols<sup>127</sup>, comme en avril 1937 où ce sont 19 personnes qui prennent la route ibérique<sup>128</sup>. Deuxièmement, des Français du département s'engagent dans les brigades internationales<sup>129</sup>. Le 14 octobre, ce sont 32 volontaires qui partent en direction de l'Espagne, sans qu'aucune nationalité ne soit indiquée<sup>130</sup>. *Le Petit Dauphinois* du 15 novembre donne le chiffre de 400 Dauphinois partis combattre dans les rangs républicains<sup>131</sup>. Parmi eux, la plupart sont des militants communistes que *Le Travailleur alpin* met à l'honneur dans ses colonnes. Le 5 décembre c'est « Pierre Bourne de Saint-Egrève, héros

---

<sup>123</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 170.

<sup>124</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 23 février 1937.

<sup>125</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 216.

<sup>126</sup> *République du sud-est*, 25 août 1936.

<sup>127</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 décembre 1936.

<sup>128</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 22 avril 1937.

<sup>129</sup> Voir annexe 47 « Les Brigades internationales iséroise »

<sup>130</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 7 novembre 1936.

<sup>131</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit., p. 33.

de la colonne internationale » qui est mis à l'honneur dans le journal communiste. Bernard Duraud dans son étude sur le P.C.F. en dénombre environ 150. Parmi eux, on trouve même des adolescents comme un jeune homme de Péage-de-Roussillon, âgé de 16 ans, infirmier à Barcelone<sup>132</sup>. Les socialistes sont plus rares. Patrice Terrone n'en dénombre que deux originaires de Brignoud<sup>133</sup>. Cependant, dès le mois de décembre 1936, où l'esquisse d'un projet de loi pour empêcher l'enrôlement de volontaires se fait jour – elle est votée le 15 janvier 1937<sup>134</sup> – les départs diminuent<sup>135</sup>. Des miliciens isérois reviennent, par exemple, le P.C. grenoblois organise une réunion le 6 mai 1938 pour le retour d'un militant<sup>136</sup>. Certains participent même à des réunions publiques comme à Décines<sup>137</sup>. En outre, ces engagés volontaires bénéficient eux aussi de la solidarité iséroise. Un bal est organisé par les mineurs de La Mure le 30 août 1936 dont les bénéfices sont reversés aux familles des combattants<sup>138</sup>.

### ***C. Socialistes contre communistes : le poison de la « non-intervention » dans la majorité du Front populaire***

#### *1. « Un coup de poignard dans le dos » : Les communistes contre la « non-intervention »*

La loi du 15 janvier 1937 contre l'engagement des volontaires français dans la guerre civile espagnole s'inscrit dans le cadre d'une politique plus globale de non-intervention. Comme le dit Jean-Baptiste Duroselle il s'agit d'une crise internationale d'un caractère nouveau où l'affaire ne peut rester circonscrite à la seule politique intérieure espagnole<sup>139</sup>. La proximité idéologique entre les deux Fronts populaires ainsi que la peur d'un encerclement pousse d'abord le gouvernement français à aider les Républicains espagnols par la livraison de matériels de guerre. Toutefois, le poids d'une partie des radicaux et de la Grande-Bretagne, hostiles à l'intervention et à l'aide militaire, conduit Léon Blum et son gouvernement à pratiquer une politique de « non-intervention », officieusement prise le 25 juillet et rendue publique le 8 août<sup>140</sup>. Dans le célèbre discours du Luna Park, le 6 septembre, il expose les raisons qui l'ont poussé à cette attitude<sup>141</sup>. Le 6 septembre, un pacte allant dans ce sens est signé par la quasi-

---

<sup>132</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 98-99.

<sup>133</sup> Patrice TERRONE, « La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938 » T.E.R., Université des Sciences Sociales de Grenoble, Grenoble, 1976, p. 81.

<sup>134</sup> *Journal officiel de la République française, débats parlementaires de la Chambre des députés, 16 janvier 1937.*

<sup>135</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 décembre 1936.

<sup>136</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 28 mai 1938.

<sup>137</sup> ADI. 77 M 3. Rapport de police de Décines-Charpieu, 17 décembre 1936.

<sup>138</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 32.

<sup>139</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 194.

<sup>140</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 169-170.

<sup>141</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 337.

totalité des pays européens dont l'Allemagne, l'Italie et l'Union soviétique. Cependant, les deux premières ne le respectent pas et le 30 septembre, les délégués espagnols de la S.D.N. présentent un livre blanc mettant en avant l'implication hitlérienne et fasciste. Face à cela, Staline décide en octobre l'aide au camp républicain<sup>142</sup>. Léon Blum, de son côté, applique ce qu'il appelle « la non-intervention relâchée », c'est-à-dire, le maintien de l'embargo officiel sur les armes mais une atténuation de la surveillance de la frontière pyrénéenne, où transitent des armes, du matériels et les miliciens volontaires<sup>143</sup>.

Cependant, au sein de la majorité du Front populaire, le choix de la « non-intervention » ne fait pas l'unanimité, entre une « gauche pacifiste » et une « gauche antifasciste »<sup>144</sup>, regroupant le P.C.F., une partie de la C.G.T. et des personnalités radicales comme Pierre Cot et Jean Zay. Ce sont surtout les communistes qui manifestent cette opposition. Avant qu'il ne soit révélé, Paul Billat dans son article « Espagne-S.O.S. » appelle à l'intervention au :

*Frente popular, Front populaire, France-Espagne, un même cœur bat à l'unisson [...] Mais nous sommes certains que notre confiance et notre attente ne seront point déçues et que vous proclamerez à la face du monde, que le Front populaire ne connaît point de Pyrénées [...] Nous sommes persuadés que l'intelligente énergie d'un Léon Blum, l'ardeur d'un Pierre Cot sauront triompher des objections timorées et des abstentions coupables*<sup>145</sup>

Dès lors, le Parti Thorez ne cesse de faire campagne pour que le gouvernement français revienne sur sa décision. Le P.C. des Alpes saisit toutes les opportunités. Premièrement, dans *Le Travailleur alpin*, Paul Billat ne cesse de dénoncer cette politique presque chaque semaine. Les critiques montent en intensité. Au mois d'août, le secrétaire régional dénonce le « blocus » contre un gouvernement légal, issu du suffrage universel et membre de la S.D.N. alors que les « putschistes » reçoivent l'aide de l'Italie et de l'Allemagne<sup>146</sup>. C'est l'implication de ces deux pays après la signature du pacte de non-intervention qui sert de principal argument à Paul Billat. Dès lors, la critique se veut plus acerbe :

*La politique de pseudo-neutralité est venue le [Peuple espagnol] frapper comme un coup de poignard dans le dos. On a appelé cela la non-intervention. C'était en réalité par l'organisation immédiate du bloc, une véritable intervention contre le Gouvernement légal d'Espagne*<sup>147</sup>.

---

<sup>142</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 195.

<sup>143</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 171.

<sup>144</sup> Noëlline CASTAGNEZ, « Le pacifisme, facteur dissolvant des forces politiques et sociales », in , L'Harmattan., Paris, 2008, p. p. 378-379.

<sup>145</sup> *Travailleur alpin*, 8 août 1936.

<sup>146</sup> *Travailleur alpin*, 29 août 1936.

<sup>147</sup> *Travailleur alpin*, 17 octobre 1936.

Il demande la levée du : « blocus meurtrier »<sup>148</sup> et réclame : « Des armes ! Des avions pour l'Espagne ! »<sup>149</sup>. Deuxièmement, dans les meetings, les orateurs communistes réclament presque systématiquement la reconsidération de la non-intervention. Le 24 septembre 1936, à Grenoble, le député de la Seine Maurice Honel réaffirme son soutien au Gouvernement de Front populaire mais espère que la non-intervention sera révisée<sup>150</sup>. Dans une réunion à Vienne le 17 novembre, le commissaire de police note que député de Seine-et-Oise, Lucien Midole : « Parlant de la guerre civile en Espagne, il dit en substance que l'intervention était préférable même en risquant la guerre plutôt que de ne pas intervenir »<sup>151</sup>. On trouve aussi cette demande dans les ordres du jour. Celui de l'assemblée générale des femmes contre la guerre et le fascisme de l'Isère : « Demande instamment que soit reconsidérée dans l'intérêt même de la France et de la paix, la politique dite de « neutralité » »<sup>152</sup>. Troisièmement, la propagande électorale est aussi l'occasion de réaffirmer cette idée, puisque dans sa profession de foi pour l'élection au conseil d'arrondissement partiel de Grenoble-sud de novembre 1936, François Campiglia demande à ce que : « le Gouvernement du Front populaire supprime le blocus trop longtemps imposé aux Républicains espagnols luttant héroïquement contre le fascisme »<sup>153</sup>.

## 2. La cassure : l'abstention communiste de décembre 1936

Cette position du parti communiste français en faveur de l'intervention dans la guerre civile espagnole est critiquée par la droite qui l'analyse comme une position belliciste. Ainsi, la presse conservatrice reprend le slogan de gauche « Le fascisme, c'est la guerre » par « Le Front populaire, c'est la guerre »<sup>154</sup>. Mais, elle n'est pas seulement blâmée par le deuxième bloc, à l'intérieur de la coalition, la « gauche pacifiste »<sup>155</sup> comprenant la majorité de la S.F.I.O. et du Parti radical soutiennent la politique de « non-intervention » de Léon Blum et du ministre des affaires étrangères, Yvon Delbos. Ainsi, Georges Lefranc parle d'une rupture de la cohésion moral du Front populaire sur la question espagnole<sup>156</sup>. Dans le département, les radicaux suivent la ligne nationale. L'ordre du jour du comité d'arrondissement de Vienne du 5 décembre affirme sa : « confiance au Gouvernement et à son ministre des affaires étrangères, Yvon Delbos, pour

<sup>148</sup> *Travailleur alpin*, 21 novembre 1936.

<sup>149</sup> *Travailleur alpin*, 28 novembre 1936.

<sup>150</sup> ADI. 77 M 3. Rapport de police de Grenoble, 25 septembre 1936.

<sup>151</sup> ADI. 77 M 3. Rapport du Préfet, 21 novembre 1936.

<sup>152</sup> *Travailleur alpin*, 10 octobre 1936.

<sup>153</sup> ADI. 52 M 330. Profession de foi de François Campiglia.

<sup>154</sup> Jean TOUCHARD et Louis BODIN, « L'état de l'opinion au début de l'année 1936 », in REMOND René et RENOUVIN Pierre (dir.), *Léon Blum chef de gouvernement*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 49-68, p. 63.

<sup>155</sup> N. CASTAGNEZ, « Le pacifisme, facteur dissolvant des forces politiques et sociales », art. cit, p. 378.

<sup>156</sup> G. LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit, p. 337.

continuer la politique de non-intervention et de paix »<sup>157</sup>. La Fédération socialiste de l'Isère incarnée par son secrétaire, Justin Arnol défend non seulement l'action du Président du Conseil et répond à toutes les critiques qu'elles viennent de la droite ou des communistes sur la politique espagnole. Dans *Le Droit du Peuple*, il se fait l'avocat du Gouvernement, dès le début du mois septembre en défend la « non-intervention » des : « véritables défenseurs de la paix » :

*Léon Blum, Yvon Delbos recherchent par tous les moyens [...] C'est pour cela que pas un seul adhérent du Parti socialiste ne fait sien les reproches que Maurice Thorez adressait à Léon Blum et tous nous applaudissons la réponse de celui-ci [...] Le Front français, ai-je écrit, serait une imposture et aussi, une lamentable mascarade. Nos camarades communistes savent depuis peu, qu'il faut éviter les mascarades pour ne pas avoir à les regretter ou les blâmer*<sup>158</sup>.

A la fin du mois, un article est adressé aux sections communistes par la F.S.I. :

*A nos camarades communistes, le Pacte d'unité d'action reste notre loi à tous. Des contradicteurs communistes se sont présentés à une réunion des Jeunesses socialistes de La Mure et à la conférence de Brezins. Ces camarades nous ont permis de préciser le position du Parti et du Gouvernement. Nous les remercions, mais pensons qu'ils n'avaient pas été mandatés par le bureau régional. Le contraire nous surprendrait*<sup>159</sup>.

Il ne fait pas de doute que cette contradiction s'axe sur la politique espagnole. En effet, à l'automne 1936, le P.C.F. critique le gouvernement sur deux points : la « non-intervention » et la dévaluation. Or, cette dernière n'est réalisée que le 1<sup>er</sup> octobre<sup>160</sup>, soit après la publication du numéro du *Droit du Peuple* que nous venons de citer. Au mois d'octobre, la C.E. de la F.S.I. débute l'édition d'un bulletin d'informations dans le but de permettre aux secrétaire de section de se documenter sur la vie fédérale et pour argumenter leurs « causeries ». Dans le premier numéro, on trouve une section « Evènements d'Espagne » où l'action de Léon Blum est défendue et une autre est intitulée « Réponses à des critiques » où Maurice Thorez est condamné pour sa position interventionniste<sup>161</sup>. Ce dernier a, en effet, le 30 octobre critiqué la : « prétendue neutralité, cette monstruosité juridique qui assassine nos frères d'Espagne »<sup>162</sup>.

Ces éléments sont éloquentes de relations de plus en plus délétères entre les deux partis en Isère. Ces tensions atteignent leur acmé dans l'Isère au mois de décembre, lors de l'abstention du groupe communiste à la Chambre des députés dans un vote de confiance sur la politique extérieure du Gouvernement<sup>163</sup>. Paul Billat défend cette position :

---

<sup>157</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 décembre 1936.

<sup>158</sup> *Droit du Peuple*, 5-6 septembre 1936.

<sup>159</sup> *Droit du Peuple*, 26-27 septembre 1936.

<sup>160</sup> J.-M. JEANNENEY, « La politique économique de Léon Blum », art. cit, p. 219.

<sup>161</sup> ADI. 50 J 16. Bulletin d'information de la C.E. de la F.S.I. d'octobre 1936.

<sup>162</sup> Georges DUPEUX, « Léon Blum et la majorité parlementaire », *in* , Paris, Armand Colin, 1967, p. p. 115.

<sup>163</sup> *Ibid.*

*Sans doute, notre Parti ne pouvait sanctionner la politique extérieure du Gouvernement. Il ne pouvait approuver en particulier l'attitude de celui-ci vis-à-vis de l'Espagne républicaine [...] Mais ce désaccord exprimé franchement, cela ne doit pas empêcher la cohésion au sein du Front populaire pour appliquer tout son programme*<sup>164</sup>.

Comme le souligne Patrice Terrone, cette abstention rend la F.S.I. encore plus agressive qu'elle ne l'était à l'égard des communistes<sup>165</sup>. Elle est analysée par Justin Arnol et la C.E. comme une rupture au sein du Front populaire et une remise en cause du Pacte d'unité d'action. *Le Droit du Peuple* du 26-27 décembre 1936 publie deux lettres, une de Paul Billat à l'attention de la C.E. et sa réponse<sup>166</sup>. Celles-ci nous apprennent que la F.S.I. a donné l'instruction de refuser toute réunion commune avec les cellules communistes : « Le bureau fédéral a pensé que l'abstention du groupe parlementaire communiste, lors du débat de politique étrangère, était une atteinte grave au pacte d'unité d'action et à la discipline du Front populaire ». Le bureau du P.C. des Alpes n'en est pas informé puisque la lettre de Billat fait suite au refus de la section socialiste du Pont-de-Claix de tenir une réunion commune avec les communistes locaux. En outre, le secrétaire régional propose la tenue d'un comité de coordination, refusé par Arnol :

*A ce sujet, nous vous rappelons, que d'un commun accord, nous avons décidé, à notre dernière réunion, de soumettre directement tous les litiges au comité de coordination, sans leur donner, au préalable, publicité de nos organes régionaux. Nous souhaitons vivement que le comité, soit à l'avenir, plus un centre de travail, qu'un tribunal.*

En outre, l'hostilité du secrétaire fédéral à l'égard des communistes se comprend d'autant plus si nous prenons en compte son « Faurisme ». Paul Faure est très prudent dans sa relation avec le P.C. De plus, cette ligne interne au socialisme se définit par un pacifisme exacerbé. Or, dans le cas présent, l'attitude communiste est vue comme « belliciste » puisqu'ils souhaitent une intervention de la France.

### 3. Une fissure qui s'étirole...

Les mois suivants, la situation ne s'améliore pas et la « gauche pacifiste » et la « gauche antifasciste » maintiennent leurs positions. Du côté de cette dernière, le P.C. des Alpes et l'U.D. C.G.T. – à majorité ex-unitaires donc communistes – continuent leur propagande en faveur de l'Espagne républicaine. Ils critiquent les positions adverses. Dans ces éditos, Paul Billat ne cesse de condamner ce qu'il appelle « la politique criminelle dite de « non-intervention » »<sup>167</sup>

---

<sup>164</sup> *Travailleur alpin*, 12 décembre 1936.

<sup>165</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit., p. 79.

<sup>166</sup> Voir annexe 46 : « La mésentente espagnole de Paul Billat et Justin Arnol »

<sup>167</sup> *Travailleur alpin*, 18 mars 1938.



ou la : « duperie »<sup>168</sup>. Ses critiques restent toujours acerbes contre le gouvernement, et : « la politique de non-intervention à sens unique »<sup>169</sup> d'Yvon Delbos. Après l'attaque du navire allemand *Deutschland*, chargé de surveiller les côtes républicaines pour contrôler la non-intervention, par l'aviation républicaine<sup>170</sup>, Hitler fait bombarder Almeria : « Sous prétexte de représailles, Hitler fait bombarder Almeria. La politique de non-intervention favorise l'intervention fasciste »<sup>171</sup>. Parlant du massacre de Guernica, il met en avant la responsabilité franco-anglaise : « Franco fait massacrer les populations basques par l'aviation hitlérienne [...] Voilà qui fera peut-être hochoer la tête des dignes initiateurs du comité de Londres »<sup>172</sup>. La deuxième argumentation consiste à réclamer l'intervention par : « l'ouverture de la frontière des Pyrénées » Lors du congrès de l'U.D. de décembre 1937 : « C'est sur un appel à la solidarité envers l'Espagne envahie, que Georges Sandra, ovationné, termina en réclamant au nom des 80 000 syndiqués de l'Isère, l'ouverture de la frontière des Pyrénées »<sup>173</sup>. En outre, le sous-préfet de Vienne note en avril 1938, une multiplication de réunions pour son ouverture<sup>174</sup>.

De l'autre côté, la F.S.I. continue à défendre la politique gouvernementale et à déplorer l'attitude du P.C.F. Dans l'article, « un peu de logique camarades communistes » du 23-24 janvier 1937, elle dénonce la contradiction portée par Maurice Bourgeois lors d'une réunion de Joannès Ravanat à La Mure. La fin est un pied de nez à la direction régionale du P.C., qui après le refus de réunion commune au Pont-de-Claix avait demandé la convocation du comité de coordination : « Nous ne réclamons même pas la réunion du comité de coordination. Que les communistes continuent ! ». Quelques jours plus tard, la commission exécutive fédérale réaffirme son refus de participer à tous débats contradictoires avec les militants du Parti Thorez sur la politique extérieure<sup>175</sup>. La guerre civile espagnole est donc un élément dissolvant dans la perte de cohésion du Front populaire dans le département, notamment entre le P.C. de Paul Billat et la S.F.I.O. de Justin Arnol, entre l'été 1938 et septembre 1938. Ce mois-ci, si le conflit ibérique n'est pas terminé, mais un autre évènement international vient occulter la place de l'Espagne au sein de l'opinion publique, comme le montre le journaliste de *La Dépêche dauphinoise*, Claude Jonchère : « L'Espagne a perdu la vedette. La tuerie y continue, hélas ! [...] L'intérêt est ailleurs, et je n'ai pas besoin de vous dire où il est »<sup>176</sup>.

---

<sup>168</sup> *Travailleur alpin*, 9 juillet 1937.

<sup>169</sup> *Travailleur alpin*, 28 janvier 1938.

<sup>170</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 202-203.

<sup>171</sup> *Travailleur alpin*, 4 juin 1937.

<sup>172</sup> *Travailleur alpin*, 1<sup>er</sup> mai 1937.

<sup>173</sup> *Travailleur alpin*, 24 décembre 1937.

<sup>174</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 2 mai 1938.

<sup>175</sup> ADI. 37 J 39. Réunion de la C.E. du 24 janvier 1937.

<sup>176</sup> *Dépêche dauphinoise*, 24 septembre 1938.

### III. Les crises tchécoslovaques de l'Anschluss aux Accord de Munich

#### A. *Le problème tchécoslovaque, de l'Anschluss au congrès de Nuremberg (début mars -12 septembre 1938)*

##### 1. « *L'Autriche n'existe plus !* » : *L'Anschluss*

Au cours de l'année 1938, les questions internationales sont dominées par les événements d'Europe centrale. Les regards tournés vers la péninsule ibérique depuis l'été 1936 se déplacent à l'est, vers l'Autriche du chancelier Schuschnigg et la Tchécoslovaquie d'Edvard Beneš. La première étape dans la montée des tensions de l'année 1938, c'est l'Anschluss, c'est-à-dire, l'union de l'Allemagne et de l'Autriche dans un seul pays. Ce projet a déjà échoué fin juillet 1934, lorsque les Nazis autrichiens ont pris d'assaut la chancellerie. Le chancelier Dollfuss est assassiné mais le coup d'Etat échoue. Le Reich se retrouve diplomatiquement isolé après cet échec, face à la France, la Grande-Bretagne et surtout l'Italie puisque Mussolini a mobilisé deux divisions d'*Alpini* au col du Brenner pour prévenir toute annexion<sup>177</sup>. Cependant, le rapprochement du nazisme et du fascisme au cours des années 1936-1937 entraîne l'évolution du *Duce* sur la question de l'Anschluss. La formation de l'axe Rome-Berlin supprime son hostilité à l'égard de l'union des deux pays<sup>178</sup>. Dès lors, Adolf Hitler entame les préparatifs militaires et diplomatiques de cette opération à l'automne 1937. En février, il débute son coup de force, en forçant le chancelier, Schuschnigg, à nommer le nazi autrichien Seyss-Inquart au ministère de l'Intérieur. Puis, les choses s'accélérent lorsque le chancelier annonce le 9 mars, la tenue d'un référendum sur l'indépendance le 13 mars.

Face aux incertitudes du résultat, Hitler passe à l'action la journée du 11 mars. Il obtient successivement : l'abandon du plébiscite, la démission de Schuschnigg et son remplacement par Seyss-Inquart par le président Miklas. A la fin de la journée, le nouveau chef de gouvernement fait appel aux troupes allemandes qui pénètrent en Autriche. *La République du sud-est* du 12 mars titre :

*L'Autriche a été envahie cette nuit par les troupes allemandes. A 22h, les bataillons du Reich ont franchi la frontière. Auparavant Hitler par un double ultimatum avait obtenu l'ajournement du plébiscite autrichien, la démission du chancelier Schuschnigg*

---

<sup>177</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 167-168.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 208-209.

Le 13 mars, une loi scelle l'union entre les deux nations, ratifié par 97% des électeurs lors d'un référendum le mois suivant<sup>179</sup>. Le journal conservateur isérois résume cette situation en une phrase : « L'Autriche n'existe plus ! » et critique la crise politique française :

*Au milieu de la nuit, la France n'avait pas encore de gouvernement... Tandis que le chancelier Hitler était en route pour Vienne et que les avant-gardes allemandes occupaient déjà la capitale autrichienne et le col du Brenner – ce qui entre parenthèses ne doit pas ravir outre mesure Mussolini – les palabres des groupes, sous-groupes, comités, syndicats, etc... se poursuivaient. Triste spectacle en vérité, que celui que nous offrons au monde dans une période tragique<sup>180</sup>.*

Toute la presse iséroise condamne fermement cette annexion. On voit dans la dernière citation, des marques de défiance à l'égard d'Hitler de la part de *La République du sud-est*. Elle ne semble pas favorable au régime nazi, à l'inverse, du fascisme italien, adoptant l'attitude germanophobe de certains milieux conservateurs comme Louis Marin<sup>181</sup>. *Le Travailleur alpin* réitère son : « Le fascisme, c'est la guerre. La France ne doit plus donner d'encouragements à ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur »<sup>182</sup>. Enfin, *Le Droit du Peuple* publie dans son édition du 26-27 mars, une caricature de du führer<sup>183</sup>. Face à cet énième coup de force hitlérien, la population iséroise renoue avec les inquiétudes des années précédentes. Le commissaire de police de Grenoble indique que « la population s'attendait à une mobilisation général »<sup>184</sup>. Cependant, son calme est tout aussi mis en avant, le sous-préfet de la Tour-du-Pin, insiste sur le sang-froid qui règne dans son arrondissement<sup>185</sup>. La signature des Accords de Pâques anglo-italiens et la visite de Daladier, président du conseil et de son ministre des affaires étrangères, Georges Bonnet à Londres, rassurent les esprits<sup>186</sup>, mais ce n'est que pour un temps.

## 2. La montée des tensions dans les Sudètes tchécoslovaques

Après avoir réuni les Allemands du sud, Hitler se tourne vers ceux de l'est, les 3.2 millions d'habitants de la minorité allemande des Sudètes tchécoslovaques. Si Goering indique le 13 mars à l'ambassadeur Mastny que les frontières de son pays seront respectés, le 21 mars, le ministre des affaires étrangères, Joachim Von Ribbentrop revient sur les déclarations de son homologue<sup>187</sup>. Les tensions s'exacerbent au mois de mai, lors des élections municipales. En

---

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 209-210.

<sup>180</sup> *République du sud-est*, 13 mars 1938.

<sup>181</sup> G. RICHARD, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans », art. cit, p. 233.

<sup>182</sup> *Travailleur alpin*, 18 mars 1938.

<sup>183</sup> Voir annexe 48 « L'Anschluss vue par *le Droit du Peuple* »

<sup>184</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 22 mars 1938.

<sup>185</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 30 mars 1938.

<sup>186</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 29 avril 1938.

<sup>187</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 214-218.

effet, de multiples partis allemands sont constitués dans les Sudètes, dont le plus puissant est le *Sudeten Deutsche Partei* de Konrad Henlein. Or, celui-ci est proche du régime nazi et suit les instructions de Berlin. Le 24 avril, un programme de huit points est dévoilé lors du congrès de Karlsbad, élaboré en étroite liaison avec Hitler, comprenant par exemple l'autonomie des Sudètes et la libre adhésion au nazisme. De l'autre côté de la frontière, le Führer et son entourage élaborent le « plan vert », d'invasion du territoire tchécoslovaque et la presse allemande se fait de plus en plus rude avec les Tchèques.

Le scrutin municipal du 23 mai apparaît comme critique. Dans la nuit du 20 au 21, le gouvernement, alléguant une concentration de troupes à la frontière avec le Reich décrète la mobilisation générale. Pourtant, il n'en est rien. Sous la pression de la Grande-Bretagne, les choses se calment. Cependant, cette crise de mai marque l'opinion iséroise. Le préfet indique que la population s'est émue des tensions en Tchécoslovaquie mais qu'elles se sont atténuées après le bon déroulement du scrutin et l'action diplomatique franco-anglaise<sup>188</sup>. En outre :

*Le discours de M. Mussolini à Gênes, faisant suite au voyage de M. Hitler en Italie, a produit un malaise d'autant plus vif qu'il a eu lieu au moment même où des conversations sont engagées en vue d'un rapprochement franco-italien*<sup>189</sup>.

Le rapport du commissaire de police de Grenoble fait état ici du voyage du Führer du 3 au 8 mai, où lui et le Duce exaltent leur entente<sup>190</sup>. Ainsi, les esprits isérois se trouvent entre l'inquiétude et le calme qui suit la crise de mai. Suivant les instructions anglaises, le gouvernement central entame des pourparlers avec Henlein sur le statut des Sudètes, les jours suivants. *La Dépêche dauphinoise* qui traite de la première entrevue entre le président du conseil Milan Hodza et le chef du Parti allemand des Sudètes, titre : « Eclaircie... »<sup>191</sup>

### 3. Les conséquences du dixième congrès nazi de Nuremberg

Seulement, l'accalmie internationale est de courte durée et le second round de la crise tchécoslovaque débute au mois de septembre. Des manœuvres militaires allemandes sont organisées, et Konrad Henlein est reçu personnellement par Hitler à Berchtesgaden le 1<sup>er</sup> septembre<sup>192</sup>. Le rapport mensuel du commissaire grenoblois parle d'une population attentive aux questions internationales et inquiète des manœuvres<sup>193</sup>. Le Rapport du Préfet ajoute que : « Personne ne se rend compte de la gravité de la situation et ne l'envisage avec un certain

---

<sup>188</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du Préfet, 1<sup>er</sup> juin 1938.

<sup>189</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 28 mai 1938.

<sup>190</sup> Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *Le fascisme italien : 1919-1945*, Paris, Éditions Points, 2018, p. 358.

<sup>191</sup> *Dépêche dauphinoise*, 25 mai 1938.

<sup>192</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit, p. 218-219.

<sup>193</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 26 août 1938.

sérieux »<sup>194</sup>. Le 5 septembre, sous la médiation de l'anglais Lord Ruciman, le gouvernement de Prague accepte sept des huit revendications du Parti allemand des Sudètes, et dans les jours suivants des troubles éclatent, sans doute sous l'impulsion du parti d'Henlein.

C'est Adolf Hitler qui envenime la situation, lors du dixième congrès de Nuremberg le 12 septembre. Il prend la situation en main, et prononce un discours violent dirigé contre un gouvernement tchécoslovaque qui brimerait les Allemands des Sudètes. S'il ne parle pas encore d'annexion, il met en avant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, signifiant que l'autonomie n'est plus d'actualité. Les 13-14 septembre, des troubles éclatent dans les Sudètes. Le 14, Konrad Henlein rompt les négociations entamées avec Milan Hodza au mois de mai, sous la médiation de Lord Ruciman et le lendemain, il demande l'annexion de la région par le Reich allemand. Dans *Le Travailleur alpin* du 16 août, Paul Billat s'affirme avec fermeté contre l'attitude menaçante d'Hitler et appelle au soutien de la Tchécoslovaquie, alliée de la France :

*Les pays démocratiques peuvent sauver la paix et s'unissant contre l'agresseur. Car après la Tchécoslovaquie se serait le tour de la France [...] C'est pourquoi nous ne partageons pas l'avis de ceux qui disent que laisser la Tchécoslovaquie livrée à son triste sort, c'est défendre la cause de la paix*

## **B. Les tensions du mois de septembre en Isère : De la guerre imminente au soulagement**

### *1. Le développement d'une propagande pacifique et l'échec des négociations*

A l'inverse de l'attitude du secrétaire régional du P.C. des Alpes, les attitudes pacifistes se multiplient dans le département, notamment celles de la gauche. Dans *Le Droit du Peuple* du 17-18 septembre, Justin Arnol publie un éditorial « Tout pour la paix ». Il y dénonce l'attitude « belliciste » des communistes et cite les articles de Gabriel Péri dans *L'Humanité*. Il fait passer son pacifisme avant son antifascisme : « Je ne peux pas faire la guerre sous le prétexte trompeur de barrer la route au fascisme ». On retrouve ce pacifisme prêt à toute concession envers Hitler afin d'éviter un conflit dans une réunion de la F.O.P. le 14 septembre à Voiron. L'orateur, M. Crouzet critique le Traité de Versailles qu'il juge : « trop sévère pour l'Allemagne » et : « propose comme remède la révision de la carte de l'Europe, la reconsidération du problème économique et colonial par des conférences où tous les pays seraient représentés ». A l'occasion de ce meeting, un tract est édité par les responsables locaux de l'organisation intitulé « Nous ne marchons pas ». Il fait l'analogie entre la mobilisation générale de 1914 et celle des permissionnaires et spécialistes de Daladier. Il se termine par les mots : « Refusez la guerre, refusez sa préparation par tous les moyens dont vous disposez » Or,

---

<sup>194</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du Préfet, 5 septembre 1938.

le commissaire de police de Voiron intervient auprès d'eux afin qu'il ne soit pas distribué, car, ils risqueraient des poursuites pour provocation à la désobéissance militaire<sup>195</sup>.

A la mi-septembre, la situation se détériore de jour en jour. Après l'entrevue entre Chamberlain et Hitler à Berchtesgaden le 15 septembre, un plan de paix franco-anglais prévoyant l'annexion des régions constituées de plus de 50% d'Allemands, acceptée par la Tchécoslovaquie le 20 septembre, est soumis au Führer. Cependant, il met alors en avant le même droit des minorités hongroises et polonaises. La proposition est inacceptable pour Chamberlain. Les négociations sont rompues, l'escalade dans les tensions reprend. Le 23, une nouvelle entrevue germano-anglaise échoue : « Les négociations anglo-allemandes de Godesberg ont échoués. Adolf Hitler a refusé de donner à M. Chamberlain des garanties que celui-ci demandait »<sup>196</sup>. Prague décrète la mobilisation générale. Le lendemain, Edouard Daladier mobilise les réservistes et Chamberlain la flotte britannique. Le 27, Hitler fait savoir à la Grande-Bretagne que l'ordre de mobilisation générale sera donné le lendemain à 14h.

## 2. Une tension extrême : la mobilisation des réservistes... et des esprits

Dans le département, les mesures prises par le Président du Conseil sont appliquées dans le calme :

*Les mesures de sécurité et les précautions que le gouvernement a dû prendre pour faire face à toute éventualité ont été reconnues justifiées par le public. Les réservistes, touchés par l'ordre d'appel ont répondu sans hésitation et tous ont rejoint leurs corps respectifs, conscients de l'impérieuse nécessité du devoir qui leur était imposé<sup>197</sup>.*

Des sacs de sable sont mis à disposition de la population contre les incendies<sup>198</sup> provoqués par d'hypothétique bombardement et un arrêté du maire de Grenoble impose l'enlèvement dans les combles de : « tous les produits et matériaux inflammables »<sup>199</sup>. *La République du sud-est* du 26 septembre adresse aux réservistes, un article intitulé « Pour ceux qui partent » : « Camarades réservistes, vous qui quittez vos foyers pour « faire la guerre » sur l'invitation des communistes et de quelques riches messieurs, amis de l'U.R.S.S. ».

Ces quelques mots sont éloquentes de la campagne pacifiste qui se déroule dans tout le département, dans la presse et dans l'espace public. Des tracts du S.N.I., de la L.D.H. et du C.V.I.A. du Rhône sont distribués à Vienne intitulé : « Nous refusons la guerre »<sup>200</sup>. Le comité

---

<sup>195</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 52 M 92.

<sup>196</sup> *République du sud-est*, 24 septembre 1938.

<sup>197</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du Préfet, 3 octobre 1938.

<sup>198</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 septembre 1938.

<sup>199</sup> *Dépêche dauphinoise*, 29 septembre 1938.

<sup>200</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 29 septembre 1938.

des femmes contre la guerre et le fascisme, fait passer la première opposition de sa nomenclature avant la seconde :

*Les femmes ne pleurent plus. Elles implorent... une conférence mondiale pour régler pacifiquement tous les problèmes actuel [...] Président Daladier nous voulons des négociations pour la paix<sup>201</sup>.*

Il est d'ailleurs étonnant de voir le comité prôner ce pacifisme concessionnel, puisqu'il est proche du P.C.F. , dont les positions sont pro-tchécoslovaques et contre toute concession à Hitler. La F.S.I. appelle au calme et ne désespère pas de la paix dans un appel :

*Aujourd'hui [Le P.S.] plus que hier encore, se déclare favorable à toutes les initiatives qui pourraient écarter la guerre, hélas menaçante ! En ces heures difficiles, le bureau fédéral demande à tous les secrétaires des sections et à tous les militants du Parti, de donner l'exemple du calme, du sang-froid, de la perspicacité dans le tourbillon de nouvelles alarmantes qui nous assaillent. Personne ne doit désespérer de la paix. Il est indispensable que l'opinion publique elle-même apporte son concours à la tâche difficile qu'assume le gouvernement français<sup>202</sup>.*

*La République du sud-est, tiraillé en germanophobie et pacifisme se joint au mouvement :*

*Pour défendre les derniers lambeaux de ce traité [Traité de Versailles], qui nous a refusé notre frontière naturelle et historique du Rhin, on va, il faut craindre, faire tuer des milliers d'hommes [...] La France s'est battue un peu partout pour défendre « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » On la veut faire abattre aujourd'hui pour imposer à des Allemands, à des Polonais, à des Hongrois, la domination d'un Etat artificiel qui n'est pas viable. On objectera qu'il fallait bien en finir avec la jactance et les menaces des dictateurs. Sans doute, a-t-on exposé les moyens pacifiques avant de laisser les choses aller à l'extrême ? Qui pourrait le soutenir sérieusement ? Et les trublions de chez nous, qui avaient toujours eux aussi, l'injure et la menace à la bouche ou sous la plume, sont-ils sans reproche ? Un examen de conscience s'imposerait. Quant au « héros » germanique wagnérien et tonitruant, à quelles imprudence son fol orgueil ne l'aura-t-il pas conduit ? Le malheureux a réussi à dresser contre lui des forces énormes. Derrière M. Bénès, dont il faisait hier le procès avec une véhémence qui confine à la démence, il y a en effet : le socialisme, le bolchevisme, la franc-maçonnerie, la juiverie, la Genève internationale, forces dont il serait téméraire de sous-estimer la puissance<sup>203</sup>*

Elle critique à la fois Hitler décrit comme fou mais ne veut pas que les Français meurent pour la Tchécoslovaquie. Elle pointe du doigt la responsabilité des communistes, de la S.D.N. et va jusqu'au complotisme. Elle verse même dans l'antisémitisme, absent des colonnes du journal jusqu'à ce jour. Elle cherche des responsables à une situation devenue incontrôlable.

Dans le département, l'ambiance est plus que délétère. Si la mobilisation des réservistes se déroule dans le calme, la population est inquiète. L'appel au calme du maire de Grenoble, Paul Cocat<sup>204</sup> puis un « avis important aux déposants de caisses d'épargne » face à des retraits

---

<sup>201</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 29 septembre 1938.

<sup>202</sup> ADI. 37 J 39. Appel du bureau de la F.S.I.

<sup>203</sup> *République du sud-est*, 28 septembre 1938.

<sup>204</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 septembre 1938.

massifs<sup>205</sup> sont symptomatiques. A la Côte-Saint-André, la crise vide la place et les rues de la foule venue pour la foire<sup>206</sup>. Comme les Français<sup>207</sup>, les Isérois suivent le déroulement de la crise à la radio T.S.F. : « Le soir, hommes et femmes se réunissent chez le voisin qui possède un appareil « Téhessef ». Ils écoutent sans dire un mot, sans faire un geste »<sup>208</sup>.

### 3. « La paix est sauvée » : La signature des Accords de Munich

Le 29 septembre, la presse annonce que : « MM. Daladier, Chamberlain, Hitler et Mussolini se rencontreront aujourd'hui à 11h à Munich pour chercher une solution pacifique des problèmes européens »<sup>209</sup>. Le 28 septembre à 14h, Hitler n'a pas ordonné la mobilisation générale et l'armée allemande n'a pas traversé les frontières. Le Führer accepte la réunion d'une conférence internationale réunissant les quatre chefs de gouvernements cités précédemment. L'Union soviétique, tout comme la Tchécoslovaquie ne sont pas conviées à la table des négociations, alors que pour cette dernière, c'est son existence même qui est discutée.

Après douze heures de négociation, les Accords de Munich sont signés à 1 heure du matin le 30 septembre 1938. Ils prévoient l'évacuation par pallier des territoires où plus de 50% de la population est allemande et leur annexion par le Reich au 10 octobre. Si des plébiscites sont inscrits dans le texte, ils ne sont jamais organisés. Soutenu par Mussolini, Hitler parvient à faire accepter toutes ses revendications aux deux démocraties qui cèdent sur tous les points. Comme le dit Jean-Baptiste Duroselle, les Accords remplacent un « coup de force » par un « simulacre juridique »<sup>210</sup>. Au nom de la « cause de la paix » et pour une « politique d'apaisement » en Europe, la Tchécoslovaquie est sacrifiée. Dans les semaines qui suivent, les territoires aux minorités polonaises et hongroises sont à leur tour annexés par les deux Etats et Ruthénie et Slovaquie proclament leur autonomie. Le coup de grâce sera portée en mars 1939 avec l'indépendance Slovaque et la mise en place du protectorat allemand de Bohême-Moravie<sup>211</sup>.

Cependant, dans l'Isère, on exulte : « La paix est sauvée » titre *La République du sud-est* du 30 septembre et : « L'accord est réalisé » annonce *La Dépêche dauphinoise*. Comme l'explique Pierre Guillen, dans le département, la majorité des esprits sont préparés à la guerre. Avec Munich, ils se démobilisent et sont gagnés par le pacifisme. Ainsi, après deux semaines

---

<sup>205</sup> *Dépêche dauphinoise*, 29 septembre 1938.

<sup>206</sup> Jean IMBERT, *Histoire de la Côte Saint-André: des origines à septembre 1944*, La Côte Saint-André, Marmonier, 1944, p. 240.

<sup>207</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *Édouard Daladier chef de gouvernement*, op. cit., p. 260.

<sup>208</sup> *République du sud-est*, 29 septembre 1938.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> J.-B. DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945.*, op. cit., p. 225.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 226-229.



angoissantes, une confiance inébranlable dans la paix et une certitude d'une guerre impossible s'installent dans les esprits<sup>212</sup>. Si les Accords de Munich tracent de nouvelles frontières en Europe, ils en tracent une nouvelle dans la société française entre munichois et antimunichois.

### ***C. Le clivage de septembre 1938 : Munichois contre Antimunichois et la division du Front populaire***

#### *1. Munichois et antimunichois dans les organisations de gauche*

Les Accords de Munich instaurent un clivage politique spécifique<sup>213</sup>. Il ne recoupe pas la division entre le droite et la gauche habituelle, mais instaure une division au sein de l'opinion entre ceux qui leurs sont favorables (Les Munichois) et défavorables (Les Antimunichois) au-delà des clivages habituels, notamment à l'intérieur des partis politiques. L'Isère ne fait pas exception et l'opinion se divise en deux camps. Dans le premier, on trouve l'ensemble de la droite, les radicaux, les syndicats où les ex-confédérés sont majoritaires et la ligne « Fauriste » de la F.S.I. De l'autre, on trouve les « Blumistes » de la S.F.I.O., une partie de la C.G.T., le Parti communiste et des certaines personnalités comme le démocrate populaire Jean-Jacques Chevallier, qui prend une position différente du P.D.P.<sup>214</sup>

Au niveau national, Paul Faure se rallie au pacifisme munichois et voit dans les opposants aux accords des « bellicistes »<sup>215</sup>. Ainsi, le secrétaire général, pour la première fois, se trouve opposé à l'autre chef de la S.F.I.O., Léon Blum qui s'affirme pour la fermeté à l'égard de l'Allemagne. Dès lors, la fédération iséroise essentiellement fauriste approuve les Accords. C'est le cas notamment de Justin Arnol. Il est favorable à tous les compromis pour sauver la paix, bien avant le début des crises internationales de 1938. Dans un article de fin février 1938 intitulé « Bourrasques sur l'Europe » il dénonce le traité de Versailles et appelle à des négociations pour satisfaire tous les Etat européens, notamment le Reich :

*Il savent que les traités ne sont que des compromis et qu'il est impossible de les maintenir dans la totalité de leurs dispositions. La carte du monde n'est pas immuable, on la change à meilleur compte par la négociation que par la guerre. « Des pactes même avec le diable » disait Paul Faure ; oui même avec le diable, pour sauver la paix<sup>216</sup>*

Après la signature des Accords de Munich, le secrétaire fédéral ne peut que les approuver, ce qui est fait dans l'éditorial « La paix retrouvée ». Il y a condamne fermement toute guerre

---

<sup>212</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 22.

<sup>213</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 194.

<sup>214</sup> M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944*, op. cit, p. 109-110.

<sup>215</sup> J. RAYMOND, « FAURE Paul, Émile », op. cit.

<sup>216</sup> *Droit du Peuple*, 26-27 février 1938.

« sous le couvert de l'union sacrée ». Il regrette le démembrement tchécoslovaque mais : « une guerre généralisée aurait abouti à un démembrement plus tragique encore [...] L'Europe est à refaire, la France peut beaucoup pour cela »<sup>217</sup>. La C.E. de la F.S.I., suit les traces de son secrétaire et adopte l'ordre du jour suivant :

*La FSI se réjouit-elle de l'heureux résultat des entretiens de Munich. Elle partage la joie de tous les travailleurs de France et du monde entier. Elle s'associe à l'hommage rendu au Gouvernement français*<sup>218</sup>.

En outre, elle : « proteste contre les agissements de certains membres (heureusement peu nombreux) de la colonie italienne »<sup>219</sup> Peut-être, peut-on voir dans cette phrase une condamnation de l'Union populaire italienne qui avait mis ses effectifs au service de l'administration en cas de conflit ?<sup>220</sup> En tout cas, la ligne munichoise est largement majoritaire. Les députés Lucien Hussel et Léon Martin le sont, les Jeunesses socialistes tout autant<sup>221</sup>. Lors de la répartition des mandats entre « Fauristes » et « Blumistes » au mois de janvier 1939, 91 mandats sont attribués aux premiers et 60 au second<sup>222</sup>. Cela singularise l'Isère du niveau national, puisque ce sont les partisans de l'ancien président du conseil qui sont majoritaires. Dans le département, les partisans de Blum sont issus de lignes distinctes. On trouve par exemple, René Gosse pour qui les Accords de Munich sont un « coup terrible »<sup>223</sup> et Alix Berthet<sup>224</sup>. Or, les années précédentes, ils ont des prises de positions différentes. Le premier est proche du néo-socialisme, et l'autre se situe à la gauche de la S.F.I.O. Or, ce qui unit les deux personnalités, c'est un antifascisme prépondérant sur un pacifisme concessionnel. La section de La Tronche dans son ordre du jour de décembre 1938 s'affirme pour l'Union sacrée dans une volonté antifasciste<sup>225</sup>. En outre, il est possible que cette ligne regroupe la Confédération nationale paysanne (C.N.P.) puisque son secrétaire fédéral, Joseph Bordel : « est des pacifistes partisans de la défense nationale »<sup>226</sup> Ce qui différerait de la ligne nationale de la C.N.P. avec la position munichoise du secrétaire national Calvayrac<sup>227</sup>.

---

<sup>217</sup> ADI. 37 J 39. Article « La paix retrouvée »

<sup>218</sup> ADI. 37 J 39. Ordre du jour la C.E. de la F.S.I.

<sup>219</sup> *Droit du Peuple*, 8-9 octobre 1938.

<sup>220</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup> octobre 1938.

<sup>221</sup> J.-W. DEREYMEZ, « Leur avant-guerre. Jeunesses socialistes en Isère (1938-1940) », art. cit.

<sup>222</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 377.

<sup>223</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit, p. 282.

<sup>224</sup> Pierre BROUE et Gilles MORIN, « BERTHET Alix. », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2019, p.

<sup>225</sup> J.-W. DEREYMEZ, « Leur avant-guerre. Jeunesses socialistes en Isère (1938-1940) », art. cit.

<sup>226</sup> *Droit du Peuple*, 6-7 août 1938.

<sup>227</sup> E. LYNCH, *Moissons rouges*, op. cit, p. 422-423.

Chez les radicaux, les munichoïses sont aussi majoritaires. Pierre Guillen souligne que le dénouement de la crise provoque un éphémère moment d'union au Conseil général entre radicaux et socialistes<sup>228</sup>. Nationalement, le clivage au sein du parti radical suit approximativement la ligne de partage entre l'aile droite et l'aile gauche<sup>229</sup>. La première est munichoïse avec des idées proches de la droite pacifiste. Dès lors, cette frange puissante au sein de la Fédération de l'Isère nous permet de supposer une adhésion aux Accords de Munich d'une bonne partie des militants, dont les dirigeants étaient réunis à Grenoble, deux ans auparavant, lors d'une réunion avec Emile Roche<sup>230</sup>. Ce sont par exemple, Robert Belmont, Jean Bellen, Gaston Valois, etc. En outre, le comité grenoblois, fer de lance de l'aile droite, prend la défense de Daladier et : « Réprouve énergiquement les attaques mensongères et calomnieuses proférées par les chefs du P.C. et le journal de ce parti contre le président Daladier »<sup>231</sup> quelques jours avant Munich. Suivant leur chef de parti, il serait étonnant de les voir condamner la paix. L'autre ligne est composée des partisans du Front populaire, de Maurice Sarraut et d'Edouard Herriot en particulier. En Isère, aucun antimunichoïse radical ne se manifeste.

Au sein des syndicats, la ligne de partage suit le clivage entre des ex-unitaires favorables à la Tchécoslovaquie et des ex-confédérés divisés entre la ligne « Syndicat » de René Belin soulagée des Accords et la ligne Jouhaux sans position nette<sup>232</sup>. Si l'U.D. de l'Isère est dès le départ menée par les communistes, elle trouve en son sein une frange de munichoïses. Celle-ci se met en lumière par la publication de la « Tribune pour la paix » dans *La Dépêche dauphinoise* du 2 octobre et d'une affiche<sup>233</sup> où plusieurs syndicats sont signataires comme celui des P.T.T. et du S.N.I. du département. Au niveau national, André Delmas le secrétaire du syndicat constitue le moteur de la lutte pacifiste, et compte parmi les partisans de la tendance Syndicats de René Belin<sup>234</sup>. Cependant, là encore, les divisions internes se font jour, puisque dans *La Voix du peuple*, le journal qui remplace *Le Travailleur alpin*, publie un article dans lequel : « tous les instituteurs n'acceptent pas la position pro-hitlérienne de leur syndicat »<sup>235</sup>. Des personnalités comme le communiste Gabriel Boullu ou le socialiste Alix Berthet ne sont pas en adéquation avec Arnol ou le lyonnais Emery, influent dans le département<sup>236</sup>. Pour les intellectuels antifascistes, si rien n'est publié, les divisions ne font pas de doute entre un Yves

---

<sup>228</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 18.

<sup>229</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 546-547.

<sup>230</sup> *Dépêche dauphinoise*, 18 octobre 1936.

<sup>231</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 septembre 1938.

<sup>232</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 91.

<sup>233</sup> Voir annexe 49 : « Une affiche pour la paix »

<sup>234</sup> R. MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres*, op. cit, p. 302.

<sup>235</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 92.

<sup>236</sup> R. MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres*, op. cit, p. 333.

Farge ultra pacifiste de tendance fauriste<sup>237</sup> et le communiste Roger Darves-Bornoz. Par ailleurs, la question tchécoslovaque termine de diviser le C.V.I.A. que quittent deux de ces initiateurs, Pierre Gérôme et Paul Rivet en juin 1938<sup>238</sup>.

Enfin, il n'y a que le Parti communiste qui n'est pas divisé par le clivage de Munich en s'affirmant dès le départ pour la fermeté à l'égard d'Hitler et pour le soutien de l'allié tchécoslovaque. Dans les derniers numéros du *Travailleur alpin*, Paul Billat met en avant un : « moyen de ne pas permettre que la catastrophe éclate. C'est de soutenir le Gouvernement de Prague dans son action en vue d'assurer l'intégrité de son territoire »<sup>239</sup> et appelle à la paix : « Par la fermeté des démocraties contre les menaces hitlériennes »<sup>240</sup>. Tous les rapports administratifs mettent en avant l'attitude communiste aboutissant à une : « conclusion différente de l'unanimité de la population »<sup>241</sup> En effet : « Toute la population exceptée les communistes fait confiance à M. le président du conseil [...] Les communistes seuls critiquent vivement le gouvernement. »<sup>242</sup>.

## 2. Munichois et antimunichois dans l'opinion

Mis à part la divergence de Jean-Jacques Chevallier au démocrate populaire, la droite iséroise ne diverge pas de la position nationale<sup>243</sup> et se trouve munichoise. Les accords sont accueillis favorablement par les partis<sup>244</sup>, par le patronat via la lettre de Joseph Merceron-Vicat à Daladier qui lui adresse : « l'immense gratitude que nous vous devons pour tous les efforts réalisés par vous pour sauver la paix »<sup>245</sup> et avec enthousiasme par la presse<sup>246</sup>. C'est notamment le cas de *La République du sud-est*. Léon Poncet s'exclame le 1<sup>er</sup> octobre : « La guerre s'éloigne. Dieu soit loué ! » remerciant : « ceux qui ont bien courageusement travaillé pour la paix » que sont Chamberlain, Roosevelt, Mussolini, Bonnet et Daladier mais pas Hitler. L'ensemble de la presse quotidienne régionale adopte une ligne munichoise. *La Dépêche dauphinoise* ne fait pas exception et fait l'apologie de l'action pacifiste :

*Munich d'où partit le coup de force hitlérien devient désormais pour l'histoire impartiale, la terre sainte de la paix. Et ce sera son vrai titre de gloire ! Les démocrates dauphinois qui ont suivi et approuvé les ardentes croisades pour la Paix*

<sup>237</sup> R. SPINA, *Yves Farge, Entre résistance et pacifisme, op. cit.*, p. 19.

<sup>238</sup> N. RACINE-FURLAUD, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939). Antifascisme et pacifisme », art. cit.

<sup>239</sup> *Travailleur alpin*, 23 septembre 1938.

<sup>240</sup> *Travailleur alpin*, 29 septembre 1938.

<sup>241</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 1<sup>er</sup> octobre 1938.

<sup>242</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 29 octobre 1938.

<sup>243</sup> J.-F. SIRINELLI, *Histoire des droites en France I. Politique, op. cit.*, p. 323.

<sup>244</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940, op. cit.*, p. 27.

<sup>245</sup> *République du sud-est*, 4 octobre 1938.

<sup>246</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940, op. cit.*, p. 75.

*de la Dépêche se réjouissent avec nous des résultats heureux de la conférence de Munich qui ouvrent sur le destin de l'Europe une grande espérance*<sup>247</sup>

Le 1<sup>er</sup> octobre elle célèbre « Daladier-la-Paix ! Quel titre à la gratitude éternelle du peuple ». Elle met en avant la sortie de la population de son anxiété des dernières semaines : « Dans les rues de Grenoble, dans les cinémas, dans les cafés, dans chaque maison, passants, spectateurs, consommateurs, tous les habitants quittèrent leur masque inquiet de chagrin et laissèrent exploser une immense joie qui se traduisit par des rires... et des larmes aussi »

Les Isérois ont-ils été aussi divisés que les organisations de gauche ? Ont-ils approuvé les Accords de Munich ? En plus de la presse, les rapports administratifs nous donnent quelques renseignements. Le terme « soulagement » apparaît à plusieurs reprises, notamment dans ceux des sous-préfet de Vienne et commissaire de Voiron du 30 septembre<sup>248</sup>. Cependant, les voix divergentes, notamment celles des communistes sont mises en avant : « Les Accords de Munich ont suscité, dans tous les milieux, de nombreux commentaires lesquels n'ont pas toujours rencontré l'approbation générale »<sup>249</sup>. Pour mettre en lumière ce clivage, une enquête de *La Dépêche dauphinoise* nous donne une documentation précieuse. En effet, le 3 octobre, la direction du journal lance un référendum sur le texte du 30 septembre afin de sonder ses lecteurs. Nous savons que son public est limité, avec une diffusion quotidienne d'environ 20 000 exemplaires et que cela cible un électorat de gauche et de centre-gauche. Mais, les résultats publiés dans le numéro du 9 octobre sont intéressants<sup>250</sup>. Sur 845 votants, 673 se prononcent en leur faveur (80%), 164 (19%) contre et 8 abstentions (1%). Les premiers sondages de l'I.F.O.P. au niveau national permettent de comparer ces données à l'opinion publique française. A la question « Approuvez-vous les accords de Munich ? »<sup>251</sup> Ce sont 57% des sondés qui ont répondu favorablement, 37% en leur défaveur et 6% d'abstention. En outre, avec la publication des résultats de son plébiscite, *La Dépêche* publie un article dans lequel le journaliste chargé du dépouillement des réponses détaille les arguments de chaque camp. Il y a unanimité sur trois choses : le sacrifice de la Tchécoslovaquie, la paix de Munich ne règle pas la situation générale et la recherche de la paix dont les divergences se font : « sur les meilleurs moyens de l'obtenir, la meilleure manière de l'assurer. ». Dans le vote « Oui », il met en avant le *pathos* des mères des familles, et appuie sur la fibre sentimentale des lecteurs. Dans l'autre

---

<sup>247</sup> *Dépêche dauphinoise*, 30 septembre 1938.

<sup>248</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne et rapport de police de Voiron, 30 septembre 1938.

<sup>249</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 28 octobre 1938.

<sup>250</sup> Voir annexe 50 : « Un referendum pour la paix »

<sup>251</sup> Christel PEYREFITTE, « Les premiers sondages d'opinion », in REMOND René et BOURDIN Janine, *Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 265-278, p. 267.

camps, il met en avant la fermeté des antimunichois face aux concessions accordées au führer : « Quelques-uns estiment aussi que la France aurait dû procéder à la mobilisation générale... Hitler, eût calé, disent-ils et l'honneur était sauf » Il est intéressant de voir qu'il oppose aux mères de familles de la première catégorie, les figures de « quelques communistes » et des étrangers en citant « un tchèque de naissance » et « une autre étrangère » Peut-être peut-on y voir une intervention subjective du journaliste de ce quotidien munichois en opposant aux mères de familles françaises des agents de l'étranger ? Nous ne pouvons que le supposer. Cependant, la presse et les rapports administratifs montrent le soulagement d'une population qui reste néanmoins divisée.

### 3. *La division du Front populaire sur les Accords de Munich*

Diviseur de la société française, les Accords de Munich en font de même dans la majorité du Front populaire. Ils sont considérés par une partie de l'historiographie comme la clôture définitive de l'expérience, après les premiers débats de la Guerre civile espagnole<sup>252</sup>. Sur le plan national, il marque l'opposition du Parti communiste au président du conseil Edouard Daladier. Ses députés votent à l'unanimité contre la ratification des Accords le 4 octobre 1938<sup>253</sup>, alors que l'ensemble des parlementaires isérois, socialistes, radicaux et Louis Buyat votent en leur faveur<sup>254</sup>. Le 12 octobre, au comité national de Rassemblement populaire, les délégués radicaux font savoir qu'ils considèrent que les attaques du P.C. contre le président du conseil comme équivalent à un retrait de ce parti du Front populaire<sup>255</sup>. Le président Victor Basch demande alors s'il faut dresser l'acte de décès du Rassemblement populaire ?<sup>256</sup>. Sur le plan local, les socialistes et radicaux munichois, majoritaires dans leurs fédérations s'opposent aux communistes, à l'image de la sphère politique voironnaise :

*La grande majorité de la population approuve vivement M. Daladier, les radicaux-socialistes de Voiron qui se sont toujours séparés des communistes approuvent actuellement avec ferveur l'attitude de M. le président du conseil ; Les socialistes ont approuvé avec joie également les conclusions des accords de Munich, mais en ce qui concerne le programme financier, ils demeurent dans l'expectative, attendent le gouvernement à l'œuvre. Les communistes seuls critiquent vivement le gouvernement<sup>257</sup>.*

Le Parti de Thorez devient la cible de ses deux alliés. Durant le congrès radical du 9 octobre, l'unanimité est faite sur cette question : les attaques communistes sont inacceptables et de fait,

---

<sup>252</sup> N. CASTAGNEZ, « Le pacifisme, facteur dissolvant des forces politiques et sociales », art. cit, p. 379.

<sup>253</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire, op. cit*, p. 199.

<sup>254</sup> *Journal officiel de la République française, 4 octobre 1938.*

<sup>255</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30, op. cit*, p. 177.

<sup>256</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire, op. cit*, p. 199.

<sup>257</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 29 octobre 1938.

le mouvement se place hors de la coalition<sup>258</sup>. Même Léon Perrier, défenseur du Front populaire déclare : « Il n'est plus possible dit-il de collaborer avec les communistes qui se sont exclus eux-mêmes, d'ailleurs, de la formation du Front populaire. Le P.C. a repris son indépendance, nous devons reprendre la nôtre ». L'ordre du jour est clair :

*Considérant d'autre que le PC s'est lui-même exclu du groupement des forces de gauche par les votes de ses élus, hostiles au Président Daladier que la presse de leur Parti ne cesse d'injurier. Prend acte du fait accompli et de la rupture du PC avec les autres partis de gauche.*

A la Fédération socialiste, les positions sont les mêmes :

*Le Rassemblement populaire continue dans notre département et dans le pays. Certes, je sais que la fédération radicale de l'Isère s'est réunie dimanche dernier. Je n'ignore pas un ordre du jour voté à l'unanimité spécifie « que le Parti communiste s'est lui-même exclu du groupement des forces de gauche ». Notre fédération a eu, trop souvent, à regretter l'attitude des camarades communistes, pour s'étonner que le Parti radical formule des réserves en prenant acte d'une hostilité déclarée<sup>259</sup>.*

Ainsi, l'Accord de Munich est un élément déterminant de la fracturation du Front populaire dans le département de l'Isère. Les communistes par leur campagne contre Daladier et leurs positions pro-tchécoslovaques s'écartent des radicaux et socialistes du département majoritairement munichois.

De manière globale, nous avons vu dans ce chapitre que les événements internationaux sont déterminants dans les deux ans d'agonie du Front populaire, de la guerre d'Espagne à Munich. Tout d'abord, parce que les questions internationales intéressent l'opinion iséroise, de l'expansion coloniale jusqu'au développement des régimes hitlériens et mussoliniens, où pour ce dernier, la proximité géographique et la forte diaspora italienne en fait un thème central. Ensuite, malgré des actions solidaires de la gauche, les positions communistes sur la guerre d'Espagne provoquent de vives tensions au sein du Front populaire. La F.S.I. ne peut digérer l'abstention du groupe parlementaire communiste en décembre 1936 et toute la propagande pro-intervention. Enfin, les crise tchécoslovaques agitent la population iséroise pendant l'année 1938, avec l'acmé de la fin du mois de septembre où dans le département, la majorité des esprits était prête pour la guerre. Les Accords de Munich permettent de sauver l'Europe d'un conflit à cette date, mais divise les groupements du Front populaire, entre communistes d'un côté et radicaux et socialistes de l'autre. A cette agonie sur des motifs internationaux se superpose une longue agonie politique.

---

<sup>258</sup> *Dépêche dauphinoise, 10 octobre 1938.*

<sup>259</sup> *Droit du Peuple, 15-16 octobre 1938.*

## Chapitre 8 – L’agonie politique : de l’union à l’affrontement

Notre chapitre précédent jongle entre deux échelles, passant de l’international au local à travers l’impact des relations diplomatiques. Dans celui-ci, nous allons nous focaliser sur la politique intérieure française et nous restreindre au cadre national pour traiter de l’agonie politique du Front populaire. Entre l’été 1936 et l’automne 1938, la coalition se désagrège et les blocs se recomposent. A l’affrontement, Front populaire contre Front national, se substitue bloc marxiste contre bloc antimarxiste. Le Parti radical change alors de camp et se retrouve face à ses anciens partenaires de coalition communistes et socialistes. En effet, le Congrès de Marseille, en octobre 1938, scelle une nouvelle orientation du Parti d’Herriot vers la droite, avec laquelle il compose au sein du gouvernement de Daladier depuis avril 1938. Ainsi, nous allons voir comment le Front populaire a agonisé politiquement dans un département, où l’aile droite du Parti radical est puissante.

### I. Maintenir l’unité du Front populaire

#### A. *Agir à l’unisson : manifestations et actions communes du Front populaire*

##### 1. *Fêter la victoire, commémorer l’union : les 14 juin et 14 juillet du Front populaire*

Les premiers mois sont d’abord une tentative de maintenir l’unité. Et, les manifestations sont un moment de cohésion pour le Front populaire, comme nous l’avons vu pour le 14 juillet 1935. Henri Noguères insiste sur cet aspect festif des manifestations de la gauche et sur cette affirmation d’une force collective<sup>1</sup>. De manière générale, elles sont toutes organisées de manière draconienne. Il y a toujours une ou plusieurs réunions de préparation, comme le montre un compte rendu de bureau fédéral de la F.S.I. :

*Moulin fait le compte rendu de la réunion comité de Front populaire du 6 juillet : « organisation manifestation 14 juillet. Les dispositions prises sont les mêmes qu’en 1936. Avant la dislocation, le secrétaire du comité, en l’absence du président, prononcera une allocution au nom du Front populaire »<sup>2</sup>*

Les instructions prises lors de cette réunion sont publiées dans *Le Droit du Peuple* du 10-11 juillet 1937 et elles sont strictes. Les chants autorisés ne sont que *La Marseillaise* et *L’Internationale*, les pancartes admises sont distribuées par le comité, seule l’insigne prévu peut

---

<sup>1</sup> H. NOGUERES, *La vie quotidienne en France au temps du Front populaire*, op. cit, p. 27-28.

<sup>2</sup> ADI. 37 J 39. Bureau fédéral du 9 juillet 1937.



être acheté par les vendeurs reconnaissable par le port d'un brassard. Enfin, les lieux de rendez-vous et le parcours de la manifestation sont indiqués<sup>3</sup>.

Le 14 juin, partout en France, le Rassemblement populaire fête sa victoire aux élections législatives d'avril-mai par l'organisation partout dans le pays de manifestation. Dans le département, nous en trouvons plusieurs. A Vienne, *Le Droit du Peuple* dénombre plus de 5 000 personnes réunies autour de Lucien Hussel. A Izeaux, un bal est organisé en début de soirée par les sections socialiste et communiste :

*De nombreux couples tournoyèrent jusqu'à une heure avancée, sur la place de la Liberté, décorée de drapeaux rouges entourant le drapeau tricolore. Au cours de la soirée furent joués la Marseille « qui est nôtre » et une vibrante Internationale<sup>4</sup>.*

On retrouve les rites politiques du 14 juillet 1935 qui participent à cette cohésion via une culture commune<sup>5</sup>. Ils sont par ailleurs présents dans la grande manifestation du département à Grenoble<sup>6</sup>. Le cortège est composé de toutes les organisations du Front populaire. D'abord viennent les organisations de jeunesse et féminines, suivent le secrétaire du comité départemental du Rassemblement populaire, Albert Bouzanquet, son bureau : Repelin de la Jeune République, Campiglia, Martin, Brenier, Esmonin, Bergues, Perrier, Farge, Marc, etc. Toutes les personnalités sont dénommées par *La Dépêche dauphinoise*. Le cortège composé d'environ 15 000 personnes selon *Le Droit du Peuple* converge vers la place de la manutention où les deux chants symboliques – *La Marseillaise* et *L'Internationale* – sont entonnés par la foule, avant qu'un « Hip Hip Hourrah » ne suive en l'honneur du Front populaire.

Mais, les manifestations les plus importantes sont celles du 14 juillet. Non seulement, on célèbre la fête nationale mais la gauche fête aussi le serment du 14 juillet 1935, prononcé à Grenoble devant le Monument des trois ordres par le professeur Henri Blet. Ainsi, le 14 juillet 1936, de nombreuses célébrations de la fête nationale se font sous l'égide du Front populaire. Les instructions du ministère de l'Intérieur aux Préfets nous permettent d'en connaître des détails. En effet, une circulaire leur demande de rendre compte des manifestations dans leurs départements. Ainsi, le Préfet Susini sollicite les maires afin qu'ils fassent un compte rendu du déroulement de la célébration dans leur commune<sup>7</sup>. Par exemple, le maire de Moirans indique qu'un défilé est organisé par les groupements locaux de la gauche. A l'Albenc : « La musique municipale a fait entendre *La Marseillaise* puis après le serment antifasciste une vibrante

---

<sup>3</sup> Pour cette partie, voir annexe 51 « Les défilés du Front populaire en photographies »

<sup>4</sup> *Droit du Peuple*, 16-17 juin 1936.

<sup>5</sup> P. BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du front populaire », art. cit.

<sup>6</sup> Pour la manifestation : *Dépêche dauphinoise*, 15 juin 1936 et *Droit du Peuple* 16-17 juin 1936.

<sup>7</sup> ADI. 54 M 34. Dossier « 14 juillet 1936 »

*Internationale* » La célébration prend un visage politique important qui ne plaît pas à tous. A Renage, les pompiers refusent de participer à la célébration : « sous prétexte que le défilé de 1936 avait un caractère politique ». Cependant, le 14 juillet 1936 permet à la gauche de serrer les rangs et d'avoir un moment de cohésion. L'adjoint de Rives insiste sur cette dimension unitaire : « Cette manifestation a contribué à resserrer les liens d'amitiés entre les citoyens des diverses classes sociales ». Des radicaux favorables à la concentration républicaine se joignent même au mouvement. Comme le maire de Valbonnais, Mathieu qui défile dans sa ville avec les socialistes Ravanat, Royer et Mistral<sup>8</sup>. A Lumbin, la cohésion s'organise autour d'un moment festif : « Un petit souper le soir à 20h au Restaurant réunissait la municipalité et le Front populaire au nombre d'une quarantaine environs ».

Le 14 juillet 1936, la plus grande manifestation se déroule à Grenoble. Le quotidien de gauche parle « Des milliers et des milliers de Grenoblois ont affirmé hier leur solidarité totale avec le Gouvernement du Front populaire » On retrouve toujours les mêmes organisations, les mêmes personnalités, avec quelques nouvelles comme le conservateur du Musée de Grenoble, Andry Farcy. A l'image de 1935, le cortège converge vers la Place Notre-Dame, où Léon Perrier donne un discours devant le Monument des trois ordres imprégné de références à la Révolution française : « En avant Dauphinois, fils de la révolution ! »<sup>9</sup>. Le soir du 14 juillet, le Préfet télégraphie au ministère de l'Intérieur le bon déroulement de la journée et évalue les effectifs de manifestations : « à Grenoble cortège 5 000 personnes M. le sénateur Perrier a pris la parole. A Vizille cortège 2 000 personnes, Voiron 700, Vienne 900, Roussillon 800, Bourgoin 2 000 »<sup>10</sup>

Les 14 juillet 1937 et 1938, on retrouve ces manifestations en Isère, mais elles n'ont pas le même goût que l'année précédente face aux difficultés que rencontre la coalition depuis l'arrivée au pouvoir. Le nombre de manifestants se réduit, la place de l'article qui en traite tout autant<sup>11</sup>. A Grenoble, en 1938, on ne dénombre plus que 2 500 personnes et Léon Perrier est absent d'un cortège où l'on entend les cris : « « Doriot au poteau, Doriot en prison, Thorez au pouvoir, Daladier au travail ! »<sup>12</sup>. Quelques-unes sont symboliques à l'image de celle de Décines en 1938 où le cortège débute Avenue Jean Jaurès et se termine place Roger Salengro, défunt ministre de l'Intérieur du Gouvernement de Léon Blum<sup>13</sup>.

---

<sup>8</sup> *Droit du Peuple*, 18-19 juillet 1936.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> ADI. 54 M 34. Télégramme du Préfet au ministère de l'Intérieur.

<sup>11</sup> La comparaison entre celui de 1936 et de 1938 pour *La Dépêche dauphinoise* est flagrante.

<sup>12</sup> ADI. 54 M 34. Rapport de police de Grenoble, 14 juillet 1938.

<sup>13</sup> ADI. 54 M 34. Rapport de police de Décines, 12 juillet 1938.

## 2. *L'action commune*

Outre ces deux dates spécifiques que sont le 14 juin et les 14 juillet de 1936 à 1938, des actions communes sont organisées entre les différents partis de gauche. Cela peut être à l'occasion de commémoration. Par exemple, celle de l'assassinat de Jean Jaurès toutes les fin juillet à Grenoble. Le 28 juillet 1937, on y retrouve les dirigeants des organisations du Front populaire comme Léon Perrier, Léon Martin, Edmond Esmonin, Marius ou Paul Billat<sup>14</sup>. Ou bien lors de réunions de propagandes. Les deux députés radicaux de l'arrondissement de la Tour-du-Pin collaborent à plusieurs reprises avec socialistes, communistes et cégétistes à cette occasion. Par exemple, le 21 février 1937 à la Tour-du-Pin, un meeting est organisé : « où tous les partis de gauche avaient envoyé des orateurs et au cours de laquelle se firent entendre en particulier M. Ginet député et M. Sandra de la CGT »<sup>15</sup>. Même Albert Perrin participe à des réunions avec des militants du Parti de Thorez. Par exemple, le 17 janvier 1937, aux Avenières avec le maire P.C.F. de Villeurbanne<sup>16</sup> ou le 25 octobre 1936 au Bouchage avec le député rhodanien Félix Brun et le socialiste Alix Berthet<sup>17</sup>.

En outre, les comités locaux de Rassemblement populaire, qu'ils soient cantonaux ou communaux, se développent à travers le département à partir de l'été 1936. En effet, avant cette date et l'inclusion des radicaux isérois, la F.S.I. est réticente à se voir développer des structures qu'elle ne peut contrôler, à l'image des propositions communistes pour le comité de coordination. Or, dans une C.E., elle : « invite les sections à prendre l'initiative de créer partout où cela se peut des comités locaux de Front populaire. Mais elle leur rappelle les prescriptions impératives du règlement national et de nos organismes publiées par *Le Droit du Peuple* du 20 juin 1936 »<sup>18</sup>. Par exemple, dans le canton de Péage-de-Roussillon, le bureau du comité cantonal est présidé par le maire radical de Sablons, Louis Grenier<sup>19</sup>, le secrétaire est le communiste Muller et le trésorier est un M. Carcasses<sup>20</sup>.

Enfin, l'action commune se fait face aux adversaires. Par exemple, lors du procès pour diffamation intenté par François de la Rocque, président du Parti social français à François Campiglia, rédacteur au *Travailleur alpin*<sup>21</sup>. Le rapport du Préfet rapporte une certaine

---

<sup>14</sup> *Dépêche dauphinoise*, 28 juillet 1937.

<sup>15</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 24 février 1937.

<sup>16</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 22 janvier 1937.

<sup>17</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 24 octobre 1936.

<sup>18</sup> ADI. 37 J 39. C.E. de la F.S.I. du 28 juin 1936.

<sup>19</sup> ADI. 17 M 39. Etiquettes politiques des délégués sénatoriaux de l'Isère.

<sup>20</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 décembre 1937.

<sup>21</sup> Pierre BROUE, « CAMPIGLIA François », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020, p.

effervescence le 13 mai lors de la présence du colonel à Grenoble. Une protestation est remise au Préfet par Léon Perrier, menant une délégation du Front populaire<sup>22</sup>.

## **B. Serrer les rangs face aux difficultés**

### *1. La tragédie viennoise : l'attentat de Vienne et la mort d Daniel Llacer*

Face aux difficultés de la deuxième moitié de l'année 1936, les organisations du Front populaire serrent les rangs. En septembre, une tragédie frappe la ville de Vienne. Le 19 septembre, un bal organisé par les Jeunesses communistes de la ville est visé par un attentat. Une bombe est lancée sur le terrain de la fête, mais est renvoyée par un des militants et explose dans la rue. Cependant, un jeune homme appelé Daniel Llacer<sup>23</sup> se lance à la poursuite du criminel qui le tue par deux coups de fusil et parvient à s'enfuir<sup>24</sup>. Le lendemain, toute la presse parle de l'attentat de Vienne, même *La République du sud-est* parle d'un : « acte de démente »<sup>25</sup>. *Le Travailleur alpin* pointe du doigt la responsabilité du journal d'extrême-droite local, *Le Tocsin* :

*Chaque numéro comportant de véritables appels à la violence et au meurtre. Le dernier numéro porte en manchette l'appel direct à l'attentat de Vienne. : il proclame « S'il faut des morts, arrangeons-nous pour que par une organisation appropriée, qu'ils soient de leur côté, et non du nôtre »<sup>26</sup>.*

Ce journal est le fait d'Henri Vibert, figure extravagante, ancien élu viennois et chef d'entreprise<sup>27</sup>. Il lance *Le Tocsin* au début de l'été 1936 sur une base démagogique, antisémite, anticomuniste et s'imprégnant des idéologies nazie et fasciste. En bref, il s'oppose à tout ce qu'est le Front populaire et n'hésite pas à prôner la violence. L'attentat cause : « une grosse émotion dans la population du département et surtout parmi les sympathisants du Front populaire », une enquête est ouverte par la Police et le Préfet par arrêté fait interdire la vente et le colportage du journal du Vibert le 24 septembre<sup>28</sup>.

Deux jours auparavant, les obsèques de Daniel Llacer se tiennent à Vienne et réunissent un grand nombre de personnes, *Le Droit du Peuple* parle de 18 à 22 000 personnes<sup>29</sup>. Parmi elles, on trouve le Préfet, le sous-préfet et des dirigeants des organisations du Front populaire comme Lucien Hussel, Léon Martin, Georges Dorly et Philippon pour le Parti radical, Piot et

---

<sup>22</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du Préfet 25 mai 1937.

<sup>23</sup> Sa photographie est la n°8 de l'annexe 5 « Portraits du communisme isérois »

<sup>24</sup> *Dépêche dauphinoise* ; 20 septembre 1936.

<sup>25</sup> *République du sud-est*, 21 septembre 1936.

<sup>26</sup> *Travailleur alpin*, 26 septembre 1936.

<sup>27</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 170-173.

<sup>28</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 septembre 1936.

<sup>29</sup> *Droit du Peuple*, 26-27 septembre 1936.

Boullu pour le P.C.F. Les funérailles qui font suite à cet « attentat fasciste »<sup>30</sup> sont une épreuve qui renforce, dans la douleur, la cohésion de la gauche. Ainsi, le reporter Yves Farge décrit des rituels politiques propres à la culture de ce côté de l'échiquier politique. Au moment du passage du cercueil : « Une forêt de poings se lève dans un silence poignant ». Dans les jours suivants, le P.C. utilise cet événement pour mener campagne : « contre les assassins de la liberté »<sup>31</sup>. Une fois la douleur passée, le mouvement s'atténue mais chaque mois de septembre 1937 et 1938, *Le Travailleur alpin* conserve une pensée pour ce jeune militant : « Anniversaire... En souvenir de Daniel Llacer »<sup>32</sup>.

Cet attentat est l'acmé d'une violence qui se développe dans le département au moment de la dissolution des ligues, comme le mentionne le commissaire de police de Grenoble :

*La période qui s'est écoulé depuis l'envoi de mon rapport antérieur sur le même objet a été marqué par des événements importants dont l'un, la dissolution des Ligues dites factieuses (Croix de feu, Briscards, Volontaires nationaux) a provoqué de vives réactions au sein des milieux atteints par les décrets de dissolution. Pendant quelques jours une grande effervescence a régné dans notre ville et un certain nombre de bagarres se sont produites entre des membres anciennement Croix-de-feu et des éléments du Front populaire*<sup>33</sup>.

Le dernier incident se produit à la fin du mois de septembre, avec l'agression du journaliste de *La Dépêche dauphinoise*, Jean Pain : « A Grenoble un vif incident politique met aux prises des membres du P.S.F. et un journaliste de gauche »<sup>34</sup>. *Le Travailleur alpin* dénonce cet acte comme la suite de l'attentat contre Daniel Llacer : « Après Vienne, Grenoble ! Notre ami Pain, rédacteur de la « Dépêche » est lâchement agressé »<sup>35</sup>. La situation se calme par la suite.

## 2. Rassurer des classes moyennes

Pour les classes moyennes, l'été 1936 marque une période d'inquiétude. Si elles ont contribué à la victoire de mai, en tant qu'électorat du Parti radical, la vague de grève de juin-juillet 1936 les inquiète. En effet, comme l'explique Jean Vigreux, les grèves aiguës les tensions sociales, politiques et culturelles. L'occupation des usines et les conflits sociaux réactivent la peur des partages<sup>36</sup>. En outre, la législation sociale du Front populaire, comme la

---

<sup>30</sup> Le terme est de *La Dépêche dauphinoise*

<sup>31</sup> ADI. 77 M 3. Rapport de police de Grenoble, 2 octobre 1936. Affiche du P.C.F. : « Grand meeting de protestation contre les assassins de la liberté »

<sup>32</sup> *Travailleur alpin*, 17 septembre 1937.

<sup>33</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 22 juillet 1936.

<sup>34</sup> *République du sud-est*, 28 septembre 1936.

<sup>35</sup> *Travailleur alpin*, 3 octobre 1936.

<sup>36</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 139.

loi sur les 40 heures les préoccupent tout autant<sup>37</sup>. Dans le département, on observe ce changement de vision des classes moyennes dès le mois d'août :

*Le malaise qui pesait sur les classes moyennes s'est sensiblement dissipé avec le projet du Gouvernement qui donnera satisfaction aux légitimes revendications du Petit commerce et de la petite industrie. Les petits commerçants et les petits industriels ne sont pas hostiles à l'expérience entreprise par le Gouvernement. Mais déjà nombre d'entre eux étaient déçus. C'est que depuis deux mois, avec les grèves, les affaires avaient été particulièrement difficiles. Les échéances sont là et les charges restent les mêmes<sup>38</sup>.*

Pourtant, la situation ne cesse de se détériorer, comme le note le commissaire de police de Voiron : « Les classes moyennes paraissaient déroutés depuis la dévaluation ; il est certain que le Gouvernement a dû perdre parmi elles quelques adhérents »<sup>39</sup>. Ce qui fait réagir les radicaux de la ville : « Beaucoup d'adhérents du Parti radical deviennent très méfiant vis-à-vis de gouvernement et au sein du comité de Voiron la majorité a dû changer et ne doit plus appartenir à la tendance du Front populaire ».

Ce comportement est éloquent du retournement des classes moyennes et de la préoccupation constante des radicaux à leur égard. Henri de Jouvenel parle d'elles comme d'un *no man's land* entre les deux camps, mais peu à peu, elles glissent vers la droite<sup>40</sup>. Or, en tant qu'électorat radical, leur sort est central pour le Parti d'Edouard Daladier Lui-même, lors d'un comité exécutif le 2 juillet, se dit réservé sur l'application de la loi pour les petites et moyennes entreprises<sup>41</sup>, ce qui marque un tournant. César Campinchi, le président du groupe parlementaire parle d'un : « pays de petites et moyennes entreprises où le patron est souvent le premier de ses ouvriers<sup>42</sup>. En Isère, on remarque un même tournant, avec une omniprésence du sort des classes moyennes dans les ordres du jour des comités radicaux d'arrondissement ou même lors des congrès fédéraux. Par exemple, l'ordre du jour de celui du 23 août 1936<sup>43</sup>. Elles sont omniprésentes du début à la fin. Elles sont qualifiées comme le fondement et le base d'un radicalisme qui doit avoir comme seul but de défendre et faire aboutir leur revendication. Dans les mois qui suivent, le Parti radical garde les yeux sur elle, comme lors du congrès d'arrondissement de Vienne en juillet 1937 : « Signale la situation des classes moyennes que

---

<sup>37</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 165.

<sup>38</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 août 1936.

<sup>39</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 octobre 1936.

<sup>40</sup> Sylvie GUILLAUME, « L'enjeu des classes moyennes sous le Front populaire », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 177-188, p. 180.

<sup>41</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 450.

<sup>42</sup> Serge BERSTEIN, « Le modèle républicain et le marxisme », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 325-334, p. 333.

<sup>43</sup> Voir annexe 53 « L'ordre du jour du congrès fédéral radical du 23 août 1936 »

l'application trop rigide des lois récentes rendrait difficile et l'intérêt urgent qu'il y a à aboutir à des mesures assurant plus d'égalité et de stabilité dans la répartition de l'impôt »<sup>44</sup>.

Cependant, les radicaux ne sont pas les seuls à se soucier des classes moyennes. Socialistes et communistes dans le département cherchent à apaiser leurs inquiétudes afin de les maintenir au sein du Front populaire. Dans ses « propos de la semaine » du 29-30 août 1936, Léon Martin fait l'apologie de la loi votée le 23 août octroyant moratoire sur toutes mesures coercitives concernant de petits entrepreneurs ayant contracté un prêt avant le 1<sup>er</sup> janvier 1935 pour l'acquisition d'un fonds de commerce :

*Elle va donner un peu de répit à ces travailleurs menacés dans leur travail, dans leurs biens et pour ainsi dire dans leur vie, et leur permettre de continuer leurs affaires dans le calme, d'exercer normalement leur profession*

Dans le même numéro, elle critique l'ordre du jour du congrès radical du 23 août, qui ne parle pas une seule fois du Front populaire, mais multiplie le terme « classes moyennes » :

*Pas un mot pour le Front populaire, et cependant c'était l'occasion de se montrer satisfait. Ces classes moyennes réduites à la misère, à la liquidation et à la faillite par la politique de déflation des Laval, Doumergue viennent de trouver dans le gouvernement de Front populaire, le soutien, l'aide nécessaire pour remonter une pente difficile.*

Cela sert d'occasion pour énumérer toutes les mesures qui ont été prises en sa faveur : le délai de remboursement, l'augmentation du pouvoir de consommation induisant une augmentation des recettes des commerçants, l'organisation du crédit. Sur ce dernier point, un vœu est adopté au Conseil général pour la transformation des « prêts Spinasse » du nom du ministre de l'Economie nationale aux artisans et petits industriels du court au moyen terme<sup>45</sup>.

Le Parti communiste se soucie tout autant des classes moyennes et cherche à les rassurer par deux moyens. Tout d'abord, il préconise des mesures à leur destination. Dans *Le Travailleur alpin* du 11 juillet, Paul Billat publie un article intitulé « Au secours des classes moyennes » : « Le Front populaire, c'est l'alliance des prolétaires avec les classes moyennes. Il défend les intérêts des uns et des autres » Il énumère alors toute une série de mesures possibles, comme l'empêchement des saisies et des expulsions (la loi du 23 août), des crédits taux bas (Les prêts Spinasse), la protection de certaines branches (Peut-être vise-t-il la soierie en difficulté dans l'Isère ?), etc. Au même moment que le docteur Martin, le député du Rhône, Georges Lévy précise toutes les mesures du Gouvernement Blum<sup>46</sup>. Ensuite, le deuxième moyen est de préconiser le calme au sein de la classe ouvrière afin que cesse les grèves et les

---

<sup>44</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juillet 1937.

<sup>45</sup> ADI. 1 N 3-46. Vœu de la session d'octobre 1937 du Conseil général de l'Isère.

<sup>46</sup> *Travailleur alpin*, 29 août 1936.

occupations d'usines. Dans *Le Travailleur alpin* du 16 octobre, Paul Billat appelle à : « éviter la grève dans la mesure où les conditions de salaire et de travail les plus indispensables sont garanties »<sup>47</sup>. Ou encore, dans un meeting à Vienne le 17 novembre, le député de Sein-et-Oise Lucien Midol déclare que : « En ce qui touche les occupations usines passées, ils les approuvent mais il engage tous les ouvriers à ne point les renouveler, afin de ne pas gêner l'action du Gouvernement »<sup>48</sup>. Ainsi, en Isère, face aux inquiétudes et le début du retournement des classes moyennes, communistes, radicaux et socialistes agissent de pair.

### 3. *La victoire d'Eugène Chavant à Grenoble-Sud*

Sur le plan électoral, l'année 1936 n'est marquée sur le plan national que par les élections législatives d'avril-mai. Or, le décès du conseiller d'arrondissement de Grenoble-Sud, M. Blanc au début du mois de novembre provoque la tenue d'une élection d'arrondissement partielle. Celle-ci permet de tester électoralement les premiers mois de pouvoir de Léon Blum, dans ce canton. Lors du premier tour, seuls deux candidats se présentent : le communiste François Campiglia et l'adjoint au maire socialiste de Saint-Martin-d'Hères, Eugène Chavant. Ils font tous deux campagne sur le programme et son application du Front populaire, comme le montre par exemple la profession de foi de Chavant : « Partisan sans défaillance du Front populaire »<sup>49</sup> ou ses prises de position dans les réunions publiques : « M. Chavant [...] a terminé en invitant les électeurs à voter pour lui, afin de montrer que le Gouvernement de Front populaire est toujours digne de la confiance que lui a accordé les électeurs aux législatives »<sup>50</sup>. Le 22 novembre, sur 13 550 inscrits, 3 785 électeurs se sont rendus aux urnes. Chavant obtient 2 448 suffrages et le Campiglia 983<sup>51</sup>. Par rapport aux élections de 1931, le socialiste stagne et le communiste double son nombre de voix. Cependant, le quorum nécessaire n'est pas atteint et un second tour est organisé le 29 novembre.

François Campiglia se désiste pour Eugène Chavant, devenant : « Candidat de la discipline républicaine et du Front populaire »<sup>52</sup>. Mais, une autre candidature émerge, celle du radical Alphonse Audinos, l'adversaire de Léon Martin en 1934 et conseiller municipal de Grenoble. Face à cela, Léon Perrier envoie une lettre au président du comité radical de Grenoble : « une telle candidature sortie dans de pareilles conditions, serait contraire aux engagements pris par notre Parti à l'égard des autres organisations politiques adhérentes au Front

---

<sup>47</sup> Cité par B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 94.

<sup>48</sup> ADI. 77 M 3. Rapport du Préfet, 21 novembre 1936.

<sup>49</sup> ADI. 52 M 330. Profession de foi d'Eugène Chavant pour le premier tour.

<sup>50</sup> ADI. 52 M 330. Rapport de police de Grenoble, 20 novembre 1936.

<sup>51</sup> ADI. 52 M 330. *Petit dauphinois*, 23 novembre 1936.

<sup>52</sup> ADI. 52 M 330. Profession de foi d'Eugène Chavant pour le second tour.



populaire ». Or, dans la réponse que lui fait Auguste Bouvreuil le 25 novembre – les deux lettres sont publiées dans *La Dépêche* du 27 – il porte à la connaissance du président de la fédération qu’Audinos a quitté le Parti radical et se présente indépendamment. Dès lors, *La Dépêche dauphinoise* le proclame : « candidat de toutes les droites »<sup>53</sup> En effet, sa profession de foi, publiée dans *La République du sud-est*, ne fait nul doute sur les suffrages qu’il recherche :

*En votant pour moi je vous demande de proclamer hautement que vous ne voulez plus : du désordre dans la rue et dans l’esprit ; des occupation d’usines, de magasins et de fermes, d’une politique d’anarchie économique funeste à tous les travailleurs ; d’une campagne périlleuse pour la paix qui voudrait nous entraîner à la suite de Moscou et de Madrid. Vous direz avec moi que vous réclamez : la paix intérieure et extérieure, le respect de la propriété individuelle et la liberté de travail ; l’union de tous les Français pour une œuvre constructive*<sup>54</sup>.

Il reprend tous les arguments de la droite, de la guerre d’Espagne aux occupations et aux grèves. Ainsi, comme pour les élections législatives, un duel oppose les représentants des deux blocs. *La Dépêche dauphinoise* du 30 annonce que : « Chavant candidat du Front populaire a été hier conseiller d’arrondissement du canton sud de Grenoble ». Il triomphe avec 3 379 voix contre 1 850 pour son adversaire. Le Front populaire remporte ce premier scrutin post-mai 1936.

### **C. Les transformations des partis politiques après la victoire de juin 1936**

#### *1. La S.F.I.O. : Un parti de gouvernement*

La période après l’arrivée au pouvoir du Front populaire marque une évolution de deux partis de la majorité gouvernementale. Pour la S.F.I.O., cette évolution est double. Premièrement, elle est doctrinale. Pour la première fois de son histoire – hors Union sacrée – le Parti socialiste n’entre pas seulement dans un cabinet ministériel, mais l’un de ses militants en la personne de Léon Blum le dirige en devenant Président du conseil des ministres. Dès lors, la Section française de l’Internationale ouvrière devient un parti de gouvernement. La F.S.I. en fait l’apprentissage au cours de l’été 1936 où elle défend l’action de ses militants devenus ministres, Georges Monnet à l’agriculture ou Charles Spinasse à l’économie nationale. Tout au long de la période du Front populaire, la F.S.I. est toujours favorable à la participation socialiste à un gouvernement dirigé par le P.S. ou à direction radicale. Lors de la formation du Cabinet Chautemps en juin 1937, 78 sur 98 mandats s’affirment pour la participation<sup>55</sup>. Puis, lorsque ce même radical doit en composer un nouveau en janvier 1938, 81 mandats sont attribués à la motion Sérol, 60 à celle de Zyromski et 10 à celle de Pivert. La première se veut

---

<sup>53</sup> *Dépêche dauphinoise*, 27 novembre 1936.

<sup>54</sup> *République du sud-est*, 28 novembre 1936.

<sup>55</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l’Isère de 1934 à 1938*, op. cit.

favorable à l'entrée des socialistes, les deux autres opposées. Si l'on additionne les deux dernières, cela fait 81 mandats en faveur de la participation et 70 contre. Or, au niveau national, l'Isère est minoritaire puisqu'en cumulé la motion Sérol obtient 4 035 voix et les motions Pivert et Zyromski 4 155 (respectivement 1 496 et 2 659)<sup>56</sup>. Dans le domaine de l'exercice du pouvoir, la F.S.I. se confronte à l'écart entre la doctrine et la réalité. En effet, deux contraintes s'exercent sur Léon Blum : le programme de Front populaire puis la conjoncture économique qui lui impose la « pause » en février 1937. Ainsi, des militants s'élèvent dans le département pour aller plus loin, comme le souligne Théophile Argence lors d'une C.E. de mars 1937 :

*Nous devons avoir « l'esprit critique amical » mais les discours n'étant pas des réalités, il importe de se défaire des excès de langage de nos voisins et amis. La « pensée » est nécessaire pour consolider les conquêtes<sup>57</sup>.*

Il met en avant l'attitude du P.C. quand il parle « des excès du langage de nos voisins et amis » qui poussent pour l'application intégrale du programme sur le plan national. Ainsi, en comparant l'attitude de certains militants à celle des communistes, il met en avant ce décalage entre les espérances socialistes et la réalité de l'exercice du pouvoir. Au congrès de Pont-de-Beauvoisin de mai 1937, Justin Arnol défend la pause contre cette frange du Parti<sup>58</sup>.

Enfin, la deuxième évolution de la S.F.I.O. est démographique. Sur le plan national, elle passe de 110 à 280 000 adhérents entre 1934 et 1938<sup>59</sup>. En Isère, Patrice Terrone donne une évolution similaire, avec des coefficients multiplicateurs très proche : 2.5 au niveau français, 2.25 dans le département. En juillet 1934, il compte 2 400 adhérents. En décembre 1936, il en recense 3 600, puis 5 900 en décembre 1937 jusqu'à arriver à un tassement autour de 5 400 en juin 1938<sup>60</sup>. Parmi les adhérents, les jeunes ont une croissance supérieure, puisqu'entre 1935 et 1938, d'après Jean-William Dereymez, les effectifs passent de 2 308 à 6 000<sup>61</sup>.

## 2. *Les mutations du communisme : le tournant dauphinois*

Les effectifs du P.C.F. suivent une évolution analogue mais dans une ampleur plus grande. Le Parti de Thorez qui ne compte en 1933 que 30 000 adhérents devient un parti de masse en multipliant ses effectifs par dix jusqu'à atteindre 290 000 militants en 1937, soit le même chiffre que le Parti socialiste<sup>62</sup>. En Isère, le P.C. des Alpes suit une évolution similaire mais dans des proportions plus restreintes. Fin 1935, une circulaire du ministère de l'Intérieur

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>57</sup> ADI. 37 J 39. C.E. de la F.S.I. de mars 1937.

<sup>58</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, *op. cit.*, p. 65-66.

<sup>59</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 218-220.

<sup>60</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>61</sup> J.-W. DEREYMEZ, « Leur avant-guerre. Jeunesses socialistes en Isère (1938-1940) », *art. cit.*

<sup>62</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 218-220.

indique que la région alpine (Les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes) compte environs 434 membres pour 14 cellules locales et 14 cellules d'entreprises<sup>63</sup>. Pierre Barral dénombre en juin 1937 plus de 2 000 militants dans le département<sup>64</sup>, soit des effectifs multipliés par quatre et Bernard Duraud compte 32 cellules d'entreprises où en 1935, il n'en avait recensé que 7<sup>65</sup>. En outre, ce dynamisme est le fait de l'arrivée à la tête de la région d'une nouvelle génération de jeunes militants formés pendant la troisième de lutte « classe contre classe » enhardis par cette expérience difficile<sup>66</sup>. Ce sont des personnes comme le secrétaire régional Paul Billat, Gaston Charreton à Voiron, Raymond Perinetti ou Gaston Beau qui, par exemple, remplace François Campiglia à la tête du rayon communiste de Grenoble durant la période. Enfin, cette expansion du communisme est visible par le développement du lectorat de sa presse. Nous n'avons pas les chiffres de ventes du *Travailleur alpin*, mais une enquête de police sur *L'Humanité* montre l'augmentation de ses ventes entre 1934 et 1936 : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que la vente du journal l'Humanité a augmenté considérablement au cours des derniers mois »<sup>67</sup>. Le graphique de l'annexe 52 montre cette évolution. Au début, les ventes stagnent autour de 8 000 exemplaires mensuels avec des pointes sporadiques lors d'événements nationaux (le 6 février et les élections cantonales d'octobre pour 1934), puis à partir de la fin du printemps 1935, le chiffre se maintient à plus de 10 000.

Similairement au socialisme, la doctrine communiste française subit au cours de la période une évolution considérable. Certes, pour la première fois de son histoire, le P.C.F. est une partie intégrante de la majorité parlementaire avec ses 72 députés. Cependant, il ne devient pas un parti de gouvernement puisqu'il ne participe pas à l'exercice du pouvoir, après le refus de l'I.C. Selon les mots de Maurice Thorez, il exerce le « ministère des masses ». Son évolution est marquée par deux changements principaux. Le premier est la politique de la « main tendue » vers les milieux catholiques et conservateurs. Cette tactique est inaugurée par le secrétaire national du Parti dans son allocution électorale du 17 avril 1936 :

*Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, artisan, paysans, nous qui sommes des laïques, parce que tu es notre frère et que tu es comme nous accablé par les mêmes soucis. Nous te tendons la main, volontaire national, ancien combattant devenu Croix-de-feu, parce que tu es un fils de notre peuple*<sup>68</sup>.

---

<sup>63</sup> ADI. 77 M 3. Circulaire du ministère de l'Intérieur du 31 décembre 1935.

<sup>64</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 337.

<sup>65</sup> B. DURAUD, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*, op. cit, p. 18.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>67</sup> ADI. 52 M 96. Rapport de police de Grenoble, 26 janvier 1936.

<sup>68</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 84.

Or, en Isère, on remarque ces prémices très tôt chez les jeunes communistes. Dans un meeting le 8 février 1935, des orateurs locaux et nationaux lancent un appel aux Jeunesses ouvrières chrétiennes (J.O.C.) :

*Contrairement aux procédés employés habituellement dans ces sortes de réunions pour exciter l'enthousiasme des assistants, cet orateur [Cadet, secrétaire des J.C. de Grenoble], ainsi que ceux qui suivirent d'ailleurs, fit un appel pressant aux jeunes ouvrières chrétiennes pour les inviter à s'unir aux J.C. pour parvenir à l'aboutissement des revendications de la classe ouvrière en général [...] [Granjon du comité central des J.C.] a invité à son tour les J.C., la J.O.C., ainsi que les fils de petits commerçants, artisans et fonctionnaires à s'unir pour obtenir un régime de liberté de travail identique à celui qui existe actuellement en Russie soviétique [...] [Cornavin, membre du comité central] a prêché, comme les précédents orateurs, l'union des J.C. et J.O.C. en vue de supprimer le capitalisme, cause, selon les doctrines, de tous les maux dont souffre le prolétariat actuel<sup>69</sup>.*

Le ton du commissaire de police rend compte de sa surprise, et donc du changement de stratégie. L'attitude envers les démocrates populaires à l'automne 1935 peut se voir comme une autre « main tendue » vers les catholiques, ici vers la démocratie-chrétienne. Après le tournant du discours de Maurice Thorez, la tactique se maintient, comme le montre le meeting du 18 mai. Cadet y fait : « appel à toute la jeunesse, qu'elle soit socialiste, radicale et même patriote ou chrétienne » et Capron : « Appel à l'union de tous les travailleurs – ceux des croix-de-feu compris qu'il ne confond pas avec M. La Rocque »<sup>70</sup>. Cette politique va jusqu'à tendre la main à des adversaires spéciaux... les radicaux de la municipalité grenobloise. Lors de la discussion sur le budget communal au début de l'année 1938, l'augmentation du prix des régies de gaz et d'électricité pose des problèmes au sein de la majorité de concentration républicaine. En effet, les démocrates populaires s'y opposent et refusent de voter le budget<sup>71</sup>. Lors de la séance du 30 décembre 1937, André Pépy et l'adjoint Henri Nicollet s'abstiennent lors du vote sur le budget primitif 1938<sup>72</sup>. Dans *Le Travailleur alpin* du 11 février suivant, veille du premier conseil municipal de l'année 1938, Cadet secrétaire du rayon communiste tend la main aux radicaux dans un article intitulé « La municipalité doit choisir entre les faux amis... et les vrais » :

*Nous pensons que le geste sans élégance des P.D.P. est plein d'enseignement pour ceux qui voudront bien y voir quelques indications. Il doit ouvrir les yeux des radicaux de Grenoble [...] La population de Grenoble souhaite la formation d'une majorité différente de celle qui se groupa dans des conditions anormales.*

La deuxième évolution idéologique du P.C.F. débute à l'été 1935 dans le discours que prononce Jacques Duclos lors du 14 juillet parisien, baptême du Front populaire. Dans son

---

<sup>69</sup> ADI. 77 M 3. Rapport de police de Grenoble, 8 février 1935.

<sup>70</sup> ADI. 77 M 3. Rapport du Préfet, 19 mai 1936.

<sup>71</sup> M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944, op. cit.*, p. 137.

<sup>72</sup> AMG. 1 D 96. Séance du conseil municipal du 30 décembre 1937.

allocution, il rapproche les héritages révolutionnaires socialistes et républicains en reprenant le roman national républicain commun à la gauche<sup>73</sup>. Le P.C.F. débute son virage national, pour s'inscrire dans l'histoire de France. Dès lors, il multiplie les termes sur ses affiches comme « L'union du peuple français » ; « Une France libre, forte et heureuse » ou « Peuple de France »<sup>74</sup>. Comme partout dans le pays, le P.C. des Alpes prend se tournant national, mais pas seulement. On observe à partir de la fin de l'été 1936, un tournant régional, en s'inscrivant dans l'histoire dauphinoise. En effet, à partir de cette période, ce vocable se développe. Au moment du début de la grève des métallurgistes à Grenoble au début du mois de septembre : « 4 000 métallos de Grenoble ont cessé le travail depuis jeudi. Par la volonté du peuple dauphinois, ils feront triompher leur contrat collectif »<sup>75</sup>. Ces termes de « Peuple dauphinois » sont utilisés incessamment par Paul Billat. Le Parti se veut au service de ce dernier : « La conférence régionale de Grenoble de dimanche dernier, a marqué une sérieuse étape vers le grand parti au service du peuple dauphinois »<sup>76</sup> ou encore : « Le comité régional du Parti communiste a défini la politique susceptible d'unir le peuple dauphinois pour défendre ses droits, ses libertés et sauver la paix »<sup>77</sup>. Cette inscription régionale du P.C. passe par l'appropriation de l'histoire dauphinoise, notamment par l'héritage local de la Révolution française, avec les évènements de 1788 et le « mythe de Vizille ». Ainsi, lors du 14 juillet 1937, Marius Clerc parle dans son discours du : « glorieux passé de notre Dauphiné. Le berceau de la Révolution »<sup>78</sup>. Juillet 1938 marque le cent-cinquantième anniversaire des Etats-généraux de Vizille, et pour l'occasion Maurice Thorez est présent dans la région grenobloise :

*Le 17 juillet Maurice Thorez parlera au peuple dauphinois. Il évoquera les événements de 1788 en Dauphiné et dégagera les leçons du passé, en faveur de la lutte présente, pour la défense des conquêtes de 1789*<sup>79</sup>.

Le 16 juillet, il est reçu par la cellule communiste vizilloise, visite le château puis prononce une allocution radiodiffusée. Cet évènement fait suite à toute une série d'articles « historiques »<sup>80</sup> du *Travailleur alpin* intitulée « 1788 en Dauphiné » publiée à partir de mai 1938. En effet, on voit apparaître dans l'hebdomadaire communiste, une rubrique histoire. La série d'articles

<sup>73</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire, op. cit.*, p. 65.

<sup>74</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 16 mai 1936. Les termes entre parenthèses sont le titre des affiches collées à Grenoble.

<sup>75</sup> *Travailleur alpin*, 5 septembre 1936.

<sup>76</sup> *Travailleur alpin*, 24 novembre 1937.

<sup>77</sup> *Travailleur alpin*, 18 mars 1938.

<sup>78</sup> *Travailleur alpin*, 16 juillet 1937.

<sup>79</sup> *Travailleur alpin*, 24 juin 1938.

<sup>80</sup> Le terme est utilisé ici pour parler d'articles qui reviennent sur des faits passés, mais sans l'objectivité historienne. Les journalistes du *Travailleur alpin* adoptent une attitude subjective, et mettent l'histoire dauphinoise au service de leur idéologie.

« Vieux parchemins »<sup>81</sup> revient sur l'histoire de la ville de Saint-Marcellin ou une autre sur l'action de Gustave Rivet sur la réforme démocratique de l'impôt au début de la IIIe République<sup>82</sup>. Enfin, il s'agit aussi de l'appropriation d'un cadre géographique dont les collaborateurs du *Travailleur alpin* font l'apologie à l'image des textes de Virgile Barel.

## II. Les premières fissures : de l'offensive anti-collectiviste radicale à l'affrontement des élections cantonales d'octobre 1937

### A. La contre-attaque de l'aile droite du Parti radical

#### 1. Une opposition couvant : Emile Roche à Grenoble

Contrairement aux deux partis précédents, le Parti radical ne voit pas ses effectifs augmenter. Idéologiquement, les premiers mois de gouvernement de Front populaire marquent un tournant dans son comportement. Les inquiétudes de la base du parti, composée des classes moyennes, se fait sentir dans les fédérations dès la fin de l'été 1936, avant de remonter peu à peu jusqu'à l'échelon national lors du congrès d'automne<sup>83</sup>. En Isère, on observe cette situation lors du congrès du 23 août, Patrice Terrone parle d'une certaine tiédeur des radicaux<sup>84</sup>. Comme nous l'avons vu précédemment, la classe moyenne est au cœur des préoccupations et de l'ordre du jour. Or, le texte semble venir de l'aile droite anti-collectiviste du Parti. Premièrement, lors du congrès, *Le Droit du Peuple* nous rapporte que :

*M. Robert Belmont, sénateur, est intervenu, non pas pour se réjouir mais pour demander aux radicaux « de faire de la politique radicale et non de se « mettre à la remorque d'autres fractions de l'opinion républicaine »*

Ici, « faire de la politique radicale » signifie faire une politique en adéquation avec son électorat, donc les classes moyennes. Les « autres fractions de l'opinion républicaine » sont les Partis socialiste et communiste qui ont, à l'inverse, une base ouvrière. Donc, ce que critique le maire de Bourgoin, ce sont toutes les mesures sociales du Gouvernement de Léon Blum à destination du monde ouvrier et le délaissement des classes moyennes. En bref, faire une politique au service du marxisme contre l'électorat radical. Nous retrouvons ces idées dans l'ordre du jour. En effet, le texte insiste sur des classes moyennes composées des : « travailleurs des professions libérales et des fonctions publiques » donc du secteur tertiaire. De plus, il les caractérise comme : « l'élément le plus actif de la production française », c'est un pic au monde ouvrier. A deux reprises, nous notons l'utilisation du terme « propriété » qui, dans un texte aussi court,

---

<sup>81</sup> *Travailleur alpin*, 21 janvier 1938.

<sup>82</sup> *Travailleur alpin*, 11 juin 1937.

<sup>83</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 455.

<sup>84</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit, p. 62.

cherche à appuyer cette idée. La « propriété » est à la base de la politique radicale afin d'abolir le salariat. Or, le marxisme cherche l'abolition des deux. Donc, sa mise en valeur cherche à opposer le radicalisme et le marxisme. En outre, il n'y a pas une seule fois le terme « Front populaire » dans l'ordre du jour. Enfin, la dernière partie de la phrase apparaît comme une concession à l'aile gauche afin de satisfaire tout le monde, comme c'est le cas dans les congrès.

Un deuxième événement vient rendre compte de cette opposition couvant de l'aile droite radicale en Isère, quelques jours avant le congrès national de Biarritz. Le 17 octobre, Emile Roche de la fédération du Nord, directeur du journal *La République* et anticommuniste notoire donne une conférence à Grenoble :

*Les radicaux de Grenoble dont on sait la tendance anti-Front populaire avaient invité M. Emile Roche, directeur de La République, pour ranimer leur foi et provoquer leur enthousiasme. Mais, il semble bien qu'il les a déçus [...] Ainsi, il est radical et se dit Front populaire, tout en menant la croisade anti-communiste [...] Notons que la fédération départementale n'était pas représentée ! Sans commentaire !<sup>85</sup>*

Cependant, ce n'est pas n'importe quel Front populaire que soutient l'orateur, comme le mentionne le compte rendu de *La Dépêche dauphinoise* du 18 octobre. Il fait sienne la devise « Pain, paix liberté » mais il donne un contenu différent à chacun de ses mots. Pour le premier, c'est la défense des classes moyennes. Pour le deuxième : « M. Emile Roche ne cache pas qu'il souhaite davantage une entente avec l'Allemagne » et au contraire, moins avec Moscou. Enfin, pour la liberté, il défend Roger Salengro face à la droite mais il attaque le P.C.F. :

*M. Emile Roche ne cache pas son dessin qui est de guerroyer sans relâche contre ce qu'il appelle les « tentatives de soviétisation de la France »*

Un vocable proche de celui de *La République du sud-est*. Serge Berstein met en lumière ce caractère nouveau de l'anticommunisme dans le Parti radical. Non pas que le radicalisme n'y soit pas opposé auparavant, mais par le fait qu'une véritable propagande s'organise à l'image de cette réunion d'Emile Roche<sup>86</sup>. En outre, cette conférence réunit toute la fraction anti-collectiviste de l'Isère. On trouve les radicaux de Grenoble, le maire de Tullins, Gaston Valois des conseillers généraux comme Jean Bellen favorable à Doumergue en 1934, André Battail de Vif dont les antécédents de concentration républicaine ne sont pas à rappeler. Les socialistes de son canton ne ratent pas l'occasion de le critiquer pour sa participation à la conférence d'Emile Roche : « Serait-ce pour remercier ses électeurs de droite qu'il adopterait cette attitude ? »<sup>87</sup>. Enfin, on note la présence de deux parlementaires, le sénateur isérois Robert Belmont et le

---

<sup>85</sup> *Droit du Peuple*, 24-25 octobre 1936.

<sup>86</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 459.

<sup>87</sup> *Droit du Peuple*, 31 octobre-1<sup>er</sup> novembre 1936.

député de la Drôme et maire de Valence, René Pécherot. Ce dernier compte parmi les opposants principaux au Front populaire au sein du parti. Lors des élections municipales de 1935, il forme une liste de concentration républicaine<sup>88</sup> et aux élections législatives bat le socialiste, proche de Léon Blum, Jules Moch au premier tour en n'ayant aucun candidat de la droite face à lui<sup>89</sup>. Lors du congrès de Biarritz, à la fin octobre, il fait partie des quatre oppositions au Front populaire qui se font au grand jour : Emile Roche, les sénateurs du Parti, les jeunesses radicales et des fédérations comme la Drôme ou l'Ardèche de Gaston Riou<sup>90</sup>. L'Isère adopte une attitude ambigüe puisqu'elle ne fait pas partie des soutiens de la motion de Jacques Kayser contre celle d'Emile Roche<sup>91</sup>, un autre signe du retournement des radicaux du département.

## 2. Une reprise en mains début 1937 : l'offensive de Gaston Valois

Les débuts de l'année 1937 marquent le détachement de plus en plus net des radicaux du Front populaire. Les rapports de police mensuels de Voiron nous montrent cette évolution. En octobre, le commissaire déclare que : « Beaucoup d'adhérents du Parti radical deviennent très méfiant vis-à-vis de gouvernement et au sein du comité de Voiron la majorité a dû changer et ne doit plus appartenir à la tendance du Front populaire »<sup>92</sup> Puis, celui de mars 1937 : « La majorité du comité radical local se détache ouvertement de plus en plus de la ligne de conduite suivie par les chefs de ce parti et réclame la rupture de l'alliance avec les communistes »<sup>93</sup>. De plus, les rapports entre les radicaux menant des municipalités de concentration républicaine et les partis socialiste et communiste n'arrangent pas les choses. Par exemple, le maire de Voreppe, Joseph Sarret continue d'être appelé le dirigeant d'une : « équipe fasciste »<sup>94</sup>.

Outre la municipalité de Grenoble, dans le département, deux personnalités radicales représente cette contre-offensive de l'aile droite en 1937. La première est le maire de Tullins, Gaston Valois. Lors d'une réunion de la S.F.I.O. dans sa ville le 7 janvier, il prend la parole :

*On pouvait prévoir la contradictoire des démocrates populaires [...] Mais l'intervention du citoyen docteur Valois, membre de la fédération radicale de l'Isère n'était pas inscrite, par avance, au programme. Certains de nos amis, avant la réunion, déclaraient même que le maire de Tullins, au cas où le démon de l'éloquence le taquinerait, profiterait de l'occasion pour affirmer sa solidarité totale avec son parti, avec le gouvernement issu de la majorité électorale. Il n'en fut rien. Le Docteur Valois se présenta pour la contradiction [...] On ne peut attribuer*

---

<sup>88</sup> ADI. 53 M 20. *L'Alerte, journal des radicaux-socialistes et des républicains anti-collectivistes*.

<sup>89</sup> J. JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français, op. cit.*

<sup>90</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939), op. cit.*, p. 467-471.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 481.

<sup>92</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 octobre 1936.

<sup>93</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Voiron, 21 mars 1937.

<sup>94</sup> *Travailleur alpin, 3 avril 1937.*



*certains écarts de langage, aux fantaisies de l'improvisation, ou à la fougue du tempérament. Tout avait été préparé et soigneusement noté !<sup>95</sup>.*

L'article insiste sur la comparaison entre l'argumentaire utilisé par Gaston Valois et celui de la droite. Lorsqu'il évoque des chiffres, ce sont ceux qui viennent d'Emile Roche, du député de centre-droit Jean Fernand-Laurent, ou bien: « il agita, à la façon de M. Pierre-Etienne Flandin, le spectre de la faillite » En outre, Justin Arnol, rédacteur de l'article rapporte que :

*Lorsque le citoyen Hyvrard, a marqué son accord, sur de nombreux points, « avec le très distingué maire de Tullins », on a pressenti, je ne sais quelle manœuvre.*

Il ne semble pas que le député socialiste surinterprète la relation de Valois et des démocrates populaires, puisqu'ils sont alliés au sein de la municipalité contre le socialiste et ex-maire de Tullins, Claude Mignot<sup>96</sup>. En outre, la contradiction de Gaston Valois n'est pas seulement une opposition au socialisme local, comme une exacerbation de son anticommunisme<sup>97</sup>. Dans son allocution, c'est la doctrine nationale du Front populaire qui est critiquée, il ne s'agit plus de politique tullinoise, la dimension change. De plus, cet évènement marque un changement de pallier dans l'opposition de l'aile droite. De réunions internes lors de congrès ou de réunions restreintes – comme celle d'Emile Roche – la contradiction devient publique lors d'un meeting, à l'image des communistes isérois sur la question de la politique extérieure.

Le comportement de Gaston Valois est épinglé une seconde fois par *Le Droit du Peuple* à l'été 1937. Le samedi 24 juillet, la direction nationale de la C.G.T. fait le déplacement dans le département pour l'inauguration de la Maison de repos de la fédération des métaux installée dans le château de Pont-Pinet à Tullins. Le maire de la ville se trouve alors côte à côte avec des membres notables du P.C.F. tel qu'Ambroise Croizat, député communiste et secrétaire nationale de la métallurgie ou l'ancien secrétaire national de la C.G.T.U. Benoit Frachon<sup>98</sup>. Lors du meeting du dimanche après-midi, Gaston Valois a même une déclaration surprenante, rapportée par le quotidien de gauche du département, il se dit : « prêt à un gouvernement « même avec le Parti communiste s'il le faut » » *Le Droit du Peuple* ne manque pas l'occasion de critiquer le retournement du maire, alors que la F.S.I. n'était pas conviée à ce meeting. :

*Vous vouliez que nous allions à Tullins pour apprendre que le maire de la cité-Etat « un bourgeois parmi les prolétaires » et le vivant symbole des « classes moyennes unies aux luttes du prolétariat » Ces gymnastiques électorales ne peuvent ni nous enthousiasmer, ni nous suffire<sup>99</sup>.*

---

<sup>95</sup> *Droit du Peuple*, 13-14 janvier 1937.

<sup>96</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 496.

<sup>97</sup> G. EMPRIN, *Gaston Valois, La République à en mourir*, op. cit, p. 27-28.

<sup>98</sup> *Dépêche dauphinoise*, 25 et 26 juillet 1937.

<sup>99</sup> *Droit du Peuple*, 31 juillet-1<sup>er</sup> août 1937.

### 3. Robert Belmont contre le gouvernement de Léon Blum

La deuxième personnalité radicale est le sénateur-maire de Bourgoin, Robert Belmont. Au Palais du Luxembourg, son hostilité s'affirme contre le Front populaire à partir de l'automne. Lors de l'effervescence parlementaire de l'été, il vote tous les projets de lois du Gouvernement depuis les conventions collectives jusqu'à l'Office du blé. Son premier vote contre le Cabinet Blum intervient lors de la dévaluation au début du mois d'octobre<sup>100</sup>. Le 10 juin, le ministre des finances, Vincent Auriol dépose un projet de loi demandant les pleins-pouvoirs financiers jusqu'au 31 juillet sans contenu politique explicite. Mais, la démission du comité d'experts mis en place par le président du conseil au moment de « La pause » en février montre que le gouvernement ne projette pas un plan orthodoxe mais s'oriente vers un contrôle des changes. Par deux fois, la Chambre des députés vote le projet de loi mais le Sénat le refuse et le 22 juin, Léon Blum démissionne<sup>101</sup>. Au Palais du Luxembourg, Léon Perrier, par deux fois, s'est fait l'avocat du Front populaire et du Gouvernement<sup>102</sup>. Il propose en séance plénière un amendement reprenant le projet du Gouvernement pour remplacer le texte adopté par la Commission des finances de la Chambre haute, présidée par Joseph Caillaux. Les 20 et 21 juin, ses amendements sont repoussés et le texte de la commission adopté, mettant le gouvernement en déroute. Sur ces deux scrutins, Robert Belmont s'abstient sur le vote de l'amendement de Léon Perrier et vote pour le projet de la commission. Il est le seul sénateur de l'Isère à adopter cette position, puisque Joseph Paganon est absent, et Joseph Serlin suit le président du Conseil général. Si *La République du sud-est* dénonce l'attitude du : « terre-neuve Léon Perrier, prêt à toute les besognes [...] pour essayer de sauver l'équipe au pouvoir »<sup>103</sup>. *Le Droit du Peuple* ne manque pas d'épingler le maire de Bourgoin :

On admirera. 1. La fidélité de Perrier et Serlin au gouvernement Blum. 2. La danse savante de maître Robert Belmont. Il s'abstient lorsque Léon Perrier défend ses amendements. Il faut chorus contre le gouvernement dans les votes définitifs<sup>104</sup>.

Robert Belmont n'hésite pas à critiquer âprement la gestion financière de Léon Blum, notamment dans une déclaration rapportée par *La République du sud-est* du 16 août 1937 : « Qui d'entre vous, accepterait de dépenser quatre sous, quand il n'y en a que trois ? »<sup>105</sup>.

---

<sup>100</sup> *Dépêche dauphinoise*, 18 octobre 1936. Lors de la réunion avec Emile Roche, il met en avant son vote contre.

<sup>101</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 165.

<sup>102</sup> *Journal officiel de la République française, débats du Sénat*, 20 et 21 juin 1937.

<sup>103</sup> *République du sud-est*, 20 juin 1937.

<sup>104</sup> *Droit du Peuple*, 26-27 juin 1937.

<sup>105</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit., p. 445.

Dans le département, son attitude est épinglée à plusieurs reprises, par les journaux de gauche. Par exemple, en janvier 1937 lors d'une manifestation des Croix-de-feu dans sa ville : « Dans l'Isère démocratique, M. le sénateur Belmont fait occuper Bourgoin par la 5<sup>ème</sup> armée de Franco »<sup>106</sup> ou lors d'une empoignade avec Léon Blum au Sénat au début du mois de juin 1937 : « Encore une singulière attitude de M. Belmont au sujet de la protestation du Front populaire de l'Isère contre la magistrature »<sup>107</sup>. En outre, il semble que le maire de Bourgoin soit l'un des instigateurs de la modernisation de la Fédération afin de : « tenter un effort de rajeunissement en appelant à lui des éléments plus actifs »<sup>108</sup>, puisque fin 1938, il se félicite de la création des Jeunesses radicales dans le département<sup>109</sup>. Le 15 juin 1937, une réunion est organisée à Grenoble, probablement avec des représentants nationaux, comme elles sont inexistantes<sup>110</sup>. Or, les dirigeants des Jeunesses Sableau et Manescou comptent parmi la frange la plus hostile au Front populaire au sein du Parti radical. Le 19 avril, ils organisent une manifestation qui réunit les opposants radicaux, puis une autre les réunit à Saint-Gaudens le 6 juin<sup>111</sup>. Face à ce mouvement de contestation, le comportement de Daladier se fait de plus en plus ambigu pour ne pas être pris de revers par les opposants internes. En Isère, il semble que le mouvement de contestation ait été assez puissant, comme nous l'avons montré, puisque l'ordre du jour du comité radical de La Verpillière du 23 mai : « Demande au comité exécutif du parti de faire cesser la campagne de droite exercée par certains radicaux »<sup>112</sup>

## ***B. La reprise en main de la droite et les critiques contre le Gouvernement de Front populaire***

### *1. La création des Partis issues des Ligues : P.P.F. et P.S.F. en Isère*

L'aile droite du Parti radical n'est pas la seule à se reprendre en main après l'été 1936. La droite en fait de même. L'arrivée au pouvoir de Léon Blum, l'intense mouvement social que traverse le pays en juin-juillet et les nouveaux rapports de force à gauche avec 72 députés communistes, un P.S. premier parti de la Chambre des députés, sont un traumatisme pour cette frange de l'échiquier politique français<sup>113</sup>. En outre, Léon Blum et son ministre de l'Intérieur, Roger Salengro, en application de la loi contre les milices armées promulguées début janvier

<sup>106</sup> *Travailleur alpin*, 23 janvier 1937.

<sup>107</sup> *Droit du Peuple*, 12-13 juin 1937.

<sup>108</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 24 mai 1937.

<sup>109</sup> *Droit du Peuple*, 15-16 octobre 1938.

<sup>110</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 22 juin 1937.

<sup>111</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 499.

<sup>112</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 juin 1937.

<sup>113</sup> Gilles RICHARD, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 63-72, p. 66.

1936, prennent un décret prononçant la dissolution de plusieurs Ligues, les Croix-de-feu, les Jeunesses patriotes, la solidarité française et les Francistes<sup>114</sup>. Immédiatement, celles-ci se reconstituent sous la forme de partis politiques avec la création du Parti populaire français (P.P.F.) par Jacques Doriot le 21 juin et le Parti social français (P.S.F.) le 11 juillet par François de Larocque, ancien leader des Croix-de-feu<sup>115</sup>. Dans le département, le premier n'a pas grand succès et s'implante difficilement. On trouve des sections à Voiron, Grenoble et Pont-de-Chérury mais son influence est limitée<sup>116</sup>. À l'image de l'Action française, il compense son manque d'effectifs par une propagande intensive.

À l'inverse, le P.S.F., parvient durant les deux années suivantes à se développer dans le département. Il ne part pas de rien, puisqu'il profite de l'implantation antérieure des Croix-de-feu. Sa première section se constitue en août 1936 à Voiron, fief de l'ancienne Action française, dissoute en février, puis, le parti en compte une soixantaine à la fin de l'année 1938. La fédération iséroise dispose même de son organe de presse, avec le lancement du *Flambeau de l'Isère* à l'été 1937. Sa stratégie consiste à tenter de récupérer les classes moyennes, basculant dans l'hostilité au Front populaire, après l'été 1936<sup>117</sup>, comme l'affirme l'un des dirigeants, Edmond Barrachin : « Le Parti radical a abandonné la défense des classes moyennes, c'est le P.S.F. qui en a la mission »<sup>118</sup>. Ainsi, il est éloquent de voir que le P.S.F. se développe avant tout dans le nord du département. Dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, il trouve un terrain fertile dans l'implantation des Croix-de-feu et l'électorat des deux députés radicaux du département. Dans celui de Vienne, le mouvement social continue après l'été 1936 et il semble qu'il soit là encore un élément de développement :

*Ils entendaient toutefois que ces grèves suivies d'occupation n'auraient qu'un temps et qu'elles prendraient rapidement fin. Présentement, leur renouvellement les inquiète et la bienveillance qu'ils avaient toujours montré vis-à-vis des mouvements revendications s'émousse de plus en plus. Les adversaires du Front populaire se rendent évidemment compte de ce mécontentement et s'emploient aussi très activement en vue de l'entretenir et de l'accentuer. Il s'en dégage que les occupations d'usine sont de nature à servir de tremplin à la réaction contre le gouvernement actuel<sup>119</sup>.*

## 2. Des démocrates populaires dans l'opposition mais...

L'adhésion *in extremis* des radicaux isérois au Front populaire marque pour les démocrates populaires l'échec de leur stratégie de concentration républicaine et par la même

---

<sup>114</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit., p. 132.

<sup>115</sup> G. RICHARD, *Histoire des droites en France*, op. cit., p. 216-218.

<sup>116</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit., p. 177.

<sup>117</sup> J.-F. SIRINELLI, *Histoire des droites en France 1. Politique*, op. cit., p. 132.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>119</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 septembre 1936.

occasion leur reclassement à droite pour les élections législatives. Face au Gouvernement de Léon Blum, il semble que leur attitude soit assez contrastée. En effet, l'idéologie démocrate-chrétienne se satisfait des réformes sociales, à l'image d'Henri Nicollet, adjoint au maire de Grenoble qui déclare dans le *Démocrate des Alpes* de septembre 1936 : « collaborons pour faire réussir les réformes proposées par le Front populaire »<sup>120</sup>. Sur le plan national, les députés du Parti, s'ils s'inscrivent dans l'opposition, ne sont pas pour autant dogmatiques et soutiennent certaines positions du gouvernement. Par exemple, ils votent la confiance au Cabinet sur le débat de politique extérieure, où à l'inverse, les communistes s'abstiennent en décembre 1936. Sur l'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail, Jules Hyvrard, conseiller général de Mens, dépose lors de la session d'automne 1936 un vœu en sa faveur<sup>121</sup>. Après l'échec des négociations entre la C.G.P.F. et la C.G.T. en novembre, le gouvernement reprend le texte et le fait voter le 31 décembre. A cette occasion, les parlementaires démocrates populaires n'opposent pas leurs suffrages et le votent. Il n'est donc pas vrai, que le P.D.P. ait une hostilité permanente envers le Front populaire, comme l'affirme Bernard Machu<sup>122</sup>. Cependant, il reste un parti classé à droite et poursuit une attitude critique à l'égard du Front populaire dans le *Démocrate des Alpes* ou même par la publication de la brochure « Un an de rouge » en 1937<sup>123</sup>.

### 3. *Les attaques contre le Front populaire : La République du sud-est et le suicide de Roger Salengro*

L'organe de presse du P.D.P. de l'Isère est loin d'être le plus virulent à l'égard du Front populaire. En France, les journaux de droite attaquent le Gouvernement sur une pluralité de thèmes. Cela peut être politique en critiquant un gouvernement prisonnier de l'extrême-gauche, en dénonçant son arbitraire : « le gouvernement d'un parti, d'une classe » ou sur sa passivité face aux occupations d'usines. Mais, ils visent aussi les ministres personnellement comme le « juif » Blum dénoncé par *Gringoire* et *Ils sont partout*, Pierre Cot, Jean Zay ou Roger Salengro<sup>124</sup>. Parmi les journaux les plus virulents dans l'Isère, *Le Tocsin* occupe une place particulière. Nous avons précédemment parlé de ce journal, au moment de l'assassinat de Daniel Llacer lors de l'attentat de Vienne. Si Henri Vibert n'est pas inculpé pour le meurtre du

---

<sup>120</sup> M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944, op. cit.*, p. 103.

<sup>121</sup> ADI. 1 N 3- 46. Vœu n°206 de Jules Hyvrard.

<sup>122</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940, op. cit.*, p. 27.

<sup>123</sup> M.-C. LECONTE et A. PILLET, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944, op. cit.*, p. 191.

<sup>124</sup> René REMOND et Janine BOURDIN, « Les forces adverses », in REMOND René et RENOUVIN Pierre (dire.), *Léon Blum chef de gouvernement*, Paris, Armand Colin, 1967, p. p. 155-157.

jeune militant communiste, et que les charges finissent par être abandonnées, il semble le coupable le plus sérieux pour les journaux de gauche et les force de l'ordre<sup>125</sup>.

Cependant, la presse régionale de droite préexistante est tout aussi virulente. *La Croix de l'Isère* publie un numéro spécial en octobre 1936 intitulé : « La croisade contre la dictature rouge »<sup>126</sup>. Un autre exemple éloquent est l'attitude de *La République du sud-est* lors de l'Affaire Salengro. Le ministre de l'Intérieur est victime d'une campagne de presse calomnieuse qui l'accuse d'avoir déserté pendant la Première Guerre mondiale. Bien qu'il soit innocenté par un vote de la Chambre des députés, il finit par mettre fin à ses jours à son domicile lillois le 18 novembre 1936. Le lendemain, *La République du sud-est* publie un article dur à son encontre :

*M. Salengro se disait victime de calomnies, soit. Mais quel homme d'Etat de la IIIème république, sortant quelque peu de la normalité qui n'ait pas été attaqué avec passion ? [...] Ceux qu'elles [violence et calomnie] prétendaient atteindre opposèrent à ces vagues boueuses le plus parfait dédain. M. Salengro n'a pas eu ni ce sang-froid, ni ce courage [...] Geste pitoyable ! La fuite devant la vie et la responsabilité est, au regard de Dieu, un crime. Elle ne saurait disculper ni grandir aucun mémoire, même du point de vue humain. Ne jugeons pas. Plaignons seulement le héros de cette triste aventure. Regrettons le déplorable exemple donné, le scandale retentissant.*

### **C. L'affrontement des élections cantonales d'octobre 1937 : Stratégies troubles et divisions**

#### *1. Une campagne agitée : pour ou contre le Front populaire*

Le scrutin cantonal de 1937 marque en France le premier test électoral pour le Front populaire et son bilan. Si les élections sont d'abord locales et qu'elles visent à élire avant tout des administrateurs, le contexte en fait un scrutin éminemment politique<sup>127</sup> :

*Sans doute les conseillers généraux et d'arrondissement ont surtout dans leurs attributions, la bonne gestion de tout ce qui concerne le département. Mais aujourd'hui, la politique ayant tout envahis, la moindre élection met aux prises tous les partis organisés<sup>128</sup>*

Et permet de jauger l'opinion sur le bilan du gouvernement de Front populaire, mené depuis fin juin par le radical Camille Chautemps face à des difficultés accrues :

*Tous les graves problèmes à l'ordre du jour, seront certainement abordés et parmi eux, ceux intéressant la politique étrangère, les affaires d'Espagne, les lois sociales, l'application de la loi des 40 heures, le prix du blé, les mesures de défense des produits agricoles et d'industries principales du département, la cherté de la vie et la situation financière paraissent devoir retenir davantage l'attention du corps électoral<sup>129</sup>.*

---

<sup>125</sup> Voir la partie sur l'assassinat de Daniel Llacer.

<sup>126</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit., p. 84.

<sup>127</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 509.

<sup>128</sup> *République du sud-est*, 26 septembre 1937.

<sup>129</sup> ADI. 10 M 34. Rapport du Préfet, 18 juin 1937.

En résumé, c'est un scrutin « Pour ou contre le Front populaire » dans cette logique de bipolarisation installée depuis 1934 dans le département. Ce sont 23 des 45 cantons qui sont concernés par le renouvellement. Parmi les conseillers sortants, il y a des figures locales comme Séraphin Buisset, Joannès Ravanat ou Léon Perrier. Une défaite de ces partisans du Front populaire marquerait un revers pour le mouvement. De plus, il y a des cantons où les tensions ne vont pas manquer pour la campagne. Par exemple, le canton de Vif où le conseiller général sortant André Battail affronte le socialiste Charles Raffin-Caboisse, qu'il avait battu en juillet 1935 avec le soutien de la droite. Le sous-préfet de la Tour-du-Pin parle des : « Tiraillement qui existent entre les dirigeants socialiste et les dirigeants radicaux dans la 1<sup>ère</sup> circonscription » Notamment, dans le canton de Pont-de-Beauvoisin, où Alfred Paget, maire socialiste du chef-lieu et conseiller d'arrondissement n'accueille pas favorablement la désignation du radical Reybet face à lui<sup>130</sup>.

## 2. Des stratégies troubles : des radicaux anti-Front populaire

A gauche, les partis radical, communiste et socialiste présentent des candidats dans presque tous les cantons, et sont donc en concurrence au premier tour, comme ce fût le cas aux élections législatives de 1936. Et, suivant la discipline républicaine et de rassemblement populaire, des désistements auront lieu au second tour, comme l'affirme Léon Perrier dans une lettre à Paul Billat publié dans *Le Travailleur alpin*<sup>131</sup>. Tous les candidats communistes et socialistes affirment leur appartenance et leur soutien au Front populaire dans leur profession de foi. Par exemple, Gabriel Gayet candidat au siège de conseiller d'arrondissement à Grenoble-est la clôt par les mots « pour le pain, la paix, la liberté »<sup>132</sup>. Des radicaux en font autant, comme à Vizille<sup>133</sup>. Cependant, la stratégie de certains autres est nette d'ambiguïtés à l'égard des suffrages qu'ils recherchent, comme le déplore Léon Martin :

*Pourquoi faut-il que certains candidats qui ont demandé l'investiture du Parti radical, après avoir mené campagne contre le Front populaire, et donné de nombreux gages à la réaction avant et après mai 1936, ne cessent de mener contre le Parti socialiste et ses candidats les mêmes attaques forcenées et haineuses que les fascistes ? L'appel du P.S.F. et du P.P.F. qui ont voulu en leur faveur l'unité de candidature ne leur ont pas – après attente – opposé de candidat, leur donnera les voix réactionnaires<sup>134</sup>*

---

<sup>130</sup> ADI. 10 M 34. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 14 juin 1937.

<sup>131</sup> *Travailleur alpin*, 8 octobre 1937

<sup>132</sup> ADI. 10 M 34. Profession de foi de Gabriel Gayet.

<sup>133</sup> ADI. 10 M 34. Rapport du conseiller général de Vizille au Préfet, 22 septembre 1937.

<sup>134</sup> *Droit du Peuple*, 9-10 octobre 1937.

Par exemple, dans le canton de Voiron, trois candidats se présentent. Le communiste Auguste Curtet, le socialiste Billon-Laroute conseiller municipal d'opposition à Voreppe et le radical Charles Broize conseiller municipal de la majorité voreppine. La candidature de ce dernier fait suite au non-renouvellement de la candidature du conseiller sortant et maire de Voreppe, Joseph Sarret. Depuis 1935, ce dernier entretient de très mauvaise relation avec socialistes et communistes, après la formation d'une liste de concentration républicaine aux élections municipales et a peur d'être mis en minorité<sup>135</sup>. En outre, si les deux premières candidatures s'affirment de « Front populaire », comme Billon-Laroute qui exprime sa confiance au cabinet actuel : « C'est pourquoi nous faisons confiance au gouvernement Chautemps, comme nous avons fait confiance à Léon Blum »<sup>136</sup>. Charles Broize est plus ambigu :

*Quant à la politique générale, puisque mes convictions vous sont connues, je vous rappellerai seulement que je reste partisan de l'union de tous les Français dans l'ordre et le travail et que je voudrais voir l'économie revenir dans les budget des dépenses, afin d'orienter plus délibérément le pays dans la voie des améliorations sociales<sup>137</sup>*

Le cas le plus notable est celui des deux candidatures radicales de Grenoble-Est pour le conseil général et le conseil d'arrondissement (l'occupant du siège d'arrondissement est décédé récemment). Le premier est Joseph Perrin, conseiller municipal délégué aux sports à Grenoble, le second est M. Mergoil, maire de Bernin. Leur profession de foi est éloquente de cette hostilité à l'égard du Front populaire, d'un radicalisme anti-collectiviste et anticommuniste :

*Seul le Parti radical peut et doit, à l'heure actuelle, faire l'union de tous ceux qui ne veulent plus d'aventure [...] On a souvent dit de notre Parti, qu'il empêchait le choc de deux masses opposées dans la violence et le sang. Nous le pensons nous-même et nous en sommes fières, car ce choc, l'exemple le montre à l'évidence, après la mort les ruines, se termine toujours par la perte de la liberté, par l'oppression et la misère de la classe pauvre et laborieuse*

C'est une nette apologie pour la concentration républicaine, regroupement centriste entre les deux extrêmes, défendue par les radicaux grenoblois. En outre, un tract des radicaux grenoblois insiste sur : « l'ordre, le travail, l'épargne et la propriété »<sup>138</sup> et se veut une réponse explicite à la propagande du P.C.F. par l'anaphore finale : : « La France libre ? [...] La France heureuse ? [...] La France forte ? ». On trouve donc des thématiques anti-collectivistes proche des programmes de la droite et une hostilité affirmée aux partis marxistes. Comme l'explique Serge Bernstein, il s'agit de faire les électeurs juge entre deux conceptions du Front populaire, celle du

---

<sup>135</sup> ADI. 10 M 34. Rapport de police de Voiron, 25 septembre 1934.

<sup>136</sup> ADI. 10 M 34. Rapport de police de Voiron, 9 octobre 1937.

<sup>137</sup> ADI. 10 M 34. Rapport de police de Voiron, 25 septembre 1937.

<sup>138</sup> ADI. 10 M 34. Tract de la C.E. du comité radical de Grenoble.



Gouvernement Blum et celle de Chautemps<sup>139</sup>. Il n'est donc pas étonnant de voir dans la biographie de René Gosse, que ce dernier s'oppose à Grenoble-est à un : « candidat concurrent radical anti-Front populaire »<sup>140</sup>.

Enfin, le comportement de la droite est tout aussi trouble à l'égard des radicaux. Tout d'abord, on remarque qu'il y a unité de candidature de ce côté de l'échiquier politique comme le remarque le commissaire de police : « les partis de droite se mettraient d'accord pour présenter un seul candidat »<sup>141</sup>. On retrouve une situation similaire au département des Bouches-du-Rhône avec une organisation plus lâche, car aucun comité de Rassemblement national n'unit la droite en Isère<sup>142</sup>. Ce sont les partis de la droite traditionnelle qui mènent la lutte contre le Front populaire, les partis issus des ligues dissoutes n'en présentent pas mais appellent à voter pour eux : « Le P.P.F. ne présente aucun candidat à Grenoble, les adhérents seront invités à voter pour le candidat antimarxiste »<sup>143</sup>.

En outre, lorsque des radicaux anti-collectivistes se présentent, la droite iséroise n'hésite pas à ne leur présenter aucune concurrence et à leur apporter soutien, c'est le cas de Perrin et Mergoil à Grenoble-est. Premièrement, ils sont soutenus par les démocrates populaires. Lors d'une réunion le 29 septembre, Marcel Perrot : « a invité ses amis à voter dans le canton est pour M. Perrin candidat antimarxiste »<sup>144</sup>. En outre, le P.D.P. n'affirme aucune hostilité au Gouvernement Chautemps à direction radicale. Il dissocie la politique radicale et la politique socialo-communiste, comme le montre la propagande de Gaston Neyton, candidat à Grenoble-Nord : « Cette situation le pays la doit à la politique utopique de M. Léon Blum. Un retour à cette politique balaierait le résultat des efforts courageux et méritoires de l'équipe Chautemps, Bonnet, Daladier et ce serait l'aventure »<sup>145</sup>. Il appelle donc à ce que le corps électoral mette en déroute la S.F.I.O. et le P.C.F. : « Contrecarrer par les socialistes et les communistes, le Gouvernement attend le verdict du pays ! Parlez donc clair ! Parlez donc net ! »<sup>146</sup>. L'intervention d'un opposant lors d'une réunion de René Gosse à Corenc vient mettre en lumière cette situation :

*Un contradicteur, P.D.P., vient ensuite critiquer longuement l'œuvre des partis de gauche réunis. Le doyen Gosse lui demande alors pour qui votera son parti. Et son adversaire – dont la bonne foi semble plus sûre que son sens politique – répond :*

<sup>139</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 509-510.

<sup>140</sup> L. GOSSE, *Chronique d'une vie française*, op. cit., p. 276.

<sup>141</sup> ADI. 10 M 34. Rapport de police de Grenoble, 24 septembre 1937.

<sup>142</sup> Robert MENCHERINI, « Le Front populaire dans les Bouches-du-Rhône : la droite en réaction », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 281-890, p. 284.

<sup>143</sup> ADI. 52 M 33. Rapport de police de Grenoble, 28 septembre 1937.

<sup>144</sup> ADI. 52 M 331. Rapport de police de Grenoble, 30 septembre 1937.

<sup>145</sup> ADI. 10 M 34. Première lettre de Gaston Neyton aux électeurs.

<sup>146</sup> ADI. 10 M 34. Profession de foi de Gaston Neyton.

*« Pour le radical » Le Doyen rétorque alors que les radicaux sont un des partis qui appartient au Front populaire et qu'il y a un certain illogisme à le critiquer âprement et à voter pour un de ses membres<sup>147</sup>.*

*La Dépêche dauphinoise* se leurre lourdement sur le radicalisme de Joseph Perrin. Deuxièmement, *La République du sud-est* appelle explicitement à voter pour les radicaux anti-collectiviste : « Votez partout pour le candidat qui a le plus de chance de battre la coalition socio-anarcho-marxiste, même si l'étiquette de ce candidat vous déplaît »<sup>148</sup>. A Grenoble-est, il en de même, prétextant les problèmes d'urnes avec la double élection, elle donne une explicite consigne de vote : « Le bulletin à mettre dans l'urne du Conseil général est celui qui porte le nom de M. Perrin, conseiller municipal. Le bulletin à mettre dans l'urne du conseil d'arrondissement est celui au nom de Mergoile maire de Bernin » Comme les démocrates populaire, sa position dissocie les réalisations des Gouvernements Chautemps et Blum :

*Quant aux radicaux, ils se sont efforcés de montrer leur désir de remettre de l'ordre dans la maison, de maintenir la pause et rétablir la situation financière infiniment grave. Ils se sont en outre affirmés et opposés à toute aventure démagogique et à toute dictature. En somme, un programme d'ordre, de paix, de raison et de travail pour la réalisation duquel ils sollicitent les suffrages de tous les bons français<sup>149</sup>.*

Le premier tour ne manque d'exacerber des tensions entre les partis de gauche.

### 3. *L'entre-deux-tours et les problèmes des désistements*

Le 10 octobre, les Isérois sont appelés aux urnes. Au premier tour, seize conseillers généraux et treize d'arrondissements sont élus, dont le radical Mergoile à Grenoble-Est, Charles Broize à Voiron qui bénéficient des voix modérés<sup>150</sup> ou André Ray à Crémieu, battant le socialiste sortant Michel, sans avoir eu de concurrent à droite<sup>151</sup> : « Michel dans le canton de Crémieu, est victime des singuliers maquignonnages politique conçue à l'Hôtel de ville de Bourgoin »<sup>152</sup>. Dans ces cantons, les partis de gauche évitent le problème des désistement, ce qui n'est pas le cas dans sept autres pour le conseil général et neuf au scrutin d'arrondissement. Les partis communiste, socialiste et radical organisent des réunions respectives pour décider de leurs attitudes, le 11 octobre au soir. A la fédération de Léon Perrier, elle est « assez animée et de vifs propos échangés entre diverses personnalités marquantes du parti ». Il est décidé de maintenir les candidats là où ils ont une chance d'être élu, et de les désister ailleurs. A la F.S.I., la direction décide de maintenir ses candidats où les radicaux n'ont pas affirmé leur adhésion

---

<sup>147</sup> *Dépêche dauphinoise*, 5 octobre 1937.

<sup>148</sup> *République du sud-est*, 3 octobre 1937.

<sup>149</sup> *République du sud-est*, 8 octobre 1937.

<sup>150</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Voiron, 21 octobre 1937.

<sup>151</sup> *Dépêche dauphinoise*, 11 octobre 1937. Tous les résultats y sont consignés.

<sup>152</sup> *Droit du Peuple*, 16-17 octobre 1937.

au programme et au gouvernement de Front populaire. Quant aux communistes, ils ont l'attitude la plus conciliante et se déclarent prêt au désistement pour le candidat le plus voté, qu'il soit radical ou socialiste<sup>153</sup>. Le lendemain, le comité départemental du Rassemblement populaire se réunit pour se mettre d'accord sur les désistement. Dans des cantons, ils y parviennent. Le Parti radical retire ses candidats à Sassenage, Vizille, Domène, Saint-Symphorien-d'Ozon en faveur des socialistes: « où existent des candidatures de droit ou même réactionnaire ». La S.F.I.O. en fait de même à Roussillon et à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Mais, des désaccords persistent :

*Pour le 2<sup>nd</sup> tour le congrès décide que les candidats socialistes ne se trouvant pas en tête de ceux qui peuvent battre la réaction se désisteront pour le candidat le plus favorisé qui aura donné publiquement et dans des conditions ne permettant aucun doute sur le suffrages qu'il cherche, son adhésion au programme et à la politique du Rassemblement populaire . Les conditions de la motion de Marseille n'ayant pas été remplies dans les cantons suivants : Grenoble-Est, Bourgoin, Vif, Meyzieu, Pont-de-Beauvoisin, le P.S. décide de maintenir les candidatures de Gosse, Bourjon, Raffin-Caboisse, Presson et Paget.*

Justin Arnol précise dans *Le Droit du Peuple* qu'il s'agit d'un maintien : « là où des concurrents ont sollicité ou provoqué l'aide des pires adversaires de la démocratie »<sup>154</sup> . Le P.C. précise :

*Du fait de la situation créée par les décisions du Parti socialiste de maintenir ses candidats en face de candidats du Parti radical dans les cantons suivants [...] Le P.C. conditionne son soutien dans ces cantons, à une déclaration publique et catégorique des candidats de fidélité au Front populaire et au désaveu également public du patronage de la réaction et du fascisme.*

Dans cinq cantons, socialistes et radicaux s'affrontent donc au second tour, ce que ne manque pas *La République du sud-est* qui titre un article : « Le Front populaire est rompu dans l'Isère »<sup>155</sup>. Les cinq candidats radicaux refusent l'offre de soutien communiste, comme le montre *Le Travailleur alpin* du 15 octobre :

*La date limite pour les déclarations publiques et catégoriques des candidats en faveur du Front populaire et contre tout patronage de la réaction et du fascisme avait été fixé au mercredi 13 octobre [...] Aucune déclaration n'ayant été faite en ce sens par les candidats du Parti radical, le Parti communiste se désiste dans les cantons de Grenoble-Est, Vif et Pont-de-Beauvoisin en faveur des candidats socialistes quo, seuls, se sont prononcés au second tour, comme au 1<sup>er</sup> sans équivoque pour le Rassemblement populaire et son programme*

A l'inverse, *La République du sud-est* appelle à voter pour eux dans son édition du 17 octobre.

Ce jour, les Isérois se prononcent pour élire les derniers conseillers généraux et d'arrondissements<sup>156</sup>. Premier constat, sur les sept ballotages pour le conseil général, trois sont

---

<sup>153</sup> ADI. 10 M 34. Rapport de police de Grenoble, 13 octobre 1937.

<sup>154</sup> *Droit du Peuple*, 16-17 octobre 1937.

<sup>155</sup> *République du sud-est*, 13 octobre 1937.

<sup>156</sup> Voir annexe 54 « Renouvellement des élections cantonales d'octobre 1937 »

remportés par la droite, deux par des radicaux anti-collectivistes, un par un radical de Front populaire et un par un socialiste. C'est une forte poussée à droite, comme l'exalte *La République du sud-est* : « Le scrutin de ballottage a été dans l'Isère, un nouveau triomphe des nationaux et des radicaux antimarxistes MM. Abel, Benatru et Payet-Burin écrasent le Front populaire dans l'arrondissement de Vienne »<sup>157</sup>. C'est une déroute pour des conseillers sortants dans certains cantons, comme Claude Ollier à Roussillon ou René Sautreaux à la Côte-Saint-André. En outre, si la discipline républicaine est appliquée dans le canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, le socialiste Théophile Argence arrivé en tête au premier tour est battu par le démocrate populaire Payet-Burin qui bénéficie d'une partie du report des voix radicales. Deuxième constat, les duels entre radicaux et socialistes sont extrêmement serrés et se jouent à quelques voix près. A Bourgoin, le radical Abel l'emporte avec 25 voix d'avance, Alfred Paget à Pont-de-Beauvoisin avec 40 voix ou la revanche de Charles Raffin-Caboisse à Vif ne se fait qu'avec 62 voix d'écart.

#### 4. *La conjuration de Robert Belmont : le troisième tour*

Après le deuxième tour le 17 octobre, il en reste un troisième : la présidence du Conseil général, quelques jours après. Si, depuis le début des années 1920, Léon Perrier est réélu sans problème, il n'en est pas de même en 1937. Une véritable conjuration est organisée par la droite et une partie des radicaux pour faire tomber le leader de l'Isère, partisan du Front populaire :

*Les républicains dits nationaux du Parti radical et des élus des divers partis de droite ont préparé une offensive, véritable conjuration conduite par le sénateur Belmont pour descendre de sa présidence le sénateur Léon Perrier*<sup>158</sup>.

Comme le dit *La Dépêche dauphinoise* : « La séance d'hier fut encore... électorale, puisque on y procéda à l'élection du bureau. Les urnes circulèrent dans une atmosphère encore chargée d'électricité »<sup>159</sup>. Face au sénateur de l'Isère, c'est un de ses collègues du Palais du Luxembourg qui mène l'offensive. Sur les quarante-cinq bulletins, vingt-trois voix vont à Léon Perrier et vingt-et-une à celui que *La République du sud-est* appelle le « sympathique M. Belmont » et un blanc. Le journal conservateur parle des suffrages de : « 21 conseillers nationaux et radicaux anti collectivistes ». Mais qui sont ces membres du Parti qui ont voté contre leur président ?

*Le Droit du Peuple* du 30-31 octobre 1937 nous donne quelques indications, il parle des conseillers : Cote, Serlin, Valois, Chastanet, Payet-Burin, Dorly, Villard, de Franclieu, Vermorel, Benatru, Bellen, Hyvrard, Joseph Perrin, Neyton, Paganon, Belmont, Abel de la Côte-Saint-André, Abel de Bourgoin, Barbe, Jolivot, Buyat. Tout d'abord, il est clair que le

---

<sup>157</sup> *République du sud-est*, 18 octobre 1937.

<sup>158</sup> *Droit du Peuple*, 23-24 octobre 1937.

<sup>159</sup> *Dépêche dauphinoise*, 21 octobre 1937.

maire de Bourgoin recueille les suffrages de la droite du conseil général. Ensuite, parmi les radicaux, le bulletin blanc est probablement celui de Daniel Cleyet-Sicaud, doyen de l'Assemblée qui assure la présidence pendant l'élection. Il nous reste donc 24 radicaux-socialistes a divisé entre les partisans de Léon Perrier et ceux de Robert Belmont. Parmi les noms que donne *Le Droit du Peuple*, il est probable qu'ils aient tous voté pour le maire de Bourgoin. En effet, on retrouve des maires qui ont été élu en 1935 sur des listes de concentration républicaine comme Valois à Tullins ou Dorly à Saint-Marcellin ou qui ne l'ont pas été comme Jolivot à Vinay. Ensuite, une partie sont des conseillers généraux élus en 1934 se proclamant union nationale, comme Jean Bellen et en 1937 anti-collectiviste comme Joseph Abel et Joseph Perrin. Enfin, il est probable que Joseph Paganon, ancien ministre de Laval est suivie son collègue Robert Belmont et qu'il ait emmené avec lui, les élus de la vallée du Grésivaudan. D'où une hypothèse : Il serait étonnant de voir Joseph Serlin, qui a voté les pouvoirs financiers à Blum en juin et dont le comité radical cantonal, à la Verpillières s'affirme partisan du Front populaire, suivre la fronde. Il est plus probable que ce soit Emile Gonnon, du canton du Touvet qui est suivie ses voisins Barbe, Paganon et Joseph Perrin, c'est ce que suggère Pierre Barral<sup>160</sup>. A l'inverse, Léon Perrier bénéficie des voix socialistes et des autres radicaux. Leurs votes en faveur du président sortant sont motivés par plusieurs éléments. Cela peut être par fidélité comme Frédéric Gallet qui est président de la commission départemental<sup>161</sup> ou les conseillers généraux du sud de l'Isère, à proximité du Bourg-d'Oisans. Cela peut être des partisans du Cartel des gauches puis du Front populaire. Par exemple, le conseiller général de Pont-en-Royans, Victor Carrier ou Charles Lacombe qui a affronté en octobre 1934, un candidat de l'union nationale. Le vote des deux députés lui sont probablement acquis, car ils doivent leur mandat, à la discipline républicaine de Rassemblement populaire. Enfin, il y a aussi des personnalités qui se sont ralliés au Front populaire, comme Albert Mathieu de Valbonnais, qui d'abord hostile, a ensuite participé à la cérémonie du 14 juillet 1936 dans sa commune. Cela nous donne donc le tableau de l'annexe 56 qui scinde le Conseil général en deux « clans ».

---

<sup>160</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 488.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 457.

### III. Une dernière année d'agonie

#### A. Un parti fragmentée : les radicaux plus désunis que jamais

##### 1. Des lignes divergentes : les fractures internes

Ce scrutin pour la présidence du Conseil général, s'il ne provoque pas de bouleversement avec la réélection de Léon Perrier est éloquent d'une fracturation interne du Parti entre deux tendances du plus en plus antagonistes, les radicaux anti-collectivistes et les radicaux cartellistes favorable au Front populaire. Cette ligne de partage se crée avant le Front populaire sur la question de l'Union nationale, mais la bipolarisation croissante ne fait qu'accélérer les divisions et les questionnements. Les radicaux du département sont partagés, et ce sentiment est visible dans les ordres du jour, comme celui de Vienne en décembre 1936 :

*Constatant que malgré la volonté nettement exprimée par le congrès du parti de Biarritz, les occupations d'usine, les atteintes à la liberté du travail, loin de cesser ne font que devenir plus nombreuses, demande au Gouvernement de faire respecter la loi. Il adresse à M. le président Daladier ses félicitations pour la tâche courageuse qu'il s'est imposée, pour maintenir les armements en France, au niveau de son indispensable sécurité, affirme son souci de voir la France conserver son attitude de stricte neutralité dans les affaires d'Espagne et fait confiance au Gouvernement et à son ministre des affaires étrangères, Yvon Delbos, pour continuer la politique de non-intervention et de paix<sup>162</sup>.*

Ce texte montre un parti divisé entre réticences face aux inquiétudes des classes moyennes et sur les questions financières qui restent pérennes et sur le soutien au Gouvernement. En outre, au niveau national, on retrouve ces tensions entre les deux ailes du Parti radical lors du congrès de Lille quelques jours après l'élection de Léon Perrier. Le président des jeunesses radicales, Marcel Sableau s'en prend violemment à Pierre sur la Défense nationale en utilisant les mêmes arguments que la droite. A la commission sur le rapport économique, l'ordre du jour Bonnet-Roche majoritaire est un « brise le Front populaire », et il faut toute l'habileté de Daladier pour désamorcer cette « bombe »<sup>163</sup>. Si le congrès de Lille ne marque pas la rupture, il n'en reste pas moins un avertissement et renforce de l'aile droite : René Pécherot, le député-maire de Valence est nommé secrétaire général du Parti.

##### 2. Remplacer Joseph Paganon : l'élection sénatoriale de janvier 1938

En Isère, le décès de Joseph Paganon au mois de novembre 1938 remet en lumière les oppositions internes au radicalisme du département avec une élection partielle prévue pour fin janvier 1938. Afin de désigner le candidat du Parti, les comités d'arrondissement sont

---

<sup>162</sup> ADI. 54 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 décembre 1936.

<sup>163</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 516-518.

convoqués. Suivant la tradition d'un sénateur par arrondissement, c'est celui de Saint-Marcellin qui choisit qui sera le représentant du Parti. C'est Louis Guyonnet, le maire et conseiller général de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs qui est choisi face au maire de Saint-Marcellin, Georges Dorly. Or, il semble qu'il y ait des tumultes dans la désignation, puisque *La Dépêche dauphinoise* du 15 décembre publie un échange de missives entre Victor Carrier, président du comité d'arrondissement et François Jolivot, conseiller général de Vinay. Le ton est à la controverse, ce dernier accusant le congrès d'irrégularité. Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une stratégie similaire à celle d'Auguste Bouvreuil et des grenoblois lors du congrès fédéral de mars 1936, justifiant par la suite une candidature dissidente. Si l'on observe attentivement les acteurs, on voit que ce sont les deux ailes du Parti qui sont protagonistes. Jolivot et Dorly sont des opposants au Front populaire et Carrier et Guyonnet en sont au contraire des partisans.

Face à cette situation, lors du congrès départemental du 18 décembre, Léon Perrier prend une précaution particulière. Il fait voter une motion : « tout membre du parti non investi par elle, qui poserait sa candidature à l'élection sénatoriale serait de ce fait et sans formalité exclu du parti »<sup>164</sup>. Mais, l'ordre du jour du congrès ne contient pas une seule fois le terme « Front populaire », tout comme l'appel de la Fédération radicale au mois de janvier en faveur de Louis Guyonnet<sup>165</sup>. Face à lui, les socialistes désignent l'ancien maire de Tullins Claude Mignot, appelant à la poursuite du Front populaire comme le P.C. des Alpes dans un tract adressé aux délégués sénatoriaux :

*A cette occasion le P.C. déclare qu'il est absolument indispensable de tout faire pour maintenir l'union réalisée au sein du Rassemblement populaire, l'élargir et déterminer l'action virile qui imposera aux trusts et aux banques la volonté du peuple*<sup>166</sup>.

De l'autre côté de l'échiquier politique, les choses sont ambiguës. L'opposition radicale défaite dans la désignation du candidat n'a pas baissé les bras, comme l'atteste une affiche d'un « groupe de délégués radicaux anti-Front populaire » :

*Jamais l'heure n'a été plus grave. Il s'agit de savoir si vous allez envoyer au Luxembourg un parti du Front révolutionnaire qui mène la France républicaine à la banqueroute. Les socialo-communistes, à la requête de M. Léon Perrier ont imposé une série de congrès truqués, leur candidat, le docteur Guyonnet. Ils ont évincé par des manœuvres savantes, mais peu reluisantes, des républicains authentiques comme M. Dorly, le très honorable maire de Saint-Marcellin et M. Albert Perrin, député de l'Isère. Il paraît que ces deux radicaux n'avaient pas donné assez de gages aux tenants de la révolution sociale, qui monte et menace si gravement les destinés du pays. Les questions de personnes nous intéressent peu mais nous sommes à une heure où il faut choisir, en se plaçant sur le terrain des*

---

<sup>164</sup> *Dépêche dauphinoise*, 19 décembre 1937.

<sup>165</sup> *Dépêche dauphinoise*, 30 janvier 1938.

<sup>166</sup> ADI. 17 M 34. Tract du bureau du P.C. des Alpes aux délégués sénatoriaux.

*idées. Voulez-vous comme l'écrivait hier le radical éminent Gaston Jeze que la démocratie sombre dans la démagogie et l'anarchie sous l'action des Partis de la révolution socialo-communistes et de la C.G.T. ? Vous voterez pour le docteur Guyonnet, candidat du Front révolutionnaire. L'œuvre néfaste du cabinet Blum soutenu jusqu'à son dernier jour par Léon Perrier continue ses ravages [...] Encore une fois, nous n'en avons pas à la personne de M. Guyonnet, candidat du Front révolutionnaire, mais nous vous présenterons en temps opportun, un républicain authentique qui se dressera en face des forces de destruction social-révolutionnaire pour que la France républicaine, enfin régénérée, revive<sup>167</sup>.*

Il semble que ce « républicain authentique » soit Antonin Brocard, dont la candidature est finalement démentie, comme le suggère Justin Arnol. Ce dernier pointe Valois, Belmont, Dorly et Gonnon comme les instigateurs de cette affiche<sup>168</sup>. Finalement, c'est un duel qui oppose le candidat radical au socialiste. Les suffrages de la droite se concentrent sur Louis Guyonnet : « Ainsi dans l'Isère, la tactique se précise : plus de candidats de droite ; la réaction bloque sur le radical quel qu'il soit, sans son consentement »<sup>169</sup>. *Le Droit du Peuple* rapporte que la Fédération républicaine parle de lui comme le : « candidat antimarxiste », Marcel Perrot comme le : « vertueux » ou le P.S.F. comme un « moindre mal ». Le radical proteste contre ses manœuvres, mais il ne rejette pas les voix modérés et ne s'affirme pas une seule fois pour le Rassemblement populaire : « cette discrétion a quelque peu surpris »<sup>170</sup>. Nous pouvons supposer que le maire de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs a compris qu'il ne gagnerait pas sur une candidature de Front populaire, et que l'aile droite lui aurait opposé un candidat s'il l'avait fait. Son comportement est alors un « entre-deux » qui lui permet d'être largement élu le 30 janvier. Tous les délégués se sont déplacés, exceptés cinq dont Georges Dorly. Ce dernier recueille même onze voix, une dizaine se fixe sur des personnalités de la droite mais la majorité vont au radical<sup>171</sup>.

### 3. *Peut-on encore parler d'un Parti radical ?*

Cette situation au sein du Parti d'Edouard Herriot nous amène à nous questionner : peut-on encore parler d'un parti lorsque des lignes politiques sont à ce point différentes et antagonistes ? Fin 1937, Robert Belmont est bien plus proche de la droite qu'il ne l'est de Léon Perrier, qui lui-même est plus proche des socialistes. Le maire de Bourgoin ne cache pas son amertume dans une lettre publiée dans *Le Droit du Peuple* :

---

<sup>167</sup> ADI. 17 M 34. Affiche d'un groupe de délégués radicaux anti-Front populaire.

<sup>168</sup> *Droit du Peuple*, 29-30 janvier 1938.

<sup>169</sup> *Droit du Peuple*, 18-19 décembre 1937.

<sup>170</sup> *Droit du Peuple*, 5-6 février 1938.

<sup>171</sup> *Droit du Peuple*, 31 janvier 1938.



*Enfin votre journal veut bien rappeler certaines élections à la présidence du Conseil général. Soit, vos critiques passionnées et renouvelées sur ce thème établissent que le Parti socialiste y a son champion*<sup>172</sup>

Le Parti est devenu une cohabitation entre deux tendances, plus qu'un mouvement politique avec une unité idéologique. L'un des rédacteurs du *Droit du Peuple* en parle dès le mois d'août 1936 lors du vote de l'ordre du jour sur les classes moyennes, parlant de Belmont, Bouvreuil et Cocat, il se demande : « Mais que diable font-ils dans un parti radical Front populaire ? ». Germinal poursuit cette réflexion début octobre 1938 par une comparaison animale :

*J'ai assisté pendant la guerre à une bataille rangée entre gros rats gris et noirs. Ils luttèrent jusqu'à la mort, montrant ainsi qu'ils ne pouvaient pas vivre ensemble. Les radicaux ne l'ont pas encore compris. Au nom d'une unité impossible, ils veulent vivre ensemble, alors qu'ils n'ont pas un seul article de programme commun*<sup>173</sup>.

Le vote des pouvoirs financiers au deuxième gouvernement de Léon Blum début avril 1938 montre l'accentuation de ces divergences. Pour la troisième fois, Léon Perrier se fait l'avocat du président du conseil au nom des sénateurs radicaux favorables au Front populaire :

*Messieurs, en m'élevant et en protestant, comme tous nos collègues, contre la campagne dont sont l'objet le Sénat et l'indépendance politique de ses membres, je veux au nom d'un certain nombre de mes collègues radicaux, dire, avant le vote que va émettre la Haute Assemblée, que nous voterons le projet et pourquoi nous le voterons*<sup>174</sup>.

Cependant, le texte est rejeté par 214 voix contre 47. Les sénateurs radicaux de l'Isère se divisent. Robert Belmont compte parmi la majorité face à un Léon Perrier favorable. Louis Guyonnet et Joseph Serlin préfèrent, quant à eux, s'abstenir.

Le Parti radical est victime de la bipolarisation du spectre politique dont il était le principal obstacle jusqu'alors, comme l'explique Albert Sarraut : « L'existence du Parti radical évite à la France la division redoutable en deux blocs de droite et de gauche dominés par les extrêmes ; il est l'amortisseur qui s'oppose aux coalitions trop violentes, ménage les transitions, empêche tout ensemble de brûler follement les étapes et de rétrograder vers le passé. Par cette opposition régulatrice, il est, au premier chef d'une garantie contre la guerre civile »<sup>175</sup>. La Fédération iséroise montre bien que les deux lignes sont attirées vers l'extérieur du Parti, soit vers le P.S., soit le centre-droit. La prépondérance et l'agitation de l'aile droite en Isère, animée d'un anti-collectivisme exacerbée, provoque des tensions omniprésentes avec les deux autres partis du Front populaire. Ainsi, à l'occasion d'une élection partielle au conseil d'arrondissement à Bourgoin après l'entrée de Joseph Abel au Conseil général, M. Poulet :

---

<sup>172</sup> *Droit du Peuple*, 13-14 août 1938.

<sup>173</sup> *Droit du Peuple*, 8-9 octobre 1938.

<sup>174</sup> *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires*, 9 avril 1938.

<sup>175</sup> J. JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit., p. 694.

« candidat radical patronné par le sénateur Belmont » est battu par le socialiste Bourjon, ce qui provoque la démission du maire de la ville, où le candidat S.F.I.O. arrive en tête<sup>176</sup>. Cela n'empêche pas le sénateur de mener : « la croisade antisocialiste »<sup>177</sup> dans une réunion quelques jours plus tard. En outre, le département est le carrefour entre plusieurs influences au sein du Parti radical-socialiste. A l'ouest, on trouve deux fédérations opposées au Front populaire, la Drôme de Pécherot et l'Ardèche de Gaston Riou<sup>178</sup>. Ces deux personnages ne comptent pas parmi les figures principales du Parti, mais le député-maire de Valence est devenu secrétaire général au congrès de Lille et comme la frange de députés radicaux élus avec les voix de la droite, il mène la fronde à la Chambre contre le Front populaire<sup>179</sup>. A l'est de l'Isère, on trouve la Savoie du ministre de l'air de Léon Blum, le radical Pierre Cot tenant d'une gauche antifasciste interventionniste en Espagne et antimunichoise. Dès 1934, il défend déjà l'alliance avec la S.F.I.O. et le P.C.<sup>180</sup>. Enfin, il y a aussi l'influence de l'ancien président du Parti, le lyonnais Edouard Herriot. Comme le souligne Serge Berstein, il est réservé sur le Front populaire, mais il n'y est pas hostile, il ne veut pas y participer. Il s'agit plutôt d'une neutralité bienveillante<sup>181</sup>.

## ***B. Socialistes contre communistes : de la dévaluation au refus de l'action commune***

### *1. La dévaluation et les pouvoirs financiers : des opérations contestées par le P.C.F.*

Au sein de la majorité, les radicaux ne sont pas les seuls à participer à l'agonie du Front populaire. En effet, depuis les premiers mois du Gouvernement Blum et jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'Edouard Daladier, socialistes et communistes ne cessent de se quereller. L'une des thématiques est la politique étrangère et la « non-intervention » en Espagne, mais cela n'en constitue qu'une parmi d'autres. Parmi elles, l'une des premières est le débat sur la dévaluation. En septembre, la couverture métallique de la monnaie n'est plus assurée qu'à 50%. Pour pallier à cela, Vincent Auriol décide de dévaluer le franc de 65 à 49 milligrammes d'or et d'établir une convention tripartite avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sur la stabilité monnaie<sup>182</sup>. Cette opération, dont la dernière remontait à juillet 1926 avec le « Franc-Poincaré », provoque

---

<sup>176</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 23 décembre 1937.

<sup>177</sup> *Droit du Peuple*, 1<sup>er</sup>-2 janvier 1938.

<sup>178</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 467.

<sup>179</sup> A. PROST, « L'éclatement du Front populaire. Analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés, juin 1936-juin 1939 », art. cit, p. 43.

<sup>180</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 335.

<sup>181</sup> Serge BERSTEIN, *Edouard Herriot ou la république en personne*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques., Paris, 1985, p. 246.

<sup>182</sup> Alfred SAUVY, « L'évolution économique », in REMOND René et BOURDIN Janine, *Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 87-98, p. 219.

le débat, comme le rapporte Justin Arnol : « Le discours de Vincent Auriol acclamé sur les bancs radicaux-socialistes, laissa nos camarades communistes figés : ni gestes, ni applaudissements, le froid glacial »<sup>183</sup>. Il faut dire que la dévaluation n'est pas avantageuse, ni pour la classe ouvrière, ni pour les classes moyennes. En effet, elle a pour conséquence de diminuer voir d'annuler les augmentations de salaire de l'Accord Matignon, car un Franc vaut désormais moins. De plus, les rentiers, les retraités et toutes ces classes moyennes avec un revenu fixe voient leur pouvoir d'achat être amoindrie. A l'inverse, l'opération permet de rendre la France plus attractive pour les capitaux étrangers, puisque la valeur du Franc s'approche de celle du dollar et de la livre sterling. De plus, Justin Arnol la défend en disant : « Jamais notre parti ne s'était prononcé sur la dévaluation, mais toujours nous avons accordé notre confiance aux meilleurs des nôtres »<sup>184</sup>. Or, le programme du Rassemblement populaire prône une politique financière de « reflation » qui n'est : « ni déflation, ni dévaluation »<sup>185</sup>.

Si les parlementaires communistes votent la loi monétaire du 4 octobre, il entame une campagne de propagande contre elle avec un argument principal : faire payer les riches plutôt que de dévaluer. Ainsi, dans *Le Travailleur alpin*, on trouve des articles comme celui de la section de Vizille : « Les riches doivent payer. Le Gouvernement de Front populaire n'a pas osé s'attaquer au gros capital. Il a préféré opérer la dévaluation, favorable au gros capital »<sup>186</sup> ou bien l'édito hebdomadaire de Paul Billat intitulé début octobre : « La dévaluation du Franc. Une opération monétaire que le P.C. condamne ». Dans les réunions publiques, il en est de même. Par exemple, le maire de Villeurbanne, dans un meeting à Vienne le 17 novembre : « fait un exposé de l'aide que les communistes avaient apporté au Gouvernement du Front populaire, malgré les divergences de vues, en ce qui concerne la dévaluation à laquelle ils étaient nettement opposés. Le P.C., fit-il pour éviter une rupture avec le Gouvernement de Rassemblement populaire s'était incliné devant cette opération »<sup>187</sup>. Cette citation est révélatrice de ce que le numéro d'octobre d'*Esprit*, la revue d'Emmanuel Mounier appelle la : « Formule inavouée du gouvernement : garder l'appui du P.C. en ne tenant pas compte de son point de vu »<sup>188</sup>. Cependant, la propagande communiste provoque une accentuation des tensions avec les autres partis de gauche, et notamment avec la S.F.I.O. iséroise dont le secrétaire général est un apologiste de l'action gouvernementale. Face à la critique du P.C., son ton va devenir de plus

---

<sup>183</sup> *Droit du Peuple*, 3-4 octobre 1936.

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 131.

<sup>186</sup> *Travailleur alpin*, 10 octobre 1936.

<sup>187</sup> ADI. 77 M 3. Rapport du Préfet, 21 novembre, 1936.

<sup>188</sup> G. DUPEUX, « Léon Blum et la majorité parlementaire », art. cit., p. 123.

en plus acerbe, comme avec la politique espagnole<sup>189</sup>. Dans le bulletin d'information adressée aux sections d'octobre 1936, la section « Réponses à des critiques » est dédiée à la contre-attaque contre les critiques de Maurice Thorez sur l'Espagne et sur la dévaluation : « La dévaluation – Le PC l'a condamné mais il l'a votée »<sup>190</sup>.

Dans les mois qui suivent, lors de chaque mesures financières, le Parti communiste les condamne mais les votes au nom de la cohésion gouvernementale. Ainsi, lorsque Léon Blum et Vincent Auriol demandent les pleins-pouvoirs financiers en juin 1937 : « Pour maintenir intacte l'unité du Front populaire, bien que n'approuvant pas les mesures financières, les communistes ont empêché la crise provoquée par les ennemis du Front populaire »<sup>191</sup>. Puis, lors de la dévaluation de Georges Bonnet en juillet<sup>192</sup>, il en est de même :

*Les décrets du Gouvernement, en matière financier et budgétaire, inquiètent profondément les travailleurs et les petites gens. Les taxes et impôts nouveaux, l'élévation des tarifs de transports et autres mesures créatrice de vie chère ne sont pas pour les rassurer sur l'avenir. Et avec cela voici les compression, les « économies » qui prennent à contre-sens le programme du Rassemblement populaire*<sup>193</sup>

A la rentrée parlementaire d'automne, le groupe parlementaire du P.C. ne vote pas contre Camille Chautemps et son ministre des finances. Ainsi, cela participe à la détérioration des relations, non pas avec le Parti radical où elles sont déjà extrêmement difficiles du fait de l'antimarxisme de l'aile droite, mais avec les socialistes. L'impact est visible par exemple aux élections cantonales à Vienne. Dans un meeting le 8 octobre, le candidat du P.C. au conseil d'arrondissement de Vienne-sud : « exprime des regrets de n'avoir pu réaliser à Vienne l'unité politique et de n'avoir rencontré dans ses tentatives auprès du P.S. aucune sympathie »<sup>194</sup>.

## 2. Des querelles incessantes... au refus de l'action commune

Ainsi, de mai 1936<sup>195</sup> jusqu'à l'automne 1938 et les Accords de Munich, les relations entre le P.C. des Alpes et la F.S.I. ne sont qu'une suite de querelles incessantes dont *Le Droit du Peuple* et *Le Travailleur alpin* se font les échos en publiant les réponses de Justin Arnol à Paul Billat, et vice-versa. Ces polémiques se développent car Justin Arnol reste sur des positions très prudentes à l'égard du P.C. Il tient à maintenir l'unité d'action à l'échelon départemental afin de pouvoir garder le contrôle sur les relations avec les communistes. Ainsi, la C.E. rappelle

---

<sup>189</sup> P. BROUE, « ARNOL Justin », *op. cit.*

<sup>190</sup> ADI. 50 J 16. Bulletin d'information de la C.E. de la F.S.I. d'octobre 1936.

<sup>191</sup> *Travailleur alpin*, 18 juin 1937.

<sup>192</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 188.

<sup>193</sup> *Travailleur alpin*, 6 août 1936.

<sup>194</sup> ADI. 10 M 34. Rapport du sous-préfet de Vienne, 8 octobre 1937.

<sup>195</sup> *Travailleur alpin*, 6 juin 1936. Un article rapport l'attitude « polémique » d'Alix Berthet vis-à-vis du P.C.

à l'ordre les Jeunesses socialistes de Grenoble en janvier 1937 après une action sans autorisation de la section adulte<sup>196</sup>. Et, il ne fait rien pour que les tensions s'atténuent. Par exemple, lors d'un meeting à Saint-Quentin-Fallavier, le socialiste Bourjon apporte la contradiction au maire P.C.F de Villeurbanne qui critique le gouvernement. Le 11 avril, la commission exécutive de la F.S.I. applaudit cette action<sup>197</sup>. A la fin de cette année 1937, c'est la question de l'unité organique qui vient agiter les deux relations, où entre début et fin décembre, des lettres de Billat et Arnol paraissent dans chaque édition du *Droit du Peuple* et du *Travailleur alpin*, comme le 4-5 décembre avec l'article « Le coup de pistolet de Dimitrov » où le secrétaire fédéral revient sur les déclarations du dirigeant de l'I.C. et sur l'échec de l'unité organique<sup>198</sup>.

L'acmé est atteinte lors des trois premiers quarts de l'année 1938, où les relations sont plus que délétères. Dès le début du mois de mars, la Commission exécutive socialiste : « proteste contre l'apposition d'une affiche concernant la retraite des vieux travailleurs par le comité national de liaison et d'action, de laquelle, avec une mauvaise foi évidente, il ressort que seul le P.C. a œuvré pour l'aboutissement de cette réforme »<sup>199</sup>. En effet, à cette période, *Le Travailleur alpin* fait campagne pour l'aboutissement de cette mesure, par exemple dans l'édition du 4 mars « Les vieilles et les vieux de France auront leur retraite ». Et, des affiches « La Retraite des Vieux » sont apposées à Voiron début mars, citant le P.C. et son action parlementaire<sup>200</sup>. Après la démission de Camille Chautemps, le rayon communiste de Grenoble fait la proposition d'un meeting commun des forces de gauche :

*Nous étions heureux de voir notre proposition se joindre à celle, identique de la C.G.T. Nous avons regretté grandement que le Parti radical et le Parti socialiste n'aient pas cru devoir accepter cette proposition, qui, à leur avis, n'était pas nécessaire pour l'instant, un rassemblement pouvant gêner l'action gouvernementale [...] Nous regrettons d'autant plus que, quelques heures plus tard, le Parti socialiste décidât la tenue d'un meeting à Grenoble pour samedi<sup>201</sup>.*

A la fin du mois, des militants du P.S.F. viennent troubler la réunion organisée par la S.F.I.O. ce qui ne manque pas de faire réagir le secrétaire du rayon communiste, Cadet : « Les leçons de l'incident du gymnase de Grenoble. Les ennemis du peuple s'agitent. Unité ! Unité ! » Dans le même numéro, une lettre adressée à Justin Arnol par Billat est publiée prenant acte des :

*Directives données par le Bureau fédéral de votre Parti aux sections de l'Isère, les invitant à refuser toute participation à des réunions communes avec notre Parti. Le prétexte convoqué est que notre camarade Rabaté, délégué à la propagande, se*

---

<sup>196</sup> ADI. 37 J 39. C.E. de la F.S.I. du 24 janvier 1937.

<sup>197</sup> ADI. 37 J 39. C.E. de la F.S.I. du 11 avril 1937.

<sup>198</sup> *Droit du Peuple*, 4-5 décembre 1937.

<sup>199</sup> ADI. 37 J 39. C.E. de la F.S.I. du 6 mars 1938.

<sup>200</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de Police de Voiron, 7 mars 1938.

<sup>201</sup> *Travailleur alpin*, 18 mars 1938.

*serait « livré à des attaques violentes et calomnieuses contre le Parti socialiste et ses militants<sup>202</sup>.*

Le secrétaire régional du P.C. défend alors le droit à son parti de donner son point de vue, même s'il est en inadéquation avec celui du Gouvernement sur la question de l'Espagne. Loin de vouloir arranger les choses, il lance même la pierre aux socialistes :

*En aucun cas notre camarade n'a attaqué violemment, ni n'a calomnié le Parti socialiste. Par contre à Rives, un camarade de votre Parti lui a apporté une contradiction assez acerbe, à laquelle il répondit très courtoisement. Nous aurions pensé qu'avant de prendre une telle décision, vous auriez porté le litige devant le Comité de coordination [...] Vous n'avez pas jugé opportun de le faire. Et nous le regrettons car une telle décision est un coup sérieux porté à la cause de l'unité.*

La lettre se termine par la proposition de convocation du comité pour trancher le conflit. Dans *Le Droit du Peuple* de la même semaine, Justin Arnol répond à Paul Billat par une fin de non-recevoir<sup>203</sup>. Les tensions ne redescendent pas, puisque la C.E. de la F.S.I. maintient l'interdiction lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> mai et se prononce pour la participation seulement à des réunions unissant les trois partis du Front populaire<sup>204</sup>. Dans le numéro du 13 mai, Paul Billat déplore : « L'unité d'action ? Nous la proposons pratiquement dans notre dernière lettre au secrétaire fédéral de l'Isère, lettre restée, malheureusement, sans réponse »<sup>205</sup>. Au début de l'été, les échanges épistolaires recommencent dans les deux journaux avec des articles intitulés : « Réponse au camarade Arnol. Non ! Notre parti n'exagère pas en rappelant que les actes doivent être conformes aux paroles » le 1<sup>er</sup> juillet puis la semaine suivante : « Il est bien vrai que les dirigeants du Parti communiste exagèrent »<sup>206</sup> Ce débat concerne l'abstention des députés socialistes sur une résolution communiste demandant l'augmentation des salaires des fonctionnaires. Justin Arnol ne va pas avec le dos de cuillère avec ses homologues :

*Mais il semble reprocher à Léon Blum, dont le projet financier venait de recueillir 47 voix au Sénat, d'avoir démissionné. Il aurait pu « se maintenir en s'appuyant sur le peuple toujours uni ». Le camarade Billat ne semble pas encore totalement rompu aux propres ruses de son parti. En avril la résistance sénatoriale est certaine ; « Le Populaire » la dénonce ; « L'Humanité » se tait ; elle lance l'exhortation « Ne partez pas ! » lorsque tout est consommé. Ce stratagème permet au Parti communiste de conserver l'intégralité de sa vertu révolutionnaire, en daubant sur le Parti socialiste ; et en continuant, comme il se doit, à rendre hommage au Sénat républicain. Ce petit jeu est trop connu, pour nous amuser encore. Il est exact que les « actes doivent être conformes aux paroles ». Mais l'union pour l'action, suppose la franchise, la loyauté, le partage équitable des responsabilités, la solidarité affirmée pendant et après l'action, l'abdication de tout égoïsme. Peut-on*

---

<sup>202</sup> *Travailleur alpin*, 3 avril 1938.

<sup>203</sup> *Droit du Peuple*, 2-3 avril 1938.

<sup>204</sup> ADI. 37 J 39. C.E. de la F.S.I. du 1<sup>er</sup> mai 1938.

<sup>205</sup> *Travailleur alpin*, 13 mai 1938.

<sup>206</sup> *Droit du Peuple*, 9-10 juillet 1938.

*demander aux dirigeants communistes, si différents de leurs adhérents sincères, de faire quelque usage de ces qualités agréables ?*

La polémique s'éternise jusqu'à la fin du mois d'août : « Après la réponse du secrétaire fédéral du Parti socialiste, l'heure n'est pas aux polémiques mais à l'union pour l'action »<sup>207</sup> Même si les réunions communes restent interdites<sup>208</sup>, et que Munich vient creuser l'écart entre les deux partis prolétariens, ils trouvent un adversaire commun : Edouard Daladier.

### **C. Face au gouvernement Daladier : Union radicale contre socialistes et communistes**

#### *1. L'arrivée au pouvoir : des partis prolétariens expectatifs, des radicaux comblés*

Comme l'explique Serge Berstein, ni la composition du gouvernement, ni la déclaration ministérielle, ni la majorité qui se dégage en la faveur du nouveau Président du conseil début avril ne permettent d'identifier clairement la nature du gouvernement. Il n'y a ni participation socialiste, ni communiste. Mais, des modérés entrent dans le cabinet comme Paul Reynaud à la Justice et Georges Mandel aux colonies. Cependant, les ministres U.S.R. restent. En outre, la confiance est accordée par 576 voix, allant de Maurice Thorez jusqu'à la droite parlementaire de Flandin et Marin . On se rencontrait simplement sur le palier : la droite voulait entrer, la gauche refusait de céder sa place<sup>209</sup>. Ces ambiguïtés sont visibles au niveau du département. *La République du sud-est* annonce : « M. Daladier a décidé de former ce matin un ministère de concentration »<sup>210</sup>, ce qui ne peut que la ravir. A gauche, les opinions sont divergentes, entre des radicaux comblés et des socialistes et communistes dans l'expectative, comme le montre le commissaire de Voiron :

*L'arrivée au pouvoir du Gouvernement de M. Daladier a été très bien accueillie par la majorité de la population et plus particulièrement par les radicaux de Voiron qui sont de tendance modérée et n'ont jamais vu avec plaisir l'accord avec les communistes [...] Les socialistes [...] attendent le nouveau gouvernement à ses actes pour le juger mais espèrent vivement que le programme du Front populaire exécuté soit maintenu. Ils demeurent partisans de l'union des partis constituant le Front populaire [...] Les communistes n'ont pas critiqué le Gouvernement et paraissent attendre les décrets-lois que celui-ci doit prendre<sup>211</sup>.*

On retrouve ce sentiment dans *Le Travailleur alpin* de la semaine suivant l'arrivée de Daladier :

*Notre Parti a voté la confiance au Gouvernement dans le but d'assurer la cohésion du Rassemblement populaire. Les actes du Gouvernement détermineront,*

---

<sup>207</sup> *Travailleur alpin*, 2 septembre 1938.

<sup>208</sup> *Droit du Peuple*, 3-4 septembre 1938.

<sup>209</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit., p. 536-538.

<sup>210</sup> *République du sud-est*, 10 avril 1938.

<sup>211</sup> ADI. Rapport de police de Voiron, 29 avril 1938.

*naturellement, son attitude à venir, celle-ci s'inspirant du principe que la volonté du peuple doit être respectée*<sup>212</sup>.

Lors de la session de mai 1938 du Conseil général, un vœu de confiance est adressé au gouvernement :

*Les conseillers généraux font confiance au Président Edouard Daladier et à ses collaborateurs pour pratiquer une politique financière rigoureuse pour assurer une reprise de l'activité économique et pour consolider la paix.*

Il comporte la signature des radicaux des deux tendances, comme Victor Carrier et Robert Belmont, ainsi que du modéré Eugène Recoura, mais aucun socialiste<sup>213</sup>. C'est éloquent de cette attente des partis prolétariens pour juger ce nouveau gouvernement.

## 2. *Le « train des décrets-lois » et le discours du 21 août*

Leur hostilité va peu à peu s'affirmer avec les premières décisions en matière économique du Gouvernement. Le 5 mai, Paul Marchandeaudeau procède à la troisième dévaluation du Francs et toute une série de décrets-lois est publiée pour essayer de rétablir la situation financière<sup>214</sup>. Paul Billat procède à une critique par analogie :

*Tandis que dans son train blindé, Hitler débarquant à Rome, pour négocier avec Mussolini, les bases de la guerre de demain, nous étions, quant à nous, mis en présence d'un « train » spécial aussi et d'un genre bien nouveau : le train des premiers décrets-lois. On peut dire, sans crainte de se tromper, que le pays attendait toute autre chose que ce qu'apportent les décrets ministérielles [...] Regrettons une fois de plus, l'abandon en matière financière du programme de Rassemblement populaire*<sup>215</sup>

Le commissaire de police de Voiron rapporte ces premières critiques qui viennent des militants du Parti Thorez. Cependant, elles ne diffèrent pas de celles que le P.C. des Alpes utilisait contre le Gouvernement Blum et sa politique espagnole :

*Le P.S. fait confiance au Gouvernement mais sans enthousiasme, se réservant de le juger sur ses actes pour l'avenir. Dans l'ensemble les adhérents de ce parti ne veulent pas renverser le Gouvernement pour ne pas rompre le Front populaire, ils lui accorderont une confiance provisoire et limitée [...] Le P.C. critique sévèrement le gouvernement, notamment au sujet de la politique de non-intervention et accords avec Italie. Cependant, malgré cette propagande anti-gouvernementale dans les réunions publiques le dit parti ne désire pas la rupture du Front populaire et n'essaiera pas d'inviter ses représentants à voter contre le Gouvernement*<sup>216</sup>.

Le *Casus belli* intervient le 21 août avec le discours d'Edouard Daladier : « Il faut remettre la France au travail » dans laquelle il annonce l'élargissement des dérogations sur la loi des 40

---

<sup>212</sup> *Travailleur alpin*, 15 avril 1938.

<sup>213</sup> ADI. 1 N 3-46. Vœu de la session de mai 1938.

<sup>214</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit., p. 177.

<sup>215</sup> *Travailleur alpin*, 6 mai 1938.

<sup>216</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 30 mai 1938.



heures. Il provoque alors la démission des deux ministres de l'Union socialiste et républicaine, Paul Ramadier et Ludovic-Oscar Frossard<sup>217</sup> et ne manque pas de faire réagir Justin Arnol :

*M. Daladier qui a prononcé, dimanche dernier, un discours inquiétant [...] On ne peut cacher l'impression de malaise qu'il provoque [...] Il est certain qu'il parle beaucoup de lui avec un accent romain [...] Frossard et Ramadier sont des hommes trop avertis pour détalier sans motif. Ils aimaient assez, l'un et l'autre, leur fonction pour la conserver [...] Ramadier et Frossard sont partis car ils étaient persuadés que le président du cabinet changeait de politique sociale [...] Et M. Daladier, si vraiment son discours de dimanche ne signifie rien, n'aurait pas essayé de les retenir ? il a accepté leur démission : ce geste est une preuve<sup>218</sup>.*

Du côté du P.C.F., on dénonce l'attitude du président du conseil, les : « conquêtes sociales réalisées grâce au Front populaire sont en danger »<sup>219</sup>. Au début du mois, la section voironnaise appose des affiches hostiles à l'orientation d'Edouard Daladier :

*La France du travail ne veut pas la politique des trusts. M. Daladier a défini sa politique à la radio, deux ministres ont démissionné. M. Daladier reprenant les arguments des 200 familles s'est livré à une attaque injustifiée contre la classe ouvrière. M. Daladier sait cependant que les difficultés actuelles ne proviennent pas des 40h, mais du sabotage de la production et du Franc auquel se livre les 200 familles. M. Daladier se préoccupe d'assurer de plus grands bénéfices aux Trusts alors qu'il n'ignore pas que ceux-ci organisant la vie chère ont accumulé des milliards de profits supplémentaires<sup>220</sup>.*

L'opposition socialiste et communiste s'organise, même si avant la crise de Munich, elle ne constitue pas un front commun.

### 3. Après Munich : l'éclatement du Front populaire

Après la signature des Accords de Munich le 30 septembre, les deux mois suivants marquent la fin du Front populaire en Isère. Premièrement, comme nous l'évoquons dans la partie sur les crises internationales, les critiques acerbes des communistes contre Daladier au moment de la conférence marque la rupture de toute entente avec le P.C. :

*M. Albert Perrin, député de l'Isère, insiste lui aussi sur l'impossible collaboration au sein du Front populaire des communistes avec les radicaux. Les insultes dont le président Daladier a été abreuvé ces temps-ci font aux radicaux un devoir de ne plus tendre la main aux insulteurs de leur chef de parti<sup>221</sup>*

Cependant, il n'y a pas de rupture avec la S.F.I.O. au début du mois d'octobre : « [Carrier, Guyonnet, Perrin] ont estimé que le Parti radical doit rester un parti de gauche et ne doit pas séparer ses efforts de ceux du PS pour la défense de la démocratie ». Néanmoins, ce congrès

---

<sup>217</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 177.

<sup>218</sup> *Droit du Peuple*, 27-28 août 1938.

<sup>219</sup> *Travailleur alpin*, 2 septembre 1938.

<sup>220</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 3 septembre 1938.

<sup>221</sup> *Dépêche dauphinoise*, 10 octobre 1938.

met en avant les débuts d'une orientation nouvelle du radicalisme inauguré au congrès de Marseille. Dans une lettre adressée au *Droit du Peuple*, Robert Belmont a cette déclaration :

*Le fameux slogan : « Pas d'ennemis à gauche » a vécu. La fédération départementale de l'Isère a été unanime pour décider que cette collaboration avec le Parti communiste était impossible<sup>222</sup>*

Certes, elle est utilisée pour parler de la rupture des relations avec le P.C. et qu'il constitue dès lors un adversaire. Mais, cette formule a une histoire et adressée au journal socialiste, elle peut s'interpréter comme un changement d'orientation à droite du Parti radical. En effet, elle vient du « Bloc des gauches » au début du XXe siècle, lorsque l'anticléricalisme soude ce côté de l'échiquier politique. Or, comme le souligne Jean-Claude Delbreil, l'entrée de Champetier de Ribes, président du P.D.P. dans le Gouvernement Daladier marque une forte atténuation de l'anticléricalisme traditionnel du Parti<sup>223</sup>. En outre, Serge Berstein montre que dans cette fin des années 1930, il y a une modification de la nature du radicalisme<sup>224</sup>. Le clivage religieux cède place à un clivage économique-social, bipolarisant l'échiquier politique entre marxiste et antimarxiste. Dès lors, défenseur de la propriété, il devient un Parti centriste dont les points communs sont plus grandes avec la droite qu'avec la gauche, comme le montre un article de Gaston Jèze dans l'*Ere nouvelle* du 11 décembre 1938 :

*Il ne doit donc y avoir en France que deux partis : les antimarxistes et les marxistes. Il n'y a entre eux aucune conciliation possible. Les démocrates français doivent unir leurs efforts pour abattre l'ennemi national : le marxisme<sup>225</sup>.*

Ainsi, lors du congrès de Marseille, fin octobre, Albert Bayet et Pierre Cot partisans du Front populaire sont hués par les militants et pour la première dans l'histoire du parti, un congrès ratifie une orientation à droite<sup>226</sup>. Le 28 octobre, Léon Poncet, directeur de *La République du sud-est* parle du discours radiodiffusé de Daladier comme un : « bon et courageux discours qui consacre la rupture néfaste du Front populaire ». De l'autre côté, les socialistes iséroise dénoncent des radicaux qui tendent à se faire : « auxiliaires de la réaction » dans leur congrès du 30 octobre<sup>227</sup>. En fin de compte, cette nouvelle orientation n'est que l'adoption sur l'échelle nationale de l'idéologie anti-collectiviste de la puissante aile droite de la fédération iséroise. Le 12 novembre, les radicaux quittent le comité national de Rassemblement populaire<sup>228</sup>.

---

<sup>222</sup> *Droit du Peuple*, 15-16 octobre 1938.

<sup>223</sup> J.-C. DELBREIL, *Centrisme et Démocratie-chrétienne en France*, op. cit, p. 340.

<sup>224</sup> S. BERSTEIN, « La nature du radicalisme dans la France de l'entre-deux-guerres », art. cit, p. 110.

<sup>225</sup> Serge BERSTEIN, « Le modèle républicain et le marxisme », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 325--334, p. 334.

<sup>226</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 557.

<sup>227</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *Édouard Daladier chef de gouvernement*, op. cit, p. 16.

<sup>228</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 177.

Ainsi, en cette fin octobre, les partis politiques du Front populaire sont totalement divisés dans le département de l'Isère. Comme le souligne Patrice Terrone, la F.S.I se retrouve coupée des radicaux et des communistes. Les premiers par leurs critiques contre le Gouvernement Daladier, les seconds par le refus de l'unité d'action<sup>229</sup>. Radicaux et communistes ne peuvent plus être assis à la même table après la crise de Munich, et les critiques acerbes du Parti de Thorez contre le démantèlement de la Tchécoslovaquie. Le mois de novembre est un mois de tension qui voit les socialistes aménager temporairement l'interdiction de réunions communes avec le P.C. des Alpes pour lutter contre les décrets-lois Daladier-Reynaud permettant de travailler plus que les 40 heures du Front populaire : « Quelle joie pour le capitalisme ! Quelle revanche sur le Front populaire ! »<sup>230</sup>. Un conflit social qui marque la fin d'une période mouvementée dans le monde du travail isérois.

Pour conclure, nous avons donc vu la lente agonie politique dans le département. Les premiers mois, les organisations tentent de maintenir l'unité au travers de manifestations ou face aux difficultés. Cependant, l'aile droite anti-collectiviste du Parti radical reprend de la force à partir de l'automne 1936 avec les difficultés des classes moyennes et se veut de plus en plus puissante au sein de la fédération. Les critiques sont omniprésentes avec l'action de personnalités comme Gaston Valois ou Robert Belmont. Les élections cantonales d'octobre 1937 marquent un tournant. La frange anti-collectiviste, soutenue par la droite, s'oppose aux socialistes et aux communistes dans divers cantons avec des candidats aux positions anti-Front populaires, à l'image de Joseph Perrin à Grenoble-est. L'élection du président du Conseil général divise le Parti radical en deux camps antagonistes, celui de Léon Perrier et celui de Robert Belmont. Du côté des partis marxistes, les critiques du P.C.F envers le gouvernement entraînent une hostilité de plus en plus affirmée de la S.F.I.O., jusqu'à aboutir à l'interdiction des réunions communes. Ainsi, à l'automne 1938, les Accords de Munich viennent porter un coup à une gauche déjà divisée.

---

<sup>229</sup> P. TERRONE, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*, op. cit, p. 89.

<sup>230</sup> *Droit du Peuple*, 19-20 novembre 1938.

## Chapitre 9 – Marasme économique et conflits sociaux

Dans ce dernier chapitre de notre étude, nous terminerons par aborder le monde du travail dans l'Isère après 1936. Le vaste mouvement social de l'été marque profondément la population comme les organisations. La C.G.T. devient un syndicat de masse de plusieurs millions d'adhérents en France, des lignes internes entre ex-unitaires et ex-confédérés se dessinent, le patronat se réorganise, de nouveaux syndicats émergent avec le P.S.F. et le P.P.F. L'effervescence ouvrière ne décroît pas et les conflits sociaux entre les différents éléments de la production ne cessent pas, surtout avec la reprise en main d'un patronat de plus en plus combatif. Il nous faut donc étudier cette période intense socialement dans le département de l'Isère, depuis l'été 1936 jusqu'à la grève du 30 novembre 1938.

### I. Un nouveau rapport de force après la vague de grève : patronat, ouvriers et syndicats

#### A. La C.G.T. : un syndicat de masse en expansion

##### 1. Les effets de la « ruée syndicale »

Comme nous l'évoquions dans le chapitre sur les grèves, l'une des conséquences de ce vaste mouvement social est le renforcement de la C.G.T. avec cette « ruée syndicale » dont parle Léon Jouhaux. Nationalement, en 1937, elle compte plus de quatre millions d'adhérents, alors qu'au congrès de la réunification de Toulouse, elle n'atteint même pas un million d'adhérents<sup>1</sup>. Ce sont plus de 10 000 syndicats qui sont créés entre juin et décembre 1936. En Isère, lors du congrès de l'Union départementale de décembre 1937<sup>2</sup>, celle-ci compte plus de 80 000 adhérents et 310 syndicats. Lors de la réunification, elle n'en comptait même pas 10 000 répartis dans 87 syndicats et espérait dépasser ce chiffre au cours de l'année 1936. Deux ans plus tard, les effectifs sont multipliés par huit, soit une progression double par rapport au niveau national. Nous n'avons pas de rapports administratifs détaillant les effectifs par zones géographiques, par secteurs industriels et par syndicats comme nous en avons pour la fusion de 1935. En outre, la presse ne donne pas ce détail-ci lors du congrès de décembre, ni ceux d'Union locale. Il nous est donc impossible dans l'état actuel de nos recherches de produire une étude plus précise. Nous avons néanmoins quelques indications sporadiques fournies par la presse. Dans un interview accordé au *Travailleur alpin* début 1938, Gaston Charreton, secrétaire de

---

<sup>1</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit, p. 42.

<sup>2</sup> *Travailleur alpin*, 24 décembre 1937 et *Dépêche dauphinoise*, 19 décembre 1937.

l'U.L. de Voiron, indique qu'elle compte 82 syndicats<sup>3</sup>, soit autant que l'U.D. début 1936. Alors qu'à l'époque, il n'y en avait que 7<sup>4</sup>.

La fête des travailleurs, le 1<sup>er</sup> mai<sup>5</sup>, est l'occasion de mesurer ce « syndicalisme de masse » qui frappe par l'ampleur des manifestations<sup>6</sup>. A Grenoble, *La Dépêche dauphinoise* parle d'environ 20 000 personnes en 1937 et *Le Travailleur alpin* de plus de 15 000 en 1938, des chiffres corroborés par Antoine Prost dans son étude sur les 1<sup>er</sup> mai du Front populaire en province. Mais, les petits centres industriels, marqués par la vague de grève en 1936, ont droit à leurs cortèges. En 1938, *Le Travailleur alpin* du 29-30 avril et 1<sup>er</sup> mai publie les « meetings et manifestations dans l'Isère » indiquant les délégués envoyés par l'U.D. ou par la direction nationale. Par exemple, Roux et Gallea se rendent à Livet-et-Gavet dans la vallée de la Romanche, Berthet à Pont-en-Royans. La semaine suivante, l'hebdomadaire communiste parle d'un « premier mai grandiose » et donne des chiffres pâles-mêles<sup>7</sup>. Il parle de plus de 1 000 personnes à Vizille et Brignoud, 800 à Allevard et Voiron, 500 à Domène, etc. Dans ces manifestations, c'est tout le monde du travail qui est représenté, on voit donc les journaux parler de femmes dans les cortèges, venant de l'industrie textile<sup>8</sup>. Enfin, comme toutes les manifestations sous le signe de « Pain, paix, liberté », elles sont marquées par une ambiance festive et par l'esprit d'union. Cela se fait par le discours, par la commémoration comme le rappelle Machot à Voiron, c'est une : « Date doublement historique car elle rappelle aux ouvriers la double victoire de 1936 : victoire électorale d'abord, victoire du travail ensuite »<sup>9</sup> ou par la mise en scène. Par exemple, en 1937, parmi les 2 500 manifestants à Rives-Regagne, en fin de cortège le syndicat du bois porte le cercueil des 48 heures<sup>10</sup>.

## 2. La renforcement de l'assise des « ex-unitaires »

La vague de grèves qui touche la France en 1936 marque un basculement dans le cycle syndical, comme l'explique Antoine Prost. En effet depuis 1920, le monde du travail est dans une période relativement calme. Les effectifs se tassent et le syndicalisme tertiaire (réformiste) est prépondérant. Or, le vaste mouvement de 1936 marque une syndicalisation massive du secteur secondaire et l'hégémonie du syndicalisme révolutionnaire, perpétuant l'agitation

---

<sup>3</sup> *Travailleur alpin*, 4 février 1938.

<sup>4</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 8 février 1936.

<sup>5</sup> Voir annexe 57 « Les premiers mai en photographies ».

<sup>6</sup> Antoine PROST, « Les Premiers Mai du Front populaire en province (1936-1939) », *Vingtème siècle* (Paris. 1984), 27, 1990, p. 61.

<sup>7</sup> *Travailleur alpin*, 6 mai 1938.

<sup>8</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup>-2 mai 1938.

<sup>9</sup> *Dépêche dauphinoise*, 2 mai 1937

<sup>10</sup> *Ibid.*

ouvrière de l'été<sup>11</sup>. Dès lors, les ex-unitaires vont « manœuvrer en sous-marin » afin de rallier les masses de nouveaux adhérents à leur cause et « coloniser » peu à peu la C.G.T. afin d'en acquérir la direction et de réformer l'organisation dans leur sens<sup>12</sup>. Ainsi, fin 1936, ils sont à la tête de cinq fédérations : le textile, le bâtiment, le bois et les produits et la métallurgie pour 1.7 millions d'adhérents. Dans cette dernière, au départ, on compte environs 50% d'ex-unitaires et 50% d'ex-confédérés, la première ligne termine par prendre le pas sur l'autre avec, au final, plus de 92% des effectifs<sup>13</sup>. Partout en France, les progrès communistes se font les U.D.<sup>14</sup>.

En Isère, nul besoin pour les ex-unitaires conquête puisque dès fin 1935, ils en sont à la tête avec l'ancien secrétaire de la C.G.T.U., Georges Sandra. Le bureau départemental continue d'être représentatif des deux anciennes centrales. Ainsi, le trésorier Coing-Roy, décédé, est remplacé par l'instituteur Machot de l'ex-S.N.I. en décembre 1937. Mais, les communistes restent prépondérant avec Sandra, Clerc et Martin<sup>15</sup>. Cependant, ils affermissent leurs assises. Tout d'abord, ils prennent la tête des Union locales. Par exemple, Gaston Charreton que nous avons précédemment cité, dirigeant de celle de Voiron est un adhérent du P.C. A Grenoble, l'U.L. est reconstitué en janvier 1937 et compte lors de son congrès de mars 1938, 20 000 adhérents répartis dans 73 syndicats. Son secrétaire est le trésorier adjoint de l'U.D., Marius Clerc. A Vienne, là encore c'est un ex-unitaire qui est à la tête de l'U.L. en la personne de Piot, secrétaire du textile. Ainsi, toutes les strates iséroises de la C.G.T. sont dirigées par des ex-unitaires<sup>16</sup>. Cette prise en main progressive atteint son apogée lors du congrès de 1939, où Gaston Charreton prend la tête de l'U.D. et que cinq et des sept dirigeants de l'U.L. de Grenoble sont d'ex-unitaires<sup>17</sup>.

### 3. Une minorité de « Syndicats » dénonçant la « colonisation communiste »

Cependant, une minorité locale résiste à cette « colonisation » communiste et n'hésite pas à la dénoncer. Au niveau national, cette opposition se concrétise avec la création de l'hebdomadaire « Syndicats » par René Belin et André Delmas en octobre 1936, destiné à la lutte contre les ex-unitaires au sein de la C.G.T.<sup>18</sup>. En France, cette tendance est majoritaire dans les secteurs tertiaires comme la pharmacie, les P.T.T., le livre et l'enseignement mais aussi

---

<sup>11</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939, op. cit*, p. 66.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 142-143.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>15</sup> *Dépêche dauphinoise*, 19 décembre 1937.

<sup>16</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 156.

<sup>17</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit*, p. 104.

<sup>18</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *La France et les Français en 1938-1939, op. cit*, p. 167.

dans celle du sous-sol dont les caractéristiques sont proches des branches précédentes<sup>19</sup>. Ainsi, dans l'Isère, elle est majoritaire dans la fonction publique<sup>20</sup>, notamment dans le syndicat des P.T.T. dirigé par Truphémus<sup>21</sup> et celui de l'enseignement d'Alix Berthet. Bien qu'il soit l'un des principaux artisans de l'unité syndicale, il prend des positions de plus en plus réticentes aux communistes. Par exemple, lors du congrès de la S.F.I.O. de mai 1936 :

*L'intervention du camarade Berthet au congrès de la F.S.I. tenu le 21 mai dernier. Intervention à laquelle la majeure partie d'entre nous n'aurait attaché qu'une importance bien relative, si l'attitude nouvelle observée vis-à-vis de notre parti par certains militants socialistes de l'Isère, n'avait été inspirés par cette intervention. Le camarade Berthet a apporté toute une série de critiques dénuées de fondements à l'égard de notre Parti communiste. Il est allé jusqu'à nous accuser de pratiquer « une politique extérieure extrêmement chauvine » Reprenant à son compte les arguments de la presse réactionnaire qui s'évertue sans y parvenir à diviser et à affaiblir le mouvement du Front populaire, il nous a taxé de vouloir constituer « le gouvernement des masses » au-dessus du ministre Léon Blum, ceci parce que nous travaillons au développement des comités de Front populaire<sup>22</sup>.*

Le troisième homme de cette résistance est le secrétaire adjoint de l'U.D., Albert Bouzanquet. Lors du premier journal parlé de Peuple et culture en février 1936, un incident vient l'opposer à deux ex-unitaires sur la question du syndicalisme et de l'appartenance à un parti politique :

*Bouzanquet, chargé de rapporter sur l'unité syndicale amène quelque passion dans le débat qui était resté jusque-là objectif en affirmant que « dans sa presque unanimité » la C.G.T. reconstituée était pour l'incompatibilité des postes à la direction des syndicats et des partis politiques. Darvos, Bourgeois sont obligés de rectifier, de situer comment et pourquoi cette question a été soulevée par les dirigeants de l'ancienne C.G.T. et, élevant le débat, de montrer qu'il est vain de vouloir imaginer un syndicalisme « apolitique » prétendant suffire à tout, que cela masquait en fait d'autres influences, d'autres idéologies, anarchisante notamment. Pareil débat mériterait d'être repris avec plus d'ampleur. Mais Bouzanquet, représentant de l'Union des Syndicats de l'Isère, qui a justement sur cette question une position contraire à la sienne, aurait été mieux inspiré en prenant sous un autre angle la question syndicale<sup>23</sup>.*

Cette controverse est intéressante puisque c'est un point de clivage important entre les deux tendances. Les ex-unitaires, tous des militants communistes, se prononcent dans les U.D. et au niveau national pour qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre direction d'un syndicat et d'un parti. Or, au niveau national et dans de nombreux départements où ils ne sont pas majoritaires, les statuts votés ne le permettent pas. Dès lors, leur modification est l'un des objectifs de la conquête du pouvoir au sein des fédérations. En Isère, majoritaires dès le départ, aucune incompatibilité n'est insérée dans les statuts, mais nous voyons que cela fait débat. Enfin, la

---

<sup>19</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit, p. 151.

<sup>20</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 156.

<sup>21</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 104.

<sup>22</sup> *Travailleur alpin*, 6 juin 1936.

<sup>23</sup> *Travailleur alpin*, 8 février 1936.

tendance anti-communiste n'hésite pas à dénoncer cette emprise des ex-unitaires dans les journaux régionaux, comme l'atteste la correspondance entre Paul Billat et Justin Arnol<sup>24</sup>. Le secrétaire du P.C. des Alpes proteste contre la :

*Publication dans le « Droit du peuple » du 12 décembre de l'article signé Ursus accusant notre Parti communiste, ses militants, de n'être pas respectueux de l'indépendance syndicale. Les arguments et les affirmations de l'auteur de l'article sont ceux desservis quotidiennement par la presse réactionnaire et fasciste dans le but que vous connaissez bien.*

Justin Arnol défend alors les positions du collaborateur anonyme :

*Nous ne croyons pas que le pacte d'unité d'action interdise à nos militants, qui sont aussi des syndicalistes, l'expression de leur pensée personnelle sur le mouvement syndical, qu'ils ont si ardemment contribué à unifier et ne veulent pas voir se dissocier à nouveau.*

Que dit cet article intitulé « Des dangers d'une grande famille » publié la semaine précédente ? « Ursus » s'inquiète de la « crise de croissance » de la C.G.T. et de la récupération de ces masses par les « politiciens » Il dénonce les nouveaux S.P.F. mais pointe du doigt le P.C.F. :

*Profitant de la poussée enthousiastes des masses ouvrières vers le syndicat, les politiciens toujours en quête d'électeurs nouveaux ont cherché à accaparer cette force nouvelle [...] C'est ainsi, il faut le dire aussi et sans crainte, comme sans passion que le Parti communiste tente d'utiliser à son profil, l'activité des syndicats [...] Enfin, il faut signaler que malgré le récent congrès syndical de Toulouse où s'est rescellée l'unité syndicale, les communistes continuent leur noyautage. Pour cela, ils multiplient leurs cellules d'usines, répandent leurs journaux d'ateliers, font donner leur militant nantis du moindre mandat politique, et usent de tous les moyens pour faire placer leurs propres amis à la tête des organisations syndicales.*

Il termine par un appel aux socialistes à ne pas laisser faire les communistes et à ce qu'ils s'impliquent eux aussi au sein de la C.G.T. :

*Ce qui ne veut point dire que les socialistes doivent rester inertes. Au contraire, qu'ils se placent toujours à la pointe du combat. Qu'ils n'hésitent pas à accepter et à rechercher les postes responsables de leur organisations syndicales.*

Ainsi, cela constitue un appel à la lutte d'influence face à l'U.D. où les ex-unitaires affirment leurs assises. Et, c'est éloquent de tensions au sein de la C.G.T. réunifiée iséroise.

## **B. La réorganisation de l'A.P.A.F. : la reprise en main du patronat isérois**

### *1. Réorganisation et contre-attaque nationale*

La vague de grève n'a pas que des conséquences sur la C.G.T. mais aussi sur son homologue signataire des Accords Matignon, le patronat français. Les occupations d'usines et les avancées sociales provoquent sa réorganisation nationale pour deux raisons principales.

---

<sup>24</sup> *Droit du Peuple*, 26-27 décembre 1936.



Premièrement, les petites et moyennes entreprises sont doublement mécontentes des Accords signés le 7 juin, car le gouvernement n'a pas pris en compte l'accroissement de leurs charges et que le grand patronat a négocié sans tenir compte de leurs situation<sup>25</sup>. Deuxièmement, il y a un sentiment d'isolement des patrons et de culpabilité après le vaste mouvement social. A l'été 1936, la C.P.G.F. se transforme pour renforcer le bloc patronal face au bloc ouvrier<sup>26</sup>. Le 4 août, la Confédération générale de la production française change de nom et devient la Confédération nationale du patronat français. Le même jour, Claude-Joseph Gignoux, ancien secrétaire d'Etat à l'économie nationale de Pierre Laval, prend la tête de cette C.G.P.F. rénovée<sup>27</sup>. Cette nomination satisfait les petites et moyennes entreprises qui voient la création d'une commission « Petites et moyennes industries et commerces » présidée par Léon Pinet<sup>28</sup>.

En outre, l'institution cherche à moderniser et structurer le patronat. Des groupes de réflexions se créent comme le comité central de l'organisation professionnelle le 8 juillet par Auguste Detoef avec l'ambition de moderniser l'économie française et les relations sociales entre les différents acteurs de la production<sup>29</sup>. Autre exemple, après le mouvement de grèves, la direction de la C.G.P.F. fait le constat d'une professionnalisation patronale insuffisante. Pour pallier à cette lacune, elle crée l'Ecole d'organisation professionnelle en janvier 1938 afin de former ses adhérents au slogan de Claude-Joseph Gignoux : « Patrons, soyez des patrons ! »<sup>30</sup>. Enfin, cette réorganisation marque le début d'un : temps d'offensive voire de revanche après les concessions de juin 1936, non seulement contre la classe ouvrière mais contre le gouvernement du Front populaire<sup>31</sup>. A l'automne, après cette rénovation, la direction se raidit contre le Gouvernement. Claude-Joseph Gignoux dénonce par un courrier adressé aux parlementaires la dévaluation et s'indigne du discours radiodiffusé de Charles Spinasse le 12 octobre<sup>32</sup> dans lequel il dénonce la mauvaise volonté patronale dans la reprise économique<sup>33</sup>. Dans les mois qui suivent, la C.G.P.F. met peu de bonne volonté. Elle met fin aux pourparlers avec la C.G.T. en novembre sur l'arbitrage dans les conflits du travail<sup>34</sup> mène la lutte contre l'application de la loi sur la semaine de 40 heures.

---

<sup>25</sup> S. GUILLAUME, « L'enjeu des classes moyennes sous le Front populaire », art. cit, p. 186.

<sup>26</sup> E. GOUT, P. JUVIGNY et M. MOUSEL, « La politique sociale du Front populaire », art. cit, p. 265.

<sup>27</sup> Olivier DARD, « La réorganisation du patronat au temps du Front populaire », in RICHARD Gilles et MORIN Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan., Paris, 2008, p. 247-254, p. 247-248.

<sup>28</sup> S. GUILLAUME, « L'enjeu des classes moyennes sous le Front populaire », art. cit, p. 186.

<sup>29</sup> O. DARD, « La réorganisation du patronat au temps du Front populaire », art. cit, p. 248.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 250-252.

<sup>31</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 251-253.

<sup>32</sup> *Le Populaire*, 13 novembre 1936 : « L'avertissement de Charles Spinasse »

<sup>33</sup> R. REMOND et J. BOURDIN, « Les forces adverses », art. cit, p. 149.

<sup>34</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 100.

## 2. La réorganisation de l'A.P.A.F. et l'amorce de l'offensive

En Isère, on observe une réorganisation analogue du patronat<sup>35</sup>. L'Association des producteurs des Alpes françaises ne change pas de nom mais de dirigeant : Joseph Merceron-Vicat remplace Paul Vialis au début du mois de juillet. Lors de l'assemblée générale de juin 1937, le nouveau dirigeant revient sur la réorganisation de l'A.P.A.F. Au départ, le même constat est fait que pour la C.G.P.F. : « Nous vivions jusqu'ici trop isolés les uns des autres. C'est une erreur profonde »<sup>36</sup>. Dès lors, il réorganise les liens nationaux : « la liaison aussi complète que possible avec les divers services de la C.C.P.F. » et localement, depuis les P.M.E. jusqu'aux grandes industries :

*Il faut organiser et développer la solidarité patronale [...] il faut que dans la période troublée que nous traversons, nous sachions comprendre que nous sommes tous, industriels, commerçants, solidaires les uns des autres infiniment plus que beaucoup ne le croient [...] Nous avons créé ici à l'A.P.A.F. tous les services nécessaires pour vous renseigner, nous multiplions les réunions pour renforcer chaque jour cette solidarité patronale indispensable et vous permettre de vous entraider les uns les autres*

Cette solidarité a un but : ne pas céder aux revendications ouvrières, car : « Si une profession cède sur un point qui ne lui paraît pas important pour elle, cet abandon réagira sur une autre profession pour lequel il sera très important ». L'ordre du jour de cette assemblée générale<sup>37</sup> monte un patronat qui reprend pied et qui passe à l'offensive par la suite. Le président de l'A.P.A.F. est à la pointe de ce combat.

Avec son homologue de la Chambre de commerce de Grenoble, Charles Keller. Tous deux donnent consigne d'appliquer le plus partiellement possible les conventions collectives et une stratégie antisyndicale afin de se débarrasser des militants de la C.G.T. Lors du début des débats parlementaires sur les statuts modernes du travail, Merceron-Vicat dénonce : « toute mesure qui sous couvert de la loi, poursuit pour le plus grand bénéfice de la lutte des classes, la transformation du régime »<sup>38</sup>. Ils n'hésitent pas à organiser des manifestations, comme celle contre la loi réglementant l'embauchage et le débauchage à l'automne 1937, devant la Préfecture<sup>39</sup>. En outre, ils trouvent en *La République du sud-est*, un collaborateur de premier plan. Ainsi, lors de l'Attentat de l'Etoile début septembre 1937 dirigé contre le siège de la C.G.P.F., elle se fait l'auxiliaire de la thèse patronale : « Les inspireurs sont sans doute les

---

<sup>35</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 164.

<sup>36</sup> *République du sud-est*, 9 juin 1937.

<sup>37</sup> Voir annexe 58 « La réorganisation de l'A.P.A.F. »

<sup>38</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 156-157.

<sup>39</sup> *Travailleur alpin*, 24 novembre 1937.

mêmes qui ont organisé et dirigé les occupations et le sabotage des usines »<sup>40</sup>. Alors que c'est le C.S.A.R., aussi appelé « La Cagoule », organisation d'extrême-droite qui est derrière cette attaque, dans une stratégie de tension. Enfin, les rapports administratifs montrent cette reprise en main du patronat dès le début de l'automne dans le département :

*Je signale, par ailleurs, que j'ai l'impression très nette que les dirigeants d'usine ou d'entreprise ont reçu le mot d'ordre de la C.G.P.F., en vue de refuser catégoriquement d'engager des pourparlers avec les ouvriers en cas de grève, si ces derniers occupaient les ateliers [...] Dans l'éventualité d'un mouvement de grève dans l'arrondissement de Vienne, où les directeurs des usines de textile sont particulièrement combatifs, il est à peu près certain que ces derniers ne se soumettraient à aucun arbitrage et ne se prêteraient à toute conciliation ou entrevue avec leurs ouvriers, si les usines étaient occupées<sup>41</sup>.*

En juin 1937, il refait ce constat afin de montrer que la lutte s'est amplifiée :

*L'attaque brusquée que les patrons eurent à subir aux mois de juin et juillet 1936 de la part de leur personnel, en démobilisa un assez grand nombre. Mais il apparaît très nettement qu'ils se ressaisissent tous de plus en plus [...] Ils sont fermement décidés à défendre leurs entreprises. J'ai déjà eu l'occasion de signaler dans rapports antérieurs que la C.G.P.F. avait vivement incité les industriels et les entrepreneurs à ne pas engager des pourparlers en cas de grève, lorsque les ateliers seraient occupés. Ce mot d'ordre est devenu plus impératif depuis quelques temps<sup>42</sup>.*

A Grenoble, au début de l'année, des commerçants et des artisans manifestent contre le caractère brutal de l'application de loi sur les 40 heures<sup>43</sup>.

### **C. Offensives et défenses : attaques patronales contre défenses ouvrières**

#### *1. La concurrence syndicale : C.G.T.S.R et développement des syndicats nationaux*

Outre la C.F.T.C., la C.G.T. rencontre une double concurrence dans le département, à sa gauche, la C.G.T.S.R. anarchiste et sa droite, les organisations issues du P.S.F. et du P.P.F., les S.P.F. et la C.N.T. Dans les deux cas, les organisations se développent au cours de la période, et s'affirment face aux cégétistes. Commençons par la Confédération générale des travailleurs syndicalistes révolutionnaires (C.G.T.S.R.). Dans le pays, elle groupe environs 10 000 adhérents<sup>44</sup>, ce qui en fait une petite organisation. En Isère, elle se concentre dans la région viennoise, zone géographique de tradition anarchiste. Toutefois, une section se crée à Grenoble à la fin de l'année 1937 sous l'impulsion d'une autre organisation « Les amis de la Patrie humaine », formée d'anciens membres du P.C.F.<sup>45</sup>. A toutes échelles, cette organisation

---

<sup>40</sup> République du sud-est, 13 novembre 1937.

<sup>41</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 septembre 1936.

<sup>42</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 juin 1937.

<sup>43</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 461.

<sup>44</sup> A. PROST, *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939*, op. cit, p. 50.

<sup>45</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 13 décembre 1937.

entretient des relations délétères avec la C.G.T. A Vienne, en février 1937, l'organisation d'un meeting provoque une vive agitation: « dans les milieux syndicaux ouvriers de Vienne et de la région affiliés à la C.G.T. qui ne sympathisent pas avec leurs camarades de la C.G.T.S.R. ». Par peur de débordements, Lucien Hussel retire l'autorisation de mise à disposition de la salle des fêtes et le meeting n'a pas lieu<sup>46</sup>. Le même mois, l'année suivante, un incident met aux prises Georges Sandra et des militants de la C.G.T. avec ceux de la C.G.T.S.R. lors d'une réunion le 3 février<sup>47</sup>. Enfin, la propagande du syndicat anarchiste est hostile aux cégétistes, avec par exemple l'apposition d'une affiche en février 1938 : « la C.G.T. au lieu de prendre en main la défense de la classe ouvrière, montre son incapacité, elle recule, de peur de prendre ses responsabilités elle fait ainsi le jeu de la C.G.P.F. »<sup>48</sup>. Elle s'oppose aussi au Front populaire. Sa proximité avec la confédération nationale du travail espagnole (C.N.T.) la rend hostile à la non-intervention, comme le précise un orateur lors d'un meeting à Vienne en avril 1937<sup>49</sup>.

A sa droite, la C.G.T. voit une concurrence nouvelle se développer. La dissolution des ligues par le Gouvernement Blum le 19 juin 1936 provoque la création du Parti social français et du Parti populaire français. A ces partis s'adjoignent des pendants syndicaux, pour le premier, les Syndicats professionnels français (S.P.F.) et pour le second la Conférence nationale du travail (C.N.T.). Cette dernière, créée en Isère en mars 1937, a le même insuccès que le P.P.F.<sup>50</sup>. Durant la grève du bâtiment de l'été 1938, elle essaie de se servir cet événement pour prendre son essor et dépose les statuts de syndicats à Grenoble, sans pour autant y parvenir. Elle n'a que 22 adhérents dans le bâtiment à la fin du conflit<sup>51</sup>. D'après le témoignage d'Adrien Beve, ancien secrétaire de la C.N.T. de Grenoble, recueilli par la police, il n'y aurait que 500 membres sur les 3 000 revendiqués<sup>52</sup>. A défaut d'effectifs, elle fait donc de la propagande pour rester vivante dans l'opinion publique, critiquant sans cesse la C.G.T. et demandant une « Collaboration loyale et sincère entre le capital et le travail »<sup>53</sup>.

A l'inverse, les Syndicats professionnels français parviennent à s'implanter dans le département. Le premier se crée en octobre 1936 et une union départementale se forme dès le mois de décembre avec son organe de presse, *L'information professionnelle*<sup>54</sup>. Dans le département, Pierre Barral parle d'un total de 2 400 adhérents en avril 1937, dont 60%

---

<sup>46</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Vienne, 6 avril 1937.

<sup>47</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 3 février 1938.

<sup>48</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 2 février 1938.

<sup>49</sup> ADI. 167 M 5. Rapport du Préfet, 12 avril 1937.

<sup>50</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 181-183.

<sup>51</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 12 août 1938.

<sup>52</sup> ADI. 167 M 5. Rapport de police de Grenoble, 4 août 1938.

<sup>53</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 3 août 1938.

<sup>54</sup> B. MACHU, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*, op. cit, p. 156-157.

d'employés et 40% d'ouvriers<sup>55</sup>. A Grenoble, les effectifs se densifient au cours de l'année 1937. Dans son rapport du 10 juillet, le commissaire de police note que dans : « diverses branches une sérieuse augmentation a été remarquée »<sup>56</sup>. Il note la création d'un S.P.F. de la chaussure. Et, dans la métallurgie, le syndicat qui compte 175 membres en avril atteint les 400 en juillet. En outre, ils disposent de quarante délégués du personnel. Ses effectifs sont très nettement inférieurs à ceux de la C.G.T., mais dans certaines usines, ils disposent de la majorité. A la manufacture des chemises Chalvin à Tullins, on dénombre sur 80 ouvriers, 13 adhérents à la C.G.T., 11 à la C.F.T.C. et 52 au S.P.F.<sup>57</sup>. Ce développement bénéficie parfois de la bienveillance du patronat : « Les rapports des dirigeants avec la patronat restent sur le plan corporatif, mais il ne fait aucun doute que ces syndicats ont été créés d'après les directives des patrons pour faire échec à l'activité syndicale de la C.G.T. »<sup>58</sup>

2. « *Nous avons obtenu des réformes sociales, il faut les conserver* » : la position défensive de la C.G.T.

Face à l'offensive du patronat et du développement des syndicats adverses, la C.G.T. est sur la défensive. L'Accord Matignon puis les lois votées dans la foulée accordent des avancées sociales importantes pour le monde ouvrier qu'il s'agit de défendre, notamment les 40 heures dont les décrets d'application sont publiés de l'automne 1936 jusque dans les premiers mois de 1937. Cette attitude défensive, on l'observe dans le lexique utilisé dans la presse de gauche et dans les discours syndicaux. Dans *Le Travailleur alpin*, Paul Billat signale à l'été 1936 des : « faits qui constituent une nette offensive contre les travailleurs »<sup>59</sup>. Autre exemple, le contenu de allocution de Georges Sandra, le 1<sup>er</sup> mai 1938 se concentre sur la défense des acquis plutôt que la conquête de nouvelles revendications :

*Nous avons obtenu des réformes sociales, il faut les conserver le 1<sup>er</sup> mai 1938 revêt un caractère de lutte. Nous sommes décidés à ne point laisser réduire ce que nous considérons comme un minimum. Nous voulons la réalisation complète du programme du Front populaire. Nous entendons être d'accord pour produire en rapport des besoins de ce pays mais il ne faut pas violer ou assouplir la loi de 40h avant qu'il soit établi qu'il n'y a plus de chômage et qu'on ait appliqué dans les usines les formes modernes de la production. Nous entendons enfin veiller sur notre droit au travail sur notre droit syndical*

---

<sup>55</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 226.

<sup>56</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 10 juillet 1937.

<sup>57</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Tullins, 18 mars 1937.

<sup>58</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 20 avril 1937.

<sup>59</sup> *Travailleur alpin*, 25 juillet 1936.

Comme le souligne Antoine Prost, en réponse à la fermeté patronale se développe une fermeté défensive ouvrière chez les délégués et responsables d'ateliers<sup>60</sup>.

Cette situation provoque des tensions entre ces acteurs du monde du travail qui peuvent se métamorphoser en grève. Après la vague de l'été 1936, la C.G.T. se retrouve face à des conflits sociaux et des occupations d'usines qui se perpétuent, par mauvaise volonté patronale, par échec de négociation ou par effervescence ouvrière. La direction nationale et les militants tentent alors de contenir un mouvement qui gêne le gouvernement et la reprise économique. Léon Jouhaux lance un avertissement le 13 avril 1937 : « Les grèves ne doivent pas être déclenchées à tout propos et à tout moment, faute de quoi les grévistes n'auraient pas droit à la solidarité confédérale »<sup>61</sup>. En Isère, nous avons précédemment vu que les communistes, pour stopper l'inquiétude des classes moyennes, font campagne contre les occupations d'usines mais les responsables de l'union départementale en font de même : Albert Bouzanquet prône la détente dans une réunion à Vienne le 29 juillet : « Développant devant ses camarades les raisons pour lesquelles il ne fallait plus occuper les usines »<sup>62</sup>

### 3. *Le premier grand revers ouvrier : la grève de la métallurgie de septembre 1936*

Cependant, ils ne s'arrêtent pas. En Isère, le premier conflit de grand importance, après le mouvement de l'été 1936 est celui de la métallurgie grenobloise en septembre 1936. Celui-ci marque un tournant, car le premier revers de classe ouvrière. Tout d'abord, il faut revenir sur les origines de la grève. Il s'agit des négociations sur la convention collective de la métallurgie du département. Au cours du mois d'août, huit entrevues sont organisées à la préfecture entre la délégation syndicale, avec notamment Georges Sandra et Ambroise Croizat secrétaire national de la Fédération des métaux, et le patronat<sup>63</sup>. L'objectif pour la première est d'obtenir les mêmes clauses que la convention lyonnaise<sup>64</sup>. Or, de premières concessions sont faites avec une baisse de 5% des salaires, puis une nouvelle de 4%. Mais, les négociations n'aboutissent pas. Face à cette situation, une assemblée générale des ouvriers est convoquée le 2 septembre pour se prononcer sur les propositions patronales et une possible grève. Un ultime rendez-vous à la préfecture est un échec. Sur 3 150 votants, 2 961 votent contre les propositions patronales, 148 pour et 41 blancs. Dans un deuxième scrutin, la grève est votée à l'unanimité, sans occupation mais avec des piquets de grève devant les portes des usines<sup>65</sup>.

---

<sup>60</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 103.

<sup>61</sup> Cité par *Ibid.*

<sup>62</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juillet 1936.

<sup>63</sup> *Travailleur alpin*, 29 août 1936.

<sup>64</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*, op. cit, p. 74-75.

<sup>65</sup> *Dépêche dauphinoise*, 3 septembre 1936.

Le lendemain, *La République du sud-est* annonce : « Le plus sérieux conflit qu'on ait eu à enregistrer à Grenoble depuis le commencement des conflits sociaux éclatera demain matin »<sup>66</sup>. Le 4 septembre, ils sont environs 4 000 ouvriers-métallurgistes grenoblois à débiter la grève. Puis, le personnel des trois usines de Pont-de-Claix se solidarisent<sup>67</sup>, avant que la région viennoise entre dans le mouvement le 11 septembre<sup>68</sup>. Après trois semaines de lutte, le conflit se termine le 26 septembre avec la signature de la convention collective entre les délégations syndicale et patronale à la Préfecture<sup>69</sup>. Certes, ceux-ci prévoit des augmentations de salaires, comme le souligne *La Dépêche dauphinoise* : « près de 80% des ouvriers verront leurs salaires relevés, principalement dans les catégories les moins favorisées »<sup>70</sup>. Cependant, le journal qui publiait au cours de l'été tous les accords obtenus, est très discret sur les augmentations. *La République du sud-est* du même jour, le 27 septembre, publie les taux. Si on les compare à ceux du début de septembre, il y a une nette différence. Le jour de la rupture des négociations, la médiation du secrétaire général de la Préfecture prévoit un abattement de 20% sur la convention lyonnaise et 33% sur celle de Paris<sup>71</sup>. Et les augmentations obtenus sont loin de combler la différence. Si *Le Travailleur alpin* parle d'une : « importante victoire »<sup>72</sup>, c'est une première défaite.

## **II. La multiplication des conflits du travail : ouvriers et syndicats face au patronat (septembre 1936-juillet 1938)**

### **A. La multiplication des conflits et des grèves**

#### *1. Une période d'effervescence des conflits : aspect quantitatif des conflits sociaux*

Le conflit de la métallurgie marque le début de deux années marquées par la permanence de conflits sociaux en France. Lors de l'assemblée générale de l'U.L. C.G.T. de Grenoble en mars 1938, Marius Clerc revient sur ces mois de conflits : « Depuis la grande grève générale de la métallurgie et quelques mouvements de grève dans quelques chantiers du bâtiment et dans d'autres industries pour la lutte revendicative » Tous les rapports administratifs parlent de la persistance des conflits, comme le rapporte le Préfet dans son rapport mensuel de janvier 1937 :

*Il est constaté depuis quelques temps une légère recrudescence des différends du travail avec ou sans grève, portant la plupart sur des réajustements de salaires en*

---

<sup>66</sup> *République du sud-est*, 3 septembre 1936.

<sup>67</sup> *République du sud-est*, 4 septembre 1936.

<sup>68</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 26.

<sup>69</sup> Voir annexe 59 « La défaite des métallurgistes grenoblois »

<sup>70</sup> *Dépêche dauphinoise*, 27 septembre 1936.

<sup>71</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup> septembre 1936.

<sup>72</sup> *Travailleur alpin*, 3 octobre 1936.

*raison du coût de la vie. Je suis de très près ce mouvement et m'emploie à le réduire [...] il n'y a plus dans de département que 2 grèves intéressants 17 ouvriers*<sup>73</sup>.

Quelques mois plus tard, à l'occasion d'un appel à la manifestation de la direction nationale de la C.G.T., *La Dépêche dauphinoise* parlent des : « litiges de plus en plus fréquent qui surgissent entre patrons et ouvriers »<sup>74</sup>.

Les rapports mensuels de police, des sous-préfets, préfet ainsi que de la presse régionale nous permet de quantifier ce mouvement. En effet, ces acteurs sont attentifs à tous les conflits sociaux qui éclatent ou menacent de se produire. Par exemple, le commissaire de police de Grenoble mentionne pour le mois d'octobre 1936, une grève du 9 au 16 à la teinturerie-mégisserie Reynier et le début d'une autre le 12 chez le fabricant de ski franco-suisse 44<sup>75</sup>. Ainsi, nous avons dépouillé cette documentation abondante qui nous permet de dresser le graphique de l'annexe 60 « Grèves et conflits sociaux en Isère de 1934 à 1938 ».

Entre 1934 et début 1936, il n'y a que des conflits sporadiques, comme la grève du velours à Voiron entre février et avril 1934 ou celle des mines de La Mure. Puis, le deuxième et le troisième trimestre de 1936 sont marqués par la vague nationale. Au total, nous avons dénombré dans nos sources, environ 140 conflits et grèves lors de cette période. Ce ne sont que des estimations et il est probable qu'il y en ait beaucoup plus. Le chiffre est tel que les rapports administratifs parlent de nombreux conflits mais ne quantifient rien. Il faut donc étudier la presse régionale jour par jour, pour dénombrer les entreprises et usines grévistes. Enfin, nous observons une troisième période sur le graphique à partir de fin 1936 jusqu'au troisième trimestre de 1938. Les conflits sont quantitativement moins importants, au maximum, on atteint le chiffre de 20 au premier trimestre de 1937. Mais, ils s'étalent dans le temps.

## 2. *Une période de conflits longs et de luttes féroces*

Au cours de la période, les conflits n'ont pas la même durée que ceux de l'été 1936. Certes, certains sont très courts. Par exemple, celle de l'entreprise Zublin et Perrier chargée de la construction d'un pont sur le Drac débute le 9 août au matin et se termine au début de l'après-midi, avec reprise du travail immédiate<sup>76</sup>. En moyenne, ils ne durent que quelques jours et n'entraînent pas toujours l'occupation du lieu de travail, comme c'est le cas par exemple aux ateliers Reynier du 10 au 18 mai 1937<sup>77</sup>. Mais, certains sont très longs et durent plusieurs mois. Dans l'arrondissement de Vienne, les ouvriers de la papeterie Sibille débrayent le 7 mai 1937,

---

<sup>73</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du Préfet, 24 février 1937.

<sup>74</sup> *Dépêche dauphinoise*, 15 novembre 1937.

<sup>75</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 21 octobre 1936.

<sup>76</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 26 août 1938.

<sup>77</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 22 mai 1937.



après le renvoi d'un ouvrier pour faute grave le 5. Le patron décide de lock-outer son usine et réembaucher tous ses employés sauf celui du 5 mai et les deux meneurs de la grève. Après conciliation, il accepte de réintégrer ces deux derniers mais les deux délégués syndicaux refusent<sup>78</sup>. Le conflit se termine le 12 juillet par le réembauchage de tous les ouvriers sauf celui qui a fait une faute grave, soit deux mois de conflit<sup>79</sup>. Toujours dans cet arrondissement, les ouvriers de l'usine Perrol du 27 mai jusqu'à fin août cumulent trois mois de grève<sup>80</sup>, et ceux de chez Gindre-Duchavany du 7 avril jusqu'à septembre, soit plus de quatre mois<sup>81</sup>. Celui qui bat les records est le conflit de l'usine de chaussures Perriolat-Dumoulin à Saint-Marcellin, dont l'origine est le renvoi de cinq ouvriers pour fait de grève. Le 30 août 1937, les ouvriers en sont à leur 132<sup>ème</sup> jour de grèves, c'est-à-dire, plus de quatre mois sans salaire. Il n'est pas indiqué dans la presse si l'usine est occupée ou non, mais cela rend compte de l'âpreté de certains conflits dans le département par leur durée, mais aussi par le comportement des acteurs. En effet, un surarbitre est désigné le 6 août en la personne du président du conseil de préfecture. Ce dernier rend sa sentence le 22 août, prévoyant le renvoi des cinq ouvriers à l'origine de la grève. Le syndicat l'accepte mais pas le patron qui la refuse. Nous ne savons pas quand cette grève s'est terminée et quelle a été la résolution, mais elle a sans doute été une défaite des employés.

### 3. *L'utilisation de la procédure de conciliation et d'arbitrage*

Afin de palier à cette agitation persistante dans le monde du travail, la direction de la C.G.T. et de la C.G.P.F. entreprennent des négociations afin de mettre en place une procédure de conciliation et d'arbitrage. En effet, la loi du 24 juin généralise les conventions collectives mais ne prévoit aucun arbitrage obligatoire<sup>82</sup> en cas de litige ou si l'accord ne peut être trouvé, c'est la loi de 1892 sur une procédure facultative en justice de paix qui reste la norme<sup>83</sup>. Face aux difficultés, le gouvernement ne cherche pas une issue législative dans un premier temps et laisse les directions de la C.G.T. et de la C.G.P.F. négocier une procédure. Cependant, la rupture des négociations par le patronat le 27 novembre provoque le vote de la loi du 31 décembre, reprenant le texte élaboré par les partenaires sociaux<sup>84</sup>. En cas de litige, la loi prévoit tout

---

<sup>78</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 mai 1937.

<sup>79</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juillet 1937.

<sup>80</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 juin 1937.

<sup>81</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 25 août 1937.

<sup>82</sup> Laura MACHU, « Négociations et conflits », in VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Editions sociales., Paris, 2006, p. 83-102, p. 90.

<sup>83</sup> E. GOUT, P. JUVIGNY et M. MOUSEL, « La politique sociale du Front populaire », art. cit, p. 242.

<sup>84</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *La France et les Français en 1938-1939*, op. cit, p. 160.

d'abord la réunion d'une commission mixte comprenant des membres de la délégation patronale et ouvrière. Puis, si aucune solution n'est trouvée, intervient une commission départementale, un arbitre, puis un surarbitre, etc. En 1937 et 1938, 65% des conflits sont amenés devant une commission de conciliation. Elle en résout 38% et 27% se terminent par un arbitrage soit 3 485 sentences sur 12 393 conflits<sup>85</sup>. Dans le département, ces procédures sont utilisées à de nombreuses reprises dès les premiers mois de 1937. Le sous-préfet de la Tour-du-Pin indique que : « Mon intervention est de plus en plus requise pour des difficultés qui surgissent en matière de travail, dans les établissements les plus divers, ou pour la mise au point des conventions collectives de travail » en février<sup>86</sup>. Il en est de même pour le Préfet en avril :

*La deuxième partie du mois écoulé a vu une légère recrudescence des conflits du travail qui semble à l'heure actuelle en voie d'atténuation. Par mon action personnelle ainsi que par celle de mes collaborateurs et de la commission départementale de conciliation des conflits ont été réglés et d'autres sont en voie de solution à brève échéance<sup>87</sup>.*

De manière générale, les conflits se règlent par des discussions entre les délégués et la direction. Il n'y a même parfois pas de conflit, puisqu'avant le vote de la loi, le préfet annonce que 23 conventions collectives ont été conclues dans divers secteurs de l'industrie comme la ganterie, les coiffeurs, etc.<sup>88</sup>. Cependant, il arrive que la commission départementale soit saisie, comme c'est le cas pour le textile viennois pour le renouvellement de la convention collective au mois de juillet 1937<sup>89</sup>. Plus rarement, il est fait appel à un arbitre puis un surarbitre afin de trancher le conflit. Pour la convention viennoise, c'est ce qui est fait avec la nomination de M. Vandoeuvre, président du tribunal de Grenoble. Il rend sa sentence au mois de mai 1938 satisfaisant partiellement les revendications ouvrières avec une augmentation de 0.5 franc à l'heure<sup>90</sup>.

Lorsque le conflit persiste, la procédure d'arbitrage et de surarbitrage est longue<sup>91</sup>. Pour le textile viennois, il faut compter plusieurs mois. En outre, si la loi contraint les délégations patronale et ouvrière à une procédure, elle ne garantit pas l'application du texte d'arbitrage.

---

<sup>85</sup> E. GOUT, P. JUVIGNY et M. MOUSEL, « La politique sociale du Front populaire », art. cit, p. 252. Laura Machu donne des chiffres qui s'en rapprochent : L. MACHU, « Négociations et conflits », art. cit, p. 96.

<sup>86</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 24 février 1937.

<sup>87</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du Préfet, 24 avril 1937.

<sup>88</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du Préfet, 24 décembre 1936.

<sup>89</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 juillet 1937.

<sup>90</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 1<sup>er</sup> juin 1938.

<sup>91</sup> Jean-Pierre RIOUX, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », in REMOND René et BOURDIN Janine, *Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 112-128, p. 114.

C'est ce que pointe du doigt Jules Hyvrard dans un vœu lors de la session du Conseil général de mai 1937 demandant :

*Que des dispositions légales soient prise d'urgence afin que soient prévus dans la loi sur l'arbitrage obligatoire des sanctions à la fois humaines et efficaces*<sup>92</sup>.

De plus, l'agitation ouvrière persiste et la loi n'est pas toujours suivie par le patronat ou par les employés<sup>93</sup>. Ceci nous amène à traiter des origines des conflits dans le département.

## **B. Les origines des conflits**

### *1. Une situation économique précaire : inflation, augmentation de salaires et précarité des industries*

Tout d'abord, il y a la situation économique. L'arrivée au pouvoir du Front populaire marque un tournant dans la politique gouvernementale à cet égard. Après la politique de déflation de Doumergue et de Laval, Léon Blum tente une politique de « reflation »<sup>94</sup>. Il s'agit de stimuler le « pouvoir de consommation » des ménages par l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail. Cette augmentation de la demande doit permettre aux entreprises d'écouler leur production et de l'augmenter afin de faire face aux nouvelles charges salariales. Or le postulat gouvernemental proche du Keynésianisme est dévié par les fondements de l'économie français<sup>95</sup>. Premièrement, l'appareil productif est vieillissant et ne permet pas d'augmenter la production. Deuxièmement, la main-d'œuvre qualifiée nécessaire dans certaines industries, manque. Et l'application de la loi des 40 heures provoque donc un déficit de la production dans ces secteurs<sup>96</sup>. Troisièmement, les doctrines économiques gouvernementales et patronales sont incompatibles. Ces derniers n'ont pas la volonté d'investir dans l'appareillage pour augmenter la production. Dès lors, l'augmentation des salaires et les 40 heures provoquent une réduction des profits, qui provoquent la réduction des capitaux, et donc cela aboutit fatalement à une absence d'investissement. C'est un cercle infernal. Ces trois éléments aboutissent à brider la production et empêchent de satisfaire la demande. En outre, face aux augmentations de salaire, le patronat majore les tarifs ce qui annule l'augmentations du pouvoir d'achat ouvrier, mis à mal à l'automne par la dévaluation de Vincent Auriol.

Cette situation entraîne donc des difficultés pour les entreprises dans certains secteurs. Tout d'abord, certaines entreprises sont mises en difficultés par l'augmentation de la masse

---

<sup>92</sup> ADI. 1 N 3/46. Vœu de Jules Hyvrard lors de la session de mai 1937 du Conseil général.

<sup>93</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 99.

<sup>94</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 130.

<sup>95</sup> J.-M. JEANNENEY, « La politique économique de Léon Blum », art. cit, p. 227-230.

<sup>96</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 100.

salariale avec l'application des 40 heures, comme la Société grenobloise des tramways électriques (S.G.T.E.). Celle-ci se plaint d'un alourdissement de 760 000 francs par an ajoutés à l'augmentation des prix des matières premières et ne peut assumer ces coûts<sup>97</sup>. Elle demande l'aide de l'Etat et du Conseil général pour le remboursement de ces charges nouvelles, ce qui ne lui ait pas accordé, comme l'explique la lettre du ministre des travaux publics : « Il va de soi que la société ne peut valablement subordonner à quelques condition que ce soit, l'application d'une loi »<sup>98</sup>. Cependant, certains secteurs sont dans des difficultés importantes, comme le montre le sous-préfet de la Tour-du-Pin :

*Dans l'industrie, il convient toujours de faire la grande distinction entre celles qui de près ou de loin travaillent pour la Défense nationale et les autres qui en sont réduites à leurs propres débouchées. Les premières maintiennent une activité soutenue, tandis que les autres se débattent dans des difficultés qu'il serait vain et dangereuse de contester*<sup>99</sup>.

Parmi les secteurs qui se portent bien, nous trouvons la métallurgie qui profite du programme de réarmement du 7 septembre 1936<sup>100</sup>.

A l'inverse, la soierie, le textile et le bâtiment sont enlisés dans le marasme économique<sup>101</sup>. La première concentrée dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, autour de Bourgoin, est en crise depuis plusieurs années. Or, la situation dégénère avec l'augmentation des coûts salariaux, car la soierie est une industrie tournée vers l'export et la concurrence internationale est forte. Le 24 avril, un congrès de la soie<sup>102</sup>, « véritables Etats-généraux de la soierie »<sup>103</sup> est organisé à la Tour-du-Pin réunissant ouvriers, patrons et élus locaux et nationaux afin de trouver une solution. A l'automne, le sous-préfet annonce que l'entreprise Diederich, spécialisée dans la construction de métier à tisser, va licencier progressivement tous ses employés<sup>104</sup>. Le textile voironnais est lui aussi en grandes difficultés au début de l'année 1938. *Le Travailleur alpin* annonce l'intention de la direction de l'usine Montessuit de Renage de licencier les  $\frac{3}{4}$  de son personnel : « prétextant qu'il ne peut travailler dans les conditions actuelles »<sup>105</sup>. Si l'hypothèse de manœuvres patronales est plausible, la situation générale du textile peut tout autant expliquer le comportement de la direction. Le commissaire de police de

---

<sup>97</sup> ADI. 3 S 5/7. Lettre de la direction de la S.G.T.E. au préfet, 10 février 1937.

<sup>98</sup> ADI. 3 S 5/7. Lettre du ministre des travaux publics au préfet, 24 mars 1937.

<sup>99</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 30 juillet 1938.

<sup>100</sup> Philippe GARRAUD, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 219-3, 2005, p. 87-102, ici p. 94.

<sup>101</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 22 juin 1937.

<sup>102</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 30 avril 1938.

<sup>103</sup> *Travailleur alpin*, 22 avril 1938.

<sup>104</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 29 septembre 1938.

<sup>105</sup> *Travailleur alpin*, 27 mai 1938.

Voiron annonce dans son rapport mensuel de janvier la fermeture de la manufacture de velours et de peluche employant 210 ouvriers<sup>106</sup>. Dans *La Dépêche dauphinoise* du 17 janvier, Martin, secrétaire du textile de l'U.D. C.G.T. lance un appel à l'union face aux fermetures d'usines. *Le Travailleur alpin* en compte alors seize dans treize localités différentes et parle de l'extension du chômage dans le textile, plaidant pour un fond de chômage départemental<sup>107</sup>.

La situation économique a donc un impact tout aussi important sur le monde ouvrier. Les rapports mensuels du commissaire de police de Voiron rendent compte de cette extension, puisqu'ils chiffrent chaque mois les chômeurs partiels et totaux, ce qui nous permet de construire le graphique de l'annexe 61 « Le chômage voironnais ». De plus, en avril, il indique que la municipalité augmente de 30% les impôts locaux afin de de leur porter secours<sup>108</sup>. Cette augmentation du chômage est visible dans *Le Travailleur alpin*. On voit se multiplier dans ses colonnes les symptômes d'une situation qui se précarise : « A Grenoble comme dans tout le département, un cri à nouveau s'élève... Du travail ou du pain ! »<sup>109</sup> ; « Des enfants de chômeurs ont faim. »<sup>110</sup>. En outre, cette situation économique provoque des demandes d'augmentation des salaires afin de pallier à l'inflation :

*J'ai l'impression qu'il y a une recrudescence des différends dans notre arrondissement. Ils portent sur des réajustements de salaires en raison du coût de la vie. Aucun arrêt de travail pour l'instant, mais ils sont susceptibles de se produire<sup>111</sup>.*

La situation aboutit parfois à des conflits et des grèves, comme celle des employés de commerce grenoblois le 30 décembre de 14h à 16h30 qui se termine avec une augmentation de 15%<sup>112</sup>.

## 2. *L'attitude ouvrière : remise en cause de l'autorité patronale*

Une deuxième origine dans le développement de ces conflits constitue l'attitude ouvrière à l'égard des patrons. Les occupations d'usine et la vague de grève provoquent une délégitimation du paternalisme patronal. Le lieu de travail sort de la sphère privée pour entrer dans la sphère publique. Avec la généralisation des conventions collectives, le contrat de travail ne constitue plus un lien personnel de subordination de l'employé au patron, mais un lien fonctionnel entre deux acteurs de la production<sup>113</sup>. En outre, l'occupation des usines montre une appropriation immatérielle du lieu de travail par l'ouvrier. La mise en place des délégués

---

<sup>106</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 22 janvier 1938.

<sup>107</sup> *Travailleur alpin*, 28 janvier 1938.

<sup>108</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 29 avril 1938.

<sup>109</sup> *Travailleur alpin*, 4 février 1938.

<sup>110</sup> *Travailleur alpin*, 25 mars 1938.

<sup>111</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 21 février 1937.

<sup>112</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 22 janvier 1937.

<sup>113</sup> A. PROST, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », art. cit.

ouvriers dans les usines vient concrétiser cette voix au chapitre au sein de l'entreprise et de son organisation. Cependant, ces représentants sont souvent des « grandes gueules » et ne sont pas toujours formés aux stratégies syndicales. L'ensemble ces éléments, combinés à une certaine effervescence ouvrière qui se maintient depuis l'été 1936 et l'attitude des patrons qui ne supportent pas de voir leur autorité contestée<sup>114</sup> provoquent des tensions.

Ainsi, en Isère, on assiste à des conflits de la sorte. Tout d'abord, on en trouve liés à « l'ingérence » des employés dans l'organisation de l'entreprise., la cause la plus fréquente est l'embauchage ou le réembauchage comme l'explique le sous-préfet de Vienne :

*les patrons ont tendance à refuser la procédure de conciliation et d'arbitrage ; relativement aux conflits provoqués par les licenciements d'ouvriers, qu'ils considèrent comme un acte normal de leur direction, mais que les ouvriers de leur côté, considèrent comme une atteinte à la liberté syndicale*<sup>115</sup>

A plusieurs reprises, des grèves éclatent après des licenciements justifiés ou non. Chez Dotto, les ouvriers font grève pendant sept jours pour le réembauchage d'ouvriers congédiés et ont gain de cause<sup>116</sup>. Dans une charcuterie de Saint-Priest, les employés se mettent en grève pendant trois jours contre le renvoi d'un employé. Le patron se plaint alors d'une immiscation des délégués ouvriers dans l'organisation de l'entreprise estimant que : « ces faits sont inconciliables avec le discipline »<sup>117</sup>. Parfois, nous trouvons la situation inverse, et ce sont les employés qui se prononcent pour le débauchage. Le 14 septembre 1937, les quatorze ouvriers de l'entreprise Negro font une grève de quelques heures pour le renvoi de deux ouvriers non-syndiqués, ils obtiennent gain de cause l'après-midi<sup>118</sup>. Enfin, les motivations sont parfois liées directement à l'organisation du travail, comme la grève des 170 ouvriers de l'entreprise industrielle de travaux publics contre l'emploi de machine à remblayer et de pelle à vapeur<sup>119</sup>.

Ensuite, on observe une attitude des ouvriers remettant en cause l'autorité patronale, la hiérarchie et la discipline au sein de l'entreprise. Les rapports administratifs indiquent que des altercations dans ce sens, se produisent entre ouvrier et patron ou ouvrier et contre-maître. Les employés de l'entreprise Renvois des Roches-de-Condrieu se mettent en grève après le licenciement d'un ouvrier ayant eu : « une vive altercation avec son chef d'équipe »<sup>120</sup>. A l'usine Dayant de Vienne, l'usine est occupée afin d'obtenir la réintégration d'un ouvrier, M.

---

<sup>114</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 100-102.

<sup>115</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 mai 1937.

<sup>116</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Grenoble, 22 janvier 1937.

<sup>117</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 mars 1937.

<sup>118</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 22 septembre 1937.

<sup>119</sup> ADI. 52 M 91. Rapport de police de Grenoble, 21 août 1937.

<sup>120</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 25 août 1937.

De Pretto, qui a dit au patron « Je me fous de vous et votre autorité »<sup>121</sup>. Une mise en scène réalisée par les ouvriers de la chimie de Jarrie rend compte de cette délégitimation de la figure patronale. Lorsque les décrets d'application des 40 heures dans leur secteur sont publiés au mois de février, ils organisent « l'enterrement des 48 heures hebdomadaires » avec un cortège où : « Le patronat – personnifié par cinq bourgeois aux chapeaux haut-de-forme portant le deuil – suivait tristement le cercueil »<sup>122</sup>. Les ouvriers refusent parfois les règles au sein de l'entreprise. Le conflit de quatre mois chez Perrol entre avril et septembre 1937, débute par le licenciement d'un ouvrier ayant fumé et un ayant mangé pendant les horaires de travail, malgré l'interdiction<sup>123</sup>. Face à cela, les patrons, irrités, tentent de la maintenir, comme l'explique le patron de la S.G.T.E., face à trois ouvriers qui refusent la réorganisation de l'entreprise en octobre 1936 et qui décide de les radier :

*Revenir sur décisions prises par la direction à l'égard de ces agents, ne pourrait que donner une prime d'indiscipline et produit l'effet le plus déplorable sur l'ensemble du personnel*<sup>124</sup>.

Enfin, les ouvriers déclenchent des grèves sans raison majeure, ne suivant pas les consignes de la C.G.T., comme l'affirme le sous-préfet de Vienne :

*Le défaut de discipline syndicale est la conséquence, à mon sens, de ces errements regrettables. J'ai constaté, en effet, que les ouvriers n'écoutent pas beaucoup les conseils de leurs délégués d'usines et ceux-ci d'autre, ne tiennent pas toujours compte des directives raisonnables que leur donnent les délégués permanents de la C.G.T.*<sup>125</sup>

Les masses ouvrières ne sont pas encore rompues aux us et coutumes syndicaux, ce qui rend les choses difficiles, surtout avec la nouvelle loi sur procédure d'arbitrage et de conciliation :

*Il apparait que les ouvriers sont depuis quelque temps forts sensibles et prêts à des actions brusques. C'est ainsi que des grèves se sont déclenchées dans certains établissements, sans qu'il ait été tenu compte des préavis prévus dans les contrats collectifs, sans attendre la réunion des commissions paritaires auxquelles doivent être obligatoirement soumis les litiges, et sans faire appel, le cas échéant, à la commission de conciliation prescrite par la loi du 31 décembre*

Par exemple, dans le bâtiment viennois, le 19 avril, les ouvriers :

*désertaient les chantiers, sous prétexte qu'ils ne recevaient pas assez rapidement satisfaction à une demande d'augmentation de salaire, alors que cette revendication était sérieusement examinée par la commission de conciliation à Grenoble [...] Il n'est que trop évident que cette tendance à déclencher la grève dans de telles conditions et pour des litiges qui auraient été vraisemblablement aplanis assez rapidement, soit par la commission paritaire, soit par la commission conciliation,*

---

<sup>121</sup> Adi. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 avril 1937.

<sup>122</sup> *Travailleur alpin*, 27 mars 1937.

<sup>123</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 juin 1937.

<sup>124</sup> ADI. 3 S 4/6. Lettre du président de la S.G.T.E. à l'ingénieur en chef du département, 30 novembre 1936.

<sup>125</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 mai 1937.

*porte un grave préjudice à l'expérience en cours et à la situation économique en général du pays, sans compte qu'elle irrite certains patrons qui s'adaptent déjà très difficilement aux nouvelles lois sociales qu'ils considèrent comme une série d'erreur incompatibles avec une bonne gestion de la marche de leur entreprise*<sup>126</sup>.

### 3. L'attitude des « patrons de combat » et des « patrons de droit divin »

De l'autre côté, l'attitude patronale est marquée par une certaine mauvaise volonté. Suivant les consignes de l'A.P.A.F. et de la C.G.P.F., ils sont bien moins conciliants :

*Je signale, par ailleurs, que j'ai l'impression très nette que les dirigeants d'usine ou d'entreprise ont reçu le mot d'ordre de la C.G.P.F., en vue de refuser catégoriquement d'engager des pourparlers avec les ouvriers en cas de grève, si ces derniers occupaient les ateliers [...] Dans l'éventualité d'un mouvement de grève dans l'arrondissement de Vienne, où les directeurs des usines de textile sont particulièrement combatifs, il est à peu près certain que ces derniers ne se soumettraient à aucun arbitrage et ne se prêteraient à toute conciliation ou entrevue avec leurs ouvriers, si les usines étaient occupées*<sup>127</sup>.

A la manufacture Chalvin de Tullins, il faut l'intervention de Georges Sandra et Gaston Valois pour que tous les ouvriers soient réintégrés après le lock-out du 7 octobre, alors que le patron souhaitait se « débarrasser » des adhérents C.G.T.<sup>128</sup>. Le sous-préfet de Vienne met dos à dos l'attitude ouvrière et l'attitude patronale face à la loi du 31 décembre 1936: « A noter également, que les patrons ont tendance à refuser la procédure de conciliation et d'arbitrage »<sup>129</sup>. *Le Travailleur alpin* et le P.C. des Alpes ne cessent de dénoncer ce qu'ils appellent un sabotage des lois sociales. Par exemple, lors du congrès de l'U.D. C.G.T. de décembre 1937, Georges Sandra : « dénonce les provocations patronales, les lenteurs voulues, la partialité de certains jugements »<sup>130</sup>. Lorsque Paul Perrin, patron de Valisère licencie une centaine d'ouvrières<sup>131</sup> et refuse de discuter avec les délégués, il est qualifié de « Patron de droit divin » et de « patron de combat »<sup>132</sup>. Ces analogies visent à caractériser péjorativement l'attitude patronale. Le premier terme renvoie à la monarchie absolue française, dont le pouvoir du souverain émane d'une volonté divine et n'a pas de limite. La comparaison vise à critiquer Paul Perrin, comme ayant toute autorité sur ses « sujets-employés » dans son « royaume-entreprise » et pouvant décider de leur licenciement. Le second terme vise son attitude anti-ouvrière s'opposant aux discussions et aux lois sociales. Cette attitude du journal communiste

---

<sup>126</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 23 avril 1937.

<sup>127</sup> ADI. 52 M 90. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 septembre 1936.

<sup>128</sup> « 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère*, art. cit, p. 22.

<sup>129</sup> ADI. 52 M 91. Rapport du sous-préfet de Vienne, 24 mai 1937.

<sup>130</sup> *Travailleur alpin*, 24 décembre 1937.

<sup>131</sup> *Travailleur alpin*, 4 février 1937. Pour être précis, 104 ouvrières et 18 employés, dont la secrétaire du syndicat, Louis Beau.

<sup>132</sup> *Travailleur alpin*, 11 février 1938.



n'est pas étonnante, on pourrait même légitimement douter de leur mauvaise foi. Or, les rapports administratifs corroborent leur version. Le commissaire de Voiron parle d'une : « certaine mauvaise foi » des employeurs dans l'application de la convention collective du textile<sup>133</sup>. Au début de l'année 1938, le préfet parle d'une :

*Série de fermetures dans l'industrie textile dont le marasme s'accroît mais ces fermetures sont généralement un procédé de pression pour obtenir le consentement des ouvriers à une réduction de salaire*<sup>134</sup>.

### **C. La grève du bâtiment de l'été 1938 : une défaite ouvrière scellant la fin de la lutte contre le patronat**

#### *1. Les origines de la grève*

C'est cette attitude patronale peu conciliante qui entraîne, à l'été 1938, un important conflit dans le bâtiment isérois. Il prend source dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective qui débutent en mai 1938<sup>135</sup>. Déjà l'année précédente, elles sont difficiles, puisqu'elles nécessitent une procédure d'arbitrage dont la sentence est rendue en juin 1937. Celui-ci prévoit une augmentation de salaire de 0.75 franc par heure et une clause de réexamen selon l'évolution du coût de la vie<sup>136</sup>. Cependant, les patrons mettent peu de bonne volonté dans l'application de la convention comme l'atteste un orateur lors d'un meeting début juillet 1937<sup>137</sup>. Début avril, la XI<sup>e</sup> région du Bâtiment de la C.G.T. enclenche la clause de réévaluation, refusée par le patronat<sup>138</sup>. Une procédure d'arbitrage débute, et M. Gex est nommé arbitre par le ministère du Travail à la fin mai. Or, le syndicat patronal se dissout à ce moment :

*On se souvient que les pourparlers engagés pour la révision de la convention collective ont été rompus. La délégation patronale ayant déclaré que le bureau du syndicat patronal était démissionnaire. Cette attitude caractérise l'état d'esprit de certains patrons de combat*<sup>139</sup>.

L'arbitre n'entend dès lors que la délégation ouvrière et prononce sa sentence le 8 juin, prévoyant une augmentation des salaires de 0.6 franc par heure<sup>140</sup>. Celle-ci est refusée par le patronat y voyant: « un arrêt de mort dans l'entreprise du département »<sup>141</sup>. Face à cette situation, une assemblée générale des ouvriers du bâtiment est convoquée le 21 juin. Dans son ordre du jour, elle accepte la sentence Gex et dénoncent :

---

<sup>133</sup> ADI. 52 M 90. Rapport de police de Voiron, 21 décembre 1936.

<sup>134</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du préfet, 24 janvier 1938.

<sup>135</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 28 mai 1938.

<sup>136</sup> *République du sud-est*, 18 juin 1937.

<sup>137</sup> *Dépêche dauphinoise*, 5 juillet 1937.

<sup>138</sup> *République du sud-est*, 23 juin 1938.

<sup>139</sup> *Travailleur alpin*, 27 mai 1938.

<sup>140</sup> *Dépêche dauphinoise*, 22 juin 1938.

<sup>141</sup> *République du sud-est*, 25 juin 1938.

*Les entrepreneurs du bâtiment de l'Isère obéissant aux mots d'ordre de la C.G.P.F. prétendant ignorer la sentence se refusent à l'appliquer maintient une fois de plus leur intransigeance et leur mépris des lois de ce pays<sup>142</sup>*

A cette même réunion, la grève générale est votée et débute le 22 juin au matin<sup>143</sup>.

## 2. *L'action et le déroulement du conflit social : l'Affaire Vernay*

Dans le jour qui suit, elle s'étend aux alentours de Grenoble et touche Saint-Hilaire-du-Touvet, Rioupéroux dans la vallée de la Romanche, Voiron, Vizille, Tullins, Villard-de-Lans, etc.<sup>144</sup>. Le sous-préfet de la Tour-du-Pin parle d'une extension à presque tout l'arrondissement<sup>145</sup>. *La République du sud-est* estime leur nombre à environs 3-4 000 grévistes, la C.G.T. à 10 000<sup>146</sup> et le Préfet à 7 à 8 000<sup>147</sup>. Dès le 22 juin, les premiers patrons cèdent aux revendications et signent une déclaration de consentement à la sentence Gex. Les ouvriers retournent donc au travail, mais par solidarité, paient un « impôt de grève » pour aider leurs confrères en lutte. Les autres syndicats prennent eux aussi position. La C.F.T.C. est assez ambiguë. Elle fait publier un communiqué dans *La République du sud-est* du 23 juin dans lequel, elle n'appelle pas à la grève et dénonce à la fois l'attitude de la C.G.T. qui n'a pas épuisé tous les recours avant de passer à l'action et celle peu conciliante du patronat. Or, le lendemain, elle publie un nouveau texte dans lequel elle indique que le pointage des cartes de grève se fait de 15 à 17h et que : « seuls les camarades faisant pointer journallement leur carte auront droit au secours de grève »<sup>148</sup>. Les S.P.F. et la C.N.T. s'y opposent fermement.

L'un des militants de cette dernière est au cœur d'un incident avec des militants grévistes cégétistes à la fin du mois à Grenoble. Le matin du 30 juin, Jean Vernay, militant de la C.N.T. et ancien de la C.G.T., est suivie à son domicile par plusieurs grévistes qui l'invitent à porter une pancarte « Je suis un jaune ». Il s'enfuit alors dans le couloir de son immeuble, poursuivi par des militants et s'en suit deux coups de revolver qui blessent le fugitif. Lors de l'interrogatoire, les grévistes déclarent que : « le coup de feu avait été tiré par Vernay sur Serinda [l'un des militants C.G.T.] au moment où ce dernier le poursuivait »<sup>149</sup>. Le lendemain, cet incident est relayé par la presse. *La Dépêche dauphinoise* parle d'un : « briseur de grève qui recrutait des jaunes blessé d'un coup de revolver »<sup>150</sup>. Du côté de *La République du sud-est*,

---

<sup>142</sup> *Dépêche dauphinoise*, 22 juin 1938.

<sup>143</sup> Sauf dans la région de Vienne, qui n'est pas incluse dans la convention collective du bâtiment isérois.

<sup>144</sup> *République du sud-est*, 23 juin 1938, *Dépêche dauphinoise* 23 juin 1938.

<sup>145</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 1<sup>er</sup> juillet 1938.

<sup>146</sup> *République du sud-est*, 25 juin 1938.

<sup>147</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du préfet, 2 juillet 1938.

<sup>148</sup> *République du sud-est*, 24 juin 1938.

<sup>149</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 30 juin 1938.

<sup>150</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup> juillet 1938.

l'article s'intitule : « Poursuivi par une bande de grévistes, un ouvrier est blessé d'un coup de revolver » et on y dénonce un « acharnement des cégétistes »<sup>151</sup>. Dans cette « Affaire Vernay », il semble que la thèse des grévistes soit la plus fiable. Les déclarations d'Adrien Beve, ancien membre de la C.N.T. de l'Isère parle d'un acte prémédité : « En ce qui concerne l'affaire Vernay, ce dernier avait été poussé par certains membres de la C.N.T. à tirer contre les cégétistes dans le but de créer l'incident grave »<sup>152</sup>. De plus, blessé de manière bénigne le 30 juin, il tire sur deux grévistes le 15 juillet, ce qui accrédite d'autant plus cette version<sup>153</sup>. Cet incident fait monter les tensions à Grenoble et pour éviter tout débordement, le Préfet interdit le congrès de la C.N.T. prévu au gymnase municipal en face de la Bourse de travail au moment où Maurice Thorez se rend à Grenoble : « C'était immanquablement aller au-devant de graves incidents »<sup>154</sup>. Par la suite, la C.N.T. et le P.P.F. tentent de profiter de cet incident et entament une campagne de propagande sur cette annulation et sur l'incident Vernay<sup>155</sup>.

### 3. *Les termes de la défaite*

L'affaire vient ternir une grève dure pour les ouvriers du bâtiment, secteur déjà affaibli par la situation économique globale. Des meetings sont organisés comme celui avec Juan Jose Gomez de la fédération espagnole du bâtiment, mettant l'accent sur l'intersectionnalité de la lutte avec la lutte sociale à Grenoble et celle des républicains de l'autre côté des Pyrénées :

*Considérant que la lutte des travailleurs pour l'amélioration des conditions de vie et de respect des lois ne peuvent être séparés de la lutte pour la défense des libertés et la paix. C'est pourquoi une fois de plus, les travailleurs de Grenoble en saluant les vaillants républicains espagnols s'engagent à accentuer leur solidarité*<sup>156</sup>.

Cette solidarité, l'Union locale C.G.T. de Grenoble y fait appel pour mener la lutte. Il y a bien la municipalité de Saint-Martin-d'Hères qui leur vote un secours<sup>157</sup>, mais ce n'est plus celle de juin 1936, les quêtes sont peu fructueuses<sup>158</sup>. Après un mois de grève, les ouvriers cèdent. Le 25 juillet, la grève se termine par la signature d'un protocole d'accord qui prévoit une augmentation de 0.4 franc, soit 0.2 franc de moins que dans la sentence Gex du 8 juin. *La Dépêche dauphinoise* est amère :

*Il est regrettable que les pouvoirs publics aient fait preuve d'une grande faiblesse qui a affermi le patronat dans sa résistance aux lois. Une fois de plus, ils ont*

---

<sup>151</sup> *République du sud-est*, 1<sup>er</sup> juillet 1938.

<sup>152</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 4 août 1938.

<sup>153</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du préfet au vice-président du conseil des ministres, 5 août 1938.

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 28 juillet 1938.

<sup>156</sup> *Dépêche dauphinoise*, 9 juillet 1938.

<sup>157</sup> P. ROLLAND, *Contribution à l'histoire de Saint-Martin-d'Hères*, op. cit., p. 37.

<sup>158</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 31 juillet 1938.

*l'expérience que l'autorité ne s'exerce pas comme il convient, contre les employeurs réfractaires aux lois*<sup>159</sup>.

Sylvie Meinier parle de travailleurs du bâtiment définitivement brisés et démoralisés après cet échec face à la fermeté patronale<sup>160</sup>.

### **III. La lutte contre Edouard Daladier : une C.G.T. de combat contre le président du conseil**

#### ***A. De l'arrivée au pouvoir au 21 août : l'entrée en action contre le Gouvernement Daladier***

##### *1. Des critiques récurrentes contre les Gouvernements de Front populaire*

Cependant, si la C.G.T. exclue l'épreuve de force avec le patronat, il n'en est pas de même avec le gouvernement présidé par Edouard Daladier depuis le 9 avril 1938. Il faut dire que les dirigeants syndicaux isérois n'hésitent à critiquer de manière récurrente l'action politique des gouvernements du Front populaire. La première thématique est la « non-intervention ». La direction nationale et Léon Jouhaux lui-même sont favorables à l'aide à l'Espagne républicaine. Alors, en Isère, où l'U.D. est dominée par les ex-unitaires, la plupart des ordres du jour critiquent, à la même manière communiste, la politique de « non-intervention ». Le deuxième thème est celui de l'application du programme de Rassemblement populaire. A partir de février 1937, Léon Blum inaugure une « pause » dans les réformes, ce qui ne convient pas à tous éléments de la coalition. Ainsi, la direction iséroise demande le lancement au plus vite des grands travaux en novembre 1937 : « Il faut que le gouvernement entende la voix des travailleurs organisés et qu'il prenne des mesures rapides et efficaces en vue de stimuler l'économie du pays »<sup>161</sup>. Au début de l'année d'après, Piot de l'U.L. viennoise et Sandra organisent une réunion pour la retraite des vieux travailleurs<sup>162</sup>. Ce sont mêmes des personnalités qui sont critiquées, comme Camille Chautemps au cours d'une réunion à Vienne où dans les négociations sur les statues modernes du travail, on l'accuse : « d'être plutôt du côté du patronat »<sup>163</sup>.

Avec l'arrivée au pouvoir d'Edouard Daladier début avril 1938, la C.G.T. conserve cette attitude à la fois critique mais expectative comme les partis socialiste et communiste. Dans son discours du 1<sup>er</sup> mai, Marius Clerc, secrétaire de l'U.L. de Grenoble exhorte la foule : « Vous venez de démontrer au grand patronat, au Gouvernement, au Parlement votre désir ardent de

---

<sup>159</sup> *Dépêche dauphinoise* ; 26 juillet 1938.

<sup>160</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit.*, p. 80.

<sup>161</sup> *Dépêche dauphinoise*, 12 novembre 1937.

<sup>162</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 22 février 1938.

<sup>163</sup> ADI. 167 M 8. Rapport du sous-préfet de Vienne, 5 février 1938.

voir se réaliser le contrat collectif national, l'échelle mobile »<sup>164</sup>. Il met en avant les réformes du programme qui n'ont pas été réalisées. Dans son allocution, Georges Sandra, lui, appuie sur la conservation des acquis :

*Nous entendons être d'accord pour produire en rapport des besoins de ce pays mais il ne faut pas violer ou assouplir la loi de 40 heures avant qu'il soit établi qu'il n'y a plus de chômage et qu'on ait appliqué dans les usines les formes modernes de la production. Nous entendons enfin veiller sur notre droit au travail sur notre droit syndical*

C'est une mise en garde envers le président du Conseil. En effet, Edouard Daladier est depuis juin 1936, ministre de la Défense nationale. Le 7 septembre avec Léon Blum, il présente un plan de réarmement de 14 milliards de francs sur plusieurs années. Or, la loi sur les 40 heures compromet la production militaire. En effet, la main-d'œuvre des arsenaux est qualifiée, donc rare et l'abaissement du temps de travail à la terne conséquence de diminuer la production<sup>165</sup>. De premières dérogations aux quarante heures sont mises en place pour les mines de fer le 29 juillet puis dans les mines de charbon le 21 décembre<sup>166</sup>. C'est sans doute ce à quoi pense Georges Sandra dans son allocution. Dans une réunion organisée par l'U.L. viennoise le 29 avril, M. Jolivet secrétaire de la fédération du bâtiment ironise sur la qualification de Front populaire donnée au Gouvernement de Daladier<sup>167</sup>. De plus, dans le « train des premiers décrets »<sup>168</sup> critiqué par Billat au début du mai 1938, de nouvelles dérogations sont promulguées avec de nouveau un léger assouplissement<sup>169</sup>.

## 2. *Face au discours « Il faut remettre la France au travail » : Une C.G.T. de combat contre Edouard Daladier*

Le *Casus belli* est le discours radiodiffusé du 21 août 1938 du président du conseil. Quelques semaines plus tôt, un sous-comité de production est créé dans le but d'enquêter auprès des organisations patronales et ouvrières sur les conditions d'un aménagement des horaires de travail en vue d'accélérer la production. Lors de la dernière réunion le 8 août, Ambroise Croizat refuse tout aménagement aux 40 heures<sup>170</sup>. C'est l'échec d'une tentative de négociation avec la C.G.T. Dès lors, treize jours plus tard, à la radio, il déclare vouloir : « remettre la France au

---

<sup>164</sup> *Dépêche dauphinoise*, 1<sup>er</sup> et 2 mai 1938.

<sup>165</sup> Elisabeth DU REAU, « L'aménagement de la loi instituant la semaine de quarante heures », in REMOND René et BOURDIN Janine, *Edouard Daladier, chef de Gouvernement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 129-149, p. 131-132.

<sup>166</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 188.

<sup>167</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 2 mai 1938.

<sup>168</sup> *Travailleur alpin*, 6 mai 1938.

<sup>169</sup> A. SAUVY, « L'évolution économique », art. cit., p. 89.

<sup>170</sup> E. DU REAU, « L'aménagement de la loi instituant la semaine de quarante heures », art. cit., p. 135-136.

travail » et annonce que le crédit global des heures supplémentaires passe de 75 à 100 heures par an. Il signe un décret allant dans ce sens le 30 août, c'est la première épreuve de force<sup>171</sup>. Cette annonce fait l'effet d'une bombe. Les ministres de l'U.S.R., Paul Ramadier et Ludovic-Oscar Frossard démissionnent. En Isère, *La République du sud-est* se satisfait et titre son édition du 22 août :

*M. Daladier dénonce le péril de l'amenuisement du revenu national et indique le plan qu'il veut mettre en action : économies dans le domaine public, aménagement des 40h allant jusqu'au rétablissement de la semaine de 48h, aménagement de l'outillage industriel*

Le préfet parle d'un bon accueil d'une manière général au sein de la population avec l'inquiétude liée aux problèmes internationaux<sup>172</sup>. Pourtant, du côté de l'U.D. de la C.G.T., c'est une attaque contre les réalisations du Front populaire. Le sous-préfet de Vienne met en garde :

*Il faut s'attendre à une réaction des éléments extrémistes qui sont trop souvent aux leviers de commande du syndicalisme ouvrier et qui n'ont pas vu dans cette décision une mesure logique de parité avec les Etats qui nous entourent, mais seulement une dérogation et comme une diminution de la victoire acquise par le Front populaire<sup>173</sup>.*

*La Dépêche dauphinoise* du 23 août publie une lettre de protestation de la XIe région du textile, contre cette attaque envers les 40 heures. Mais, cela ne se borne pas à de simple récrimination orale ou écrite. Sans attendre aucune directive nationale, une campagne de meeting est organisée dans le département contre le discours du 21 août : le 9 septembre à Grenoble, le 16 à Voiron<sup>174</sup> et aux Roches-de-Condrieu<sup>175</sup>, le 17 à Vienne<sup>176</sup>. Dans la Capitale des Alpes, *La Dépêche dauphinoise* parle de : « 3 000 syndicalistes grenoblois ont manifesté hier à l'occasion d'un meeting contre les heures supplémentaires »<sup>177</sup>. Dans les autres réunions, on approche plutôt de la centaine excepté à Vienne où la police en compte un demi-millier. Dans tous ces meetings, les prises de paroles des syndicalistes sont extrêmement virulentes à l'égard du Président du conseil. A Voiron, Gaston Charreton parle d'un : « outrage envers les travailleurs » et Sandra comme d'une : « insulte ». Le policier chargé de la surveillance de la réunion des Roches-de-Condrieu parle de l'allocution du premier orateur comme une : « longue suite d'attaques plus ou moins véhémentes contre le Présent Daladier, qu'il accuse de « complicité avec les grands trust qui n'ont pas de patrie » ». Puis, celle du second est :

---

<sup>171</sup> A. SAUVY, « L'évolution économique », art. cit, p. 89.

<sup>172</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du Préfet, 5 septembre 1938.

<sup>173</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du sous-préfet de Vienne, 2 septembre 1938.

<sup>174</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 17 septembre 1938.

<sup>175</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Vienne, 16 septembre 1938.

<sup>176</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Vienne, 17 septembre 1938.

<sup>177</sup> *Dépêche dauphinoise*, 10 septembre 1938.

*Extraordinaire de violence ; il reprend la menace veillée exprimée tout à l'heure par Ollagne. Il annonce une grande offensive prochaine de la CGT qui répondra, comme il le mérité, à ce discours bêtement maladroit, à ce discours dans lequel se reflète exactement le chantage des grands trusts*

A Vienne, l'ordre du jour de la réunion mentionne que :

*La population ouvrière de Vienne [...] déclare le décret d'assouplissement de la loi de 40 heures nul et non avenu parce qu'illégal [...] se dresse contre le gouvernement qui brime les travailleurs défendant leurs droits syndicaux<sup>178</sup>.*

Celui de Grenoble<sup>179</sup>, adopte le même ton et déclare le décret illégal. De plus, il s'indigne de ces déclarations rendant responsable la classe ouvrière du marasme économique et s'élève : « énergiquement contre les décisions du Conseil des ministres qui sont une négation de la démocratie et une violation flagrante de la loi sur les 40 heures ». La propagande de la C.G.T. iséroise est tout aussi virulente. Le meeting voironnais est annoncé par une affiche intitulée « Coup de force contre la classe ouvrière »<sup>180</sup>. Dans le même temps, des tracts « défendons les 40 heures et l'ensemble des lois sociales » sont distribués attaquant le président du conseil :

*Cédant au chantage des oligarchies financières et des trusts., M. Daladier s'oriente vers une politique de régressions sociales en reniant les engagements qu'il a pris devant les masses populaires et démocratiques de ce pays. M. Daladier et son ministère veulent saboter les 40h et permettre aux gros industriels de faire effectuer des heures supplémentaires alors que des milliers de travailleurs sont en chômage total ou partiel. La classe laborieuse de France ne permettra pas l'assassinat des 40h<sup>181</sup>.*

Si Georges Sandra espère que l'absence du Parti radical – justifiée par une lettre de Léon Perrier – n'entravera pas les bonnes relations entre les divers partis du Front populaire, il est clair que cette campagne de meetings marque un nouveau pallier dans l'agonie de la coalition. La C.G.T., membre du Rassemblement populaire, critique avec véhémence le président d'un autre parti de la coalition, et se dresse face à lui. La mobilisation de septembre en Isère montre une C.G.T. de combat face à la politique de Daladier et apparaît comme les prémices de l'affrontement national de novembre

---

<sup>178</sup> ADI. 52 M 92. Rapport du Préfet, 23 septembre 1938.

<sup>179</sup> Voir annexe 62 « La C.G.T. grenobloise contre Daladier ».

<sup>180</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 30 septembre 1938.

<sup>181</sup> *Ibid.*

## ***B. La préparation de la grève du 30 novembre : C.G.T. et partis prolétariens contre le gouvernement Daladier***

### *1. Après Munich, un changement dans le rapport de force : patronat et gouvernement contre les organisations ouvrières*

La campagne cégétiste contre le discours et le décret d'août est stoppée par la crise internationale Tchecoslovaque. L'opinion publique n'est plus concentrée sur les questions de politique intérieure mais sur le sort des Sudètes et le potentiel embrasement de l'Europe. La signature des Accords de Munich le 30 septembre, puis leur ratification par le Parlement français le 4 octobre, voit un changement dans le rapport de force non seulement dans le monde politique, mais dans le monde du travail. Après la conférence, une question se pose à Edouard Daladier, comme l'explique Jean-Pierre Azéma : « fallait-il prioritairement combattre l'ennemi extérieur ou poursuivre les luttes intérieurs si vives depuis 1934 ? »<sup>182</sup>. La menace allemande reste vivace, l'inquiétude de la population reste et l'agitation ouvrière qui reprend n'est plus compréhensible face aux menaces internationales. Le Président du Conseil donne alors la priorité la défense nationale et s'oriente vers l'amplification de la production. La méthode négociatrice n'a pas fonctionné, il décide alors l'affrontement avec le monde ouvrier<sup>183</sup>. La convocation du Parlement le 4 octobre pour la ratification de l'accord international lui permet, dans le même temps, de faire accorder au gouvernement les pleins-pouvoirs financiers jusqu'au 15 novembre. Le vote défavorable des communistes et l'abstention des socialistes desserrent les liens de la majorité gouvernementale et marque le début de leur reclassement dans l'opposition.

En Isère, face aux menaces internationales, le patronat se range du côté du Président du Conseil. Le 11 octobre, la Chambre de commerce de Grenoble lui adresse une missive :

*Gouvernement : commandez et agissez ! Nous vous en prions et nous vous en supplions. Les intérêts que nous présentons obéiront. Brisez ceux qui ne voudraient pas comprendre et seraient par la même cause de la destruction possible de notre belle France*<sup>184</sup>.

Quelques jours auparavant, l'A.P.A.F. en fait de même. Elle lui adresse sa gratitude pour avoir sauvé la paix, puis, elle lui demande d'agir, prônant la :

*Nécessité de reprendre le travail et d'intensifier dans la paix social. Nous comptons sur vous, M. le président, pour nous permettre à tous d'atteindre ce but, vous*

---

<sup>182</sup> G. RICHARD, *Histoire des droites en France*, op. cit, p. 228.

<sup>183</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 104-105.

<sup>184</sup> J. BOURDIN et R. REMOND (DIR.), *La France et les Français en 1938-1939*, op. cit, p. 147.



*demandez de prendre sans faiblesse les mesures nécessaires pour assurer l'exécution d'un programme de redressement national*<sup>185</sup>.

Lors de leur congrès du 31 octobre des S.P.F. isérois et savoyards. Roumanes, secrétaire national adjoint critiquant la C.G.T. et les deux extrêmes se déclare : « d'accord avec le Gouvernement Daladier pour que la France se remette au travail et que l'ordre revienne. Mais il ajoute qu'il ne sera satisfait que quand il verra le gouvernement aux actes »<sup>186</sup>.

De l'autre côté du spectre politique, l'U.D. iséroise maintient ses critiques envers le Président du conseil sur les décrets du 21 août, par une propagande active. Le commissaire de police rapporte le collage d'affiches de la C.G.T. métallurgie à Grenoble intitulées : « Ce n'est pas en violant les 40 heures que l'on résoudra le problème » ou « Dérogation aux 40 heures, uniquement dans le cas où il sera justifié de leur nécessité. La misère des chômeurs est le gaspillage de l'argent des contribuables a assez duré »<sup>187</sup>. La permutation entre Paul Marchandeu, ministre des finances et Paul Reynaud, ministre de la justice, le 1<sup>er</sup> novembre, annonce un tournant dans la politique gouvernementale. Le premier, d'orientation dirigiste laisse sa place à un homme de la droite à l'orientation plus libérale<sup>188</sup>. Le 13 novembre, lendemain du départ de la délégation radicale du comité nationale de Rassemblement populaire<sup>189</sup>, toute une série de décrets paraissent. Ils instituent des augmentations d'impôt, la réduction des dépenses, le relèvement du traitement des fonctionnaires, et surtout l'assouplissement de la réglementation du temps de travail, c'est-à-dire, un système de dérogation plus large à la semaine de 40 heures<sup>190</sup>. Le Gouvernement entame l'épreuve de force.

## *2. L'action syndicale : de la journée de protestation du 25 novembre à la préparation de la grève générale du 30*

Ces décrets sont unanimement condamnés par les partis socialiste et communiste, mais surtout par la C.G.T. qui y voit une remise en cause des acquis du Front populaire. Lors de son congrès de Nantes du 14 au 17 novembre, elle décide de l'organisation d'une journée de protestation nationale pour le 26 novembre. Cependant, lors de la semaine qui suit le train de décrets, rien n'est encore décidé. Ce n'est qu'à partir du 21 et la mise en application de l'aménagement des horaires de travail dans les entreprises que les premières grèves éclatent. Chez Hutchinson à Puteaux, le direction annonce le 19 par voie d'affiche la semaine de 44

---

<sup>185</sup> République du sud-est, 4 octobre 1938.

<sup>186</sup> ADI. 167 M 8. Rapport de police de Grenoble, 31 octobre 1938.

<sup>187</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 5 novembre 1938.

<sup>188</sup> A. SAUVY, « L'évolution économique », art. cit, p. 89.

<sup>189</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 177.

<sup>190</sup> A. SAUVY, « L'évolution économique », art. cit, p. 93-94.

heures, quelques jours plus tard, la grève éclate. L'usine occupée est évacuée par les forces de l'ordre. Des situations similaires se produisent dans le nord et dans la région parisienne<sup>191</sup>. Dans l'Isère, aucun mouvement ne s'amorce. Il n'y a ni grève, ni occupation d'usines, mais l'Etat-major cégétiste départemental prépare la riposte. Le conseil syndical de Grenoble est convoqué les 20<sup>192</sup> et 24 novembre<sup>193</sup> afin d'examiner tous les moyens de résistance au gouvernement. Un plan d'action est décidé : d'ici le 26 novembre, tous les conseils syndicaux et les délégués d'usines doivent être réunir, il faut mobiliser les travailleurs dans des assemblées générales, des réunions, etc. Enfin, il faut organiser la propagande : « Bref, faire de telle sorte que nous soyons à même d'appliquer, toute motion d'ordre émanant de la C.G.T. ou des fédérations »<sup>194</sup>.

Tracts et affiches fleurissent, émanant des syndicats ou du P.C.F. attaquant le président du conseil sur sa nouvelle politique sociale. Lors d'une réunion à Pont-de-Chérury le 24 novembre, des « tracts violents » sont distribués demandant le départ du gouvernement : « A la porte Daladier-Reynaud-Bonnet »<sup>195</sup>. Des personnalités respectivement chef du gouvernement, ministre des finances et des affaires étrangères. A Grenoble, des affiches mettent en avant la position syndicale : « La C.G.T. dénonce et condamne les décrets injustes et illégaux »<sup>196</sup>. A Voiron, une affiche communiste intitulée « La politique des riches » fait la comparaison entre les impôts payés avant et après les décrets par un père de famille et un « capitaliste à 2 millions de francs »<sup>197</sup>, une autre « Croix gammée sur la France » dénonce la politique française des « Munichois » contre les travailleurs étrangers :

*Un banquier étranger a le droit d'être administrateur de banques et de sociétés, il peut piller l'épargne français. Les maîtres étrangers des trusts et Cartels [...] un allemand nazi a le droit d'être directeur d'une usine de moteur en France. Mais en application des décrets-lois Daladier, un ouvrier étranger n'a pas le droit d'être membre du C.A. de son syndicat. Voilà ce que les munichois font à la France*<sup>198</sup>

Dans la même ville l'Union locale appose les siennes « A bas les décrets-lois de régression sociale » et appelle à la journée du 26 novembre : « Partout préparez l'action et répondez immédiatement unanimes à tous les appels émanant des organismes réguliers de la C.G.T. »<sup>199</sup>.

Après l'interdiction par la préfecture des cortèges et meetings sur la voie publique, l'U.D se replie sur des réunions en salle. A Bourgoin, le sous-préfet estime qu'environ 1 000

---

<sup>191</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 105-106.

<sup>192</sup> *Dépêche dauphinoise*, 17 novembre 1938.

<sup>193</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du police de Grenoble, 24 novembre 1938.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Vienne, 25 novembre 1938.

<sup>196</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Grenoble, 3 décembre 1938.

<sup>197</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Voiron, 24 novembre 1938.

<sup>198</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Voiron, 25 novembre 1938.

<sup>199</sup> *Ibid.*

personnes suivent le meeting à la salle des fêtes<sup>200</sup>. A Vienne, on en dénombre 500<sup>201</sup>, à Voiron, 1 200<sup>202</sup>, à Grenoble plus de 3 000 réunis au gymnase municipal<sup>203</sup>. Tous groupent syndicalistes, communistes et socialistes. Dans la Capitale des Alpes, Justin Arnol est au côté de Cadet, secrétaire du rayon communiste et des dirigeants syndicaux de la ville, George Sandra, Henri Vizioz ou Robert Lyaudet. Tous les orateurs attaquent violemment le gouvernement. A Grenoble, Sandra parle d'une : « politique de régression sociale » et l'ordre du jour dénonce : « les décrets-lois de famine et de misère Daladier-Reynaud » jugés « injuste et illégaux »<sup>204</sup>. Les analogies entre le président du Conseil et les dictateurs allemands et italiens sont omniprésentes. A Voiron, Gaston Charreton : « déclare que les décrets sont la préface d'une dictature fasciste ». Il est suivi par Paul Billat qui : « prétend que M. le président du conseil français fait le jeu d'Hitler et suit sa voie ». A Vienne :

*D'autres tentèrent de démontrer que les mesures prises en vue du redressement du pays s'inspirent de celles instaurées, chez eux par Hitler et Mussolini, tant la politique suivie actuellement par M. Daladier semble découler des directives arrêtées à l'issue de la conférence de Munich.*

Ainsi, les orateurs tentent de mobiliser les masses et la gauche par le liant antifasciste des débuts du Front populaire, comme le montre la prise de parole de Gaston Beau : « comme en février 1934, le peuple se lève, le fascisme ne passera pas »<sup>205</sup>. Le tract de la section iséroise du S.N.I. s'inscrit dans cette même stratégie pour la grève du 30 novembre :

*Les instituteurs démocrates passionnés, dignes fils de ceux qui ont contribué à établir la République ne permettront pas au fascisme de s'installer en France. Comme le 12 février 1934, ils se dresseront pour la défense de la démocratie et des libertés<sup>206</sup>*

En effet, la veille de cette « journée nationale de mobilisation », la direction de la C.G.T. après avoir tenté de négocier avec le Gouvernement pour échapper à l'épreuve de force, décide d'une grève général de 24 heures, sans occupation, contre le plan financier, pour le 30 novembre<sup>207</sup>. Le 26 novembre est donc l'occasion de mobiliser les masses ouvrières et les jours suivants de continuer la propagande pour faire céder Daladier. Tracts et affiches continuent de se multiplier. A Vizille, ville des Etats-généraux dauphinois de juillet 1788, le tract est teinté de références révolutionnaires : « Souviens-toi de la soirée du 29 novembre 1938 où les

---

<sup>200</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du sous-préfet de la Tour-du-Pin, 29 novembre 1938.

<sup>201</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Vienne, 27 novembre 1938.

<sup>202</sup> ADI ; 166 M 25. Rapport de police de Voiron, 26 novembre 1938.

<sup>203</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Grenoble, 26 novembre 1938.

<sup>204</sup> *Dépêche dauphinoise, 27 novembre 1938.*

<sup>205</sup> *Ibid.*

<sup>206</sup> ADI. 37 J 1. Tract de la section iséroise du S.N.I. pour la grève du 30 novembre.

<sup>207</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire, op. cit.*, p. 201.

travailleurs accoururent pour entendre sous le hall trop petit, différents orateurs invitant à protester contre les décrets, avec calme, défiant la provocation des gens de Coblenz »<sup>208</sup>. La C.G.T. peut compter sur le soutien du P.C. des Alpes et de la F.S.I. Sur le plan syndical, la C.F.T.C combat les décrets mais n'appelle à la grève<sup>209</sup>. Les cheminots de la section grenobloise, dans leur assemblée générale du 25 novembre proteste contre la politique gouvernementale mais ils sont « décidés à se tenir à l'écart de toute agitation désordonnée susceptibles de compromettre, avec la sécurité du pays, les libertés essentielles dont jouissent les Français »<sup>210</sup>. Chez les syndicats nationaux, dans une lettre datée du 26 novembre adressée au préfet, M. Romeyer dirigeant de la C.N.T. iséroise félicite l'action du chef du gouvernement et appelle à contrer la grève de la C.G.T.<sup>211</sup>.

### 3. *L'intimidation administrative*

Comme le souligne Antoine Prost, le laps de temps entre l'annonce de la grève – le 25 novembre – et son déroulement permet au gouvernement et au patronat de préparer leurs armes<sup>212</sup>. Ceux-ci mettent en place toute une série de mesures afin d'intimider fonctionnaires, employés et ouvriers et faire en sorte que le mouvement soit le moins suivi possible. Le gouvernement réquisitionne tous les services publics, annonce que tout fait de grève occasionnera de graves sanctions et les responsables des administrations font pression sur leurs subordonnés. Des mesures d'ordres exceptionnelles sont décrétées avec mobilisation de troupes pour le maintien de l'ordre et pour le bon fonctionnement des services publics. En Isère, l'intimidation débute avant l'annonce de la grève. Le 25 novembre, le préfet publie un arrêté interdisant tout meeting ou cortège sur la voie publique et une sévère mise en garde à l'intention de la diaspora étrangère :

*Primo par arrêté ce jour tous cortèges et meetings sur voie publique sont interdits jusqu'à nouvel ordre sur l'ensemble du département. Secundo Préfet adresse solennel avertissement aux étrangers en résidence dans le département et leur rappelle que leur devoir primordial consiste à respecter scrupuleusement les règles d'hospitalité française, large, franche et généreuse, dont ils bénéficient et que leur intérêt bien compris leur commande, de la façon la plus impérieuse de ne participer à aucune manifestation, sous peine de se voir appliquer les mesures édictées par le gouvernement<sup>213</sup>.*

---

<sup>208</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Grenoble, 16 décembre 1938.

<sup>209</sup> M. BRANCIARD, *Histoire de la CFDT [Texte imprimé]*, op. cit, p. 61.

<sup>210</sup> ADI. 166 M 25. Ordre du jour de l'A.G. des cheminots C.F.T.C. de Grenoble du 25 novembre 1938.

<sup>211</sup> ADI. 166 M 25. Lettre de l'Union des syndicats nationaux de l'Isère au Préfet, 26 novembre 1938.

<sup>212</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 106-107.

<sup>213</sup> ADI. 166 M 25. Télégramme du Préfet aux communes, 25 novembre 1938.

Ce message est affiché à la porte de toutes les maires du département et dans la presse régionale. Dans les jours qui suivent, toutes les mesures d'intimidation prises par le gouvernement sont appliquées. Une circulaire est transmise aux maires demandant à ce que tout manquement soit signalé pour être déféré devant les tribunaux<sup>214</sup>. Le 28 novembre, le préfet annonce la réquisition des fonctionnaires et adresse un nouveau télégramme aux maires :

*Au nom collaboration confiante huit années vous demande dans heures difficiles que traverse la France unir vos bonnes volontés à la mienne pour que concorde nationale et paix sociale ne soient pas troublées mercredi 30 novembre services publics ne devront pas cesser ce jour-là prévenez en mon nom avec bienveillance mais fermeté fonctionnaires et agents de tous ordres appartenant à services publics quelconque qu'il convient de servir loyalement et que ceux qui abandonneraient leur poste ou ne travailleraient pas normalement le 30 novembre seraient remplacer. D'autres part, l'ordre et le liberté de travail seront assurés. Toute infraction fera l'objet d'un procès-verbal dont la justice sera immédiatement saisie<sup>215</sup>.*

Ce texte montre deux choses. Tout d'abord, il est éloquent de la détermination du gouvernement à contrer la grève, puisqu'il est teinté de menaces à l'encontre des agents publics. Ensuite, on voit que le préfet s'implique personnellement et met tout son poids pour faire pencher la balance, en rappelant cette « collaboration confiant de huit années ».

Du côté du patronat, la préparation de la répression est tout aussi minutieuse. La C.G.P.F. adresse des circulaires à ses adhérents suggérant le lock-out avec un tri antisyndicale lors du réembauchage. Mais, il y a toute une campagne d'intimidation qui se déroule entre le 25 et 30 novembre. Des affiches sont placardées menaçant les ouvriers de conséquences funestes en cas de manquement au poste et de suivi du mouvement cégétiste<sup>216</sup>. En Isère, l'A.P.A.F. diffuse des messages analogues. Elle fait apposer des affiches intitulées « Appel aux travailleurs » dans le but de : « tenter empêcher la grève générale du 30 novembre »<sup>217</sup>. *La République du sud-est* du 29 novembre publie un communiqué : « qu'elle envoie à tous ses adhérents pour que ces derniers la portent à la connaissance de leur personnel ». La première partie du texte reprend le discours radiophonique de Daladier du 23 novembre, puis :

*En présence de la gravité de la situation extérieure et des difficultés financières et économiques auxquelles le Gouvernement doit faire pour le redressement si nécessaire du Pays, nous ne pouvons que nous adresser nous aussi à la raison et à la conscience de tous nos ouvriers pour leur demander de réfléchir aux conséquences funeste pour eux et pour le pays entier, que pourrait entraîner toute cessation de travail. Dans le cas regrettable où certaines d'entre vous déserteraient leur poste, ils s'exposeraient, par une rupture de leur contrat de travail aux sanctions prévues par la loi.*

---

<sup>214</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 164.

<sup>215</sup> AdI. 166 M 25. Télégramme du préfet aux communes, 28 novembre 1938.

<sup>216</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 107.

<sup>217</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police e Grenoble, 29 novembre 1938.

Le patronat régional appuie donc son argumentation sur trois choses. Premièrement, il se revendique de la ligne gouvernementale. Cela lui permet dans un deuxième temps, de faire appel au patriotisme des ouvriers dans le climat de tensions internationales afin de participer aux efforts de réarmement. Troisièmement, le message se termine par la menace, argument sans doute le plus convainquant pour un ouvrier.

Cette campagne d'intimidation menée par le gouvernement et le patronat a-t-elle des effets avant le début du mouvement de grève ? Au niveau national, la réponse est positive. Antoine Prost cite l'exemple d'un garçon-coiffeur qui aurait dit au chef de cabinet de Paul Reynaud : « C'est pas le moment de faire les cons »<sup>218</sup>. Dans le département, le commissaire de police de Vienne rapporte un fait qui se rapproche de celui-ci<sup>219</sup>. Les cheminots viennois décident dans une réunion le 25 novembre de combattre décrets-lois : « en se tenant prêts à appliquer les décisions d'action fixées par la C.G.T. et la fédération des cheminots » et même répondre à : « l'ordre de grève général si jamais fédération le leur adressait » Toutefois, le rapport de police précise : « des sondages pratiqués permettent de dire que cet ordre sera difficilement suivi, tant ils craignent d'être touchés par un ordre de mobilisation » Rappelons que ces faits sont rapportés trois jours avant la publication des décrets de réquisition. En outre, la menace du préfet contre les étrangers en a probablement démobilisé une bonne partie, par crainte de sanctions administratives. *La République du sud-est* du 30 novembre annonce : « La grève ne sera pas générale dans la région »

### ***C. Un mouvement ouvrier défait : la fin du Front populaire***

#### *1. La grève du 30 novembre en Isère : quel mouvement gréviste ?*

Au niveau national, la grève est considérée comme un échec. Chez les fonctionnaires, elle est peu suivie. Les mesures d'intimidation et de répression ne provoquent pas la participation de la fonction publique. A l'inverse, dans le secteur privé, la mobilisation est assez forte. Jean Vigreux estime le nombre de grévistes à 25% des effectifs de ce secteur, soit un chiffre proche de celui du 12 février 1934<sup>220</sup>. Qu'en est-il dans le département ? Comme partout en France, la préfecture prend des mesures drastiques dans le but de maintenir l'ordre et assurer le fonctionnement des services publics. Tout au long de la journée :

---

<sup>218</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 107.

<sup>219</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Vienne, 26 novembre 1938.

<sup>220</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 202.

*A Grenoble, les gardes-mobiles, gendarmes et agents de police montés dans des camions militaires firent des patrouilles incessantes dispersant, sans incidents, les attroupements de grévistes. Sept arrestations furent opérées*<sup>221</sup>.

Parmi celles-ci, les deux dirigeants du syndicat du bâtiment, Chabas et Vaglio<sup>222</sup>. Ce rapport de force débute au petit matin du 30 novembre à la gare de Grenoble, avec la mise au pas des cheminots. 200 hommes de ligne et 20 gendarmes sont mobilisés à 3h du matin afin d'éviter que le mouvement prenne naissance. A 4h15, une soixante d'ouvriers bloquent la voie d'accès au dépôt mais déclarent ne pas faire obstruction et attendre les ordres. A cette heure-ci, le premier train part, les cheminots ne font pas grève. Le commissaire de police note :

*Au point de vue température, je tiens à signaler la réflexion suivante entendue à plusieurs parmi les cheminots : « puisque la grève n'est pas générale, ce n'est pas la peine qu'il y ait de victimes »*<sup>223</sup>.

Cette première victoire gouvernementale influe sur la suite de la journée, comme l'indique le préfet : « La soumission des cheminots aux directives des pouvoirs publics, dès qu'elle fût connue dans les milieux ouvriers se répandit et influença les hésitants ainsi que par la suite le monde des services publics »<sup>224</sup>. En effet, comme au niveau national, dans ce secteur, la grève apparaît comme un échec. Dans son télégramme de fin de journée au ministère de l'intérieur, le préfet note : « Tous les services publics ont fonctionné normalement dans l'Isère stop quelques défections individuelles »<sup>225</sup>. Aucun défaillance de municipalité n'est signalée sur les 566 du département<sup>226</sup>. Seuls les services publics de la municipalité de Saint-Martin-d'Hères n'ont pas fonctionné normalement, car le maire, Eugène Chavant, donne congés aux employés municipaux<sup>227</sup>. Le sous-préfet de la Tour-du-Pin note : « Un échec total, en ce qui concerne les fonctionnaires de tous ordres et les agents et ouvriers des services publics concédés de l'Etat, du département ou des communes ». Il s'étonne même que : « les chefs locaux du mouvement n'ont pas accepté eux-mêmes cette consigne et qu'ils ont rempli leur tâche habituelle ». Cependant, deux secteurs publics ont suivi quelque peu le mouvement. Premièrement, les P.T.T. avec 150 agents sur 158 en grève<sup>228</sup>. Deuxièmement, les instituteurs. Les rapports administratifs témoignent de quelques grévistes dans leurs rangs : « Quelques très rares instituteurs ont fait garderie » ; « D'après les élèves, il y avait des instituteurs qui à l'école des

---

<sup>221</sup> ADI. 166 M 5. Rapport du préfet, 3 décembre 1936.

<sup>222</sup> *République du sud-est, 1<sup>er</sup> décembre 1938.*

<sup>223</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Grenoble, 30 novembre 1938.

<sup>224</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du préfet, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>225</sup> ADI. 166 M 25. Télégramme du préfet au ministère de l'intérieur, 30 novembre 1938.

<sup>226</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du Préfet, 17 décembre 1938.

<sup>227</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Grenoble, 17 décembre 1938.

<sup>228</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 164.

milles pas aurait fait étude, s'abstenant de faire leurs cours »<sup>229</sup>. Pierre Barral parle d'une grève mal suivie par le S.N.I, de l'Isère<sup>230</sup>. Roger Martin dans son étude des instituteurs lyonnais, en comptabilise, dans l'Isère, une dizaine sur 600 classes visitées par les inspecteurs »<sup>231</sup>. Cependant, il y en a bien plus. Une fiche de la section du S.N.I. iséroise indique 129 instituteurs qui subissent une retenue de salaire pour leur participation à la grève<sup>232</sup>. Dans un télégramme à André Delmas, secrétaire national du S.N.I., Alix Berthet indique :

*Isère classes transformées en garderies. Proportion satisfaisante malgré pression préfectorale, académique. Nombreux camarades ont répondu questionnaires administration en indiquant garderie. Certains inspecteurs primaires sont intervenus pour faire rectifier déclarations. Directeurs ont répondu « service assuré » alors que garderies avaient fonctionnés. Résultats faussés<sup>233</sup>.*

Ceci explique la faible proportion rapportée par les rapports administratifs. Comment expliquer cette participation des instituteurs isérois à une grève que refuse de suivre par exemple ceux du Rhône y voyant une grève « politique contre nos positions pacifistes » ?<sup>234</sup>. Il semble que cela vienne avant tout du secrétaire fédéral, Alix Berthet. Sa position antimunichoise<sup>235</sup>. permet de garder de bonne relation avec le P.C.F., là où de nos nombreux instituteurs pacifistes voient dans la grève un mouvement dirigé par les communistes contre la politique étrangère du gouvernement, une thèse relayée par *La République du sud-est* :

*Cette fois les braves ouvriers viennois ont compris que l'ordre de grève ne datait pas des décrets-lois, il était dans les cartons de Jouhaux depuis les accords de Munich. Ce qu'il fallait, répondant aux ordres précis du Komintern, c'était faire échouer à n'importe quel prix la politique de paix du ministère Daladier-Bonnet<sup>236</sup>*

Dans le secteur privé, la grève est un peu moins suivie que sur le plan national. Dans son rapport du 1<sup>er</sup> décembre au ministre de l'intérieur, le Préfet de l'Isère indique le nombre de 13 900 grévistes sur un total de 78 300 employés<sup>237</sup>, soit 17.75% (25% en France). Les proportions sont assez hétérogènes, et les chiffres diffèrent grandement selon les industries. Ainsi, dans l'électrochimie, il n'y en a aucun alors que dans les mines le chiffre atteint 97% des effectifs. Les grosses entreprises comptent parmi les plus touchées. Par exemple, chez Lustucru

---

<sup>229</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de Voiron, 30 novembre 1938.

<sup>230</sup> P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République 1870-1940 : histoire sociale et politique*, op. cit, p. 307.

<sup>231</sup> R. MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres*, op. cit, p. 342.

<sup>232</sup> ADI. 37 J 1. Fiche de retenues de salaires de 129 instituteurs de l'Isère.

<sup>233</sup> ADI. 37 J 1. Télégramme d'Alix Berthet à André Delmas.

<sup>234</sup> R. MARTIN, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres*, op. cit, p. 342.

<sup>235</sup> Pierre BROUE et Gilles MORIN, « BERTHET Alix. », in *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2019.

<sup>236</sup> *République du sud-est*, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>237</sup> Voir annexe 63 « Le nombre de grévistes par secteurs de l'économie iséroise le 30 novembre 1938 »



50% des effectifs sont en grève, 60% chez Merlin-Gerin<sup>238</sup>, 75% aux hauts-Fourneaux de Chasse-sur-Rhône<sup>239</sup>.

Localement, on retrouve des situations analogues mais aussi très disparates. A Bourgoin, on trouve l'un des taux les plus importants de grévistes, avec 900 ouvriers sur 2400 soit 38%<sup>240</sup>. A Voiron, le commissaire de police dénombre 150 grévistes sur 3 000 (5%) : « pour une ville essentiellement ouvrière, ces chiffres sont édifiants ». Seuls les secteurs du bois (25%), de la liqueur (10%) et la métallurgie (80%) sont touchés<sup>241</sup>. Dans la principale industrie, le textile, il n'en compte aucun. Peut-être à cause de la situation économique délétère depuis le début 1938 ? Une grève, avec tous les risques qui lui sont liés, n'est pas possible. A Vienne, la traditionnelle effervescence du textile est absente. Au total, on compte 22% de grévistes, mais ce sont les établissements moyens ou de petites tailles qui en comptent le plus. Par exemple, l'établissement Réunis le plus important dans le textile ne compte que 7 grévistes sur un total de 1 000, là où la société de cardage atteint les 85% avec 3 ouvriers sur 21 au travail<sup>242</sup>.

Quel bilan tiré de la grève du 30 novembre dans le département de l'Isère ? Pierre Guillen parle d'un succès pour la C.G.T. Il explique que 18% des ouvriers aient fait grève est un chiffre important aux vues de la pression exercée par le patronat et les autorités ainsi que de la mobilisation des forces de l'ordre<sup>243</sup>. Son analyse provient certainement d'un article de *La République du sud-est* du 1<sup>er</sup> décembre qui va dans ce sens :

*Qu'on ne s'y trompe pas si l'échec a été total, c'est grâce aux mesures d'ordre très importantes qui avaient été prises. Le monde du travail se sentant enfin protégé s'est rendu en masse dans les usines sachant qu'il n'avait rien à redouter des matraqueurs professionnels.*

Cette analyse nous semble pertinente. Il est clair que l'action des forces de l'ordre à la gare de Grenoble a dû porter un coup aux ambitions grévistes, tout comme l'intimidation des jours précédents. Cependant, parler de « succès » comme le fait Pierre Guillen semble exagéré. Certes, le chiffre de 18% de grévistes est important malgré l'action de l'administration et du patronat, mais il reste inférieur à la mobilisation nationale. De plus, cette grève marque une défaite de la classe ouvrière à toutes les échelles. Dès lors, parler de « succès » ne semble pas des plus pertinents, nous reprendrons le terme de « demi-échec » de Serge Berstein<sup>244</sup>.

---

<sup>238</sup> *République du sud-est*, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>239</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du sous-préfet de Vienne, 7 décembre 1938.

<sup>240</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du sous-préfet, 30 novembre 1938.

<sup>241</sup> ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 30 novembre 1938.

<sup>242</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du sous-préfet de Vienne, 7 décembre 1938.

<sup>243</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 165.

<sup>244</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939)*, op. cit, p. 563-564.

## 2. Les répercussions de la grève : un mouvement ouvrier défait

Après les pressions des autorités et du patronat et la journée de mobilisation du 30 novembre, les jours qui suivent sonnent le début des sanctions à l'encontre des grévistes. La répression est d'abord judiciaire, Paul Marchandea, ministre de la justice parle de 1 731 poursuites, 866 peines de prison dont 103 de plus de trois mois dans un discours à la Chambre des députés le 3 février<sup>245</sup>. Dans le département, le Parquet de la cour d'Appel de Grenoble est saisi de 4 faits d'entrave à la liberté travail et un fait d'outrage à agent<sup>246</sup>, sur une quinzaine de personnes arrêtées puis relâchées. Parmi les cinq, seuls deux sont condamnés<sup>247</sup>. La répression touche ensuite les grévistes de la fonction publique. Une réunion interministérielle d'harmonisation des sanctions se tient à Paris au début du mois de décembre. Après délibération, il est prévu un échelonnement de la sanction normale (blâme et saisi d'une partie du salaire) à une exclusion de huit jours<sup>248</sup>. Pour les instituteurs isérois, l'inspecteur primaire apprend à Alix Berthet que c'est une retenue de huit jours de salaire qui est appliquée<sup>249</sup>.

Enfin, la répression la plus importante est celle du patronat. La philosophe Simone Weil parle de : « Bataille de la Marne des patrons »<sup>250</sup>. Une référence qui insiste sur ce caractère de contre-attaque après les victoires de juin 1936. De manière générale, ils réembauchent les ouvriers mais ceux-ci perdent l'ancienneté accumulée dans l'entreprise. En outre, ils filtrent le réembauchage, licenciant les meneurs et les syndicalistes. Au total, Antoine Prost estime à plusieurs milliers les licenciements dont 4 000 dans l'automobile et 4 000 dans l'industrie chimique<sup>251</sup>. Dans le département, la répression débute dès les premiers jours de décembre :

*Le patronat qui fût par endroits l'auxiliaire du Gouvernement a, maintenant, une attitude très diverse [...] Par contre, des chefs d'industries voudraient exercer des représailles à la suite d'un mouvement de protestation contre l'injustice et l'inefficacité des décrets-lois. La grève n'était pas dirigée contre leurs entreprises. Ils ont cependant, au préalable, usé de menaces publiques et personnelles et répliquant aujourd'hui de façons diverses et brutales : fermeture provisoire des usines, licenciements, dénonciation des contrats de travail, arrogance ironique. D'aucuns n'ont rien appris et n'aspirent qu'à la revanche.*

Cette attitude est corroborée par le préfet qui décrit des faits similaires :

*Travail a repris normalement plupart usines stop sanctions prises par patrons contre quelques grévistes stop quelques rares points névralgiques seulement en*

<sup>245</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 107.

<sup>246</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du procureur général de la cour d'Appel de Grenoble au préfet, 3 décembre 1938.

<sup>247</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 165.

<sup>248</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 109.

<sup>249</sup> ADI. 37 J 1. Lettre de l'inspecteur d'académie à Alix Berthet, 10 décembre 1938.

<sup>250</sup> S. BERSTEIN, *La France des années 30*, op. cit, p. 178.

<sup>251</sup> A. PROST, « Le climat social », art. cit, p. 109.

*raison intentions patronales renvois massifs stop suis intervenu stop situation en voie arrangement*<sup>252</sup>.

En effet, il tente de modérer des patrons qui préparent une vague de répression contre les grévistes. Les patrons de Valisère et de la Viscose ont préparé, avant le 30 novembre, une centaine de lettres de licenciement<sup>253</sup>. En décembre, 604 licenciements sont prononcés<sup>254</sup>. Chez Cartier-Million, les  $\frac{3}{4}$  sont des délégués, dans les cuirs et peaux, ce sont 6/35 dont le secrétaire adjoint du syndicat<sup>255</sup>. Face à cette répression, des grèves éclatent mais s'arrêtent rapidement, comme à Saint-Hilaire-du-Touvet<sup>256</sup> ou à La Viscose<sup>257</sup>. Cette dernière se solde par 24 licenciements supplémentaires. En janvier 1939, le préfet compte encore 327 grévistes innocupés<sup>258</sup>. En avril, ils sont encore 227<sup>259</sup>.

La grève du 30 novembre marque dans le pays, comme dans le département, la fin de la lente agonie du Front populaire. Comme le dit Guy Bourdé, elle marque la fin du rêve de 36<sup>260</sup>. Les anciens alliés du Rassemblement populaire se retrouvent adversaires : le Parti radical, à la tête d'une coalition de droite brise le mouvement ouvrier appuyé par les forces de gauche<sup>261</sup>. La vie syndicale est réduite à sa plus simple expression pour une U.D. endeuillée par la défaite et par le décès de son secrétaire, Georges Sandra au mois de décembre<sup>262</sup>. A l'aube de 1939, la page du Front populaire est définitivement tournée dans l'Isère.

---

<sup>252</sup> ADI. 166 M 25. Télégramme du préfet au ministère de l'intérieur, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>253</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit, p. 165-166.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>255</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit*, p. 98.

<sup>256</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police du Touvet, 2 décembre 1938.

<sup>257</sup> S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit*, p. 98.

<sup>258</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du préfet au ministère du travail, 14 janvier 1939.

<sup>259</sup> ADI. 166 M 25. Rapport du préfet au ministère du travail, 16 avril 1939.

<sup>260</sup> Cité par S. MEINIER, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939, op. cit*, p. 99.

<sup>261</sup> S. BERSTEIN, *Histoire du parti radical tome 2. Crise du radicalisme (1926-1939), op. cit*, p. 563-564.

<sup>262</sup> ADI. 166 M 25. Rapport de police de

## Conclusion

Notre ambition était de saisir le déroulement d'un événement marquant de l'histoire de France, le Front populaire, dans l'un de ces nombreux contextes emboîtés dont parle Jean Vigreux, le département de l'Isère. Nous nous sommes donc employés à en faire l'histoire, à en définir les acteurs, les singularités, les similarités en le comparant avec d'autres études locales, avec l'évolution nationale, depuis le 6 février 1934 jusqu'au 30 novembre 1938.

Par analogie avec l'existence humaine, notre étude a débuté par la naissance du Front populaire dans le département entre février 1934 et mars 1936. Nous sommes d'abord revenu sur la situation de l'Isère en 1934. Non-sens géographique entre plaines rhodaniennes et monts alpins, c'est un département peuplé d'un demi-million d'habitants concentrés dans des zones urbaines industrielles en croissance démographique ou des campagnes en perte de dynamisme. Ils constituent une société imprégnée par les héritages de l'histoire et ouvertes sur le monde avec une forte diaspora étrangère et l'importance du tourisme. Politiquement, c'est un territoire de gauche dominé par les socialistes et les radicaux. Les communistes ne sont qu'un groupuscule isolé au sein de la gauche. Quant à la droite, elle reste électoralement faible malgré quelques bastions. L'économie du département est divisée entre des campagnes de petits paysans propriétaires de leurs terres s'adonnant à la polyculture et un secteur industriel ancien implanté dans les zones urbaines concentrant des masses ouvrières. Ces deux secteurs possèdent leurs organisations, comme les syndicats agricoles et ouvriers et sont touchés par la crise, mais moins fortement que d'autres territoires du fait des structures économico-sociales du département.

C'est dans ce cadre que prend naissance le Front populaire dans le département. L'unité de la gauche, née des événements parisiens du 6 février 1936, se fait dans l'action. Elle se concrétise par la manifestation commune du 12 février 1934 rassemblant des radicaux jusqu'à la C.G.T.U. Puis, sous l'impulsion d'un antifascisme puissant, les organisations ouvrières opposent à la droite plusieurs contre-manifestations. Sur le plan syndical, le syndicalisme isérois compte parmi les précurseurs du mouvement vers l'unité en une seule et unique confédération. Le sentiment unitaire est fort au sein de la C.G.T. et de la C.G.T.U. et se concrétise par des syndicats uniques dès l'été 1934, provoquant des crispations entre Marcel Satre et la C.N.N. Cette précocité s'explique par de bonnes relations syndicales et une U.D. de la C.G.T. très à gauche. Sur le plan politique, la situation est différente. La F.S.I. est prudente dans sa relation avec le P.C.F. Ce comportement s'explique par les antécédents entre les deux formations et le caractère fauriste de la fédération iséroise, hostile au P.C.F. à l'image de Justin

Arnol. Quant aux radicaux, ils apparaissent dès 1934 divisés entre une aile gauche favorable à l'union et une aile droite anti-collectiviste de plus en plus puissante.

L'année 1935 marque la continuité des évolutions politico-syndicales, toujours à contre-pied. L'union amorcée entre C.G.T. et C.G.T.U. dans le département continue et rejoint le rapprochement national qui aboutit à la réunification en mars 1936. Cette C.G.T. iséroise réunifiée apparaît de suite dominée par les ex-unitaires et mène le combat dans la grève du bassin minier de La Mure. En parallèle, les syndicats rejoignent le Front populaire isérois à l'été 1935. Une organisation que les radicaux refusent de rejoindre. Cela s'explique par les élections municipales du printemps, où la fédération dominée par l'aile droite anti-collectiviste fait alliance avec la droite dans des listes de concentration républicaine dans plusieurs villes du département. Contrairement à l'échelle nationale, cette stratégie apparaît gagnante puisque Paul Cocat conquiert Grenoble. Dès lors, les radicaux se divisent encore et restent éloignés de ce Front populaire, qui n'est alors qu'un Front ouvrier. Il faut l'évolution nationale du Parti vers le Front populaire, plusieurs événements comme le décès de Vallier et l'action énergique de Léon Perrier pour que la fédération rallie le mouvement isérois et donne naissance au Front populaire.

Cependant, le comité grenoblois du Parti reste hostile à l'égard de cette alliance et compte parmi ses adversaires au moment des élections législatives, premier moment d'importance de la vie du Front populaire. En Isère, le scrutin est caractéristique de la situation nationale. Il ne marque pas une poussée de la gauche, et l'élection de sept députés du Front populaire (cinq socialistes et deux radicaux) est avant tout due à l'unité de candidature et au respect de la discipline au second tour. Au sein de la coalition, le parti radical s'effondre localement et nationalement, la S.F.I.O. constitue la première force politique et le P.C.F. double ses voix, sans pour autant atteindre les mêmes niveaux qu'en France. Ainsi, l'Isère possède ses caractères propres. Le scrutin marque une certaine dynamique de la droite, qui ne voit qu'un député être élu, Louis Buyat. Enfin, la situation de la deuxième circonscription de la Tour-du-Pin est particulière, avec l'élection du radical Albert Perrin, candidat de Rassemblement populaire, soutenu par un journal conservateur face à un dissident communiste.

Après la victoire de la gauche, la France est secouée par la vague de grève à la fin du printemps. Dans l'Isère, le mouvement est plus tardif et ne débute que le 10 juin, après la signature des Accords Matignon, avec l'occupation de l'usine Merlin-Gerin. La presse joue dès lors un rôle important, publiant les revendications obtenues, elle provoque un mimétisme gréviste. Dans le département, le mouvement se développe en tâche d'huile, des agglomérations industrialisées vers les périphéries rurales en trois phases distinctes. Ces grèves sont marquées par des occupations d'usines et par l'implication de l'ensemble de la société au sein de la lutte.

Les habitants du quartier ravitaillent les grévistes, les femmes se syndicalisent et font la « grève sur le tas », les étrangers suivent le mouvement, les syndicats chrétiens collaborent avec la C.G.T. Cette dernière, comme en France, participe à la canalisation de la vague. Elle prend la tête du mouvement pour ne pas être débordée et aboutie par les négociations à de nombreuses victoires ouvrières. Enfin, elle en est bénéficiaire avec l'augmentation de ses effectifs et la création de nombreux syndicats.

Ensuite, nous avons tenté d'appréhender l'impact de réalisations du gouvernement ou d'organisations du Front populaire. Nous nous sommes intéressés au secteur de la culture et à l'éducation. Nous avons étudié l'action du Cercle Peuple et culture, ces intellectuels qui organisent des conférences et des cours afin de démocratiser la culture à destination de la classe ouvrière et la tournée cinématographique du P.C. des Alpes. Du côté de l'école, nous avons travaillé sur l'action de Jean Zay et les difficultés matérielles de la prolongation de la scolarité en Isère. Ensuite, nous avons travaillé sur l'impact des lois sociales sur le tourisme. Nous avons mis en avant le rôle des plusieurs acteurs dans l'organisation du tourisme dans le département et pour les Isérois comme le Conseil général, *La Dépêche dauphinoise*, Léo Lagrange ou les sections V.P.T. du S.N.I. Bien que notre travail soit très limité par nos sources, nous assistons à une première étape de la démocratisation des vacances. Le tourisme semble augmenter dans le département, l'affluence vers les stations d'hiver augmente sensiblement et des ouvriers partent visiter l'Exposition Universelle en 1937. Enfin, nous avons clôt cette partie sur la vie du Front populaire en parlant de l'agriculture à travers l'O.N.I.B. Nous avons vu l'action du comité départemental du blé et les influences politiques de son personnel, à l'image de la nomination de Maurice Grand, proche de Joseph Paganon. Enfin, nous avons vu que l'Office est critiqué sur divers points par Louis Buyat, mais qu'il est accepté par le monde rural.

L'agonie du Front populaire est due à de multiples éléments que nous avons mis en lumière dans notre dernière partie. Dans le premier chapitre, nous avons traité de l'impact des questions internationales sur le département. L'opinion publique iséroise suit attentivement l'actualité des relations diplomatiques tout au long de la IIIe République. Pendant les années 1930, c'est un sentiment d'inquiétude qui prédomine. L'Allemagne hitlérienne et son réarmement est vue avec appréhension, la peur de l'extension des conflits comme la guerre d'Ethiopie est omniprésente. Parmi celles-ci, la guerre civile espagnole prend une place particulière. Mettant au prise le gouvernement de *Frente popular* contre un *pronunciamiento* militaire, cela inquiète une France venant de se doter d'un gouvernement de Front populaire. Dans le département, les organisations de gauche agissent pour aider les républicains, par le verbe, par l'action locale via les souscriptions du *Travailleur alpin* ou les dons des Isérois et

parfois par l'engagement dans les Brigades à l'image de Pierre Bourne de Saint-Egrève. Cependant, l'adoption de la « non-intervention » rompt la cohésion de la majorité. La F.S.I. ne tolère pas l'attitude communiste et les relations se dégradent entre les socialistes et communistes isérois après l'abstention du groupe parlementaire le 5 décembre 1936. Les crises tchécoslovaques terminent de rompre le Front populaire isérois. En septembre, l'ombre de la guerre plane et les Isérois se préparent au conflit après l'échec de l'entrevue de Berchtesgaden. Cependant, les Accords de Munich démobilisent une population gagnée par le sentiment d'une paix désormais inébranlable. L'opinion se divise en deux camps : Munichois et Antimunichois. La majorité « fauriste » de la F.S.I., les radicaux, la presse et la droite iséroise approuvent Daladier face à quelques socialistes « blumistes » à l'image de René Gosse et des communistes. Ces derniers critiquent de manière virulente le président du conseil ce qui provoque la rupture avec les radicaux.

Cette rupture est issue d'une longue agonie politique qui débute à l'été 1936. Les organisations de gauche tentent de maintenir l'unité en serrant les rangs dans les manifestations et face aux difficultés comme au moment de l'attentat de Vienne ou pour rassurer les classes moyennes. Cependant, les inquiétudes de ces dernières face au climat économique délétère et aux lois sociales provoquent le reclassement des radicaux vers la droite. L'aile anti-collectiviste de la fédération reprend en vitalité à partir de l'automne. Gaston Valois critique publiquement le Front populaire, Robert Belmont participe à la chute de Léon Blum en juin 1937 face à un Léon Perrier, avocat du Gouvernement qui tente de le sauver. Le clivage entre les deux radicalismes se creuse au moment des élections cantonales. Des radicaux antimarxistes, soutenus par la droite, affrontent les socialistes et les communistes comme Joseph Perrin et René Gosse à Grenoble-est. La F.S.I. refuse les désistements en leur faveur, la discipline de Rassemblement populaire n'est donc pas appliquée. Le scrutin ne marque pas de changement brutal dans l'hémicycle départemental mais l'élection du président est mouvementée et serrée. Léon Perrier est réélu de justesse avec le soutien des socialistes et de l'aile gauche radicale face à la conjuration de Robert Belmont unissant les radicaux et la droite anti-collectiviste. Les radicaux isérois sont divisés, le Front populaire agonise. L'année 1938 n'est que la continuité du mouvement. Les querelles entre socialistes et communistes sont incessantes sur la politique espagnole, sur la politique financière et aboutie au refus de l'unité d'action en avril 1938. Après la crise de Munich, le Front populaire n'est plus en Isère. Socialistes et radicaux isérois, munichois, s'opposent à des communistes antimunichois et la F.S.I. critique l'orientation nationale d'un Parti radical qui rejoint celle de l'aile droite anti-collectiviste.

Enfin, à l'agonie politique s'ajoute la multiplication des conflits sociaux et la situation économique délétère. Le mouvement de l'été 1936 transforme les organisations professionnelles. La C.G.T. mute en syndicalisme de masse, l'U.D. qui compte 10 000 adhérents en 1935 passe à plus de 80 000. Face à elle, de nouveaux syndicats émergent comme les S.P.F. et la C.N.T. De plus, le patronat, à l'image de la C.G.P.F. et de l'A.P.A.F. se réorganise après les concessions de juin 1936, le temps est à la revanche. Les conflits sociaux sont incessants, au premier semestre nous en comptons vingt dans le département. Ils sont parfois longs, jusqu'à une durée de plusieurs mois comme à la papeterie Sibille à Vienne. Nous avons mis en avant les trois origines principales des conflits. Premièrement, la situation économique globale qui met en difficulté certaines filières comme la soierie ou le textile et qui provoque chômage et la revendication de nouvelle augmentation de salaires, engendrant conflits et grèves. Deuxièmement, le maintien de l'effervescence ouvrière et son attitude remettant en cause l'autorité du patron. Troisièmement, l'attitude revancharde et peu conciliante du patronat qui provoque le conflit du bâtiment à l'été 1938 et marque sa victoire sur le monde ouvrier. Cependant, ce dernier trouve un nouvel adversaire en la personne de Daladier. Après le discours du 21 août, c'est une « C.G.T. de combat » qui fait campagne contre le président du conseil. Dès lors, la publication des décrets-lois de Paul Reynaud en novembre 1938 amorce l'épreuve de force entre gouvernement et patronat contre C.G.T., S.F.I.O. et P.C.F. Face aux pressions et aux intimidations, la grève du 30 novembre apparaît comme un « demi-échec ». La mobilisation des fonctionnaires est nulle mis à part les P.T.T. et les instituteurs menés par Alix Berthet. Dans le privé, on compte 17% de grévistes avec de fortes disparités selon les secteurs comme les 97% de grévistes dans les mines et selon les villes, 37% des travailleurs à Bourgoin. En France, comme en Isère, le gouvernement radical à la tête d'une coalition de droite et du patronat brise le mouvement ouvrier syndical et politique. Le Front populaire est définitivement mort.

Ainsi, nous pensons avoir mené à bien notre ambition. Nous avons montré qui sont les nombreux acteurs du Front populaire en Isère, les communistes Billat et Campiglia, les socialistes Arnol, Hussel et Martin, les radicaux Perrier et Valois, les cégétistes Satre et Sandra, les opposants Buyat et Perrot. Nous avons révélé quelques singularités iséroises dans cette histoire du Front populaire. Ce sont des événements, comme cette unité de la gauche le 12 février 1934 pour battre le pavé à Grenoble ou l'alliance anti-collectiviste des radicaux avec la droite aux élections municipales. C'est une chronologie distincte, comme la formation du Front populaire seulement en mars 1936 avec l'arrivée des radicaux. Pendant longtemps, il est en Isère, un front ouvrier. Ce sont des caractéristiques particulières pour certaines organisations. Par exemple, le Faurisme de la S.F.I.O. iséroise, l'anti-collectivisme radical ou le sentiment



unitaire de la C.G.T. Enfin, ce sont des personnalités singulières comme le secrétaire de l'U.D. C.G.T Marcel Satre. Ainsi, le Front populaire isérois affiche des similarités avec l'échelle nationale mais possède ses particularités et ses singularités.

Cette approche départementale permet d'enrichir cette histoire française du Front populaire. Elle permet d'ancrer ce mouvement au sein d'un territoire, d'une population et en même temps, elle permet de mettre en lumière des singularités enrichissantes pour l'histoire nationale. Comme le souligne Jean Vigreux<sup>263</sup>, la victoire de la gauche occulte les rivalités et les fractures locales comme c'est le cas dans l'Isère, où les radicaux grenoblois s'opposent au Front populaire. Ainsi, une approche similaire peut être faite dans bien d'autres départements, où aucun historien n'a encore travaillé, comme la Savoie voisine du ministre de l'Air de Léon Blum, Pierre Cot. Outre la variation d'échelle, les « angles-morts » constituent toujours un enjeu historiographique : la place des femmes, des sociétés coloniales, les « forces adverses » et les procès staliniens peuvent être des sujets encore approfondis. Enfin, la question des mémoires du Front populaire, comme le soulève Serge Wolikow personne ne l'a entreprise<sup>264</sup>. Elle peut constituer un objet de recherche très intéressant, car comme nous le disions en introduction avec la N.U.P.E.S., le Front populaire reste un mythe mobilisateur pour la gauche et une référence au sein de la société française.

A l'échelle iséroise, il serait tout aussi intéressant d'approfondir ces recherches par l'étude de l'année 1939. Dans les fonds Justin Arnol 37 J 39, nous avons trouvé un journal publié par la Fédération radicale à partir de janvier 1939 d'orientation anti-collectiviste d'après une rapide lecture du premier numéro. En outre, les quelques travaux allant plus loin que 1938 montrent la perpétuation de l'évolution politique : le radicalisme se droitise et s'oppose aux partis marxistes. La mort d'Albert Perrin à l'été 1939 provoque une élection partielle où le candidat P.S.F. se désiste au second tour en faveur du radical antimarxiste André Ray pour affronter le socialiste Bourjon<sup>265</sup>. En outre, étudier le destin de certaines personnalités pendant et après la Deuxième Guerre mondiale paraît tout aussi pertinent à l'image de la collection sur les figures de la Résistance iséroise entreprise par le Musée de la Résistance et de la déportation de l'Isère dont sont issues les biographies de Gaston Valois, Eugène Chavant et Yves Farge.

---

<sup>263</sup> J. VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit, p. 102.

<sup>264</sup> S. WOLIKOW, « Enjeux et mémoires », art. cit, p. 363.

<sup>265</sup> P. GUILLEN, « La situation sociale en province. L'Isère. », art. cit.

## Sources

### Archives départementales de l'Isère (A.D.I.) :

---

#### ➤ Série M – Administration générale et économie

- **8 M à 17 M – Elections 1934-1938.**

- 8 M 49 – Elections législatives 1936. Circulaires, instructions, déclarations des candidats, procès-verbal d'élection, renseignements divers.
- 8 M 50 – Elections législatives 1936. Coupures de presse, affiches, correspondance.
- 10 M 34 – Conseil générale état du personnel 1928-1934. Renouvellement de 1934 (1<sup>ère</sup> série)
- 16 M 352 – Elections municipales de 1935. Circulaires, instructions, bulletins de vote
- 17 M 29 – Elections Sénatoriales de 1932. Documents généraux.
- 17 M 34 – Elections sénatoriales de 1935 : documents généraux, procès-verbaux d'élection des délégués aux élections sénatoriales.
- 17 M 39 – Elections sénatoriales complémentaires du 30 janvier 1938 : document généraux, procès-verbaux d'élection es délégués aux élections sénatoriales.

- **52 M – Fonds du Commissariat central, service des renseignements généraux. Sureté générale.**

- 52 M 329 - Elections cantonales et arrondissement de 1934-1935.
- 52 M 330 - Elections au conseil d'arrondissement de 1936.
- 52 M 331 - Elections cantonales et d'arrondissement de 1937.
- 52 M 333 - Elections municipales 1929 à Grenoble.
- 52 M 334 – Elections municipales 1935 à Grenoble. Coupures de presse, affiches, tracts, divers.
- 52 M 335 - Activités du Front Populaire 1938-1939.
- 52 M 337 - Documents divers. Situation économique, Office du blé, C.P.R.N., C.G.T., meeting Jaurès.

- **52 M - Correspondance générale du cabinet du préfet**

- 52 M 81 - Correspondance générale 1930-1936

- 52 M 83 - Manifestations des étudiants de Grenoble (1934).
- 52 M 89 – Rapports mensuel du préfet au ministère de l'intérieur concernant les affaires politiques, sociales et économiques du département : 23 mars-24 décembre 1934.
- 52 M 90 – Rapports mensuel du préfet au ministère de l'intérieur concernant les affaires politiques, sociales et économiques du département : 25 décembre 1934-24 janvier 1937.
- 52 M 91 – Rapports mensuel du préfet au ministère de l'intérieur concernant les affaires politiques, sociales et économiques du département : 25 janvier-25 décembre 1937.
- 52 M 92 – Rapports mensuel du préfet au ministère de l'intérieur concernant les affaires politiques, sociales et économiques du département : 26 décembre 1937-3 janvier 1939.
- 52 M 96 - Presse. Journaux, circulation, mise en vente, création, saisies rapport de police.
  
- **53 M – Police**
- 53 M 20 – Rapport de police et pièces jointes concernant des événements présentant quelque intérêt pour l'histoire politique et économique.
  
- **54 M – Cérémonies**
- 54 M 29 – Voyages et déplacements officiels de personnalités. 1934-1938.
- 54 M 34 – Fêtes nationale du 14 juillet. 1931-1944.
  
- **55 M – Réunions publiques et privées. Conférences.**
- 55 M 5 – Réunions publiques et privées : affiches, tracts, correspondance. 1934-1940.
  
- **77 M - Communistes**
- 77 M 2 – Surveillance. 1927-1935.
- 77 M 3 – Surveillance ; 1936-1940.
  
- **132 M – Subsistances : pièces diverses**
- 132 M 26 – Blé et farines : Comité départemental du blé, réunions : compte rendu de réunion, rapports (1937-1938)
  
- **139 M – Agriculture : documents généraux**
- 139 M 61 – Comité départemental des céréales.

- **153 M - Commerce et tourisme - documents généraux**
  - 153 M 5 – Chambres de commerce.
  - 153 M 6 – Industrie touristique, développement.
  - 153 M 17 – Prix d'hôtels, homologation en application de la loi du 7 juin 1937.
  - 153 M 19 – Chambre d'industrie touristique du Bourg-d'Oisans
  - 153 M 20 – Chambre d'industrie touristique de Grenoble.
  - 153 M 23 – Encouragement au tourisme, équipement des stations thermales, taxes de séjour.
  - 153 M 24 – Stations classées, perception de la taxe de séjour.
  - 153 M 25 – Stations hydrominérales climatiques et rurales, fixation de la taxe additionnelle à la taxe de séjour.
  - 153 M 26 – Statistiques relatives aux Français et nationaux étrangers dans les stations.
  
- **155 M – Chambres de commerce, chambres consultatives des arts manufactures, chambres des métiers**
  - 155 M 3 – Chambres de commerce de Grenoble et de Vienne.
  
- **166 M – Grèves**
  - 166 M 24 – Conflits au sein des mines de la Mure. 1935.
  - 166 M 25 – Grève du 30 novembre 1938.
  
- **167 M – Industrie et travail. Syndicats professionnels.**
  - 167 M 5 – Syndicat unitaire de divers corps de métier, surveillance.
  - 167 M 8 – Union syndicales, C.G.T., C.F.T.C et syndicats confédérés, surveillance.
  
- **Série J – Archives privées.**
  - **37 J 1 – Fonds Alix Berthet.**
  - **37 J 39 – Fonds Justin Arnol.**
  - **41 J – Fonds du syndicat d'initiative de Grenoble.**
  - **50 J – Fonds Alexandre Boissieu.**
  
- **Série N – Administration et comptabilité départementale.**
  - **1 N 3/46 – Minutes et correspondance des sessions du Conseil général. 1936-1939.**

➤ **Série S – Chemins de fer**

- 3 S 4/6 – Documents généraux SGTE 1936-1943
- 3 S 5/7 - Correspondance générale TOD et divers 1934-1937

➤ **Journaux régionaux**

- PER 457 – La Dépêche dauphinoise.
- PER 1292 – Le Travailleur alpin.
- PER 467 – Le Droit du Peuple.
- PER 742 – La République du sud-est.

**Archives municipales de Grenoble (A.M.G.)**

---

- **1 D – Conseil municipal : registre des délibérations**
  - 1 D 78 – Conseil municipal. Séances de l’année 1919.
  - 1 D 84 – Conseil municipal. Séance de l’année 1925.
  - 1 D 91 – Conseil municipal. Séances de l’année 1932.
  - 1 D 94 – Conseil municipal. Séances de l’année 1935.
  - 1 D 96 – Conseil municipal. Séances de l’année 1937.

**Sources imprimées**

---

- HERRIOT Edouard. *Jadis. Tome 2 : D’une guerre à l’autre 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, 650 p.

**Articles de presse**

---

- DELAFONTAINE, Alexis. « Jean-Luc Mélenchon mène la révolte : l’acte 1 d’un «nouveau front populaire» ? » *Europe 1*, 17 octobre 2022.
- Franceinfo. « Vrai ou Fake : le Front populaire et la Nouvelle Union populaire sont-ils comparables ? », 12 mai 2022.
- *Leparisien.fr*. « Les députés Insoumis à l’Assemblée nationale : une «photo de famille» historique ». 21 juin 2022.
- Le Point. « Reconduit à la tête du PCF, Roussel appelle à construire “un nouveau Front populaire” », 10 avril 2023.
- *Ouest-France.fr*. « Législatives 2022. Voici la triple signification du « V », symbole de l’union de la gauche ». 7 mai 2022.

## **Bibliographie**

### **Dictionnaires**

---

JOLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, PUF, 1960.

*Le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social.*

### **Méthodes et études comparatives**

---

« 1936. Nouvelles images, nouveaux regards sur le Front populaire », *L'Histoire*, 8 avril 2016.

CONORD Fabien, « Genèse et développement du Front populaire dans l'Allier. Stratégies partisans et pratiques militantes », L'O.U.R.S. Hors-série Recherche socialiste, 2006.

LEMARCHAND, Ginette. « Juin 1936 à Caen », *Le mouvement social*, n° 55, juin 1966.

LEMARCHAND Guy, « Marxisme et histoire en France depuis la Deuxième Guerre mondiale (Partie I) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 120, janvier 2013, pp.171-80.

PIERRE Roger, *La Drôme et l'Ardèche d'entre-deux-guerres (1920-1939) : le mouvement ouvrier et le Front populaire*, Valence, Notre temps, 1973, 253 p.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Editions Points, 2014, 370 p.

SENECHAL Jean-Paul, *Finistère du Front populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne occidentale – Brest, 2015.

CROIX, Alain et GUYVARCH Didier, *Guide de l'histoire locale : faisons notre histoire !*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 347 p.

### **Histoire contemporaine française**

---

BECKER, Jean-Jacques, et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine Tome 12. Victoire et frustrations, 1914-1929*, Paris, Éditions Points, 1990, 459 p.

BERTSEIN, Serge et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XXe siècle. Tome 1, 1900-1930*. Paris, Éditions Complexe, 1991.

CORBIN Alain, *L'évènement des loisirs : 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995, 471 p.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et Christophe PROCHASSON. *Sortir de la Grande Guerre: le monde et l'après-1918*. Paris, Tallandier, 2008, 511 p.

RAUCH André, *Les vacances en France : de 1830 à nos jours*, Paris, Hachettes, 2001, 311 p.

### **Histoire des années 1930 en France**

---

BERSTEIN Serge, *La France des années trente*, Armand Colin, 1988, 217 p.

FRANK Robert, « Intervention étatique et réarmement en France 1935-1939 », *Revue économique* 31, n° 4, 1980, pp. 743-781.

GARRAUD Philippe, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 219, n° 3, 2005, pp.87-102.

MARGAIRAZ, Michel. « L'impossible déflation (1934-1935) ». In : *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion 1932-1952. Volume I*, pp. 65-98. Histoire économique et financière - XIXe-XXe. Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013.

REMOND René et BOURDIN Janine (dir.), *Edouard Daladier chef de gouvernement*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 319 p.

SAUVY Alfred. *Histoire économique de la France entre les deux guerres (1931-1939). Tome II. De Pierre Laval à Paul Reynaud*, Paris, Fayard, 627.

### **Histoire du Front populaire**

---

BURRIN Philippe, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire » in : *Vingtième siècle*, N°11, pp. 5-20, 1986.

DANOS Jacques et GIBELIN Marcel, *Juin 36*, Paris, Les Editions ouvrières, 1952, 285 p.

GUERIN Daniel, *Front populaire révolution manquée: témoignage militant*, Paris, F. Maspero, 1976, 316 p.

GUILLAUME-GRIMAUD Geneviève, *Le cinéma du Front populaire*, Paris, L'Herminier, 1986, 228 p.

KERGOAT Jacques, *La France du Front populaire*, Paris, la Découverte, 2006, 413 p.

LEFRANC Georges, *Histoire du Front populaire (1934-1938)*, Paris, Payot, 1974.

MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, 2011.

MORIN Gilles et RICHARD Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, 413 p.

NOGUERE Henri, *La vie quotidienne des Français au temps du Front populaire*, Paris, Hachette, 1977, 312 p.

PROST Antoine, « Les premiers mai du Front Populaire en province (1936-1939) », *Vingtième siècle*, n°27, 1990, pp. 61-75.

PROST Antoine, « *Les grèves de mai-juin 1936 revisitées : l'histoire sociale en mouvement* » in : *Mouvement Social*, N°200, 2002, pp. 33-54.

REMOND René et RENOUVIN Pierre, *Léon Blum chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, 439 p.

VIGNA Xavier, VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain la paix la liberté : expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Editions sociales, 2006, 367 p.

VIGREUX Jean, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, 364 p.

### **Histoire des gauches françaises**

---

JULLIARD Jacques, *Les gauches françaises : histoire, politique et imaginaire, 1762-2012*, Paris, Flammarion, 2012.

### **Histoire du socialisme et du communisme**

---

BRUNET, Jean-Paul. *Histoire du socialisme en France: de 1871 à nos jours*, Paris, PUF, 1993.

GEORGI Frank. « Au carrefour des gauches de la S.F.I.O. : la première « Bataille socialiste » (1927-1935) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine* 38, n° 1, 1991, pp. 141-53.

GIRAULT Jacques (dir.). *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, 369 p.

KERGOAT Jacques. *Histoire du parti socialiste*, Paris, Editions La Découverte, 1997, 123 p.

LEFRANC Georges, *Le mouvement socialiste sous la Troisième république (1875-1940)*, Paris, Payot, 1963.

WOLIKOW Serge, MARTELLI Roger et VIGREUX Jean, *Le parti rouge : une histoire du PCF, 1920-2020*, Malakoff, Armand Colin, 2020, 383 p.

### **Histoire du parti radical**

---

BERTSEIN Serge. *Histoire du parti radical. Tome 2 : La crise du radicalisme 1926-1939*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, 666 p.

BERTSEIN Serge, *Edouard Herriot ou la république en personne*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, 327 p.

BERTSEIN Serge et RUBY Marcel (dir.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, presse universitaire du Septentrion, 2004, 287 p.



## **Histoire des droites françaises**

---

AUDIGUIER François, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 : ou l'anachronisme en politique », *Vingtième siècle*, n°47, 1984, pp. 147-157.

DELBREIL Jean-Claude, *Centrisme et Démocrate-chrétienne en France : le Parti démocrate populaire des origines au M.R.P., 1919-1944*, Paris, Publication de la Sorbonne 1990, 481 p.

PAXTON Robert, *Le temps des chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural (1929-1939)*, Paris, Editions du Seuil, 1996, 312 p.

RICHARD Gilles, *Histoire des droites en France de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, 634 p.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France. Tome 1 Politique*, Paris, Gallimard, 2006.

## **Histoire des syndicats et de groupements français**

---

BRANCIARD, *Histoire de la C.F.D.T : soixante-dix ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990, 365 p.

PROST Antoine, *la CGT à l'époque du front populaire 1934-1939 : essai de description numérique*, Paris, Armand Colin, 1964.

POGGIOLI, Morgan, « Une affiche originale : quand un syndicat dénonce les accidents du travail ». *Images du travail, travail des images*, n° 12, 20 janvier 2022.

POGGIOLI, Morgan, « À travail égal salaire égal » ? : *la CGT et les femmes au temps du Front populaire*. Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, 142 p.

POGGIOLI, Morgan, « Les femmes en grève pendant le Front populaire ». Billet. *PAPRIK@2F* (blog), 3 juin 2014.

RACINE-FURLAUD Nicole, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939) : antifascisme et pacifisme », *Le Mouvement social*, n°101, 1977, pp. 87-113,.

## **Histoire de l'Isère**

---

BARRAL Pierre, *Le département de l'Isère sous la IIIe République. Histoire sociale et politique*, Paris, Armand Colin, 1962, 580 pages.

BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, Privat, 1973, 486 p.

DREYFUS Paul (dir.). *Grenoble et ses avocats d'hier à aujourd'hui*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002.

## **Monographies de communes iséroises**

---

ANGELIER Clovis-Henri, « Le bassin houiller de La Mure », *Revue de géographie alpine*, tome 28, n°3, 1940, pp. 249-346.

CHOMEL Vital (dir.). *Histoire de Grenoble*. Toulouse, Privat, 1976, 466 p.

CLEMENT Pierre et XYDIAS Nelly, *Vienne sur le Rhône : la ville et les habitants situation et attitudes, sociologie d'une cité française*, Paris, Armand Colin, 1955, 278 p.

GARNIER Jean, *La Mure et les Murois*, La Mure, J. Garnier, 1988, 190 p.

IMBERT Jean, *Histoire de la Côte Saint-André : des origines à septembre 1944*, La-Côte-Saint-André, Marmonnier, 1944, 270 p.

GARAVEL Joseph, *Les paysans de Morette : un siècle de vie rurale dans une commune du Dauphiné*, Paris, Armand Colin, 1948, 122 p.

ROLLAND Pierre, *Contribution à l'histoire de Saint-Martin-d'Hères*.

## **Histoire politique de l'Isère d'entre-deux-guerres**

---

DEPRES Robert, *De Munich à Vichy : le parti communiste français dans l'Isère en 1938, 1939 et 1940*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1974.

DEREYMAZ, *Leur avant-guerre. Jeunesses socialistes en Isère (1938-1939)*, *Revue historique*, Volume 666, N°2, 2013, pp. 375-399.

DURAUD Bernard, *Le parti communiste français dans l'Isère entre 1930 et 1936*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1977

GUILLEN Pierre, *La vie politique et sociale dans l'Isère, à l'époque du gouvernement Daladier, avril 1938-septembre 1939*, 1976.

LECOMTE Marie-Christine et PILLET Anne, *Le parti démocrate populaire dans l'Isère, 1925-1944*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1973.

MACHU Bernard, *La droite et l'extrême-droite dans le département de l'Isère de 1934 à 1940*. T.E.R. présenté devant l'Université de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1972

SACCOMAN Pierre. *Le Front populaire à Grenoble (1934-1936)*. D.E.S d'Histoire. Année 1966-1967. Directeur de diplôme : Monsieur VAILLANT.

TERRONE Patrice, *La S.F.I.O. dans l'Isère de 1934 à 1938*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1976.

## **Histoire syndicale de l'Isère**

---

BRON Jean, *Histoire ouvrière : la C.F.D.T. dans l'Isère*, Grenoble, PUG, 1984, 287 p.

COSTAZ Emile, *La réunification syndicale dans l'Isère, 1934-1936*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1971-1972.

MEINIER Sylvie, *Les syndicats ouvriers à Grenoble, 1934-1939*. Mémoire de maîtrise présenté devant l'Université Grenoble II, 1987.

RATTO Martine, *Les syndicats libres féminins dans l'Isère, 1906-1936. Une expérience de syndicalisme au féminin*. A.T.P. Femmes, 1983.

## **Histoire des médias isérois et français**

---

DE LA HAYE Yves. « Les pionniers grenoblois de la radio régionale ». *Le Monde*, 29 décembre 1980.

GENOULAZ Jean-Michel, *La montée du Front Populaire, vue à travers le Petit Dauphinois, 1934-1936*. T.E.R. présenté devant l'U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1970.

KALFIA Dominique, REGNIER Philippe, THERENTY Marie-Eve et VAILLANT Alain (dir.), *La civilisation du journal*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

TSIKOUNAS Myriam. « La publicité, une histoire, des pratiques », *Sociétés & Représentations* 30, n° 2, 2010, pp. 195-209.

## **Histoire socio-économique du département de l'Isère**

---

« 1936 en Isère : Le front populaire, les grèves, la guerre d'Espagne », *Cahier de l'Institut C.G.T. d'histoire sociale de l'Isère*, n° N°6, décembre 2006.

MASSON Chantal, *Les réactions de la classe ouvrière face au fascisme italien et au national-socialisme allemand en Isère, 1922-1936*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble II, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1982-1983.

PERRIN-VATTOUX Mireille et REGACHE Brigitte, *Le grand patronat industriel dans l'agglomération grenobloise de 1919 à 1936*. T.E.R. présenté devant l'Université de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1971.

SAUVAN Pierre, *Un épisode de la crise économique dans le département de l'Isère : les conflits sociaux de l'industrie textile et des mines, 1932-1936*. Mémoire pour le D.E.S.

TCHOBOIAN, *Les ouvriers viennois en 1936*. D.E.S., mai 1961.

TURON Elise, *1936 grèves en Isère*, Musée de la Viscose, catalogue d'exposition, 2006.

VERLHAC Noëlle, *La grève des mineurs de la Mure, 1936*. T.E.R. présenté devant l'Université de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1971.

## **Biographies**

---

EMPRIN, Gilles. *Gaston Valois, La République à en mourir*, Département de l'Isère, 2013, 82 p.

GOSSE Lucienne, *Chronique d'une vie française : René Gosse, 1883-1943*, Paris, Plon, 1962, 428 p.

LEVANT Yves et DE LA VILLARMOIS Olivier, « Charles Eugène Bedaux ». In : *Les grands auteurs en contrôle de gestion*, Caen, EMS Editions, 2021, pp. 155-172.

LOUIS André, *Aristide Bergès une vie d'innovateur: de la papeterie à la houille blanche*, Grenoble, PUG, 2013.

PROST Antoine et ORY PASCAL, *Jean Zay 1904-1944: le ministre assassiné*, Paris, Tallandier, 2015, 156 p.

SPINA, Raphaël, *Yves Farge, Entre résistance et pacifisme*, Département de l'Isère, 2017, 80 p.

VERGNON, Gilles, *Eugène Chavant, Du « poilu » au chef de maquis*, Département de l'Isère, 2014, 88 p.

## **Tourisme et loisirs**

---

BOYER Marc, *Histoire du tourisme de masse*, Paris, PUF, 1999, 127 p.

MONTEBELLO Fabrice, « Les deux peuples du cinéma : usages populaires du cinéma et images du public populaire », *Mouvements*, n° 3, 2003, pp. 113-19.

REAU Bertrand, *Les Français et les vacances : sociologie des pratiques et offres de loisirs*. Paris, CNRS éditions, 2011.

REAU Bertrand et COUSIN Saskia. *Sociologie du tourisme*, Paris, Repères, 2011.

ROY, Jean-Marie. « Tourisme et circulation dans le Dauphiné alpestre », *Revue de Géographie Alpine*, volume 41, n° 3, 1953, pp. 515-551.

ROY Jean-Marie. « Les grandes étapes de la pénétration touristique dans le Dauphiné alpestre ». *Revue de Géographie Alpine* n° 2, 1953, p. 327-348.

« La Vie est à nous, Le Temps des cerises et autres films du Front populaire ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 132, 1 juillet 2016, pp. 199-203.

## **Education et culture**

---

CONDETTE Jean-François, « Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées (1937-1939) », *Histoire de l'éducation*, n° 129, janvier 2011, pp. 5-38.

CURTIS Sarah, « Persécution et résistance (1901-1904) », In : *L'Enseignement au temps des congrégations : Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, 207-39, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2019, pp. 207-239.

MARTIN Roger, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres: idéologie et action syndicale.*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.

ORY Pascal. *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*. Civilisations et mentalités. Plon, 1994.

PROST Antoine, *Du changement dans l'école: les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2013.

SEGUY Jean-Yves, *Des idées à la réforme: Jean Zay et l'expérience des classes d'orientation (1937-1939)*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2019.

## **Agriculture**

---

CHATRIOT Alain, *La politique du blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres*, Paris, Belin, 2016.

LYNCH, Edouard, « Moissons rouges: les socialistes français et la société paysanne durant l'entre-deux-guerres, 1918-1940 », Villeneuve-D'ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002.

## **Questions internationales**

---

BERSTEIN Serge et Pierre MILZA. *Le fascisme italien: 1919-1945*, Paris, Éditions Points, 2018, 438 p.

BLANCHETON Bertrand et SCARABELLO Jérôme, « L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914 », *Cahier du GREThA*, n° 13 (2010).

DREYFUS François-Georges, *Le Troisième Reich*, Paris, Éditions de Fallois, 1998, 351 p.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Armand Colin, 2017, 469 p.

HERMET Guy, *La guerre d'Espagne*, Paris, Éditions Points, 2017, 346 p.

WERTH Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique: de Lénine à Staline (1917-1953)*, Paris, PUF, 2017, 126 p.

## **Histoire de la médecine**

---

BUZZI Stéphane, DEVINCK Jean-Claude et ROSENTAL Paul-André, *La santé au travail (1880-2006)*, Paris, La Découverte, 2006.

## Index des noms propres

- Abel Gabriel, 263, 338  
Abel Joseph, 338, 343  
Agricola Fleurant, 58  
Aragon Louis, 226, 227  
Argence Théophile, 100, 166, 236, 320, 338  
Arnol Justin, 24, 77, 82, 97, 98, 99, 100, 101, 110, 120, 137, 147, 158, 159, 160, 165, 171, 172, 176, 179, 182, 184, 188, 242, 256, 264, 265, 266, 274, 288, 293, 294, 295, 299, 303, 305, 320, 327, 337, 342, 344, 346, 347, 348, 351, 358, 385, 395, 398, 399  
Audinos Alphonse, 106, 107, 108, 109, 110, 116, 117, 318, 319  
Auriol Vincent, 328, 344, 346, 369  
Azana Manuel, 285  
Baconnier, 178  
Baconnier Marcel, 56, 165, 174, 178, 182, 185, 242  
Badoglio Pietro, 283  
Barbe Gaston, 54, 338, 339  
Barbillon Louis, 36  
Bardin Alexis, 91, 95, 128  
Barnave Antoine, 37  
Barrachin Edmond, 330  
Barrel Virigle, 251, 324  
Barrès Maurice, 50  
Barthelay Raoul, 228  
Barthou Louis, 274  
Barzun, 159, 170, 175, 187, 255  
Barzun Henri-Martin, 176  
Battail André, 144, 145, 325, 333  
Bayet Albert, 138, 352  
Beau (née Métras) Louise, 209  
Beau Gaston dit Cadet, 209, 321, 322, 347, 385  
Belin René, 305, 356  
Bellen Jean, 161, 305, 325, 338, 339  
Belmont Robert, 55, 103, 104, 120, 121, 123, 141, 146, 148, 152, 161, 162, 180, 186, 255, 262, 305, 324, 325, 328, 329, 338, 342, 343, 344, 350, 352, 353, 397  
Benatru Paul, 338  
Beneš Edvard, 296  
Benjamin René, 84  
Bergery Gaston, 103  
Bergès Aristide, 20, 36, 60, 410  
Berlioz Joanny, 96  
Berthaud Raymonde, 209  
Berthet Alix, 24, 87, 88, 95, 98, 99, 304, 305, 313, 346, 355, 357, 390, 392, 398  
Beve Adrien, 362, 377  
Billat Paul, 26, 49, 75, 82, 98, 109, 137, 139, 141, 143, 150, 158, 165, 171, 176, 220, 277, 291, 293, 294, 295, 299, 306, 313, 317, 321, 323, 333, 345, 346, 347, 348, 350, 358, 363, 379, 385, 398  
Billet Robert, 209  
Blanchet Victor, 50  
Blet Henri, 121, 140, 141, 143, 225, 311  
Blum Léon, 9, 11, 17, 23, 53, 157, 187, 188, 193, 209, 224, 230, 283, 291, 292, 293, 303, 318, 319, 320, 326, 328, 329, 331, 335, 343, 346, 378, 379, 397  
Bompard Maurice, 98  
Bonnefous Georges, 80  
Bonnet Georges, 188, 297, 306, 335, 340, 346, 384, 390  
Bordel Joseph, 62, 263, 304  
Bothereau Robert, 91  
Bouchayer Aimé, 65  
Bouchet Alphonse, 25, 113, 125, 160, 165, 170, 171, 176, 178, 182, 260  
Bouisson Fernand, 127  
Boullu Gabriel, 87, 88, 101, 305, 315  
Bourgeois Maurice, 158, 174, 185, 229, 295, 357  
Bourjon, 337, 344  
Bourne Pierre, 289, 397  
Boussey Hector, 120, 174, 180, 181, 185, 186, 221  
Bouvet, 260  
Bouvreuil Auguste, 104, 114, 117, 122, 136, 152, 153, 163, 164, 167, 173, 176, 189, 190, 319, 341, 343  
Bouzanquet Albert, 129, 131, 132, 209, 216, 217, 220, 227, 229, 311, 357, 364  
Bovier-Lapierre Edouard, 51  
Bozon-Vialle Gabriel, 125  
Bravais, 231  
Brenier Casimir, 60  
Brenier Joseph, 33, 37, 45, 46, 47, 51, 55  
Bret Jeanne, 209

Brocard Antonin, 54, 56, 116, 165, 167,  
 175, 185, 342  
 Brockedon William, 42  
 Broize Charles, 334, 336  
 Brun Félix, 77, 96, 101, 313  
 Brüning Heinrich, 276  
 Buisset Séraphin, 51, 52, 53, 56, 158, 160,  
 165, 174, 176, 178, 182, 183, 184, 185,  
 188, 333  
 Buisson, 212, 225  
 Buyat, 398  
 Buyat Etienne, 57  
 Buyat Louis, 50, 52, 57, 103, 106, 165, 170,  
 175, 183, 184, 187, 257, 265, 266, 267,  
 280, 308, 338, 395, 396  
 Cachin Marcel, 10, 17, 71  
 Caillaux Joseph, 52, 328  
 Caillot, 57  
 Calvayrac Elie, 304  
 Campiglia François, 49, 54, 82, 84, 96, 100,  
 101, 107, 109, 122, 136, 150, 158, 168,  
 173, 176, 178, 179, 184, 192, 200, 285,  
 292, 311, 313, 318, 321, 398  
 Canon Rose, 209  
 Carcasses, 313  
 Carnot Sadi, 38  
 Carrier Victor, 109, 120, 121, 148, 152,  
 153, 158, 159, 160, 174, 176, 178, 182,  
 185, 339, 341, 350, 351  
 Casimir-Perrier Jean, 47  
 Cassou Jean, 227, 285  
 Cattaneo Bernadette, 86, 87, 93  
 Chabas, 389  
 Chabert Jules, 83, 84  
 Chamberlain Neville, 21, 300, 302, 306  
 Chambrun (de) Charles, 283  
 Champetier de Ribes Auguste, 21, 165, 352  
 Chanut Pierre, 117  
 Charles de Lasteyrie, 51  
 Charpenet Auguste, 97, 110, 161  
 Charreton Gaston, 75, 120, 220, 321, 354,  
 356, 380, 385  
 Chastanet Jean-Louis, 51, 52, 53, 57, 106,  
 119, 122, 123, 152, 161, 163, 165, 166,  
 167, 170, 173, 175, 176, 178, 179, 184,  
 273, 338  
 Chatain, 109  
 Chautemps Camille, 134, 149, 319, 332,  
 334, 335, 336, 346, 347, 378  
 Chavant Eugène, 16, 17, 36, 133, 318, 319,  
 389, 399, 410  
 Chemin Germaine, 209  
 Chevalier Jacques, 37  
 Chevallier Jean-Jacques, 303, 306  
 Chiraussel, 259  
 Chorot Séraphin, 120, 123  
 Clémenceau Georges, 165  
 Clerc Marius, 84, 85, 95, 132, 263, 323,  
 356, 365, 378  
 Cleyet-Sicaud Daniel, 106, 152, 153, 339  
 Cocat Paul, 54, 112, 113, 114, 116, 118,  
 122, 123, 125, 144, 145, 148, 153, 162,  
 163, 189, 217, 301, 395  
 Colomb Narcisse, 101  
 Combes Emile, 39  
 Comte Louis, 263  
 Cornavin, 322  
 Cornier Nestor, 43  
 Cot Pierre, 138, 148, 179, 291, 331, 344,  
 352, 399  
 Cote Eugène, 259, 262, 263, 264, 338  
 Croizat Ambroise, 327, 364, 379  
 Crouzet, 299  
 Cuchet, 147  
 Curtet Auguste, 334  
 Daladier Edouard, 10, 16, 21, 26, 34, 52, 53,  
 54, 71, 73, 102, 148, 149, 153, 176, 272,  
 297, 299, 300, 301, 302, 305, 306, 307,  
 308, 309, 310, 312, 316, 329, 335, 340,  
 344, 349, 350, 351, 352, 353, 378, 379,  
 380, 381, 382, 383, 384, 385, 387, 390,  
 397, 398  
 Darves-Bornoz Roger, 212, 220, 225, 228,  
 306  
 David, 84  
 De Franclieu Albert, 237, 238, 252, 338  
 De Jouvenel Bertrand, 279, 316  
 De Kérillis Henri, 113  
 De la Rocque François, 313  
 De Palam Francesco, 281  
 De Palma Michel, 281  
 De Pretto, 373  
 Déat Marcel, 54, 99  
 Debono Charles, 263  
 Delbos Yvon, 292, 293, 295, 340  
 Delmas André, 305, 356, 390  
 Descos Ducolombier, 56  
 Detoef Auguste, 359  
 Deville François, 158, 159



Dimitrov Georgi, 347  
 Dognin François, 45, 48  
 Dollfuss Engelbert, 274, 296  
 Domanges Jean, 209  
 Donati Oreste, 41  
 Dorgères, 58, 166, 262, 263, 265  
 Doriot Jacques, 97, 98, 312, 330  
 Dorly Georges, 51, 120, 121, 123, 148, 160,  
 314, 338, 339, 341, 342  
 Douillet Louis, 185, 186  
 Doumergue Gaston, 64, 369  
 Dubost Antoine, 47  
 Duclos Jacques, 322  
 Dufour Charles, 84, 220  
 Dugueyt Paul, 82  
 Duhamel Henri, 42  
 Dumas Marcel, 105  
 Dumont Emile, 117  
 Durand François, 158, 159, 175, 185  
 Durand Georges, 209  
 Eiffel Jean, 228  
 Emery Adolphe, 120, 152  
 Emery Léon, 126, 148, 305  
 Esmonin Edmond, 37, 78, 79, 98, 125, 143,  
 278, 311, 313  
 Farge Yves, 73, 74, 96, 135, 143, 150, 194,  
 198, 199, 216, 225, 240, 242, 249, 260,  
 263, 306, 311, 315, 399, 410  
 Faure Paul, 46, 53, 99, 100, 137, 168, 294,  
 303  
 Fava, 39  
 Février André, 238  
 Fidelzait Jacques, 85, 95  
 Flandin Pierre-Etienne, 113, 187, 327, 349  
 Frachon Benoit, 90, 92, 252, 327  
 Franco Francisco, 285, 329  
 Fribourg Louis, 109  
 Frossard Ludovic-Oscar, 49, 380  
 Gagneux Louis, 263  
 Gaillard Jean, 103  
 Gaillard Louis, 117  
 Gaivallet Marcellin, 166, 174  
 Gallea, 355  
 Gendre Léon, 158, 177, 180, 185  
 Genin Charles, 262  
 Geoffray César, 229  
 Gerin Gaston, 60  
 Gide André, 228  
 Gignoux Claude-Joseph, 359  
 Gignoux Paul, 238  
 Ginet Jean, 57, 159, 161, 175, 176, 177,  
 184, 185, 188, 313  
 Giroud Ernest, 209  
 Givord Maurice, 56, 82, 114  
 Gomez Juan Jose, 377  
 Gonnon Emile, 109, 339, 342  
 Gosse René, 36, 37, 74, 123, 138, 139, 194,  
 234, 283, 304, 335, 397, 410  
 Gourin Pétrus, 82  
 Grand Maurice, 260, 261, 396  
 Grandclement Jules, 313, 345, 347  
 Granjon, 322  
 Grenier Louis, 313  
 Grimaud Henri-Louis, 114  
 Guillaume henri, 125  
 Guyonnet Louis, 152, 160, 216, 341, 342,  
 343, 351  
 Hamion Charles, 125  
 Henlein Konrad, 298, 299  
 Henrard, 229  
 Henrard Edouard, 228  
 Henriot Philippe, 77, 80, 81, 82, 83, 97, 111  
 Hermitte Emile, 117, 123  
 Herriot Edouard, 51, 139, 146, 149, 180,  
 305, 344  
 Hitler Adolf, 10, 21, 77, 96, 177, 276, 277,  
 278, 279, 295, 296, 297, 298, 299, 300,  
 301, 302, 306, 308, 350, 385  
 Hodza Milan, 298, 299  
 Honel Maurice, 292  
 Hoog Georges, 138  
 Hussen Lucien, 47, 52, 53, 54, 57, 83, 99,  
 104, 119, 121, 123, 161, 173, 174, 176,  
 184, 188, 216, 217, 256, 304, 311, 314,  
 362, 398  
 Hyvrard Jules, 109, 165, 327, 331, 338, 369  
 Jallifier Félix, 106  
 Jaurès Jean, 38, 44, 264, 287, 313  
 Jay Stéphane, 44, 46, 116  
 Joliot-Curie Frédéric, 226, 227  
 Joliot-Curie Irène, 227  
 Jolivet, 379  
 Jolivot François, 120, 123, 338, 339, 341  
 Joly Louis, 259, 262, 263, 265  
 Jouhaux Léon, 68, 71, 202, 221, 354, 364,  
 378, 390  
 Jouvin Xavier, 59  
 Jules-Jullien Alfred, 150  
 Jullian Claudius, 117  
 Jullien-Février Joseph, 42

Jullin Cyprien, 47  
 Kahn Emile, 97  
 Kamenev Lev, 275  
 Kayser Jacques, 227, 326  
 Keller Charles, 64, 360  
 La Madricita, 287  
 Lacombe Charles, 106, 339  
 Lacore Suzanne, 234  
 Lagrange Léo, 18, 236, 239, 240, 241, 242,  
 243, 247, 251, 253, 396  
 Latoud Michel, 58  
 Laval Pierre, 127, 146, 147  
 Le Chatelier Henri, 66  
 Lebas Jean-Baptiste, 52  
 Lebrun Albert, 73  
 Levy Georges, 317  
 Llacer Daniel, 314, 315, 331, 332  
 Loucheur Louis, 60  
 Machot, 86, 101, 128, 355, 356  
 Mandel Georges, 21, 251, 349  
 Marin Louis, 56, 349  
 Marquet Adrien, 54, 99  
 Martin Léon, 46, 47, 48, 54, 56, 81, 82, 83,  
 97, 104, 107, 108, 109, 112, 115, 116,  
 121, 123, 125, 141, 163, 164, 167, 173,  
 176, 178, 179, 184, 188, 189, 242, 260,  
 262, 264, 274, 304, 314, 317, 318, 333  
 Martin Léon, 173  
 Martin Léon, 313  
 Mastny Vojtech, 297  
 Mathieu Albert, 43, 120, 239, 312, 339  
 Matteotti Giacomo, 280  
 Mauberret Louis, 49, 136  
 Maurras Charles, 58  
 Mazenod Joannès, 68, 93  
 Mélenchon Jean-Luc, 12, 13, 403  
 Merceron-Vicat Joseph, 306, 360  
 Merlin Paul-Louis, 60  
 Michelet Jules, 38  
 Michoud Paul, 43, 47  
 Midole Lucien, 292  
 Mignot, 104, 119, 120, 121, 123, 152  
 Mignot Claude, 104, 120, 327, 341  
 Miklas Wilhelm, 296  
 Milhaud Albert, 163  
 Millerand Alexandre, 34, 50  
 Mistral Paul, 46  
 Mistral Paul, 43, 45, 47, 48, 50, 51, 52, 53,  
 54, 56, 116, 118, 166, 167, 273  
 Mistral Paul (fils), 239, 312  
 Moch Jules, 11, 138, 326  
 Modigliani Amedeo, 101  
 Monnet Georges, 52, 172, 257, 265, 266,  
 267, 269, 319  
 Moulin, 103  
 Mounier Emmanuel, 345  
 Mounier Jean-Joseph, 37  
 Muller, 313  
 Mussolini Benito, 21, 41, 77, 177, 281, 283,  
 296, 297, 298, 302, 306, 350, 385  
 nçois alias Pierre Gêrôme, 73  
 Neyton, 335  
 Neyton Gaston, 237, 335, 338  
 Nicole Léon, 274  
 Nicollet Henri, 123, 322, 331  
 Olagnier Jules, 117, 148  
 Ollier Claude, 51, 53, 57, 105, 121, 141,  
 158, 160, 175, 176, 183, 187, 213, 338  
 Olmi Philippe, 165, 178, 182, 284  
 Paganon Joseph, 25, 51, 52, 53, 105, 108,  
 121, 138, 146, 147, 149, 171, 260, 261,  
 281, 328, 338, 339, 340, 396  
 Paget Alfred, 159, 175, 177, 185, 333, 337,  
 338  
 Pagneux Yves, 109, 175, 187  
 Pain Jean, 315  
 Painlevé Paul, 51  
 Palin, 110  
 Parès Michel, 80  
 Pavy Jean-Pierre, 166  
 Payen Ennemond, 52, 57  
 Payet-Burin Clément, 338  
 Pécherot René, 124, 326, 340, 344  
 Pépy André, 36, 114, 190, 322  
 Péri Gabriel, 138, 299  
 Perinetti Raymond, 321  
 Perquelin Jean, 283  
 Perret Victor, 82  
 Perrier Léon, 25, 37, 39, 44, 46, 47, 50, 51,  
 52, 55, 74, 75, 102, 103, 105, 106, 107,  
 110, 113, 121, 122, 138, 141, 146, 147,  
 148, 151, 152, 153, 154, 160, 161, 164,  
 166, 167, 179, 184, 189, 274, 309, 311,  
 312, 313, 314, 318, 328, 333, 336, 338,  
 339, 340, 341, 342, 343, 353, 366, 381,  
 395, 397, 398  
 Perrin Albert, 52, 53, 105, 145, 159, 160,  
 161, 174, 176, 180, 185, 188, 256, 313,  
 341, 351, 395, 399  
 Perrin Jean, 234

Perrin Joseph, *114, 117, 118, 152, 162, 163, 164, 237, 334, 336, 338, 339, 353, 397*  
 Perrin Paul, *374*  
 Perrin Raoul, *209*  
 Perrin Valérien, *60*  
 Perrinetti Raymond, *84*  
 Perrot Marcel, *56, 69, 113, 114, 335, 342, 398*  
 Philipp André, *98, 228*  
 Philippon Edouard, *148, 314*  
 Pichat François, *39, 45, 107*  
 Picq Ferdinand, *109*  
 Pinet Léon, *359*  
 Pioch Georges, *228*  
 Piot, *314, 356, 378*  
 Pivert Marceau, *54, 99, 143, 319*  
 Platel Claude, *161*  
 Poincaré Raymond, *39, 52, 122, 273, 344*  
 Poncet Léon, *24, 306, 352*  
 Ponson Gustave, *109, 110, 141*  
 Poulat Félix, *44*  
 Poulat Henri, *263*  
 Presson, *337*  
 Pringollet André, *138*  
 Queuille Henri, *34, 62, 257*  
 Raffin-Caboisse Charles, *144, 333, 337, 338*  
 Raffin-Dugens Jean-Pierre, *48, 49*  
 Rajon Claude, *51*  
 Ramadier Paul, *351, 380*  
 Ramel Gustave, *259, 262, 264, 265, 268*  
 Ravanat Joannès, *52, 53, 97, 112, 123, 133, 141, 160, 165, 173, 180, 181, 183, 184, 188, 239, 262, 295, 312, 333*  
 Ravanat Joannès, *170*  
 Ravat Jules, *47, 92, 109*  
 Ray André, *336, 399*  
 Raymond Albert, *58*  
 Recoura Eugène, *56, 110, 350*  
 Renaudel Pierre, *54, 99*  
 Repelin, *311*  
 Rey Charles, *260*  
 Rey Marius, *123*  
 Reynaud Paul, *21, 23, 113, 287, 349, 353, 383, 384, 385, 388, 398, 405*  
 Ricard Marius, *48, 133, 135*  
 Richetta, *68*  
 Riou Gaston, *326, 344*  
 Rivet Gustave, *50, 324*  
 Rivet Paul, *124, 138, 143, 306*  
 Robles Gil, *284*  
 Roche Emile, *305, 324, 325, 326, 327, 328*  
 Röhm Ernst, *277*  
 Romanet Emile, *20, 56, 65, 66, 82, 113, 117*  
 Romeyer, *386*  
 Rosset Rachelle, *209*  
 Roumanes, *383*  
 Roussel Fabien, *12, 13*  
 Roux Martial, *207, 216, 220, 355*  
 Ruciman Walter, *299*  
 Rybroeck, *49*  
 Sableau Marcel, *329, 340*  
 Sailler François, *146, 217*  
 Saint-Olive Pierre, *262, 263, 264*  
 Salengro Roger, *312, 325, 329, 331, 332*  
 Sandra Georges, *68, 74, 82, 84, 85, 86, 87, 89, 91, 93, 101, 126, 128, 132, 133, 139, 143, 195, 216, 220, 287, 295, 313, 356, 362, 363, 364, 374, 378, 379, 380, 381, 385, 393, 398*  
 Sangnier Marc, *101, 242*  
 Sannejean, *47*  
 Sarraut Albert, *23, 49, 149, 280, 343*  
 Sarraut Maurice, *305*  
 Sarret Joseph, *120, 326, 334*  
 Sarret Roger, *103*  
 Satre Marcel, *68, 73, 84, 87, 91, 93, 95, 98, 101, 131, 143*  
 Sautreaux René, *152, 153, 338*  
 Schuschnigg Kurt, *296*  
 Sellier Henri, *234*  
 Serinda, *376*  
 Serlin Joseph, *40, 55, 105, 121, 146, 148, 151, 152, 160, 328, 338, 339, 343*  
 Sérol Albert, *319, 320*  
 Servoz-Gavin Paul, *147*  
 Séverac Jean-Baptiste, *99, 176*  
 Seyss-Inquart Arthur, *296*  
 Sorrel Marc, *260*  
 Sorrel Victor, *117*  
 Sotelo José Calvo, *285*  
 Soulié Louis, *124*  
 Spinasse Charles, *319, 359*  
 Staline Joseph, *291*  
 Sulpice Jacques, *121*  
 Suppo Henri, *49, 123, 135, 136, 158, 159, 165*  
 Susini Jacques, *195, 311*  
 Sylvestre Pauline, *209*  
 Tardieu André, *49, 62, 73, 113*

Tchernov Mikhail, 275  
 Teveche Léon, 241  
 Thälmann Ernst, 98, 276  
 Thomas Albert, 66  
 Thorez Maurice, 17, 71, 165, 176, 217, 293,  
     321, 322, 323, 346, 349, 377  
 Tissot Roger, 261, 262, 263  
 Tournier Léon, 47, 119  
 Trombetta, 104  
 Trotski Léon, 95, 128  
 Truphémus, 357  
 Turrel Emile, 158, 159, 174  
 Turrel Henri, 49  
 Ursus (pseudonyme), 358  
 Vaglio, 389  
 Vaillant-couturier Paul, 126  
 Vallier Joseph, 25, 43, 44, 45, 46, 47, 50,  
     51, 55, 59, 75, 102, 104, 107, 110, 112,  
     113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121,  
     122, 123, 144, 145, 146, 147, 148, 218,  
     395  
 Valois Gaston, 17, 104, 120, 147, 148, 149,  
     152, 153, 160, 162, 305, 325, 326, 327,  
     338, 342, 353, 374, 397, 398, 399  
 Vermorel Joseph, 120, 237, 338  
 Vernay Jean, 376, 377  
 Veyret Charlotte, 209  
 Vialis Paul, 360  
 Vibert Henri, 314  
 Vizioz Henri, 220, 385  
 Von Hindenburg Paul, 276  
 Von Ribbentrop Joachim, 297  
 Waldeck-Rousseau Pierre, 39  
 Walter François alias Pierre Gêrôme, 306  
 Weil Simone, 18, 157, 203, 204, 392  
 Weiss Louise, 209  
 Wurmser André, 228  
 Ybarnégaray Jean, 80  
 Zay Jean, 148, 224, 230, 231, 232, 233, 234,  
     285, 291, 331, 396, 410, 411  
 Zévaès Alexandre, 45, 46, 50, 108, 116  
 Zinoviev Grigori, 48, 275  
 Zyromski Jean, 99, 319

## Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| Déclaration sur l'honneur de non-plagiat .....   | 3          |
| Remerciements .....  | 4          |
| Sigles et abréviations .....   | 6          |
| Introduction .....   | 8          |
| <b>Partie 1 - La naissance du Front populaire .....</b>  | <b>30</b>  |
| <b>Chapitre 1 – Le département de l'Isère en 1934 .....</b>  | <b>31</b>  |
| I.    L'Isère : aspects généraux et humains du département d'entre-deux-guerres.....                         | 32         |
| II.   Le monde politique isérois de l'entre-deux-guerres.....  | 43         |
| III.  Le monde du travail dans l'Isère en 1934 : industries, ouvriers et paysans .....                       | 58         |
| <b>Chapitre 2 – 1934, les prémices du Front populaire .....</b>  | <b>71</b>  |
| I.    L'unité dans l'action : la lutte antifasciste dans les rues iséroises, ferment d'unité des gauche..... | 71         |
| II.   Un sentiment unitaire puissant : une poussé précoce des syndicats isérois vers la réunification ....   | 84         |
| III.  « Et maintenant ? » (Yves Farge) : quel lendemain politique au 12 février 1934 ? .....                 | 96         |
| <b>Chapitre 3 – Front populaire ou Front ouvrier ? De l'affrontement à l'union.....</b>                      | <b>112</b> |
| I.    L'épreuve des élections municipales de 1935 : désunion des gauches et concentration républicaine       | 112        |
| II.   A Contre-pied des partis politiques : lutte commune et réunification syndicale .....                   | 126        |
| III.  Après les élections municipales, Front populaire ou Front ouvrier ? .....                              | 137        |
| <b>Partie 2 - La vie du Front populaire.....</b>   | <b>156</b> |
| <b>Chapitre 4 – Les élections législatives d'avril-mai 1936 en Isère .....</b>                               | <b>157</b> |
| I.    Etat des forces à l'aube de l'affrontement : les deux Isère du Front populaire.....                    | 157        |
| II.   Le premier tour et l'entre-deux-tours : l'effondrement radical, la percée socialiste et l'émergence    | 169        |
| communiste.....  | 169        |
| III.  Le second tour : les victoires du Front populaire.....   | 181        |
| <b>Chapitre 5 – Les grèves de juin-juillet 1936.....</b>   | <b>191</b> |
| I.    Des grèves tardives mais massives : l'effervescence ouvrière de juin-juillet 1936.....                 | 191        |
| II.   Une grève rassemblant la société iséroise : solidarité et lutte commune .....                          | 204        |
| III.  La C.G.T. face à la vague de grève : élément de négociation et essor de l'organisation .....           | 213        |
| <b>Chapitre 6 – « La France a une autre mine et un autre air » (Léon Blum) : Une tentative de saisir</b>     |            |
| <b>l'impact des réalisations du Front populaire sur un département.....</b>                                  | <b>224</b> |
| I.    Culture, intellectuels et éducation sous le signe du Front populaire en Isère.....                     | 225        |
| II.   Occuper le nouveau « temps libre » : une tentative de saisir l'impact de la législation sociale sur le | 236        |
| tourisme en Isère et le tourisme des isérois.....  | 236        |

|   |            |
|---|------------|
| III. L'office national interprofessionnel du Blé (O.N.I.B.) dans l'Isère : organisation et débats autour d'une mesure du Front populaire à destination du monde rural ..... | 255        |
| <b>Partie 3 - L'agonie du Front populaire.....</b>  | <b>271</b> |
| <b>Chapitre 7 – Crises internationales et impact local.....</b>   | <b>272</b> |
| I. Les questions internationales en Isère : une place prépondérante .....   | 273        |
| II. Le poison espagnol : actions et divisions politiques face à l'agonie du <i>Frente popular</i> .....   | 283        |
| III. Les crises tchécoslovaques, de l'Anschluss aux Accord de Munich .....  | 296        |
| <b>Chapitre 8 – L'agonie politique : de l'union à l'affrontement.....</b>   | <b>310</b> |
| I. Maintenir l'unité du Front populaire .....   | 310        |
| II. Les premières fissures : de l'offensive anti-collectiviste radicale à l'affrontement des élections cantonales d'octobre 1937 .....                                      | 324        |
| III. Une dernière année d'agonie .....  | 340        |
| <b>Chapitre 9 – Marasme économique et conflits sociaux .....</b>  | <b>354</b> |
| I. Un nouveau rapport de force après la vague de grève : patronat, ouvriers et syndicats.....   | 354        |
| II. La multiplication des conflits du travail : ouvriers et syndicats face au patronat (septembre 1936-juillet 1938).....   | 365        |
| III. La lutte contre Edouard Daladier : une C.G.T. de combat contre le président du conseil.....  | 378        |
| Conclusion .....  | 394        |
| Sources .....   | 400        |
| Bibliographie .....   | 404        |
| Index.....  | 413        |

## Résumé

L'objet de cette recherche est d'analyser un événement d'importance dans l'histoire française, le Front populaire, dans un cadre territoriale plus restreint, le département de l'Isère tout en s'inscrivant dans un jeu d'échelles multiples du local jusqu'à l'international. Nous avons cherché à faire l'histoire de ce Front populaire depuis sa naissance en février 1934 jusqu'à sa longue agonie de l'été 1936 au 30 novembre 1938. En le comparant avec d'autres territoires ou avec le niveau national, nous avons montré les similarités tels que la victoire de la gauche aux élections législatives de mai 1936 mais aussi les singularités. Parmi celles-ci, nous en avons mis en lumière un certains nombres. Il y a ce paradoxe de la présence de toutes les forces de gauche à la manifestation du 12 février à Grenoble, Front populaire avant l'heure. Et pourtant, il ne naît véritablement qu'en mars 1936 lorsque les radicaux du département finissent par le rejoindre, soit avec presque neuf mois de retard, il ne fût pendant ce laps de temps qu'un front ouvrier réunissant les C.G.T., le P.C.F. et la S.F.I.O. Nous trouvons des personnalités singulières à l'image de Marcel Satre, secrétaire de l'U.D. C.G.T., animé d'un sentiment unitaire qui engendre une réunification syndicale dès 1934 entre C.G.T. et C.G.T.U. A l'image des syndicats, les organisations ont leur personnalité particulière. Les socialistes isérois sont dominés par l'influence de Paul Faure ce qui les rend très rétif à l'unité d'action avec le P.C.F. et qui provoquent de vives tensions sur la « non-intervention » en Espagne ou les Accords de Munich. Mais, la fédération radical est probablement la plus singulière, alliée de la S.F.I.O. depuis 1919, 1934 marque la montée en puissance d'un tempérament anti-collectiviste qui provoque la rupture aux élections municipales de 1935 où ils s'allient avec la droite contre socialistes et communistes. Dans un territoire dominé par la gauche, cette mutation du radicalisme vers l'antimarxiste constitue cette singularité iséroise.

Mots clés : Front populaire, Département de l'Isère, Parti radical, Parti communiste, Parti socialiste, syndicats, grèves, élections

## Summary

This research aims to analyze an important event in French history, the Popular Front or *Front Populaire*, in French, in a restricted territorial context, the Department of *Isère*. It also intends to take into account multiple scales, from local to international. In this work, we have attempted to trace the history of the Popular Front from its birth in February 1934, to its long agony from the Summer of 1936 to November the 30<sup>th</sup>, 1938. By comparing it with other territories or with the national level, we have shown the similarities, such as the victory of the Left in the

legislative elections of May 1936, but also the singularities. A number of these particularities have been highlighted in this research. There is the paradox of the presence of all the left-wing forces at the Grenoble demonstration of February the 12<sup>th</sup>, which could be considered a Popular Front before its time. Yet, this Popular Front was not really born until March 1936, when the department's radicals finally joined it, almost nine months late. During this time, it was nothing more than a workers' front bringing together the C.G.T, the P.C.F. and the S.F.I.O. We find singular personalities, such as Marcel Satre, secretary of the U.D. C.G.T., driven by a sense of unity which led to trade union reunification in 1934 between the C.G.T and the C.G.T.U. Like trade unions, organizations have their own particular personality. The socialists in *Iserre* were dominated by the influence of Paul Faure, which made them very reluctant to join forces with the P.C.F., leading to sharp tensions over the issue of "non-intervention" in Spain or in the Munich Agreements. But the radical federation was probably the most unusual. It had been an ally of the S.F.I.O. since 1919. 1934 saw the rise of an anti-collectivist temperament that caused a rupture in the municipal elections of 1935, when they allied themselves with the Right against the socialists and communists. In an area dominated by the Left, this shift from radicalism to anti-Marxism was unique to the department of *Iserre*.

Key words : Popular Front or Front Populaire, Department of Isère, Radical Party, Communist Party, Socialist Party, trade unions, strikes, elections.



Illustration de la couverture : Photographie parue dans *La Dépêche dauphinoise* du 15 juillet 1935.